00034315

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 10 February, 2016

ORNITHOLOGIE

PROVENÇALE.

MARSEILLE, DE L'IMPRIMERIE D'ANTOINE RICARD,
IMPRIMEUR DU ROI, DE LA VILLE ET DE LA PRÉFECTURE.

ORNITHOLOGIE PROVENÇALE,

OU

DESCRIPTION AVEC FIGURES COLORIÉES

De tous les Oiseaux qui habitent constamment la Provence ou qui n'y sont que de passage;

SUIVIE

D'un Abrégé des Chasses, de quelques instructions de Taxidermie, & d'une Table des Noms vulgaires.

PAR POLYDORE ROUX,

Conservateur du Cabinet d'Histoire Naturelle de la Ville de Marseille.

Tome Premier.

A PARIS,

Chez LEVRAULT, libraire, rue de la Harpe, n° 81; et à Strasbourg, rue des Juifs, n° 33.
TREUTTEL et WURTZ, libraires; et même maison à Londres et à Strasbourg.
DUFOUR et D'OCCAGNE, libraires; et même maison à Amsterdam.

A MARSEILLE,

Chez l'AUTEUR, au Musée. — Et chez les principaux libraires de la France et de l'Étranger.

1825.

TYPOGRAPHIE DE FEISSAT AINÉ ET DEMONCHY, IMPRIMEURS,
RUE CANEBIÈRE, n° 19. — MARSEILLE. 1829.

1281

VOL I

34315

Fr
Rou/oxi
34315

ERRATA. (Tome premier.)

Pag. 33, *ligne* 15, se remontrent en Provence, *lisez* : se rencontrent.
Id. 49, *ligne* 10, bec édenté et écharné, *lisez* : denté et échancré.
Id. 62, *ligne* 2, *après* son passage ne doit être considéré que comme accidentel, *à la ligne* : B. Ailes courtes ou moyennes ; doigts extérieurs unis à leur base par une membrane.
Pag. 105, *ligne* 10, dont ils font, *lisez* : qui font.
Id. 107, *ligne* 1, ovidente, *lisez* : oviducte.
Id. 140, *ligne* 14, les Friquets, *lisez* : les Cinis, les Chardonnerets.
Id. 143, *ligne* 17, où ils passent, *lisez* : où elles passent.

00034315

AVANT-PROPOS.

On a dit avant moi que ce n'est pas toujours en cherchant à beaucoup connaître qu'on rend de plus grands services à la science, et qu'avant de porter nos regards attentifs sur des objets éloignés, ou qui nous sont étrangers, il nous convenait mieux d'étudier complètement ceux qui nous environnent. Cependant peu d'auteurs d'ouvrages de Zoologie paraissent s'être imposé la tâche de faire connaître les productions de leur pays, de manière à ne laisser que le moins possible de doutes sur la distinction des animaux dont ils ont fait mention.

Au milieu des innombrables êtres qui peuplent notre globe, comment se reconnaître sans le secours de la représentation fidèle de l'animal qu'on décrit, afin de ne point confondre entre elles des espèces souvent noyées dans une synonymie désespérante?

*C'est cet inconvénient qui se fait encore sentir, même pour les Oiseaux de la France, qui m'a fait entreprendre l'*Ornithologie Provençale *que je présente au public. Je suis loin d'avoir la prétention de lui offrir un ouvrage nouveau, à moins qu'il ne le parût quelquefois par la disposition de son plan, par la représentation exacte de quelques espèces ou variétés qui n'ont été encore que décrites, par le soin que j'ai mis à figurer, sans en exagérer les couleurs, celles qui ne l'ont été que très-mal, et enfin, par le format des planches qui m'a permis de dessiner de grandeur naturelle beaucoup d'Oiseaux qui, peints dans d'autres ouvrages, ne l'ont été que dans des dimensions extrêmement réduites.*

Forcé de répéter assez souvent ce que d'autres auteurs ont dit des mœurs des Oiseaux de la Provence, je n'ai pas hésité à accueillir leurs idées, pour peu qu'elles fussent en rapport avec les miennes. J'ai même préféré transcrire quelquefois, mot à mot, des pages entières de leurs ouvrages, que d'en altérer quelque partie par le moindre changement. Le lecteur pourra-t-il me savoir mauvais gré d'avoir placé à propos sous ses yeux le style brillant et gracieux de nos plus savans Naturalistes?

On ne peut se dissimuler que les ouvrages les plus nouveaux en Histoire naturelle, surtout ceux qui sont le fruit de savantes méditations ou de judicieuses observations, doivent de préférence servir de point de départ pour les écrits subséquens. Ils présentent l'avantage de rapporter tout ce qu'ont dit de bon les auteurs précédens, ils en rectifient les erreurs, ils indiquent de nouvelles vues et font connaître de nouveaux objets.

Par conséquent, citer les ouvrages de Buffon, Linné, Latham, Cuvier, Vieillot, Themminck, etc., comme les sources où j'ai puisé les matériaux qui composent mon travail, ou qui sont venus le fortifier, c'est emprunter de ces auteurs un mérite incontestable; mais lorsque le lieu et l'époque où mes observations étaient faites les rendaient nécessairement différentes de celles déjà connues, dans la crainte de me tromper, c'est alors le braconnier, l'habitant des champs que j'interrogeai, l'homme, enfin, qui s'instruisit sur le théâtre de la nature.

Lorsque je me suis trouvé obligé de contredire quelques auteurs, sans doute recommandables, je n'ai jamais perdu de vue que c'était à la méditation de leurs écrits que je devais la possibilité du travail que j'ai entrepris et que, sans guide comparatif, il ne m'eût point été permis d'achever. Il est de mon devoir de leur rendre ce public hommage; mais j'ai aussi pensé que si l'homme sage devait, autant que possible, ne point s'armer des verges de la critique, il était des circonstances où il devait éviter une déférence pusillanime. Signaler les erreurs où ont pu tomber quelquefois les auteurs qui nous ont précédé, c'est rendre service à la science; par timidité, ou par modestie, les laisser subsister, ou même les adopter, a dû me paraître une condescendance répréhensible.

Je me suis toujours plu à considérer que le mérite d'une description consiste dans les vérités des faits qui y sont exposés. Le doute qu'on aurait sur quelque circonstance est incapable d'en diminuer le charme aux yeux de l'homme éclairé. Il vaut mieux présenter comme douteux le fait dont on n'est point certain, qu'affirmer celui dont on n'a pas de preuves: la première manière dispose en faveur d'un écrivain, la seconde fait naître la méfiance, et les vérités même d'un écrit sont bientôt considérées comme des mensonges.

J'ai fait tous mes efforts pour décrire exactement les Oiseaux dont je fais mention, de manière à ne point confondre le mâle avec la femelle

ou le jeune, sous leurs différentes livrées. Je parle de leurs mœurs, par conséquent, de leur accouplement, de leur nid, de leurs pontes, de leur chant, de leurs migrations, des différentes époques auxquelles elles s'effectuent dans nos départemens méridionaux, de la durée de ce passage ou des circonstances où il n'a lieu qu'accidentellement.

J'ai dû donner la préférence à la méthode de M. Vieillot, parce que cet auteur l'ayant déjà développée dans plusieurs ouvrages importans, ses grands travaux Ornithologiques la perpétueront avec d'autant plus de succès, qu'ils sont accompagnés de figures généralement bonnes et d'un grand nombre de savantes observations.

Cependant, pour mettre mon travail encore mieux au niveau des connaissances actuelles, j'ai aussi adopté quelques-uns des genres nouveaux de M. Themminck et des sous-genres de M. Cuvier.

Il est fâcheux que des observations de la part de M. Themminck et de celle de M. Vieillot, étendues quelquefois un peu hors du domaine de la science, aient mis ces deux Ornithologistes dans le cas de ne se citer que pour se critiquer amèrement: leur synonymie, devenue nécessaire, ne se trouve point dans leurs écrits; j'ai dû, par conséquent, m'appliquer à faire connaître les noms par lesquels l'un et l'autre ont désigné les mêmes espèces.

C'est à la fin de l'Ouvrage que j'ai placé l'explication de toutes les espèces de piéges qu'on emploie en Provence pour prendre les Oiseaux. Je me suis permis d'indiquer quelques perfectionnemens dans un art auquel j'ai toujours été adonné. J'ai fait suivre ces notions sur l'Aviceptologie de Provence, par quelques instructions de Taxidermie relatives à la manière de conserver les Oiseaux, leurs nids et leurs œufs, où j'ai fait connaître la préparation à laquelle il est nécessaire de soumettre les uns et les autres avant de les admettre dans les collections. A tous les procédés dont l'expérience a pu m'instruire, j'ai joint ceux que j'ai empruntés de M. Dufresne, auteur de l'article Taxidermie *de la 2e édition du nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle, de Déterville; de M. Girardin, dans son Tableau élémentaire d'Ornithologie, et du Traité de Taxidermie, par M. Dupont.*

On aurait sans doute souhaité trouver le nom vulgaire au bas de la figure de chaque oiseau, mais l'inconvénient qu'il y aurait eu à surcharger les planches des noms divers sous lesquels une espèce

est connue dans les départemens qui composent la Provence, m'a fait prendre le parti de ne les indiquer qu'à la fin de l'Ouvrage, réunis dans une Table qui en facilitera la recherche.

*Tel est le plan d'un travail Iconographique que j'ai moins entrepris dans l'espoir de le rendre profitable à la science, que dans l'intention de mettre l'Ornithologie à la portée de plus de monde, en me renfermant dans un petit cercle, qui ne laissera pas, cependant, de comprendre presque tous les Oiseaux de la France. Je ne le considère, d'ailleurs, moi-même, que comme un essai par lequel je vais préluder à un grand ouvrage, que j'ai commencé depuis plusieurs années, sur nos Poissons, et que je me propose d'étendre sous le titre d'*Ichtyologie de la Méditerranée. *Favorisé par mon heureuse position à Marseille, m'étant toujours occupé de l'art de la Peinture, il est une petite explication dont je ne puis me décider à faire le sacrifice : je veux parler des soins que j'ai apportés et que j'ai l'intention de continuer aux dessins que j'ai déjà exécutés d'après des poissons vivans ou frais, dont je regretterais qu'on préjugeât, en cherchant un point de comparaison parmi les planches de mon Ornithologie. Bien aise de mettre celles-ci à la portée du plus grand nombre des fortunes, j'ai dû en bannir tout luxe et fini superflu qui en auraient fait hausser le prix sans en augmenter beaucoup le mérite. Il m'a donc paru suffisant de dessiner correctement, dans leur pose naturelle, les Oiseaux qui y sont représentés, de les colorier avec vérité, et de rendre en même temps apparens les caractères qui servent à leur distribution méthodique, ainsi que les parties essentielles de leur description. J'ai lieu de penser que, sous ces divers rapports, mon travail ne le cédera point à d'autres de ce genre, et je laisse au public le soin de le juger.*

Puisse donc ce faible essai mériter l'accueil favorable qu'il a déjà reçu! Je me croirai pleinement récompensé, si, en satisfaisant à mes goûts, j'ai pu contribuer à propager celui des sciences naturelles dans un pays où la nature est si riche et si variée dans toutes ses productions.

INTRODUCTION.

Il est peu de contrées dont le sol et le climat soient plus variés que ceux de la Provence. C'est à la présence de la mer qui la baigne, des fleuves et des rivières qui l'arrosent, à l'élévation des montagnes boisées ou arides qui la traversent, aux marais et aux plaines incultes qui en occupent la partie méridionale, enfin, aux golfes et aux anses qui en dessinent les côtes, qu'est due la diversité qu'on remarque dans toutes ses productions, et qui rend son Ornithologie intéressante sous bien des rapports.

La Provence est bornée au midi par la Mer Méditerranée, au nord par le Dauphiné, à l'est par les Alpes et le Var, à l'ouest par le Rhône. On la divise en haute et basse Provence. Les départemens des Hautes et Basses-Alpes, ainsi qu'une partie de celui du Var, comprennent les régions les plus élevées,

où toutes les rigueurs de l'hiver se font encore sentir, tandis que, déjà ornée de toutes les richesses du printemps, la végétation, quelquefois trop précoce, décore ceux des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et la portion de celui du Var qui s'étend le long de la mer.

Les chaleurs qui règnent dans l'intérieur de la Provence, quelquefois semblables à celles des Tropiques, sont ordinairement tempérées, dans les pays maritimes, par des brises constantes qui y entretiennent la fraîcheur et la sérénité. Le vent du nord-ouest, appelé *Mistral*, est le vent dominant; sa présence fait toujours, tout à coup, considérablement baisser la température de l'atmosphère.

Sur un sol si peu uniforme, sous un ciel alternativement froid et brûlant, il est facile de trouver l'explication de la diversité de ses produits agricoles et des animaux qui l'habitent. En effet, ceux-ci y sont tellement variés, que dans une étendue de quarante lieues de long, sur environ trente-cinq de large, on rencontre non-seulement presque tous les

Oiseaux des autres parties de la France, mais encore un bon nombre d'espèces qui ne se voient point dans les autres départemens, ou du moins qui ne s'y montrent qu'accidentellement et comme égarés. Par exemple, on chercherait en vain hors des plaines de la Crau et de la Camargue, la Ganga Catta (1), l'Alouette Dupont (2), le Coulicou noir et blanc (3), le Pélican (4), les troupes du Phénicoptère flammant (5), et quelques autres échassiers et palmipèdes qui affectionnent ces contrées. D'ailleurs, l'étendue du terroir de la ville d'Arles qu'innondent en partie des étangs et des marais impraticables, le voisinage de la mer, les terrains noyés de la Camargue, et mieux encore la solitude qui règne dans cette vaste enceinte, contribuent à la sécurité des Oiseaux qui arrivent des régions les plus lointaines. Les uns viennent s'y livrer à

(1) Œnas Catta. — *Vieillot.*

(2) Alauda Duponti. — *Vieillot.* — Faune Française.

(3) Coccyzus Pisanus. — *Idem.* *Idem.*

(4) Pelecanus Onocrotalus. *Vieillot.*

(5) Phœnicopterus ruber. — *Vieillot.*

l'amour, et accomplir, dès les premiers jours du printemps, le vœu de la nature; les autres accourent, en hiver, y chercher, sous un ciel tempéré, un abri et des alimens que leur refusent les pays du Nord couverts de neige et de frimats.

En quittant les terrains qu'envahissent tour à tour vers son embouchure, et lors des crues, les eaux d'un des plus beaux fleuves de l'Europe et les flots de la mer, nous rencontrons alors, en remontant les bords du Rhône, plusieurs Oiseaux qui nous viennent des côtes d'Afrique, de Syrie, de Grèce ou de Sardaigne, et qui semblent borner leur excursion à la visite de nos contrées méridionales; tels sont le Guêpier (1), le Motteux Stapazino (2), plusieurs espèces de Fauvettes, etc.

Parmi les Oiseaux qui, propres aux montagnes Alpines, descendent quelquefois, quoique très-rarement, vers la partie moyenne de la Provence, on remarque

---

(1) Merops Apiaster. — *Vieillot.*

(2) Œnanthe Stapazina. — *Idem.*

le petit Tetras à queue fourchue (1), le Lagopède (2), le Coracias à bec rouge (3) ; mais nous voyons plus fréquemment la plupart des Oiseaux de proie, tels que l'Aigle commun (4), le Pygargue (5), le Milan (6), et quelques espèces nocturnes. C'est des hauteurs escarpées des départemens des Basses-Alpes et du Var, devenues pour eux un lieu de retraite tranquille, qu'ils fondent avec impétuosité sur les timides animaux qui paissent dans la plaine, et qu'ils emportent dans leur aire ensanglantée. A ces actes de rapine qui ont lieu dans le jour, succèdent dans ces contrées ceux des grands et moyens Ducs, qui durant les nuits les plus froides, lorsque la nature est, pour ainsi dire, dans un état de mort apparent, font au loin retentir l'écho de cris lugubres et de tristes clameurs qui augmen-

(1) Tetrao tetrix. — *Vieillot.*
(2) Lagopus vulgaris. — *Idem.*
(3) Coracia erythroramphos. — *Idem.*
(4) Aquila fulva. — *Idem.*
(5) Haliœtus nisus. — *Idem.*
(6) Milvus regalis. — *Idem.*

tent, dans les lieux déserts qu'ils habitent, l'effroi qu'inspirent les ténèbres. D'autres espèces d'Accipitres, les Buses, les Faucons, les Éperviers, s'approchent de nos habitations, viennent insolemment faire la guerre aux Oiseaux qui peuplent nos bosquets, et enlever même sous nos yeux ceux de nos basses-cours.

Des Fringilles, des Bruants, des Grives, des Alouettes et des Fauvettes sédentaires en Provence, en parcourent les différentes parties dans le courant de l'année, s'arrêtent aux montagnes Alpines pendant l'été, y nichent, et redescendent en hiver dans nos plaines. D'autres vont plus au nord, et reparaissent successivement en automne, qui est l'époque à laquelle s'effectue le passage général de presque tous les Oiseaux que la présence des neiges et le défaut de nourriture dans les contrées septentrionales de l'Europe obligent à se répandre dans les pays méridionaux. C'est alors, aux approches de l'hiver, que précèdent des pluies abondantes, d'épais brouillards, et qu'accompagnent des froids rigoureux, que vien-

nent s'abattre en foule au bord de nos ruisseaux, sur nos étangs, dans nos prairies humides et le long de nos côtes, des légions de Canards, de Vanneaux, de Pluviers et d'autres Échassiers et Palmipèdes dont le nombre augmente en proportion du froid qui se fait sentir.

De la nature des Oiseaux, de leur organisation intérieure et extérieure ; de leurs sens et de leurs facultés ; de leur chant, de leur nourriture ; de leur génération, de leur ponte et de leurs migrations.

L'influence de l'air sur les Oiseaux se remarque sur toutes les parties de leur organisation : voyageant dans un fluide dont la pesanteur spécifique présente une si grande différence avec celle de leur corps, la nature en les créant devait songer à les douer de toutes les facultés nécessaires au rang qu'elle leur assignait dans la classe des êtres. Ils reçoivent l'air dans de vastes poumons pourvus de conduits qui le répandent dans

d'autres parties du corps. Soutenus par des os spongieux, et revêtus de plumes également celluleuses, tout contribue à augmenter la légèreté avec laquelle ils se suspendent dans l'air et le sillonnent avec vélocité. Ainsi qu'une éponge imbibée d'eau, ils en sont pénétrés dans toute leur organisation.

Le sang des Oiseaux est fort chaud, la circulation en est rapide, et leur respiration n'en est que plus active. Leur système sanguin étant par conséquent plus souvent en contact avec l'air, l'oxigénation en est plus considérable que chez les autres animaux. Cette respiration plus fréquemment renouvelée, n'en devient que plus ardente ; elle les échauffe, les anime, et, tout se proportionnant à cette source d'énergie, leur donne le caractère généralement vif et impétueux dont ils nous présentent le tableau, suivant les différentes passions qui les agitent. Ardens en amour, furieux dans leurs combats, sans cesse en mouvement, ils semblent avoir reçu de la nature un plus grand principe de vie et de force que les autres êtres.

Fier de sa liberté, échappant par son vol à la tyrannie

de l'homme, l'oiseau chérit l'indépendance qu'il goûte dans les espaces qu'il franchit, et s'élançant dans les airs, il paraît mépriser les animaux que leur masse ou leur conformation attachent à la terre. Lorsqu'abusant de notre force ou de notre adresse, nous parvenons à les emprisonner, la privation de leur liberté les conduit bientôt à la mort, ou s'ils finissent par s'accoutumer à des liens que nous cherchons à leur rendre supportables, ils ne laissent pas de profiter de toutes les circonstances qui peuvent les aider à les rompre. S'ils font entendre de doux ramages dans leur captivité, c'est moins pour nous charmer que pour se distraire sans doute de leurs ennuis et de l'uniformité de leur existence. Quoique renfermés depuis leur naissance, un instinct puissant les instruit bientôt qu'il est un genre de vie plus analogue à leur conformation que celui qu'ils trouvent dans l'étroite prison où nous les comblons de soins et dont ils nous témoignent même leur reconnaissance; mais si la porte de la volière a été laissée ouverte, il s'en approche, jette un cri de joie, s'élance aussitôt, et l'oiseau, si plein

de tendresse, si caressant un instant auparavant, va jouir de sa liberté et s'enfuit pour toujours.

Le vol est la faculté dont les Oiseaux jouissent éminemment ; c'est à son développement que concourt toute la structure interne et externe de leur corps. Plus les ailes sont puissantes et étendues, plus les muscles pectoraux qui les font mouvoir sont robustes ; plus le vol est élevé et soutenu, moins les jambes de ces mêmes oiseaux sont propres à la marche. C'est ainsi que les Hirondelles, les Martinets, les Mouettes, qui volent si bien, ont des pieds si petits, mais sont pourvus de grandes ailes. Les Gallinacés, qui courent avec rapidité, ont un vol extrêmement lourd. Cependant les Pingouins, les Guillemots, les Grèbes n'ont que de petites ailes qui les soutiennent péniblement dans l'air ; mais leurs muscles pectoraux n'en sont pas moins extrêmement étendus, parce que leurs ailes ne présentant point à l'air une grande surface et leur vol s'exécutant par de rapides battemens, ils ont besoin d'y trouver de fréquens points d'appui pour soutenir et pousser en avant la masse lourde de leur corps.

La conformation des autres parties extérieures de l'Oiseau n'est pas moins merveilleusement appropriée à l'élément qu'il doit habiter et à la faculté qu'il a de s'élever dans l'air. Son corps est d'une forme ovale, comprimé sur les côtés, aplati sur le dos, aigu par-devant et renflé par-derrière. L'épine dorsale, inflexible et ossifiée, offre un point d'appui à l'action violente de l'aile. Un sternum élargi comme un plastron, longitudinalement garni d'une forte carène, donne aux muscles moteurs des ailes de très-fortes attaches. Les clavicules et les os de la fourchette réunis en forme de V, écartent chaque épaule en sens contraire, et résistent avec élasticité aux vigoureux mouvemens qu'exige le vol. Le bassin est très-étendu en longueur, les muscles qui supportent le tronc sur les cuisses y sont fixés.

« Il en existe même une suite, dit M. Cuvier, « *Règne Animal*, allant du bassin aux doigts et re- « passant sur le genou et le talon, de manière que « le simple poids de l'Oiseau fléchit les doigts. C'est « ainsi qu'ils peuvent dormir sur un pied. Les is-

« chions, et surtout les pubis, se prolongent en arrière, « et s'écartent pour laisser la place nécessaire au dé- « veloppement des œufs.

« La digestion des Oiseaux, dit le même Savant, et des observations duquel nous ne saurions trop profiter, « est en proportion avec l'activité de leur vie et « la force de leur respiration. L'estomac est com- « posé de trois parties : le jabot qui est un renfle- « ment de l'œsophage, le ventricule succenturié, « estomac membraneux, garni, dans l'épaisseur de « ses parois, d'une multitude de glandes dont l'hu- « meur imbibe les alimens, enfin le gésier armé de « deux muscles vigoureux qu'unissent deux tendons « rayonnés et tapissé en dedans d'une veloutée car- « tilagineuse. Les alimens s'y broient d'autant plus « aisément, que les Oiseaux ont soin d'avaler de pe- « tites pierres pour augmenter la force de la tritu- « ration.....

« Le cloaque est une poche où aboutissent le rec- « tum, les urétères et les canaux spermatiques, ou, « dans les femelles, l'oviductus ; elle est ouverte au

« dehors par l'anus. Les Oiseaux n'urinent point, « mais leur urine se mêle aux excrémens solides. Les « Autruches ont seules le cloaque assez dilaté pour « que l'urine s'y accumule. »

La tête de presque tous les Oiseaux est petite. Cette conformation les rend plus propres à diviser les molécules de l'air, et à s'y élancer avec plus de rapidité. Elle est portée sur un cou plus ou moins long, suivant la longueur des pieds ou les habitudes de l'espèce à laquelle elle appartient.

Les yeux, d'une forme généralement orbiculaire, sont pourvus de deux membranes dont l'une, désignée sous le nom de Clignotante, y est mise en mouvement par un appareil musculaire; elle paraît destinée à nettoyer la cornée de l'œil, et à diminuer la trop grande action des rayons de la lumière; l'autre en tapisse la partie interne, et c'est elle que les Physiologistes ont reconnu pour être l'épanouissement du nerf optique. Le sens de la vue est exquis chez les Oiseaux : sans cette perfection dont la nature, toujours admirable dans sa prévoyance, a su les douer, com-

ment auraient-ils pu, dans la rapidité de leur vol, discerner les objets dont ils peuvent faire leur proie, ou éviter de se heurter et de se meurtrir contre les corps durs et solides, si leur vue avait été trop faible ou de peu d'étendue ?

Mais le sens du goût ne doit point avoir la même extension chez ces animaux, car leur bouche, qui est entièrement tapissée d'une peau dure et cartilagineuse, ne peut recevoir et transmettre aux nerfs que de faibles sensations. Il doit en être de même de celui du toucher, à cause de la nature cornée du bec, des pieds et des écailles qui recouvrent ces derniers, qu'on peut considérer comme étant d'une insensibilité absolue.

L'organe de l'odorat quoique caché dans la base du bec, et privé de sinus creusés dans l'épaisseur du crâne, est néanmoins fort sensible.

L'oreille est composée de grands canaux semi-circulaires, qui sont logés dans une partie du crâne; ils sont environnés, de toutes parts, de cavités aériennes; ils n'ont qu'un osselet entre le tympan et la fenêtre ovale. Les espèces nocturnes ont une conque ex-

térieure très-élargie, sans saillie, généralement recouverte de plumes.

Le cerveau des Oiseaux surpasse par sa grandeur proportionnelle celui des autres animaux. L'intelligence est assez étendue dans quelques espèces : l'usage que l'homme a su faire de plusieurs d'entre elles en les dressant à la chasse, et la facilité que d'autres ont à apprendre les airs qu'on leur fait entendre, ou à articuler les paroles qu'on leur répète, en sont une preuve incontestable.

Les pieds varient beaucoup : les uns sont palmés, c'est-à-dire, que les doigts sont unis par des membranes qu'on remarque chez tous les Oiseaux nageurs; d'autres ont les tarses très-élevés, les jambes dénuées de plumes. Cette structure convient aux espèces que leurs mœurs portent à chercher leur nourriture au bord des eaux. Il en est qui habitués à parcourir nos forêts, et à se tenir sans cesse perchés sur les branches des arbres, ont les pieds terminés par des ongles crochus qui les aident à se cramponner.

Tous les Oiseaux ne sont pas doués de la faculté

de chanter, bien des espèces en sont tout-à-fait privées, et ne font entendre, même dans leur concert d'amour, que des sons discordans et une voix aigre, rauque ou monotone. Mais c'est au lever de l'aurore, au moment où les rayons vivifians du soleil apparaissent sur notre horizon, que tous ces hôtes légers des forêts s'empressent de le saluer par un ramage éclatant ou par un doux gazouillement. Cependant tous les Oiseaux chanteurs ne font point retentir l'air de leurs accens au même instant. Quelques-uns chantent à midi, d'autres au soleil couchant et prolongent même leur chant durant les premières heures d'une belle nuit et d'un temps serein. Néanmoins, si les horreurs de l'obscurité dérobent à nos yeux les beautés de la nature, cet aspect funèbre a encore ses charmes pour les lugubres Oiseaux nocturnes. C'est alors que placés sur la sommité d'une antique tourelle, attristant les échos de leurs râlemens sinistres, les Ducs et les Chouettes exhalent des accens plaintifs causés par l'amour qui les anime, la faim qui les presse, ou les diverses passions qu'ils éprouvent.

Le chant dans les Oiseaux, par lequel il faut entendre leur ramage, ne doit pas être confondu avec leurs différens cris d'appel; il ne peut être considéré que comme l'expression de l'amour, car après le temps de la ponte, ils se taisent dans les bocages, et le Rossignol, qui déployait tous les charmes de sa voix mélodieuse lorsqu'il souhaitait une compagne ou se tenait auprès d'elle, n'a plus alors qu'un cri inarticulé, qu'un sifflement désagréable.

La nourriture des Oiseaux se compose pour les uns de substances animales, pour les autres de végétaux; il en est qui se nourrissent indistinctement de chair et de plantes : c'est de la forme du bec surtout que dépend le régime qu'ils sont obligés de tenir.

Les Oiseaux de proie sont tous *Carnivores* : le Vautour, cruel et lâche, qui n'ose attaquer de front les animaux capables de lui résister, se jette sur les infirmes, accable et triomphe des plus faibles, ou se rabat sur des cadavres à demi pourris; c'est du sang qui découle des lambeaux d'une chair encore palpitante que les Aigles, les Pygargues, les Milans, les

Faucons, les Éperviers, les Buses et les Autours s'enivrent en jetant des cris d'une affreuse joie. Les Oiseaux de nuit, les Ducs et les Chouettes frappent leur victime dans l'ombre, et, volant sans bruit, viennent l'assassiner en traîtres.

Parmi les *Reptilivores*, nous avons la Grue, la Cigogne, l'Ibis, les Hérons, tous empressés de purger nos marais et nos vallées humides des reptiles impurs qui s'y trouvent.

Les *Vermivores* comprennent presque tous les genres qui appartiennent à l'ordre des Échassiers. Parmi ceux d'Europe sont : le Pluvier, l'Échasse, l'Œdicnème, le Sanderling, le Vanneau, le Tourne-pierre, le Râle, le Porphyrion, la Foulque, le Phalarope, la Bécasse, la Bécassine, le Chevalier, la Barge, le Courlis, la Glaréole, le Tringa, etc. C'est en hiver qu'ils viennent chercher sur la vase et les glèbes de nos étangs, de nos ruisseaux, les insectes qui y pullulent; furetant sans cesse autour des racines des plantes aquatiques, les pieds dans la fange, ils y enfoncent leur long bec jusqu'à sa base, et vont ainsi enlever du fond

de son humide retraite, le ver dont ils font leur pâture.

La famille des *Insectivores* est sans contredit la plus nombreuse ; on y remarque l'Étourneau, la Mésange, le Torcol, la Sitelle, le Pic, le Coucou, le Guêpier, le Rossignol, le Troglodyte, le Roitelet, l'Engoulevent, les Martinets, Hirondelles, Fauvettes, Moucherolles, Pie-grièches, etc. Quoique se nourrissant de chair, le caractère des Insectivores n'est point impitoyable comme celui des Oiseaux que nous rangeons parmi les Carnivores. La nourriture facile et abondante qu'ils rencontrent en visitant nos bocages et nos vergers, en courant dans les sillons de nos champs, en promenant au milieu de nos prairies, en grimpant autour de la tige des arbres de nos forêts, adoucit leurs mœurs : délicats et aimables, ils voltigent sans cesse de branche en branche ; musiciens charmans, d'une loquacité continuelle, ils s'appellent, se répondent et se réclament, afin de se communiquer leurs plaisirs ou leurs peines et de partager leurs jouissances.

Comme *Piscivores*, on doit distinguer l'Huitrier, la Spatule, le Phœnicoptère, l'Avocette, le Pélican,

le Fou, l'Alque, le Pétrel, le Macareux, les Grèbes, les Plongeons, les Sternes, les Guillemots, les Harles, les Mouettes, qui sont tous palmipèdes ; cependant, parmi les genres qui ne sont point pourvus de la membrane qui unit totalement les doigts de leurs pieds, on peut encore considérer comme joignant habituellement des poissons à leur nourriture, l'Orfraie, le Balbuzard, le Martin-pêcheur, l'Aguassière. Les Piscivores sont généralement voraces; quelques-uns, tels que des Pétrels, des Pingouins, des Mouettes, sont d'une rapacité tellement insatiable, qu'après s'être gorgés de toute sorte de poissons et de coquillages, ils les revomissent pour dévorer de nouvelles proies. Harpies affamées, Oiseaux immondes, leur horde dégoûtante se jette en troupe sur tout ce qu'elle rencontre ; on les voit, ardens au milieu des tempêtes, pénétrer d'un regard avide le sein des mers, frapper les cieux de longues clameurs de joie qui se mêlent au fracas des vagues en fureur et aux éclats redoublés de la foudre, tandis que le matelot, pâle et tremblant d'effroi, adresse ses derniers vœux à l'Éternel.

D'autres familles sont *Frugivores* ; mais, d'après les savantes recherches de M. Vieillot et de M. Virey, qui nous servent de guides en ce moment, il paraîtrait que parmi les Oiseaux qui doivent être considérés comme se nourrissant essentiellement de fruits, il ne nous serait permis d'en désigner aucun d'Europe : ainsi, les Perroquets, les Kakatoës, les Aras, les Toucans, les Cassicans, les Touracos, etc., appartiennent à l'ancien continent ou au nouveau monde.

Les *Mellisuges* ont l'habitude de pomper le suc mielleux des fleurs, les Colibris, les Souï-mangas, les Guit-guits, sont ces bijoux ailés de la nature qui naissent et vivent sans s'écarter de ces parties de la zone torride où le soleil verse sur le plumage des Oiseaux, avec des flots de lumière, la couleur éclatante des gemmes les plus brillantes. C'est à la forme de leur langue composée de deux filets, et à sa faculté protractile, qu'est due la facilité avec laquelle ils peuvent sucer le nectar contenu dans le calice des fleurs.

Mais les *Baccivores* ou Mangeurs de Baies ren-

ferment plusieurs espèces que nous rencontrons dans nos climats. C'est à l'ombre épaisse des forêts, qu'il fait retentir de ses cris, que le Loriot recherche les baies sauvages dont il est avide ; le Merle solitaire sait aussi en trouver non loin de son rocher, et la Grive doit le parfum de sa chair délicate et succulente à celles du genévrier dont elle s'est nourrie.

Comme *Écorceurs de graines*, il faut distinguer le Bec-croisé, le Bouvreuil, le Moineau, le Pinson l'Ortolan et le Bruant.

Parmi les *Triturateurs granivores*, viennent se ranger le Paon, le Dindon, le Coq, le Faisan, les Perdrix, le Ganga, la Caille et les Pigeons.

L'Outarde est le seul oiseau d'Europe qu'on puisse considérer comme *Herbivore* et *Frugivore* ; les autres, tous exotiques, sont l'Autruche, le Nhandou, le Casoar, l'Agami.

Enfin, les *Omnivores*, qui font indistinctement leur nourriture de tout ce qui se trouve à leur portée, sont : le Rollier, le Choquart, le Casse-noix, le Geai, les Pies, les Corbeaux, les Corneilles, etc.

Quoiqu'il ait été observé qu'une espèce pouvait avoir un goût déterminé pour un genre d'aliment, il ne faut pas en conclure que le choix en est exclusif, et que des Oiseaux granivores ne puissent être carnivores, et réciproquement.

Le système de respiration qui contribue tant à augmenter l'activité vitale qu'on remarque chez les Oiseaux, s'étend considérablement sur les facultés génératives, et ajoute à l'impétuosité de leurs désirs amoureux. L'accouplement ne se fait que d'une seule manière : la femelle reçoit le mâle sur son dos en relevant la queue. La copulation est très-prompte et a lieu par la seule juxta-position des anus. Cependant les Canards et quelques espèces de palmipèdes ont une verge creusée en sillon, le long de laquelle s'écoule la liqueur prolifique qui va féconder les œufs, et il y a chez eux une véritable intromission. Les testicules sont situées au-dessus des reins et près du poumon; ils acquièrent un plus grand volume à l'époque du printemps, qui est pour les Oiseaux celle des amours. Il n'y a qu'un ovaire et un oviductus.

Le plumage éprouve des changemens remarquables à l'époque de la ponte, la vivacité des couleurs augmente, et chez quelques espèces, de nouvelles plumes, qui disparaissent bientôt, viennent parer les mâles durant leurs jours de noces.

Il est des Oiseaux polygames, tels sont les Canards, les Oies, les Vanneaux, les Gallinacés, etc. Sans cesse disposés à se livrer à de nouvelles amours. tyrans emportés et jaloux, ils emploient la force envers leurs femelles, et veulent seuls jouir de leurs faveurs. Voyez ce Coq ardent redressant sa crête que colore le plus beau rouge, et hérissant ses plumes à l'aspect d'un adversaire qu'il regarde fièrement : il le défie sur l'arène ; le combat s'engage, des coups redoublés font couler le sang et voler au loin des plumes arrachées ; enfin, l'un d'eux succombe ou abandonne le champ de bataille. Alors, insolent dans sa victoire, c'est d'une voix éclatante que le vainqueur chante la défaite de son rival, et qu'il retourne dans son sérail y satisfaire ses désirs renaissans, et châtier ses épouses rebelles ou infidèles à ses lois.

Mais les Oiseaux monogames ayant chacun à peu près une femelle qui leur suffit, ont de plus douces mœurs et se battent rarement ; plus tendres dans leurs amours, ils s'attachent à leur compagne, qui les paie de retour. L'union intime qu'ils contractent, et que ne trouble aucune jalousie, aucune infidélité, les réunit souvent en famille : les plaisirs sont mis en commun, également partagés, et l'amour allège tous les maux. Nous trouvons cet exemple parmi les Tourterelles, les Pigeons, les Pics, et presque tous nos Oiseaux chanteurs. Chez ces monogames, l'accomplissement des désirs du mâle est ordinairement précédé de tendres caresses, de vives agaceries, quelquefois même d'un peu de coquetterie ou de pudeur de la part de la femelle, et ce n'est qu'après quelques débats, ainsi pleins de volupté, qu'elle s'abandonne à celui dont elle a augmenté l'ardeur. Les espèces polygames ne semblent au contraire connaître de l'amour que les sensations physiques.

L'Oiseau que son caractère, sa conformation, ses habitudes, sa pétulance, mettent sans cesse en mou-

vement, ne pouvait, ainsi que le mammifère, porter ses petits dans son sein : sage et prévoyante dans ses œuvres, la nature les a rendus ovipares, et afin qu'ils pussent facilement se débarrasser des gros œufs dont la coque ne cède point comme ceux des reptiles, elle a eu soin de fort prolonger en arrière leurs os ischions et leurs pubis. C'est dans cette large cavité du bassin que l'œuf se détache de la membrane commune qui les soutient. Revêtu de la pellicule qui le couvrait dès l'origine et qui s'est étendue lors de son accroissement, il passe dans un canal formé par un tissu très-délié, plissé, et susceptible de distension, auquel on a donné le nom d'*Oviductus* : c'est dans le trajet tortueux que le jaune fait pour se rendre à l'extrémité inférieure de ce canal, qui se termine vers l'anus, que le blanc s'amasse autour par exudation des parties qu'il traverse et qui sont sans cesse abreuvées de cette humeur collante. Arrivé dans la partie inférieure ou uterus, l'œuf achève de se former et se couvre de l'enveloppe que nous lui connaissons.

C'est sur l'ovaire, c'est-à-dire sur les œufs réunis

en grappe que s'effectue la fécondation lors de l'accouplement, puisqu'une seule approche d'un Coq rend féconds ceux qu'une Poule pond pendant plusieurs semaines.

Dès que le développement de l'œuf dans le sein de l'Oiseau lui fait comprendre qu'il va payer à la nature le tribut de reproduction vers lequel paraissent tendre toutes ses vues, le père et la mère se pressent de travailler à la construction du nid, qui doit protéger les gages de leur union durant les premiers jours de leur enfance délicate. Tous les matériaux les plus convenables sont aussitôt mis à profit, suivant l'instinct, les mœurs et l'industrie particulière de l'espèce qui les utilise. Les Palmipèdes placent leur nid à terre, entre des joncs, à la proximité des eaux ; des Oiseaux de rivage choisissent aussi des lieux marécageux, et le cachent entre des herbes touffues; les Gallinacés s'établissent dans les sillons et sur les collines, en se contentant de quelques amas de paille ou de feuilles sèches pour y déposer leurs œufs. Cependant quelques Oiseaux d'eau préparent une espèce de terrier, qu'ils creusent

comme les lapins, tels sont les Pingouins; d'autres le suspendent entre des roseaux à la surface de l'onde, ainsi que les Grèbes. Les Goëlands, les Mouettes, les Cormorans le construisent dans des fentes de rochers, ou sur des tertres voisins de la mer. Le Flammant bâtit le sien en terre glaise au milieu des marais, la Cigogne le fixe sur le toit des maisons, et les Hérons sur les grands arbres des forêts.

Mais ce sont surtout les espèces monogames qui construisent les nids les plus parfaits et les plus artistement disposés. Nos Pinsons, nos Chardonnerets, nos Linotes les composent d'un fort tissu au dehors, et y ajoutent au dedans des plumes, du coton, pour les rendre chauds et moelleux; leur forme est ordinairement hémisphérique. Ils les fixent avec beaucoup d'art entre les branches des arbres. Le Bouvreuil a soin surtout de n'y pratiquer d'ouverture que du côté le moins exposé au vent. La Huppe, les Pics, les Roitelets, les Mésanges placent le leur dans les creux d'arbres; le Loriot suspend le sien aux bifurcations des branches, et le recouvre comme un havre-sac;

l'Hirondelle est surtout admirable dans la construction de celui qu'elle colle dans les angles des fenêtres, des cheminées ou sous l'avancement de nos toits, en agglutinant soigneusement de petits brins de paille et de crin à la terre avec laquelle elle le bâtit. La Penduline a l'art de tisser le duvet des chatons, du saule, du peuplier, de la fleur du chardon, et d'en fabriquer une espèce de drap dont elle fortifie la trame par des filamens de plantes. Elle lui donne la forme d'une poire creuse dont l'entrée est sur le côté. D'autres Oiseaux, plusieurs gros becs mettent en œuvre une infinité d'ingénieuses ressources, afin de loger en sûreté leur progéniture, et l'on admire surtout parmi les espèces exotiques, celles employées par les Guit-guits, les Caciques, les Baltimores, les Baglafechts, le Toucnam-courvi, le Nélicourvi, les Carouges, etc.

A peine la construction du nid est-elle achevée, que les Oiseaux s'occupent de la ponte. Ils la recommencent plusieurs fois, si on enlève les œufs à mesure qu'ils les déposent. Le nombre varie suivant

les espèces; en général, il est plus considérable chez les polygames que chez les monogames.

L'attachement, la patience, la persévérance que l'Oiseau montre à couver ses œufs est bien digne d'admiration; cette pauvre mère, accroupie sur eux, y faisant passer et y entretenant la chaleur vivifiante dont elle est animée, tout entière à cet instinct, passant ainsi dans le silence des heures, des jours et des semaines sans se rebuter, oublie même de prendre ses repas, et ce n'est qu'à regret qu'elle les quitte un instant pour satisfaire à ce besoin. Quelques espèces, la Cane, par exemple, s'arrachent des plumes du ventre pour couvrir leurs œufs, lorsqu'elles s'en lèvent un moment; le mâle du Pigeon vient couver à son tour, ou bien apporte de la nourriture à sa femelle, l'égaie en roucoulant, ou la soulage par de tendres caresses.

Les soins que le mâle apporte durant l'incubation sont également continués lorsque les petits sont éclos. Il partage avec la femelle ceux de l'éducation.

Aussitôt que l'enveloppe de l'œuf qui l'emprisonnait

a été brisée par le jeune Oiseau qui en sort, de nouveaux sentimens viennent accroître la sollicitude infatigable et les soins assidus du père et de la mère. Avec quel empressement on les voit aller et revenir à chaque instant, dégorger dans le bec de leurs petits une nourriture qui, ainsi à demi digérée, ne fatigue pas autant leurs jeunes estomacs. Le courage, la force, la tendresse, toutes les situations les plus vives de l'ame sont augmentées dans leur cœur pour la conservation de leur nichée. Aucun péril ne peut les arrêter lorsqu'il s'agit de soustraire aux recherches d'un ravisseur impitoyable, cette chère famille, objet de tant d'affections : l'Hirondelle se précipite au milieu de l'édifice embrasé qu'entourent des tourbillons de flamme, elle en brave la vélocité, et cherche à sauver ses petits s'il en est encore temps. La Poule ne craint point d'affronter la mort, et se bat avec courage pour défendre ses poussins. La Perdrix usant de ruse, une aile pendante, vient s'offrir au chasseur cruel pour le détourner du lieu où repose sa couvée, et c'est après l'avoir suffisamment éloigné, qu'elle le quitte

tout-à-coup, et court rejoindre ses enfans alarmés d'une si longue absence. L'Aigle féroce, le Vautour sans pitié, sont non moins attachés à leurs petits que la plus douce des Fauvettes et la plus tendre des Tourterelles. Ce triste Hibou, dans le fond de son trou, soigne avec la même affection ses jeunes fils et leur prodigue la même bienveillance. Mais malheur au naturaliste intrépide, au chasseur avide qui oseraient venir disputer à l'Aigle courageux, au Vautour lâche et poltron ailleurs, des enfans objets de tant d'amour; il courrait le risque de payer de sa mort cette imprudence : acharnés à le frapper de leurs ailes vigoureuses, de leur bec robuste et de leurs ongles acérés, indomptables et furieux, leur colère égale à leur douleur les rendrait implacables. Mais assis sous la ramée des forêts, à l'ombre des bocages, le Rossignol exhale sa plainte et ses soupirs; il veille sur sa famille, et charme ainsi par de douces romances les peines maternelles : peut-être, nous dit M. VIEILLOT, raconte-t-il à son épouse et à ses enfans l'histoire de ses pères, de leurs voyages, et

leurs aventures ; peut-être l'Hirondelle qui gazouille avec ses petits, leur enseigne-t-elle leurs migrations futures, leur décrit-elle le passage des mers, les lieux de repos, les pays qu'ils doivent parcourir un jour, les dangers qu'il leur faudra éviter, les plaisirs qu'ils rencontreront. Si les Oiseaux ne parlent et ne raisonnent pas à notre manière, qui sait tout ce qu'ils peuvent connaître et tout ce qu'ils se disent dans ces entretiens ou ces gazouillemens, ces discours, ces chants, et parmi ces bruyantes assemblées qu'ils tiennent sous le feuillage des bois ? Qui peut deviner tout ce qui se passe dans ces asiles : les intrigues d'amour, les adultères secrets, la police, les lois de cette république aérienne, de ces peuples nomades qui vivent dans les vastes champs de l'atmosphère ?

L'instinct qui doit déterminer le genre de vie d'une espèce d'Oiseau ne tarde pas à se manifester. L'Aiglon a déjà des traits du caractère altier et sanguinaire qui doit lui donner l'empire des airs, l'humble Poussin sait déjà gratter la terre et y becqueter le grain et l'insecte qu'il met à découvert ; la jeune Hirondelle

s'essaie de ses jeunes ailes, et s'exerce d'avance non loin de son nid, pour les longs voyages qu'elle doit entreprendre. Le Cygne aime à se baigner dans le cristal d'un ruisseau, frapper l'onde de ses pieds et apprendre à se dessiner avec grace; de jeunes Canards, à peine éclos, courent se plonger dans l'eau, frétillant de plaisir, tandis que la Poule, à qui l'incubation en fut confiée, s'agite, les appelle en vain, et se désespère du péril imminent où elle les croit engagés.

La demeure des Oiseaux n'est point circonscrite dans d'étroites limites comme celle des quadrupèdes, parce que la puissance de leurs ailes leur permet de franchir de grands espaces et de se transporter facilement d'une contrée à une autre. C'est à l'époque des équinoxes que les Oiseaux entreprennent leurs grands voyages, et leur migration générale a lieu en Provence du 15 avril au 30 mai, et du 1er septembre au 30 novembre.

A peine les brûlantes chaleurs de l'été ont-elles été apaisées par quelques pluies bienfaisantes et des

vents rafraîchissans, que la famille des Oiseaux insectivores, qu'une agréable température retenait sur nos montagnes, commence à paraître dans nos vallées. Mais bientôt l'hiver descendant à grands pas de ces régions élevées, y détruit les insectes dont se nourrissaient les Fauvettes, les Hirondelles, les Ortolans, les Gobe-mouches, les Martinets, etc., et le défaut de subsistance force ceux-ci à accourir en foule vers nos contrées méridionales. Les Mammifères dormeurs s'assoupissent dans leur terrier; le Reptile s'engourdit dans son souterrain; l'herbe se flétrit; les fleurs disparaissent, et la nature, attristée par les frimas, ordonne le départ. L'Hirondelle rassemble sa famille sur les toits d'un édifice, prend jour et heure, et tous partent en même temps. Alors, montant sur l'aile des vents, exécutant des évolutions aériennes, tantôt à la file, tantôt disposées en triangle, nous voyons des phalanges de Grues, par un instinct admirable, se diriger sans boussole, et suivre une route qu'on croirait leur être tracée dans le vague des airs.

Les Cailles, les Linotes, les Pinsons, les Char-

donnerets, les Litornes, les Draines, les Ramiers s'avancent à mesure que l'hiver les poursuit; quelques-uns vont seuls, ou voyagent en petite troupe, mendiant, pour ainsi dire, leur nourriture sur leur passage; d'autres, les Ramiers, par exemple, s'élancent en grande masse dans les plaines de l'air, et se reposent à peine durant le trajet qu'ils font; plusieurs espèces de Bruants, plus tardives, semblent n'abandonner qu'à regret les lieux de leur naissance. Cependant l'hiver étend de plus en plus son empire; la bise, sifflant à travers les branches de la forêt effeuillée, a tour-à-tour chassé ces aimables hôtes qui animaient nos campagnes par leur présence et leurs chants. Le poisson, emprisonné sous des plafonds de glace, ne bondit plus à la surface de l'eau. Le coquillage est enfoui sous la vase, la prairie a perdu ses papillons et ses fleurs. Le noir Corbeau et quelques Oiseaux de proie, qui seuls se complaisent au milieu de ce deuil de la nature, exhalent par instant de tristes croassemens; alors, par un temps sombre et grisâtre, on voit passer dans les brouillards de l'atmosphère, des détachemens de

Bécasses, des Foulques, des Vanneaux, des Pluviers, des Oies, des Canards, et toutes ces espèces d'Oiseaux aquatiques qui, abandonnant les régions glacées des pôles, viennent s'abattre dans nos prairies inondées, dans nos marais remplis de joncs, où la température supportable de la partie méridionale de la Provence leur permet de trouver une nourriture encore abondante. Mais aux approches du printemps, ces campagnes sans verdure, que les frimas désolaient, reprennent bientôt leur nouvelle parure : les Guêpiers, les Loriots, les Coucous, les Mauvis reparaissent et se répandent dans nos champs et dans nos forêts. Les Oiseaux palmipèdes et tous ceux de rivage retournent dans leur humide et froide patrie, d'où les glaces les avaient chassés. Nos Oiseaux insectivores et granivores reviennent avec la belle saison, qui les rappelle dans leur pays natal : la faim les a fait fuir, l'amour les ramène. L'Hirondelle reconnaît le nid qu'elle plaça sous nos fenêtres ; la Cigogne retourne sur celui de l'antique tour où elle éleva sa famille ; le Loriot retrouve le sien dans la forêt, le Rouge-

gorge revoit avec plaisir le tronc mousseux de son vieux chêne, et le Traquet son buisson. Ainsi cette terre hospitalière est saluée par des chants d'allégresse et d'amour ; des bocages frais, des bois épais, des montagnes élevées, des marais nombreux, des landes arides, des rivages baignés par les flots de la mer, redeviennent le théâtre de nouvelles amours, jusqu'à ce que l'hiver, entouré de brumes épaisses et de froids rigoureux, vienne de nouveau y faire peser son sceptre de glace.

EXPLICATION

De quelques termes d'Ornithologie dont on se sert pour désigner diverses parties extérieures du corps des Oiseaux.

LA TÊTE.

Le *Bonnet.* Ce mot sert à désigner toute la superficie de la tête, depuis la base du bec jusqu'à la nuque.

L'*Occiput* comprend la partie postérieure du crâne, depuis le sommet jusqu'à la nuque.

Le *Sommet.* On nomme ainsi la partie supérieure du crâne entre les oreilles.

Le *Sinciput.* C'est la partie antérieure du crâne, depuis la base du bec jusqu'au milieu du vertex.

Le *Front.* C'est la région du sinciput, depuis le bec jusqu'au vertex. Il est ou *emplumé*, ou *chauve*, ou *caronculé*, ou *cornu.*

Les *Anthies* sont les deux cornes du front emplumé qui s'avancent vers les narines. Chaque anthie est située sur chaque côté entre l'angle frontal, à la base de la mandibule supérieure qui touche à la bouche.

Le *Mastax.* On donne quelquefois ce nom à la partie latérale du sinciput contiguë à la base de la mandibule supérieure, distincte par des plumes ou des couleurs.

Les *Vibrisses* sont des espèces de poils roides situés autour de la base du bec.

Le *Capistrum.* C'est le bord de la tête entourant la base du bec.

Les *Joues*. Ce sont les côtés de la tête entre la base du bec, le front et l'œil.

Les *Tempes*. Région latérale entre l'œil, le vertex et l'oreille.

Les *Oreilles*. Ce sont des ouvertures situées vers la partie postérieure de la tête, sans oreillons, quelquefois couvertes d'une valve cutanée (chez les Chouettes), ordinairement garnies de petites plumes.

La *Région Parotique*. C'est ainsi qu'on désigne le tour de l'oreille.

Les *Yeux* sont placés latéralement chez tous les Oiseaux ; ils sont dirigés en face chez les Chouettes.

L'*Iris* est la partie colorée qui entoure la pupille.

La *Pupille* est le siége de l'organe de la vue : elle est ronde, placée au milieu de l'œil.

La *Région Ophtalmique* est le cercle qui entoure l'œil.

L'*Orbite* est le cercle intérieur de la partie de la région ophtalmique, la plus proche de l'œil.

Le *Sourcil*. On donne ce nom au trait longitudinal qui est au-dessus de chaque œil.

Le *Lorum* est une ligne emplumée, poileuse ou nue, qui s'étend de la base du bec jusqu'à l'œil.

La *Face* réunit les régions ophtalmiques, les joues, les tempes; quelquefois on y comprend le front, le vertex et le menton.

Le *Menton*. C'est ainsi qu'on nomme la région située entre les branches de la mandibule inférieure et la gorge.

Le *Bec* est la partie la plus avancée de la tête; il renferme la langue, et se compose de deux mandibules ou mâchoires, savoir, la supérieure et l'inférieure.

La *Cire* est une peau membraneuse, colorée chez la plupart des Oiseaux ; elle couvre plus ou moins la base de la mandibule supérieure.

Le *Palais*. C'est la face inférieure de la mandibule supérieure, formant en haut le côté creux de la bouche.

Les *Narines* ont leur ouverture placée sur le bec, tantôt à sa base, dans le milieu, à la cime, sur les côtés ou vers le bout.

La *Langue* varie en forme et en longueur.

La *Huppe* se compose de plumes allongées du bonnet.

La *Moustache*. C'est une réunion de plumes ou de poils roides qui partent des mâchoires ; elles sont ordinairement simples ou en forme de soie.

La *Barbe* consiste en une touffe de plumes simples, posée sur le menton.

Les *Caroncules*. Ornemens charnus, glabres, mous, de la tête, du front, du vertex, de la nuque, du cou, des sourcils, de la gorge, du menton ; elles sont lâches, pendantes, spongieuses, divisées, etc.

Les *Fanons*. On appelle ainsi deux caroncules situées sur les côtés ou à la base de la mandibule inférieure.

LE COU.

La *Nuque* est la partie supérieure annexée à la tête.

Le *Chignon* comprend l'espace entre la nuque et le haut du dos.

La *Gorge* est la partie du dessous attachée à la tête ; on appelle quelquefois *Jugulum* (devant du cou) celle qui sépare la gorge de la poitrine.

Le *Jabot* est placé entre le jugulum et la poïtrine ; il est saillant, nu, laineux, nul ou presque nul.

Le *Sac*. On désigne ainsi une bourse extensible pendante sous la gorge.

LE TRONC.

Le *Dos* est le dessus du tronc entre le cou et le croupion.

Les *Épaules* sont la partie antérieure appuyée sur l'aile, entre les os du bras et l'extrémité du coude.

La *Poitrine* recouvre le sternum.

Les *Aisselles* sont les côtés de la poitrine sous la base des ailes.

Les *Flancs* comprennent les côtés postérieurs de la poitrine et du ventre.

L'*Abdomen* est la partie molle située entre la pointe du sternum et l'anus.

Le *Crissum* est l'extrémité de la partie supérieure du corps, depuis les cuisses jusqu'à la queue.

Le *Croupion*. Il est en forme de cœur, formé de deux glandes opposées l'une à l'autre, renflé, percé en-dessus d'un pore rempli d'une matière huileuse ; il est entouré par les pennes caudales.

LES AILES

Se composent de *Tectrices*, de *Rémiges*, d'une *Aile Bâtarde* et de *Scapulaires*.

Les *Tectrices*, vulgairement Couvertures des ailes, sont distinguées par les épithètes de *petites*, *moyennes*, *grandes*, supérieures et inférieures : les petites couvertures supérieures garnissent le haut de l'aile ; les moyennes tiennent le milieu entre celles-ci et les grandes, qui sont immédiatement sur les rémiges : les couvertures inférieures occupent le dessous de l'aile.

Les *Rémiges* sont des pennes ou plumes allongées fortes et roides. On les divise en *primaires*, *secondaires* et *tertiaires ;* les primaires sont les

externes, souvent au nombre de 10; les secondaires tiennent le milieu au nombre de 10 à 18, et les tertiaires sont les internes au nombre de 3 à 5. On range quelquefois ces dernières parmi les secondaires. On appelle *penne bâtarde* une petite plume roide qui se trouve immédiatement au-dessous de la première rémige à l'extrémité du long doigt.

L'*Aile Bâtarde* se compose de 4 ou 5 petites pennes roides situées à la base extérieure des rémiges primaires.

Les *Scapulaires* sont des plumes attachées au bras, au-dessus de la base de l'aile, et qui se cachent entre le corps et l'aile en repos. On donne quelquefois le nom d'*interscapulaires* à la région antérieure du dos entre les ailes.

Le *Miroir* est une marque colorée, brillante, placée sur l'aile, à la superficie des tectrices supérieures, rarement de la teinte des rémiges: très-visible quand l'aile est pliée, ainsi qu'on la voit sur les ailes des Canards.

LA QUEUE.

Elle est composée de *Tectrices* et de *Rectrices*, dont le nombre varie; elle part du croupion, et se présente sous diverses formes et longueurs.

Les *Tectrices*. On les nomme supérieures et inférieures; elles couvrent en-dessus et en-dessous l'origine des rectrices.

Les *Rectrices* sont des pennes plus ou moins fortes, quelquefois au nombre de 8. 10, 14, 18, rarement plus; elles varient en longueur: elles servent à diriger l'Oiseau dans son vol.

LES PIEDS.

La *Cuisse* est l'article de la base du pied; elle est charnue, emplumée, posée à l'équilibre du corps ou à l'arrière, et cachée dans l'abdomen.

La *Jambe* est le deuxième article du pied, lequel soutient la cuisse,

et se termine au talon ; elle est ou entièrement charnue, ou seulement vers sa base, totalement couverte de plumes, ou en partie nue.

Le *Talon.* On nomme ainsi la jointure de la jambe et du tarse ; il est ou nu, ou à demi ou entièrement emplumé.

Le *Tarse ;* troisième article du pied, immédiatement après la jambe, et terminé par des doigts.

Le *Podium* est l'extrémité du tarse à laquelle les doigts sont attachés.

Le *Podarthrum* est la jointure du podium avec le tarse.

Les *Écailles* forment l'enveloppe du tarse : elles ont diverses formes.

Le *Bracelet.* On désigne ainsi un anneau de couleur (quelquefois double ou triple) situé proche et au-dessus du talon.

Les *Doigts.* Leur nombre est de 2, 3 ou 4. On appelle *versatile* le doigt externe lorsqu'il peut se porter tantôt en avant, tantôt en arrière. Ils sont réunis par une membrane, ou séparés entre eux.

Les *Phalanges* sont de petits osselets qui composent l'articulation des doigts.

Les *Ongles* sont, relativement à leur forme, droits, crochus, plats, comprimés latéralement, convexes, tubulés, aigus, obtus, bordés, pectinés (1).

---

(1) Si l'on désire connaître l'explication plus détaillée d'un plus grand nombre de termes, on les trouvera dans le *Prodromus* d'Illiger, et dans l'*Encyclopédie Méthodique.*

EXPLICATION

De la Planche représentant le Squelette d'un bec croisé.

On divise le squelette des Oiseaux en trois parties, savoir : la *Tête*, le *Tronc* et les *Membres*.

Les principaux Os de la TÊTE, sont :

1. Les *Mandibules*, savoir : l'inférieure et la supérieure, qui composent le bec.

2. L'*Os Hyoïde*, situé entre les deux branches de la mandibule inférieure, est destiné à soutenir la base de la langue.

3. Le *Frontal*, qui correspond au front de tous les animaux.

4. Les *Temporaux*, au nombre de deux de chaque côté de la tête.

5. Les *Pariétaux*, qui occupent les parties latérales de la tête.

6. L'*Occipital*, qui forme l'encaissement du derrière de la tête; il est arrondi et ouvert à sa base.

7. L'*Arcade Zygomatique*.

Parmi ceux du TRONC, il faut remarquer :

8. Les *Vertèbres Cervicales*, qui forment le cou.

9. Les *Vertèbres Dorsales*, qui sont ordinairement au nombre de sept : les côtes y sont attachées.

10. Les *Vertèbres Lombaires*, qui sont peu distinctes chez les Oiseaux.

11. L'*Os Sacrum*, dont les limites sont peu marquées.

12. Les *Côtes* varient en nombre ; elles diffèrent aussi par leur forme de celles de l'homme et des mammifères.

13. Le *Sternum*, dont la forme est en carène ; il est fort grand, mince et évasé.

14. Les *Clavicules*, qui sont épaisses et droites ; elles sont séparées par un os en forme de V, qu'on nomme la fourchette.

15. La *Fourchette*. Elle est placée entre la sommité latérale du sternum, l'extrémité de la colonne cervicale et l'origine de la colonne dorsale. Cet os présente des variétés nombreuses, suivant les différentes familles d'Oiseaux. Il sert à écarter les épaules.

16. Les *Os des Iles*. Ils sont grêles, et ont peu d'étendue.

17. Le *Bassin* est formé, comme dans l'homme, de la réunion de plusieurs os ; mais il est allongé et entièrement ouvert par-devant.

18. Le *Coccix*. Il se compose tantôt de six, tantôt de sept ou de huit osselets.

LES MEMBRES comprennent les Ailes et les Pieds.

19. L'*Omoplate* fait partie de l'aile ; elle est ordinairement grêle et allongée.

20. C'est à *l'Humérus* que sont fixées les plumes scapulaires.

21. Le *Cubital* est recouvert par les pennes secondaires.

22. Le *Radial* l'est par les couvertures inférieures.

23. Le *Carpe* correspond au-dessus de la main : les pennes primaires y ont leur attache.

24. Le *Métacarpe* porte encore quelques pennes bâtardes, ainsi que

25. Le *Pouce*.

Le premier os des pieds se nomme

26. *Fémur*. Il s'emboîte dans l'os ischion ou os des îles.

27. Le *Tibia* représente l'os de la jambe.

28. Le *Péroné* s'unit intimément au tibia ; il est davantage distinct dans les mammifères.

29. Le *Tarse*, très-allongé, est souvent improprement appelé jambe.

30. Les *Métatarses* sont représentés chez les Oiseaux par un seul os sillonné, suivi d'osselets oblongs qui forment les phalanges. Celles-ci sont terminées par un petit os que l'ongle recouvre.

ORNITHOLOGIE
PROVENÇALE.

Ordre Premier.

ACCIPITRES, *ACCIPITRES.*

Linnée, Vieillot, Cuvier; *Rapaces*, Themminck.

Caractères. — *Bec* robuste, couvert à sa base d'une cire, crochu à sa pointe. *Pieds* courts ou médiocres, robustes et musculeux. *Jambes* charnues, entièrement couvertes de plumes jusqu'au talon (vulgairement genou). *Tarses* nus et réticulés ou emplumés en tout ou en partie. *Doigts*, au nombre de quatre, trois devant, fendus, très-flexibles, verruqueux sous les jointures, totalement séparés, ou l'intermédiaire et l'extérieur réunis à leur base par une membrane; l'externe, quelquefois versatile; le postérieur articulé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, embrassant le juchoir avec son ongle, et portant à terre sur toute sa longueur. *Ongles* mobiles, plus ou moins rétractiles, épais à la base, comprimés latéralement, crochus, aigus ou un peu obtus; l'intermédiaire, le plus souvent avec une tranche saillante, et comme pectinée.

Rectrices, quatorze au plus, douze au moins.

Les Oiseaux dont cet ordre se compose tiennent le même rang que les carnassiers parmi les mammifères. D'un caractère dur et féroce, habitués à combattre, c'est toujours d'une manière victorieuse qu'ils font usage de leurs armes meurtrières. Leur insociabilité, leur vie errante et vagabonde les fait encore regarder comme des êtres nuisibles; c'est à tort, car, sentinelles vigilantes du cultivateur, loin de toucher à nos récoltes, ils sont sans cesse occupés à en détruire les rats, les mulots, les taupes, etc., qui y font des dommages. Leurs ailes sont puissantes; ils ont le vol très-élevé; les jambes sont fortes, musculeuses: le bec et

les ongles robustes et crochus les aident à saisir et déchirer leur proie. Ils mangent copieusement quand l'occasion se présente ; mais ils peuvent jeûner plusieurs jours ; le sang de leurs victimes suffit souvent pour les abreuver. Plusieurs espèces rejettent par le bec, roulés en pelote, les poils et les os des animaux qu'ils ont dévorés. Le plumage varie beaucoup avec l'âge chez les mêmes individus. Ils habitent de préférence les lieux solitaires, le sommet des montagnes les plus élevées ; se perchent sur la cime des plus grands arbres ; c'est aussi là qu'ils établissent leur nid. Les uns ont la vue très-perçante pendant le jour, et les autres ne voient distinctement que dans l'obscurité ou le crépuscule. Cette remarque a conduit les Ornithologistes à former deux tribus dans cet ordre ; la première sous le nom d'*Accipitres Diurnes*, et la seconde sous celui d'*Accipitres Nocturnes*.

Tribu. — DIURNES, *DIURNI*.

Caractères. — *Yeux* dirigés sur les côtés.

Cette tribu renferme trois familles, savoir : les *Vautourins*, les *Gypaëtes*, et les *Accipitrins*. Il n'est point encore parvenu à ma connaissance que le *Phêne des Alpes* (*Gypaetus Barbatus*) ait abandonné les hautes montagnes de la Suisse ou des Pyrénées pour paraître en Provence. Il ne sera donc point fait mention de la seconde de ces familles. Toutes les espèces des genres qui appartiennent aux deux autres ont la vue vive, perçante et capable de soutenir le plus grand éclat de la lumière. Ils ne chassent que pendant le jour.

Famille VAUTOURINS, *VULTURINI*.

Illig., Vieillot.

Caractères. — *Tête* ou *Gorge* imparfaitement emplumés. *Yeux* à fleur de tête, dirigés de côté. *Bec* couvert ou entouré à sa base par une membrane simple ou caronculée, crochu à sa pointe. *Narines* nues, quelquefois couvertes de soies rares. *Jabot* saillant, nu, quelquefois laineux.

Tarses nus, plus courts que le doigt intermédiaire. *Doigts* extérieurs réunis à leur base par une membrane. *Ongles* peu pointus.

Ailes longues. *Queue* composée de douze ou quatorze rectrices.

Les Oiseaux de cette famille sont lâches, infects, dégoûtans, voraces et cruels ; ils ne vivent que de cadavres. La puanteur d'un animal en putréfaction les attire, loin de les repousser; ils attaquent rarement ceux qui sont vivans, et quelquefois même, malgré leur nombre, un petit Oiseau de proie suffit pour les mettre en fuite. Leur vol, quoique lent, leur permet de s'élever à une prodigieuse hauteur : c'est en tournoyant qu'ils exécutent leur ascension, et ils s'abattent sur la terre de la même manière. Ils nichent sur les rochers les plus inaccessibles. La mue n'a lieu qu'une fois dans l'année. Leurs ongles courts et émoussés les rendent moins redoutables que les autres Accipitres.

Genre Ier. — VAUTOUR, *VULTUR.*

Linnée, Illiger, Cuvier, Vieillot, Themminck.

Caractères. — *Bec* droit, couvert à sa base d'une cire glabre; robuste, gros, comprimé latéralement, convexe en-dessus, à bords droits, crochu à l'extrémité de la mandibule supérieure; l'inférieure plus courte que celle-ci et obtuse à sa pointe. *Narines* lunulées ou arrondies, transversales. *Langue* canaliculée, à bords lisses, ou garnie d'aiguillons, échancrée à son extrémité. *Bouche* très-grande et fendue presque jusque sous les yeux. *Tête* et *Cou* en partie dénués de plumes.

Jabot saillant, garni de duvet à l'extérieur.

Tarses nus et réticulés. *Doigt* intermédiaire alongé, uni à sa base avec l'extérieur par une membrane épaisse, et totalement séparé de l'interne ; celui-ci et le pouce à peu près égaux et plus courts que l'externe. *Ongles* peu rétractiles, courbés, épais à leur racine, comprimés par les côtés, peu aigus; l'intérieur et le postérieur beaucoup plus grands que celui du milieu.

Première Rémige plus courte que la *sixième*, les *troisième et quatrième* les plus longues de toutes. *Rectrices*, douze ou quatorze.

Les Vautours ont le port incliné ; ils se tiennent communément à terre; leur vol est pesant. Ils s'acharnent sur les cadavres avec une voracité impure et dégoûtante, au point de les déchiqueter jusqu'aux os. Ils sont plus nombreux dans les contrées méridionales que dans les

régions septentrionales. Ils nous quittent en hiver. Ils sont communs en Égypte. On n'en a jusqu'à ce jour bien distingué en Europe que deux espèces. L'une et l'autre se rencontrent sur les plus hautes montagnes de la Provence. Les travaux de MM. Vieillot et Themminck ont prouvé que l'énumération de plusieurs autres espèces de Vautour n'était basée que sur de légères disparités, dues le plus souvent à l'âge, ou plus rarement au sexe. Par une suite de leur conformation, au lieu de porter dans leurs serres la nourriture destinée à leurs petits, ils en remplissent leur jabot et la leur dégorgent dans le bec. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le nombre de leurs œufs ; on croit qu'ils n'en pondent que deux.

Le VAUTOUR NOIR, *VULTUR NIGER.*

VULTUR CINEREUS, *Gmel., Syst.* 1. p. 247. *Sp.* 6 (1). — Le VAUTOUR NOIR, VULTUR NIGER, *Brisson, Ornith., tom.* 1. *pag.* 457. *n°* 4 (2). — Le GRAND VAUTOUR, *Buff., tom.* 1. *pag.* 123, *pl. enl.* 425. Cette figure défectueuse représente un individu jeune d'un an ou deux (3). — Le VAUTOUR BRUN, *Cuvier, Règne animal, tom.* 1. *pag.* 305 (4). — VULTUR NIGER, *Lath., ind. Ornith., vol.* 1. *pag.* 1. *Sp.* 2. L'indication des pieds laineux est une erreur (5). — Le VAUTOUR NOIR, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, 2e *édit.*, *tom.* 35. *pag.* 253 (6). — L'ARRIAN, *Gérard, Tabl. Élém. d'Ornith., tom.* 1. *pag.* 11 (7). — Le VAUTOUR ARRIAN, VULTUR CINEREUS, *Themm., Manuel d'Ornith.*, 2e *édit. pag.* 4 (8). — Le VAUTOUR NOIR, VULTUR NIGER, *Vieill., Galerie des Oiseaux du Jardin du Roi, pag.* 4. *pl.* 1 (9). — Le VAUTOUR NOIR, VULTUR NIGER, *Faune Française, Vieillot, pag.* 2. *pl.* 1. *fig.* 1 (10).

---

(1) C. LINNÉE, Systema naturæ, editio 13, curâ J. — F. GMELIN. *C'est d'après Themminck que je cite Linnée dans l'édition de Gmelin, ainsi que l'Index Ornithologicus de* LATHAM. *J'ai soigneusement vérifié la synonymie de tous les autres auteurs dont je fais mention.*

(2) Ornithologie ou Méthode contenant la division des Oiseaux en ordres, sections, genres, espèces et leurs variétés, par M. BRISSON. Paris, M. DCC. LX.

(3) Histoire Naturelle des Oiseaux, format in-fo, par George-Louis LECLERC, Comte de BUFFON. Paris, M. DCC. LXXI.

(4) Le Règne animal, distribué d'après son organisation, par M. le Chevalier CUVIER. Paris, 1817.

(5) Index Ornithologicus, sive Systema Ornithologiæ. J. LATHAM.

(6) Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle appliquée aux Arts, à l'Agriculture, etc.; 2e édition de Déterville. Paris, M. DCC. XVIII. Les Oiseaux, par L. P. VIEILLOT.

(7) Tableau Élémentaire d'Ornithologie, ou Histoire Naturelle des Oiseaux qu'on rencontre communément en France. Paris, 1822, par Sébastien GIRARDIN (DE MIRECOURT). *Je ne cite point les figures de cet ouvrage, parce qu'elles ne sont qu'au simple trait et toutes trop imparfaites.*

(8) Manuel d'Ornithologie ou Tableau Systématique des Oiseaux qui se trouvent en Europe; 2e édition. Paris, 1820, par C.—J. THEMMINCK. *Je cite toujours sa* 2e *édition.*

(9) Galerie des Oiseaux du Jardin du Roi, par L. P. VIEILLOT, in-4o, Paris, 1822, 1823, 1824, 1825.

(10) Faune Française ou Histoire Naturelle générale et particulière des animaux qui se trouvent en France. Les Oiseaux, par L. P. VIEILLOT. Paris, in-8o.

Ce Vautour est très-rare en Provence. On ne doit considérer son apparition que comme accidentelle. Son plumage varie, et a mis plusieurs auteurs dans le cas d'en faire de doubles et triples emplois. Il a les tarses nus et non emplumés jusqu'aux doigts, ainsi que l'ont mal à propos indiqué Brisson, Latham et Belon. La partie postérieure de la tête et la nuque sont dégarnis de plumes. La peau est de couleur bleuâtre. Le bec est noirâtre; la cire et les pieds sont d'un gris bleu. Le corps, la queue et les ailes sont d'un noir brun; les sourcils blanchâtres; les ongles noirs.

Dans ses premières ans le plumage varie du brun au gris sale, et il devient jusqu'à la quatrième année de plus en plus foncé.

Sa longueur est de 3 pieds 6 pouces. La *femelle*, un peu plus grande, a des couleurs plus sombres.

Sa nourriture consiste en animaux morts et charognes. Il montre beaucoup de crainte, car le plus petit animal le fait fuir.

Il habite les hautes montagnes et les vastes forêts de la Hongrie, du Tyrol, de la Suisse, des Pyrénées, du midi de l'Espagne et de l'Italie; on le rencontre encore en Égypte et dans l'Inde. On ne connaît point ses œufs.

Le VAUTOUR GRIFFON, *VULTUR FULVUS.*

VULTUR FULVUS, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 249. *Sp.* 11. — Le VAUTOUR FAUVE, VULTUR FULVUS, *Brisson, tom.* 1. *pag.* 462. *n°* 7, adulte, et le VAUTOUR DES ALPES, VULTUR ALPINUS, du même auteur, qui est un individu jeune, *tom.* 1. *pag.* 464. *n°* 8. — Le PERCNOPTERE, *Buff., tom.* 1. *pag.* 116. *pl.* 426, représente un jeune. — Le VAUTOUR FAUVE, *Cuvier, tom.* 1. *pag.* 305. — Le VAUTOUR GRIFFON, *Viell., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom.* 35. *pag.* 251. — Le GRIFFON, *Gérard, tom.* 1. *pag.* 8; et le PERCNOPTÈRE, *pag.* 7. — Le VAUTOUR GRIFFON, VULTUR FULVUS, *Themm., pag.* 5. — Le VAUTOUR GRIFFON, VULTUR FULVUS, *Vieill., Faune Franç. pag.* 2. *pl.* 1. *fig.* 2, *vieux.*

C'est de cette espèce de Vautour qu'ont souvent parlé les anciens. Loin d'avoir les qualités courageuses des Oiseaux de rapine, il n'en a que les vices. Paresseux à la chasse, pesant dans son vol, toujours criant, sans cesse affamé, et cherchant des cadavres, c'est de charognes qu'il compose ses plus agréables repas; cependant sa lâcheté le met dans le cas de céder souvent sa place aux Corbeaux, qui le battent et le chassent sans efforts. Il est dégoûtant par l'écoulement continuel d'une humeur qui sort de ses narines et de deux autres trous qu'il a dans le bec. Lorsqu'il digère ou qu'il dort, son cou est rentré entre ses épaules, et sa tête est en partie cachée entre les plumes qui sont au bas du cou.

Il a 3 pieds ½ de longueur totale. Le plumage du *vieux* est d'un joli cendré bleuâtre en-dessus, presque blanc en-dessous. Les ailes et la queue sont noirs. Le cou est parsemé d'un duvet court, rare et gris; la fraise d'un blanc éclatant; le bec noirâtre, seulement vers son extrémité; le reste d'un gris bleu. L'iris est d'un bel orangé, et les pieds sont noirâtres. Le corps est varié de gris et de fauve dans les individus *adultes*. Il est fauve chez les *jeunes*. La *femelle* a le plumage à peu près pareil au mâle dans ses différens âges.

Il habite les Alpes et les Pyrénées; paraît de temps en temps sur les hautes montagnes des départemens des Basses-Alpes et du Var. Il est commun aux environs de Gibraltar; on le trouve aussi en Turquie, dans l'Archipel, la Silésie, le Tyrol et divers autres pays montueux de l'Europe. On nous l'apporte quelquefois de la Barbarie.

Ses œufs sont, nous dit Themminck, d'un gris blanc, marqués de quelques taches d'un blanc rougeâtre.

Genre 2me. — NÉOPHRON, *NÉOPHRON.*

Savigny, Vieillot; *Vultur*, Vieillot, Linnée; *Percnopterus*, Cuv.; *Cathartes*, Illig., Themm.

Caractères. *Bec* droit, long, délié, arrondi en-dessus, entouré à sa base d'une cire dépassant la moitié du bec; mandibule supérieure à bords droits, crochue vers son extrémité: l'inférieure plus courte, obtuse à sa pointe. *Narines* grandes, lancéolées, longitudinales. *Langue* oblongue-linéaire, dépourvue d'aiguillons. *Bouche* fendue jusque sous les yeux. *Tête* et *Cou* plus ou moins dénués de plumes.

Jabot saillant à peau colorée et très-plissée.

Tarses nus, déliés et réticulés. *Doigt intermédiaire*, long, réuni avec l'extérieur par une membrane à sa base; l'intérieur et le postérieur à peu près égaux, et plus courts que l'extérieur. *Ongles* peu rétractiles, courbés, épais à leur base, comprimés par les côtés, presque convexes; l'extérieur et le postérieur égaux en longueur à celui du milieu, plus gros et plus crochus; l'extérieur le plus court et le plus faible.

Première Rémige, plus courte que la cinquième; la troisième la plus longue de toutes. *Queue* étagée, à quatorze rectrices.

Vieillot ne range que l'espèce suivante dans ce genre. Themminck y comprend plusieurs Oiseaux, dont l'auteur dont nous suivons la méthode a formé d'autres divisions génériques.

Le Néophron Percnoptère, *Néophron Percnopterus.*

Vultur Percnopterus, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 249. *Sp.* 7. — Le VAUTOUR BRUN, Vultur Fuscus, *Brisson, tom.* 1. *pag.* 456. *n°* 2. Sa description doit être rapportée à la femelle ou au jeune. — Le VAUTOUR D'ÉGYPTE, Vultur Ægyptius, *Briss., pag.* 457. *n°* 3? — Le VAUTOUR DE NORWÉGE, *Buff., pag.* 128. *pl.* 429, représente le mâle adulte. Le même auteur donne, sous le nom de VAUTOUR DE MALTE, *pag.* 142. *pl.* 427, la figure de la femelle. — Le PERCNOPTÈRE D'ÉGYPTE, *Cuvier, tom.* 1. *pag.* 307. — Le VAUTOUR PERCNOPTÈRE, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom.* 35. *pag.* 255. — Le PETIT VAUTOUR, *Gérard, tom.* 1. *pag.* 10. — Le CATHARTE ALIMOCHE, Cathartes Percnopterus, *Themm., pag.* 8. — Le NÉOPHRON PERCNOPTÈRE, Néophron Percnopterus, *Vieill., Faune Franç., pag.* 3. *pl.* 2. *fig.* 1, *vieux*, 2. *femelle ou jeune.*

Il a 2 pieds ½ de longueur. Le devant de la tête et du cou sont couverts par une peau nue, d'un jaunâtre livide: le plumage

est d'un blanc roussâtre vers l'extrémité des grandes couvertures des ailes (et non d'un blanc pur comme le disent bien des auteurs. Tous les individus adultes et vieux que j'ai eu à ma disposition, m'ont toujours présenté cette dissemblance). Les grandes rémiges sont noires ; les moyennes brunes. Les plumes de l'occiput et de la nuque longues, déliées et alongées. La queue est d'un blanc également roussâtre. La cire jaune ; le bec jaunâtre et noir à sa pointe. Les tarses couleur de chair. Tel est le *mâle vieux*. La *femelle* ne ressemble dans aucun âge au vieux mâle. Elle a le plumage d'un brun presque uniforme, tandis que celui du *jeune* est varié de blanc, marqué sur le cou, la poitrine et l'abdomen d'une infinité de petites taches rousses longitudinales. Le dessous du corps est d'un brun plus foncé que celui de la poitrine. Les tarses sont grisâtres.

Cet Oiseau, le plus sale des Vautourins, se rencontre sur nos montagnes de Provence. Il n'est pas rare de le voir planer dans le voisinage des marais des environs de la ville d'Arles. Il est généralement connu sous le nom de *Capoun Fé*. Il recherche sans cesse les charognes les plus puantes, et montre un appétit fort vif pour les excrémens humains. Par suite du choix de ses alimens, il exhale une odeur infecte, et dès qu'il est mort, il se putréfie. Il se nourrit aussi de rats et de serpens.

Il est commun dans les Pyrénées, la Syrie, l'Archipel et l'Égypte. Les anciens peuples de cette partie de l'Afrique le considéraient comme un Oiseau sacré, à cause des services qu'il leur rendait, en les débarrassant de tous les immondices et des animaux morts qui, sous un ciel brûlant et sur une terre souvent humectée par les inondations du fleuve qui l'arrose, auraient répandu dans l'atmosphère des exhalaisons malfaisantes. Ce sont sans doute ces prérogatives qui ont long-temps accompagné leur existence,

qui les ont rendus si abondans dans ces contrées. Levaillant a rencontré cette espèce au Cap de Bonne-Espérance et dans le pays des Namaquois. Elle niche dans les antres des rochers inaccessibles, et sa ponte est de trois ou quatre œufs.

FAMILLE ACCIPITRINS, *ACCIPITRINI.*

Illiger, Vieillot.

CARACTÈRES. — *Tête* et *Cou* parfaitement emplumés. *Bec* couvert à l'origine d'une cire nue ou velue, crochu à sa pointe. *Narines* glabres, quelquefois garnies de soies roides et rares. *Yeux* renfoncés, dirigés de côté.

Jabot emplumé ou laineux.

Tarses nus ou emplumés jusqu'aux doigts, de la longueur du doigt intermédiaire, ou un peu plus longs. *Doigts extérieurs* unis à leur base par une membrane, ou totalement séparés: l'interne versatile chez plusieurs. *Ongles* rétractiles, très-crochus, aigus: l'intermédiaire canaliculé en-dessous ou totalement rond.

Queue composée de douze rectrices.

Tous les Oiseaux de cette famille ont été classés dans le genre *Falco*, par Linnée, Gmelin et Latham; d'autres auteurs se sont contentés d'y indiquer les *Aigles*, les *Autours*, les *Éperviers*, les *Milans*, les *Buses* et les *Busards*, comme de simples divisions, et ils ont placé dans la première de ces divisions, le *Pygargue*, le *Jean-le-blanc*, le *Balbusard*. Respectant les motifs qui ont pu engager les uns à créer un grand nombre de genres et les autres à le réduire, j'ai dû suivre la méthode de M. Vieillot que j'ai adoptée (1).

(1) DARLUC, dans son *Histoire Naturelle de la Provence*, *tom. I*, *pag.* 338, fait mention du *Sacre* qui ressemble au *Gerfault*; mais il ne serait pas impossible qu'il eût pris pour cet oiseau quelqu'une de nos *Buses*. C'est sans doute sur la foi de cet auteur que le *Sacre* a été cité dans le *vol. I de la Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, *pag.* 81 *et* 883. Quoi qu'il en soit, le *Faucon Gerfault de Thumminck*, auquel est rapporté le *Sacre* comme n'en étant que le jeune, ne paraît habiter que le nord de l'Europe; *Vieillot* n'en fait point mention dans la *Faune Française*, et l'autorité de ces deux Ornithologistes me paraît suffisante pour n'avoir point à le comprendre parmi les Oiseaux de la Provence. Je passerai également sous silence le *Faucon Lanier*, encore considéré par *Vieillot* comme une *espece très-douteuse* (*Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom. II*, *pag.* 99): bien distingué, cependant, du *Faucon commun* par *Themminck*, mais extrêmement rare dans le midi de l'Europe. C'est à cet auteur, que je prendrai souvent pour guide, qu'on est redevable du grand jour qui a été jeté sur les âges et les sexes des Oiseaux de cette famille, dont on avait fait souvent de doubles et triples emplois que d'inexactes compilations avaient encore plus embrouillé.

On trouve des Accipitrins dans les deux continens ; ils vivent du produit de leur chasse et mangent rarement des cadavres ; ils sont évidemment formés pour combattre et vaincre. Leurs couleurs varient beaucoup suivant l'âge ou le sexe. Le mâle, toujours plus petit que la femelle, n'a quelquefois que le tiers de la longueur de celle-ci.

A. Ailes longues, doigts extérieurs totalement libres, ou unis à leur base par une membrane.

Genre 3me. — AIGLE, *AQUILA.*

Brisson, Vieillot, Cuvier ; *Falco*, Linnée, Themminck.

Caractères. — *Bec* grand, presque droit et garni à sa base d'une cire poilue, comprimé latéralement, anguleux au-dessus ; mandibule supérieure à bords dilatés, crochue et acuminée à sa pointe ; l'inférieure plus courte, droite et obtuse. *Narines* transversales, elliptiques. *Langue* charnue, épaisse, entière, émoussée. *Bouche* très-fendue.

Cuisses et *Jambes* couvertes de plumes longues et pendantes. *Tarses* emplumés jusqu'aux doigts, courts et robustes. *Doigt intermédiaire* uni à sa base avec l'externe par une membrane et totalement séparé de l'interne. *Ongles* interne et postérieur plus longs et plus crochus que celui du milieu ; celui-ci canaliculé et pectiné en-dessous ; l'interne le plus court de tous.

Rémiges, troisième et quatrième, les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

A la puissance des armes qu'il tient de la nature, l'Aigle joint la vigueur et la dureté du corps, la force des ailes et des jambes, la fierté de l'attitude, la vue perçante et la rapidité du vol. Des attributs aussi imposans en ont fait un oiseau célèbre dès la plus haute antiquité. La Mythologie le consacra au roi des dieux, et dans les images de Jupiter il fut représenté portant la foudre entre ses serres. La figure de cet oiseau en relief, placée au bout d'une pique, servit long-temps d'enseignes militaires à diverses nations de l'Europe et de l'Inde.

Les Aigles ont le port modelé sur leur naturel. Leur attitude relevée, leur démarche hardie, leurs mouvemens brusques, leur corps épais et robuste, leurs jambes charnues, leurs sourcils avancés, leur impriment ce caractère sombre et farouche qui les distingue des autres oiseaux de

proie. Nés pour les combats comme pour la rapine, féroces et sanguinaires, ils sont ennemis de toute société ; habitués à jouir tranquillement de la liberté qu'ils goûtent sur les hauteurs âpres et inaccessibles où ils établissent leur demeure, toute contrainte leur est insupportable ; aussi n'est-on jamais parvenu à les apprivoiser.

Quelque pressé qu'il soit par la faim, l'Aigle ne touche point aux cadavres dont la putréfaction aurait commencé ; il dédaigne les petits animaux dont il méprise les insultes, et ne veut que la proie vivante qu'il a conquise. Il n'égorge jamais au delà de ses besoins, et ce n'est, nous dit Buffon, qu'après avoir été long-temps provoqué par les cris de la corneille ou de la pie qu'il se détermine à les punir de mort.

Solitaires dans les lieux sauvages et escarpés d'où ils étendent leur domination et exercent leur tyrannie, ils ne permettent pas même à leurs semblables d'y venir fixer leur domicile. Chaque couple vit isolé ; il faut un grand espace pour leur fournir assez de proie, et ils ne pourraient subsister que difficilement si le même canton avait à assouvir la voracité d'un plus grand nombre de ces terribles consommateurs.

Ils quittent rarement les montagnes pour descendre dans les plaines. Leur force musculaire les rend capables de vaincre la violence des vents les plus impétueux.

Ils gardent habituellement un silence farouche. Ils boivent très-peu dans l'état de liberté, le sang de leur proie suffit pour étancher leur soif.

L'AIGLE COMMUN, *Aquila Fulva.*

FALCO FULVUS, *Gmel.*, *pag.* 250 ; et FALCO CHRYSAETOS, *Linn.*, *Syst.* 12. *pag.* 125. *sp.* 12. — L'AIGLE, *Briss.*, *tom.* 1. *pag.* 419. *n°* 1. — L'AIGLE DORÉ, AQUILA CHRYSAETOS, *pag.* 431. *n°* 7 ; et L'AIGLE NOIR, AQUILA NIGRA, *seu* MELANŒETUS, *pag.* 434. *n°* 8, qui est un vieux mâle. — Le GRAND AIGLE ou AIGLE ROYAL, *Buff.*, *tom.* 1. *pag.* 60. *pl. enl.* 410 ; et l'AIGLE COMMUN, *pag.* 68. *pl.* 109. — L'AIGLE COMMUN et L'AIGLE ROYAL, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 314. — FALCO FULVUS, *Lath.*, *vol.* 1. *pag.* 10. — L'AIGLE COMMUN, AQUILA FULVA, *tom.* 1. *pag.* 229 ; et le GRAND AIGLE, AQUILA CHRYSAETOS, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *pag.* 231. — Le GRAND AIGLE, *Gerard.*, *tom.* 1. *pag.* 17 ; et l'AIGLE COMMUN, *pag.* 20. — L'AIGLE ROYAL, FALCO FULVUS, *Themm.*, *pag.* 38. — L'AIGLE COMMUN, AQUILA FULVA, *Vieill.*, *Faune Franç.*, *pag.* 8. *pl.* 4. *fig.* 1.

Cet aigle est le plus répandu de tous : on le trouve dans toute l'Europe, dans l'Asie Mineure et en Afrique. Les Ornithologistes modernes, long-temps divisés de sentiment sur ses variétés d'âge et de sexe, en avaient fait plusieurs espèces qu'ils viennent de réunir. Cependant M. Gerardin en distingue encore l'Aigle Blanc, *Falco albus*, que Themminck considère comme espèce douteuse, que Vieillot mentionne comme variété accidentelle, et que Buffon avait déjà déterminé comme ne devant sa couleur blanche qu'à l'influence du froid des lieux qu'il habite ou à son extrême vieillesse.

L'Aigle commun est entièrement brun ; les plumes du sommet de la tête et de la nuque sont acuminées, d'un roux vif ; toutes les autres parties du corps plus ou moins noirâtres suivant l'âge. La partie intérieure des cuisses et des tarses est d'un brun clair. Il n'a jamais de plumes blanches aux scapulaires, ce qui le distingue de l'*Aigle Impérial* de Themminck. Le bec est de couleur de corne ; les yeux bruns ; cire et pieds jaunes. La queue blanche, terminée par une bande noire, est traversée par quelques barres irrégulières et interrompues. Longueur 3 pieds. C'est sous cette livrée qu'on le rencontre le plus ordinairement. Les *femelles* sont plus grandes. Les *jeunes* d'un ou de deux ans se distinguent facilement des vieux par la couleur générale du plumage qui est d'un brun ferrugineux ou roussâtre ; les couvertures du dessous de la queue sont alors blanchâtres. Les barbes intérieures des remiges et des rectrices sont d'un blanc pur. Cet espace blanc diminue et se rembrunit à mesure que l'oiseau avance en âge. Les *vieux* sont d'une teinte généralement noirâtre, excepté la nuque dont les plumes effilées sont toujours d'un roux plus ou moins vif.

Le vol de l'Aigle est très-élevé. On le perd souvent de vue, et cependant de cette grande distance on entend encore sa voix que Themminck dit être un son rauque et faible, mais que d'autres

auteurs indiquent comme aigu et lamentable. C'est de cette élévation que d'un œil perçant il distingue le lièvre sur lequel il fond comme un trait. Le mâle et la femelle chassent ensemble, et c'est presque toujours à peu de distance l'un de l'autre qu'on les voit exécutant comme de concert le plan prémédité de leurs rapines. Son odorat est faible.

La femelle ne fait qu'une ponte par an. Les œufs, au nombre de deux ou trois au plus, sont d'un blanc sale moucheté de roux ou de rougeâtre. L'incubation dure trente jours. L'aire est construite à peu près comme un plancher solide de plusieurs pieds de largeur, entrelassé de petites perches ou bâtons de cinq à six pieds de longueur, traversé et recouvert par plusieurs lits de joncs et de bruyères. Elle est placée entre deux roches dont la saillie supérieure fait la couverture, ou bien au sommet d'un très-grand arbre. Ce nid est un vrai champ de carnage, il est toujours chargé de débris d'animaux et de lambeaux saignans. Les aiglons naissent couverts d'un duvet blanc.

Les jeunes bêtes fauves, les lièvres, les agneaux, les chevreaux, les oies, sont les animaux auxquels l'Aigle commun chasse le plus ordinairement. La loi de Moyse en interdit la chair aux juifs; mais ce n'est pas un mets assez bon pour en regretter l'usage. Il fréquente les régions élevées de la Provence; on le voit assez souvent paraître sur les hauteurs de la montagne de la Sainte-Baume. Il habite les grandes forêts en plaine du nord de l'Europe. On le rencontre sur les Alpes, dans l'Asie Mineure et même en Afrique. On doit considérer cet oiseau plutôt comme un habitant des pays froids que des climats chauds. L'Aigle vit fort long-temps. Klein parle d'un individu qui a vécu à Vienne cent quatre ans, quoique privé de sa liberté.

L'AIGLE PLAINTIF, *AQUILA PLANGA.*

Le FALCO NŒVIUS ET MACULATUS, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 258. *sp.* 49 *et* 50, et l'AIGLE TACHETÉ, AQUILA NŒVIA, *Brisf., tom.* 1. *pag.* 425. *n°* 4, sont des jeunes de l'année ou âgés d'un an. *Savigny* en donne une figure exacte dans le grand ouvrage sur l'*Égypte*, *pl.* 2. *fig.* 1. Il a aussi représenté un individu vieux, *pl.* 1. — Le PETIT AIGLE, *Buff.*, *pag.* 72. Description d'un vieux. — L'AIGLE TACHETÉ, *Cuv.*, *pag.* 314. — FALCO NŒVIUS ET MACULATUS, *Lath.*, *vol.* 1. *pag.* 14 *et* 15. *sp.* 18 *et* 19. — L'AIGLE PLAINTIF, AQUILA PLANGA, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 1. *pag.* 235. — L'AIGLE CRIARD, FALCO NŒVIUS, *Themm.* — L'AIGLE PLAINTIF, AQUILA PLANGA, *Vieill.*, *Faune Franç.*, *pag.* 8. *pl.* 4. *fig.* 2.

La différence qui existe dans le plumage de l'Aigle Plaintif a donné lieu à faire deux espèces sous les noms de *Nœvius* et de *Maculatus*. Les *vieux*, dont Frisch et Savigny ont fourni de très-bonnes figures, sont d'un ferrugineux obscur, sans tache : les *jeunes mâles*, d'un roux également ferrugineux, ont toutes les couvertures des ailes marquées, vers le bout, de grandes taches triangulaires et ovales. Les pennes primaires et secondaires sont d'un brun noirâtre ; la queue de cette même couleur est toujours terminée par un liséré d'un blanc sale. Les taches de la poitrine, de l'abdomen et des cuisses sont moins distinctes : tel est celui que j'ai représenté. *La femelle jeune* a le dos, les ailes et la queue noirs, les couvertures supérieures et inférieures de cette dernière partie blancs ; la nuque, l'occiput et le derrière du cou garnis de petites plumes effilées d'un roux brun ; la poitrine, l'abdomen, les cuisses et les tarses ont des plumes terminées par une tache ovale et de couleur rousse ; ces mêmes taches, qu'on remarque sur le dos et les couvertures des ailes, y sont d'un blanc pur ou blanchâtres. La cire et les doigts sont jaunes, le bec plus ou moins noirâtre, l'iris noisette. La femelle est plus grande que le mâle. Celle dont je donne la figure existe dans le cabinet d'histoire naturelle de la marine à Toulon. Elle a été tuée dans le département du Var, près l'île Ste-Marguerite.

C'est de tous les Aigles le moins féroce et le moins hardi; aussi lâche que plaintif et criard, un épervier parvient facilement à le vaincre et l'abattre. Il n'ose attaquer les grands quadrupèdes. C'est de pigeons, de canards et de rats qu'il fait sa nourriture ordinaire, quelquefois de lapins et de lièvres; en été il mange volontiers de gros insectes. Les arbres très-élevés sont ceux que la femelle choisit pour y construire son aire, où elle vient pondre deux œufs blancs, striés de rouge.

L'espèce est peu nombreuse en chaque lieu; elle est, dit-on, commune en Afrique et surtout en Egypte. Elle fréquente les lieux boisés et montueux de l'Allemagne. On la trouve encore dans plusieurs parties de l'Europe. Elle n'a point encore été rencontrée en Hollande. L'observation de Themminck qui dit que depuis la Suisse jusques vers le midi on ne voit que des jeunes, me paraît très-juste. Je n'ai jamais rencontré que de ceux-ci, mais l'espèce est loin d'être commune ainsi que l'indique cet auteur. Gerardin ne fait point mention de cet Aigle.

Genre 4me. — PYGARGUE, *HALIŒTUS.*

Savigny, Vieill.; *Falco*, Linn., Lath., Themm.

Caractères. — *Bec* grand, presque droit et couvert d'une cire à sa base, convexe en-dessus, comprimé latéralement, dilaté sur les bords de sa partie supérieure, crochu et acuminé à sa pointe; l'inférieure plus courte et plus obtuse à son extrémité. *Narines* grandes, lunulées, transversales. *Langue* charnue, épaisse, entière. *Bouche* fendue jusque sous les yeux.

Cuisses et *Jambes* couvertes de plumes longues et pendantes. *Tarses* réticulés, courts, nus, robustes. *Doigts* totalement séparés; l'externe versatile. *Ongles* arqués, aigus; l'intérieur et le postérieur les plus longs; l'externe le plus court; l'intermédiaire avec une rainure profonde et un rebord finement dentelé sur son côté intérieur, aplati en-dessous et creusé en gouttière.

Rémiges, première et septième, presque égales; troisième, quatrième et cinquième, les plus longues de toutes.

Les *Pygargues* diffèrent essentiellement des *Aigles* proprement dits, en ce qu'ils ont les tarses au moins à demi-nus et les doigts totalement séparés, tandis que ceux-ci ont les tarses couverts de duvet jusqu'aux doigts, dont les deux extérieurs sont réunis à leur base par une membrane ; de plus, le doigt extérieur du Pygargue est versatile. Les Pygargues dont les mœurs ont été observées sont tous Ichthyophages, c'est-à-dire, se nourrissant fréquemment de poissons, dont ils se saisissent en plongeant. Ils joignent encore à leur nourriture des canards, des lièvres, des chevreuils, même des cerfs et des daims. On en connaît deux espèces en Europe ; l'une d'elles (*Falco leucocephalus*, Themminck), qui habite les régions du cercle arctique, avait été confondue avec le *Falco haliœtus* qu'on rencontre en Provence et dans presque toute l'Europe. Ces oiseaux tiennent un des premiers rangs par leur taille, leur vigueur et leur férocité.

Le PYGARGUE D'EUROPE, *HALIŒTUS NISUS.*

VULTUR ALBICILLA, *Linn.*, *Syst. nat.*, *édit.* 12. *pag.* 123. FALCO ALBICILLA, *Gmel*, *pag.* 253. *sp.* 39. — FALCO ALBICAUDUS, *Gmel*, *pag.* 258. *sp.* 50, vieux. — FALCO OSSIFRAGUS, *Gmel*, *Syst.* 1. *pag.* 253. *sp.* 4 ; et FALCO MELANAETOS, *Gmel*, *pag.* 254. *sp* 2., jeune de l'année. — L'AIGLE A QUEUE BLANCHE, AQUILA ALBICILLA, *Briss.*, *tom.* 1. *pag.* 427. — Le GRAND AIGLE DE MER, *Buff.*, *tom.* 1 *pag.* 88. *pl. enl.* 112, qui est un jeune de l'année, et L'ORFRAIE ou OSSIFRAGUE, *pl. enl.* 413, est un individu âgé d'environ deux ans. — Le PYGARGUE et l'ORFRAIE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 313. — *Lath.*, *Ind. Ornith.*, *vol.* 1. *pag.* 9, vieux, et 12, jeune. — Le PYGARGUE PROPREMENT DIT, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 28. *pag.* 273. — L'AIGLE PYGARGUE, FALCO ALBICILLA, *Themm.*, *pag.* 49. — L'ORFRAIE, *Gerard.*, *tom.* 1. *pag.* 25. — Le PYGARGUE D'EUROPE, *Haliœtus nisus.*, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 19. *pl.* 5. *fig.* 1 *et* 2.

Cet oiseau est encore un de ceux dont les différences du plumage ont été signalées comme étant celles de diverses espèces. Wolff et Meyer, Themminck, Cuvier et Vieillot ont enfin reconnu qu'il n'y avait plus de doute sur l'identité de toutes les prétendues espèces qu'on avait formées, et elles ont été rapportées depuis lors au *Pygargue d'Europe*. Themminck ayant soigneusement observé les âges de ce Pygargue, je ne puis mieux faire que d'emprunter la description qu'il en donne.

« Tout le plumage du corps et des ailes d'un brun sale, ou « brun cendré sans aucune tache ; tête et partie supérieure du « cou d'un cendré brun, assez clair, la queue d'un blanc pur ; « bec presque blanc ; cire et pieds d'un blanc jaunâtre très-clair ; iris « d'un brun clair. Longueur du mâle, 2 pieds 4 pouces au moins : « de la femelle, 2 pieds 10 pouces au plus : *les très-vieux*. « *même de l'âge de dix ans.*

« *Les jeunes de l'année.* Tête et cou d'un brun foncé ; extrémité « des plumes d'une teinte plus claire ; dos et ailes couleur de « café grillé ; les plumes de ces parties, plus claires vers leur « origine, portent une tache longitudinale à leur pointe ; les ré- « miges noires ; le dessous du corps brun avec des taches plus « foncées, souvent varié de plumes blanches ; queue d'un gris « blanchâtre à son origine, avec des taches irrégulières brunes, « disposées sur les barbes extérieures des pennes, dont la pointe « est d'un brun sans taches ; bec noirâtre ; base et cire jaunâ- « tres ; iris d'un brun très-foncé ; pieds d'un jaune assez vif ».

Plus carnassier que l'Aigle commun, le Pygargue est moins valeureux, moins diligent et plus lourd. Il ne chasse, dit Vieillot, que pendant le jour, et il reste tranquille le matin, le soir et la nuit ; cependant Gérardin nous assure en avoir étudié avec soin les habitudes et avoir toujours remarqué que cet oiseau chassait plus volontiers encore au crépuscule du soir et du matin, et même pendant la nuit. Nous avions contracté l'habitude, ajoute-t-il, de juger, pendant des soirées obscures, même d'assez loin, ses larcins, au seul bruit qu'il faisait en se plongeant, et qu'on aurait pris volontiers pour celui de quelque gros quadrupède qui serait tombé dans l'eau inopinément. Nonobstant on le voit souvent roder sur le bord des rivières, des étangs et de la mer qu'il parcourt en volant l'œil fixé sur la proie qu'il guette. D'autrefois,

perché sur le sommet d'un grand arbre ou la cime d'un rocher; il y passe des heures entières, attendant le moment favorable pour fondre avec une rapidité inconcevable sur les animaux qu'il cherche à surprendre.

L'aire que le Pygargue d'Europe place tantôt sur de grands arbres, tantôt dans des fentes de rochers escarpés, est plate, sans abri et entrelacée de petites branches sur lesquelles posent alternativement des lits d'herbes de mousses et quelques plumes. C'est sur ce nid, grossièrement façonné, que la femelle dépose deux œufs blanchâtres et tachetés de jaunâtre, semblables à ceux de l'oie. Les petits sont, à leur naissance, revêtus d'un duvet cendré. Ils abandonnent leur nid de bonne heure; sans doute, parce que le temps qu'ils y passent est une suite de querelles et de combats, pour s'arracher la nourriture que le père et la mère y portent.

On trouve ce Pygargue dans toute l'Europe, en Amérique, jusque dans la Caroline; il est connu au Groënland, où ils font, de concert, la chasse aux oiseaux d'eau qui abondent dans ces froides régions. Il est rare en Provence.

Genre 5me. — BALBUSARD, *PANDION*.

Savig., Vieill.; *Falco*, Linn., Temminck.

Caractères. — *Bec* grand, presque droit et garni d'une cire poilue à sa base, robuste, arrondi en-dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure dilatée sur ses bords, crochue et acuminée à sa pointe; l'inférieure plus courte, droite et obtuse à son extrémité. *Narines* lunulées, obliques. *Langue* charnue, épaisse, obtuse. *Bouche* à peine fendue jusqu'à l'angle antérieur des yeux.

Cuisses et *Jambes* couvertes de plumes courtes et serrées. *Tarses* nus, réticulés, courts, très-épais et garnis d'écailles nombreuses et raboteuses chez les vieux. *Doigts* totalement séparés, épais et rudes; l'extérieur versatile. *Ongles* égaux, longs, très-crochus, très-aigus, ronds en-dessous.

Ailes longues. *Rémige* première un peu plus longue que la cinquième ; deuxième et troisième les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

On ne connaît que trois ou quatre espèces de ce genre, dont une se trouve dans toute l'Europe. Les Balbusards sont piscivores. Ils vont quelquefois prendre les poissons, dont ils font leur nourriture à plusieurs pieds sous l'eau. Ils fréquentent les bords de la mer, des lacs, des étangs et des rivières.

Le Balbusard d'Europe, *Pandion fluvialis.*

Falco haliætus, *Linn.*, *Syst.* 12. *pag.* 129. *sp.* 26. — L'AIGLE DE MER, Haliætus, *seu* Aquila marina, *Briss.*, *tom.* 1. *pag.* 440. *n°* 10. *pl.* XXXIV. — Le BALBUSARD, *Buff.*, *pag.* 81. *pl. enl.* 414. *tom.* 1. — Le BALBUSARD, *Cuvier*, *tom.* 1. *pag.* 317. — *Lath.*, *vol.* 1. *pag.* 17. — Le BALBUSARD PROPREMENT DIT, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 3. *pag.* 161. *pl.* 17. *fig.* 1. — Le BALBUSARD, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 23. — L'AIGLE BALBUSARD, Falco haliætus, *Temm*, *pag.* 47. — Le BALBUSARD D'EUROPE, Pandion fluvialis, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 11. *pl.* 6. *fig.* 1.

La longueur du *mâle* est de 22 pouces ; celle de la *femelle* de 24. Le sommet de la tête, la nuque et le derrière du cou sont garnis de plumes effilées noires au centre et bordées de blanc jaunâtre. Le manteau est brun : une bande de cette couleur s'étend sur les côtes du cou en partant du bec et du coin de l'œil : la poitrine d'un blanc jaunâtre est ornée de taches rousses et brunes. Les pennes primaires des ailes sont d'un brun noirâtre ; les moyennes brunes, toutes rayées de blanc à l'intérieur. Les pennes intermédiaires de la queue sont d'un brun uniforme ; toutes les latérales rayées transversalement en dedans de blanc et de brun noirâtre. Les pieds d'un gris verdâtre. L'iris jaune ; la cire bleue ; le bec noir. Tels sont les individus qu'on rencontre le plus ordinairement, et qui doivent être considérés comme *adultes*. Les *vieux* en diffèrent principalement par l'absence des taches de la poitrine, dont il ne reste que de faibles indices. Les *jeunes* se

reconnaissent à la teinte roussâtre dont sont bordées toutes les plumes du dos et des couvertures des ailes.

Le Balbusard est moins fier et moins féroce que l'Aigle, quoique vivant également de proie, qu'il met à mort; peut-être doit-il cette sorte d'adoucissement dans le naturel à la qualité des alimens dont il fait usage : en effet, les poissons, dont il se saisit, ne laissent échapper ni cris ni gémissemens, malgré les larges et profondes blessures qu'il leur fait en les déchirant avec son bec et ses serres, ainsi sa sensibilité en est moins éprouvée; tandis que la nécessité de verser le sang des quadrupèdes et des oiseaux faibles et innocens qui n'ont d'autres défenses que leurs plaintes, donne à l'Aigle l'habitude de la cruauté.

Il a ordinairement le soin de se placer en védette sur quelque grand arbre ou sur un rocher; là, l'œil aux aguets, il reste immobile plusieurs heures de suite jusqu'à ce qu'il découvre quelque gros poisson, sur lequel il fond comme un trait en plongeant quelquefois à plusieurs pieds de profondeur; il réussit presque toujours à s'en emparer : il l'emporte alors sur quelque vieux tronc d'arbre ou sur quelque tertre isolé, afin de s'en repaître à son aise.

Au rapport de Pallas, les peuples de la Sibérie conservent plusieurs versions fabuleuses sur l'égratignure des serres du Balbusard d'où s'échappe un venin qui, disent-ils, donne la mort. Ils croient aussi que lorsqu'il s'est saisi d'un poisson, il appelle à grand cri les Balbusards voisins, qui arrivent à tire-d'aile, et se partagent sa proie.

La chair du Balbusard a une forte odeur de poisson. Ils vont ordinairement par paire. Ils fréquentent, en Provence, les étangs et les marais du département des Bouches-du-Rhône et les bords de ce fleuve. Ils se tiennent moins souvent le long des côtes que

baigne la Méditerranée. On les rencontre à différentes époques de l'année. Cette espèce se trouve également dans presque toutes les contrées de l'Europe, quelquefois en Afrique, en Asie, et même dans les parties septentrionales de l'Amérique. Elle est commune, selon Temminck, en Allemagne, en Bourgogne et dans les Vosges d'où elle émigre en hiver. A l'époque de la ponte, elle abandonne les lieux marécageux où elle fait sa résidence habituelle, et se transporte sur les hautes montagnes où la femelle établit son aire soit dans des crevasses de rochers escarpés, soit sur de très-hauts arbres des forêts les plus sombres et les plus reculées. La ponte est de quatre œufs, quelquefois de trois, jamais moins de deux ; ils sont d'un blanc jaunâtre et tachetés de petits points rougeâtres; on y remarque aussi quelques larges macules.

M. Savigny a clairement prouvé que l'*Haliætos* d'Aristote doit être rapporté au Pygargue et non au Balbusard.

Genre 6me. — CIRCAÈTE, *CIRCAETUS.*

Vieill. ; *Falco*, Linn., Temm.

Caractères. — *Bec* robuste, garni d'une cire un peu velue et droit à sa base, convexe, comprimé latéralement ; mandibule supérieure, à bords presque droits, crochue à sa pointe : l'inférieure droite, plus courte, obtuse à son extrémité. *Narines* poilues, ovales, transversales. *Langue* charnue, épaisse. *Bouche* fendue jusqu'aux yeux.

Cuisses et *Jambes* garnies de plumes longues et pendantes. *Tarses* nus, réticulés, alongés et gros. *Doigts* un peu courts, les extérieurs unis à leur base par une membrane, l'intérieur totalement libre; les latéraux et le pouce à peu près égaux. *Ongles* un peu courts, presque d'égale longueur, peu crochus; l'interne et le postérieur les plus forts et les plus longs de tous.

Ailes longues, première rémige plus courte que la sixième, troisième la plus longue. *Queue* à douze rectrices.

On ne connaît que deux espèces de ce genre : l'une habite le Sénégal, et l'autre, dont il va être question, se trouve en France.

Le Circaète Jean-le-blanc. *Circaetus gallicus.*

Falco gallicus, *Gmel*, *pag.* 295. *sp.* 32. — Le JEAN-LE-BLANC, Pygargus, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 443. *n°* 11. — Le JEAN-LE-BLANC, *Buff.*, *pag.* 97. *fig. enl.* 104. *tom.* 1 — *Lath.*, *vol.* 1. *pag.* 15. — Le CIRCAETE JEAN-LE-BLANC, Circaetus gallicus, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 7. *pag.* 137. *pl.* E. 21. *fig.* 3. — Le JEAN-LE-BLANC, *Gérard.*, *tom.* 1 *pag.* 27. — L'AIGLE JEAN-LE-BLANC, Falco brachydactylus, *Temm.*, *pag.* 46. — Le CIRCAETE JEAN-LE-BLANC, Circaetus gallicus, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 13. *pl.* 6. *fig.* 2.

Le brun domine sur le manteau et les ailes de cet oiseau. Les pennes sont noirâtres. Le sommet de la tête, la nuque et le derrière du cou sont blancs, variés de taches alongées d'un brun clair ; elles sont plus nombreuses sur la poitrine et entremêlées de teintes noirâtres. La queue carrée est traversée de bandes irrégulières brunes, à peine visibles en-dessous. On voit quelques taches isolées sur les couvertures inférieures. Toutes les plumes sont blanches à leur origine. La cire, les tarses et les doigts sont d'un gris bleu ; le bec noirâtre ; l'iris jaune ; la longueur totale de ce Circaète est d'environ deux pieds : tel est le *vieux mâle*. Les *femelles* diffèrent seulement par un plus grand nombre de taches rapprochées qui couvrent l'abdomen. Le *jeune* a la gorge, la poitrine et le ventre d'un brun roussâtre, peu ou point taché de blanc.

Le corps du Jean-le-blanc est raccourci. Son port moins fier, moins élancé que celui des autres *Accipitrins*, et sa tête très-grosse, lui donnent un air un peu stupide. Ses habitudes peuvent le faire juger comme plus rusé que courageux, car c'est toujours en rasant la terre qu'il vole matin et soir parcourant la lisière de nos bois, battant des ailes à la manière des hérons, et cherchant

à surprendre les lévrauts, les rats, les perdrix, les petits oiseaux, et surtout les lézards et les serpens auxquels Temminck nous dit qu'il donne la préférence. Ce même auteur nous apprend qu'il se jette rarement sur les volailles domestiques.

Son cri est ordinairement une espèce de sifflement aigu. Sa vue, très-perçante, ne paraît nullement incommodée des rayons du soleil. Il place son nid tantôt sur des arbres élevés, tantôt très-près de terre. La ponte est, selon Meyer, de trois œufs d'un gris d'ardoise, avec quelques taches d'un brunâtre clair. Durant l'incubation, le mâle a soin de pourvoir à la nourriture de la femelle.

Cet oiseau était autrefois commun en France ; il y est rare aujourd'hui. Gérardin dit cependant qu'on le trouve assez fréquemment dans les Vosges. Il n'a jamais été rencontré en Hollande. Il est peu répandu partout ailleurs.

Genre 7me. — BUSARD, *CIRCUS*.

Bechstein, Vieillot, Briss.; *Falco*, Linn., Temm.

Caractères. — *Bec* médiocre, presque droit et garni d'une cire poilue à sa base, comprimé latéralement, un peu anguleux en-dessus; mandibule supérieure à bords dilatés, crochue et acuminée à sa pointe; l'inférieure plus courte, obtuse. *Narines* oblongues, en partie couvertes par de poils roides. *Langue* épaisse, charnue, échancrée à son extrémité.

Tarses allongés, déliés, nus et réticulés. *Doigts extérieurs* unis à leur base par une membrane; l'interne totalement libre. *Ongles* grêles, très-pointus; l'externe le plus petit; l'interne et le postérieur égaux à celui du milieu, ou sensiblement plus grands.

Ailes longues; première rémige plus courte que la deuxième; troisième et quatrième les plus longues de toutes. *Queue* composée de douze pennes.

C'est dans les marais et les lieux où se trouvent des eaux croupissantes que se plaisent les Busards, parce qu'ils trouvent là une nourri-

ture facile à saisir en se tenant caché entre les joncs et les broussailles, d'où ils cherchent à surprendre les petits mammifères, les reptiles et les insectes qui passent à leur portée.

On trouve des Busards dans toutes les parties du monde. Quelques espèces étrangères n'ont point encore été bien distinguées ; il existe même quelques doutes sur l'identité du *Busard de marais* et du *Busard harpaye*, dont plusieurs auteurs font deux espèces, et que d'autres réunissent. Le cou des Busards est orné d'une espèce de collerette composée de petites plumes courtes, roides et serrées, quelquefois frisées, qui entourent la tête, en partant du menton et remontant en arc vers la nuque. Cette disposition des plumes est ordinairement plus marquée chez la femelle que chez le mâle.

Le Busard de marais, *Circus æruginosus*.

Falco æruginosus, *Gm.*, *pag.* 267. *sp.* 29. — Le BUSARD DE MARAIS, Circus palustris, *Briss.*, *tom.* 1. *pag.* 401. *n°* 29. — Le BUSARD, *Buff.*, *tom.* 1. *pag* 172 ; et le BUSARD DE MARAIS, *pl. enl.* 124. — Le HARPAYE et le BUSARD, *Cuv.*, *tom.* 1 *pag.* 325. — Falco æruginosus, *Lath.*, *pag.* 25. *sp.* 53. — Le BUSARD PROPREMENT DIT, Circus æruginosus, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 4. *pag.* 451. — Le BUSARD, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 39. — Le BUSARD HARPAYE ou de MARAIS, Falco rufus, *Temm.*, *pag.* 69. — Le BUSARD DE MARAIS, Circus æruginosus, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 24. *pl.* 10. *fig.* 1.

En accordant à la manière de voir de Temminck toute la confiance que cet ornithologiste célèbre mérite, on ne doit plus se permettre de séparer le *Busard de marais*, dont il est question, de l'espèce suivante désignée jusqu'à ce jour sous le nom de *Busard harpaye. Car*, dit-il dans son excellent Manuel d'Ornithologie, pag. 69, *j'ai pris particulièrement à tâche de connaître exactement ces espèces dans tous leurs âges, et mes peines ont été couronnées du plus heureux succès ; les descriptions et les synonymes exacts de ces Oiseaux me paraissent ne plus rien laisser à désirer.* Cependant, Vieillot, dans le Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle et dans la Faune française, se plaît

à répéter que, *ces deux Accipitres constituent deux espèces très-distinctes, que j'ai déterminées*, ajoute-t-il, *non pas d'après des gravures ou des descriptions, mais dans la nature*, et s'étaye non-seulement des observations judicieuses de MM. Baillon et de Riocourt, mais aussi du sentiment de M. Savigny qui les a observés en Égypte.

Dans l'incertitude où me jette l'opinion ainsi divisée de plusieurs savans Ornithologistes, je n'ose me permettre de résoudre la question. Je me contenterai donc d'adopter ici le sentiment de M. Vieillot, dont je suis la méthode; mais si je devais m'en tenir au résultat des observations que j'ai faites sur les Busards qui sont entre mes mains, les uns ayant été tués en Provence, et les autres m'ayant été obligeamment communiqués par M. le docteur Degland, de Lille, je serais assez disposé à les rapporter à une seule espèce, ainsi que l'a fait M. Cuvier dans son RÈGNE ANIMAL. Nonobstant, Vieillot fait la remarque, en décrivant chacun de ces Busards, que dans celui de *Marais*, l'extrémité des ailes en repos est distante de celle de la queue d'un pouce environ, tandis qu'elle atteint cette partie dans le *Harpaye*. J'ai cherché à vérifier cette observation, je ne l'ai point encore trouvée conforme aux miennes. Ne se pourrait-il pas que les Busards, que cet Ornithologiste, sans doute bien digne de foi, a observé, eussent, accidentellement, leur queue encore privée de son entier accroissement ?

Le Busard de marais, *adulte*, selon Vieillot, a le haut de la tête, l'occiput et le devant du cou d'un blanc jaunâtre, parsemé de taches longitudinales brunes. On remarque aussi quelques plumes rousses sur la poitrine et le pli des ailes. Tout le reste du corps est d'un brun tirant sur le roux vers l'abdomen et les cuisses. Le dos et les couvertures supérieures des ailes sont de couleur chocolat; les pennes noirâtres; le dessus de la queue est légère-

ment coloré en brun ; le dessous est grisâtre. Le bec noir ; l'iris d'un brun jaunâtre. Les pieds jaunes ; la cire verdâtre. Cette description se rapporte au *Falco rufus jeune de l'année, après la* 2e *mue*, que Temminck considère comme étant le même oiseau que le *Falco æruginosus*. Le *mâle* et la *femelle* se ressemblent : celle-ci a la taille un peu plus forte. Les *jeunes* n'ont que l'occiput et le dessus du cou d'un blanc jaunâtre. Cette couleur manque sur la gorge. La longueur totale de cet Accipitre est d'un pied 8 à 10 pouces.

Le Busard de marais se pose à terre, sur les buissons, et rarement sur les grands arbres. Son vol horizontal et peu élevé paraît pesant. Il se nourrit ordinairement de grenouilles, de limaçons, de vers aquatiques, quelquefois de poissons, que ses longues jambes lui donnent la facilité de guetter et de surprendre sur les bords fangeux des marais. Il se jette aussi sur les petits quadrupèdes, tels que mulots, souris, taupes, etc. Il est vorace, ainsi que toutes les espèces de l'ordre auquel il appartient. La méchanceté qu'on lui a reconnu, le rend redoutable à plusieurs oiseaux de proie, aussi les cresserelles et les hobereaux fuyent-ils à son approche. C'est à terre qu'il construit son nid, en le cachant dans les roseaux ou sur des buissons voisins des eaux. Sa ponte est, selon Vieillot, de quatre œufs blanchâtres, à taches brunâtres, entremêlées de quelques autres d'un brun décidé. Temminck les dit entièrement blancs. Cet auteur nous apprend que le Busard de marais est très-abondant en Hollande d'où il émigre en automne. Il paraît qu'il fréquente toute l'année les étangs, les marais et les lieux inondés de la Provence.

Le Busard harpaye, *Circus rufus*.

Falco rufus, *Gmel, Syst.* 1. *pag.* 266. *sp.* 77. — Le BUSARD ROUX, Circus rufus, *Briss.*,

tom. 1. *pag.* 404; et le BUSARD VARIÉ, *pag.* 400. — Le HARPAYE, *Buffon*, *col.* 1. *pag.* 171, et *pl. enl.* 460. — Le HARPAYE et le BUSARD, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 325. — FALCO RUFUS, *Lath.*, *col.* 1. *pag.* 25. *sp.* 31. — Le BUSARD HARPAYE, CIRCUS RUFUS, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 4. *pag.* 457. — Le HARPAYE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 41. — Le BUSARD HARPAYE ou de MARAIS, FALCO RUFUS, *Temm.*, *pag.* 69. — Le BUSARD HARPAYE. CIRCUS RUFUS, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 25. *pl.* 10. *fig.* 2.

M. Vieillot (*Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, p. 458), en parlant de ce Busard, persiste à dire que, *M. Temminck* (Manuel d'Ornithologie) *s'est trompé en donnant le Harpaye pour un mâle du Busard de marais âgé de trois ans*; *car, outre les dissemblances constantes qui existent dans la grosseur et dans toutes les proportions tirées du bec, des tarses, des ongles et des ailes de ce dernier, son plumage ne varie jamais au point d'offrir la plus petite analogie avec celui du Harpaye, à quel âge qu'il soit.* D'après cette sentence, je n'oserai rien prononcer, et je vais me contenter de décrire l'oiseau dont il s'agit tel qu'il se trouve entre mes mains (1).

Longueur, 1 pied 7 à 8 pouces; dessus de la tête, du cou, gorge, joues, poignet de l'aile, blanchâtres, avec des taches longitudinales brunes sur le milieu de chaque plume; le dessus du corps, des petites et moyennes couvertures des ailes, est d'un brun lavé de roux; les grandes couvertures sont brunes; les pennes intermédiaires, les deux ou trois secondaires les plus proches de celles-ci, d'un gris bleuâtre; les grandes rémiges, noirâtres, grises en dessous et blanchâtres vers la base; la queue, d'un roux grisâtre uniforme, sans aucun vestige de bande transversale; la poitrine et l'abdomen, d'un roux clair parsemé de taches longitudinales brunes, plus rousses et plus nombreuses sur le bas-ventre; les cuisses et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun roux sans taches : *mâle adulte*. La *femelle* ressemble au mâle. Les *jeunes* ont le corps d'une teinte généralement brune; les plumes du dessus de la tête, de la gorge,

(1) Voyez le Busard de marais, pag. 24.

du derrière du cou, bordées de roux; la queue grise, et toutes les parties où le brun-roux domine dans l'individu adulte, sont ici d'un brun noirâtre; le bec est d'un noir bleuâtre; la cire, l'iris et les tarses sont jaunes.

Les habitudes du Busard harpaye doivent ressembler à celles du Busard de marais : ils habitent les mêmes lieux. Gérardin rapporte qu'une femelle de l'espèce dont il est question fut tuée au moment où elle venait de se plonger dans l'eau, et qu'elle en retirait un brochet du poids de deux livres. Cette espèce, si enfin c'en est une, est toutefois bien plus rare que la précédente. On la rencontre en France, en Allemagne, en Suisse et en Hollande. Vieillot établit une différence entre les œufs du Busard harpaye et ceux du Busard de marais : les œufs du premier sont, dit-il, d'un blanc un peu bleuâtre, plus petits que ceux du second.

Le BUSARD SOUBUSE, *CIRCUS GALLINARIUS.*

FALCO BOHEMICUS, *Gmel, Syst.* 1. *pag.* 279. *sp.* 107; et FALCO ALBICANS, *pag.* 276. *sp.* 102. — Le FAUCON DE MONTAGNE, FALCO MONTANUS, *Briss., vol.* 1. *pag* 352, jeune mâle, passant à l'état adulte, ainsi que son FAUCON DE MONTAGNE CENDRÉ, FALCO MONTANUS CINEREUS, *pag.* 355. — L'OISEAU SAINT-MARTIN, *Buff., pag.* 166. *pl. enl.* 459, représentation du vieux mâle. La *planche enl.* 443, *pag.* 169, fait connaître la femelle (1). — Le BUSARD SOUBUSE, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 324. — *Lath. Synops., vol.* 1. *pag.* 88. idem. *Suppl., pag.* 22, vieux mâle, et *ind., pag.* 37. *sp.* 86, passant à l'état adulte. — Le BUSARD SOUBUSE, CIRCUS GALLINARIUS, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom.* 4. *pag.* 459. — L'OISEAU SAINT-MARTIN, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 43. — Le BUSARD SAINT-MARTIN, FALCO CYANEUS, *Temm., pag.* 72. — Le BUSARD SOUBUSE, CIRCUS GALLINARIUS, *Vieill., Faun. Franç., pag.* 26. *pl.* 11. *fig.* 1, *mâle*, *fig.* 2, *femelle.*

Le *mâle vieux* a la tête, le cou, les ailes et la gorge, d'un gris légèrement bleuâtre; la base des ailes, le ventre, les flancs, les cuisses, les couvertures inférieures de la queue et l'abdomen blancs, sans

(1) Le *Soubuse mâle*, de Buff., pl. enl. 480, cité par les auteurs comme un jeune mâle de l'oiseau Saint-Martin, ne serait-il pas une femelle de Busard de Montagu ?

aucune tache. Les rectrices les plus extérieures sont traversées en dessus et en dessous par six bandes grises; ces bandes s'affaiblissent en s'étendant sur les quatrième et cinquième de ces pennes, où elles ne sont plus distinctes que sur les barbes intérieures : la sixième est entièrement grise. Les rémiges sont blanches à leur origine ; cette teinte se rembrunit graduellement, et elles sont d'un brun noirâtre à leur extrémité. Le dos, les grandes, petites et moyennes couvertures des ailes sont d'un gris légèrement roussâtre ; mais cette teinte passe au gris sans altération lorsque l'oiseau vieillit davantage. L'iris et les pieds sont d'un jaune très-vif, la cire légèrement verdâtre ; longueur, 1 pied cinq à 6 pouces. Ce n'est qu'après la 3e mue que l'oiseau prend cette livrée, et s'il reste encore quelques vestiges des taches qui lui donnaient dans son jeune âge de la ressemblance avec la femelle, elles finissent par disparaître totalement à mesure qu'il vieillit. Les *jeunes mâles* ou *adultes* diffèrent beaucoup des vieux et ont de la ressemblance avec les femelles : le roux règne plus ou moins sur tout le corps. Le dos, les couvertures des ailes, les rémiges et les pennes de la queue sont brunes en dessus, bordées ou terminées de blanc roussâtre; le dessous de la queue est grisâtre; cinq bandes brunes sinueuses la traversent ; ces bandes, plus noires et plus régulières, se répètent par-dessus les rectrices ; le dessus de la tête, le cou, la poitrine, l'abdomen, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue, sont parsemés de nombreuses taches longitudinales, plus effilées sur la tête et le cou que sur les autres parties du corps; la cire, l'iris et les pieds sont d'un jaune terne verdâtre.

La vieille femelle diffère des mâles par de plus grandes dimensions; elle a 1 pied 6 à 7 pouces : cependant Temminck lui assigne, ainsi qu'au mâle, 2 pouces de plus de longueur. Les teintes rousses de son corps sont généralement plus vives que dans le jeune mâle ; il en

existe un plus grand nombre sur le haut des ailes, où les taches sont aussi plus alongées. *La jeune femelle* ne paraît différer du jeune mâle que par sa taille, qui est plus forte, et par un plus grand nombre de taches brunes qui se réunissent vers le cou et le haut de la poitrine.

Cet oiseau de proie est du nombre de ceux dont les âges et les sexes ont été fort long-temps confondus ou distingués mal à propos comme espèces particulières. Belon, Buffon, Pennant, Gmelin et plusieurs auteurs modernes ont nommé le mâle *Oiseau Saint-Martin*, et *Soubuse* la femelle ; mais il est aujourd'hui bien avéré que l'oiseau auquel on a appliqué le premier de ces noms n'est que le mâle vieux, et le second, la femelle ou le mâle jeune.

C'est un des ennemis redoutables des oiseaux de nos basses-cours. Cruel, mais lâche, ce Busard cherche des victimes partout et ne les choisit que parmi les êtres les plus faibles. Il vole habituellement au crépuscule du soir et du matin. Il se jette sur les mulots, les campagnols, les reptiles et les petits oiseaux. Son vol est très-rapide, mais rarement élevé. Il se tient dans les bois voisins des rivières, des marais ou des lacs. On le trouve dans toute l'Europe. Pallas les a rencontrés en Sibérie, où ils sont, dit-il, en très-grande quantité. Ils sont rares dans les pays montueux, par conséquent, peu communs en Provence.

Le Soubuse niche dans les bois marécageux ou parmi les joncs ; sa ponte est de quatre à cinq œufs d'un blanc bleuâtre terne, sans aucune tache, selon Temminck, ou marqués de points presque imperceptibles d'un jaunâtre obscur, selon Vieillot.

Le Busard de Montagu, *Circus Montagui.*

Le SOUBUSE MALE, *Buff.*, *pl.* 480 ? femelle ou jeune. — Le BUSARD DE MONTAGU, Circus Montagui, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 31, *pag.* 411. — Le BUSARD DE MONTAGU, Circus cinereaceus, *Temm.*, *pag.* 76. — Le BUSARD DE MONTAGU, Circus Montagui, *Vieill.*, *Galer. des Oiseaux*, *etc.*, *pag.* 37. *pl.* XIII. — Le BUSARD DE MONTAGU, Circus Montagui, *Vieill*, *Faun. Franç.*, *pag.* 27. *pl.* 12, *fig.* 1, le *mâle* ; 2, *jeune* ou *femelle.*

L'espèce de Busard dont il s'agit, que Montagu, ornithologiste anglais, a le premier fait connaître, paraît n'avoir pas été distinguée, par Buffon, du Soubuse; plusieurs auteurs l'avaient aussi confondue avec cette espèce; mais aujourd'hui que leurs attributs distinctifs ont été bien reconnus, il est facile de ne point se méprendre : 1° le *Busard soubuse* a 1 pied 5 à 6 pouces de long, tandis que celui de *Montagu* n'a que 1 pied 4 à 5 pouces; 2° l'extrémité des ailes en repos du premier s'étend jusqu'à 1 pouce du bout de la queue; dans le second, elle atteint cette partie; 3° la première penne de l'aile est plus courte que la sixième dans celui-là, mais plus longue que la sixième dans celui-ci; enfin, la deuxième penne, qui est presque de la longueur de la cinquième dans le Busard soubuse, a environ un pouce et demi de plus dans le Busard de Montagu : tels sont les caractères distinctifs les plus stables dans les deux oiseaux que je viens de comparer; leurs couleurs varient suivant l'âge et ont bien des rapports entre elles.

Les parties supérieures du *mâle vieux* sont d'un cendré bleuâtre plus foncé que chez le Busard soubuse; la gorge, la tête, la poitrine, sont aussi de cette couleur, mais plus claire. Le ventre, les flancs, les cuisses et l'abdomen, sont blancs; ces dernières parties sont parsemées de raies longitudinales d'un beau roux qui suivent la direction des baguettes des plumes; la queue est cendrée, légèrement rayée. On remarque deux bandes noires transversales sur les pennes secondaires des ailes lorsqu'elles sont entr'ouvertes.

La vieille femelle ressemble à celle du Busard soubuse, mais en diffère essentiellement par la taille moins forte, par la teinte blanchâtre qui domine sur la région ophtalmique, et par l'éclat des couleurs rousses qui s'étendent sur les cuisses et le ventre : la collerette est très-distincte.

Les *jeunes de l'année*, soit mâle, soit femelle, se ressemblent; ils

diffèrent cependant de la vieille femelle. Ils ont, selon Temminck, le sommet de la tête et toutes les parties supérieures d'un brun foncé ; chaque plume est comme bordée d'un roux clair ; sur l'occiput est un grand espace d'un roux jaunâtre marqué de taches brunes ; la région des yeux et des oreilles d'un brun foncé ; au milieu de cet espace une grande tache blanche ; pennes de la queue rayées, à égale distance, de trois bandes brunes et de trois bandes rousses, terminées de roux clair. Toutes les parties inférieures, depuis la gorge jusqu'aux couvertures du dessous de la queue, d'une seule nuance de roux rougeâtre, sans aucune tache ; iris brun.

Cette espèce est indiquée comme très-répandue en Hongrie, en Pologne, en Silésie, en Autriche et en Dalmatie ; elle paraît peu commune partout ailleurs et très-rare en Provence ; elle compose sa nourriture habituelle de petits oiseaux et surtout de reptiles. M. Baillon, habile observateur, si souvent et si justement cité par M. Vieillot, l'a étudiée vivante dans les marais de la Picardie, où elle niche. Il a fréquemment trouvé dans son estomac des débris de grenouille et des tronçons d'anguille. Il paraît qu'elle émigre en automne, et qu'elle n'est de passage en Provence que très-accidentellement. Ses œufs sont d'un blanc pur, selon Temminck, et d'un blanc bleuâtre, selon Vieillot.

Genre 8me. — BUSE, *BUTEO*.

Briss., Vieill. ; *Falco*, Linn., Temm. ; *Pernis* et *Buteo*, Cuvier.

Caractères. — *Bec* presque droit et couvert d'une cire à sa base, arrondi en dessus, comprimé latéralement ; mandibule supérieure dilatée sur ses bords, crochue et acuminée à sa pointe ; l'inférieure, plus courte, obtuse. *Narines* un peu arrondies, ouvertes, poilues en arrière. *Lorums* garnis de quelques poils divergens ou couverts de plumes serrées en forme d'écailles. *Langue* épaisse, charnue, échancrée.

Tarses courts, un peu épais, nus et réticulés, ou vêtus. *Doigts extérieurs* réunis à leur base par une membrane; l'interne totalement libre. *Ongles* interne et postérieur égaux et les plus forts de tous; l'externe court et grêle.

Ailes longues, première rémige plus courte que la septième ou d'égale longueur; troisième, quatrième et cinquième les plus longues de toutes. *Queue* composée de douze pennes.

Les Buses sont répandues dans le nouveau et l'ancien continent; elles vivent, comme toutes les espèces de la famille à laquelle elles appartiennent, du produit de la chasse qu'elles font aux petits quadrupèdes, aux oiseaux, aux reptiles et aux insectes. Les unes sont courageuses et féroces, les autres n'ont ni énergie, ni activité; le port de quelques-unes est si stupide, que leur nom est passé en proverbe pour exprimer la sottise ou l'ignorance, et nous disons en Provence, *sot comme une Buse*. On en connaît environ vingt-huit espèces, dont quatre seulement habitent l'Europe et se remontrent en Provence. L'une d'elles, la *Buse Changeante*, est considérée par Temminck, qui n'en mentionne que trois, comme une variété d'âge de la *Buse à poitrine barrée*. M. Cuvier a opéré une division parmi ces Accipitres en composant son sous-genre *Pernis*, auquel la *Buse Bondrée* sert de type. Je me contenterai, selon Vieillot, d'y former trois Sections.

1° *Pieds nus; Lorums poilus; Cire glabre.*

La BUSE A POITRINE BARRÉE, *FALCO FASCIATUS.*

FALCO FASCIATUS, FALCO BUTEO, *Gmel., Syst., pag.* 265, *sp.* 15, et FALCO COMMUNIS FUSCUS, *pag.* 270, *sp.* 86. — La BUSE BUTEO, *Briss., tom.* 1, *pag.* 407, n° 32. — La BUSE, , *Buff.*, *tom.* 1, *pag.* 161, *pl. enl.*, 419. — La BUSE COMMUNE, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag.* 324. — *Lath., ind., vol.* 1, *pag.* 23 et *sp.* 24. — La BUSE A POITRINE BARRÉE, BUTEO FASCIATUS, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 4, *pag.* 474. — La BUSE. FALCO BUTEO, *Temm.*, *pag.* 64. — La BUSE A POITRINE BARRÉE, BUTEO FASCIATUS, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 17, *pl.* 8, *fig.* 1.

C'est aux variétés que présentent les jeunes individus de cette espèce de Buse que Temminck rapporte, la *Buse Changeante* de Vieillot; *elle varie considérablement*, dit-il, *de manière que bien peu d'individus se ressemblent* : en cela cet auteur me paraîtrait avoir raison, et je ne puis me ranger du sentiment de Vieillot qui

assure que la *Buse à poitrine barrée ne varie point ou très-peu à quel âge que ce soit ;* car j'ai sous les yeux plusieurs de ces oiseaux qui, plus ou moins blancs et marqués de taches brunes longitudinales, paraissent se couvrir insensiblement de bandes transversales, confuses, qui abondent sur la poitrine des individus vieux ou adultes ; j'en donne une figure, ainsi que du même oiseau plus jeune. Quant à la *Buse Changeante* décrite ci-après, et également figurée, j'ai tout lieu d'être convaincu que les différences essentielles dont M. Vieillot a fait mention et que je rapporterai, en y ajoutant mes observations particulières, doivent en faire une espèce distincte de la précédente.

La *Buse à poitrine barrée adulte et vieille* a tout le plumage d'un brun très-foncé ou couleur de chocolat, la gorge est blanchâtre, avec de petites raies longitudinales brunes. Sur le milieu du ventre, les plumes sont traversées par de petites bandes alternativement brunes et blanches, celles-ci sont roussâtres vers l'abdomen ; la queue est traversée par neuf à dix bandes grises en dessous, brunes en dessus. Les couvertures inférieures de cette partie et les plumes des cuisses sont d'un blanc roussâtre et également traversées par de petites bandes sinueuses ; les supérieures sont d'un brun uniforme. Le bec est noir à sa pointe, le reste blanchâtre, quelquefois brun. La cire, l'iris et les pieds jaunes. Les ongles noirs. La femelle ne diffère du mâle que par un peu plus de grosseur.

Les *jeunes* sont variés de blanc sur les parties supérieures : cette couleur domine sur les inférieures. La gorge, la poitrine et l'abdomen sont parsemés de taches brunes longitudinales, plus ou moins élargies, suivant l'époque plus ou moins éloignée du temps de la mue ; elles sont plus nombreuses sur la poitrine là où le brun colore les individus vieux. Les cuisses sont aussi, de bonne

heure, traversées par de petites bandes sinueuses qu'on leur remarque presque à tout âge. Les plumes des couvertures inférieures de la queue sont blanches, souvent terminées par un petit trait alongé brun : celles des supérieures, d'un brun clair, sont traversées par quelques bandes. Le dessus des rectrices est brunâtre ; les bandes transversales, d'une teinte plus foncée, sont au nombre de douze environ ; elles sont grisâtres en dessous. La longueur totale de cet Accipitre est d'un pied 8 à 10 pouces.

Cette Buse, considérée comme l'emblême de la bêtise, a, en effet, le port aussi grossier que stupide. Lourde, sédentaire et paresseuse, elle ne chasse point sa proie en la poursuivant au vol ; elle préfère demeurer plusieurs heures de suite perchée sur le même arbre ou sur le même buisson, attendant patiemment que quelque petit quadrupède, quelque oiseau et même quelque insecte passe à sa portée pour se jeter sur lui et le dévorer. Elle se place fréquemment sur une motte de terre élevée ; la stupide pesanteur de cette Buse tient autant à la mauvaise disposition de ses organes qu'à la faiblesse de sa vue, car les rayons du soleil paraissent l'offusquer. C'est durant les soirées d'été qu'elle fait fréquemment entendre ses cris. Elles s'apprivoisent assez facilement, et si on en lâchait dans un jardin, elles y détruiraient bientôt les mammifères rongeurs, les reptiles et les vers nuisibles ; mais elles y feraient également la guerre aux petits oiseaux dont les habitudes sont innocentes, et qui viennent par leur présence et leur chant égayer nos vergers et nos bosquets.

La *Buse à poitrine barrée* construit son nid avec de petites bûchettes sur les arbres les plus élevés des forêts ; elle en tapisse l'intérieur avec de la laine et du crin. Ses œufs au nombre de deux ou trois sont arrondis, blanchâtres et parsemés de taches irrégulières, légèrement jaunâtres. Les petits reçoivent les soins

et les secours du père et de la mère plus long-temps que les autres oiseaux de proie. On dit même que, si la femelle a été tuée, le père continue et achève seul de les élever jusqu'à ce qu'ils soient en état de se pourvoir eux-mêmes.

Cette Buse qu'on rencontre communément dans toute l'Europe, n'est pas rare dans les parties boisées de la Provence où elle habite toute l'année. On la voit fréquemment en octobre et novembre ; elle est confondue avec ses congénères, sous le nom vulgaire de *Tardarasso.*

La BUSE CHANGEANTE, *BUTEO MUTANS.*

FALCO ALBIDUS, *Gmel, Syst.* 1, *pag.* 267, *sp.* 49, et VERSICOLOR, *sp.* 79. — La BUSE CHANGEANTE, BUTEO MUTANS, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom* 4, *pag.* 469, — FALCO BUTEO, *Temm., pag.* 64. Variétés du jeune. — La BUSE CHANGEANTE, BUTEO MUTANS, *Vieill., Faun. Franç., pag.* 18, *pl.* 8, *fig.* 2. — La BUSE CHANGEANTE, BUTEO MUTANS, *Vieill., Memorie della Reale Academia delle Scienze di Torino, tom.* XXIII, *pag.* 234.

Cette espèce de Buse me semble avoir été mal à propos considérée par Temminck, surtout dans son état adulte, comme une variété de la *Buse à poitrine barrée*, mais d'un autre côté, cet auteur me paraîtrait avoir eu raison d'y rapporter les différentes livrées desquelles Vieillot pare les jeunes individus de sa *Buse Changeante* : cependant le plumage de l'état adulte sous lequel ce dernier oiseau est généralement connu, et les caractères plus stables que je vais examiner, doivent indubitablement constituer une espèce distincte.

S'il faut en croire Temminck, dans son Manuel d'Ornithologie, pag. 64, où, sans preuves bien convaincantes, il s'est pressé de réfuter tout ce que Vieillot a écrit dans les Mémoires de l'Académie de Turin, tendant à démontrer la différence qui existe entre la *Buse Changeante* et celle à *poitrine barrée*, ces deux Accipitres

ne doivent être considérés que comme des variétés d'âge d'une seule espèce ; mais Vieillot le contredit à son tour, et ces deux illustres Ornithologistes se trouvant, de nouveau, d'un sentiment diamétralement opposé, je vais essayer de les rapprocher.

Ainsi que je l'ai dit précédemment, en parlant de la *Buse à poitrine barrée*, j'ai sous les yeux plusieurs individus, plus ou moins blancs, de cet oiseau ; tous sont parsemés de taches longitudinales brunes et sont couverts insensiblement, de l'un à l'autre, de bandes transversales interrompues qui sont nombreuses sur la poitrine des individus vieux ou adultes ; cette observation se trouverait donc en contradiction avec la remarque de M. Vieillot, qui affirme que la *Buse à poitrine barrée* ne varie jamais à quel âge que ce soit. De plus, toutes ces variétés ont les cuisses traversées par de petites bandes brunes et rousses qu'on leur remarque à toutes les époques de leur vie, mais que n'a jamais la *Buse Changeante*, si ce n'est vers les flancs où sont quelques plumes ondulées, selon l'exacte Figure 2 de la planche des Mémoires de l'Académie de Turin, pag. 234, cités plus haut. Ces variétés ne peuvent donc être rapportées à cette dernière espèce dont les différences du plumage me semblent plus restreintes ; mais ce qui me paraît militer en faveur de l'opinion de M. Vieillot, et contribuer à éviter dorénavant toute méprise, c'est la dimension relative des doigts et des ongles qu'on reconnaîtra plus petits, si l'on prend la peine de les comparer à ceux de la *Buse Changeante* ; en outre, la couleur des ongles est brune dans les individus que je vérifie, tandis qu'elle est d'un noir profond chez ceux de la *Buse à poitrine barrée*, à quel âge que ce soit : ajoutez, enfin, à ces différences, celles qui existent dans les mœurs de l'une et de l'autre, et je pense qu'on ne devra plus se permettre de confondre ces deux espèces. Il serait cependant à remarquer que le

Falco albidus de plusieurs auteurs doit être rapporté tantôt à de vraies variétés blanchâtres de la Buse précédente, et tantôt à celle dont il s'agit ici.

Les observations dont s'appuie Vieillot, déduites du nombre des bandes qui traversent la queue des deux espèces dont il s'agit, et de leur aspect, ne m'ont point paru assez stables pour les mettre en première ligne dans la description que je vais donner, et la vérification que j'ai faite, sur plusieurs individus, de la longueur relative de la 1re rémige et de la 8e, m'a, dans l'une et l'autre des espèces que j'ai examinées, toujours présenté la première de ces pennes plus longue que la 8e.

La *Buse Changeante* a 1 pied 10 pouces de long ; elle varie peu. La teinte d'un blanc roussâtre qui colore les parties inférieures de son corps dès ses premiers ans, s'étend, de plus en plus, sur sa robe à mesure qu'elle vieillit. Cette couleur se remarque surtout au dessus des yeux, sur la gorge, sur l'abdomen et sur les cuisses ; elle est entremêlée de taches plus ou moins brunes sur la tête et l'occiput. Le derrière du cou et le dessus du corps sont bruns ; les plumes y sont bordées de blanc et de roux. Les pennes des ailes sont noirâtres ; les quatre premières sont blanches au-dessous depuis leur origine jusqu'à l'échancrure, les autres au-delà et presque jusqu'à la pointe, avec des raies transversales. Quelques-unes des plumes des couvertures de la queue sont d'un brun roussâtre ; les inférieures sont blanches, les rectrices sont brunes en dessus, grisâtres en dessous, et traversées par une douzaine de bandes plus foncées. Les taches peu nombreuses, longitudinales, brunes, isolées, qui se voient sur le devant de cette Buse sont raccourcies et rapprochées vers le haut de la poitrine ; elles sont plus effilées sur l'abdomen et entremêlées de traits longs, déliés qui se retrouvent çà et là sur quel-

ques parties inférieures. Le bec est noir à sa pointe, bleuâtre dans le reste. La cire jaune ; iris de couleur noisette, jaunâtre; pieds jaunes. Vieillot mentionne plusieurs différences remarquables dans le plumage de cet oiseau, et en fait sa variété E, lorsqu'il est totalement blanc.

Vive et courageuse, nous dit Vieillot, la *Buse Changeante* se plaît à voler au haut des airs, surtout en automne, époque à laquelle plusieurs individus se réunissent pour y planer de concert, y tracer des ronds qui se croisent et s'entrelacent en tous sens, et former des lignes circulaires quand ils descendent jusqu'à terre, sans qu'on aperçoive le mouvement de leurs ailes. Ils font la chasse principalement aux perdrix et aux levreaux, que leur vue très-perçante leur fait découvrir d'une grande distance. Le même auteur ajoute, qu'elle émigre en automne et ne reparaît qu'au printemps, tandis que la *Buse à poitrine barrée* ne quitte point nos climats pendant l'hiver.

Les œufs dont Vieillot nous a donné une figure dans les Mémoires de l'Académie de Turin, diffèrent de ceux de la *Buse à poitrine barrée*, en ce qu'ils sont plus alongés et ondulés de quelques taches d'un brun jaunâtre ; elle pond sur les arbres élevés.

La difficulté que j'ai toujours eu à me procurer les individus que je considère comme se rapportant seuls à la *Buse Changeante*, doit me faire penser qu'elle n'est point commune en Provence.

2° *Pieds demi-vêtus ; lorums couverts de petites plumes très-serrées et disposées en forme d'écaille ; cire emplumée à sa base.*

La Buse bondrée, *Buteo apivorus.*

Falco apivorus, *Gmel, Syst.* 1, *pag.* 267, *sp.* 28. — La BONDRÉE, Buteo apivorus, *Briss.*, *tom.* 1, *pag.* 410, n° 33. — La BONDRÉE, *Buff.*, *pag.* 163, *pl. enl.* 420. — La BONDRÉE COMMUNE, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag* 323. — Falco apivorus, *Lath.*, *vol.* 1., *pag.* 1, *sp.* 25. — La BUSE BONDRÉE, Buteo apivorus, *Vieill*, *Nouv Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 4, *pag.* 479. La BUSE BONDRÉE, Falco apivorus, *Temm.*, *pag.* 67. — La BUSE BONDRÉE, Buteo apivorus, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 20, *pl.* 9, *fig.* 1.

La *Bondrée* a communément 1 pied 8 pouces de long. Telle est du moins la longueur de toutes celles que j'ai vues comme ayant été tuées en Provence. Temminck et Vieillot lui assignent cependant 2 pieds de long. Le *vieux mâle* a la tête d'un gris bleu ; le dessus du corps d'un brun noirâtre ; les couvertures des ailes sont alternativement rayées de brun noirâtre et de gris ; la gorge est d'un blanc jaunâtre avec des lignes brunes ; les plumes de la poitrine et du ventre sont blanches avec des taches en forme de cœur et des traits d'un brun foncé ; la queue grisâtre en dessous, brune en dessus, est traversée par trois bandes amples, inégalement distantes l'une de l'autre. Les couvertures inférieures et supérieures de cette partie du corps sont brunes. Le bec est noirâtre, jaune sur les angles, un peu grêle. La cire d'un cendré foncé ; l'iris et les pieds jaunes.

La *femelle*, dans l'âge avancé, est mouchetée de gris noir sur le devant de la tête, rayée de brun clair sur la gorge et le devant du cou dont chaque côté présente un espace d'un brun noir, long de trois à quatre pouces ; le dessus du corps est alors varié de taches foncées sur une couleur de rouille qui y domine.

La *femelle adulte* est partout d'un brun uniforme, excepté le dessous de la queue qui est grisâtre ; entre les grandes bandes qui traversent cette partie sont d'autres bandes plus petites, au nombre de quatre à cinq. Les joues, les lorums et le devant de la tête sont d'un gris bleuâtre.

Les *jeunes de l'année* ont ordinairement le corps d'un roux clair ; les plumes de la gorge sont jaunâtres, et la baguette de chacune d'elles noire, tant sur la poitrine que sur les cuisses et les couvertures des ailes, ce qui les fait paraître comme partagées par un trait longitudinal. Les bandes du dessous de la queue sont peu distinctes.

Les couleurs, de la *Buse bondrée* varient depuis son premier âge jusqu'à sa vieillesse, et peu d'individus se ressemblent entièrement. Malgré ces différences, il paraît que cet oiseau n'a pas donné lieu à de doubles emplois, et qu'il a été bien connu de tous les auteurs. Elle n'a point l'habitude de porter son vol au haut des airs ainsi que les espèces précédentes; ce n'est ordinairement que d'arbre en arbre qu'elle l'effectue; elle piette et court rapidement à terre sans s'aider de ses ailes; elle chasse ainsi les mulots, les lézards, les grenouilles et les insectes dont elle compose sa nourriture; elle est surtout friande de chrysalides de guêpes dont elle nourrit ses petits. Son aire est le plus souvent construite sur les arbres élevés des forêts où elle pond de petits œufs d'un blanc jaunâtre marqués de grands espaces bruns. Ils sont fréquemment tout-à-fait de cette couleur ou parsemés de taches si nombreuses que le blanc s'aperçoit à peine (1). Cette Buse est considérée comme un oiseau de passage qu'on rencontre dans toute l'Europe.

3° *Pieds vêtus jusqu'aux doigts: Lorums velus: Cire nue.*

La BUSE PATTUE, *BUTEO LAGOPUS.*

FALCO LAGOPUS. *Gmel., Syst.* 1, *pag.* 260, *sp.* 58. — La BUSE PATTUE, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag.* 323. — FALCO SCLAVONICUS. *Lath.*, *vol.* 1, *pag.* 26, *sp.* 54. — La BUSE PATTUE, BUTEO LAGOPUS, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 4, *pag.* 482. — La BUSE PATTUE, FALCO LAGOPUS, *Temm.*, *pag.* 65. — La BUSE PATTUE, BUTEO LAGOPUS, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 21, *pl. enl.* 9, *fig.* 2.

---

(1) La description des œufs de cette espèce de Buse est faite d'après des dessins originaux qui m'ont été généreusement communiqués par M le docteur SCHINZ, de Zurich, qui publie en ce moment un ouvrage des plus importans sur les nids et les œufs des oiseaux d'Europe. La collection que ce naturaliste possède est sans contredit la plus riche qui existe. En puisant dans son ouvrage, dont il a paru neuf cahiers, les renseignemens relatifs à cette partie de l'Ornithologie, c'est faire rejaillir sur mon travail un mérite incontestable, parce que M. SCHINZ est de tous les Ornithologistes connus celui qui me paraît s'être le plus

Cet Oiseau, qui est du nombre de ceux que Buffon n'a pas connu à l'époque où ses éloquens écrits répandaient le goût de la science sous l'aspect le plus séduisant, est sujet à varier suivant l'âge ou le sexe. Ces différences dans le plumage ont donné lieu à plusieurs emplois, mais divers Auteurs, notamment Vieillot et Temminck, ont relevé ces erreurs et rapportent à la Buse dont il s'agit les *Falco leucocephalus*, *plumipes*, *sclavonicus* et *spadiceus*; mais le *Falco Sancti-Johannis* de Nilsson est, avec raison, considéré par Temminck comme une espèce distincte de l'Amérique, et le *Falco pennatus* de Gmelin et de Lathan, comme un Aigle d'Europe bien caractérisé.

La tête, le dessus du cou et du corps sont d'un brun bleuâtre chez le *vieux mâle*, d'un brun tirant au noir chez l'*adulte*, et bruns chez le *jeune mâle*. Tous sont plus ou moins variés de brun et de blanc; cette dernière couleur est plus étendue sur la tête, le cou et l'origine de la queue de la femelle que du mâle; l'un et l'autre ont, à tout âge, un grand espace d'un brun foncé qui leur ceint le bas-ventre; la queue brune en dessus, grise en dessous, est traversée par trois bandes, d'un brun noirâtre, peu distinctes en dessous; l'extrémité en est blanchâtre, ainsi que ses couvertures inférieures; les supérieures sont marquées de taches irrégulières; les plumes des jambes et des tarses sont fauves, par-

---

spécialement occupé d'Oologie. Lorsque les collections du Cabinet d'Histoire Naturelle que je dirige me seront insuffisantes, c'est cet auteur qui désormais me servira de guide; et pour éviter des longueurs, je m'abstiendrai dorénavant de parler de ceux qui, à cause de la difficulté qu'on éprouve à se former une collection de ce genre, ont été obligés de s'en rapporter souvent à autrui et qui, par une célébrité justement acquise, ont ainsi accrédité quelques erreurs. Mais je ne dois pas omettre de témoigner ici ma reconnaissance à M. ALFRED MOQUIN-TANDON, de Montpellier, connu par un excellent mémoire sur les Œufs des Animaux, recueilli parmi ceux de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE PARIS, lequel naturaliste a eu la bonté de me faire l'abandon, sans réserve, de tous les dessins qu'il avait soigneusement rassemblés sur les oiseaux du midi de la France.

semées de lunules plus ou moins brunes : celles du dessus du corps sont, généralement, bordées de roussâtre. La cire est d'un cendré foncé, le bec d'un bleu pâle, l'extrémité noire ainsi que les ongles ; l'intérieur du bec, l'iris et les pieds sont jaunes. Les *jeunes* sont reconnaissables à la couleur de la cire qui est jaune et à celle de l'iris qui est brune. La taille de la *Buse pattue* est d'environ deux pieds.

Les plaines incultes, les forêts solitaires, sont les lieux que cet Accipitre fréquente, c'est là qu'il fait hardiment la guerre aux petits mammifères, aux reptiles et au gibier dont il se nourrit habituellement ; cependant il se contente de manger des insectes dans des momens de disette. Son naturel, très-sauvage et féroce, n'a pu, jusqu'à ce jour, être adouci par la domesticité. C'est sur les grands arbres que la femelle construit un nid fort spacieux où elle pond trois ou quatre œufs d'un blanc sale, marqués de taches légèrement brunâtres, longitudinales et plus nombreuses sur le gros bout. Cette espèce de Buse est rare en Provence et peu commune dans les diverses parties de l'Europe qu'elle habite, où elle est cependant répartie ainsi que tous les autres oiseaux rapaces qui se fixent à peu près partout où ils peuvent trouver des victimes et exercer impunément leurs violences.

Genre 9me. — MILAN, *MILVUS*.

Vieill., Cuv., Bechst ; *Falco*, Linn., Temm., Lath.

Caractères. — *Bec* incliné dès sa base et garni d'une cire, anguleux en dessus, comprimé latéralement : mandibule supérieure à bords dilatés, crochue et aiguë à sa pointe : l'inférieure droite, obtuse. *Narines* elliptiques, obliques. *Langue* charnue, épaisse, entière.

Tarses courts, nus et réticulés. *Doigts* extérieurs réunis à leur base par une membrane : l'interne totalement libre. *Ongles* médiocres, faibles, pointus.

Ailes longues ; première et septième rémiges égales ; quatrième la plus longue de toutes. *Queue* étagée ou fourchue, à douze pennes.

On ne connaît que trois espèces de Milan dont deux se trouvent en Europe ; la troisième est propre à la Nouvelle Hollande ; elle a obligé M. Vieillot à établir deux sections. Le caractère de la première de ces sections est d'avoir la queue étagée ; la seconde, qui comprend le *Milan royal* et le *Milan noir*, s'en distingue par la queue fourchue.

Éminemment organisés pour le vol, les Milans semblent nager dans les airs, ou y glisser sur une surface inclinée. Malgré leur agilité et la force musculaire de leurs ailes, il est remarquable qu'aucune qualité généreuse n'accompagne les brillans avantages que ces Accipitres doivent à leur conformation extérieure ; ils n'ont, en effet, ni courage, ni fierté, et fuient lâchement devant des assaillans moins grands et plus faibles qu'eux, ou vont se perdre dans les nues pour échapper à leur poursuite. Ils ne saisissent point leur proie à tire-d'aile, mais se rabattent dessus lorsqu'elle est à terre. Ils ne se reposent presque pas et parcourent chaque jour des espaces immenses. Les petits prennent eux-mêmes la nourriture que le père et la mère leur apportent.

Le Milan royal, *Milvus regalis.*

Falco milvus, *Gmel.*, *Syst.*, 1. *pag.* 261, *sp.* 12. — Le MILAN ROYAL, Milvus regalis, *Briss.*, *tom.* 1, *pag.* 414, n° 35, *pl. enl. XXXIII.* — Le MILAN ROYAL, *Buff.*, *tom.* 1, *pag.* 134, *pl. enl.* 422. — Le MILAN COMMUN, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag.* 322. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1, *pag.* 20, l'adulte, et *pag.* 21, le jeune de l'année. — Le MILAN PROPREMENT DIT ou le MILAN ROYAL, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 20, *pag.* 559, *pl. G*, n° 21. — Le MILAN ROYAL, *Gérard.*, *tom.* 1, *pag.* 45. — Le MILAN ROYAL, Falco milvus, *Temm.*, *pag.* 59. — Le MILAN ROYAL, Milvus regalis, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 14, *pl. enl.* 7, *fig.* 1.

Le surnom pompeux qui a été donné à cet oiseau paraît avoir été employé pour rappeler que les princes se faisaient un plaisir de le faire poursuivre, combattre et vaincre par divers petits Accipitres tels que des faucons et des éperviers ; mais non pas pour

justifier des qualités qui ne sont rien moins que nobles et courageuses. Lâche et poltron à l'excès, le moindre danger l'alarme et des corbeaux suffisent souvent pour le mettre en fuite. Sa gourmandise égale sa lâcheté, et plus d'une fois on l'a vu fondant avec la rapidité d'un trait sur de jeunes poussins, être intimidé et repoussé par la seule colère de la mère-poule. Au défaut de proie vivante, tels que des souris, des oisillons, des reptiles, il dévore les chairs corrompues et infectes. Toutes ces qualités ignobles doivent l'avilir d'autant plus à nos yeux que ce Milan joint à un port relevé des formes élégantes et qu'il possède au plus haut degré les avantages du vol. On dirait qu'il nage ou qu'il glisse sur un pan incliné ; quelquefois décrivant de longs circuits dans l'immensité des airs, les ailes déployées et immobiles, sa queue seule semble diriger ses évolutions. Je l'ai vu, m'étant muni d'une lunette d'approche qui le soumettait à mes observations, ralentir tout à coup sa course, se suspendre à la même place pendant plus d'un quart d'heure et s'y soutenir seulement par une vive trépidation de ses ailes.

La longueur ordinaire du *Milan royal* est de deux pieds, l'envergure de ses ailes à peu près de cinq. Les tarses sont courts, la queue est très-fourchue. Le *Mâle* a les plumes du dessus de la tête, des joues et du cou alongées, blanchâtres, marquées d'un trait longitudinal brun. Les parties supérieures du corps sont d'un brun roux ; les plumes y sont bordées d'une couleur plus claire. La poitrine, l'abdomen, les couvertures supérieures et inférieures de la queue d'un roux de rouille très-vif ; chaque plume longitudinalement ornée d'une petite bande brune effilée, n'ayant que l'apparence d'un trait délié sur celles des parties inférieures. Les grandes couvertures des ailes sont brunes, les pennes noires. Les rectrices sont d'un roux vif en dessus, d'un gris rous-

sâtre en dessous; les plus latérales sont rayées de brun; ces petites bandes ne se distinguent que sur les barbes intérieures des autres plumes de cette partie du corps. La cire, l'iris, les pieds sont jaunes. Le bec (1) noir à sa pointe, est d'un brun clair sur le reste. Les ongles sont noirâtres.

La Femelle a la queue moins fourchue que le mâle, toutes les couleurs du corps sont généralement plus claires et souvent blanchâtres, les taches plus diffuses et les teintes moins prononcées. Les plumes de la poitrine et celles de l'abdomen sont ornées d'un trait longitudinal d'un brun clair.

Les jeunes de l'année ont l'iris de couleur noisette, les plumes de la tête alongées, le dessus du corps brun avec quelques taches blanches, le dessous blanc et varié de brun : cette couleur est répandue sur les longues plumes des jambes.

Il n'est pas rare d'apercevoir ce Milan planant dans les airs, surtout dans le voisinage des points culminans des contrées montagneuses de la Provence. Il paraît répandu dans toute l'Europe, mais plus fréquent dans les parties méridionales. On le rencontre aussi en Afrique : il est commun dans la haute Égypte où, au rapport des voyageurs, les habitans prennent soin de lui fournir sur leur terrasse une nourriture abondante ainsi qu'au *Néophron Percnoptère* avec lequel il partage cette bizarre hospitalité. Quelques-uns émigrent; d'autres ne s'éloignent point des pays où ils sont nés et pondent tous les ans dans le même nid qu'ils construisent sur de grands arbres, mais plus souvent encore dans le creux d'un rocher. Leurs œufs, ordinairement au nombre de trois, sont

(1) Temminck parle d'un feston peu marqué qui se remarque sur la mandibule supérieure du *Milan royal* et qui n'existe point sur celle du *Milan étolien*. Je n'en fais pas mention, parce qu'aucun des Milans que j'ai sous les yeux ne me présente cette différence d'une maniere bien distinctive.

d'un blanc jaunâtre, parsemés de quelques taches irrégulières, brunes, isolées et peu nombreuses.

Le MILAN ÉTOLIEN, *MILVUS ŒTOLIUS.*

FALCO ATER, *Gmel., Syst.* 1, *pag* 262, *sp.* 62. Le jeune est sous le nom de FALCO ÆGYPTIUS, *pag.* 261, *sp.* 61. — Le MILAN NOIR, MILVUS NIGER, *Briss., tom.* 1, *pag.* 413, n° 34. — Le MILAN NOIR, *Buff., tom.* 1, *pag.* 154, *pl. enl.* 472, représente un vieux. — *Lath., ind., vol.* 1., *pag.* 21 et *pag* 20. — Le MILAN ÉTOLIEN, MILVUS ŒTOLIUS, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom.* 20, *pag.* 562. — Le MILAN NOIR, *Gérard., tom.* 1, *pag.* 48. — Le MILAN NOIR ou PARASITE, FALCO ATER, *Temm., pag.* 60. — Le MILAN ÉTOLIEN, MILVUS ŒTOLIUS, *Vieill., Faun. Franç., pag.* 15, *pl. enl.* 7, *fig.* 2.

Les différences que le plumage de cet oiseau présente aux diverses périodes de sa vie, sont cause que quelques auteurs l'ont désigné sous différens noms. Le Vaillant, qui l'a rencontré en Afrique, dans les déserts de la Cafrerie, en a fait une espèce qu'il nomme *parasite*; elle a été reconnue, depuis lors, par Savigny, Cuvier et Temminck, comme n'étant qu'une variété d'âge du Milan étolien. Cet Accipitre a de grands rapports de conformation avec le Milan royal, mais il est loin d'en partager la timidité; aussi hardi et audacieux que celui-ci est lâche et poltron, c'est toujours avec courage qu'il combat et dispute une proie qu'il enlève souvent dans les airs, en signalant sa victoire par des cris perçans; il se nourrit surtout de poissons qu'il va chercher en plongeant comme le Balbuzard.

Le *Milan étolien* a un pied 9 pouces de long. Le *mâle adulte* ou *vieux* a le dessus de la tête, la gorge et le cou blanchâtres longitudinalement rayés de brun. Les parties supérieures sont d'un brun uniforme, les inférieures ferrugineuses. Sur chacune des plumes de l'abdomen, de la poitrine, des cuisses et des couvertures du dessous de la queue s'étend un trait brun foncé. Les grandes

pennes des ailes sont noires, celles de la queue, d'un brun noirâtre, un peu plus claires par-dessous. Neuf ou dix bandes brunes traversent la queue qui est peu fourchue. L'iris est gris, la cire et les pieds sont d'un jaune orangé ; il a le bec et les ongles noirs.

Les *jeunes* sont, selon Temminck, d'un brun plus foncé, les plumes de la tête sont arrondies, leur extrémité est d'un blanc jaunâtre : celles du manteau sont bordées de roux ; les bandes de la queue sont peu distinctes. La cire et les pieds sont moins vivement colorés que dans les individus adultes : la *femelle* ressemble au mâle.

Cette espèce de Milan ne se montre que très-accidentellement ; elle niche en Allemagne, où M. Meyer a observé son nid placé sur les branches latérales des arbres de moyenne hauteur, tandis que les autres grands oiseaux de proie en choisissent le milieu et les plus grosses bifurcations. La femelle y dépose trois ou quatre œufs d'un blanc jaunâtre, presqu'entièrement couverts de grandes taches d'un brun rougeâtre, tellement confondues avec la couleur du fond, que celle-ci ne s'y distingue que comme des raies étroites interrompues. On rencontre aussi ce Milan en Afrique ; il est commun en Égypte.

Genre 10me. — FAUCON, *FALCO.*

Linnée, Brisson, Vieillot, Cuvier, Temminck.

Caractères. — *Bec* incliné et garni d'une cire à sa base, épais, un peu comprimé latéralement, arrondi en dessus ; mandibule supérieure à bords dilatés, dentée, crochue et acuminée à son extrémité ; l'inférieure plus courte, convexe en dessous, droite, obtuse et échancrée à sa pointe. *Narines* orbiculaires, tuberculées dans le milieu. *Langue* charnue, canaliculée, échancrée à son bout.

Tarses nus, réticulés. *Doigt intermédiaire* réuni à la base avec l'extérieur par une membrane totalement séparée de l'interne. *Ongles* presque égaux.

Ailes longues ; deuxième rémige la plus longue de toutes. *Queue* à douze pennes.

Tous les oiseaux de proie diurnes, à l'exception des Vautours, ont été réunis dans le genre *Falco* par Linnée. Quelques Auteurs modernes n'y ont opéré qu'un petit nombre de subdivisions ; d'autres en ont séparé plusieurs espèces pour en former divers genres. M. Vieillot, dont je suis la méthode, ne compose son genre *Falco*, proprement dit, que d'environ vingt-deux espèces, dont six se rencontrent en Provence ; il y établit deux sections. Le caractère de la première est d'avoir le *bec édenté et échancré;* la seconde comprend les Faucons à *bec édenté :* le Gerfaut, *Falco islandicus*, Meyer, en est le type : M. Cuvier en fait son sous-genre *Hierofalco*. On ne rencontre point cet Accipitre dans nos provinces méridionales.

L'on a su profiter de la vigueur de plusieurs espèces de Faucon et de leur courage pour les dresser à la chasse. Mais comme le naturel de ces oiseaux est sauvage et féroce, il a fallu beaucoup d'art pour parvenir à les dompter et à en faire des captifs plutôt que des serviteurs. Ils n'ont jamais produit dans cet état d'esclavage, et l'espèce n'a pu en être multipliée à notre gré.

Le FAUCON COMMUN, *FALCO PEREGRINUS.*

FALCO PEREGRINUS, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 272, *sp.* 88. — Le FAUCON, FALCO, *Briss.*, *tom.* 1. *pag.* 321, le vieux, *idem*, sous le nom de FAUCON SORS, FALCO HORNOTINUS, le jeune. — Le FAUCON, *Buff.*, *tom.* 1. *pag.* 197. *pl. enl.* 421, adulte. Le FAUCON SORS, *pl. enl.* 470, le même jeune, et le FAUCON PASSAGER, *pl. enl.* 469, qui est le même oiseau à l'âge de deux ans. — Le FAUCON ORDINAIRE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 310. — *Lath.*, *Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 33. *sp.* 72. — Le FAUCON PROPREMENT DIT, FALCO PEREGRINUS, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11. *pl. D* 26. *fig.* 2. — Le FAUCON ORDINAIRE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 50. — Le FAUCON PÉLERIN, FALCO PEREGRINUS, *Temm.*, *pag.* 22. — Le FAUCON COMMUN, FALCO PEREGRINUS, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 29. *pl. enl.* 13. *fig.* 1, vieux, *fig.* 2, jeune.

Le Faucon commun est du nombre des oiseaux de proie dont les nuances du plumage varient aux diverses époques de leur vie. De là vient que la même espèce a reçu différens noms. Ce n'est

guère qu'au bout de trois ou quatre années que cet Accipitre prend une livrée stable.

Le *mâle adulte* a la tête, la partie supérieure du cou et une raie comparable à une moustache d'un noir bleuâtre. Les parties supérieures du corps d'un noir cendré sont traversées par de petites bandes d'une teinte plus foncée. La gorge et la poitrine sont d'un blanc pur; sur cette dernière partie sont disséminés de petits traits longitudinaux noirs. Les plumes de l'abdomen, celles des cuisses et les couvertures inférieures de la queue sont d'un gris clair légèrement bleuâtre, et traversées par plusieurs petites bandes noirâtres. Les rémiges noires ont des taches blanches disposées régulièrement sur les barbes intérieures. La queue est alternativement rayée de gris blanc et de noir. Le gris est plus foncé en dessus. Les deux bandes de son extrémité sont un peu plus larges que les autres qui vont en diminuant vers la naissance des rectrices. Le bec est bleu, noir à sa pointe, unidenté. Tour des yeux, iris et pieds d'un beau jaune. Longueur 1 pied 3 à 4 pouces.

La *femelle adulte* ne diffère essentiellement du mâle que par plus de grosseur et par un plus grand nombre de taches sur le cou et sur la poitrine. Ces taches sont plus larges et quelquefois arrondies en forme de cœur sur l'abdomen et les cuisses dont les plumes sont légèrement roussâtres.

Une teinte généralement rousse remplace chez les *jeunes* le blanc et le gris clair qu'on remarque sur les diverses parties du corps des individus adultes. Les parties supérieures sont brunes, au lieu d'être bleuâtres, et les taches obscures sont élargies et lancéolées, au lieu d'être transversales. Ils ont l'iris brun, la cire et le tour des yeux d'un bleu jaunâtre ou livide. Les pieds sont d'un jaune mat.

Les sommets les plus escarpés des montagnes de la haute Pro-

vence, ou les pointes les plus hérissées de rochers arides des bords de la mer, sont les lieux que ce cruel dévastateur fréquente. C'est de là qu'il s'élance avec la rapidité de l'éclair sur l'oiseau qu'il veut immoler, et qu'il saisit toujours à la volée en tombant d'aplomb sur lui. Les pigeons, les cailles, les perdrix sont les animaux qu'il chasse avec le plus de plaisir. Lorsqu'il aperçoit une compagnie de ces derniers, il la suit ou la croise, et en la traversant, tâche d'y saisir une proie qu'il frappe rudement de sa poitrine pour l'étourdir, et qu'il prend dans ses serres avant qu'elle soit par terre. Lorsque les perdrix sont ainsi attaquées, elles courent se blottir dans un sillon ou à l'abri d'une pierre. Le Faucon commun dévore quelquefois sa proie sur place, ou l'emporte derrière un buisson. Sa voix est forte et éclatante.

Il niche dans les rochers dont l'escarpement est exposé au soleil du midi. Ses œufs, au nombre de quatre, sont d'un gris clair, un peu roussâtres, parsemés de taches d'une teinte plus foncée. On rencontre ce Faucon dans toute l'Europe; il est rare en Suisse. Quelques-uns, selon les pays où ils sont nés, émigrent en automne; d'autres sont sédentaires.

Le FAUCON HOBREAU, *FALCO SUBBUTEO.*

Gmel., Syst. 1. *pag.* 283. — Le HOBREAU, DENDRO-FALCO, *Briss.*, *tom.* 1. *pag.* 375, *n°* 20. — Le HOBREAU, *Buff.*, *tom.* 1. *pag.* 219. *pl. enl.* 432. — Le HOBEREAU, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 311. — FALCO SUBBUTEO, *Lath.*, *Ind.*, *Ornit.*, *vol.* 1. *pag.* 47. — Le FAUCON HOBEREAU, FALCO SUBBUTEO, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11. *pag.* 96. — Le HOBEREAU, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 54. — Le FAUCON HOBEREAU, FALCO SUBBUTEO, *Temm.*, *pag.* 25. — Le FAUCON HOBREAU, FALCO SUBBUTEO, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 31.

La longueur du *Hobreau* est de 11 pouces. Il a le dessus du corps d'un noir légèrement bleuâtre : les plumes sont finement bordées de brun clair. La teinte noirâtre qui couvre la tête et le

dessous des yeux s'étend en forme de moustache jusqu'à moitié du cou ; celui-ci ainsi que la gorge sont blancs. La poitrine et le ventre sont longitudinalement tachetés de brun noir sur un fond blanchâtre. L'abdomen et les plumes des cuisses sont colorés de roux. Les ailes, plus longues que l'extrémité de la queue, ont les pennes d'un noir profond ; leurs barbes intérieures ont des espaces transverses, ovoïdes, roussâtres. Les plumes du dessous de l'aile sont variées de brun et de roux. Les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un noir bleuâtre uniforme ; les latérales sont traversées par des bandes roussâtres qui ne s'étendent pas tout-à-fait sur les barbes extérieures ; les unes et les autres de ces pennes ont l'extrémité blanchâtre : la paupière et l'iris de couleur noisette. La cire et la membrane du bec verdâtre ; celui-ci a la mandibule supérieure d'un bleu noirâtre ; l'inférieure est à moitié de cette couleur, le reste d'un blanc jaunâtre. Il est à remarquer que la première rémige est plus longue ou de la même longueur que la troisième. Tels sont les *mâles* des individus *vieux* ou *adultes*, à peu de différence près. Les *femelles* ont les taches de la poitrine et du bas-ventre noires, élargies et disposées confusément. Le roux du croupion et des cuisses est peu vif. Les *jeunes de l'année* sont d'une teinte généralement plus obscure, ils ont les plumes distinctement bordées de roussâtre. Cette couleur se remarque aussi sur le sommet de leur tête et de la nuque.

L'industrie et l'adresse suppléent chez le Hobreau au courage et à la force qui ne lui ont point été départis. Rodant sans cesse dans les plaines voisines des bois, on le voit quelquefois poursuivre, devant le fusil du chasseur, les alouettes ou les cailles que le chien de celui-ci fait lever, et dont il se saisit bientôt. Son vol, facile, seconde à merveille sa témérité, mais elle lui est presque tou-

jours fatale, lorsque se précipitant comme un trait sur les moquettes (1) qu'on place au milieu d'un filet, à deux bandes, celles-ci partant en même temps, le couvrent et le retiennent captif. Indépendamment des fringilles et des bruans, dont il se nourrit fréquemment, il ne dédaigne pas les sauterelles et les gros insectes coléoptères. Dès qu'il s'est emparé d'une proie, il se retire dans la forêt pour la dévorer à son aise. Il se perche habituellement sur les plus grands arbres ; c'est aussi là qu'il niche. Ses œufs sont blanchâtres, très-légèrement tachetés de roux.

Les Auteurs font mention de deux variétés du Faucon Hobreau sur lesquelles des couleurs blanches ou cendrées dominent. Il n'est point encore à ma connaissance qu'elles aient été rencontrées en Provence. Cet Accipitre est assez commun en France, en Allemagne, en Suède, et dans tous les pays boisés de l'Europe. Il est susceptible d'éducation, et on l'a toujours dressé avec succès pour le vol de la caille et de la perdrix.

Le FAUCON ÉMÉRILLON, *FALCO LITHOFALCO.*

FALCO LITHOFALCO, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 278. *sp.* 105, adulte ou vieux. FALCO ÆSALON, *Gmel., Syst.* . *pag.* 284. *sp.* 18, jeune. — Le FAUCON DE ROCHE ou ROCHIER, LITHOFALCO, *Briss., tom.* 1. *pag.* 349, description de l'adulte. L'ÉMÉRILLON, ÆSALON, *Briss., tom.* 1. *pag.* 382, décrit le jeune. — Le ROCHIER, *Buff., tom.* 1. *pag.* 227. *pl. enl.* 447, représentation du vieux, et *pag.* 228. *pl. enl.* 468, où se trouve figuré un jeune mâle sous le nom d'ÉMÉRILLON. — *Lath., Ind., Ornit., col.* 1. *pag.* 47. *sp.* 115, et *pag.* 49. — L'ÉMÉRILLON, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 311. — Le FAUCON ÉMÉRILLON, FALCO LITHOFALCO, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom.* 11. *pag.* 94. *pl. enl. D* 18. — Le ROCHIER et l'ÉMÉRILLON, *Gérardin, tom.* 1. *pag.* 58 et 60. — Le FAUCON ÉMÉRILLON, FALCO ÆSALON, *Temm., pag.* 27. — Le FAUCON ÉMÉRILLON, FALCO LITHOFALCO, *Vieill., Faun. Franç., pag.* 33.

C'est sous les noms de *Rochier* et d'*Émérillon* que cet oiseau a été décrit et figuré par Buffon, comme se rapportant à deux

(1) Il en est de deux sortes que les chasseurs provençaux distinguent sous les noms de *Sambi* et *Voulaïré*

espèces différentes. Meyer, en donnant au mâle le nom de *Cæsius*, Latham Gmelin, Daudin, Gérardin, etc., en présentant cet Accipitre sous ceux d'*AEsalon* et de *Lithofalco*, sont tombés dans la même erreur. Il est aujourd'hui bien avéré, que toutes ces prétendues espèces ou variétés ne doivent se rapporter qu'à une seule.

Le plumage de l'Émérillon *vieux* est d'un gris cendré ou bleuâtre sur toutes les parties supérieures du corps dont chaque plume a le centre marqué d'un trait noir longitudinal. La nuque est entourée d'une bande blanche, entremêlée de teintes rousses et de taches obscures. La gorge est d'un blanc pur. Les plumes de la poitrine, de l'abdomen, des cuisses et des couvertures inférieures de la queue sont rousses, divisées longitudinalement par une tache oblongue ; ces taches sont élargies sur le ventre en forme de larmes, mais plus étroites sur les cuisses, vers l'anus et le haut de la poitrine où elles n'ont que l'apparence d'un trait. La queue d'un gris bleuâtre en dessus, est traversée, vers son extrémité, par une large bande noire. Les rémiges sont intérieurement rayées de blanc, le reste est noirâtre ; la première est plus courte ou de la même longueur que la quatrième. Le bec est bleuâtre, la cire, les paupières et les pieds jaunes; l'iris brun, les ongles noirs. Longueur 10 pouces et demi.

La *femelle* diffère du mâle, selon Temminck, en ce qu'elle a le cendré bleuâtre des parties supérieures plus foncé, et que ce qui est roussâtre chez ce dernier, est d'un blanc jaunâtre chez l'autre. Vieillot pense que la femelle a, à peu près, le plumage du jeune chez lequel le brun domine, et dont les plumes ont une bordure extérieure roussâtre. La queue est alors traversée par des bandes d'un roux vif en dessus, et d'un blanc roussâtre en dessous. La nuque est parsemée de teintes blanches, rousses et noires. L'iris est rembruni, la cire verdâtre, le tour de l'œil est quel-

quefois d'une teinte livide. Je regrette de n'avoir point été à portée de vérifier, sur des Émérillons en chair, lequel de ces deux Ornithologistes a le plus raison. Le mâle et la femelle sont à peu près de même grandeur.

Ardent à la chasse, l'un des plus courageux parmi les oiseaux de proie, le Faucon Émérillon mérite d'être distingué; aussi, lorsque l'art de la Fauconnerie était en crédit, avait-on su mettre à profit ces excellentes qualités. Vif et hardi autant qu'intrépide, il attaque les perdrix, qu'il tue quelquefois d'un seul coup en les frappant de sa poitrine; quoique beaucoup plus lourdes que lui, il ne laisse pas de les emporter dans ses serres. Son vol est ordinairement bas, mais léger et soutenu, et c'est toujours avec la plus grande rapidité qu'il fond sur les alouettes, les cailles ou les petits oiseaux auxquels il fait la chasse dans les bois et les buissons.

Les Émérillons peuvent être considérés comme des oiseaux voyageurs qui, au printemps, vont dans le Nord, et qui ne reparaissent dans nos contrées méridionales que lorsque l'hiver approche. Je ne crois pas qu'ils nichent en Provence; leur nid est ordinairement placé sur les arbres ou dans des fentes de rochers. Temminck nous apprend que le Faucon Émérillon pond cinq ou six œufs blanchâtres marbrés à l'un des bouts de brun ou de verdâtre. Quoiqu'il soit assez répandu en Provence, cet Accipitre, ainsi que la plupart des espèces du même ordre, est du nombre de ces oiseaux qui se dérobent facilement aux poursuites du chasseur, et dont on a rarement occasion de se rendre maître. Il se plaît dans les montagnes, et descend peu souvent dans les plaines.

Le FAUCON KOBEZ ou KOBER, *FALCO VESPERTINUS.*

FALCO VESPERTINUS, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 282. *sp.* 23. — VARIÉTÉ SINGULIÈRE DU HOBREAU, *Buff., pag.* 220. *pl. enl.* 431. — *Lath., Ind., vol.* 1. *pag.* 46. *sp.* 109, la femelle. — Le FAUCON KOBEZ ou KOBER, FALCO VESPERTINUS, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom.* 11. *pag.* 97. — Le FAUCON A PIEDS ROUGES ou KOBEZ, FALCO RUFIPES, *Temm., pag.* 33. — Le FAUCON KOBER, FALCO VESPERTINUS, *Vieill., Faun. Franç., pag.* 32. — FALCO RUFIPES, *Meyer, Bechstein, Beseke.*

Buffon s'est trompé en considérant le Faucon que je vais décrire comme une *variété singulière du Hobreau.* Il paraît qu'il ne fut à portée de connaître du Faucon *Kober* que le mâle vieux qu'il a représenté mal-à-propos avec les pattes jaunes. Toutes les différences que l'âge et le sexe apportent dans le plumage de cet oiseau ont été très-bien observées depuis lors ; je vais les décrire tour-à-tour, d'après des individus qui ont tous été tués aux environs de Marseille, où ils passèrent en abondance au mois de novembre 1821.

Le *vieux mâle* a la tête, le cou, le dos et la queue d'un cendré foncé ; les couvertures inférieures de cette dernière partie et les plumes des cuisses sont d'un roux vif ; le reste du corps d'un gris de plomb sans aucune tache. La baguette des plumes est noire ; la cire, l'iris, le tour des yeux et les pieds d'un rougé cramoisi, les ongles jaunâtres, la pointe légèrement brune. Longueur 10 pouces 6 lignes.

La *vieille femelle*, un peu plus grande que le mâle, a le dos, la queue et les ailes traversés par de petites bandes brunes au nombre de neuf à dix sur chaque rectrice ; celle de l'extrémité est la plus large. La tête, le cou, la poitrine et les couvertures inférieures de la queue sont roux, sans aucune tache. Les plumes qui entourent les yeux sont noires ; cette teinte s'élargit au-dessous de l'œil, et s'étend vers le bec. La couleur de la cire, de l'iris,

du tour des yeux et des pieds, est comme chez le vieux mâle d'un rouge cramoisi ou orangé.

Le mâle et la femelle varient suivant l'âge. Je considère comme *mâles adultes* ceux qui ont toutes les parties du corps, à l'exception de la queue, à peu près colorées comme chez le vieux mâle ; celle-ci est alors encore traversée par une quinzaine de bandes alternativement brunes et rousses, telles qu'on les remarque chez les individus jeunes des deux sexes. On voit, sur quelques-unes des baguettes des plumes de la poitrine, un trait brun entouré d'une tache rousse. Chez les *jeunes mâles passant à l'état adulte* il arrive quelquefois, et j'en ai plusieurs exemples sous les yeux (*voyez* pl. 36), que dans la mue qui s'opère et qui apporte des changemens importans au-dessous de la gorge qui de blanche devient gris de plomb, et à la poitrine qui perd ses teintes rousses et se rembrunit, il arrive, dis-je, que quelques-unes des pennes de la queue qui tombent sont remplacées par celles qui doivent parer le mâle vieux, et présentent alors, sur cette partie du corps, une espèce d'anomalie. On distingue aussi quelques plumes blanches parmi celles des cuisses qui sont rousses à tout âge et dans les deux sexes.

Le *mâle jeune de l'année* a les parties supérieures d'un gris brun ; la gorge et les côtés du cou d'un blanc jaunâtre ; la poitrine a quelques plumes rousses ; le ventre, d'un gris cendré, est parsemé de taches noires longitudinales. La queue rousse est traversée par dix à douze bandes d'un gris noirâtre. Les couvertures inférieures de cette partie du corps et les plumes des cuisses sont d'un roux foncé. La cire et les pattes d'un rouge de brique ou orangé.

La *femelle adulte* diffère de la vieille femelle en ce qu'elle a la gorge blanchâtre et le roux qui colore diverses parties de son

corps plus pâle. La *femelle jeune*, semblable à la précédente, a la poitrine et l'abdomen parsemés de traits bruns longitudinaux.

L'apparition accidentelle de cette espèce de Faucon ne se renouvelle pas assez souvent en Provence pour qu'on puisse la mettre au rang de nos oiseaux de passage. Elle est commune en Italie, en Russie, en Pologne, en Autriche et en Suisse. On dit qu'elle a l'habitude de ne voler et de ne chasser que le soir et pendant la nuit; elle fait la guerre aux cailles : M. Meyer n'a trouvé dans son estomac que des débris d'insectes coléoptères. J'y ai observé des élytres de criquets. Elle niche, nous dit Vieillot, dans des creux d'arbres, ou bien elle s'empare des nids que les pies ont construits. On ne connaît point encore ses œufs. Les Russes l'appellent *Kobez;* les Baschkirs, *Kuigunach*, quelquefois *Jagalbai.*

Le FAUCON CRESSERELLE, *FALCO TINNUNCULUS.*

FALCO TINNUNCULUS, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 278. *sp.* 16; et FALCO TINNUNCULUS ALAUDARIUS, idem, *pag.* 279, var., et la femelle. — La CRESSERELLE, FALCO TINNUNCULUS, *Briss., tom.* 1. *pag.* 393. *sp.* 27. — La CRESSERELLE, *Buff., pag.* 222. *pl. enl.* 401 et 471. Cette dernière planche représente un jeune de l'année et non une femelle. — La CRESSERELLE, FALCO TINNUNCULUS, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 312. — *Lath., Ind., Ornith., vol.* 1. *pag.* 41. — Le FAUCON CRESSERELLE, FALCO TINNUNCULUS, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom.* 11. *pag.* 91. — La CRESSERELLE, FALCO TINNUNCULUS, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 56. — Le FAUCON CRESSERELLE, FALCO TINNUNCULUS, *Temm., pag.* 29. — Le FAUCON CRESSERELLE, FALCO TINNUNCULUS, *Vieill., Faun. Franç., pag.* 34. *pl.* 16. *fig.* 1 et 2.

C'est l'oiseau de proie le plus nombreux, le plus répandu, et celui qui approche le plus de nos habitations; il n'est pas rare de le voir dans nos grandes villes faire la chasse aux petits oiseaux qui fréquentent nos jardins, et je l'ai vu maintes fois poursuivre avec ardeur les moineaux qui habitent le sommet de nos édifices. Le Faucon cresserelle choisit ordinairement les anciens châteaux, les tours abandonnées, pour établir son nid qu'il cons-

truit avec des bûchettes et des racines ; il le place rarement sur les arbres. Sa ponte est de quatre à cinq œufs rougeâtres, plus souvent jaunâtres et tachetés de raies en zig-zag, irrégulières, brunes ; ils sont quelquefois blanchâtres et marqués de points rouges. Il fait entendre un cri en volant, *pli, pli, pli, pri, pri, pri*, qui effraie beaucoup les petits oiseaux sur lesquels il fond comme une flèche. Il ne les dévore qu'après les avoir plumés très-proprement ; mais il ne se donne pas tant de peine pour les souris qu'il avale tout entières, lorsqu'elles sont petites, et dont il rend la peau roulée par le bec sitôt après la digestion.

Le *mâle parfait* est d'un gris bleuâtre sur la tête et la nuque ; le milieu des plumes a un petit trait noir. Le manteau est d'un roux foncé ; la plupart de ses plumes ont vers leur extrémité une tache triangulaire noire. La gorge, les couvertures inférieures de la queue et les cuisses sont roussâtres. La poitrine et l'abdomen, de la même couleur, sont tachetés de noir. Les pennes des ailes sont noirâtres, divisées par des taches blanches sur les barbes intérieures. La queue d'un gris clair en dessous, plus foncé en dessus, a son extrémité blanche, précédée par une large bande noire. Le bec est bleu, noir à sa pointe. La cire, l'iris et les pattes d'un beau jaune ; les ongles noirs. Longueur 14 pouces.

La *femelle* est ordinairement un peu plus grande que le mâle. Elle a le dessus de la tête et de la nuque d'un roux rembruni parsemé de traits noirâtres. La gorge, la poitrine, l'abdomen sont roussâtres, et offrent un plus grand nombre de taches noires que chez le mâle. La queue, de la même couleur que le dos qui est roux, est traversée en dessus et en dessous par sept à huit bandes noires étroites. Les autres parties du corps sont semblables à celles du mâle.

Les *jeunes de l'année* sont, le premier mois de leur vie, cou-

verts d'un duvet blanc ; mais ils ne tardent pas à se parer de plumes qui, sur la nuque et le dessus de la tête, sont semblables à celles de la femelle, toutefois un peu plus grisâtres, lorsque c'est un mâle ; dans ce cas, la queue devient grise de bonne heure, et ce changement s'opère avant celui des plumes de la tête : ils ont en outre l'iris et la cire d'un vert jaunâtre.

Les Auteurs citent plusieurs variétés que je n'ai jamais rencontrées en Provence ; les plus remarquables sont celles dont le plumage est, 1° entièrement blanc, 2° varié de cette couleur, 3° avec les tempes noires. Ce Faucon se trouve dans toute l'Europe ; il n'en habite les contrées les plus au Nord que durant l'été. Il est de passage en Provence dès le mois de septembre. On le trouve aussi en Afrique ; je l'ai plusieurs fois reçu du Sénégal.

Le FAUCON CRESSERINE, *FALCO TINNUNCULARIUS.*

Le FAUCON CRESSERINE, FALCO TINNUNCULARIUS, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 36. *pl.* 16. *fig.* 3. — Le FAUCON CRESSERELLETTE, FALCO TINNUNCULOÏDES, *Temm.*, *pag.* 31. — La variété d'un mâle tué, en Suisse, dont *Vieillot* fait mention dans le *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11. *pag.* 93, se rapporte à cette espèce. Je citerai encore, selon *Temminck*, *Natter* ; et FALCO DI TORRE DIVERSO, *Stor. degl' Ucc.*, *col.* 1. *pl. cnl.* 25, où est représenté un mâle.

Les caractères qui serviront toujours à distinguer le plus facilement le *Faucon cresserine* de l'espèce précédente, sont les ongles qui, dans le premier, sont jaunes ou blanchâtres, tandis que l'autre les a noirs, et la taille qui, dans celui dont il s'agit, n'est que de 11 pouces ½. Le Faucon cresserine a en outre la tête, la nuque, le cou et le croupion d'un cendré bleuâtre pur, les plumes du manteau d'un roux vif, et les rémiges qui sont noirâtres sans aucune tache. La gorge est jaunâtre ; la poitrine, l'abdomen et les cuisses sont roux ; on y voit des taches noires qui sont élargies en forme de cœur sur les parties inférieures.

La queue blanche en dessous, d'un gris bleuâtre en dessus, a, vers son extrémité, une large bande noire. Les yeux, la cire et les pieds sont jaunes. Le bec est aussi de cette couleur à sa naissance, bleuâtre vers le milieu, noir à sa pointe. Tels sont les *vieux mâles* ou *adultes*.

La *femelle* ressemble à celle du Faucon cresserelle, et n'en diffère essentiellement que par la taille qui est plus petite et par la blancheur des ongles; car il est à remarquer que l'observation de Temminck, qui dit que les ailes aboutissent à l'extrémité de la queue dans le cresserine, tandis qu'elles n'arrivent qu'aux trois quarts de la longueur de cette partie du corps du Faucon cresserelle, est sans doute un peu hasardée, et n'a pu être vérifiée sur plusieurs individus. Tous ceux que je possède ont dans la queue et l'extrémité des ailes les mêmes proportions relatives qui existent chez le Faucon cresserelle.

J'ai indiqué dans l'espèce précédente que le changement des pennes de la queue s'opérait avant celui des plumes de la tête : il y a lieu de croire qu'il en est tout autrement pour le Faucon cresserine. J'ai sous les yeux un individu dont la tête et les autres parties du corps ont déjà la livrée du mâle vieux, tandis que la queue seule est encore d'un rouge grisâtre en dessous, plus foncée en dessus, et traversée par huit à neuf petites bandes qui se voient sur cette partie lorsqu'ils sont jeunes; la plus rapprochée de l'extrémité des rectrices est large et s'étend circulairement.

Quoiqu'assez commun en Italie, en Espagne, en Allemagne et en Autriche, ce Faucon est encore peu répandu dans les collections. Il niche, dit-on, dans les hautes montagnes rocailleuses de la Sicile, de la Sardaigne et du Midi de l'Espagne. On ne connaît point encore le nombre ni la couleur de ses œufs. Il se nourrit ordinairement de gros coléoptères et de sauterelles, rarement de petits

oiseaux. C'est toujours en automne que je l'ai rencontré en Provence ; son passage ne doit être considéré que comme accidentel.

Genre 11me. — ÉPERVIER, *SPARVIUS.*

Vieillot, *Falco* ; Linn. Lath., Temm. *Nisus* et *Astur*, Cuv.

Caractères. — *Bec* incliné et garni d'une cire à sa base, convexe en dessus, comprimé latéralement ; mandibule supérieure à bords dilatés, crochue et acuminée à sa pointe ; l'inférieure plus courte, droite et obtuse à son extrémité. *Narines* presqu'ovales. *Langue* charnue, épaisse, échancrée à sa pointe. *Bouche* très-fendue.

Tarses alongés, plus ou moins grêles, nus, réticulés. *Doigts* longs ; les extérieurs réunis à leur base par une membrane ; l'interne totalement libre. *Ongles* longs, très-arqués, très-aigus ; l'interne et le postérieur les plus grands de tous.

Ailes moyennes ; première rémige courte ; quatrième la plus longue de toutes. *Queue* à douze pennes.

Ce genre pourrait être divisé en deux sections : la première comprendrait les *Éperviers proprement dits*, dont les tarses sont écussonnés, longs et grêles ; dans la seconde seraient rangés les *Autours* qui ont les tarses écussonnés, courts et plus épais. Ce sont ces considérations qui ont engagé M. Cuvier à y former deux sous-genres. Temminck s'est contenté de réunir les uns et les autres dans la division des Autours de son genre Faucon.

Les Éperviers et les Autours nichent sur les arbres. On les voit quelquefois chasser en famille composée du père, de la mère et des petits ; ce qui n'arrive pourtant que lorsque ceux-ci sont dans leur premier âge. A leur naturel féroce et sanguinaire, les Autours joignent beaucoup de ruse et savent cacher leurs poursuites, en volant bas et rasant la terre de très-près. Ils ne s'élèvent pas autant dans les airs que les autres Accipitres qui ont les ailes plus longues à proportion du corps. Ils plument proprement les oiseaux avant de les manger. Ils rejettent par le vomissement la peau des petits mammifères qu'ils ont dévorés.

Les Éperviers se distinguent facilement des genres précédens par le rétrécissement de la tête, le bec courbé dès sa base, les pieds alongés,

les ailes courtes relativement à la queue, et la courbure de l'épine du dos qui les fait paraître comme bossus.

Ce genre est composé d'environ trente-quatre espèces, sous les noms d'*Épervier* et d'*Autour*. Elles sont distribuées dans toutes les parties du monde.

L'ÉPERVIER COMMUN, *SPARVIUS NISUS*.

FALCO NISUS, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 280. *sp.* 31. — L'ÉPERVIER, ACCIPITER, *Briss.*, *tom.* 1. *pag.* 310. L'ÉPERVIER TACHETÉ, ACCIPITER MACULATUS, *idem*, *pag.* 314, est une variété. Le PETIT ÉPERVIER, *pl. enl. XXX. fig.* 1, le même, jeune mâle. — L'ÉPERVIER, *Buff.*, *tom.* 1. *pag.* 178. *pl. enl.* 467, qui représente le mâle, et *pl. enl.* 412, la femelle. — L'ÉPERVIER COMMUN, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 321. — *Lath.*, *Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 44. *sp.* 107. — L'ÉPERVIER, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 32. — L'ÉPERVIER, FALCO NISUS, *Temm.*, *pag.* 56. — L'ÉPERVIER COMMUN, SPARVIUS NISUS, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 10. *pag.* 319. — L'ÉPERVIER COMMUN, SPARVIUS NISUS, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 37. *pl.* 17. *fig.* 1 et 2.

Le mâle de l'Épervier commun est à peu près de la grosseur d'une pie, il a dix pouces de long, la femelle en a 14. Les couleurs de celle-ci sont moins vives que celles du mâle, il est d'un gris noirâtre sur toutes les parties supérieures du corps, les inférieures sont blanches. La gorge et le devant du cou sont roussâtres avec des traits bruns longitudinaux, qui se remarquent aussi sur les plumes de la poitrine et de l'abdomen; mais celles-ci sont toutes transversalement coupées, ainsi que les cuisses, par des raies rousses et brunes. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches avec quelques raies transversales : les pennes de cette partie du corps sont de la même couleur en dessous; on y compte six à sept bandes sinueuses qui se répètent en dessus. Les rémiges sont intérieurement rayées de blanc et de noir. Les tarses et l'iris sont d'un beau jaune; la cire est verdâtre; le bec et les ongles noirs.

La *vieille femelle* ne diffère essentiellement du mâle que par de plus fortes dimensions et l'absence des teintes rousses qui colorent vivement le devant de la poitrine et des autres parties in-

férieures de celui-ci. Le cendré du dos, des ailes, du dessus de la tête et de la queue est aussi plus brun ; il y a quelques plumes blanches disséminées sur la nuque et le derrière du cou ; un trait de cette couleur passe sur les sourcils.

Les *jeunes mâles de l'année* ont toutes les parties supérieures brunes, et l'extrémité de chaque plume bordée de roussâtre. Les inférieures sont blanches, et chacune des plumes de la poitrine est terminée par une tache plus ou moins rousse en forme de cœur ; ces taches s'oblitèrent, disparaissent à mesure que l'oiseau avance en âge, et sont enfin remplacées par des raies transversales interrompues.

Les *jeunes femelles* ont, à peu de différence près, la livrée des jeunes mâles.

L'Épervier commun est régulièrement de passage durant les mois de septembre, octobre et même de novembre. C'est au printemps qu'il reparaît avec les autres oiseaux voyageurs, faisant la guerre aux petites espèces pour lesquelles il est un ennemi cruel. Il attaque aussi les pigeons isolés, et on le voit souvent chercher à les surprendre en volant autour des colombiers. Quoique plein d'ardeur et de hardiesse on l'apprivoise aisément. On s'en servait autrefois pour la chasse au vol. Je l'ai pris maintes fois au *filet des alouettes*, au milieu duquel il est facile de l'attirer, en faisant mouvoir les moquettes qui y sont attachées. C'est sur les arbres les plus élevés des forêts qu'il établit son nid, dans lequel il pond quatre à cinq œufs blancs semés de mouchetures brunes, plus larges et en plus grand nombre vers le gros bout.

L'espèce de l'Épervier commun se rencontre non-seulement dans toute l'Europe, mais encore dans presque toutes les contrées de l'ancien continent ; elle habite le Japon et partout ailleurs aux Indes orientales.

Les Auteurs font mention d'une variété entièrement blanche.

L'ÉPERVIER AUTOUR, *SPARVIUS PALUMBARIUS.*

FALCO PALUMBARIUS, *Linn.*, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 269. *sp.* 30, le vieux. FALCO GALLINARIUS, *pag.* 266. *sp.* 73; et FALCO GENTILIS, *Gmel.*, *pag.* 270. *sp.* 13, le jeune. — L'AUTOUR, ASTUR, *Briss.*, *tom.* 1. *pag.* 317. — L'AUTOUR, *Buff.*, *tom.* 1. *pag.* 182. *pl. enl.* 418, vieux; et L'AUTOUR SORS, *pl. enl.* 461, le jeune. — L'AUTOUR ORDINAIRE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 320. — *Lath.*, *Ind.*, *Ornith.*, *vol.* 1. *pag.* 29. *sp.* 65, et *pag.* 29. *sp.* 66. — L'AUTOUR PROPREMENT DIT, SPARVIUS PALUMBARIUS, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 10. *pag.* 331. — L'AUTOUR ORDINAIRE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 30. — L'AUTOUR, FALCO PALUMBARIUS, *Temm.*, *pag.* 55. — L'ÉPERVIER AUTOUR, SPARVIUS PALUMBARIUS, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 38. *pl.* 18. *fig.* 1, mâle, *fig.* 2, jeune.

Malgré les traits nombreux de ressemblance qui existent entre l'espèce précédente et celle-ci, il sera toujours facile de les distinguer par la taille, car l'Autour est beaucoup plus grand et plus épais; sa longueur, prise de l'extrémité de la queue, est de 2 pieds dans la femelle; cependant le mâle, un tiers plus petit, n'a que 15 pouces. Le plumage de l'un et de l'autre sexe offre peu de disparités. Les parties supérieures sont d'un cendré bleuâtre. Il passe au-dessus des yeux un large sourcil blanc, et l'on voit quelques plumes de cette couleur sur la nuque. Toutes les parties inférieures sont toujours blanches, avec des bandes transversales d'un brun foncé, accompagnées d'une tache également brune, qui s'étendant le long de la tige de chaque plume, présente à peu près la forme d'un fer de lance et en quelque sorte d'une étoile. Le bec est d'un noir bleuâtre; la cire jaunâtre; l'iris et les pieds sont jaunes. On a remarqué que la *femelle* a le corps plus coloré de brun que le mâle, et davantage varié de taches longitudinales très-fines sur les parties supérieures, avec des ondes noirâtres sur la gorge. Lorsque l'oiseau vieillit, les yeux se colorent en rouge.

Impitoyable, sanguinaire et féroce, l'Autour est un des oiseaux

de proie qui font un grand tort dans les basses-cours et dans les colombiers : heureusement que les solitudes boisées et montagneuses de la Provence ne paraissent guère convenir à cette espèce, et qu'elle s'y est fort peu multipliée ; mais elle est plus commune en Allemagne, en Suisse et en Russie. On la rencontre aussi en Afrique. Sa nourriture ordinaire se compose de jeunes lièvres, d'écureuils, de taupes et de divers oiseaux sur lesquels elle ne tombe point d'aplomb, mais qu'elle saisit en arrivant sur eux de côté. M. Meyer assure qu'elle fait aussi sa proie de jeunes oiseaux de son espèce. Son cri est fort rauque, et finit toujours par des sons durs et désagréables.

Partout les Autours préfèrent, pour leur demeure, les montagnes et les forêts. Ils construisent leur aire sur les plus grands arbres ; la femelle y dépose quatre ou cinq œufs tachés de fauve et de points bruns sur un fond légèrement coloré en roux, quelquefois bleuâtre. Les petits naissent couverts d'un duvet blanc.

Les Autours ont été long-temps estimés, et sont encore prisés pour la chasse au vol. Ceux dont on fait le plus de cas sont apportés d'Arménie et de Perse. Ils varient beaucoup suivant l'âge, car il en est qui deviennent entièrement blancs.

TRIBU-NOCTURNES, *NOCTURNI.*

Caractères. — *Yeux* dirigés en avant.

Les Accipitres nocturnes se reconnaissent aisément à la grosseur de leur tête, à leurs grands yeux et aux cercles de plumes effilées et écailleuses qui les entourent, en recouvrant d'un côté les narines, et de l'autre les oreilles. Presque tous exercent leurs rapines pendant la nuit, quelques-uns pendant les crépuscules et un très-petit nombre pendant le jour. Ils ont les barbes des plumes douces au toucher, veloutées et finement dentelées,

ce qui les empêche, en volant, de produire un sifflement qui avertirait de leur approche les animaux qu'ils cherchent à surprendre. Comme chez la plupart des espèces, les yeux sont offusqués par le grand éclat du jour ; elles se tiennent cachées dans un trou d'arbre ou de muraille, dans les crevasses des rochers et sur les vieux édifices tant que le soleil est sur l'horizon.

FAMILLE ŒGOLIENS, *ŒGOLII.*

Vieillot.

CARACTÈRES. — *Bec* terminé en forme de croc, garni à sa base d'une cire molle, couverte par des plumes sétacées et couchées en avant. *Tête* et *Cou* parfaitement emplumés. *Yeux* grands, gros, saillans. Plumes de l'orbite disposées en rayons. *Oreilles* très-grandes, couvertes d'une valve cutanée.

Pieds vêtus, rarement totalement nus. *Doigts* velus ou glabres ; l'externe versatile chez la plupart. *Ongles* très-rétractifs, robustes, crochus, aigus.

Jabot nul. 12 *rectrices.*

Cette seule famille dont se compose la tribu des Diurnes, compte environ soixante espèces qui ont été réparties dans divers genres par MM. Savigny et Cuvier. Les caractères dont ces auteurs se sont servis pour y opérer ces divisions, ont principalement été tirés des disparités que présentent les oreilles, de la différence qui existe dans la courbure du bec, de l'absence ou de la présence des aigrettes dont quelques espèces ont la tête surmontée, et de l'aspect des tarses qui sont nus ou emplumés. Mais Temminck ayant reconnu que l'inspection des espèces étrangères rend ces divisons à peu près nulles, parce qu'elles présentent sans intervalle assignable le passage de l'une à l'autre, je me contenterai, ainsi que l'a fait Vieillot, de renfermer le petit nombre des Œgoliens de la Provence dans le seul genre *Chouette.*

Genre 12me. — CHOUETTE, *STRIX.*

Linnée, Lath., Temm., Vieill. ; *Otus*, *Ulula*, *Strix*, *Syrnium*, *Bubo*, *Noctua*, *Scops*, Cuvier ; *Strix*, *Syrnium*, *Noctua*, *Scops*, Savigny.

CARACTÈRES. — *Bec* le plus souvent incliné dès son origine, garni d'une cire

molle, couverte par des plumes sétacées, épais, comprimé latéralement; *mandibule* supérieure à bords dilatés, crochue à sa pointe, l'inférieure droite, plus courte, obtuse, échancrée vers le bout. *Narines* orbiculaires ou ovales ou elliptiques, cachées sous les plumes. *Langue* canaliculée, épaisse, charnue, obtuse, échancrée à sa pointe. *Bouche* très-fendue. *Tête*, *Oreilles* et *Yeux* grands.

Tarses le plus souvent couverts de duvet. *Doigts extérieurs* réunis à leur base par une membrane; l'interne totalement libre.

Rémiges, première, deuxième et troisième ordinairement dentelées sur les bords. *Queue* à 12 pennes.

Tous les oiseaux de ce genre qu'on rencontre en Provence ont l'habitude de chasser au clair de la lune, au lever de l'aurore ou au crépuscule du soir; cependant quelques espèces poursuivent leur proie durant le jour, mais celles-ci sont toutes du nord de l'Europe ou exotiques, leur queue est ordinairement longue; quelques auteurs les nomment *Chouettes épervières*.

Les Chouettes se tiennent blotties dans des trous de masures, tant que le soleil éclaire la campagne. Si on trouble leur repos, elles s'enfuient, mais ne font alors que de petites courses, et si en se reposant sur quelque arbre, elles sont aperçues par les petits oiseaux, ceux-ci, qui semblent connaître leur gênante situation, accourent en foule, et les insultent impunément : plus ils s'aperçoivent de leur embarras, plus ils redoublent leurs cris, les assaillent, les tourmentent avec opiniâtreté, et sont même assez hardis pour les attaquer et les frapper; mais aussitôt que le soleil est prêt à se coucher, cette audace se change en crainte, ils s'éloignent, et s'empressent de chercher un asile qui les mette à l'abri de la vengeance de leurs ennemis.

Il est assez rare de rencontrer les Chouettes réunies en troupe nombreuse, ou même en famille; elles volent seulement quelquefois par paire composée du mâle et de la femelle. Quelques-unes sont voyageuses, d'autres erratiques et la plupart sédentaires. Les petits naissent couverts d'un duvet épais. Ils prennent eux-mêmes, avec leur bec, la nourriture que le père ou la mère leur dépècent en lambeaux. Ces oiseaux nocturnes sont loin d'être nuisibles, ils méritent, au contraire, plus que tous, d'être pro-

tégés, puisque c'est eux qui détruisent continuellement les petits animaux rongeurs qui font des dégâts dans nos champs et nos greniers. Quelques heures après leur repas, ils regorgent des pelotes de poils, de peaux et d'os qui n'ont pu être pénétrés par des sucs digestifs. La présence d'une Chouette sur la maison d'un malade est considérée, par le vulgaire, comme un sinistre présage, surtout si elle fait entendre quelques-uns de ses cris lugubres ou de ses accens plaintifs. Ce préjugé existe aussi chez les peuplades Américaines, en exceptant néanmoins celles de la Floride et de la Nouvelle Georgie, qui regardent une Chouette comme le signe du savoir, de la sagesse et de la pénétration dans l'avenir. On sait que les anciens représentaient Minerve accompagnée d'un de ces animaux.

Temminck divise le genre dont il s'agit en *Chouettes proprement dites* et *Chouettes Hibous*. La première de ces divisions se compose de deux sections, savoir : les *Accipitrines* qui voient bien de jour et poursuivent leur proie (nous n'en avons aucune en Provence), et les *Nocturnes* qui chassent au crépuscule et se cachent le jour. Les *Chouettes Hibous* sont distinguées des *Chouettes proprement dites*, par deux petits bouquets de plumes superposées, placées plus ou moins en avant du front, et qui sont capables d'érection. Je divise les Chouettes de Provence, selon Vieillot, en deux sections.

1° *Tête pourvue de deux Aigrettes.*

La CHOUETTE GRAND DUC, *STRIX BUBO.*

STRIX BUBO, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 286. *sp.* 1. — Le GRAND DUC, BUBO, *Briss.*, *tom.* 1. *pag.* 477. Le GRAND DUC D'ITALIE, BUBO ITALICUS, *pag.* 482, est une variété ; et le GRAND DUC DÉCHAUSSÉ, BUBO PEDIBUS NUDIS, *pag.* 483, est le même oiseau dans un état de maladie. — Le DUC ou GRAND DUC, *Buff.*, *tom.* 1. *pag.* 264. *pl. enl.* 435. — *Lath.*, *Ind. Ornith.*, *vol.* 1. *pag.* 51. — Le GRAND HIBOU, STRIX BUBO, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 7. *pag.* 41. *pl. D.* 14. *fig.* 3. — Le GRAND DUC, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 64. — Le HIBOU GRAND DUC, STRIX BUBO, *Temm.*, *pag.* 100. — La CHOUETTE GRAND DUC, STRIX BUBO, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 40. *pl.* 19. *fig.* 1.

Cette espèce, la plus grande de celles d'Europe, a près de deux

pieds de long. Les deux grandes aigrettes qui sont placées sur sa tête, les scapulaires, le dessus du corps et les couvertures supérieures de la queue sont variés de fauve, de roux, de brun et de noir. La première de ces teintes domine sur toutes les parties inférieures. Sur la poitrine sont éparses de larges taches longitudinales noirâtres. De semblables plumes sont traversées vers l'abdomen par une multitude de petites lignes sinueuses qui se multiplient sur les couvertures inférieures de la queue. Celle-ci est aussi coupée en-dessous par plusieurs bandes irrégulières, plus écartées entre elles que ne le sont celles qui se remarquent en-dessus. Les rémiges ont plusieurs bandes noirâtres et fauves, parsemées de petits traits plus ou moins bruns. Les plumes des narines sont longues, rudes, blanchâtres et terminées de noir ; celles de la face sont mélangées de roux, de noir et de gris. La gorge est blanche, le devant du cou est mélangé de teintes semblables à celles de la poitrine qui sont plus ou moins variées de brun et de blanc. Les plumes serrées, ressemblant à des poils, qui recouvrent les tarses et les doigts, sont fauves. Les ongles et le bec noir, d'un brun clair à leur origine. L'iris de couleur safranée. Tel est le *mâle*.

La *femelle* a des couleurs un peu plus sombres et moins vives que celles du mâle. Elle est aussi plus grande de deux à trois pouces.

Les jeunes lièvres, les lapereaux, les rats sont les mammifères dont le Grand Duc fait le plus souvent sa pâture. Il se nourrit aussi de taupes, de mulots, de musaraignes dont il fait, heureusement pour l'agriculture, une très-grande consommation. Il les avale tout entiers après leur avoir brisé les os avec son bec, et au bout de quelques heures il en vomit les poils, les os et la peau, qui sont pelotonnés dans son estomac par petites masses. Il ne dédaigne pas plusieurs espèces de reptiles, et dans l'état de

captivité, indépendamment de chair et de foie de bœuf, il s'accommode volontiers de poissons petits et moyens.

C'est dans le silence de la nuit, au fond des vallées obscures, que le Grand Duc fait retentir les échos de ses cris effrayans, *hûhioû, hoûhoû, boûhoû, poûhoû.* C'est surtout lorsque la faim le presse qu'il prononce très-distinctement *poûhoû;* mais lorsqu'il est agité par la peur, son cri aigre et désagréable ressemble assez à celui d'un oiseau de proie diurne. Il supporte plus aisément l'éclat de la lumière que les autres Accipitres nocturnes. Il vole ordinairement bas, et cependant avec une légèreté qu'on n'aurait pas lieu d'attendre d'un oiseau qui paraît lourd et dont les formes ne sont rien moins qu'élancées et gracieuses. On l'emploie à diverses chasses dont je ne ferai point mention, parce qu'elles seraient impraticables en Provence.

Cette espèce de Chouette n'est point rare. Elle habite les solitudes des montagnes escarpées de la haute Provence. C'est là qu'elle niche dans les creux des rochers, dans les vieux châteaux et les fentes de masures. Elle y pond deux ou trois œufs arrondis, d'un blanc légèrement roussâtre. Les jeunes, comme ceux des autres oiseaux nocturnes, naissent couverts d'un duvet auquel succèdent les plumes au bout de quinze jours. Le Grand Duc se rencontre dans presque toutes les parties de l'Europe; on ne l'a jamais vu en Hollande; il a été trouvé au Cap-de-Bonne-Espérance. M. Meyer rapporte à cette espèce le *Strix Bubo Atheniensis* de Gmelin, et a aussi raison de considérer la variété à pieds non couverts de plumes, mentionnée par plusieurs Auteurs, comme un individu en mue dans un état maladif.

La CHOUETTE DUC, *STRIX OTUS.*

STRIX OTUS, *Linn.*, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 288. *sp.* 4. — Le MOYEN DUC ou le HIBOU, ASIO, *Briss.*, *tom.* 1. *pag.* 486. *n°* 4. — Le HIBOU ou MOYEN DUC, *Buff.*, *tom.* 1. *pag.* 272.

pl. enl. 29. — Le HIBOU COMMUN ou MOYEN DUC, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 328. — *Lath.*, *Ind.*, *Ornith.*, *vol.* 1. *pag.* 53. — Le HIBOU COMMUN, STRIX OTUS, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 7. *pag.* 39. — Le HIBOU PROPREMENT DIT ou MOYEN DUC, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 66. — Le HIBOU MOYEN DUC, STRIX OTUS, *Temm.*, *pag.* 102. — La CHOUETTE DUC, STRIX OTUS, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 42. *pl.* 19. *fig.* 2.

Cette Chouette est la plus commune de celles qu'on rencontre en Provence ; elle en habite presque toute l'année les contrées montagneuses et boisées, d'où elle descend en automne et passe quelquefois en assez grande abondance. Sa longueur est de 13 pouces 6 lignes. L'extrémité des ailes, dans l'état de repos, dépasse un peu le bout de la queue. Tout le corps est plus ou moins varié de brun, de noir, de blanc et de fauve ; cette dernière couleur est plus apparente sur le devant de la poitrine et du ventre qui sont parsemés de larges plumes blanchâtres, sur lesquelles s'étend une tache brune longitudinale traversée par trois ou quatre raies, en zig-zags, qui lui donnent un aspect lancéolé. Toutes ces plumes sont d'un roux d'ocre à leur origine. Les pattes, sans taches, sont aussi de cette couleur jusqu'à l'extrémité des doigts qui ont les ongles noirs. Les plumes du dessous des ailes et de la queue sont grisâtres ; les premières sont traversées par des bandes brunes qui correspondent à celles qu'on voit par-dessus, les secondes n'ont que des raies transversales, sinueuses, étroites. Les remiges sont d'un roux vif vers leur naissance, mais en s'avançant vers l'extrémité, cette teinte est parsemée de points et de traits bruns. Le bec est de cette couleur. Les plumes effilées des narines et de la gorge blanchâtres ; celles des joues mêlées de noir, de roux et de gris, ainsi que le tour de la collerette. Les couvertures inférieures de la queue sont parsemées de taches longitudinales brunes en forme de fer de lance. L'iris d'un jaune rougeâtre ; une teinte noire en avant, et au-dessus des yeux se relève en arc, en se dirigeant vers les aigrettes. La *femelle* ne

se distingue du mâle que par quelques taches grisâtres qui sont plus nombreuses sur son plumage. Le bec est noir.

Les *jeunes* se reconnaissent à la couleur de l'iris qui est d'un jaune pur, à la cire verdâtre, à leur face noirâtre et aux lignes brunes qui sont abondamment distribuées sur leur robe.

Cette espèce se trouve dans toutes les parties de l'Europe. On la rencontre aussi en Afrique. On assure qu'elle se donne rarement la peine de faire son nid, et que la femelle pond tantôt dans celui d'une pie, tantôt dans celui d'une buse ou de quelqu'autre gros oiseau. Elle y dépose ordinairement quatre ou cinq œufs blancs et ronds. Les petits naissent couverts d'un duvet blanc. Son cri *clowcloud* est fort et s'entend de très-loin. Elle ne cesse de le répéter pendant la nuit d'un ton gémissant et prolongé. Lorsqu'elle s'envole, elle pousse un autre cri aigre et soupirant qu'on attribue à l'effort des muscles pectoraux, qui dans ce moment entrent en contraction et pressent ses poumons.

La CHOUETTE SCOPS, *STRIX SCOPS.*

STRIX SCOPS, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 290. *sp.* 5. — Le PETIT DUC, SCOPS, *Briss.*, *tom. I. pag.* 495. *pl. XXXVII. fig.* 1. — Le SCOPS ou PETIT DUC, *Buff.*, *pag.* 281. *pl. enl.* 436. — *Lath.*, *Ind. Ornith.*, *vol.* 1. *pag.* 56. — STRIX ZORCA et CARNIOLICA. *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 290. *sp.* 21 et 22. — STRIX ZORCA et GIU. *Lath.*, *Ind. Ornith.*, *vol.* 1. *pag.* 56. *sp.* 15 et 16. — Le HIBOU SCOPS ou Le PETIT DUC, STRIX SCOPS, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 7. *pag.* 47. — Le SCOPS ou PETIT DUC, STRIX SCOPS, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 68. — Le HIBOU SCOPS, STRIX SCOPS, *Temm.*, *pag.* 103. — La CHOUETTE SCOPS, STRIX SCOPS, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 42. *pl.* 20. *fig.* 1. adulte; *fig.* 2. *tête du* jeune.

Cette Chouette n'a que 7 pouces de long; le bec et les ongles sont bruns, les doigts légèrement rougeâtres. Tout le corps est varié de gris, de blanc, de roux, de brun et d'une multitude infinie de petits points et de traits noirâtres. Quelques plumes des

épaules et du pli de l'aile sont terminées par des espèces de lunules blanches ; celles du dessus du corps, et surtout du dessous, sont longitudinalement coupées par un trait brun lancéolé plus large sur la poitrine. Les rémiges sont marquées de taches transversales alternativement blanches et brunes. Les Scops que j'ai rencontrés en Provence ont un plumage sur lequel le gris domine. J'ai reçu la même espèce du Sénégal, mais les individus venus de cette partie de l'Afrique ont les plumes d'un roux-brun très-prononcé. L'iris est jaune. Le mâle ressemble à la *femelle*. On distingue les *jeunes* par un grand nombre de taches blanches et rousses dont leur rôbe est parsemée.

On donne à cette espèce des habitudes différentes des autres. Elle est, dit-on, voyageuse et se rend en troupe, dès l'automne, sous un climat plus doux, pour retourner au printemps d'où elle est partie. Quoique les Chouettes Scops paraissent préférer les pays montagneux, elles fixent volontiers leur demeure dans les endroits où les mulots, les campagnols, les taupes, auxquels ils font une guerre continuelle, se trouvent communément. Je ne l'ai jamais rencontrée que seule, et j'ai lieu de penser que cette espèce ne peut guère être considérée que comme erratique, du moins en Provence. La ponte est de deux à quatre œufs arrondis, d'un blanc luisant, qu'elle dépose dans les trous d'arbres ou dans les fentes des rochers. Cette Chouette se trouve en Italie, dans toutes les parties occidentales de la France. Elle est assez commune dans les Vosges, où, au rapport de Gérardin, elle paraît en troupe de plusieurs centaines d'individus. On ne l'a point encore trouvée en Angleterre et non plus en Hollande.

La CHOUETTE A AIGRETTES COURTES, *STRIX BRACHYOTOS*.

STRIX ULULA, *Gmel., Syst. 1. pag. 294.* — La CHOUETTE ou GRANDE CHEVÊCHE, *Buff., pag. 296. pl. enl. 438.* — La CHOUETTE ou le MOYEN DUC A HUPPES COURTES, *Cuv., tom. 1. pag. 328.* — STRIX BRACHYOTOS, *Lath., Ind. Ornith., vol. 1. pag. 55.* — Le HIBOU A AIGRETTES COURTES, STRIX BRACHYOTOS et ULULA, *Vieillot, Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom. 7. pag. 36.* — Le HIBOU BRACHIOTE, STRIX BRACHYOTOS, *Temminck, pag. 99.* — La CHOUETTE A AIGRETTES COURTES, STRIX BRACHYOTOS, *Vieill., Faun. Franç., pag. 43. pl. 20. fig. 3.*

Les aigrettes qui ornent la tête de cette espèce sont très-courtes, et elle les relève si rarement, qu'il n'est pas étonnant que plusieurs auteurs l'aient placée, par erreur, dans la division suivante dont elle fait le passage. Aussi l'a-t-on tantôt décrite sous le nom d'*Ulula*, et d'autres fois sous celui de *Brachyotos*.

Les ailes et la queue de la *Chouette à aigrettes courtes* sont, comparativement à celles des espèces précédentes, sensiblement plus longues. Une teinte d'ocre claire domine sur tout le corps. Le dessus de la tête, du dos et des couvertures des ailes est parsemé de taches longitudinales élargies, d'un brun noirâtre. Ces taches sont multipliées sur le haut du cou et le devant de la poitrine, mais effilées en baguettes et moins nombreuses sur l'abdomen et les parties inférieures. Les couvertures du dessous de la queue ont un trait brun sur le milieu de quelques plumes. Le dessus des rémiges, d'un roux fauve, est traversé par quatre bandes brunes irrégulières. L'une d'elles, qui s'étend sur leur extrémité, en occupe le tiers de la longueur. Les rectrices, rousses en dessus et à leur bout, sont coupées par six bandes noirâtres dont les intervalles ont, dans le milieu de chaque côté de la baguette, une tache brune qui leur donne un aspect oculé : tels sont du moins les individus que j'ai sous les yeux ; le dessous de ces

pennes est d'un blanc légèrement grisâtre ; quatre ou cinq bandes étroites, irrégulières, d'un gris noirâtre, la traversent. Les tarses sont couverts, ainsi que les doigts, de plumes rousses. Le ongles, le bec et le tour des yeux noirs, la face obscure, la gorge blanchâtre, l'iris jaune. La *femelle* a, en général, les taches moins foncées, et les *jeunes* ont sur la face plus de noir qui s'éclaircit à mesure qu'ils avancent en âge.

Cette espèce de Chouette s'approche peu des habitations. Elle se tient plus volontiers dans les rochers, les carrières, les vieux châteaux abandonnés, et préfère les lieux les plus solitaires. Lorsqu'au printemps l'amour l'anime et la presse, on l'entend jour et nuit prononcer d'un ton assez doux la syllabe *goût* ; mais elle change, dit-on, ce cri, et semble dire *goyou* lorsqu'il doit pleuvoir. Elle ne fait point de nid et se contente de déposer ses œufs dans des trous de rochers ou de murailles ruinées. Ils sont au nombre de deux ou trois, arrondis, totalement blancs, un peu luisans. Quelques auteurs allemands assurent qu'elle construit un nid à terre, sur les côteaux, au milieu de grandes touffes d'herbes, sur les bords des marais, et que ses œufs sont inconnus. Il est probable qu'on a confondu cette Chouette avec quelqu'autre oiseau. On rencontre la *Chouette à aigrettes courtes* dans toute l'Europe, même à Terre-Neuve. L'âge apporte quelques dissemblances dans les couleurs et leur distribution. Elle n'est point rare en Provence.

2° *Tête sans aigrettes.*

La Chouette hulotte, *Strix aluco.*

Strix aluco, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 292. *sp.* 7, le vieux mâle. — Strix stridula, idem, *pag.* 133. *sp.* 9, la femelle, et ses Strix soloniensis, sylvestris, alba, noctua et rufa qui ne sont que des variétés du même oiseau. — *Lath.*, *Ind. Ornith.*, *vol.* 1. *pag.* 59, 61. *sp.* 29, 30 et 31. —

Le CHAT-HUANT, STRIX, *Briss.*, *tom.* 1. *pag.* 500. n° 1. — Le PETIT CHAT-HUANT, idem, *pag.* 503. n° 2; et la HULOTTE, *pag.* 507. n° 3. — La HULOTTE, *Buff.*, *tom.* 1. *pag.* 285. *pl. enl.* 441; et le CHAT-HUANT, *pag.* 288. *pl. enl.* 437. — Le CHAT-HUANT, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 330. — La CHOUETTE CHAT-HUANT, STRIX STRIDULA, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 7. *pag.* 23; et la CHOUETTE HULOTTE, STRIX ALUCO, idem, *pag.* 30. — La HULOTTE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 70; et le CHAT-HUANT PROPREMENT DIT, *pag.* 73. — La CHOUETTE HULOTTE, STRIX ALUCO, *Temm.*, *pag.* 89. — La CHOUETTE HULOTTE, STRIX ALUCO, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 45. *pl.* 21. *fig.* 2; et la CHOUETTE CHAT-HUANT, STRIX STRIDULA, *pag.* 44. *pl.* 21. *fig.* 1.

Plusieurs auteurs et notamment Linné, Buffon, Latham, Vieillot et autres, ont considéré et considèrent encore la Chouette Hulotte, *Strix aluco*, comme une espèce distincte de la Chouette Chat-huant, *Strix stridula*. Il résulterait, d'après les observations de Vieillot (*Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 7. *pag.* 23), que la couleur rousse dont, selon Temminck, le plumage de la femelle de la Hulotte se trouve constamment teint, se rencontre indifféremment sur les deux sexes; qu'il existe deux races dont l'une est plus grande que l'autre, et que dans la petite le mâle, la femelle et le jeune portent une livrée rousse, tandis que dans l'autre cette couleur n'est le partage que de la femelle. Néanmoins Vieillot ajoute, avec quelque doute, que dans son chant effrayant, la Chouette Chat-huant, *Strix stridula*, semble prononcer les syllabes *hohô*, *hôhô*, *hohô*, *hohohohô*, ou *houhou*, *houhouhou*; tandis que celui de la Hulotte n'exprime, selon Meyer, que *giwitz*, *giwitz*. Quoique je n'aie pas été à portée de faire moi-même ces observations, je crois devoir me ranger de l'opinion de Temminck, qui ne fait qu'une seule espèce de ces oiseaux, et qui y réunit même les *Strix soloniensis*, *silvestris*, *alba*, *noctua* et *rufa*, de Gmelin.

La Chouette Hulotte a 12 à 14 pouces de longueur; sa tête est grande, aplatie vers l'occiput. Toutes les parties supérieures sont marquées de grandes taches longitudinales d'un brun foncé, croisées par trois ou quatre petits traits irréguliers. Ces taches sont

moins nombreuses sur la poitrine et l'abdomen dont le fond est blanchâtre. Elles disparaissent sur les couvertures inférieures de la queue ou prennent une forme lancéolée. Les scapulaires sont ornées de plusieurs grandes taches blanches orbiculées. Les rémiges et les rectrices sont traversées par six ou sept bandes irrégulières. Les pieds sont couverts d'un duvet lavé de fauve. Les ongles et le bec couleur de corne ; l'iris brun (1). Des teintes rousses dominent souvent sur le plumage de la *femelle* ; celui des *jeunes* n'en diffère que par des couleurs moins prononcées.

Cette espèce de Chouette est répandue dans toute l'Europe. Elle en habite les bois pendant l'été, se cache dans les arbres creux ou dans l'épaisseur d'un taillis durant le jour, et y reste sans changer de place. C'est ordinairement au crépuscule qu'elle chasse aux petits oiseaux. Elle fait une guerre continuelle aux mulots, aux campagnols et aux rats, qu'elle poursuit jusque dans les granges où elle n'hésite pas à pénétrer pour s'en saisir.

C'est dans les nids abandonnés de buses, de cresserelles, de corneilles ou de pies, qu'elle a l'habitude de pondre. Ses œufs sont blanchâtres, arrondis, au nombre de quatre à cinq. Les petits naissent couverts d'un duvet roussâtre, sur lequel de petites bandes brunes, transverses, ne tardent pas à se montrer. Cette Chouette n'est pas rare dans les contrées boisées du nord de la Provence.

La CHOUETTE CHEVÊCHE, *STRIX PASSERINA*.

STRIX PASSERINA, *Gmel., Syst. 1. pag. 296. sp. 12.* — La PETITE CHOUETTE ou la CHEVÊCHE. NOCTUA MINOR, *Briss., tom. 1. pag. 514.* — La CHEVÊCHE ou PETITE CHOUETTE. *Buffon. tom. 1. pag. 300. pl. enl. 439.* — *Lath., Ind., col. 1. pag. 65.* — La CHOUETTE CHEVÊCHE.

(1) C'est par erreur que les yeux de cette Chouette ont été colorés en jaune dans les planches 50, 51 et 52.

STRIX PASSERINA, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 7. *pag.* 25. — La CHEVÊCHE ou PETITE CHOUETTE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 73. — La CHOUETTE CHEVÊCHE, STRIX PASSERINA (*Auctorum*), *Temm.*, *pag.* 92. — La CHOUETTE CHEVÊCHE, STRIX PASSERINA, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 47. *pl.* 22. *fig.* 2.

Cette Chouette, dont la longueur n'excède pas huit pouces, a le plumage d'un brun généralement grisâtre, parsemé de grandes taches blanches rondes ou ovales; celles qui ornent la collerette, le cou, l'occiput et le dessus de la tête, sont plus petites, très-nombreuses, et traversent longitudinalement chaque plume: elles s'oblitèrent vers l'abdomen. Les couvertures inférieures de la queue sont entièrement blanches. Les pennes des ailes ont chacune sur leurs bords cinq taches légèrement roussâtres. La queue, grise en dessous, brune par-dessus, est traversée par quatre bandes étroites blanchâtres. L'extrémité des rectrices est de cette couleur. L'iris d'un vert jaunâtre. Les ongles bruns. La gorge est blanche. Les tarses sont couverts d'un duvet serré. Les doigts sont seulement parsemés de quelques poils blancs.

La Chouette Chevêche est d'un port vif et léger. Elle voit très-bien pendant le jour. J'ai remarqué dans cette espèce, que j'ai plusieurs fois conservé en captivité, l'habitude singulière de se baisser sur ses jambes et de se relever tout à coup en alongeant le cou: ce qu'elle répétait plusieurs fois de suite avec beaucoup de vivacité. Son cri ordinaire est, selon Buffon, *hêmê, edmé;* elle en a encore un autre, *pou, pou*, qu'elle fait entendre en volant.

Le domicile ordinaire de la Chevêche est dans les masures et les restes d'anciens édifices. On la trouve rarement dans les forêts, mais plus fréquemment dans les églises et les cimetières, même sur les toits des maisons des villages. Lorsqu'elle vient se percher sur les murs de quelque habitation et qu'elle y fait entendre ses cris lugubres, le peuple superstitieux considère sa présence comme

un funèbre présage. Elle diffère des autres Chouettes en ce qu'elle a l'habitude de déchirer les quadrupèdes et de plumer les petits oiseaux avant de les manger. Elle supporte facilement dix à douze jours d'abstinence. Son nid est presque toujours placé à nu, dans des trous de rochers ou de vieilles murailles; elle y dépose quatre à cinq œufs arrondis, blancs ou légèrement lavés de roussâtre avec quelques taches plus foncées. Elle n'est pas rare en Provence, où on lui donne le nom de *Machouetto*, ainsi qu'à quelques-unes de ses congénères.

La Chouette tengmalm, *Strix tengmalmi.*

Strix funerea, *Linn.*, *Faun. Suec.*, *pag.* 25. *sp.* 75. — Petite chevêche d'Upland, *Sonnini*, *édit. de Buff*, *col.* 4. *pag.* 183. — Strix tengmalmi, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 291. *sp.* 44. *Lath.*, *Ind. Ornith.*, *vol.* 1. *pag.* 64. *sp.* 42. — La Chouette tengmalm, Strix tengmalmi, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 7. *pag.* 34. — La Chouette tengmalm, Strix tengmalmi, *Temm.*, *pag.* 94. — La Chouette tengmalm, Strix tengmalmi, *Vieill.*, *Galerie des Oiseaux du Jardin du Roi*, *pag.* 55. *pl.* 23; et *Faun. Franç.*, *pag.* 48. *pl.* 23. *fig.* 1.

On sera sans doute un peu étonné de me voir faire mention de cette espèce de Chouette, qu'on sait être propre aux contrées septentrionales de l'Europe; cependant plusieurs auteurs ont déjà dit qu'elle s'est quelquefois montrée dans les Vosges, dans le Jura et le nord de l'Italie. C'est M. Verany fils, de Nice, ornithologiste non moins instruit que zélé, qui vient de la rencontrer sur les confins de la Provence, où il y a toute apparence que cette espèce avait niché; car l'individu qu'il a eu la complaisance de me communiquer est indubitablement un jeune de l'année. Toutefois, l'apparition de cette Chouette, que Buffon n'a point connue, ne doit être considérée que comme accidentelle et très-rare.

La Chouette Tengmalm paraît avoir les mêmes habitudes que la Chevêche, mais elle joint, plus fréquemment que celle-ci, à sa

nourriture ordinaire des phalènes, des scarabées et d'autres insectes, indépendamment des souris et des petits oiseaux dont elle fait sa proie.

C'est dans les trous de sapins qu'elle s'établit ordinairement pour pondre deux œufs blancs. Temminck fait la remarque qu'elle n'a jamais été vue en Hollande ; mais elle n'est point rare, ajoute cet auteur, en Suède, en Norwège, en Russie et dans quelques parties de l'Allemagne.

Cette Chouette, dont le corps est à peu près coloré comme celui de l'espèce précédente, s'en distingue néanmoins par le duvet très-abondant dont sont garnis les tarses et *les doigts jusqu'aux ongles*, tandis que ces derniers n'ont, chez la Chevêche, *que quelques poils clair-semés.* Elle est aussi un peu plus grande : sa dimension est de 8 pouces ½. Le sommet de la tête et la nuque sont marqués de petites taches blanches arrondies. Ces taches sont plus grandes sur les autres parties supérieures du corps. Celles qui bordent les rémiges sont proportionnellement plus petites que dans la Chouette chevêche, ainsi que les bandes blanches de la queue qui sont plus étroites et interrompues. Cette partie du corps est aussi un peu plus longue et n'a point son extrémité terminée de blanc. La poitrine et l'abdomen, de cette couleur, sont parsemés de taches brunes lunulées irrégulières. La face est grise ; le bec est couleur de corne ; le palais et la langue rougeâtre ; l'iris d'un jaune brillant ; les ongles noirs ; les tarses et les doigts légèrement lavés de roux.

La CHOUETTE EFFRAIE, *STRIX FLAMMEA.*

STRIX FLAMMEA, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 293. *sp.* 8. — Le PETIT CHAT-HUANT, ALUCO, *Briss., tom.* 1. *pag.* 503. — L'EFFRAIE ou la FRESAIE, *Buff., tom.* 1. *pag.* 291. *pl. enl.* 440 — L'EFFRAIE, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 330. — *Lath., Ind., vol.* 1. *pag.* 60. — La CHOUETTE EFFRAIE,

STRIX FLAMMEA, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 7. *pag.* 28. — L'EFFRAIE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 74. — La CHOUETTE EFFRAIE, STRIX FLAMMEA, *Temm.*, *pag.* 91. — La CHOUETTE EFFRAIE, STRIX FLAMMEA, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 46. *pl.* 22. *fig.* 1.

Elle a 13 à 14 pouces de longueur totale. Toutes les parties supérieures du corps sont jaunâtres, ondées de gris et de brun, parsemées d'une multitude de petits points blancs. Les parties inférieures sont d'un blanc soyeux, éclatant. La poitrine est ordinairement légèrement lavée de roussâtre. On remarque sur la plupart des plumes de la nuque, du dos, des scapulaires et des grandes couvertures des ailes, une série de trois à quatre taches noires triangulaires, précédées d'un point blanc. De semblables mouchetures sont disséminées sur la poitrine et l'abdomen avec moins de régularité. Ces taches manquent quelquefois totalement sur les parties inférieures qui sont alors d'un blanc éclatant ou roussâtre. Les tarses et les doigts ne sont couverts que d'un duvet très-court à travers lequel s'aperçoit la couleur de la chair. Les ongles sont bruns, le bec blanchâtre, l'iris obscur, et non jaune ainsi que l'indique Temminck sans doute par méprise. La face est d'un blanc grisâtre. Les plumes qui, de l'œil se dirigent vers le bec, sont de couleur de rouille à leur origine; la collerette distinctement bordée de roux et de brun. Les auteurs font mention d'une variété entièrement blanche.

La Chouette Effraie se plaît dans les lieux habités et même les mieux peuplés. Les toits des églises, la sommité des clochers, les tours élevées, les greniers, les fermes sont le domicile habituel de cette espèce. Elle ne sort qu'après le coucher du soleil, en se laissant tomber d'aplomb et ne prenant son vol que lorsqu'elle a ainsi perpendiculairement parcouru une certaine distance. Cette Chouette doit son nom d'Effraie au soufflement qu'elle fait entendre presque toute la nuit, *ché, chei, cheû*, *chiôû*, ressemblant

parfaitement à celui d'un homme qui dormirait la bouche ouverte. Lorsqu'on l'inquiète elle semble prononcer *grei*, *gre*, *crei*, et, la tête baissée, balance son corps de droite à gauche d'une manière assez ridicule. Elle niche dans les masures, les clochers, les vieux châteaux, quelquefois dans les trous d'arbres vermoulus où elle pond de trois à cinq œufs blancs alongés. Je l'ai plusieurs fois dénichée dans les fentes des rochers, au bord de la mer, des îles désertes de nos côtes. Les petits naissent couverts d'un duvet abondant cotonneux et blanchâtre.

La Chouette Effraie est connue, en Provence, par les gens de la campagne, sous le nom de *Bueou-l'holi*, parce qu'ils croient que cette Chouette vient pendant la nuit boire l'huile qui brûle dans les lampes des églises. On la nomme aussi quelquefois *Gardo-dé-villo*. Elle se nourrit de rats, de taupes, de musaraignes et de chauve-souris, rarement de petits oiseaux. Elle est commune dans toute l'Europe, dans les deux Amériques, en Afrique, particulièrement au Sénégal ; on la trouve aussi en Perse et même en Australasie, où le climat a cependant apporté quelques légères modifications à la couleur de son plumage.

ANNOTATIONS

Sur l'Ordre des Accipitres.

Les espèces d'oiseaux de proie observées en Europe, d'après le Manuel d'Ornithologie de Temminck, sont au nombre de 44, dont 11 n'ont point encore été rencontrées en Provence ; savoir :

NOMENCLATURE DE TEMMINCK.		NOMENCLATURE DE VIEILLOT.	
Le Faucon gerfault,	*Falco islandicus*,	Le Faucon gerfault,	*Falco islandicus.*
— lanier,	— *lanarius*,	— lanier,	— *lanarius.*
L'Aigle impérial,	— *imperialis* (1),	L'Aigle de Thèbes,	*Aquila heliaca.*

(1) On le trouve en Corse ; M. Verany fils, de Nice, en possède un individu qui lui a été apporté de cette île.

L'Aigle botté,	— *pennatus.*		
— à tête blanche,	— *leucocephalus*,	Le Pygargue d'Europe,	*Haliœtus nisus.*
La Chouette lapone,	*Strix lapponica*,	La Chouette grise,	*Stryx litturata.*
— harfang,	— *nyctea*,	— harfang,	— *nyctea.*
— de l'oural,	— *uralensis*,	— des monts ourals,	— *uralensis.*
— caparoch,	— *funerea*,	— caparoch,	— *hudsonia.*
— nébuleuse,	— *nebulosa*,	— nébuleuse,	— *nebulosa.*
— chevêchette,	— *acadica*,	— chevêchette,	— *pygmea.*

Les espèces d'Accipitres qui doivent être considérées comme propres à la Provence ou essentiellement méridionales, sont, selon Vieillot :

Le Vautour noir, *Vultur niger.*
— griffon, — *fulvus.*
Le Néophron percnoptère, *Neophron percnopterus* (1).
L'Aigle plaintif, *Aquila planga* (2).
Le Circaëte Jean-le-blanc, *Circaetus gallicus* (3).
Le Faucon kober, *Falco vespertinus.*
— cresserine, — *tinnunculurius.*
La Chouette scops, *Strix scops.*

Les autres espèces sont généralement répandues en Europe, ou propres aux régions les plus septentrionales de cette partie du globe.

M. Verany fils, de Nice, ornithologiste distingué, ayant bien voulu m'adresser en communication un jeune individu de la Phène des Alpes, *Phene ossifraga*, que j'ignorais se rencontrer en Provence, et qui a été tuée dans les montagnes entre l'Escarena et Pellia, aux environs de Nice, où elle fait sa résidence, je vais donner ci-après la description de cet oiseau que je représente sur la planche 5 *bis*. Il m'a été assuré, par des personnes dignes de foi, qu'elle étendait ses excursions dans les départemens voisins, et particulièrement dans la forêt de l'Estérel.

FAMILLE GYPAËTES, *GYPAETI.*

Vieillot.

CARACTÈRES — *Mandibule* inférieure du bec garnie en-dessous et sur les côtés d'un faisceau de plumes roides et alongées.

Ailes longues.

Doigts au nombre de quatre; trois devant, un derrière.

---

(1) Il est sédentaire en Provence, où on le nomme *Capoun-fé*, quelquefois *Pessoués* (brise-os), de l'habitude qu'il a de s'élever, emportant dans ses serres un os de charogne qu'il laisse tomber sur les rochers, afin de le briser et d'en manger la moelle dont il est friand.

(2) De passage accidentel; très-rare. Je l'ai pris au filet des alouettes au milieu duquel il s'abattit pour se saisir d'une des moquettes qui y étaient placées.

(3) Cet oiseau est sédentaire dans les montagnes du département du Var.

Daudin, Sonnini, Gmelin, Latham ont décrit comme des Gypaëtes plusieurs oiseaux qui appartiennent évidemment à d'autres familles. Celle-ci, la deuxième de la Tribu des Diurnes, ne se composerait jusqu'à présent que d'un seul genre qui ne renfermerait, selon Vieillot, qu'une seule espèce parfaitement connue, à laquelle il réunit divers Accipitres mal indiqués par plusieurs auteurs (1). Cependant Temminck considère le *Falco vulturinus* de Daudin comme une vraie *Phène*, ainsi que le *Vautour-cafre* de Levaillant. *Ois. d'Afriq.*, *v.* 1. *pl.* 6.

Genre 2me *bis.* — PHÈNE, *PHENE.*

Savigny, Vieillot, *Vultur*; Linn., *Falco*; Lath., Daudin, *Gypaetus*; Temm., Cuvier.

Caractères. — *Bec* grand, droit et couvert à sa base d'une cire molle, cachée sous des plumes sétacées, couchées et dirigées en avant. Très-robuste, comprimé latéralement, arrondi en-dessus. *Mandibule* supérieure crochue et un peu renflée vers le bout; l'inférieure plus courte, droite et obtuse à sa pointe. *Narines* obliques, ovales, couvertes par les plumes effilées du *capistrum*. *Langue* épaisse, charnue, échancrée. *Bouche* très-fendue. *Jabot* peu proéminent et couvert de duvet.

Tarses courts, épais, robustes et emplumés. *Doigts extérieurs* réunis à leur base par une membrane. *Ongles* forts et aigus; l'interne et le postérieur plus grands et plus crochus que les autres.

Première rémige plus courte que la quatrième; la troisième la plus longue de toutes. *Queue* à douze rectrices.

Les Phènes ont une grande force, mais elles manquent de fierté et de vrai courage. C'est sur les rochers les plus escarpés des plus hautes montagnes qu'elles établissent leur demeure. Elle n'y vivent pas en solitude comme les Aigles; elles y déploient sans doute autant d'atrocité, mais ce besoin de répandre le sang est toujours accompli par elles sans audace et intrépidité. Lâches, et cependant redoutables brigands des airs, elles n'attaquent que des animaux faibles ou sans défense, et n'osent combattre la victime qui se prépare à leur résister, ni le rival qui leur dispute une proie. Elles se rassemblent quelquefois en petites troupes, et s'acharnent sur des amas de chair morte et corrompue.

(1) Cet ornithologiste semblerait néanmoins en distinguer le Gypaëte d'Afrique, décrit par Bruce *Voyage en Abyssinie*, *tom.* 4. *in*-4°. *pag.* 182. *Trad. Franç.*)

La PHÈNE DES ALPES, *PHENE OSSIFRAGA.*

FALCO BARBATUS, *Gmel., pag.* 252. *sp.* 38. — VULTUR BARBARUS, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 250. *sp.* 13. — FALCO MAGNUS, *S. G. Gmel.*, Voy. *vol.* 3. *pag.* 365. *tom.* 38. — Le VAUTOUR DORÉ, VULTUR AUREUS, *Briss., tom.* 1. *pag.* 458. n° 5. — Le VAUTOUR DES AGNEAUX, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 308. — VULTUR BARBATUS et BARBARUS, *Lath., Ind. Ornith., vol.* 1. *pag.* 3. *sp.* 6. et 5. — La PHÈNE ou le GYPAËTE DES ALPES, PHENE OSSIFRAGA, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom.* 25. *pag.* 512. — Le GYPAËTE DES ALPES, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 12. — Le GYPAËTE BARBU, GYPAETUS BARBATUS, *Temm., pag.* 11. — La PHÈNE DES ALPES, PHENE OSSIFRAGA, *Vieill., Galerie des Oiseaux du Jardin du Roi, tom.* 1. *pag.* 26. *pl. VIII.* — La PHÈNE DES ALPES, PHENE OSSIFRAGA, *Vieill., Faun. Franç., pag.* 5. *pl.* 3. *fig.* 1, *adulte; fig.* 2, *tête du jeune.*

Les Allemands ont imposé à cet oiseau le nom de *Lœmmer-geier*, c'est-à-dire Vautour des agneaux. Il est en effet un fléau redoutable pour les troupeaux qui paissent dans les vallées des Alpes. Il fait une guerre cruelle aux lièvres, aux chèvres, aux chamois et même aux veaux. D'autres mammifères deviennent aussi ses victimes, et l'homme lui-même n'est pas à l'abri de la voracité de ces accipitres, car lorsqu'ils le rencontrent dans leur sauvage retraite, plusieurs se réunissent, volent autour de lui et à coups d'ailes redoublés cherchent à l'étourdir pour le précipiter dans les abymes et l'y dévorer. Vieillot rapporte qu'on en vit en 1819 une si grande quantité aux environs de Saxe-Gotha, que ne trouvant point de nourriture suffisante pour leur grand nombre, ils dévorèrent deux enfans. La force de la Phène des Alpes égale sa corpulence; quelques écrivains lui donnent quatorze et même dix-huit pieds d'envergure. C'est le plus grand des oiseaux de proie d'Europe.

On rencontre ce Gypaëte sur les Alpes, les Pyrénées et les grandes montagnes les plus inaccessibles de plusieurs parties de l'Europe et de l'Afrique. Il a été vu par M. l'abbé Fortis sur les rochers escarpés qui bordent la Cittina en Dalmatie, et Pallas l'a rencontré sur les montagnes graniteuses d'Odon-Tschelon en Sibérie où il niche. Il y arrive au mois d'avril et y passe l'été. On le trouve

aussi dans la Mongolie où il porte le nom d'*Icello*. Il n'est pas rare en Égypte. Malgré tout ce qui a été débité sur les mœurs de ces oiseaux, Temminck remarque, très-judicieusement, qu'il n'est pas probable qu'ils puissent enlever dans leurs serres, qui ne sont point propres à saisir, les animaux dont ils se nourrissent, mais qu'ils doivent les dévorer sur place après les avoir mis à mort. Leur aire a été vue, dit Gesner, sur la cime d'un grand arbre. Mais on sait plus pertinemment que la Phène le construit sur les rochers les plus escarpés et presque toujours inaccessibles. Elle pond deux œufs blancs, à surface rude, marqués de taches brunes.

Les vieux ont selon Temminck, dont j'emprunte la description, la tête et le haut du cou d'un blanc sale. Une raie noire s'étend depuis la base du bec et passe au-dessus des yeux; une autre, prenant naissance derrière les yeux, passe sur les oreilles; cou inférieur; poitrine et ventre d'un roux orangé; manteau, dos et couvertures alaires d'un gris brun foncé; mais sur le centre de chaque plume est une raie blanche longitudinale. Rémiges et pennes de la queue d'un gris cendré, les baguettes blanches, pieds bleus, iris orangé, œil entouré par une paupière rouge. Longueur, 4 pieds 7 pouces. *Varie suivant l'âge.* Plus ou moins de plumes brunes sur le haut de la tête; celles du bas du cou, de la poitrine et du ventre souvent terminées de noir. La raie blanche qui occupe le centre des plumes du dos et des couvertures alaires plus ou moins prononcée; souvent le ventre d'un gris brun ou varié de blanc; l'iris d'un orangé plus ou moins vif.

Picot Lapérouse, qui a observé cette espèce dans les Pyrénées, ne lui donne que 3 pieds 10 pouces de longueur totale et environ dix livres de poids. Son bec a, dit-il, 4 pouces de long; il est recouvert en-dessus, à sa base, jusques vers son milieu, de nombreux poils longs, noirs et dirigés en avant; en-dessous pend

une touffe de ces mêmes poils, qui forme une vraie barbe d'un pouce et demi de longueur ; il y a encore de ces poils épars aux coins du bec et sur la gorge, aux paupières et aux sourcils ; la queue, large de trois pouces et longue de seize, est arrondie et composée de douze pennes ; les ailes en ont trente-deux.

L'individu que j'ai sous les yeux et qui a été tué en Provence, est *un jeune de l'année ;* il a le dessus du corps, la tête, le cou et la poitrine d'un noir brun, l'extrémité de chacune des plumes du dos est d'un blanc sale. L'abdomen, les cuisses et les couvertures inférieures sont d'un brun grisâtre. Les plumes de ces parties sont aussi blanchâtres vers le bout et s'étendent sur les tarses. Le bec couleur de corne ; les pieds et l'iris brun ; les ongles noirs. Les rémiges et le dessus des rectrices sont d'un brun noirâtre.

Ordre Deuxième.

SYLVAINS, *SYLVICOLÆ.*

Vieillot; *Picæ et Passeres*, Linné; *Omnivores*, *Insectivores*, *Granivores*, *Zygodactyli*, *Anisodactyli*, *Alciones*, *Chelidones*, *Columbæ*, Temminck; *Passereaux et Grimpeurs*, Cuvier.

Caractères. — *Bec* de diverses formes.

Pieds courts ou moyens. *Jambes* parfaitement emplumées, très-rarement nues au-dessus du talon. *Doigts* 2—2, 3—1, très-rarement 2—1; les extérieurs le plus souvent soudés, au moins à leur base; le postérieur articulé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir et portant à terre sur toute sa longueur. *Ongles* grêles, courbes, pointus, rarement obtus.

Cet ordre est divisé en deux tribus, savoir : les *Zygodactyles* et les *Anisodactyles*. Temminck s'est servi de ces deux dénominations pour créer ses cinquième et sixième ordres ; il a d'ailleurs nommé *Omnivores* le second, *Insectivores* le troisième, *Granivores* le quatrième, *Alcyons* le septième, *Chélidons* le huitième, et *Pigeons* le neuvième. Tous rentrent dans celui des *Sylvains* et se rapportent quelquefois entièrement aux diverses familles dont sont composées les tribus de la méthode de Vieillot.

La nourriture des oiseaux de cet ordre consiste en fruits, grains et insectes ; quelques-uns font la chasse aux petits oiseaux, d'autres aux poissons. C'est parmi eux que l'on trouve les espèces qui montrent le plus d'industrie dans la structure de leur nid. Elles sont monogames. Le mâle chez un très-grand nombre nourrit la femelle quand elle couve, et partage le travail de l'incubation; l'un et l'autre appâtent leurs petits dans le nid ; ceux-ci ne le quittent qu'en état de voltiger et sont après leur sortie nourris pendant quelque temps par leurs parens, avant de pouvoir se suffire à eux-mêmes. Il en est qui font plusieurs pontes par an.

TRIBU. — ZYGODACTYLES, *ZYGODACTYLI.*

CARACTÈRES. — Deux *Doigts* devant, deux ou très-rarement un seul derrière.

Sept familles composent cette tribu dans la méthode de Vieillot. Deux d'entre elles, les *Macroglosses* et les *Imberbes*, renferment des oiseaux que l'on rencontre en Provence.

FAMILLE MACROGLOSSES, *MACROGLOSSI.*

Vieillot.

CARACTÈRES. — *Langue* très-longue, lombriciforme. *Doigts* au nombre de quatre ou seulement de trois.

C'est dans la seconde famille du cinquième ordre auquel Temminck donne le nom de *Zygodactyle*, que sont placés, à l'exception des Toucans, les genres qui composent celles des *Macroglosses.*

Les chenilles, les vers, les larves des insectes coléoptères sont les alimens ordinaires des oiseaux de cette famille. La plupart nichent dans les trous des vieux arbres.

Genre 13me. PIC, *PICUS.*

Linné, Vieillot, Cuvier, Temminck, Latham, Buffon.

CARACTÈRES. — *Bec* garni à sa base de plumes sétacées et dirigées en avant, robuste, polyèdre, droit et terminé en forme de coin; mandibule supérieure plus ou moins sillonnée en-dessus. *Narines* ovales, ouvertes, plus ou moins cachées sous les plumes du *Capistrum*. *Langue* susceptible de se lancer en avant, hors du bec, munie vers le bout d'épines recourbées en arrière, et terminée en pointe aiguë et cornée.

Tarses courts, annelés. *Deux Doigts* devant, deux ou un seul en arrière, les antérieurs réunis à leur base, ou seulement trois doigts, deux devant, un derrière. *Ongles* aigus, arqués.

Ailes à penne bâtarde courte; troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes. *Queue* composée de dix ou douze rectrices concaves, à tiges roides, élastiques, très-aiguës pour la plupart.

Ce genre renferme environ quatre-vingts espèces, dont six se trouvent en Provence. Elles sont toutes munies de quatre doigts et appartiennent à la première des deux divisions que les Ornithologistes modernes y ont faites. Le PIC A PIEDS VÊTUS, *Picus Hirsutus*, Vieillot, soit *Picus Tridactylus*, Temminck, qui n'a que trois doigts, fait partie de la seconde. Il se trouve dans l'Amérique septentrionale et le Nord de l'Europe.

Les Pics sont communs partout où il y a de grandes forêts. Ils se perchent rarement. C'est par petits sauts, en tenant le corps verticalement, qu'ils parcourent de bas en haut les arbres aux branches desquels ils se cramponnent et s'appuient de l'extrémité de leur queue, en frappant de leur bec l'écorce des arbres, afin d'en faire sortir les insectes qui y sont cachés. Les Pics nichent dans des trous d'arbres qu'ils percent eux-mêmes. Leur ponte est ordinairement de quatre ou cinq œufs; les petits sont appâtés dans le nid et ne le quittent que couverts de plumes. Leur nourriture consiste principalement en larves de lucanes, de capricornes, de saperdes, etc., qui vivent dans l'intérieur du bois, et qu'ils dardent dans les trous perforés, à l'aide de leur langue pointue et armée d'épines La mue, nous dit Temminck, est simple; les sexes se distinguent le plus souvent par une large bande ou moustache, ordinairement rouge chez les mâles.

Tristes et solitaires, occupés sans relâche du travail pénible qui pourvoit à leur existence, ils paraissent ignorer les délices du repos. Toujours inquiets et farouches, ils se cachent au moindre bruit, fuient toute espèce de société, sont rarement par paires, et semblent avoir été condamnés par la nature au genre de vie le plus dur et le plus laborieux.

On trouve dans les pays étrangers des Pics qui juchent assez souvent et parcourent rarement les arbres en grimpant. D'autres cherchent leur nourriture à terre et joignent des baies et des fruits aux insectes leur principal aliment. Vieillot nous apprend qu'on n'a encore découvert qu'une seule espèce de Pic à la Nouvelle-Hollande.

Le PIC NOIR, *PICUS MARTIUS*.

PICUS MARTIUS, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 424. *sp.* 1. — Le PIC NOIR, PICUS NIGER, *Briss.*, *tom.* 4. *pag.* 21. *n°* 6. — Le PIC NOIR, *Buff.*, *tom.* 7. *pag.* 383. *pl. enl.* 596, mâle, adulte. — Le

GRAND PIC NOIR, PICUS MARTIUS, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 422. — *Lath., Ind., col.* 1. *pag.* 224. *sp.* 1. — Le PIC NOIR, PICUS MARTIUS, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom.* 26. *pag.* 83. — Le PIC NOIR, PICUS MARTIUS, *Gérard., tom.* 2. *pag.* 4. — Le PIC NOIR, PICUS MARTIUS, *Temm., pag.* 390. — Le PIC NOIR, PICUS MARTIUS, *Vieill., Faun. Franç., pag.* 51. *pl.* 25. *fig.* 2.

Ce Pic, le plus grand de ceux d'Europe, a dix-sept pouces de longueur totale. Tout le corps est d'un noir profond chez les *vieux mâles.* Le front, le dessus de la tête et l'occiput d'un rouge cramoisi ; le bec d'un cendré foncé et blanchâtre sur les côtés ; les pieds d'un gris de plomb. Le devant des tarses est couvert de plumes ; l'iris d'un blanc jaunâtre. La *femelle* diffère du mâle par un plumage d'un noir moins profond : elle n'a de rouge que sur l'occiput. Les *jeunes mâles*, avant la première mue, ont le dessus de la tête marqué de taches rouges et noirâtres. L'iris est alors d'un gris blanchâtre. Temminck dit que les *très-vieux mâles* ont le ventre et l'abdomen teints de roussâtre.

C'est dans les hautes futaies situées sur les montagnes en Allemagne, en Suisse, dans quelques parties de la France, en Suède, en Russie et dans la Sibérie occidentale qu'on rencontre ce Pic. Il est extrêmement rare en Angleterre, jamais en Hollande. C'est sur la foi de plusieurs personnes qui m'ont assuré l'avoir tué maintes fois aux environs de Faïence, dans le département du Var, que j'ai dû en faire mention. Cette espèce fait du tort aux arbres en en creusant l'intérieur à coups de bec afin d'y nicher. Les œufs qu'elle y pond sont d'un blanc lustré et au nombre de trois. Elle est friande des abeilles, des guêpes, des fourmis et des chenilles. Il paraît que dans des temps de disette elle se contente de noix, de semences et de baies.

Le PIC VERT. *PICUS VIRIDIS.*

PICUS VIRIDIS, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 433. *sp.* 12. — Le PIC VERT, *Briss., tom.* 4. *pag.* 9. *n°* 1. — Le PIC VERT. *Buffon, tom.* 7. *pag.* 353. *pl. enl.* 371, en donne une représentation infidèle :

et *pl. enl.* 879, où le vieux mâle est plus exactement figuré. — Le PIC VERT, PICUS VIRIDIS, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 422. — *Lath.*, *Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 234. *sp.* 27. — Le PIC VERT, PICUS VIRIDIS, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 26. *pag.* 93. — Le PIC VERT, PICUS VIRIDIS, *Gérard.*, *tom.* 2. *pag.* 6. — Le PIC VERT, PICUS VIRIDIS, *Temm.*, *pag.* 391. — Le PIC VERT, PICUS VIRIDIS, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 50. *pl.* 24. *fig.* 1, *mâle*: *fig.* 2, *jeune.*

La longueur de ce Pic est d'environ 12 pouces; c'est l'espèce la plus répandue en Europe. Le *mâle* a les plumes de la tête longues, étroites, cendrées à leur base, et ensuite d'un beau rouge. Côtés de la tête noirâtres; moustaches rouges, le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes d'un vert olive; croupion jaune verdâtre. Gorge blanchâtre; poitrine, abdomen, d'un blanc jaunâtre; cette couleur est encore plus sensible vers les couvertures inférieures de la queue qui sont traversées par de petites bandes brunes. Les rémiges, d'un brun noirâtre, sont régulièrement marquées de blanchâtre sur leurs barbes extérieures. La queue, nuancée de brun et de verdâtre, est traversée par huit à neuf bandes bien distinctes sur les rectrices extérieures. Le bec est noirâtre et d'un blanc jaunâtre à la base de la mandibule inférieure. Les pieds d'un verdâtre mêlé de brun. Ongles cendrés; iris blanc. Les couleurs de la *femelle* sont moins brillantes que celles du mâle; elle ne diffère essentiellement de celui-ci que par l'absence du rouge sur la moustache qui est noire. *Les jeunes*, *au sortir du nid*, ont quelques plumes rouges sur la tête, le dessus du corps est moucheté de jaune cendré. Les parties inférieures, d'un blanc sale, sont rayées de brun.

Tiacacan, *tiacacan*, est le cri dur et aigu dont le Pic vert fait ordinairement retentir les forêts tranquilles où il habite. On l'entend de très-loin, et j'ai été plus d'une fois étonné de la distance qui le séparait de moi, lorsque chassant dans les bois de la Ste-Baume où on le rencontre, je croyais l'entendre au-dessus de ma tête. Il a, de plus que ce cri ordinaire, une sorte d'appel d'amour,

qui ressemble, en quelque manière, à un éclat de rire. *Tiô*, *tiô*, *tiô*, *tiô*, *tiô*, et qu'il répète jusqu'à trente et quarante fois de suite. Enfin, on lui en connaît un autre, *plieu*, *plieu*, *plieu*, qui, plaintif et traîné, annonce, dit-on, la pluie.

Son vol est par élans et par bonds, il plonge, se relève et trace en l'air des arcs ondulés; ce qui ne l'empêche pas de s'y soutenir assez long-temps, car il franchit d'assez grands intervalles de terres découvertes, pour passer d'une forêt à l'autre, et il ne manque guère d'annoncer son arrivée par son cri habituel. Au printemps et en été il se tient souvent à terre, habitude que n'ont pas les autres Pics européens, et qui provient de son goût pour les fourmis dont il se nourrit alors. Dans les autres saisons, il grimpe continuellement en spirale le long des grosses branches des arbres, les frappe à coups redoublés, et se dérobe à la vue du chasseur, en se tenant sur la face opposée. Bien des gens croient qu'après quelques coups de bec, il va de l'autre côté de l'arbre pour voir s'il l'a percé; mais s'il fait un détour, c'est plutôt pour saisir les insectes qu'il a réveillés et mis en mouvement, et ce qui paraît plus certain à Buffon, c'est que le son rendu par la partie du bois qu'il frappe, semble lui faire connaître les endroits creux où se nichent les vers qu'il recherche, ou bien une cavité dans laquelle il puisse se loger lui-même et disposer son nid. A cet effet, il choisit toujours des arbres tendres et rarement des chênes. Le mâle et la femelle travaillent de concert à creuser un trou oblique et si profond dans le centre du tronc, que la lumière du jour ne peut quelquefois y pénétrer. C'est sur un lit de mousse et de laine que celle-ci pond quatre à six œufs blancs.

Les Pics verts sont pendant l'hiver assez communs dans nos grandes forêts. Quelques-uns voyagent, puisque Sonnini nous assure en avoir vu arriver sur les côtes d'Égypte en même temps que les autres oiseaux de passage.

Latham et Vieillot font mention d'une variété dont le plumage est couleur de paille et dont le dessus de la tête seulement est tacheté de rouge.

Le PIC A TÊTE GRISE, *PICUS CANUS.*

PICUS CANUS, *Gmel., Syst. 1. pag. 434. sp. 45.* — Le PIC VERT DE NORWÉGE, PICUS VIRIDIS, *Briss., tom. 4. pag. 18. n° 4.* — *Buffon, tom. 7. pag. 359*, en fait une variété de son Pic vert. — PICUS NORVEGICUS, *Lath., Ind., vol. 1. pag. 236. sp. 33.* — Le PIC CENDRÉ, PICUS CANUS, *Temm., pag. 393.* — Le PIC A TÊTE GRISE, PICUS CANUS, *Vieill., Faun. Franç., pag. 51. pl. 25. fig. 1, mâle.*

Buffon fait de cette espèce une variété du Pic vert ; mais c'est à tort, car les Ornithologistes modernes la reconnaissent pour en être bien distincte. Elle n'a que dix pouces de longueur. Le front et le sommet de la tête sont rouges ; le reste de cette partie, le dessus du cou, la poitrine et l'abdomen, d'un cendré lavé de verdâtre. Le dessous du cou et la gorge, d'un blanc grisâtre. Le dos et les couvertures des ailes, d'un vert olive. Le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un jaune verdâtre ; les inférieures, de la couleur de l'abdomen. Les pennes des ailes sont brunes et régulièrement interrompues par de petites bandes blanches ; on distingue sur la queue, qui est de la même couleur, quelques vestiges de raies transversales bien visibles sur les deux rectrices du milieu. Un espace noir s'étend de l'œil jusqu'à la naissance du bec, et se prolonge en-dessous comme un trait ressemblant à une moustache. Bec couleur de corne ; mandibule inférieure jaunâtre ; iris, d'un rouge clair ; articulation du genou emplumée ; pieds bruns. Tel est le *mâle adulte.* La *femelle* en diffère par des teintes grises et plus pures qui colorent le cou, la poitrine et l'abdomen ; les plumes rouges du dessus de la tête sont rem-

placées par des traits bruns. Les *jeunes femelles*, au sortir du nid, n'ont point le noir des moustaches visible.

Un individu de cette espèce de Pic a été tué dans le département des Basses-Alpes ; c'est ce qui m'a autorisé à en faire mention parmi les oiseaux de Provence que je décris.

C'est dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique qu'on rencontre ordinairement cet oiseau ; il est abondant en Norwége, quelquefois en Russie et en Allemagne. Il a été vu plusieurs fois en France et en Suisse, et jamais en Hollande, selon ce que nous apprend Temminck.

Ses habitudes ressemblent à celles du Pic vert. Il niche dans un trou d'arbre vermoulu, et pond quatre à six œufs blancs.

Le PIC ÉPEICHE, *PICUS MAJOR*.

PICUS MAJOR, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 436. *sp.* 17. — Le GRAND PIC VARIÉ, PICUS VARIUS MAJOR, *Briss., tom.* 4. *pag.* 34. n° 13. — L'ÉPEICHE ou PIC VARIÉ, *Buff, tom.* 7. *pag.* 396. *pl. enl.* 196, *mâle*, et 595, *femelle.* — L'ÉPEICHE ou GRAND PIC VARIÉ, PICUS MAJOR, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 422. — *Lath., Ind., vol.* 1. *pag.* 228. *sp.* 13. — Le PIC ÉPEICHE, PICUS MAJOR, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom.* 26. *pag.* 72. — Le PIC ÉPEICHE, PICUS MAJOR, *Temm., pag.* 395. — Le PIC ÉPEICHE, PICUS MAJOR, *Vieill., Faun. Franç., pag.* 53. *pl.* 26. *fig.* 2, *mâle; fig.* 3, *tête du jeune.*

Cette espèce a neuf pouces de longueur ; le bec noirâtre ; le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des aîles et de la queue, d'un noir lustré ; une large bande transversale rouge sur l'occiput ; le front roussâtre ; les plumes roides et tournées en devant sur les narines, noires ; les côtés de la tête d'un blanc légèrement teint de roussâtre ; sur chaque coté du cou, une grande tache de la même couleur. Une bande noire qui part des coins de la bouche, passe au-dessous des joues. et s'étend sur les côtés du cou ; cette bande se divise en deux

autres, dont l'une borde la tache blanche et va se perdre sur le cou. Le dessous du corps est d'un gris roussâtre jusqu'au bas-ventre, qui est rouge, ainsi que les couvertures inférieures de la queue ; celles du dessous des ailes sont blanches et tachetées de noirâtre ; les pennes des ailes, noires, avec plus ou moins de taches blanches ; des douze pennes caudales, les quatre intermédiaires et la plus extérieure de chaque côté, qui est très-courte, sont noires ; les latérales tachetées de cette couleur sur un fond blanc roussâtre ; la queue est étagée ; l'iris rougeâtre ; les pieds sont de couleur de plomb ; les ongles bruns.

La femelle n'a point de rouge à l'occiput ; le dessous de son corps est d'un blanc pur. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un rouge moins foncé que chez le mâle. Les *jeunes*, *avant la mue*, ont le front d'un blanc sale ; le haut de la tête est d'un rouge terne, qui disparaît à la première mue, et qui est remplacé par un beau noir ; alors l'occiput se colore en rouge chez les mâles seuls.

Les habitudes de l'*Épeiche* ressemblent beaucoup à celles du *Pic vert*. Sa nourriture est aussi la même ; mais son cri est différent. Il semble prononcer *tre re re re re* d'un ton enroué ; il frappe contre les arbres des coups plus vifs et plus secs ; si quelque chose lui porte ombrage, il se tient immobile derrière une grosse branche, toujours l'œil fixé sur l'objet qui l'inquiète. Pour attirer ces pics sur un arbre quelconque de la forêt, il suffit, dit-on, de frapper sur la crosse de son fusil avec un œuf de bois creux. Le Pic Épeiche se tient en été dans les bois, et l'hiver, dès les premiers jours d'octobre, on commence à le rencontrer dans nos campagnes où il se montre assez fréquemment. Il fait son nid dans des trous d'arbres placés quelquefois à plus de vingt pieds d'élévation au-dessus du sol. Les œufs que la femelle y dépose sont

ordinairement blancs, et au nombre de cinq à six. On trouve ce Pic dans toute l'Europe. Buffon fait mention d'une variété d'Épeiche entièrement blanche.

Le PIC VARIÉ A TÊTE ROUGE, *PICUS MEDIUS.*

PICUS MEDIUS, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 436. *sp.* 18. — Le PIC VARIÉ, PICUS VARIUS, *Briss.*, *tom.* IV. *pag.* 38. *pl.* II. *fig.* 1. — Le PIC VARIÉ A TÊTE ROUGE, *Buff.*, *tom.* 7. *pl. enl.* 611. *pag.* 397. — Le MOYEN ÉPEICHE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 422. — *Lath.*, *Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 229. *sp.* 14. — Le PIC VARIÉ A TÊTE ROUGE, PICUS VARIUS, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 26. *pag.* 94. — L'ÉPEICHE ou le PIC VARIÉ, PICUS MEDIUS, *Gérard.*, *tom.* 2. *pag.* 10. — Le PIC MAR, PICUS MEDIUS, *Temm.*, *pag.* 398. — Le PIC VARIÉ A TÊTE ROUGE, PICUS MEDIUS, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 52. *pl.* 26. *fig.* 1.

Le *Pic varié à tête rouge* est un peu moins grand que le *Pic Épeiche*; il n'a que 8 pouces, 2 ou 3 lignes de longueur totale; son bec est plus effilé. Le front est d'un gris roussâtre. Le dessus de la tête jusque vers l'occiput est d'une teinte rouge, mais plus terne que dans l'*Épeiche*. Le derrière du cou et le dessus du corps sont noirs. La gorge est blanche. La poitrine lavée de roux est d'un rouge de laque qui s'étend vers les régions abdominales et sur les couvertures inférieures de la queue. Les côtés de la tête sont d'un gris blanc. On voit une bande noire, longitudinale, qui, de la joue, vient se joindre au haut des ailes. Les plumes des flancs sont roses et marquées, dans le milieu de leur longueur, d'une ligne noire. Les couvertures supérieures des ailes sont noires avec quelques taches blanches sur les côtés et à leur extrémité. Les secondaires les plus proches du corps sont blanches et variées de noir du côté intérieur. Les pennes, noires, ont des taches blanches. Les quatre intermédiaires de la queue totalement noires. Les autres plus ou moins bordées et tachetées de blanc sale. La queue cunéiforme : le bec, les pieds, les ongles et l'iris bruns. La couleur rouge ne s'étend pas autant sur la tête de *la femelle.*

Les jeunes ressemblent à celle-ci, mais la nuance rouge est très-faible.

C'est à tort que Buffon adresse à Brisson le reproche d'avoir fait de cet oiseau une espèce différente de l'*Épeiche*. Les Ornithologistes modernes ont aujourd'hui très-bien reconnu qu'il ne pouvait être confondu avec ce dernier Pic. D'après les observations de Temminck, il paraît que cette espèce se nourrit fréquemment de fourmis et d'autres insectes qu'elle prend dans les fentes de l'écorce des arbres, et qu'au besoin elle ne dédaigne point des noisettes, des noix de hêtres et des semences : mais cet auteur se trompe en ajoutant qu'elle est abondante dans le Midi ; elle y est au contraire très-rare et n'a été rencontrée en Provence qu'accidentellement. Elle se plaît, dit-on, le long de la lisière des bois, quelquefois dans les lieux cultivés. Ses habitudes sont peu connues, mais elles ne peuvent qu'avoir la plus grande ressemblance avec celles de nos autres Pics. Il paraît qu'on la trouve dans toute l'Europe. C'est dans les trous naturels des arbres que la femelle dépose trois ou quatre œufs d'un blanc luisant.

Le PETIT PIC, *PICUS MINOR*.

PICUS MINOR, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 437. *sp.* 19. — Le PETIT PIC VARIÉ, PICUS VARIUS MINOR, *Briss., tom.* IV. *pag.* 41. *n°* 15. — Le PETIT PIC VARIÉ, *Buff., tom.* 7. *pl. enl.* 598; 1, *le mâle*; 2, *sa femelle*; et le PETIT ÉPEICHE, *pag.* 400. — Le PETIT ÉPEICHE, PICUS MINOR, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 422. — *Lath., Ind., col.* 1. *pag.* 229. *sp.* 15. — Le PIC dit PETIT ÉPEICHE, PICUS MINOR, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom.* 26. *pag.* 88. — Le PETIT ÉPEICHE, *Gérard., tom.* 2. *pag.* 12. — Le PIC ÉPEICHETTE, PICUS MINOR, *Temm., pag.* 399. — Le PETIT PIC, PICUS MINOR, *Vieill., Faun. Franç., pag.* 54. *pl.* 27. *fig.* 1. *mâle*.

Cet oiseau n'est pas plus gros qu'un *Moineau*; son front est roussâtre, le sommet de la tête rouge, l'occiput et le derrière du cou noirs. Les joues et les côtés du cou blancs ; moustaches

noires. Le haut du dos a un grand espace noir qui s'étend sur les scapulaires. Le reste de cette partie du corps et le croupion sont rayés transversalement de blanc et de noir. Les couvertures supérieures de la queue sont de cette dernière couleur. Les côtés de la poitrine et les flancs ont des traits noirs longitudinaux sur un fond gris blanchâtre qui colore également la gorge, le cou, le ventre et les couvertures inférieures de la queue. Celle-ci a les quatre rectrices intermédiaires noires ; les latérales sont blanches, traversées par de petites bandes noires. Les pennes des ailes sont noires et variées de taches blanches. Le bec est noirâtre vers son extrémité. Les pieds et les ongles sont de couleur de plomb. L'iris rougeâtre. La *femelle* n'a point de rouge sur la tête : le blanc du plumage est nuancé de brun : on y remarque un plus grand nombre de taches et de raies noires que chez le mâle. La queue de cette espèce de Pic n'est composée que de dix pennes. Les *variétés* de son plumage sont le blanc pur, le blanc jaunâtre, avec le noir faiblement prononcé. Mais aucune de ces variétés n'ont été rencontrées en Provence où cet oiseau est très-rare et dont l'apparition ne doit être considérée que comme très-accidentelle. Cette espèce de Pic n'est d'ailleurs nullement commune en France : elle est cependant davantage répandue dans le Nord de l'Europe et les parties orientales de la Sibérie. Buffon l'a confondue avec le *Pic minulle*, lorsqu'il a dit qu'elle habite l'Amérique. Elle niche dans les pays froids et choisit un trou naturel des arbres qu'elle dispute quelquefois à la Mésange charbonnière. Sa ponte est de quatre à cinq œufs blancs lustrés. Toutes sortes d'insectes et leurs larves, qu'elle saisit dans les fentes de l'écorce des arbres, sous les mousses et le long des branches, sont ses alimens ordinaires.

Genre 14me. — TORCOL, *YUNX.*

Vieillot, Linné, Temminck, Cuvier.

Caractères. — *Bec* garni à sa base de petites plumes dirigées en avant, longicône, à dos arrondi, plus court que la tête, acuminé. *Narines* déprimées, larges, un peu concaves. *Langue* cylindrique, extensible, lombriciforme, à pointe cornée, aiguë et lisse.

Tarses annelés et nus. *Deux doigts* devant, réunis à leur base; deux derrière entièrement séparés.

Ailes à penne bâtarde, très-courte; les première et deuxième rémiges les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices flexibles, arrondies à leur pointe.

On ne connaît que trois espèces de Torcol, dont une seule se rencontre dans toutes les contrées de l'Europe; les deux autres appartiennent à l'Amérique Méridionale. Ces oiseaux se rapprochent des Pics, par la conformité de la langue qu'ils ont extensible comme eux, et par la position de leurs doigts; mais ils en diffèrent par un bec plus faible et incapable de percer les troncs d'arbres, et enfin parce qu'ils ne grimpent point à la manière des Pics, ne pouvant trouver un point d'appui dans l'extrémité de leur queue, dont les rectrices sont flexibles.

Le Torcol d'Europe, *Yunx torquilla.*

Yunx torquilla, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 423. — Le TORCOL, Torquilla, *Briss., tom.* 4. *pag.* 4. *pl.* 1. *fig.* 1; et le TORCOL RAYÉ, *pag.* 7, qui est une variété. — Le TORCOL, *Buff., pag.* 417. *pl. enl.* 698. — Le TORCOL, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 423. — *Lath., Ind., col.* 1. *pag.* 223. — Le TORCOL PROPREMENT DIT, Yunx torquilla, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom.* 34. *pag.* 228. — Le TORCOL ORDINAIRE, *Gérard., tom.* 2. *pag.* 15. — Le TORCOL ORDINAIRE, Yunx torquilla, *Temm., pag.* 403. — Le TORCOL D'EUROPE, Yunx torquilla, *Vieillot, Faun. Franç., pag.* 56. *pl.* 28. *fig.* 1.

Le nom de cet oiseau est tiré de l'habitude qu'il a de tourner le cou, d'un mouvement lent, onduleux et semblable à celui d'un serpent en renversant la tête vers le dos, et en fermant

34315

les yeux ; les petits l'ont même dans le nid, ce qui prouve qu'elle dépend d'une conformation particulière (1).

Le Torcol a 6 pouces ½ de longueur. Le dessus de la tête, du cou, des ailes, du dos, du croupion et de la queue, est varié de gris et de petits points bruns. Une suite de taches foncées commence depuis le sommet de la tête, et s'étend le long du dos. Les couvertures des ailes sont ornées de lunules d'un blanc sale, longitudinalement traversées par un trait brun. Le dessous du corps est parsemé de petites raies transversales interrompues, quelquefois lancéolées, sur un fond roussâtre ; cette teinte est plus vive sur la gorge, le cou et la poitrine, que sur les régions inférieures. Le dessous de la queue est semblable au-dessus ; trois ou quatre petites bandes brunes, irrégulières, la traversent ; elle n'a que dix pennes. Les rémiges sont variées de taches alternativement brunes et fauves. Les pieds et les ongles gris-brun. Le bec roussâtre, iris noirâtre. Les couleurs de la *femelle* sont moins vives que celles du mâle ; les *jeunes* lui ressemblent.

Quoique le *Torcol* ait les pieds conformes à ceux des Pics, néanmoins il ne grimpe pas comme eux ; il est même rare qu'il se perche, il se tient le plus ordinairement à terre, y cherchant des fourmilières, dans lesquelles il darde, comme eux, sa langue, et il la retire lorsqu'elle est suffisamment chargée des fourmis qui se prennent dans le gluten dont cet organe est enduit. Son cri, que le mâle fait entendre au printemps, est un petit sifflement aigu et prolongé. Il passe la belle saison dans les régions élevées de la Provence, et reparaît dans nos contrées méridionales

(1) *Trousso-couel*, *Tiro-lenguo* et *Fourniguier* sont des noms qu'on lui donne en Provence, de l'habitude qu'il a de tourner le cou, d'alonger sa langue et de manger des fourmis ; il est aussi connu sous d'autres dénominations vulgaires que je ne crois pas devoir mentionner ici, et que je n'indique point au bas des planches qui en auraient été quelquefois surchargées, parce qu'elles composent une table complète placée à la fin de l'ouvrage.

vers la fin de l'été, pour nous quitter dès le mois d'octobre. La femelle ne fait point de nid ; elle se contente de pondre dans des trous d'arbres, sur de la poussière de bois pourri. La ponte est d'environ huit œufs, d'un blanc d'ivoire.

Le Torcol est un oiseau solitaire, qui voyage et vit seul, si ce n'est dans le temps des amours, où on le voit en société avec sa femelle. On le trouve dans toute l'Europe.

Il est difficile de conserver ces oiseaux en cage, cependant M. Gérardin est parvenu à les élever, en leur donnant pour première nourriture des larves de fourmis, et ensuite de la pâtée de cœur de bœuf ou de mouton mêlé avec de la mie de pain détrempée à l'eau.

FAMILLE IMBERBES, *IMBERBI.*

Vieillot.

CARACTÈRES. — *Bec* sans soies à sa base, arqué ou seulement crochu à sa pointe.

Huit genres composent cette famille, dans la méthode de Vieillot. Deux de ces genres, le *Coulicou* et le *Coucou,* se trouvent en Europe.

Genre 15me. — COULICOU, *COCCYSUS.*

Vieillot ; *Cuculus*, Linné, Latham ; *Couas*, Levaill. ; *Coua*, Temm.

CARACTÈRES. — *Bec* épais à sa base, lisse, alongé, convexe en dessus, comprimé latéralement, entier, arqué, aigu ; mandibules d'égale longueur. *Narines* ovales, à demi closes par une membrane renflée. *Langue* courte, grêle, pointue.

Tarses nus, annelés, plus alongés que le doigt le plus long. *Deux doigts* devant réunis à leur base ; deux derrière totalement séparés.

Ailes moyennes arrondies, à penne bâtarde courte ; troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues de toutes. *Queue* à dix rectrices.

Ce genre correspond à la division des Coucous, que Levaillant nomme *Couas.* Les caractères principaux qui éloignent les Coulicous des Coucous,

sont d'avoir le tarse totalement dénué de plumes et plus long ; leurs ailes sont plus courtes et arrondies ; ils en diffèrent encore par l'habitude qu'ils ont de construire un nid, de couver leurs œufs et de nourrir leurs petits.

Vieillot renferme dans ce genre dix-neuf espèces, que les auteurs ont classé parmi les Coucous. On rencontre des Coulicous aux Grandes Indes, en Afrique et en Amérique : une seule espèce se trouve dans le Midi de l'Europe, où elle est très-rare.

Le Coulicou noir et blanc, *Coccysus pisanus.*

Cuculus pisanus, *Linn.* — *Gmel.*, *Syst. Nat. Édit.* 13. *n°* 36, adulte ; et Cuculus glandarius, *n°* 15, plus jeune. — Le COUCOU D'ANDALOUSIE, Cuculus Andalusiæ, *Briss.*, *tom.* 4. *pag.* 126, *n°* 10. — Le GRAND COUCOU TACHETÉ, *Buff.*, 6. *pag.* 433, jeune; et le COUCOU HUPPÉ NOIR ET BLANC, *pag.* 434, adulte. — Pisan cuckow, *Lath.*, *Synopsis*, *tom.* 1. *pag.* 520, *n°* 13, vieux. — Le GRAND COUCOU TACHE-É, Cuculus glandarius, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 8. *pag.* 228. — Le COULICOU NOIR ET BLANC, Coccysus pisanus, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 60. *pl.* 29. *fig.* 1, *adulte ; fig.* 2, *jeune.*

Il paraît que le témoignage de Brisson et de Buffon, qui tous les deux parlent du Coulicou noir et blanc, le premier sous le nom de *Coucou d'Andalousie*, et le second sous celui de *grand Coucou tacheté* et de *Coucou huppé noir et blanc*, n'a pas suffi à Temminck pour l'autoriser à en faire mention parmi les oiseaux d'Europe de son Manuel d'Ornithologie. Linné l'avait aussi déjà fait connaître, en nommant *Cuculus Pisanus* l'adulte, et *Glandarius* le jeune. Vieillot vient de le décrire dans la Faune Française, comme ayant été trouvé en Languedoc, et je viens affirmer, à mon tour, que cet oiseau se montre en Provence. Je me le suis procuré plusieurs fois. J'ai ordinairement rencontré des jeunes de l'année, ce qui vient à l'appui de ce que les auteurs de l'Ornithologie Italienne nous apprennent, qu'en 1739, un mâle et une femelle de cette espèce nichèrent aux environs de Pise. La patrie de cet oiseau est l'Afrique. Les individus que j'ai reçus du Sénégal sont

absolument semblables à ceux d'Europe. Il paraît que la migration accidentelle de ce Coulicou a lieu aux mêmes époques que celles du Coucou qui arrive au mois d'avril et nous quitte en automne.

Je n'ai pas été à portée d'observer les mœurs de cet oiseau ; mais, d'après ce que nous apprend Vieillot qui a étudié celles des Coulicous du nord de l'Amérique, il paraît qu'ils fréquentent les grandes forêts, se cachant dans les halliers les plus sombres et sur les arbres les plus touffus, dont ils parcourent les branches pour y chercher les insectes et les chenilles dont ils font leur principale nourriture : dans des momens de disette, ils mangent quelques baies qu'ils avalent entières. Leur naturel est vif, ils sont alertes, ils ne descendent que très-rarement à terre, et ne se tiennent jamais dans des lieux trop découverts.

Le Coulicou noir et blanc *mâle* a la tête huppée et noire, le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes bruns; l'extrémité de la plupart des plumes est blanche; les pennes de la queue sont de la même couleur, étagées et terminées par une tache blanche qui s'étend presque jusqu'à la moitié des deux rectrices les plus latérales. Les rémiges sont d'un roux fauve, leur extrémité rembrunie est aussi terminée de blanc. Le dessous du corps est roussâtre. Les pieds sont verdâtres; l'iris et le bec bruns. La teinte noire, qui colore la huppe, s'étend au-devant des yeux et sur les joues. Les *jeunes de l'année* ont la huppe d'un gris bleuâtre, ainsi que le bandeau qui passe sur les yeux et les côtés de la tête. Le dessus du corps, ainsi que les rémiges, est d'un brun cendré. Chaque plume est terminée par une tache blanche plus ou moins élargie. Le dessous est d'un blanc grisâtre, roussâtre sur la gorge et la poitrine où se voient de petits traits longitudinaux bruns. Longueur, 15 à 16 pouces.

Buffon dit que cette espèce de Coulicou pondit quatre œufs aux environs de Pise; mais il ne fait mention ni de leur grosseur ni de leur couleur.

Genre 16me. — COUCOU, *CUCULUS.*

Vieillot, Linné, Temminck, Latham, Cuvier.

Caractères. — *Bec* médiocre, entier, lisse, arrondi, un peu comprimé latéralement, arqué. *Narines* ouvertes, ovales, garnies d'une membrane saillante sur les bords. *Langue* aplatie, entière, courte, terminée en flèche. *Bouche* assez fendue.

Jambes couvertes de plumes longues et pendantes. *Tarses* emplumés au-dessous du talon, pas plus longs et souvent plus courts que le doigt le plus alongé. *Deux doigts* devant réunis à leur base; deux derrière totalement séparés; postérieur externe versatile.

Ailes longues, pointues; première rémige ordinairement plus courte que la septième; troisième la plus longue de toutes. *Queue* à dix rectrices.

On trouve de vrais Coucous dans toutes les parties du Monde, excepté en Amérique. La seule espèce que nous avons en Europe a été l'objet d'un grand nombre d'expériences, qui ont confirmé ce que les anciens savaient déjà, de la singulière habitude que les oiseaux de ce genre ont de déposer leurs œufs dans des nids étrangers où ils abandonnent à leur propriétaire les soins de l'incubation et ceux de l'éducation de leur progéniture. Levaillant nous apprend, que pour y réussir, la femelle d'un Coucou d'Afrique avait avalé son œuf après l'avoir pondu, et l'avait conservé dans son œsophage jusqu'au moment où elle l'a regorgé dans le nid dont elle avait fait choix. D'autres naturalistes assurent avoir surpris la femelle de notre Coucou à l'instant où elle venait de pondre à terre, et l'avoir vue prendre l'œuf avec son bec et le transporter dans un buisson voisin où était un nid de fauvette. Ces observations viennent cependant d'être contredites par M. J. A. Schreiber, dans un Mémoire recueilli dans les Annales de la Société Linnéenne de Paris, tom. 5. pag. 357, qui a constamment vu que lorsque la femelle du Coucou veut pondre, elle s'accroche aux branches voisines du nid qu'elle

a choisi, y plonge son oviducte et y laisse tomber un ou deux œufs, mais très-rarement trois ou quatre. Cette manière de se placer, quand elle pond, ne l'empêche point d'introduire ses œufs, même dans les nids du pouillot et du troglodyte, dont l'entrée est souvent placée sur le côté antérieur. M. Schreiber ajoute avoir découvert des œufs de Coucou dans un nid de ramier, ainsi que « Dans des trous de rochers, « dans des creux d'arbres, placés là, comme ceux de la huppe, sur « quelques brins de mousse ou de chanvre, et le plus souvent en- « tourés de vermoulure. Il serait possible, continue-t-il, que, pour « abriter ses œufs de la voracité du mâle, elle allât en déposer quelques- « uns dans l'habitation d'autres oiseaux, tandis qu'elle se réserverait le « droit d'en couver deux ou trois. » Cette conjecture porte le même auteur à observer que la femelle n'offre extérieurement rien qui la rende impropre à l'incubation ; mais il convient que les viscères sont placés tout autrement que chez les autres oiseaux.

La conduite du Coucou ne peut donc être considérée comme une irrégularité absurde ou une exception aux lois de la nature, et loin de paraître une anomalie monstrueuse, elle est sans doute, dit Buffon, un effet nécessaire de ces mêmes lois, une nuance qui appartient à l'ordre de leurs résultats, et qui ne pourrait y manquer sans laisser un vide dans le système général, sans causer une interruption dans la chaîne des phénomènes. Cette impossibilité de couver peut aussi venir aux Coucous de ce que leur sternum est un os large et épais qui se continue depuis la poitrine jusqu'aux jambes, et qui empêche conséquemment la communication de la chaleur du sang qui est si nécessaire durant l'incubation ; peut-être que la femelle écraserait ses œufs, dont la coque est très-mince, par la seule pression de ce même os ; aussi a-t-elle l'instinct de ne les déposer que dans des nids de petits oiseaux qui, cependant, vivent d'insectes comme elle.

Le COUCOU CENDRÉ, *CUCULUS CANORUS.*

CUCULUS CANORUS, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 409. *sp.* 1. — Le COUCOU, CUCULUS, *Briss., tom.* 4. *pag.* 105. *n°* 1. — Le COUCOU, *Buff., tom.* 6. *pag.* 389. *pl. enl.* 811. — CUCULUS CANORUS,

Cuc., tom. 1. pag. 424. — Lath., Ind., vol. 1. pag. 207. sp. 1. — Le COUCOU PROPREMENT DIT, CUCULUS CANORUS, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom. 8. pag. 204.* — Le COUCOU ORDINAIRE, *Gérard., tom. 2. pag. 17.* — Le COUCOU GRIS, CUCULUS CANORUS, *Temminck, pag. 381.* — Le COUCOU CENDRÉ, CUCULUS CANORUS, *Vieill., Faun. Franç., pag. 57. pl. 28. fig. 2, mâle; 3, tête du jeune.*

En considérant le *Coucou à l'âge d'un an*, soit *Cuculus epathicus* des méthodes, comme une espèce distincte du Coucou cendré, *Cuculus canorus*, Latham commit une erreur que relevèrent Meyer et Vieillot, en le donnant comme la femelle. Mais Temminck, de l'opinion duquel je me range, me paraît avoir le mieux expliqué les différences que présente le plumage des Coucous dans leurs différens âges, et particulièrement de l'espèce que nous avons en Europe. Gmelin et Brisson, avant ces auteurs, en avaient déjà fait mention, comme n'étant qu'une variété.

Cette dissidence d'opinions a mis M. Millet, à Angers, dans le cas de faire des recherches sur cet oiseau (1), desquelles il résulterait que le Coucou, en plumage roux, se cantonne, attendu qu'on ne le rencontre ordinairement qu'à l'est du département de Maine-et-Loire, et que son chant, tout particulier, diffère de celui du Coucou en plumage gris, en ce qu'il se compose de trois syllabes prononcées sur trois tons différens, tandis que celui-ci, indépendamment de deux sons qu'il fait entendre ordinairement, en produit aussi trois autres qui ne ressemblent nullement à ceux du Coucou roux. Ces observations, faites sur la nature, portent M. Millet à considérer ce dernier Coucou comme une espèce, ou du moins une race distincte du Coucou gris.

Malgré que Vieillot affirme que l'examen approfondi des parties intérieures du Coucou gris et roux lui a toujours présenté, ainsi qu'à d'autres naturalistes, le premier comme un mâle, et le second

(1) Annales de la Société Linnéenne de Paris. Mai 1826. vol. 5. pag. 129. Note sur le *Cuculus epathicus*, de Latham.

comme une femelle, ne pourrait-on pas se permettre de penser que le hasard a constamment placé sous leur main des mâles, lorsqu'ils disséquaient des Coucous en plumage gris, et *vice versâ*, lorsqu'ils étaient roux? Mais M. Millet, sans rien présumer des différences sexuelles, ne pense pas que l'âge puisse déterminer un chant particulier. Cependant il est un grand nombre d'oiseaux dont les cris d'appel et le ramage, étudiés avec autant de soin qu'il l'a fait pour le Coucou, offriraient sans doute, aux différentes périodes de leur vie, des dissemblances encore plus grandes. Le chant du pinson, du serin, du chardonneret et de presque tous nos oiseaux chanteurs, est après un an augmenté d'un ramage qu'il ne faisait point entendre aux premières époques de sa vie, et le mâle de la caille chante bien autrement que la femelle.

Temminck me paraît avoir très-bien prouvé que parmi les oiseaux qui émigrent, les jeunes, chez le plus grand nombre, ne voyagent point avec les vieux; ce qui expliquerait pourquoi M. Pavie, qui a aidé M. Millet dans ses recherches, a toujours rencontré dans un même canton des Coucous en plumage roux, et dans un autre des Coucous gris. Au reste, la couleur rousse, ainsi que le dit le même auteur, pag. 384, est propre à plusieurs jeunes Coucous étrangers, quelle que soit celle des individus adultes ou vieux: tels sont les *Cuculus auratus*, *cupreus*, *clamosus*, *orientalis*, *capensis*, etc., de Latham: et je possède plusieurs individus de notre *Coucou cendré*, qui font le passage du *jeune au sortir du nid* à l'*adulte*, et dont le plumage est successivement plus ou moins mélangé de teintes rousses. Néanmoins on ne peut que savoir beaucoup de gré à MM. Millet et Pavie, d'avoir bien voulu nous fournir de nouveaux matériaux utiles à l'histoire de cet intéressant oiseau; mais ils ne me paraissent point encore suffisans, pour dé-

truire l'opinion émise par Temminck dans l'article précité, et qu'il a fortifiée par des remarques aussi savantes qu'exactes.

Le Coucou cendré *mâle* ou *femelle*, *adulte* ou *vieux*, a toutes les parties supérieures d'un cendré bleuâtre, s'obscurcissant vers l'extrémité des ailes et sur la queue; la gorge et la poitrine d'un joli gris de perle; les côtés du cou sont d'une teinte légèrement rousse, sur laquelle se distinguent quelques raies brunes transverses, qui se fondent sur le devant de la poitrine. L'abdomen, d'un blanc légèrement grisâtre, est traversé par un grand nombre de petites bandes noires interrompues. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc sale; chaque plume est ornée de plusieurs traits lancéolés ou en forme de croissant. Les rectrices sont noirâtres, avec plusieurs petites taches blanches disposées le long de la baguette et de leur bord intérieur. Ces pennes ont toutes leur extrémité de cette couleur. Les barbes intérieures des rémiges sont parsemées de grandes taches blanches ovoïdes; on remarque aussi quelques taches semblables, mais plus petites, vers le haut de ces pennes alaires et sur leur bord extérieur. Le tour membraneux du bec et celui des yeux est d'un jaune orangé. L'iris et les pieds sont d'un jaune pur. La longueur du Coucou est de 10 pouces 6 à 8 lignes.

Les *jeunes au sortir du nid* ont toutes les parties supérieures d'un cendré brun; chaque plume est lisérée de blanc, ainsi que les pennes alaires qui ont des taches ovoïdes de cette couleur sur les barbes intérieures; la queue est semblable à celle de l'adulte. Le devant du cou et de la poitrine, le dessous du corps et les couvertures inférieures de la queue blancs, sont traversés par des bandes brunes, en plus grand nombre sur la gorge et la poitrine que sur l'abdomen. Plus tard, et insensiblement, des teintes rousses se répandent sur les parties supérieures du corps où elles finissent

par y remplacer tous les espaces blancs. C'est alors que le Coucou, *à l'âge d'un an*, a tout le dessus de la tête, du cou, du dos, des rémiges et des rectrices, rayé transversalement de brun et de roux foncé. Les couvertures supérieures de la queue sont de cette dernière couleur, sans aucune bande. Les taches en dessous des pennes des ailes sont blanches; il n'en est pas de même de celles de la queue qui participent un peu de la teinte rousse des supérieures. Il y a une large bande noire vers l'extrémité des rectrices qui sont terminées de blanc, et les baguettes ont de petites taches de cette couleur.

Les *Coucous cendrés à l'âge d'un an* et *adultes* arrivent ensemble en Provence au mois d'avril, et ne tardent pas à chanter; mais ils se taisent dès les premiers jours de juillet, époque où ils commencent à muer. Ils habitent les bois, se plaisent dans ceux qui sont sur les coteaux et les montagnes, en fréquentent les environs, et reviennent constamment dans l'arrondissement qu'ils ont choisi pour passer l'été. Ils sont ordinairement seuls, et paraissent inquiets, parce qu'ils changent de place à tous momens pour chercher la nourriture qui leur convient, et qui consiste principalement en chenilles et insectes. Ils mangent aussi les œufs des petits oiseaux.

Le Coucou se laisse approcher difficilement, surtout lorsqu'il se trouve dans les bois. Il exerce quelquefois pendant long-temps la patience du chasseur, en volant d'arbre en arbre sans s'éloigner beaucoup. On n'est pas certain que les Coucous s'apparient; il paraît qu'ils se séparent dès que le mâle a satisfait à ses désirs et que ne se gardant aucune fidélité, chacun vole de son côté à de nouvelles amours. La femelle ne construit point de nid. Quelques auteurs disent l'avoir vue pondre à terre, et se hâter de transporter dans le bec ses œufs qu'elle va tour à tour déposer dans des nids de

fauvettes, de pipis, d'alouettes, de lavandières, de rouge-gorges, de pouillots, de troglodytes, de rossignols, de grives et de merles auxquels elle donne la préférence ; un autre, M. Schreiber, assure avoir été plusieurs fois témoin de l'instant où elle pondait directement dans le nid de ces oiseaux, ainsi que je l'ai rapporté plus haut, pag. 106.

M. Lottinger, que Buffon cite fréquemment, a fait sur le Coucou un grand nombre d'expériences, qui l'ont mis dans le cas de présenter des observations fort importantes sur cet oiseau. Il assure que quand le jeune Coucou est éclos, ses vrais parens qui n'ont point entièrement abandonné le soin de leur progéniture, quoiqu'ils en aient confié l'incubation à une mère étrangère, viennent fréquemment le visiter, et aident celui-ci à jeter hors du nid les œufs ou les nouveaux nés de l'oiseau hospitalier dont ils ont usurpé la confiance, afin que leur propre enfant s'y trouve seul et plus commodément. Gérardin, au contraire, parle de deux nids de fauvette dans lesquels se trouvaient des jeunes de ces oiseaux et un Coucou. Le volume de ce dernier occupait beaucoup de place. Cependant tous paraissaient vivre en bonne intelligence.

Le chant ordinaire du Coucou est connu de tout le monde. Il articule très-bien et répète fort souvent *coucou*, *coucou*, *cou-coucou*, *tou*, *cou*, *cou*. Il interrompt quelquefois ce chant par un râlement sourd, comme s'il prononçait *crou*, *crou*. Lorsque les mâles se cherchent et se poursuivent, ils jettent un autre cri que ceux qui l'ont bien entendu expriment ainsi : *go*, *go*, *guet*, *guet*. L'on soupçonne que c'est celui de la femelle qui, lorsqu'elle est bien animée, répète encore, en gloussant, *glou*, *glou*.

Sur l'arrière-saison, les Coucous sont gras et bons à manger. C'est à leur arrivée seulement que la façon de parler proverbiale, *maigre comme un Coucou*, a sa juste application. Ils sont considérés

dans certains pays comme des oiseaux incommodes et de mauvaise augure ; dans d'autres, on les révère comme des oracles. que l'on consulte en plusieurs occasions.

Les œufs du Coucou sont gros, d'un blanc sale, tachetés de brun clair et de violet. M. Schinz, dans son ouvrage sur les nids et les œufs des oiseaux de l'Europe, en représente une variété, dont j'emprunte la figure, qui est bleuâtre, sans taches. On trouve le *Coucou cendré* dans toutes les parties de l'Europe et en Afrique. Il n'est point sujet à l'hivernation, ainsi qu'on l'avait cru. Il paraît que c'est en voyageant de nuit qu'il gagne les contrées méridionales, et qu'il va chercher sous le ciel des tropiques des larves et des chenilles qu'il ne trouve plus abondamment chez nous, parce qu'elles sont devenues insectes parfaits (1).

Tribu. — ANISODACTYLES, *ANISODACTYLI.*

Caractères. — *Doigts* 3—1, très-rarement 2—1; l'externe toujours dirigé en avant; le pouce quelquefois versatile.

Cette tribu comprend des genres que Temminck a distribué dans les ordres qu'il nomme *Omnivores*, *Insectivores*, *Granivores*, *Zigodactyles*. *Anisodactyles*, *Alcions*, *Chélidons* et *Pigeons;* elle est composée de vingt-deux familles dans la méthode de Vieillot; quelques-unes d'entre elles ne sont formées que d'oiseaux exotiques.

Famille GRANIVORES, *GRANIVORI.*

Vieillot.

Caractères. — *Bec* brévicône, ou épais, ou grêle, quelquefois croisé, très-rarement dentelé.

---

(1) Durant l'impression de cet article, M. Vieillot vient de m'informer qu'il avait eu occasion de s'assurer que la femelle du Coucou pouvait ressembler complétement au mâle, dont elle prend les couleurs probablement dans l'âge avancé. Cette nouvelle observation vient à l'appui de mon opinion, et rectifie celle que cet auteur avait émise dans le Nouveau dictionnaire d'Histoire naturelle cité plus haut.

Tous les oiseaux que cette famille renferme vivent de graines qu'ils dépouillent de leur péricarpe, différant, sous ce rapport, des pigeons et des gallinacés qui ont l'habitude de les avaler entières. Le plus grand nombre des espèces d'Europe est de passage périodique en Provence : quelques-unes y séjournent en hiver : il en est qui sont susceptibles d'éducation. La mue est double, seulement dans un très-petit nombre d'espèces européennes ; les étrangères muent régulièrement deux fois par an.

Genre 17me. — BEC-CROISÉ, *LOXIA.*

Linn., Briss., Lath., Vieillot, Temm., Buff.

Caractères. — *Bec* comprimé sur les côtés, crochu à la pointe de ses deux parties ; mandibules croisées en travers l'une sur l'autre, et un peu recourbées en sens contraire. *Narines* petites, rondes, et cachées sous de petites plumes dirigées en avant. *Langue* cartilagineuse, courte, entière.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé à la base avec l'extérieur, totalement séparé de l'interne. *Ongles* très-crochus.

Rémiges, première, deuxième et troisième les plus longues de toutes. *Queue* composée de douze pennes.

On ne connaît bien que trois espèces de ce genre, dont une se trouve en Provence ; Cependant Latham fait mention de deux autres, sous les noms de *Loxia falcirostra* et *Sibirica* : la première existe en Amérique, et la seconde dans le voisinage des torrens de la Sibérie.

Les Becs-croisés se nourrissent de semences d'arbres ; leur bec, dont les mandibules se croisent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon les individus, leur servent à arracher celles de dessous les écailles des pommes de pin.

Linné et Latham avaient classé ces oiseaux parmi les Gros-becs ; ils ont été retirés de ce genre par d'autres auteurs, qui ont eu raison d'en faire un particulier.

Le Bec-croisé commun ou des pins, *Loxia curvirostra.*

Loxia curvirostra, *Linn.*, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 843. *sp.* 1. — Le BEC-CROISÉ, Loxia, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 329. *pl. XVII. fig.* 3 ; et la variété ROUSSATRE, Loxia rufescens, *pag.* 332.

— Le BEC-CROISÉ, *Buff.*, *tom.* 4. *pag.* 159 et *pl. enl.* 218, sous le nom de BEC-CROISÉ D'ALLEMAGNE, représente le mâle au printemps. — LOXIA CURVIROSTRA, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 391. — *Lath.*, *Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 371. *sp.* 1. *var.* et *pag.* 370. *sp.* 1. — Le BEC-CROISÉ COMMUN ou DES PINS, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 3. *pag.* 339. — Le BEC-CROISÉ, *Gérardin*, *tom.* 1. *pag.* 157. — Le BEC-CROISÉ COMMUN ou DES PINS, LOXIA CURVIROSTRA, *Temm.*, *pag.* 329. — Le BEC-CROISÉ DES PINS, LOXIA CURVIROSTRA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 61. *pl.* 30. *fig.* 1, *mâle*; *fig.* 2, *tête de la femelle*; *fig.* 3, *jeune*.

Les migrations de ce Bec-croisé sont irrégulières en France, et son passage n'a pas lieu en Provence tous les ans; il paraît quelquefois en mars, mais plus ordinairement dès le mois d'août, et nous quitte vers la mi-octobre. L'époque indéterminée de son apparition, soit en petit nombre, soit en grandes troupes, doit être attribuée à quelque intempérie dans les climats du nord qu'habitent ces oiseaux, ou à quelque ouragan subit qui les chasse tous du même côté. Les *Bec-croisés des pins* sont peu méfians, et se laissent très-facilement approcher; on les chasse au filet des alouettes, où les appeaux que l'on tient en cage ne marquent aucune impatience. Ils font beaucoup de tort dans les vergers de pommiers dont ils mettent en pièce les fruits pour en manger les pepins. La graine du pin est leur nourriture ordinaire dans l'état de liberté; mais on peut les élever avec du chénevis. Ils mangent aussi des noyaux de fruits et les bourgeons des arbres.

D'après les observations de Temminck, il paraît que c'est *depuis sa première mue jusqu'à l'âge d'un an*, que *le mâle* a toutes les parties supérieures du corps, ainsi que les inférieures d'un rouge de brique plus ou moins teint de vert et de jaunâtre. Les pennes des ailes et de la queue sont brunes; les couvertures de cette dernière partie d'un blanc sale; le centre de chaque plume est occupé par une grande tache brune alongée : iris et pieds de cette couleur; bec ayant l'aspect de la corne. Longueur 6 pouces.

La *femelle*, dans tous les âges, ne diffère du *jeune* que par des teintes plus vives qui colorent en jaune verdâtre la poitrine, et

celui-ci, dont le croupion seul est jaunâtre, a toutes les autres parties du corps d'un gris brun nuancé de verdâtre. Selon le même auteur, cité plus haut, la livrée du *mâle adulte et vieux* est privée de la teinte rouge qui le décore la première année.

La patrie du *Bec-croisé* est le nord de l'Europe jusqu'au Groenland; c'est dans ces régions froides, et ce qu'il y a de plus remarquable, même dans le cœur de l'hiver, qu'il construit son nid avec des mousses et des lichens qu'il attache aux branches avec la résine du pin et l'enduit de cette matière. Sa ponte est de quatre à cinq œufs blanchâtres, piquetés et tachetés de raies rouges et brunes. Il jette un petit cri, qu'il continue ordinairement en volant. Son chant n'est pas fort étendu.

Genre 18me. — DUR-BEC, *STROBILIPHAGA.*

Vieillot, *Corythus*; Cuv., *Pyrrhula*; Temm.

Caractères. — *Bec* robuste, entier, gros, conico-convexe; mandibule supérieure courbée vers le bout, par-dessus l'inférieure; celle-ci plus courte, obtuse à son extrémité. *Narines* rondes, ouvertes, cachées sous de petites plumes dirigées en avant. *Langue* épaisse et comme tronquée à sa pointe.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé à la base avec l'extérieur, et totalement séparé de l'interne.

Rémiges, deuxième et troisième les plus longues de toutes; *Queue* composée de douze pennes.

On ne connaît que deux espèces de Dur-bec, dont l'une habite ordinairement le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; l'autre se trouve dans les îles Sandwich. Ils ont les habitudes des Bec-croisés. Temminck n'a pas cru devoir en faire un genre particulier, et les a réunis à ses bouvreuils.

Le Dur-bec rouge, *Strobiliphaga enucleator.*

Loxia enucleator, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 845. *sp.* 3. — Le GROS-BEC DE CANADA, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 350. *pl.* 12. *fig.* 3. — Le DUR-BEC, *Buff.*, *tom.* 14. *pag.* 166. *pl. enl.* 135, le mâle.

— Le DUR-BEC, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 392. — *Lath.*, *Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 372. *sp.* 5. — Le DUR-BEC ROUGE, STROBILIPHAGA ENUCLEATOR, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 9. *pag.* 609. — Le BOUVREUIL DUR-BEC, PYRRHULA ENUCLEATOR, *Temm.*, *pag.* 333. — Le DUR-BEC ROUGE, STROBILIPHAGA ENUCLEATOR, *Vieill.*, *Gal. des Oiseaux du jardin du Roi*, *pag.* 58. *pl.* 58 et *Faun. franç.*, *pag.* 63. *pl.* 31. *fig.* 1, *adulte*; 2, *jeune en mue.*

Bien que je n'aie jamais présumé qu'on trouvât en Provence le Dur-bec dont il s'agit, j'ai cru ne pouvoir me dispenser d'en faire mention, parce que deux personnes dignes de foi m'ont assuré avoir pris cet oiseau au filet des alouettes les premiers jours de l'année 1820. Les froids rigoureux de cette époque qui occasionnèrent la mortalité de la plupart des oliviers du midi de la France, ont sans doute contribué à son apparition, et quelques chasseurs, auxquels il ne paraissait point inconnu, le désignaient sous le nom de *Pessooulivo gavoué*. Cette espèce est très-rare en France, où elle n'avait été encore vue que sur les confins de l'Allemagne et de la Suisse. Elle habite pendant la belle saison les contrées boréales de l'Europe ; on la rencontre aussi dans le nord de l'Amérique.

Le *mâle*, dont j'emprunte la description à Temminck, a 7 pouces 5 lignes de long. La tête, la gorge et les parties supérieures du cou d'un rouge orange, qui devient plus clair sur le devant du cou ; la poitrine et le ventre d'une couleur orangée et jaunâtre ; plumes du dos, des scapulaires et du croupion d'un brun noirâtre dans leur milieu, avec une large bordure d'un jaune orange ; ailes et queue noires ; sur les premières deux bandes transversales blanches ; toutes les pennes secondaires bordées de blanc ; les rémiges et les pennes caudales lisérées d'orange. Telle est sa livrée lorsqu'il est *adulte* ou *vieux*. Dès la première année, les parties supérieures, la gorge, les joues, la poitrine et l'abdomen ont des teintes d'un rouge orange, qui après la première mue, se colorent en cramoisi, et deviennent d'autant plus foncées et brillantes que l'in-

dividu approche de la seconde époque où il change de plumes ; celles du dos, selon le même auteur, et les scapulaires, sont noires dans leur milieu, avec une large bordure d'un rouge cramoisi ; flancs, abdomen et couvertures inférieures de la queue cendrés ; deux bandes roses sur les ailes, dont les pennes secondaires portent une large bordure de cette couleur ; les rémiges et toutes les pennes de la queue lisérées de rouge clair.

Les *femelles à l'âge d'un an* ont seulement le haut de la tête et le croupion rougeâtres ; *adultes*, elles ont ces parties d'un brun fortement teint d'orange ; la nuque et les joues nuancées de cette couleur ; le dos et les scapulaires d'un cendré brun ; les parties inférieures cendrées, avec une très-légère nuance orangée ; sur l'aile, deux bandes d'un blanc grisâtre ; toutes les pennes alaires lisérées d'orange verdâtre.

Le Dur-bec varie accidentellement. Temminck et Vieillot font mention de plusieurs de ses variétés. Il se nourrit de semences d'arbres et de plantes alpestres, ainsi que de plusieurs sortes de baies. Le mâle fait entendre au printemps un chant assez agréable, et souvent pendant la nuit. C'est dans les régions du cercle arctique qu'il niche sur les arbres, à peu de distance de terre. Sa ponte est de quatre œufs blancs.

Genre 19me. — BOUVREUIL, *PYRRHULA*.

Vieill., Temm., Cuv., *Loxia* ; Linn., Lath.

Caractères. — *Bec* robuste, épais, convexe dessus et dessous, arrondi ou comprimé latéralement ; mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, en couvrant les bords, fléchie vers le bout, à dos rétréci ou bombé ; quelquefois crénelée sur le milieu de ses bords, creuse en dedans et à palais lisse ; l'inférieure arrondie et un peu dirigée en haut à sa pointe. *Narines* petites, rondes, ouvertes, en partie

cachées sous de petites plumes dirigées en avant. *Langue* épaisse, charnue, entière, un peu obtuse.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé à sa base, avec l'extérieur, et totalement séparé de l'interne.

Rémiges, deuxième et troisième les plus longues de toutes. *Queue* composée de douze pennes.

Linné et les naturalistes qui l'ont imité avaient classé les Bouvreuils parmi les Gros-becs; mais Brisson et d'autres auteurs les en ont séparés. Vieillot y a formé plusieurs divisions, dont les caractères reposent sur la forme du bec : la seule espèce que nous avons en Europe, et qui se montre de temps en temps en Provence, appartient à sa division C, à cause de son *bec entier et bombé en tout sens*.

Les Bouvreuils voyagent en automne en troupes assez nombreuses; on ne les rencontre au printemps que par paires. Ils ont une grande aptitude à s'approprier des sons étrangers, et ils montrent dans l'état de captivité une grande familiarité, ainsi qu'un attachement durable. On connaît environ vingt-quatre espèces de ce genre, dont le plus grand nombre habite l'Amérique : ils sont séminivores.

Le Bouvreuil d'Europe, *Pyrrhula europæa*.

Loxia pyrrhula, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 846. *sp.* 4. — Le BOUVREUIL, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 308. — Le BOUVREUIL NOIR, *variété* A; et le BOUVREUIL BLANC, *variété* B. *pag.* 313. — Le BOUVREUIL ORDINAIRE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 390. — Le BOUVREUIL, *Buff.*, *tom.* 5. *pag.* 109. *pl. enl.* 145. — *Lath.*, *Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 387. *sp.* 56. — Le BOUVREUIL PROPREMENT DIT, Pyrrhula europæa, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 4. *pag.* 286. — Le BOUVREUIL COMMUN, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 167. — Le BOUVREUIL COMMUN, Pyrrhula vulgaris, *Temm.*, *pag.* 338. — Le BOUVREUIL D'EUROPE, Pyrrhula europæa, *Vieill.*, *Gal. des Oiseaux du jardin du Roi*, *pag.* 63. *pl.* 56, idem; *Faun. franç.*, *pag.* 64.

La beauté du plumage, la flexibilité du gosier, l'attachement qu'il montre, sont les qualités qui ont mérité à cet oiseau le rang qu'il occupe dans nos volières. Quoiqu'il ne paraisse pas régulièrement chaque année, en Provence, il est néanmoins bien connu des oiseleurs, qui le nomment *Bélé*. Le *mâle* a la tête,

le menton, les plumes autour du bec, celles des ailes et de la queue d'un noir à reflets violâtres ; la gorge, le devant du cou, la poitrine et l'abdomen d'un beau rouge minium ; le dos d'un cendré bleuâtre, le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et le croupion d'un blanc pur ; une large bande d'un blanc grisâtre sur l'aile ; iris, bec et pieds bruns. Longueur 6 pouces 3 lignes. La *femelle* ne diffère du mâle qu'en ce que le rouge qui colore celui-ci est chez elle remplacé par une teinte d'un gris rougeâtre ; le cendré du dos est aussi moins pur. Le *jeune*, qui ressemble à la femelle, a la tête d'un gris cendré. Les variétés qu'on a remarqué dans le plumage du Bouvreuil sont : totalement noir ou seulement tacheté de cette teinte sur le corps ; blanc ou varié de cette couleur ; gorge, devant du cou et poitrine d'un bel orangé. Ces variétés paraissent dues à des causes qui dépendent de la localité et du plus ou moins d'abondance dans laquelle ces oiseaux ont vécu.

Plusieurs auteurs parlent de deux races qui existent dans cette espèce dont l'une différerait de celle que nous rencontrons en Provence par de plus grandes dimensions et quelques dissemblances dans le chant. La plus petite de ces races est celle que nous voyons tantôt en printemps et tantôt au commencement de l'hiver ; mais, comme je l'ai dit plus haut, son apparition est accidentelle.

Le chant naturel du Bouvreuil est composé de trois cris distincts, qui paraissent exprimer les syllabes *tui*, *tui*, *tui* ; l'un se fait entendre d'abord seul, lorsqu'il débute, ensuite trois ou quatre fois ; à ces coups de sifflets succède un gazouillement enroué et finissant en fausset. Il a en outre un autre cri doux et plaintif, une espèce de roucoulement. La femelle est, ainsi que le mâle, susceptible d'éducation, et apprend facilement à siffler et à parler.

Les Bouvreuils se rassemblent par petites bandes ; mais chaque bande n'est composée que d'une seule famille, et rarement cette famille se réunit à une autre. Le mâle et la femelle restent appariés pendant toute l'année, et s'éloignent peu l'un de l'autre. Ils habitent ordinairement les bois situés sur les montagnes, et ne les quittent que lorsqu'ils y sont forcés par la mauvaise saison. Ils vivent ordinairement de baies, de graines, ainsi que des bourgeons du bouleau, de l'aune et du tremble. Ils aiment à se placer sur la cime des arbres. C'est là, dans les enfourchemens les plus inaccessibles, qu'ils construisent leur nid de petites boisettes à l'extérieur, le doublent avec des fibres ou du chevelu des racines et y ajoutent quelques crins. Leur ponte a lieu, dit Vieillot, deux fois par an. Leurs œufs sont raccourcis, d'un blanc bleuâtre, avec quelques petites taches violâtres et d'autres plus obscures vers le gros bout. Le mâle partage l'incubation pendant plusieurs heures du jour, et nourrit la femelle lorsqu'elle couve.

On prend les Bouvreuils de diverses manières : à l'*archet* ou *sauterelle*, au *trébuchet* et au *rets saillant*, en ayant des *appelans* en cage ; quelquefois avec des *gluaux*.

L'on peut apparier le Bouvreuil avec la femelle du serin. Vieillot y est parvenu. Cet auteur indique, dans un article du Nouveau dictionnaire d'Histoire naturelle, tom. 4, pag. 293, les moyens qu'on doit prendre pour réussir. J'y renvoie mes lecteurs.

Genre 20me. — GROS-BEC, *COCCOTHRAUSTES.*

Cuv., Vieillot ; *Loxia*, Linné ; *Fringilla*, Temminck ; *Pityius*, Cuv.

Caractères. — *Bec* robuste, droit, bombé, conique, pointu ; mandibule supérieure aussi ou plus élevée que le front, à son origine ; communément à bords lisses, rarement munie sur chaque bord vers sa base d'une dent aiguë, ou d'un

angle saillant vers le milieu, couvrant les bords de l'inférieure; à palais concave et strié longitudinalement. *Narines* petites, ouvertes, rondes, à demi cachées par les plumes du *capistrum* chez la plupart. *Langue* épaisse, bifide à son extrémité.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé à la base avec l'externe, et totalement séparé de l'interne.

Rémiges, première, deuxième et troisième les plus longues de toutes. *Queue* composée de douze pennes.

Vieillot a établi trois divisions dans ce genre, qu'il compose d'environ quatre-vingts espèces. Les caractères de ces divisions sont déduits de la présence des angles et des dents qu'on remarque sur le bord de la mandibule supérieure, ou de leur absence. Temminck a réuni parmi ses Gros-becs les oiseaux auxquels je conserve ce nom et les fringilles.

Les Gros-becs sont séminivores, baccivores et entomophages; ils construisent leur nid dans les buissons ou sur les arbres. Les petits naissent couverts de duvet. Les uns vivent par couples; d'autres se réunissent en bandes nombreuses. On n'en connaît en Europe qu'une seule espèce qui se trouve communément en Provence.

Le GROS-BEC D'EUROPE, *COCCOTHRAUSTES VULGARIS.*

LOXIA COCCOTHRAUSTES, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 844. *sp.* 2. — Le GROS-BEC, COCCOTHRAUSTES, *Briss., tom.* 3. *pag.* 219. — Le GROS-BEC, *Buff., tom.* 4. *pag.* 155. *pl. enl.* 99, *le mâle*, et 100, *la femelle.* — Le GROS-BEC COMMUN, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 389. — *Lath., Ind., vol.* 1. *pag.* 371. *sp.* 4. — Le GROS-BEC PROPREMENT DIT, COCCOTHRAUSTES VULGARIS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 13. *pag.* 519. — Le GROS-BEC D'EUROPE, *Gérardin, tom.* 1. *pag.* 160. — Le GROS-BEC, FRINGILLA COCCOTHRAUSTES, *Temm., pag.* 344. — Le GROS-BEC D'EUROPE, COCCOTHRAUSTES VULGARIS, *Vieill., Faun. franç., pag.* 67. *pl.* 33, *fig.* 1, *mâle*; *fig.* 2, *jeune.*

Le Gros-bec est sédentaire en Provence, ainsi que dans toutes les autres parties de la France. Les bois sont sa demeure ordinaire pendant l'été, et c'est en hiver, dès l'automne, qu'il s'approche des lieux habités. Il n'est susceptible d'aucune éducation; son caractère est solitaire, sauvage et silencieux; il est, dit Buffon, dur d'oreille: sans doute que ce sont ces qualités qui ont contribué à diminuer son intelligence.

Le *mâle* a le croupion, la tête et les joues d'un brun roux, mais plus clair sur le front. Le tour du bec et des yeux, lorums et gorge d'un noir profond ; la poitrine, l'abdomen d'un roux légèrement vineux ; les parties les plus voisines des couvertures inférieures de la queue et celles-ci d'un blanc pur ; la nuque entourée d'un cercle de couleur cendrée ; le dos brun. Sur chaque côté de l'aile une tache longitudinale blanche, formée par une partie des plumes des petites couvertures. Les rémiges, dont les plus rapprochées du corps sont coupées carrément, ont des reflets violets ; leur couleur est noire, et elles sont ornées sur les barbes intérieures d'une grande tache blanche. Les couvertures supérieures de la queue sont rousses ; les rectrices intermédiaires de cette teinte ; les autres sont noires vers leur insertion ; les plus latérales ont leur bord extérieur d'un brun noirâtre ; toutes sont blanches à l'extrémité, et cette couleur s'étend sur la moitié de leur longueur. Les pieds couleur de chair ; le bec d'un gris ardoisé, blanchâtre sur ses bords et en dessous. Iris roussâtre. La taille du Gros-bec est grosse, ramassée, et sa longueur d'environ 6 pouces ¾.

La *femelle* diffère du mâle par des teintes moins pures. Elle a la tache longitudinale de l'aile d'un gris blanchâtre.

Les *jeunes de l'année avant la mue* ont la gorge jaune ; le dessus de la tête, les joues, le cou, le haut du dos et les plumes scapulaires d'un jaunâtre rembruni. Le croupion, les couvertures supérieures de la queue d'un blanc jaunâtre. Les parties postérieures blanches, avec des mouchetures brunes sur les flancs et sur la poitrine ; bec brun.

Depuis l'époque où Buffon écrivit l'histoire du Gros-bec en émettant l'opinion, que cet oiseau n'était point sujet à des variétés, plusieurs auteurs en ont mentionné d'assez importantes, et j'en

possède une, d'autant plus remarquable, qu'elle a été tuée dans l'état de liberté. Un brun très-pâle remplace toutes les teintes noires qu'on observe dans l'individu parfait, des couleurs légèrement rousses couvrent les autres parties du corps ; le bec d'un rouge lacqueux en dessus et en dessous a ses bords d'un jaune citron; les pieds sont d'un rose éclatant. Cette belle variété m'a été donnée par M. Hypolite Boyer-de-Fonscolombes, d'Aix.

Le cri du Gros-bec est vif; c'est une espèce de sifflement qu'on pourrait comparer au bruit d'une lime. Il place son nid sur les arbres, contre le tronc, à dix ou douze pieds de hauteur. Sa ponte est de quatre œufs alongés, bleuâtres, parsemés de traits irréguliers. Les petits sont nourris, dans leur premier âge, avec des insectes. Ils mangent, plus tard, toutes sortes de semences, et sont friands des amandes de fruits dont ils cassent les noyaux avec le secours de leur bec robuste, ce qui leur a valu en Provence le nom de *Pesso-oulivo*. Ils ont aussi l'habitude d'ébourgeonner les arbres. Temminck nous apprend que cet oiseau est de passage accidentel en Hollande.

Genre 21me. — FRINGILLE, *FRINGILLA*.

Vieill., Temm., Cuv.; *Pyrgita*, *Carduelis* et *Linaria*, Cuv.; *Loxia*, Linn., Lath.

Caractères. — *Bec* moins épais que la tête, à bords droits, entier, brévicône, pointu; mandibule supérieure couvrant les bords de l'inférieure, droite, rarement inclinée vers le bout, à palais creux et strié longitudinalement. *Narines* rondes, couvertes en tout ou en partie par des plumes très-courtes et dirigées en avant. *Langue* épaisse, arrondie, à pointe comprimée et bifide.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé à la base avec l'externe, totalement séparé de l'interne.

Ailes moyennes; les quatre premières rémiges à peu près égales entre elles, et les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

Cent soixante espèces environ composent ce genre, que les méthodistes ont tantôt classé sous diverses indications, et tantôt réuni sous une seule ; mais dans ce cas, tous ont reconnu la nécessité d'y former plusieurs sections, afin de faciliter les recherches. C'est sous les noms génériques de *Moineau*, *Pinson*, *Verdier*, *Veuve*, *Linote*, *Chardonneret*, *Tarin*, *Sénégali*, *Bengali*, *Serin*, *Sizerin*, *Passerine*, *Gros-bec*, que sont décrits dans les Ornithologies Françaises presque toutes les Fringilles. Temminck les divise en trois sections, 1° les *Laticônes*, 2° les *Brévicônes*, et 3° les *Longicônes* : selon la méthode de Vieillot, j'y conserverai six divisions déduites de la forme du bec.

On connaît en France quatorze espèces de Fringille : toutes se trouvent en Provence ; le plus grand nombre y habite toute l'année ; plusieurs y sont de passage périodique ; trois d'entre elles y paraissent accidentellement.

La nourriture des Fringilles ne se compose ordinairement que de graines qu'elles dépouillent de leur péricarpe. Elles mangent quelquefois des insectes ; mais lorsqu'elles en saisissent, c'est le plus souvent pour les faire servir d'alimens à leurs petits. Les unes nichent dans les buissons, les autres sur les arbres ou dans des trous de murailles. Leur ponte est de quatre à six œufs ; elles la renouvellent trois et même quatre fois, suivant la chaleur plus ou moins prolongée des contrées qu'elles habitent. La plupart ont un chant très-agréable, et dont le ramage, varié, plaît presque autant que celui du rossignol.

1° *Bec presque aussi épais que la tête, et simplement pointu.*

La FRINGILLE VERDIER, *FRINGILLA CHLORIS.*

LOXIA CHLORIS, *Gmel., Syst. pag.* 853. *sp.* 27. — Le VERDIER, CHLORIS, *Briss., tom.* 3. *pag.* 190. *n°* 54. — Le VERDIER, *Buff., tom.* 4. *pag.* 351. *pl. enl.* 267, *fig.* 2, le mâle. — Le VERDIER, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 390. — *Lath., Ind., vol.* 1. *pag.* 382. *sp.* 39. — Le VERDIER, LOXIA CHLORIS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 12. *pag.* 238. — Le VERDIER COMMUN, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 163. — Le GROS-BEC VERDIER, FRINGILLA CHLORIS, *Temm., pag.* 346. — La FRINGILLE VERDIER, FRINGILLA CHLORIS, *Vieill., Faun. franç., pag.* 69. *pl.* 34, *fig.* 1, *mâle*; 2, *jeune*; 3, *tête de la femelle.*

Le *Verdier* est de la grosseur du *Moineau;* sa longueur est de 5 pouces ½. Le *mâle vieux* a toutes les parties supérieures du corps, la gorge et la poitrine d'un vert jaunâtre. Le dessous du ventre, les rémiges, les pennes latérales de la queue d'un beau jaune jusqu'aux deux tiers de leur longueur; l'extrémité de chacune d'elles est d'un brun noirâtre : les deux rectrices intermédiaires sont de cette dernière couleur. Les moyennes couvertures des ailes et les pennes secondaires noirâtres en dedans, d'un brun cendré à l'extérieur. *Après la première mue* les parties supérieures et les flancs ne participent point encore de l'éclat de la teinte verte qui colore les vieux, parce que l'extrémité des plumes qui est brune, et qui s'use par le frottement, la couvre en partie. Bec et pieds couleur de chair. Iris brun.

La *femelle* a le dessus du corps d'un brun ondé de verdâtre sale. Le croupion, l'abdomen lavé de vert jaunâtre ; la gorge et la poitrine nuancés de cette couleur et mélangés de blanc et de brun clair. Bas-ventre et couvertures inférieures de la queue blancs. Le bord extérieur des pennes alaires et caudales jaunâtre, seulement vers la base, le reste noirâtre et bordé de cendré. Les *jeunes avant la mue* ont toutes les couleurs qui se remarquent chez la femelle beaucoup plus ternes.

Les bois, les jardins, les parcs ombragés, les saulaies sont les lieux où se plaisent ces oiseaux. Ils y vivent quelquefois sédentaires, surtout dans les parties méridionales de la Provence ; d'autres voyagent à l'automne, et se dirigent vers le Sud. Leur ramage qu'ils font entendre seulement dans la saison des amours lorsqu'ils sont en liberté, mais qu'ils continuent pendant beaucoup plus de temps en captivité, est fort et s'entend de loin. Il ressemble un peu à celui du pinson. Ils jettent un cri en volant *tre, re, re, re.* qu'ils répètent successivement. La femelle construit son nid sur les

arbres, le place à une hauteur médiocre, quelquefois dans les grands buissons; elle le compose d'herbes sèches, de mousse, de poil, de laine et de plumes. C'est là qu'elle pond quatre à six œufs tachetés de roux sur un fond blanc, ou de rouge, vers le gros bout, sur un fond d'un gris bleuâtre. Elle montre le plus grand attachement pour ses œufs tout le temps que dure l'incubation, que le mâle ne partage point, mais dont il lui allége la peine en lui apportant la nourriture nécessaire, et veillant à sa sûreté non loin du berceau où repose sa jeune famille.

La *Fringille Verdier* est d'un naturel doux et familier; elle s'apparie avec les *serins;* elle apprend à prononcer quelques mots, et s'accoutume facilement à la manœuvre de la galère. Sa nourriture se compose de différentes graines; elle mange aussi de diverses espèces de baies, et quelquefois des insectes. On la prend aux *gluaux*, au *filet des alouettes* et à la *chouette*. Elle voyage en petite troupe de quatre à cinq individus, souvent moins. Ses variétés accidentelles sont, le blanc pur ou jaunâtre, qui la tapirent ou la colorent en entier. M. Vérany, à Nice, que j'ai déjà eu occasion de citer, possède une *Fringille Verdier* dont la tête est rouge (1).

La FRINGILLE SOULCIE, *FRINGILLA PETRONIA*.

FRINGILLA PETRONIA, *Linn.*, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 919. *sp.* 30; et FRINGILLA LEUCURA, *sp.* 75. — Le MOINEAU DES BOIS, PASSER SILVESTRIS, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 88, est l'individu parfait auquel se rapporte la FRINGILLE SOULCIE. Le MOINEAU FOU, PASSER STULTUS, *pag.* 87, de BOLOGNE, BONONIENSIS, *pag.* 91; et de BOLOGNE A QUEUE BLANCHE, ALBICILLA

(1) Gérardin, tom. 1. pag. 165, décrit sous le nom de *Verdier de haie*, une nouvelle espèce de Fringille qui a été rencontrée dans le département des Vosges. Temminck désapprouve la citation que cet auteur fait de l'*Emberiza textrix*, de Gmel., à laquelle il la rapporte, et qui est un Bruant bien connu : il semble douter de son existence, et ne l'ayant point vue, il n'ose la ranger parmi ses oiseaux d'Europe. Ce Verdier, d'après l'aveu de Gérardin même, est de la plus grande rareté. Ne serait-ce pas une espèce exotique dégénérée et échappée de quelque volière? Cependant le même auteur en décrit le nid et les œufs.

BONONIENSIS, *pag.* 92, du même auteur, n'en sont, probablement, que des variétés. — La SOULCIE, *Buff.*, *tom.* 4. *pag.* 201. *pl. enl.* 225, sous le nom de MOINEAU DES BOIS ou A LA SOULCIE. — La SOULCIE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 390. — *Lath. Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 435. *sp.* 6, idem, *pag.* 436. *sp.* 7. — La SOULCIE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 177. — Le GROS-BEC SOULCIE, FRINGILLA PETRONIA, *Temm.*, *pag.* 348. — La FRINGILLE SOULCIE, FRINGILLA PETRONIA, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 12. *pag.* 236, idem, *Faun. franç.*, *pag.* 70. *pl.* 35. *fig.* 1.

Le caractère distinctif de cette espèce de Fringille est d'avoir sur le haut de la poitrine une marque d'un jaune citron. Ses couleurs générales, quoiqu'un peu sombres, sont distribuées assez agréablement. Les parties supérieures sont d'un cendré clair avec des taches longitudinales d'un brun foncé. L'extrémité de la plupart des plumes scapulaires et des couvertures du dessus des ailes est blanchâtre : celles du dos ont leurs barbes extérieures de cette couleur; les intérieures d'un brun noirâtre. Les pennes des ailes et de la queue sont brunes; celles de cette dernière partie sont terminées par une tache ronde blanche placée à l'intérieur. La gorge, le cou, la poitrine, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc sale, lavé de taches grises et brunes. Un trait blanchâtre se voit derrière l'œil, un autre d'un brun foncé est placé en dessous, et revient s'étendre sur les parties latérales du dessus de la tête. Pieds roussâtres; bec roux et brun vers sa pointe; iris brun. Longueur 5 pouces ½. La tache jaune moins apparente, *femelle*. Point de marque de cette couleur, *jeune avant la première mue*.

La Fringille Soulcie est un oiseau des pays méridionaux de l'Europe; c'est en Italie et en Grèce qu'on la trouve sédentaire. Elle est de passage en Provence dans le courant du mois d'octobre. A cette époque, les familles se sont réunies en troupe, et vivent constamment ensemble jusqu'au printemps. C'est alors que le mâle, après avoir fait son choix, s'isole avec sa femelle. Leur réunion est quelquefois de plusieurs centaines d'individus, et lorsqu'elles

s'abattent sur un arbre ou un terrain quelconque, c'est toujours très-voisines les unes des autres qu'elles se placent. Ces oiseaux savent éviter les piéges qu'ils rencontrent; néanmoins on les prend au filet des alouettes. Leur cri d'appel est *gnée*, *gnée*, *gnée*; ils le répètent en s'envolant, et le redoublement précipité de ces syllabes est un chant que les chasseurs provençaux nomment *faire le feu.* Il paraît que cette faculté serait un attribut exclusif du mâle, et que la femelle ferait entendre seulement le cri monotone dont je viens de parler. On dit que pour reconnaître facilement le sexe de ces Fringilles, dont le plumage ne diffère presque pas, il suffit de renverser sur le dos un de ces oiseaux : il jettera son cri ordinaire dès qu'on lui touchera le ventre, si c'est un mâle, et se taira, si c'est une femelle.

La *Fringille Soulcie* ne fait qu'une couvée par an. C'est dans un trou d'arbre qu'elle place son nid, où elle dépose quatre à cinq œufs bruns, piquetés de blanc. Elle habite les grandes forêts et les bois. Elle n'a jamais été rencontrée en Hollande, non plus que dans la Suède, ni dans d'autres parties septentrionales de l'Europe.

2° *Bec à pointe un peu épaisse, inclinée et un peu obtuse.*

La FRINGILLE MOINEAU, *FRINGILLA DOMESTICA.*

FRINGILLA DOMESTICA, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 925. *sp.* 36. — Le MOINEAU FRANC, PASSER DOMESTICUS, *Briss., tom.* 3. *pag.* 72, *n°* 1. Les MOINEAUX BLANC, PASSER CANDIDUS, *pag.* 77, et JAUNE, PASSER FLAVUS, *pag.* 78, du même auteur, ne sont que des variétés du même oiseau. — Le MOINEAU, *Buff.*, *pag.* 181. — Le MOINEAU FRANC DE FRANCE MALE, *pl. enl.* 6, *fig.* 1, représentation inexacte, et le MOINEAU FRANC JEUNE, *fig.* 1. *pl. enl.* 55. — Le MOINEAU DOMESTIQUE, PYRGITA DOMESTICA, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 385. — *Lath., Ind., vol.* 1. *pag.* 432. *sp.* 1. — Le MOINEAU PROPREMENT DIT, FRINGILLA DOMESTICA, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 12. *pag.* 189. — Le MOINEAU FRANC, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 171. — Le GROS-BEC MOINEAU, FRINGILLA DOMESTICA, *Temm., pag.* 350. — La FRINGILLE MOINEAU, FRINGILLA DOMESTICA, *Vieill., Faun. franç., pag.* 71. *pl.* 35, *fig.* 2, *mâle*; 3, *tête de la femelle.*

Dessus de la tête et joues d'un bleu cendré ; une bande d'un brun marron s'étend d'un œil à l'autre en passant par l'occiput. Un trait derrière les yeux noir ; *lorums*, gorge, devant du cou et haut de la poitrine de cette couleur. Poitrine, flancs et abdomen d'un gris cendré. Côtés du cou, régions anales, et couvertures inférieures de la queue blanchâtres. Dos et couvertures des ailes variés de roux, de brun et de taches longitudinales noirâtres. Dessus des pennes secondaires, rémiges et rectrices d'un brun noirâtre, lisérées de blanc roussâtre ; dessous d'un gris cendré uniforme. Croupion et couvertures supérieures de la queue brun clair. Une petite bande blanche transversalement placée sur le haut de l'aile. Quelques-unes des plumes inférieures noires qui composent la tache de la poitrine sont bordées de cendré clair. Cette couleur de l'extrémité des plumes disparaît totalement par le frottement dans les individus avancés en âge. Pieds couleur de chair, obscurs ; ongles noirâtres ; bec d'un noir profond ; iris brun ; tel est le *mâle adulte* ou *vieux*. La *femelle* en diffère par l'absence de la bande rouge marron, du bleu cendré et du noir qui colore la tête du mâle ; son bec est brun ; elle n'a point la gorge, le cou et la poitrine noirs ; toutes les autres couleurs de son corps sont généralement plus ternes. Les *jeunes mâles avant la première mue* ont seulement quelques taches noires sur le cou, encore ces taches ne se manifestent-elles qu'en automne ; leur bec est jaunâtre, brun à l'extrémité. Les variétés de la *Fringille Moineau* sont le blanc pur, le blanc jaunâtre ou le noir plus ou moins foncé. La première et la seconde de ces variétés ne sont pas toujours l'effet de la domesticité à laquelle nous les assujettissons quelquefois. Gérardin fait mention d'une nichée entière dont les petits étaient d'un blanc pur ; je possède un individu de cette couleur qui a été tué dans les champs de la commune de Digne, département

des Basses-Alpes. On peut, assurent quelques auteurs, se procurer artificiellement ces variétés en arrachant peu à peu les plumes à un jeune de ces oiseaux et en frottant légèrement, avec de l'esprit de vin, la partie restée nue. Les plumes qui repoussent sont alors d'un blanc pur ou blanchâtres.

L'habitude de vivre parmi nous a beaucoup contribué à perfectionner l'instinct du *moineau.* Cette espèce a, pour ainsi dire, changé de nature, et est presque devenue domestique. Casaniers importuns, commensaux incommodes, impudens parasites, partageant malgré nous, nos grains, nos fruits et notre domicile, ils ont néanmoins conservé leur indépendance. Plus hardis que les autres oiseaux, ils ne craignent pas l'homme, l'environnent dans les villes, à la campagne, et se détournent à peine pour le laisser passer, surtout sur les places publiques où l'on dirait qu'ils comprennent le motif de la sécurité dont ils jouissent. Il n'en est pas de même dans les champs, où sans cesse sur leur garde, ils se défient du chasseur qui les guette ou les poursuit, et dont ils exercent longuement la patience.

Pendant la belle saison ils se réunissent le soir sur les grands arbres pour y piailler tous ensemble. On dirait que c'est à cette heure que se plaident et s'évident les querelles de la journée. Leur tapage dure jusqu'au moment où les ombres de la nuit les enveloppant, il ne leur est plus possible de se voir entre eux. Cependant leurs bruyantes discussions recommencent dès le point du jour; le premier qui jette un cri est entendu par un moineau qui y répond; un troisième en fait bientôt autant, et en un instant, de l'un à l'autre, le cri d'éveil a mis sur pied ces petites bandes de voleurs. Lorsqu'un coup de fusil ou tout autre bruit les oblige à s'envoler, tous partent en même temps; mais ils reviennent bientôt à la même place, si c'est un lieu qu'ils ont l'habitude de fréquenter pour y exercer leurs déprédations.

Les premiers fruits qui mûrissent dans nos vergers, les grains semés dans la campagne ou renfermés dans nos greniers, les abeilles de nos ruches deviennent leur pâture. Les épouvantails que nous plaçons près de nos récoltes pour en éloigner ces insolens et actifs déprédateurs, ne les arrêtent qu'un instant; ils se familiarisent bientôt avec les objets de leur première frayeur, et pleins de ruse et de finesse, ils savent éviter les piéges que nous leur tendons. Ils mangent aussi des sauterelles et des chenilles, mais le bien qu'ils peuvent faire en se nourrissant de quelques insectes, est loin de compenser les dégâts qu'ils commettent et les torts qu'ils font à l'agriculture.

Le tempérament des *moineaux* est lascif; leur extrême pétulance, leur caractère ardent, lorsqu'ils se disputent une femelle, rend leur combat si violent qu'ils tombent quelquefois à terre. « Très-puissans en amour, on en a vu, dit Buffon, se joindre « jusqu'à vingt fois de suite, toujours avec le même empresse- « ment, les mêmes trépidations et les mêmes expressions de « plaisir. » Mais cette vivacité est sans tendresse, et lorsqu'en captivité nous les rendons dociles à notre voix, cette facilité à se priver prend sa source plus dans la hardiesse de leur caractère et l'avantage qu'ils trouvent à satisfaire leur gourmandise et leur voracité, que dans des sentimens de tendresse ou de reconnaissance qu'on remarque, par exemple, dans le serin des Canaries. Leur chant, *tui*, *tui*, *tui*, est fort et monotone; lorsqu'ils sont en colère, ils semblent exprimer les syllabes *trei-rei-rei-rei-trei.*

Les *moineaux* nichent le plus souvent sous les tuiles de nos maisons, dans les trous et les crevasses des murailles ou dans les pots qu'on leur offre; ils se contentent, dans ces cas, d'arranger négligemment quelques brins de foin; mais lorsqu'ils placent leur nid sur les grands arbres, ils le construisent avec beaucoup

d'art, et ajoutent, par-dessus, une espèce de calotte qui les met à l'abri de la pluie. Ils s'emparent quelquefois des nids des hirondelles, des boulins des pigeons qu'ils chassent avec opiniâtreté. Ils font plusieurs pontes par an, et si par une cause accidentelle elle vient à être détruite, ils la recommencent quelques jours après, quelquefois même le lendemain. Leurs œufs sont au nombre de cinq à six; ils varient beaucoup; leur couleur est ordinairement d'un cendré bleuâtre; ils sont plus ou moins parsemés de taches brunes; rarement d'un blanc pur; cette dernière variété m'a été donnée par M. Moquin-Tandon, de Montpellier. Les petits naissent sans plumes ni duvet; ils sont rouges.

On rencontre des *moineaux* dans les climats les plus chauds, ainsi que dans les régions hyperboréennes, en Grèce, en Barbarie, en Sibérie, etc.; on n'en a point encore vu le long de la côte occidentale de l'Afrique, et l'espèce qui remplace notre *Moineau domestique* dans le Piémont et une grande partie de l'Italie, est la *Fringille à tête marron* dont il est question ci-après, et qui est de passage en Provence.

On connaît un exemple de la durée de la vie d'une *Fringille moineau*, qui mourut en captivité, âgée de vingt-quatre ans. Tous ne sont pas sédentaires; il en est qui émigrent; leur voyage a lieu durant le mois de septembre.

La FRINGILLE A TÊTE MARRON, *FRINGILLA ITALIÆ.*

La FRINGILLE A TÊTE MARRON ou D'ITALIE, FRINGILLA ITALIÆ, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 12. *pag.* 199. La FRINGILLE A TÊTE MARRON, FRINGILLA ITALIÆ, *Vieill.*, *Galerie des Oiseaux du jardin du Roi*, 1re *partie*, *pag.* 76. *pl.* 63 : la couleur des parties inférieures exagérée. — Le GROS-BEC CISALPIN, FRINGILLA CISALPINA, *Temm.*, *pag.* 551. — PASSER VOLGARE, *Stor*, *degl. ucc. vol.* 3. *pl.* 340; *fig.* 2, le mâle; et *fig.* 1, variété blanchâtre.

Vieillot et Temminck sont les auteurs qui, les premiers, nous

ont appris à distinguer cette espèce de Fringille du *Moineau domestique*, avec lequel elle a les plus grands rapports ; en effet, leur taille est absolument semblable, ainsi que la distribution de leurs couleurs : les différences essentielles sont dans le brun marron qui s'étend sur le dessus du cou, entoure seulement la tête de la *Fringille moineau* en laissant un espace gris en dessus, tandis qu'il couvre entièrement le vertex, l'occiput et la nuque de l'espèce dont il s'agit. En outre de cette dissemblance, j'ai remarqué que les parties inférieures du corps et les flancs étaient lavés de teintes brunes dans la *Fringille à tête marron*, tandis que le *Moineau domestique* a ces parties blanchâtres. Le noir de la poitrine du mâle occupe, peut-être, un peu moins d'espace, et la *femelle* est ordinairement d'un brun plus roux que celle de l'autre espèce.

La *Fringille marron* n'est pas rare en Provence, et si, jusqu'à ce jour, elle n'a pas été mentionnée par les ornithologistes comme se trouvant dans les contrées méridionales de la France, c'est que sa ressemblance avec la *Fringille moineau* l'avait fait échapper à leurs recherches.

C'est durant le mois de septembre qu'elle est de passage dans nos Provinces; elle voyage presque toujours mêlée avec des troupes de *Moineaux domestiques* qui émigrent à cette époque, car il est assez ordinaire de prendre d'un coup de filet et des unes et des autres. Son chant ou le son de sa voix est considéré comme moins éclatant que celui de la *Fringille moineau*; aussi, les chasseurs préfèrent-ils tenir en cage, pour appelans, ces derniers au cri d'appel desquels l'une et l'autre espèce s'approchent volontiers. Nous ne voyons que des jeunes de l'année au mois de septembre; il est toujours très-difficile, à cette époque, de les distinguer de l'autre Fringille, si l'on ne relève avec attention les plumes du dessus

de la tête pour s'assurer qu'elles sont brunes à leur origine, tandis que celles du Moineau ordinaire sont cendrées, ainsi que je l'ai dit plus haut. Immédiatement après la première mue d'automne, la poitrine des mâles et le devant du cou se couvre de plumes noires qui restent quelque temps lisérées de blanc; mais cette couleur de l'extrémité des barbes s'use bientôt comme chez la plupart des oiseaux, soit par le frottement, soit par l'action des différens agens de l'air.

Cette espèce de Sylvain, dont les œufs ne me sont point connus, tient le milieu entre la Fringille moineau et le Friquet tant par ses couleurs que par ses habitudes. On la rencontre ordinairement dans les champs où elle se nourrit de la même manière que ses deux congénères, c'est-à-dire de grains, de chenilles, d'insectes, de pousses de graminées, etc.

Cette Fringille a été vue par Temminck sur les Alpes Cottiennes; sur plusieurs montagnes peu élevées des Appenins; aux environs de Venise, à Trieste; dans le nord de la Dalmatie; le long du golfe de Ligurie. On la trouve aussi en Piémont, en Sicile et dans l'Archipel. Je l'ai reçue de Toscane où, dans ce pays, comme dans beaucoup de ceux précités, elle paraît tenir lieu de l'espèce plus commune qui est répandue dans toutes les autres parties de l'Europe. Je ne puis assurer qu'on rencontre la Fringille à tête marron dans les parties hautes de la Provence.

La FRINGILLE FRIQUET, *FRINGILLA MONTANA.*

FRINGILLA MONTANA, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 925. *sp.* 27; et LOXIA HAMBURGIA, *pag.* 854. *sp.* 68. — Le MOINEAU DE CAMPAGNE ou le FRIQUET, PASSER CAMPESTRIS, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 82. *sp.* 3; et le MOINEAU A COLLIER, PASSER TORQUATUS, *pag.* 85. *sp.* 4. — Le FRIQUET, *Buff.*, *pl. enl.* 267, *fig.* 1, *pag.* 194, idem; le HAMBOUVREUX, *tom.* 5. *pag.* 131. — Le FRIQUET ou MOINEAU DES BOIS, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 385. — *Lath.*, *Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 433. *sp.* 2. — Id. *Syn.*, *vol.* 3. *pag.* 252 et *pag.* 149. — Id. *Sup.*, *vol.* 1. *pag.* 163. — Le MOINEAU

FRIQUET, FRINGILLA MONTANA, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 12. *pag.* 196. — Le FRIQUET, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 174. — Le GROS-BEC FRIQUET, FRINGILLA MONTANA, *Temm.*, *pag.* 354. — La FRINGILLE FRIQUET, FRINGILLA MONTANA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 72. *pl.* 36. *fig.* 1.

Cette espèce, qui ressemble un peu à notre Moineau commun, en diffère par la taille qui est plus petite, par les couleurs et leur distribution, ainsi qu'on va le voir, de même que par les mœurs.

Le *mâle* a le sommet de la tête et l'occiput d'un rouge bai. L'espace entre le bec et l'œil, la gorge et le devant du cou d'un noir profond; cette couleur se fait aussi remarquer sur les plumes de l'orifice des oreilles. Les joues, les côtés du cou et un demi-collier d'un blanc pur s'étend presque sur la nuque. Poitrine, ventre et abdomen blanchâtres; couvertures de la queue, rectrices et flancs lavés de brun. Rémiges noirâtres dans leur milieu, bordées de roux. Les plumes du dos et les scapulaires noires sur leurs barbes intérieures et rousses sur les extérieures. Sur les ailes deux bandes transversales blanches; au-dessus de la première de ces bandes une ligne noirâtre; bec noir; iris brun; pieds et ongles gris roussâtre. Longueur 5 pouces.

La *femelle* a les couleurs plus claires, le rouge bai moins vif; la tache de l'orifice des oreilles est petite; le noir de la gorge est peu étendu, et le collier blanc est moins apparent. La description que Gérardin en fait n'est point exacte.

Le *Friquet* n'habite que nos forêts et nos champs. On ne le rencontre jamais dans les villes ni trop près de nos habitations. Il aime à se percher sur les buissons, ainsi que sur les arbres peu élevés; c'est de là que, sans cesse en mouvement, il s'élance comme un trait sur les insectes dont il est friand. Son vol et son allure sont pleins de grace et de légèreté. La captivité ne corrige rien

de cette vivacité dans toutes ses actions, car, renfermé dans une cage, il ne cesse d'y sautiller et d'y cabrioler. Il se nourrit aussi de chenilles et de graines. Son cri, qui ressemble un peu à celui de la *Fringille moineau*, est plus faible, et moins monotone. Vers la fin de l'été, les *Friquets* se rassemblent en troupes composées quelquefois de trois à quatre cents, et il est assez ordinaire qu'ils se jettent tous réunis dans les filets où des appeaux les attirent. Ils voyagent aussi avec des bandes de *Pinsons*, de *Bruans*, de *Moineaux*. Leur passage a lieu durant le mois d'octobre.

Le nid du *Friquet* est composé d'herbes fines, de soies de cochon, de bourre et de plumes. La ponte est de cinq ou de six œufs d'un blanc sale, tachetés de brun et variant un peu entre eux. Cette Fringille fait deux et trois couvées par an : à l'exemple de plusieurs auteurs, je répéterai que Nozeman assure qu'au nombre des œufs qui composent celle du *Friquet*, il y en a toujours un beaucoup plus petit que les autres, et que l'oiseau qui en sort est aussi de très-petite taille; on le nomme en Hollande le *Petit-roi*.

La *Fringille Friquet* est répandue dans toute l'Europe, depuis l'Italie et le Portugal jusque dans la Suède, la Sibérie et la Laponie. Elle ne passe point l'hiver en Provence; il paraît qu'elle continue son voyage pour se rendre dans les contrées les plus chaudes de l'Europe.

La FRINGILLE ESPAGNOLE, *FRINGILLA HISPANIOLENSIS*.

Le GROS-BEC ESPAGNOL, FRINGILLA HISPANIOLENSIS, *Temm.*, *pag.* 353.

C'est sur la foi d'autrui, mais sur celle d'un amateur instruit, que je me détermine à faire mention de cette Fringille, que M. Verany fils a trouvée aux environs de Nice. M. Bonnelli, di-

recteur du Muséum d'Histoire naturelle de Turin, m'avait adressé cet oiseau, encore rare dans les collections; j'ai lieu de soupçonner qu'il l'avait reçu d'Espagne ou de Sardaigne. Temminck, qui le premier l'a fait connaître, dit qu'on le trouve en Sicile, dans l'Archipel, aux environs de Gibraltar, et Savigny me paraît l'avoir fait représenter pl. 5, fig. 7, parmi les oiseaux qui font partie des planches du grand voyage en Égypte. On n'a encore aucune notion sur la nourriture et la propagation de cette espèce, dont la rencontre trop fortuite ne peut me permettre de penser qu'elle vienne souvent parcourir la Provence. Sa patrie adoptive paraît être l'Espagne. Temminck dit avoir reçu de Batavia un Moineau entièrement semblable à la *Fringille espagnole*.

Le *mâle*, qui est le seul sexe que l'on connaisse, a le sommet de la tête, la nuque, le derrière du cou et les côtés au-dessous des joues, d'un marron vif et foncé; celles-ci, les parties latérales du cou et un trait au-dessus de l'œil blancs. La gorge, le devant du cou, la poitrine, l'espace entre le bec et l'œil, un cercle au-dessous de celui-ci d'un noir profond; des taches nombreuses alongées, de cette couleur, couvrent le dos et les flancs, de sorte que le milieu du ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur ou blanchâtres. Les scapulaires, les grandes couvertures des ailes, le croupion, les rémiges et les rectrices brunes bordées de jaunâtre. Le dessous des pennes de la queue d'un gris brun. Pieds roussâtres; iris brun; bec robuste, noir. Sa taille, qui tient le milieu entre celle de la *Fringille moineau* et de la *Fringille friquet*, est de 5 pouces 2 lignes.

3° *Bec plus ou moins alongé, à pointe sans compression et un peu aiguë.*

La FRINGILLE PINSON, *FRINGILLA CŒLEBS.*

Gmel., Syst. 1. pag. 901. sp. 3. — Le PINÇON, FRINGILLA, *Briss., tom. 3. pag. 148. sp. 36,*

et les variétés A, B, C, D, E. — Le PINSON, *Buff.*, *pl.* 54. *fig.* 1. *tom.* 4. *pag.* 296. — Le PINÇON ORDINAIRE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 386. — *Lath. Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 437. *sp.* 12. — Le PINSON PROPREMENT DIT, FRINGILLA CŒLEBS, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 12. *pag.* 221. — Le PINSON ORDINAIRE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 179. — Le GROS-BEC PINSON, FRINGILLA CŒLEBS, *Temm.*, *pag.* 357. — La FRINGILLE PINSON, FRINGILLA CŒLEBS, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 73. *pl.* 36. *fig.* 2, *mâle*; 3, *tête de la femelle*.

Il est peu d'oiseaux plus répandus que le *Pinson*; sa vivacité, la gaîté de son chant et la facilité qu'il y a à l'élever en cage, l'ont mis dans le cas d'être connu de tout le monde. Le *mâle*, dont les couleurs sont agréablement distribuées, a, au *printemps*, le front noir; le dessus de la tête, la nuque et les côtés du cou d'un bleu cendré pur; le dos brun, le croupion olivâtre. Les joues, le dessus des yeux, la gorge, la poitrine et le ventre de couleur vineuse; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue blanchâtres, celle-ci fourchue; les deux rectrices latérales d'un blanc pur, extérieurement lisérées de noir sur les deux tiers de leur extrémité, intérieurement de cette couleur vers leur origine; les autres entièrement noires. Une grande marque blanche sur les petites couvertures des ailes, une autre bande pareille et transversale sur les grandes; rémiges noires, bordées de jaunâtre. Pieds bruns; bec bleuâtre, noir à la pointe. Longueur 5 pouces 6 lignes. En *automne*, la pureté du noir du front et du bleu de la tête est atténuée par des teintes rousses qui bordent les plumes; le bec devient couleur de corne.

La *femelle* a le dessus de la tête et le dos bruns; la gorge et le devant du cou blanchâtres. Toutes les parties qui sont de couleur vineuse chez le mâle, sont ici lavées de brun; les autres teintes sont généralement plus ternes. Les *jeunes* ressemblent à la femelle, leurs couleurs sont cendrées.

Les *variétés principales* de la Fringille Pinson, sont celles dont le plumage est varié de blanc; quelques Ornithologistes en men-

tionnent une dont les ailes et la queue sont noires; il en est une autre qui a le sommet de la tête blanc et un collier de cette couleur, etc. Je n'ai point connaissance que ces variétés aient été trouvées en Provence dans l'état de liberté; elles proviennent presque toutes de la surabondance ou de la qualité des alimens qu'on leur a donnés en les tenant en cage.

Les *Pinsons* émigrent à l'automne. Il est à remarquer que ce sont presque toujours les femelles qui se mettent en voyage les premières, et qu'on rencontre beaucoup plus de celles-ci que des mâles, durant les premiers jours d'octobre. En novembre et décembre, les uns sont en aussi grand nombre que les autres. Plusieurs passent l'hiver dans nos contrées méridionales, partageant leur nourriture dans les vignes, dans nos jardins, avec les *Moineaux*, les *Friquets*, les *Verdiers*, les *Bruans*, etc., et quelquefois même devant nos granges avec nos volailles.

Dès les derniers jours de février, chaque couple s'isole. Les uns se fixent dans nos vergers, les autres dans les bois taillis. C'est alors que le mâle fait entendre un ramage fortement prolongé, lequel n'est pas sans agrément; la couleur de corne de leur bec disparaît, il devient bleuâtre et noir à sa pointe. Ce changement de couleur est un indice infaillible de l'époque où ils se disposent à ramager. Lorsque trompant, pour ainsi dire, la nature et soumettant ces oiseaux à nos caprices, nous les empêchons de chanter au printemps, soit en les aveuglant (1), soit en leur arrachant des plumes, soit en les plongeant dans l'obscurité, et en prolongeant ainsi pour eux jusqu'au mois d'octobre un état maladif; bien que cette saison soit celle où ils se taisent dans les champs, dès que nous les exposons à l'air ou au grand jour, les désirs impérieux

(1) Voyez le Chapitre des *Chasses* où sont développés les divers moyens usités pour aveugler les oiseaux et en faire des appeaux.

de l'amour que nous avions comprimés en eux se font vivement ressentir, et s'exhalent avec force en accens cadencés. Dans cet état, quelques-uns ne ramagent que durant quelques heures de la matinée, d'autres se font entendre plus long-temps.

Les *Pinsons* ont un autre chant, ou plutôt un cri d'appel, qu'ils font entendre toute l'année, tandis que leur ramage ne dure que pendant la belle saison. Ce cri, *cuin*, *cuin-cuin*, est éclatant et retentit fortement dans le fond des vallons où ils aiment à chercher des abris. Réduit en servitude le *Pinson* s'approprie volontiers quelques parties du chant de plusieurs oiseaux. Lorsqu'on s'en sert à la chasse, il est essentiel de les poser constamment à la même place ; sans cette prévoyance, il leur arrive de suspendre leur ramage jusqu'à ce qu'ils se soient accoutumés à l'aspect des objets qui les environnent. Leur caractère a quelque chose de fantasque et de capricieux, car on ne saurait comment expliquer qu'il est des jours où il est aussi facile de les attirer dans les filets qui servent à leur faire la chasse qu'il est, quelquefois le lendemain, difficile d'en déterminer un seul à s'y abattre.

La femelle travaille seule à la construction du nid qui est d'un tissu solide, extérieurement entrelacé de différentes mousses blanches et vertes, ainsi que de petites racines. L'intérieur est garni de crin, de plumes liées ensemble avec des toiles d'araignées. Elle y dépose quatre à six œufs d'un gris lavé de rougeâtre, semés de quelques taches noires arrondies ; l'incubation, que le mâle ne partage pas, dure treize jours. Les petits sont d'abord appâtés avec des chenilles et des insectes, bientôt ils joignent à ces alimens quelques petites graines fraîches, et plus tard la navette, le mil, le chènevis, le panic, le blé d'avoine deviennent leur nourriture habituelle.

On trouve la Fringille Pinson dans toute l'Europe, on la rencontre aussi sur les côtes d'Afrique que baigne la mer Méditerranée.

La FRINGILLE D'ARDENNES, *FRINGILLA MONTIFRINGILLA.*

FRINGILLA MONTIFRINGILLA, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 902. *sp.* 4. — Le PINÇON D'ARDENNES, MONTIFRINGILLA, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 155, *n°* 37. La variété A à TÊTE BLANCHE, *pag.* 159, et le PINÇON DE MONTAGNE, FRINGILLA MONTANA, *pag.* 160, *n°* 38. — Le PINÇON D'ARDENNES, *Buff.*, *tom.* 4. *pag.* 308. *pl. enl.* 54, *fig.* 2, *le mâle.* — Le PINSON DE MONTAGNE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 386. — *Lath.*, *Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 439. *sp.* 17. — Le PINSON D'ARDENNES, FRINGILLA MONTIFRINGILLA, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 12. *pag.* 226. — Le PINSON D'ARDENNES, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 183, et le PINSON DE MONTAGNE, *pag.* 186. — Le GROS-BEC D'ARDENNES, FRINGILLA MONTIFRINGILLA, *Temm.*, *pag.* 360. — La FRINGILLE D'ARDENNES, FRINGILLA MONTIFRINGILLA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 74. *pl.* 37, *fig.* 1, *mâle*; *fig.* 2, *tête de la femelle.* — Temminck rapporte à une jeune femelle le CHARDONNERET A QUATRE RAIES de *Buffon*, *tom.* 4. *pag.* 384, qui est le CHARDONNERET DE SUÈDE, de *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 63. — Les FRINGILLA LULENSIS, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 902. *sp.* 5, et l'espèce décrite par *Latham*, *Ind.*, *col.* 1. *pag.* 452. *sp.* 63, sont aussi des femelles.

La *Fringille d'Ardennes* est plus grosse que le *Pinson ordinaire*; sa longueur totale est de 6 pouces 4 à 5 lignes. Le *mâle*, *au printemps*, a le front, le dessus de la tête, la nuque, les côtés du cou et le dos noirs; la gorge, le devant du cou, la poitrine, les petites couvertures des ailes d'un roux vif; l'extrémité des plumes des moyennes de cette teinte, mais plus claire. Le dessous du fouet de l'aile d'un jaune doré. Le ventre, l'abdomen et ses parties latérales blancs; les couvertures inférieures de la queue de cette couleur, quelquefois lavées de roux à leur extrémité. Sur les flancs se voient quelques mouchetures noirâtres. Les rectrices sont noires, bordées de blanc jaunâtre; la penne la plus latérale est longitudinalement traversée par une bande blanchâtre oblique. Les rémiges sont de la couleur des rectrices. Bec bleuâtre, noir à sa pointe; pieds bruns; iris noisette. Les *mâles*, *à l'automne*, tels que nous les voyons lors de leur passage, diffèrent des *vieux au printemps* par le cendré des côtés du cou et la couleur rousse qui lisère les plumes du front, de la tête, de la nuque et du dos, lesquelles, posées en recouvrement, font paraître ces parties

variées de brun, tandis qu'elles sont d'un noir profond à une autre époque, lorsque leur extrémité a été usée : toutes ces plumes sont d'ailleurs de couleur cendrée à leur origine, ainsi que dans les deux tiers de leur longueur. Le bec est jaunâtre, brun à sa pointe.

La *femelle* a le roux des parties antérieures moins vif que chez le mâle. Les côtés du cou sont gris ; la tête, le dessus du cou et le dos sont d'un brun cendré, plus foncé vers le milieu de chaque plume. Deux bandes noirâtres s'étendent le long de l'occiput jusque vers le dos. Les scapulaires sont roussâtres. Les rémiges et les rectrices d'un brun noirâtre, bordées de jaunâtre.

Les *jeunes de l'année* ont, le plus souvent, la gorge blanche ; les autres couleurs du plumage sont peu différentes de celles de la femelle.

Les *Fringilles d'Ardennes* n'arrivent en Provence que lorsque les rigueurs de l'hiver les font émigrer en bandes nombreuses des pays du Nord où ils passent la belle saison. Leur passage a régulièrement lieu tous les ans, et je puis affirmer que les mâles et les femelles font indistinctement partie de ces attroupemens, malgré que Gérardin, qui me paraît avoir bien peu observé les oiseaux par lui-même, avance, à l'exemple du docteur Lottinger, que chez cette espèce de Fringille et chez le *Pinson ordinaire* les femelles sont les seules qui voyagent, tandis que les mâles restent dans les Vosges lorraines.

Ces oiseaux volent ordinairement moins écartés entre eux que les *Fringilles Pinsons* ; ils se posent rapprochés les uns des autres et partent de même. Leur cri a quelque rapport avec celui du *Traquet*. Leur ramage est faible et monotone, il ressemble plus à une espèce de grognement qu'à un gazouillement. Ils sont moins farouches que le *Pinson*, et s'accoutument bientôt à la captivité.

Cette espèce de Fringille ne niche point en France, c'est dans les forêts de Northlande que quelques voyageurs disent avoir vu son nid ; il est ordinairement placé sur les sapins ou les pins; elle le construit avec de la longue mousse de ces arbres et le tapisse intérieurement avec du crin, de la laine et des plumes. Sa ponte est de quatre à cinq œufs jaunâtres et tachetés. On pense que ces oiseaux font plusieurs couvées par an. Ils ne muent qu'une seule fois; leur nourriture est semblable à celle du Pinson, comme lui ils mangent de diverses graines, et se plaisent à ébourgeonner les arbres fruitiers. Ils sont de passage dans presque toutes les contrées de l'Europe, sédentaires dans quelques-unes, et demeurent quelquefois tout l'hiver dans le Nord de l'Allemagne.

Brisson fait mention d'une variété à tête blanche.

La FRINGILLE NIVEROLLE, *FRINGILLA NIVALIS.*

Gmel., Syst. 1. pag. 911. sp. 21. — Le PINÇON DE NEIGE ou la NIVEROLLE, FRINGILLA NIVALIS, *Briss., tom. 3. pag. 162, n° 39.* — Le PINSON DE NEIGE ou la NIVEROLLE. *Buff., tom. 4. pag. 319*, ne décrit que la femelle. — Le PINÇON DE NEIGE ou NIVEROLLE, *Cuv., tom. 1. pag. 386.* — *Lath., Ind., vol. 1. pag. 440. sp. 19.* — Le PINSON DE NEIGE, FRINGILLA AUSTRALIS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom. 12. pag. 229.* — Le PINSON DE NEIGE ou la NIVEROLLE, *Gérard., tom. 1. pag. 187.* — Le GROS-BEC NIVEROLLE, FRINGILLA NIVALIS, *Temm., pag. 362.* — La FRINGILLE NIVEROLLE, FRINGILLA NIVALIS, *Vieill., Faun. franç., pag. 75. pl. 37. fig. 3.*

Cette espèce, qu'il serait assez extraordinaire de rencontrer dans les parties méridionales de la Provence, paraît néanmoins presque tous les ans sur les montagnes du département des Basses-Alpes, à l'élévation desquelles est due une température qui y attire et y retient, en hiver, la plupart des oiseaux du Nord qui se portent vers le Midi de l'Europe. Elle descend rarement dans les plaines; elle fréquente, en été, la région des glaces et des neiges perpétuelles des Alpes et des Pyrénées.

Le *mâle*, *en hiver*, a le cou gris; cette teinte est plus foncée sur la tête, la gorge, les rémiges; les deux rectrices intermédiaires de la queue sont noires. Les pennes secondaires des ailes et les caudales d'un blanc pur; quelques-unes de ces dernières terminées de noir. Les couvertures inférieures de la queue blanches ou blanchâtres suivant l'âge; l'abdomen, le ventre et la poitrine de cette couleur, légèrement lavés de gris jaunâtre; les grandes couvertures des ailes et le dos d'un brun foncé; toutes ces plumes bordées de brun plus clair. Pieds noirs; iris brun; bec jaune *en été : en hiver* le bec et les pieds sont bruns. La *femelle* diffère du mâle en ce qu'elle n'a point la gorge noire, et que le cendré de la tête est nuancé de roussâtre; les autres couleurs sont plus ternes. Longueur 7 pouces.

La *Fringille Niverolle* se nourrit d'insectes, des semences du sapin, de celles du pin et de plantes aquatiques. Elle niche sur les rochers ou dans leurs crevasses. Sa ponte se compose de quatre à cinq œufs, que Temminck décrit d'un vert clair, parsemés de taches irrégulières et de points cendrés mêlés d'autres taches d'un vert foncé.

4° Bec un peu ovale, à pointe courte et un peu obtuse.

La FRINGILLE CINI, *FRINGILLA SERINUS.*

FRINGILLA SERINUS, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 908. *sp.* 17. — Le SERIN, SERINUS, *Briss.*, *tom.* 3, *pag.* 179, *n°* 50. — Le CINI, *Buff.*, article du Serin, *tom.* 4. *pag.* 207, et le SERIN DE PROVENCE, *pl. enl.* 658, *fig.* 1. — Le CINI, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 388. — *Lath.*, *Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 454. *sp.* 69. — Le CINI, FRINGILLA SERINUS, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 12. *pag.* 185. — Le GROS-BEC SERIN ou CINI, FRINGILLA SERINUS, *Temm.*, *pag.* 356. — La FRINGILLE VENTURON, FRINGILLA CITRINELLA, *Vieill.*, *Galerie des Oiseaux du jardin du Roi*, 1re *partie*, *pag.* 75. *pl.* 62. — Idem, *Faun. franç.*, *pag.* 76. *pl.* 38. *fig.* 1, *le mâle.*

La dénomination de *Serin de Provence* que Buffon imposa à cette

espèce, en la considérant, ainsi que la *Fringille Venturon*, qu'il nomme *Venturon de Provence*, comme la tige sauvage du *Serin des Canaries*, et de plus, l'inexactitude qui règne dans la représentation et la description de ces deux oiseaux, les fit confondre entre eux par plusieurs Ornithologistes, notamment par Bechstein et Vieillot. Cependant cette erreur a été redressée par Temminck et Cuvier.

C'est sous le nom de *Serin*, quelquefois *Cini*, que la Fringille de cet article est communément connue en Provence; l'autre est vulgairement nommée *Vénturoun*. La longueur totale du *Cini* est inférieure à celle du *Venturon*. Le premier de ces oiseaux a 4 pouces 4 à 5 lignes, tandis que le second a près de 5 pouces. Le *mâle vieux* a le front et une bande qui partant des yeux se réunit sur la nuque, d'un beau jaune jonquille, entremêlée de quelques teintes verdâtres : la gorge, le devant du cou, la poitrine et le croupion de cette couleur, sans taches. Joues et côtés de l'occiput verdâtres. Sur les flancs qui sont grisâtres et sur les côtés de la poitrine, on voit quelques taches alongées d'un brun verdâtre, bordées de jaune. Le dos, les scapulaires sont colorés de la même manière. Le ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc lavé de jaune. Les pennes primaires et secondaires des ailes, celles de la queue, qui est un peu fourchue, brunes, bordées de verdâtre. Pieds couleur de chair; bec gris-brun; iris noirâtre. *A l'âge d'un an*, les teintes jaunes des diverses parties du corps sont moins pures, surtout sur la tête. Au *sortir du nid*, le gris et le roux, légèrement lavés de verdâtre, sont les couleurs du plumage de cette Fringille; il est, en outre, parsemé de traits bruns alongés.

La *femelle* diffère du mâle par des teintes généralement ternes; des couleurs rousses entremêlées d'un peu de jaune remplacent

celle jonquille qui pare diverses parties du corps du mâle ; le croupion seul est vivement coloré.

Cette espèce de Fringille qu'on ne rencontre pas dans le nord de l'Europe, et qui est rare dans les Provinces du centre de la France ainsi que de l'Allemagne, est cependant répandue dans nos contrées méridionales, de même que dans celles de l'Italie : elle fréquente le bord des ruisseaux, et se tient volontiers sur les saules, les aunes, les ormeaux; elle habite la Provence durant toute l'année et y niche. C'est particulièrement au mois de novembre qu'a lieu le passage de ces oiseaux ; ils sont alors réunis en grandes bandes. Ils font entendre un cri qu'ils répètent en volant *trirli-rli-rli*, *trirli-rli-rli;* leur ramage se compose de sons forts, agréablement variés. C'est un de nos oiseaux chanteurs qui mérite d'être placé aux premiers rangs, tant à cause de l'étendue de sa voix, que de la flexibilité de son gosier. Outre le ramage, qu'ils ne font ordinairement entendre qu'à l'âge d'un an, ils ont un cri d'appel particulier, par lequel ils semblent s'efforcer de déterminer à s'arrêter là où ils sont, ceux qui volent au-dessus d'eux ; c'est un vif gazouillement, une réunion de sons, de syllabes qu'ils prononcent sur un ton doux et plaintif, et dont ils entremêlent leur ramage qui, dans ces momens, redouble de force. La *Fringille Cini* est peu farouche, et je ne doute pas qu'on pourrait, par le mêmes moyens qu'on emploie pour le *Serin des Canaries*, en faire des oiseaux familiers, caressans, attachés à leur maître et dociles à sa voix.

C'est sur les arbres fruitiers, sur les ormes, les hêtres, les cyprès, les chênes, que la *Fringille Cini* construit son nid ; elle le compose de petites racines et de tiges d'herbes ; elle y joint, quelquefois, un peu de laine et quelques crins dont elle garnit l'intérieur. Sa ponte est de cinq à six œufs arrondis, d'un gris

bleuâtre, tachetés de petits traits légèrement violâtres, en plus grand nombre sur le gros bout.

5° *Bec parfaitement conique, à pointe un peu comprimée et peu aiguë.*

La FRINGILLE LINOTTE, *FRINGILLA LINOTA.*

FRINGILLA LINOTA, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 916. *sp.* 67. — La LINOTTE, LINARIA, *Briss., tom.* 3. *pag.* 131. *sp.* 29. — La LINOTTE, *Buff., tom.* 4. *pag.* 251. *pl. enl.* 151, *fig.* 1, représentation peu exacte d'un individu de l'année avant la mue d'automne, ou de la femelle; *pl. enl.* 485. *fig.* 1, le mâle prenant sa parure après la mue d'automne; *pl. enl.* 251, *fig.* 2, le même au printemps? Peut-être un *Sizerin cabaret* mâle? — La GRANDE LINOTTE, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 387. — *Lath. Ind., vol.* 1. *pag.* 457. *sp.* 81, et *pag.* 458. *sp.* 82. — La LINOTTE PROPREMENT DITE ou DES PLAINES, FRINGILLA LINOTA, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 12. *pag.* 200. — La LINOTTE ORDINAIRE, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 188, et la LINOTTE DES VIGNES, *pag.* 190. — Le GROS-BEC LINOTTE, FRINGILLA CANNABINA, *Temm., pag.* 364. — La FRINGILLE LINOTTE, FRINGILLA LINOTA, *Vieill., Faun. franç., pag.* 77. *pl.* 38, *fig.* 2, *le mâle; fig.* 3, *tete de la femelle.*

On aura sans doute de la peine à croire que ce n'est que depuis peu d'années que les Ornithologistes se sont mis d'accord sur les différences que présente le plumage de la *Linotte* dont on avait fait tantôt deux espèces, ou qu'on avait tantôt réunie à la *Fringille de montagne.* Cet oiseau est pourtant bien commun dans toute l'Europe, et pouvait par cela même être plus facilement soumis à des observations, pour peu qu'on eût voulu s'en donner la peine. Mais on croit quelquefois pouvoir expliquer du fond de son cabinet, des faits qu'il faudrait aller reconnaître dans les champs; on se contente de répéter des erreurs qu'un grand écrivain a pu accréditer, en les enveloppant des prestiges de son éloquence, et ainsi s'augmente la confusion. Il est aujourd'hui bien avéré que la *Linotte proprement dite*, les *grandes* et *petites Linottes des vignes*, de Buffon, soit *Fringilla Linota et Cannabina* de plusieurs auteurs, ne doivent être rapportées qu'à une seule espèce dont le plumage subit des changemens à différentes époques de l'année.

Le *vieux mâle au printemps*, que l'on désigne en Provence par le nom d'*Enjouvin d'oou més d'abrieou*, c'est-à-dire, *Linotte du mois d'avril*, a les plumes du dessus de la tête, de l'occiput et les côtés du cou d'un brun cendré. Le milieu du ventre, l'abdomen, les couvertures inférieures de la queue, la gorge et le devant du cou, blanchâtres; quelques taches longitudinales brunes sur ces dernières parties. Le front, la poitrine et les parties latérales de celle-ci d'un beau rouge cramoisi. Les flancs, le dos, les couvertures des ailes d'un brun roussâtre. Les rémiges et les rectrices noires, bordées à l'intérieur par un grand espace blanc, et extérieurement lisérées de cette couleur. Queue fourchue, mandibule supérieure brune; l'inférieure bleuâtre. Iris brun; pieds rougeâtres; longueur 5 pouces 4 lignes.

Le *mâle en automne et en hiver après la première mue* (qui a lieu au mois d'octobre, quelquefois avant, pour les individus provenant des premières couvées), a les couleurs du dos et le cendré de la tête terne; la gorge, d'un blanc roussâtre, est variée, ainsi que les autres parties du corps, de taches brunes alongées. Le milieu du ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue blanchâtres. Les plumes de la poitrine sont d'un rouge brun ou vineux; quelquefois cette couleur n'est bien apparente qu'autant qu'on relève l'extrémité des plumes qui est roussâtre.

La *Fringille Linotte* ne mue qu'une fois dans l'année, et c'est en automne. *Au printemps*, le frottement et l'action de l'air ont usé le bord des plumes de la poitrine, et ont mis à découvert la couleur rouge qui, à cette époque de vivification de la nature, acquiert plus d'éclat.

Durant les premiers jours d'octobre, ainsi qu'avant cette époque, *les jeunes au sortir du nid provenant des dernières couvées*, n'ont point encore les plumes rougeâtres qui distinguent les mâles immé-

diatement après la mue. Il arrive que lorsqu'on s'empare des oiseaux de cet âge et qu'on les met en cage, ils ne prennent jamais de couleurs rouges et que leur plumage reste grisâtre. Dans cet état, ils sont désignés sous le nom de *Bureou* par nos chasseurs qui les supposent d'une espèce différente. Mais Temminck me paraît se tromper, en avançant, *pag.* 366 *de son Manuel*, que les *jeunes mâles jusqu'au printemps* n'ont sur la gorge, sur la poitrine et sur les flancs que des taches longitudinales d'un brun foncé; car immédiatement après la première mue, environ quatre mois après leur naissance, les plumes rougeâtres de la poitrine s'aperçoivent distinctement; sa description ne doit donc être rapportée qu'aux *jeunes de l'année avant la mue* (1).

La *femelle* n'éprouve aucun changement de couleur; elle ressemble au mâle avant la mue; sa poitrine est en tout temps roussâtre et parsemée de taches brunes longitudinales. Ces mêmes taches colorent le milieu des plumes du front, de la tête, de la nuque, du dos, des flancs et des couvertures supérieures de la queue.

On cite quelques variétés accidentelles dont le plumage était plus ou moins blanc. Gmelin, sous le nom de *Fringilla Argentoratensis*,

(1) D'autres Auteurs ont pensé que la *Fringille Linotte* ne se parait de ses brillantes couleurs qu'après deux ou trois mues; c'est encore une erreur, et voici ce qu'il faut enfin en conclure : je me base sur des observations faites long-temps sur la nature, et non sur des présomptions hasardées.

La *Linotte de l'année*, qui est celle que nous voyons régulièrement tous les ans, lors de son passage dans les pays tempérés de l'Europe, est grise, brune et rousse dans les deux sexes *à sa sortie du nid. Après la mue d'automne*, la teinte rouge du mâle commence à se montrer seulement sur la poitrine, et complette ainsi son *plumage d'hiver;* cette couleur s'étend sur la tête, augmente d'éclat et devient, comme on le sait, très-brillante au *printemps*. Or, puisqu'il plaît à la nature de répandre sur cet oiseau d'éclatantes couleurs durant le temps de ses amours, et de faire, pour ainsi dire, jaillir sur sa robe de noces, la preuve des brûlans désirs qui l'animent, pourquoi ne pas penser que lorsque ses vœux ont été accomplis, elle permet que les couleurs qui brillaient sur les plumes de la *Linotte mâle*, se ternissent, et que leur éclat disparaisse? On a donc eu tort de dire que cette Fringille reprenait en hiver des teintes entièrement obscures qui empêchaient de distinguer le mâle de la femelle. Je puis assurer que la couleur rouge ne disparaît point totalement; elle s'affaiblit seulement jusqu'à l'époque de la mue en automne, où l'oiseau reprend de nouvelles plumes qui sont alors, ainsi que je l'ai déja dit, d'un rouge terne. Par conséquent, depuis sa première année, la *Linotte mâle* a, dans toutes les saisons, plus ou moins de rouge sur la poitrine, et peut facilement être distinguée de la femelle.

désigne un individu dont la couleur générale était noirâtre. On doit, à l'exemple de Temminck, rapporter cette description au *Gyntel de Strasbourg* de Buffon, que d'ailleurs cet auteur présume, avec raison, n'être qu'une variété de notre *Fringille Linotte* (1).

Le chant de la *Linotte* est agréable, il se compose d'une suite de sons soutenus, de cadences et de modulations variées qu'elle fait entendre presque toute l'année ; elle imite quelquefois celui des oiseaux qui se trouvent à sa portée (2). D'un naturel familier et caressant, il est facile d'en tirer parti pour lui donner quelque instruction : elle peut apprendre à articuler quelques mots ; mais pour y parvenir il faut la prendre au nid. En captivité, elle ne conserve que rarement quelques-unes des brillantes teintes qui la parent au printemps, et qui en font désirer la possession : des nuances sombres remplacent souvent la belle couleur rouge de la tête, de la poitrine, et les autres parties de son plumage sont grivelées de brun et de blanchâtre.

Les travaux de la construction du nid et de l'incubation ne

---

(1) Gérardin raconte fort au long l'histoire du *Gyntel*, qu'il dit être régulièrement de passage dans les Vosges. Ce qu'il en rapporte ne me paraît pas devoir mériter plus de confiance que ce qu'il a écrit sur les *Bruans*, *Gavoué et Mytilène*, *qu'on voit*, dit-il en parlant du premier, *dans les environs de Toulon*, *voltiger par couples sur les arbrisseaux des terrains cultivés*. Cet oiseau et le suivant sont de la plus grande rareté ; je ne pense pas que depuis Buffon on les ait jamais rencontrés en Provence. Quand donc se déterminera-t-on à ne prendre la plume que pour écrire d'après ses propres observations, ou pour présenter au moins avec un doute louable les faits dont on n'est pas certain ?

(2) Il est un autre cri, particulier à la Linotte mâle, dont aucun auteur n'a fait mention, lequel est néanmoins bien connu des oiseleurs : je veux parler des Linottes qui, en cage, ont l'habitude de pousser, tout à coup, un petit cri rauque, qui met dans le cas de s'enfuir pour ne plus retourner, celles qui sont sur le point de s'abattre, et que souvent, par leur ramage redoublé, elles ont le plus contribué à attirer. J'ai été moi-même cent fois témoin de ce que je raconte ; j'ignore si ce fait se reproduit dans l'état de liberté, et je n'ose supposer assez d'intelligence à cet oiseau, pour qu'en captivité il soit dans le cas d'avertir du danger ceux qu'il appelle. Les oiseleurs donnent le surnom de *jalouses* aux Linottes qui ont ce défaut. La cécité dans laquelle on est dans l'usage de les plonger pour en faire de bons *appelans*, détruit ordinairement ce vice ; mais si elles s'obstinent à le conserver, il faut absolument les bannir du voisinage des autres oiseaux que l'on conserve, et auxquels elles pourraient le communiquer. Les chardonnerets, les pinsons sont aussi quelquefois *jaloux*.

sont point partagés par le mâle ; mais rempli de prévenances et de soins pour sa femelle, il lui apporte des alimens, les lui dégorge et cherche à l'égayer par un continuel ramage. C'est dans les buissons, surtout ceux d'épines, de romarin, qu'elle le place et le compose de mousse, de petites racines, de poils, de crin, de bourre et de plumes. L'affection du père et de la mère pour leurs petits est très-grande ; ils font ordinairement deux ou trois pontes et même quatre. Leurs œufs, au nombre de cinq à six, sont blancs, tachetés de roux et de quelques points d'un brun rougeâtre foncés vers le gros bout. Après les couvées, les Linottes se réunissent en troupes nombreuses, quittent les montagnes et descendent dans la plaine. Ces réunions sont quelquefois de plus de deux cents, volant très-serrées, s'abattant et s'élevant toutes ensemble. Leur vol est suivi, et ne va point par élan comme celui du *Pinson ;* elles marchent quelquefois en sautillant. La chasse la plus usitée contre ces oiseaux est celle au *filet des alouettes* où il est facile de les attirer. Un grand nombre passe l'hiver dans les parties méridionales de la Provence. Lorsqu'elles rencontrent une nourriture abondante, elles deviennent très-grasses ; leur chair acquiert une saveur qui les fait rechercher, il est vrai ; mais Vieillot a été induit en erreur, lorsqu'il a dit qu'on les nommait alors en Provence *Bec-figue d'hiver ; Enjouvin* est le nom provençal qu'on leur donne dans nos départemens.

C'est de graines d'alpiste, de millet, de rabette, de lin, d'orge, etc. que se nourrit la *Fringille Linotte*. Elle ébourgeonne les peupliers, les chênes ; mais elle ne mange jamais des insectes.

On rencontre communément cette Fringille dans tous les pays tempérés de l'Europe. Kolbe dit qu'on la trouve aussi au Cap de Bonne-Espérance.

6° *Pointe du bec comprimée latéralement, plus ou moins alongée, grêle et très-aiguë.*

La FRINGILLE DE MONTAGNE, *FRINGILLA MONTICUM.*

FRINGILLA MONTIUM, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 907. *sp.* 68. — La LINOTTE DE MONTAGNE, LINARIA MONTANA, *Briss., tom.* 3. *pag.* 145. — La LINOTTE DE MONTAGNE, *Buff., tom.* 4. *pag.* 264. — Idem, la LINOTTE AUX PIEDS NOIRS, *pag.* 262. — *Lath., Ind., vol.* 1. *pag.* 459. *sp.* 84. — La LINOTTE DE MONTAGNE, FRINGILLA MONTIUM, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 12. *pag.* 169. — Idem, *pag.* 212. *pl.* 3, *fig.* 4. *tom.* 23, *Memorie della Reale Academia delle Scienze di Torino.* — Le GROS-BEC A GORGE ROUSSE ou DE MONTAGNE, FRINGILLA MONTIUM, *Temm., pag.* 368. — La FRINGILLE DE MONTAGNE, FRINGILLA MONTICUM, *Vieill., Faun. franç., pag.* 79. *pl.* 39, *fig.* 1.

Les différences qui séparent la *Fringille de montagne* de l'espèce précédente et des *Sizerins Cabaret* et *Boréal* n'ayant pas été toujours exactement reconnues et suffisamment appréciées, il en est résulté une confusion si grande, que ce n'est que depuis peu d'années qu'on est parvenu à bien distinguer ces oiseaux entre eux. C'est à M. Vieillot que l'on doit les éclaircissemens qui ont servi de point de départ aux écrivains postérieurs; ils ont été réunis dans un Mémoire publié parmi ceux de l'Académie Royale de Turin, tom. 23, pag. 193. J'y renvoie le lecteur, et je me contenterai de décrire la Fringille de cet article, de manière à ne point la confondre avec les espèces précitées.

Si je n'avais à faire mention que des Fringilles qu'on rencontre communément en Provence, celle-ci se trouverait au nombre des oiseaux qu'il me faudrait taire, car son apparition, qui n'a lieu que tous les cinq ou six ans dans le nord de la France, est encore plus rare dans nos Provinces méridionales; mais lorsqu'il s'agit de faire l'histoire des oiseaux d'une contrée, il doit être aussi important de signaler telle espèce qui y est commune, comme d'assurer que telle autre n'y paraît qu'accidentellement. Dans l'un

ou l'autre cas l'intérêt des faits ne peut être affaibli, pourvu qu'ils soient présentés avec vérité.

La *Linotte de montagne* a 5 pouces de long. Les plumes de la tête, du dessus du cou, des scapulaires, du dos et des flancs sont d'un brun foncé, bordées de roussâtre ; l'aile est traversée par une bande de cette couleur distinctement formée par l'extrémité des couvertures supérieures. Les rémiges et les rectrices sont d'un brun noirâtre ; leur bord extérieur est blanchâtre, l'intérieur est roux. Abdomen, couvertures inférieures de la queue blanchâtres. Le devant du cou et la poitrine roux ; les côtés de cette dernière partie variés de taches brunes. Croupion d'un rouge cramoisi, pur pendant l'été, rayé longitudinalement de brun pendant l'hiver. Jamais de rouge sur la tête ni sur la poitrine. Bec jaunâtre durant l'hiver, blanc en été. Pieds et ongles noirs. Iris brun. Tel est le *mâle*.

La *femelle* et les *jeunes de l'année* ont les bordures blanches des ailes et de la queue plus étroites. Le croupion n'a pas de rouge, et est seulement longitudinalement rayé de roux et de brun.

La couleur brune du milieu des plumes des parties supérieures est, selon Temminck, d'un noir profond chez les *vieux mâles au printemps. Après la mue d'automne*, on ne les distingue des *jeunes* que par de faibles nuances plus foncées et par quelques teintes d'un rose roussâtre que leur croupion conserve.

C'est à des époques toujours éloignées de plusieurs années que quelques individus égarés, de cette espèce de Fringille, ont paru en Provence. On la trouve communément en Écosse, en Norwège, en Suède ; mais elle est rare en Russie, en Allemagne, et ne se montre que tous les quatre à cinq ans en Hollande, en France et en Suisse, tantôt en troupes très-nombreuses, et tantôt en familles de vingt ou trente individus, quelquefois en moindre quan-

tité. Vieillot, à qui j'emprunte la plupart de ces observations, ajoute que son chant est au moins aussi agréable que celui de la *Linotte ordinaire :* elle est connue par les anglais, qui l'appellent *Linotte Française.* On ne sait rien de sa propagation ; il paraît qu'elle niche très-avant dans le Nord.

La FRINGILLE VENTURON, *FRINGILLA CITRINELLA.*

FRINGILLA CITRINELLA, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 908. *sp.* 16. — Le SERIN D'ITALIE, SERINUS ITALICUS. — Le VENTURON DE PROVENCE, *Buff.*, article du Serin, *tom.* 4. *pag.* 207. *pl. enl.* 658, *fig.* 2. — Le VENTURON, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 388. — *Lath. Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 454. *sp.* 70, et *pag.* 412. *sp.* 47. — Le VENTURON, FRINGILLA CITRINELLA, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 12. — Le GROS-BEC VENTURON, FRINGILLA CITRINELLA, *Temm.*, *pag.* 370. — La FRINGILLE CINI, FRINGILLA SERINUS, *Vieill., Faun. franç.*, *pag.* 80. *pl.* 40, *fig.* 1.

On a souvent confondu cette espèce de Fringille avec le *Cini ;* cette méprise prend sa source dans l'inexactitude de la figure que Buffon en a donné. Il est néanmoins facile de distinguer ces deux oiseaux entre eux, lorsqu'on a l'un et l'autre sous les yeux, car le plumage du premier est varié de jaune et de verdâtre, tandis que l'autre a ces mêmes teintes sans mélange, plus foncées, et moins vives sur les parties supérieures : il est d'ailleurs de plus grande taille que le *Cini.*

Le *mâle* a le front, le sommet de la tête, le tour des yeux, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le milieu du ventre d'un vert jaunâtre, plus clair sur cette dernière partie. Cette teinte s'étend sur l'abdomen, les couvertures inférieures de la queue et le croupion. L'occiput, le derrière du cou et les flancs sont cendrés. Le dos vert : quelques plumes ont le long de leur tige un trait noirâtre ; les rémiges et les rectrices de cette couleur, extérieurement lisérées de verdâtre, d'un cendré jaunâtre à l'extrémité et à l'intérieur. Pieds, bec et iris bruns. Le haut de l'aile est tra-

versé par une petite bande jaunâtre. Queue fourchue. Longueur totale 4 pouces 10 lignes.

La *femelle* et les *jeunes* ont des couleurs moins pures. Le gris du derrière du cou s'étend jusque sur le devant de la poitrine.

Le chant de la Fringille Venturon est loin d'être brillant, varié et agréable comme celui du *Cini*. Il ne se compose que d'un cri plaintif, qui ressemble beaucoup à celui du *Tarin*, et qu'elle jette comme lui par intervalle. Son apparition a lieu tous les ans vers la mi-novembre, quelquefois plus tard, en troupes plus ou moins nombreuses. Il y a des années où elle est fort rare ; elle ne descend pas toujours dans les parties les plus méridionales de la Provence, et nous quitte bientôt. Cet oiseau est peu farouche, il voltige avec légèreté, ne se méfie d'aucun piége, donne dans tous ceux qu'on lui tend. Il niche en Italie, en Grèce, peut-être en Suisse. Il paraît qu'on s'est trompé, lorsqu'on a répété, d'après Buffon, que cette espèce nichait en Provence et en Languedoc, car nous ne la voyons jamais au printemps, et ce n'est qu'à l'époque de nos plus grands froids qu'elle se montre dans nos contrées. Elle est commune et également de passage en Turquie, dans le Tirol, en Allemagne. Temminck ne l'a jamais vue en Hollande.

Les sapins, les cyprès, les arbres touffus sont ceux que la femelle choisit pour y placer son nid, composé de laine, de plumes et de crins. La ponte est de quatre à cinq œufs blanchâtres, parsemés de larges et de nombreuses petites taches d'un rouge de brique. Sa nourriture est de semences des arbres, de plantes alpestres et de pousses de graminées.

La FRINGILLE TARIN, *FRINGILLA SPINUS.*

Gmel., Syst. 1. *pag.* 914. *sp.* 25. — Le TARIN, LIGURINUS, *Briss., tom.* 3. *pag.* 65. *n°* 4, et le TARIN NOIR, LIGURINUS NIGER, *pag.* 69, qui est une variété nourrie, sans doute, avec

de la graine de chanvre. — Le TARIN, *Buff.*, *tom.* 4. *pag.* 393. *pl. enl.* 485, *fig.* 3, le mâle. — Le TARIN COMMUN, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 388. — *Lath.*, *Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 452. *sp.* 65. — Le TARIN PROPREMENT DIT, FRINGILLA SPINUS, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 12. *pag.* 171. — Le TARIN, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 207. — Le GROS-BEC TARIN, FRINGILLA SPINUS, *Temm.*, *pag.* 371. — La FRINGILLE TARIN, FRINGILLA SPINUS, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 80. *pl.* 39, *fig.* 2, *mâle*; *fig.* 3, *tête de la femelle*.

Les *Tarins* sont des oiseaux de passage dont le vol est élevé, de sorte qu'on les entend plutôt qu'on ne les voit. Leur passage a quelquefois lieu en très-grande abondance. On en prend alors beaucoup, car sans défiance, ne cherchant point à nuire, ils donnent facilement dans tous les piéges qu'on leur tend. Quelques gluaux, un trébuchet, et un mâle pour appelant, suffisent pour leur faire la chasse.

Le chant du *Tarin* n'est point aussi brillant ni aussi varié que celui du *Cini*, de la *Linotte* ou du *Chardonneret*; son cri d'appel est plaintif et monotone; mais lorsque volant en liberté, il s'approche en répondant à celui qui l'appelle, il fait alors entendre des modulations plus douces, et semble répéter, avec expression, les syllabes *kataclyi*, *kataclyi*.

Le *mâle vieux* a le sommet de la tête et la gorge d'un noir profond; les joues, la nuque, le dos, les couvertures supérieures de la queue, les scapulaires verdâtres : une tache longitudinale noire sur le milieu des plumes de quelques parties. Un trait derrière l'œil, le tour de la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre et le croupion nuancés de jaune; le bord extérieur des rémiges, deux bandes transversales sur les ailes de cette couleur. Les rectrices sont d'un jaune pur; leur extrémité est noire; cette dernière couleur est aussi celle des deux pennes intermédiaires et de toutes celles des ailes. Flancs gris, nuancés de vert, avec des taches longitudinales noires. Abdomen et couvertures inférieures

de la queue blanchâtres ; celle-ci fourchue. Iris noir, bec et pieds d'un brun clair. Longueur 4 pouces 8 lignes.

La *femelle* a toutes les parties supérieures, les côtés du cou, les flancs d'un vert cendré, parsemés de taches noires longitudinales ; les inférieures sont blanchâtres, également variées de traits alongés. La bande transversale de l'aile est d'un blanc jaunâtre ; le bord des pennes secondaires est de cette couleur.

La *Fringille Tarin* varie accidentellement ; elle est tantôt tapirée de blanc et tantôt de couleurs faiblement prononcées. Quelquefois le sommet seul de la tête est jaunâtre, et le reste du plumage noir. Ces variétés sont toujours dues aux effets d'une nourriture surabondante, et ne se rencontrent que dans l'état de captivité.

D'un naturel vif et gai, le *Tarin* est toujours le premier éveillé dans une volière. Quoiqu'il soit encore nuit close, il devine ou comprend que le jour va paraître, et le salue de ses chants. Ses mœurs sont fort douces ; il s'apparie facilement avec le *Canari*, auquel il paraît donner la préférence sur le *Chardonneret* et le *Cini*.

La nourriture des *Tarins* se compose de chenevis, de graine de chardon, de houblon, et surtout de cellè de l'aulne qu'ils préfèrent à tout autre ; ils pincent volontiers les fleurs des pommiers et de quelques autres arbres fruitiers. C'est sur les rameaux les plus élevés des pins que la femelle place son nid. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un gris blanchâtre, tachetés de rouge.

On trouve cette Fringille dans tous les pays septentrionaux de l'Europe, où il paraît qu'elle niche, excepté cependant en Sibérie. Elle passe périodiquement en France et en Hollande. Vieillot dit qu'elle reparaît en France au printemps, qu'elle y reste peu de temps, et se retire dans les pays du Nord. Je crois qu'elle n'est de passage en Provence qu'en automne.

La FRINGILLE CHARDONNERET, *FRINGILLA CARDUELIS.*

FRINGILLA CARDUELIS, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 903. *sp.* 7. — Le CHARDONNERET, CARDUELIS, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 53, et les variétés *A* CHARDONNERET A TÊTE BLANCHE, *B* A TÊTE RAYÉE, *C* A TÊTE NOIRE, *D* BLANCHATRE, *E* BLANC, *F* NOIR, *G* NOIR A TÊTE JAUNE, *H* MULET. — Le CHARDONNERET, *Buff.*, *tom.* 4. *pag.* 365. *pl. enl.* 4, *fig.* 1; *fig.* 2, variété blanche. — *Lath.*, *Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 449. *sp.* 58. — Le CHARDONNERET, FRINGILLA CARDUELIS, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 12. *pag.* 157. — Le CHARDONNERET, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 202. — Le CHARDONNERET ORDINAIRE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 386. — LE GROS-BEC CHARDONNERET, FRINGILLA CARDUELIS, *Temm.*, *pag.* 376. — La FRINGILLE CHARDONNERET, FRINGILLA CARDUELIS, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 82. *pl.* 40, *fig.* 2, *mâle*; *fig.* 3, *jeune.*

Taille svelte, couleurs éclatantes, flexibilité dans le gosier, docilité, adresse, tels sont les dons qu'il a plu à la nature de répandre sur ce charmant oiseau auquel il ne manque que d'être né dans un pays éloigné, pour être justement apprécié.

Le *mâle* a le front, le dessus des yeux, les joues, la gorge d'un rouge éclatant; le sommet de la tête, l'occiput et une bande qui descend le long du cou d'un noir profond; les ailes de cette couleur traversées par une bande d'un beau jaune qui existe sur les barbes extérieures des rémiges et sur la moitié postérieure des grandes couvertures alaires. Chaque rémige est terminée par une petite marque blanche plus ou moins triangulaire. Les rectrices intermédiaires ont leur extrémité blanche; les deux latérales ont, vers le bout, un grand espace de cette teinte. Les côtés de la poitrine sont roussâtres. Le tour du cou et ses côtés, en partant de derrière l'œil et descendant vers le bas antérieur de cette partie, ventre, abdomen, couvertures inférieures de la queue blancs. Pieds et iris bruns. Bec blanchâtre, noir à sa pointe.

La *femelle* a les couleurs généralement moins vives; mais ce n'est pas toujours à l'affaiblissement de l'éclat du rouge de sa tête qu'on peut la distinguer; le haut de l'aile présente un caractère

bien plus certain ; il est mêlé de brun dans celle-ci, tandis que le mâle l'a toujours d'un noir très-pur. Longueur 5 pouces 3 lignes.

Les *jeunes au sortir du nid* ont la tête, le cou, le dos, la poitrine, les couvertures supérieures des ailes, deux bandes vers le haut de cette partie, les plumes du dessus de la queue d'un blanc sale, mélangés de brun, et plus ou moins tachetés de noirâtre. L'aile est comme dans l'état adulte traversée par une large teinte d'un beau jaune. Les pieds sont couleur de chair.

Les oiseleurs distinguent en Provence deux races de Chardonneret, l'une est nommée *Negrouno* (1), l'autre *Royalo*. La première n'offre qu'une petite différence, néanmoins facile à saisir ; elle consiste dans l'aspect foncé de la couleur rouge de la tête, qui est en effet un peu noirâtre : les caractères de la seconde, quoique plus apparens, ne reposent que sur une observation mal expliquée, et l'on regarde comme meilleurs chanteurs ceux qui ont les six pennes latérales de la queue ornées vers leur extrémité d'une grande marque blanche ; on les nomme alors *Royaux*. Ces distinctions sont sans fondement, et varient sur le même individu, de sorte que celui qui avait six plumes avec la marque blanche, ne les a quelquefois plus au mois d'août, mais elles reparaissent à la nouvelle mue.

Le *Chardonneret* se ploie facilement à l'esclavage, et devient même familier. Mais actif et laborieux, il veut de l'occupation dans sa prison. Il n'est personne qui ne connaisse le petit exercice auquel on le soumet assez facilement, et qui consiste à tirer de petits seaux qui contiennent son boire et son manger. Quoique vifs et pétulans, ces oiseaux vivent en paix les uns avec les autres ; mais de petites querelles sont sans cesse renaissantes, lorsqu'il s'agit de

(1) *Negrouno*, adjectif féminin de *noirâtre*.

partager leurs alimens ou de disposer d'un juchoir pour se coucher, car tous désirent celui qui est au plus haut de la volière, et le premier qui s'en empare n'en veut point souffrir d'autres à ses côtés. Il faut se garder de tenir des *Chardonnerets* là où couvent des *Serins*, car ils se battraient avec les mâles, inquiéteraient les femelles et détruiraient toutes les pontes.

Le chant du *Chardonneret* est trop connu pour devoir en parler longuement ; on se rappelle sans doute que son cri d'appel diffère de son ramage qui est très-varié, et que les mâles qui en ont l'attribut, ne le font entendre en cage qu'après un an.

Les *Chardonnerets* se rassemblent à l'automne, vivent pendant l'hiver en bandes très-nombreuses et fréquentent les endroits où croissent les chardons et la chicorée sauvage. Pendant les grands froids, ils se cachent dans les buissons fourrés. Ils se mêlent quelquefois avec les autres oiseaux granivores.

Le bec du *Chardonneret* est sujet à s'alonger surtout en captivité, au point même, quelquefois, qu'une mandibule dépasse tellement l'autre, qu'il ne peut saisir ses alimens. Il suffit de les égaliser avec des ciseaux. Ils sont aussi sujets à d'autres maladies, telles que l'*épilepsie*, le *gras-fondure* ou inflammation du bas-ventre ; enfin la mue et pour eux une maladie mortelle. Je parlerai au chapitre des *Maladies communes aux oiseaux*, des moyens de les combattre.

On prend les *Chardonnerets* de diverses manières, avec des *gluaux*, au *trébuchet*, et au *filet des alouettes*. Ils sont peu méfians ; il suffit d'avoir de bons appelans pour les attirer.

Le nid, ordinairement placé sur un arbre, est un des plus joliment contruits de ceux de nos Fringilles. La femelle le pose sur des branches flexibles, emploie pour le dehors de petites racines, de la mousse et le duvet de certaines plantes qu'elle recouvre

de lichen. L'intérieur est tapissé d'herbes fines, de crin, de laine et de plumes. La ponte est de cinq à six œufs blancs, tachetés de brun rougeâtre surtout vers le gros bout. Les graines de mouron et de seneçon sont celles avec lesquelles le Chardonneret nourrit ses petits ; et lorsqu'ils sont plus avancés en âge, il leur donne des grains d'une digestion plus laborieuse, jamais des insectes. Il n'est pas difficile de faire accoupler cette Fringille avec le *Serin*, il en résulte des métis parmi lesquels on en remarque de très-beaux.

Le Chardonneret est répandu dans presque toute l'Europe. On le trouve aussi dans quelques parties de l'Asie et de l'Afrique.

Genre 22me. — SIZERIN, *LINARIA*.

Cuvier, Vieillot ; *Fringilla*, Vieillot, Temm., Linn.

Caractères. — *Bec* très-court, garni à l'origine de petites plumes effilées, couvrant et outre-passant les narines, rétréci et anguleux en dessus, comprimé latéralement, plus haut que large, conique, droit, grêle et acuminé à la pointe ; *mandibule supérieure* entière, à palais creux et presque lisse ; l'*inférieure* bidentée à la base et sur chaque bord. *Narines* rondes, très-petites, ouvertes. *Langue* épaisse, charnue vers son origine, cartilagineuse et aiguë à l'extrémité.

Tarses maigres, annelés ; 4 doigts, 3 devant, 1 derrière, les extérieurs réunis à la base, l'interne libre ; pouce le plus fort de tous, articulé au bas du tarse sur le même plan que les antérieurs, cerclant le juchoir avec son ongle ; *Ongle* postérieur plus long que le doigt, arqué, robuste et le plus long de tous.

Première, deuxième et troisième rémiges à peu près égales et les plus longues.

Les deux oiseaux qui composent ce genre, dans la méthode de M. Vieillot, en ont été retirés plus tard par le même auteur, pour être réunis à celui des *Fringilles* dont ils forment la dernière division. Temminck les a placés dans la troisième section de ses *Gros-becs*, en n'en faisant qu'une seule espèce sous le nom de *Gros-bec Sizerin*. Ces oiseaux ne se montrent qu'en hiver. L'une de ces espèces, le Sizerin Boréal, ne paraît que tous les sept à huit ans. Leur allure est légère, pleine de grace et de vivacité.

Le SIZERIN CABARET, *LINARIA RUFESCENS.*

FRINGILLA LINARIA, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 917. *sp.* 29. FRINGILLA FLAVIROSTRIS, *Linn., Faun. Suec., édit. de Retz, Gmel., Syst.* 1. *pag.* 915. *sp.* 27. — La PETITE LINOTTE ou le CABARET, *Briss., tom.* 3. *pag.* 142. *sp.* 32. — Le CABARET, *Buff., tom.* 4. *pl.* 485, *fig.* 2. *pag.* 266, figure peu exacte. — Le SIZERIN ou PETITE LINOTTE, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 387. — *Lath., vol.* 1. *pag.* 458. *sp.* 83, et *pag.* 438. *sp.* 16. — Le SIZERIN CABARET, LINARIA RUFESCENS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 31. *pag.* 342. — Le CABARET, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 196. — Le GROS-BEC SIZERIN, *Temm., pag.* 373. — La FRINGILLE CABARET, FRINGILLA RUFESCENS, *Vieill., Faun. franç., pag.* 83. *pl.* 41, *fig.* 1.

Brisson, Buffon, Mauduyt et Vieillot ont très-bien distingué le *Sizerin Cabaret* du suivant; cependant plusieurs Ornithologistes modernes, notamment Temminck, ont continué à réunir ces deux espèces. De ce conflit d'opinions est résulté un excellent mémoire de M. Vieillot, inséré parmi ceux de l'Académie Royale des Sciences de Turin, tom. 23, pag. 193, où cet auteur nous fait connaître en détail les différences essentielles que présentent dans leur plumage et dans leurs mœurs les deux Sizerins dont il s'agit.

Le *Sizerin Cabaret* est plus petit que le *Boréal*; il n'a que 4 pouces ½ de longueur totale. Le sommet de la tête du *mâle en été* est d'un rouge sanguin : *Lorums* et menton noirs; une bande roussâtre au-dessus de l'œil; le bas de la gorge, devant du cou et poitrine, d'un rouge pourpre : joues, derrière de la tête et du cou, dos, couverture des ailes et flancs roussâtres, parsemés de taches brunes longitudinales; les rémiges et les rectrices, de cette couleur, bordées de roussâtre; croupion roux et brun sur sa partie supérieure, ensuite d'un rougeâtre pâle; milieu du ventre et abdomen, d'un blanc rose; deux bandes transversales sur l'aile blanchâtres; bec jaune; le dessus de la mandibule supérieure noirâtre; pieds et iris bruns. Après la *mue d'automne* l'éclat

des teintes qui paraient la poitrine du mâle ne sont point visibles, mais elles commencent à se montrer pendant l'hiver. Le rouge de la tête ne disparaît jamais, même chez l'oiseau qui, retenu en captivité, ne reprend plus sa robe de noces, mais son éclat s'affaiblit et devient couleur de brique.

La *femelle*, entièrement variée de roux et de brun, ne ressemble au mâle que par un peu de rouge sur le sommet de la tête, et quelques plumes noirâtres sur le menton.

Les *jeunes* n'ont nulle apparence de rouge sur la tête, et sont du reste pareils à la femelle.

Les *Sizerins Cabarets* ne se montrent que tous les trois ou quatre ans en Provence. Leur passage a lieu durant les mois de novembre et décembre. Ils vont par petites troupes de six à dix individus, fréquentent les bois, se tiennent souvent à la cime des arbres, s'accrochent comme les mésanges à l'extrémité des petites branches et en parcourent toutes les sommités avec une vivacité étonnante; ils conservent cette habitude en cage où on les voit sans cesse se cramponner avec adresse aux barreaux supérieurs, se tenant les pieds en haut et la tête en bas. Ils se dispersent peu, se rappellent sans cesse, se réunissent à chaque instant sur le même arbre et babillent continuellement. Leur cri d'appel est doux et plaintif; ils se rapproche assez de celui du *Tarin*. Vieillot compare son ramage à celui de notre Fauvette d'hiver; il est agréable et fort pour un si petit oiseau.

C'est dans le Nord qu'ils se retirent pour propager. Leur nid, construit sur des arbrisseaux, se compose de mousse, d'herbes et de petites racines placées sur les contours et en dessous; des crins noirs forment la couche sur laquelle la femelle dépose cinq ou six œufs d'un blanc bleuâtre tacheté de rouge avec des zig-zags bruns et isolés.

Cet oiseau est confondu par les oiseleurs provençaux avec le suivant, auquel ils donnent indifféremment le nom d'*Enjouvin gavoué*; mais ceux de Paris distinguent le *Sizerin Cabaret* du *Boréal* par le nom de *Petit Cabaret*, et ils appellent *Grand Cabaret* le dernier.

Le SIZERIN BORÉAL, *LINARIA BOREALIS.*

FRINGILLA LINARIA, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 917. *sp.* 29, et FRINGILLA FLAVIROSTRIS, *Linn., Faun. Suec., édit. de Retz.* — La PETITE LINOTTE DE VIGNES, LINARIA RUBRA MINOR, *Briss., tom.* 3. *pag.* 138. *sp.* 31. — Le SIZERIN, *Buff., tom.* 4. *pag.* 389, mais non la petite Linotte de vignes, *pl.* 151, *fig.* 2, qui est une Fringille Linotte avant la mue d'automne. — *Lath., vol.* 1. *pag.* 458. *sp.* 83, et *pag.* 438. *sp.* 16. — Le SIZERIN PROPREMENT DIT ou BORÉAL, LINARIA BOREALIS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 31. *pag.* 341. — Le GROS-BEC SIZERIN, FRINGILLA LINARIA. — La FRINGILLE SIZERIN, FRINGILLA BOREALIS, *Vieill. . Galerie des Oiseaux du jardin du Roi, tom.* 1. *pag.* 78. *pl.* 65. — La FRINGILLE SIZERIN, FRINGILLA LINARIA, *Vieill., Faun. franç., pag.* 84. *pl.* 41, *fig* 2.

Ce Sizerin a été confondu, par la plupart des Ornithologistes modernes, avec l'espèce précédente dont il diffère par la taille et l'ensemble des couleurs : il est plus grand que le *Cabaret*, sa longueur est de 5 pouces; son plumage est d'un aspect blanchâtre; celui du *Sizerin Cabaret* est plus roux et d'un brun plus décidé. Le rouge de la poitrine incline au rose dans le *Sizerin Boréal*, tandis que cette couleur est vive et pourprée dans l'autre espèce; enfin ses habitudes peuvent encore aider à le distinguer, puisqu'il ne se montre, selon le témoignage de Vieillot, que tous les sept ou huit ans, aux environs de Paris, tandis que le *Cabaret* paraît presque tous les hivers : ainsi que je l'ai dit en parlant de cette dernière espèce, nous la voyons assez régulièrement tous les quatre ou cinq ans; mais ce n'est qu'à des époques reculées d'un plus grand nombre d'années et durant nos plus rudes hivers qu'a lieu l'apparition accidentelle du *Sizerin Boréal.*

Des teintes rousses ou blanchâtres, parsemées de taches brunes longitudinales, colorent le dos, le cou, le front, les flancs et

les couvertures des ailes ; le dessus de la tête est d'un rouge pourpré ; cette couleur incline distinctement au rose sur la gorge et la poitrine. L'abdomen est blanc ; les pennes des ailes et de la queue d'un brun noirâtre, bordées de roux, un peu de rouge sur le croupion. Menton noir. Bec jaunâtre ; mandibule supérieure brune en dessus ; pieds de cette dernière couleur, ainsi que l'iris : tel est le *mâle vieux* ou *à la fin de l'hiver.*

La *femelle*, sur le dos et la poitrine de laquelle dominent des teintes blanchâtres, n'a de rouge que sur le sommet de la tête : son front est blanc.

Les *jeunes* ont aussi le front blanc ; les plumes du sommet de la tête d'un rouge de brique et terminées de grisâtre ; le reste du plumage comme celui de la femelle.

Le *Sizerin Boréal*, dit Vieillot, à qui j'emprunte les observations suivantes, quitte la France et les contrées voisines vers le mois de mars, et pousse alors ses excursions fort avant dans le Nord jusqu'au Groenland, où il niche. Il traverse les États-Unis au mois de décembre et janvier. Le ramage du mâle est faible et plaintif, mais il babille sans cesse, soit en volant, soit en cherchant sa nourriture. Son nid se compose de trois couches ; la première est tissue d'herbes sèches, celle du milieu est mélangée de plumes et de mousse ; le duvet, d'une espèce de fromager, forme le lit de la troisième sur laquelle il dépose cinq œufs d'un blanc verdâtre, tachetés de roux, principalement vers le gros bout.

Genre 23me. — PASSERINE, *PASSERINA.*

Vieillot ; *Emberiza*, Linn., Temm., Cuv., Lath.

Caractères — *Bec* entier, conique, moins large que la tête, un peu robuste, droit, rétréci vers le bout, à bords inférieurs, quelquefois supérieurs, fléchis en dedans, à ouverture dirigée obliquement et en bas ; mandibule supérieure couvrant

au moins à sa base les bords de l'inférieure, à palais aplati, épais et lisse. *Narines* ouvertes arrondies, glabres chez les uns, cachées sous de petites plumes, dirigées en avant chez les autres. *Langue* épaisse, un peu échancrée à sa pointe.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé avec l'externe à sa base, totalement séparé de l'interne.

Ailes moyennes; deuxième et troisième rémiges ordinairement les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

On connaît environ trente-deux espèces qui appartiennent à ce genre. La plupart habitent l'Amérique. Vieillot y forme deux sections, déduites de la longueur relative de l'ongle et du doigt postérieur. Le caractère essentiel qui distingue les *Passerines* des *Bruans*, est d'être privé du tubercule osseux qu'on remarque à l'intérieur de la mandibule supérieure de ceux-ci. Ils diffèrent des *Fringilles* en ce que les bords de la mandibule inférieure rentrent en dedans, que la supérieure a le palais lisse et presque de niveau avec ses bords, que son ouverture se dirige en bas; tandis que les *Fringilles* ont les bords du bec droits et le palais creusé et comme strié.

Plusieurs espèces de Passerines ont l'habitude de se tenir plus souvent à terre que perchées, et y restent toujours pendant la nuit.

La PASSERINE DE NEIGE, *PASSERINA NIVALIS.*

EMBERIZA MUSTELINA et MONTANA, *Gmel., Syst. 1. pag.* 867. *sp.* 7 et 25. — L'ORTOLAN DE NEIGE, HORTULANUS NIVALIS, *Briss., tom.* 3. *pag.* 285. *sp.* 9, et la variété *A* ORTOLAN DE NEIGE TACHETÉ, HORTULANUS NIVALIS NÆVIUS. — Les variétés *B*, *C* et *D* me paraissent se rapporter à la PASSERINE GRAND MONTAIN. — L'ORTOLAN DE NEIGE, *Buff.*, *tom.* 5. *pag.* 73. *pl. enl.* 497, *fig.* 1, le mâle en hiver, et *pl.* 511, *n°* 1, la femelle, sous le nom d'ORTOLAN DE LA LORRAINE, et un mâle n° 2, sous le nom d'ORTOLAN DE PASSAGE, prenant sa robe d'été. — Le BRUANT DE NEIGE, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 382. — EMBERIZA GLACIALIS et MONTANA, *Lath., col.* 1. *pag.* 398. *sp.* 2 et 3, et EMBERIZA NIVALIS, *pag.* 397. — La PASSERINE dite ORTOLAN DE NEIGE, PASSERINA NIVALIS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 25. *pag.* 18. — ORTOLAN DE LORRAINE, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 219. — Le BRUANT DE NEIGE, EMBERIZA NIVALIS, *Temm., pag.* 319. — La PASSERINE DE NEIGE, PASSERINA NIVALIS, *Vieill., Faun. franç., pag.* 86. *pl.* 41, *fig.* 3.

Les montagnes du Spitzberg, les Alpes Lappones, les côtes du détroit d'Hudson, et peut-être des pays encore plus septen-

trionaux sont, durant l'été, le séjour favori de ces oiseaux. Ils ne quittent leurs montagnes que lorsque la gelée supprime leur nourriture ; aussi ne viennent-ils visiter les contrées méridionales de l'Europe que durant les plus rudes hivers. Il est très-rare de les rencontrer dans la basse Provence, mais il paraît que leur passage a lieu assez régulièrement, quoiqu'en très-petit nombre, dans les départemens situés au pied des Alpes.

La longueur de la *Passerine de neige* est de 6 pouces ½. Le *mâle en habit d'été ou de noces* est d'un blanc pur sur la tête ; le cou, le dos et toutes les parties inférieures, quelquefois légèrement ondés de roussâtre. Les pennes de la queue et celles des ailes sont mi-partie noires et blanches. Le bec jaune à sa base, noirâtre vers la pointe. Pieds et ongles noirs ; iris brun. *En hiver*, la tête et le devant du cou se couvrent de teintes roussâtres, le bec devient entièrement noir.

La *femelle* a le plumage plus ou moins foncé, le dos noirâtre ; un hausse-col roussâtre ceint la poitrine ; la couleur blanche du ventre est aussi altérée par ces teintes.

L'instabilité du plumage de cet oiseau est la cause des erreurs qui ont mis divers auteurs dans le cas d'en faire plusieurs espèces ou d'y indiquer des variétés remarquables. Il existe même encore scission d'opinions, car Montagu considère comme deux espèces distinctes les *Emberiza Mustelina* et *Montana*, de Gmel., tandis que Temminck les signale comme des *jeunes de l'année, tels qu'ils émigrent en automne.*

La *Passerine de neige* ne niche que sous les régions les plus boréales. Elle construit son nid dans des crevasses de rochers ; elle en compose l'extérieur avec des herbes sèches, le milieu avec des plumes, et l'intérieur est garni de poils d'Isatis. Sa ponte est de cinq œufs à peu près ronds, tachetés de noir et de brun sur

un fond blanc. Son cri de rappel est assez agréable ; mais le chant du mâle est court et faible. Ainsi que l'Ortolan, ces oiseaux dorment peu durant les mois de juin et juillet, chantent souvent la nuit et se tiennent à terre. Leur nourriture consiste en menues graines et en insectes.

Genre 24me. — BRUANT, *EMBERIZA.*

Linn., Vieill., Temm., Cuv., Lath.

Caractères. — *Bec* entier, un peu robuste, conique, un peu comprimé latéralement, pointu, à ouverture oblique et dirigée en bas ; mandibule inférieure à bords fléchis en dedans et rétrécis ; la supérieure plus étroite, un peu creusée à l'intérieur, et munie d'un tubercule osseux, saillant, longitudinal ou arrondi. *Narines* orbiculaires, ouvertes ou en partie cachées sous de petites plumes dirigées en avant. *Langue* épaisse, fendue à la pointe.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* réuni à la base avec l'extérieur et totalement séparé de l'intérieur.

Ailes moyennes ; deuxième et troisième rémiges à peu près égales et les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

Le tubercule osseux qui est à l'intérieur de la mandibule supérieure, est le caractère principal qui distingue les *Bruants* des *Passerines*. Temminck a établi deux sections dans le premier de ces genres ; la première se rapporte entièrement aux *Bruants proprement dits*, la seconde comprend les *Passerine de neige* et *Grand Montain*. On connaît environ trente-huit espèces de *Bruants* qui sont répandues en Europe, en Afrique, en Asie et dans l'Amérique.

Les *Bruants* ont, de même que tous les *Séminivores*, les deux mandibules mobiles et un jabot dans lequel les graines sont macérées avant que de passer dans l'estomac ; ils vivent de semences qu'ils cherchent à terre, et sont aussi insectivores. Ces oiseaux ont moins d'aptitude que les *Fringilles* à s'approprier des chants étrangers. Leur passage a lieu en automne ; il commence vers les premiers jours de novembre ; ils s'avancent plus

ou moins dans le Sud, et retournent dans les contrées septentrionales aux approches du printemps ; la plupart nichent dans nos montagnes. Les uns fréquentent les haies et les bosquets ; plusieurs ne se plaisent que dans les prairies ou dans les champs cultivés ; d'autres fixent leur domicile dans les roseaux et y nichent, tandis que quelques espèces préfèrent les buissons. Tous font ordinairement deux ou trois pontes par an. Ils chantent souvent la nuit. Tous les *Bruants* sont connus en Provence, sous le nom générique de *chi*, à cause, sans doute, de la ressemblance de leurs cris avec le son de cette syllabe, qu'on prononce comme le *ciò* et le *ci* des Italiens.

Gmelin, Latham et plusieurs auteurs Allemands se copiant sans examen, ont donné pour espèces des *Bruants* qui ne sont que des variétés d'âge ou de sexe. Les femelles diffèrent quelquefois beaucoup des mâles; la mue n'a lieu qu'une fois de l'année pour les espèces d'Europe.

A. Tubercule du bec longitudinal et saillant.

Le BRUANT JAUNE, *EMBERIZA CITRINELLA*.

EMBERIZA CITRINELLA, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 870. *sp.* 5. — Le BRUANT EMBERIZA, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 258. *sp.* 1. — Le BRUANT DE FRANCE, *Buff.*, *tom.* 5. *pag.* 83, *pl. enl.* 30, *n°* 1, vieux mâle. — Le BRUANT COMMUN, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 381. — EMBERIZA CITRINELLA, *Lath.*, *ind.*, *col.* 1. *pag.* 400. *sp.* 7. — Le BRUANT PROPREMENT DIT, EMBERIZA CITRINELLA, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 4. *pag.* 384. — Le BRUANT PROPREMENT DIT, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 210. — Le BRUANT JAUNE, EMBERIZA CITRINELLA, *Temm.*, *pag.* 304. — Le BRUANT JAUNE, EMBERIZA CITRINELLA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 89. *pl.* 43. *fig.* 1, *mâle*; 2, *tête de la femelle*; 3, *jeune.*

Le *Bruant jaune* est répandu dans toute l'Europe, depuis la Suède jusques en Italie. Cette espèce voyage vers le Midi pendant l'automne ; elle se tient de préférence dans les montagnes de la Provence, d'où elle descend en bandes ordinairement de plusieurs individus, lorsque les froids se font sentir.

Le *mâle* dont le plumage est varié de brun, de marron, de vert et de jaune, a le dessus de la tête, le devant du cou et le haut de la

poitrine vivement colorés par cette dernière teinte. Les joues, le ventre et l'abdomen sont d'un jaune moins pur qui est entremêlé de taches alongées, rousses et verdâtres sur la poitrine, brunes et noirâtres sur les flancs. Les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont de couleur marron; le milieu de ces plumes est noirâtre. Des teintes olivâtres et brunes dominent sur le dos et les pennes de la queue; celle-ci a les deux rectrices extérieures blanches dans leur milieu. Iris et bec bruns; pieds jaunâtres. Chez les *vieux mâles*, le jaune est plus étendu et moins mélangé de taches olivâtres qu'on remarque sur la tête, les joues, la gorge et l'abdomen des *jeunes de l'année*. Longueur 6 pouces 4 lignes.

La *femelle* a moins de jaune; elle est plus tachetée sur la tête, le cou, la poitrine et le ventre. Le *jeune avant la mue* n'a point de jaune sur la tête; cette partie est tachetée de noirâtre ainsi que tout le reste du plumage dont le fond est d'un blanc jaunâtre.

Le chant du mâle, ou plutôt son ramage, est composé d'une suite de sons brillans exprimés par les syllabes *tî*, *tî*, *tî*, *tî*, *tî*, *tîî*, *tîîî*, les deux dernières plus aiguës et plus traînées. Leur cri de ralliement, qu'ils jettent presque toujours en volant, est moins composé et plus dur, *chîrî*, *chîrî*; il exprime aussi leur inquiétude lorsqu'on approche de leur nid ou de leur cage.

Cette espèce de *Bruant* fait ordinairement trois pontes de quatre à cinq œufs d'un blanc légèrement bleuâtre, ayant quelques taches et des lignes irrégulières en zigzag plus ou moins noires, brunes et violettes. La femelle et le mâle couvent avec le plus grand attachement. Le nid est construit de mousse et de foin à l'extérieur, du chevelu des racines, de crin et de laine en dedans. Leur nourriture consiste en insectes, petites graines de millet, avoine et chènevis.

C'est avec le filet des alouettes que les Provençaux chassent

ordinairement à cet oiseau. La durée de sa vie en captivité est d'environ sept ans. On connaît de cette espèce de *Bruant* plusieurs variétés plus ou moins jaunes.

Le BRUANT ZIZI, *EMBERIZA CIRLUS*.

EMBERIZA CIRLUS, *Gmel., Syst. 1. pag. 879. sp. 12.* — Le BRUANT DE HAYE, EMBERIZA SEPIARIA, *Briss., tom. 3. pag. 263. sp. 2.* — Le ZIZI ou BRUANT DE HAYE, *Buff., tom. 5. pag. 88. pl. enl. 653, 1, mâle; 2, femelle.* — Le BRUANT DES HAYES, *Cuv., tom. 1. pag. 362.* — EMBERIZA CIRLUS, *Lath., ind., vol. 1. pag. 401. sp. 10.* — Le BRUANT ZIZI, EMBERIZA CIRLUS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom. 4. pag. 404. pl. R. 11. fig. 4.* — LE BRUANT DE HAYE ou LE ZIZI, *Gérard., tom. 1. pag. 212.* — Le BRUANT ZIZI ou DE HAYE, EMBERIZA CIRLUS, *Temm., pag. 313.* — Le BRUANT ZIZI, EMBERIZA CIRLUS, *Vieill., Faun. franç., pag. 91. pl. 44. fig. 1, mâle; 2, tête de la femelle.*

La longueur totale de ce *Bruant* est de 5 pouces 6 lignes. Le *mâle au printemps* a la gorge, le haut du cou, une bande partant de l'angle du bec et passant sur l'œil, d'un beau noir. Le bas du devant du cou, deux bandes dont l'une passe sur les joues, et l'autre au-dessus des yeux, d'un jaune brillant. Le haut de la poitrine et du dos, le dessus du cou et de la tête, olivâtres; ces deux dernières parties parsemées de taches noires longitudinales. Le bas de la poitrine, le dos et les couvertures des ailes variées de roux, de marron et de brun. Ventre et abdomen d'un jaune clair; flancs d'un roux olivâtre, parsemés de traits bruns; les rémiges et les rectrices noires, lisérées de verdâtre; un grand espace blanc sur les deux pennes latérales de la queue. Bec d'un brun bleuâtre; iris brun; pieds d'un brun jaunâtre. *En hiver*, les plumes noires de la tête et de la gorge sont terminées de gris-blanc.

La *femelle* ne ressemble au mâle que par les couleurs du dessus de la tête, du dos, des ailes et de la queue qui sont généralement ternes. Le bas du cou et l'abdomen sont d'un blanc jau-

nâtre. La poitrine, le devant du cou et de la gorge, nuancés de roux et de jaunâtre, sont parsemés de traits noirâtres lancéolés ; on distingue deux bandes brunes sur la joue.

Les *jeunes* avant la première mue ont des taches noirâtres en dessus sur un fond brun-clair. Poitrine verdâtre et tachetée de noirâtre ; d'un jaune très-pâle sur la gorge et sur les autres parties inférieures, avec des taches pareilles à celles du dessus du corps. Ils varient quelquefois dans leur plumage, mais les variétés qui ont été mentionnées doivent être considérées comme accidentelles et résultant le plus souvent de la captivité.

Le *Bruant Zizi* est peu défiant, il donne facilement dans tous les piéges, c'est un des oiseaux, ainsi que le *Bruant jaune*, qui se mettent en route de grand matin ; on les entend chanter en volant, dès l'aurore : il paraît qu'ils s'arrêtent dans les bois lorsque le soleil est élevé sur l'horizon. Ils voyagent ordinairement en troupes de huit à dix individus, souvent en plus petit nombre. Lorsque l'un d'eux vient à se poser, il est rare, que tous ne s'y déterminent de suite. Leur vol, léger et facile, est effectué d'une manière continue ; mais ils se suspendent un instant au moment où ils prennent le parti de se jeter par terre ou sur un buisson ; ils se laissent tomber quelquefois perpendiculairement. Son cri semble exprimer *zitz, zitz, zirr.* Son ramage que le mâle fait entendre au printemps est assez agréable ; il paraît se composer des syllabes *zis-zis-zis-zis*, *gor-gor-gor.* Il est convenable lorsqu'on conserve ces oiseaux pour la chasse, de tenir en cage des mâles et des femelles. Leur passage a lieu durant le mois de novembre, lorsque le froid les oblige à descendre des montagnes qu'ils habitent durant la belle saison. On trouve en Provence le nid de cette espèce de *Bruant*, mais il y est peu commun, et l'on soupçonne, avec raison, qu'elle se porte au Nord pour nicher. Le *Zizi* place

son nid dans les haies et les broussailles; sa ponte est de quatre à cinq œufs grisâtres parsemés de points, de traits et de zigzags violets ou noirâtres.

Ce *Bruant* est répandu dans les contrées méridionales de l'Europe, surtout en Italie; on le trouve aussi abondamment en Suisse. Sa nourriture se compose d'insectes, de chènevis, de millet et d'autres semences.

La BRUANT PROYER, *EMBERIZA MILIARIA.*

EMBERIZA MILIARIA, *Gmel., Syst. 1. pag. 868. sp. 3.* Le PROYER CYNCHRAMUS, *Briss., tom. 3. pag. 292. sp. 10.* — Le PROYER, *Buff., tom. 5. pag. 94. pl. enl. 233.* — Le PROYER, *Cuv., tom. 1., pag. 363.* — EMBERIZA MILIARIA, *Lath., Ind., vol. 1. pag. 402. sp. 12.* — Le BRUANT PROYER, EMBERIZA MILIARIA, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom. 4. pag. 399. pl. N. 33. fig. 3.* — Le PROYER, *Gérard., tom. 1. pag. 215.* — Le BRUANT PROYER, EMBERIZA MILIARIA, *Temm., pag. 306.* — Le BRUANT PROYER, EMBERIZA MILIARIA, *Vieill., Faun. franç., pag. 92. pl. 44. fig. 3.*

Le *Bruant Proyer* est un peu plus gros qu'une Alouette, il a 7 pouces et demi de long. Les plumes de la tête, du dessus du cou et du corps sont brunes dans leur milieu, roussâtres sur les bords. La poitrine, le devant du cou et la gorge sont parsemés de taches noirâtres, alongées, sur un fond roux; ces mêmes taches sont effilées et moins nombreuses sur le ventre, l'abdomen et les flancs. Les couvertures des ailes, les rémiges et les rectrices sont brunes lisérées de blanchâtre. Les pieds roussâtres; l'iris brun; le bec couleur de corne, tels sont les *mâles*. Les *femelles* ont les couleurs moins vives et quelquefois moins de taches sur la poitrine. Les *jeunes de l'année* ont le corps généralement grisâtre, la gorge blanchâtre, et leur plumage est légèrement tacheté.

Cette espèce est composée de deux races dont l'une est seulement plus grosse et plus longue que l'autre. Leur robe de-

vient grisâtre en été. Quelques variétés accidentelles se font remarquer par leur plumage entièrement noir ; d'autres l'ont varié de blanc, de gris et de brun.

Les *Proyers* arrivent en Provence dès les premiers jours du printemps, s'établissent dans les prairies, et y placent leur nid à trois ou quatre pouces du sol. La femelle y dépose quatre ou cinq œufs parsemés, sur un fond blanc, de points, de taches et de zigzags violets, bruns ou noirs. Le mâle partage l'incubation ; on le voit, dans d'autres instans, posé à la cime d'un arbre ou d'un buisson, souvent isolé, où il fait entendre pendant des heures entières un ramage qui se compose des syllabes *tri, tri, tri, tiritz*. Son cri ordinaire soit quand il vole, soit quand on l'inquiète, est *tritz, trit*. Les *Proyers* sont d'un naturel très-farouche, et ce n'est qu'après plusieurs années de captivité qu'ils se laissent approcher lorsqu'on leur donne leur nourriture, sans montrer cette grande frayeur qui les porte à se blesser contre les barreaux de leur cage.

Cette espèce de *Bruant* se met en voyage dès le mois de septembre ; on ne la voit plus en hiver, et c'est à cette époque qu'elle se rend en troupe de dix à quinze individus dans les parties les plus méridionales de l'Europe. On la trouve en été dans le Nord, jusqu'en Suède. Elle se nourrit de petits grains et d'insectes.

B. Tubercule du bec arrondi et petit.

Le BRUANT GAVOUÉ, *EMBERIZA PROVINCIALIS.*

Le GAVOUÉ DE PROVENCE, *Buff.*, *tom.* 5. *pag.* 66. *pl. enl.* 656, n° 1. — Le BRUANT GAVOUÉ DE PROVENCE, EMBERIZA PROVINCIALIS, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 4. *pag.* 391. — Le GAVOUÉ DE PROVENCE, *Gerard.*, *tom.* 1. *pag.* 223. — EMBERIZA PROVINCIALIS, *Linn.*, *Syst. nat. édit.* 13. *pag.* 110. — Le BRUANT GAVOUÉ, EMBERIZA PROVINCIALIS. *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 93. *pl.* 45. *fig.* 1.

Le *Bruant gavoué*, dont presque tous les auteurs ont voulu parler, ne me paraît avoir été connu en nature que par Buffon. C'est au naturaliste qui écrit l'histoire des Oiseaux de la Provence qu'il peut appartenir de fixer enfin l'opinion des Ornithologistes sur ce mystérieux *Bruant*, et je ne crains pas de démentir ici non-seulement tout ce qui en a été dit, mais de relever même des erreurs dans lesquelles est tombé Buffon.

En parlant du *Gavoué de Provence*, cet auteur ajoute qu'il tient de M. Guys, qu'on le nomme vulgairement *Chic-gavotte* ou *Chic-moustache*. Il se trompe ; c'est à la femelle du Bruant fou, *Emberiza Cia*, qu'on donne le premier de ces noms, en prononçant *Chiquo-gavouetto*, au masculin *Chic-gavoué* ; on appelle aussi le mâle *Chic-moustacho*, et quelquefois *Chic-farnous*.

Cependant M. Vieillot a bien voulu m'informer qu'il avait possédé ce rare *Bruant* que les vers lui dévorèrent. Quoi qu'il en soit, je suis porté à croire que si ce savant Ornithologiste l'avait, en ce moment, sous les yeux, il lui serait peut-être permis de douter de son identité avec celui représenté par Buffon, et dont j'ai emprunté la figure. Cet oiseau avait-il bien été tué en Provence ? Je possède des Passerines du Nord de l'Amérique, qui pourraient bien, avec un peu de complaisance, être rapportées à l'oiseau dont il s'agit. Dans cette incertitude, je ne puis donc me déterminer à reconnaître, comme espèce, un oiseau que personne n'a été à portée d'étudier, que d'ailleurs Buffon lui-même, le premier qui en a parlé, soupçonne être une race nouvelle, ou plutôt une variété du *Bruant fou* ou de celui *des Roseaux*, et qui, jusqu'à ce jour, ne serait tombée entre les mains d'aucun naturaliste.

C'est encore une erreur, qui est venue accréditer toutes celles qui avaient été répétées, que ce que dit Temminck, en assurant, d'après M. le baron Meyfrein Laugier, que cette espèce

porte le nom de *Gavoué* dans les départemens voisins des Hautes-Alpes où on la rencontre (1). D'ailleurs, toutes mes recherches ont été infructueuses jusqu'à ce jour, et tous les Bruans qui m'ont été communiqués sous les noms de *Gavoué* se rapportent, ainsi que je l'ai dit plus haut, au *Bruant fou*, soit *Emberiza Cia.*

Buffon en donne la description ainsi qu'il suit :

« Il est remarquable par une plaque noire qui couvre la région de l'oreille, par « une ligne de la même couleur qui lui descend de chaque côté du bec en guise « de moustaches, et par la couleur cendrée qui règne sur la partie inférieure du « corps; le dessus de la tête et du corps est varié de roux et de noirâtre; les pennes « de la queue et des ailes sont aussi mi-parties des mêmes couleurs, le roux en de- « hors est apparent, et le noirâtre en dedans est caché. Il y a un peu de blanchâtre « autour des yeux et sur les grandes couvertures des ailes. Cet oiseau se nourrit de « graines; il aime à se percher, et dans le mois d'avril son chant est assez agréable. « Longueur totale 4 pouces 8 lignes. Queue un peu fourchue. »

Le Bruant mitilène, *Emberiza lesbia.*

Emberiza lesbia, *Gmel., Syst. 1. pag.* 881. — Le MITILÈNE DE PROVENCE, *Buff., tom. 5. pag.* 67. *pl. enl.* 656. *n°* 2. — Emberiza lesbia, *Lath., ind., Ornith., col. 1. pag.* 404. *sp.* 16. — Le BRUANT MITILÈNE, Emberiza lesbia, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom. 4. pag.* 392. — Le MITILÈNE DE PROVENCE, *Gérard., tom. 1. pag.* 224. — Le BRUANT MITILÈNE, Emberiza lesbia, *Temm., pag.* 317. — Le BRUANT MITILÈNE, Emberiza lesbia, *Vieill., Faun. franç., pag.* 93.

Buffon ayant dit que le *Bruant Mitilène* lui avait été envoyé de Provence, je me trouve dans la nécessité de respecter le témoignage de cet illustre auteur, et de ranger cet oiseau parmi ceux que je décris; mais il a été induit en erreur lorsqu'il a ajouté,

(1) M. le baron Laugier, à qui j'avais demandé quelques renseignemens sur le Bruant dont il s'agit, a bien voulu m'avouer qu'il présumait s'être trompé.

Le *Bruant gavoué* ainsi que le *Mitilène* ont été aussi portés par erreur sur le Catalogue des Oiseaux du département des Bouches-du-Rhône, faisant partie du premier volume de la Statistique de ce département, publié par M. le Préfet, Comte de Villeneuve, et M. Marcel de Serres ne s'est pas moins trompé en faisant mention de ces deux Bruans dans son *Essai pour servir à l'Histoire des Animaux du Midi de la France.*

d'après M. Guys, qu'il y était connu sous le nom de *Chic de Mitilène*, ou *Chic proprement dit :* le premier de ces noms n'est donné par les Provençaux à aucun de leurs oiseaux, et ce n'est que le *Bruant Zizi* mâle, *Emberiza Cirlus*, qu'on nomme quelquefois *Chic naturel;* on désigne la femelle par le mot *Chiquo.*

Je n'ai donc jamais pu parvenir à me procurer le *Bruant Mitilène* qui, sans doute, ne dut être rencontré par M. Guys, cité par Buffon, que comme un oiseau égaré. Cette rare et précieuse espèce manque dans presque toutes les collections; mais il est bien reconnu qu'elle se rencontre aux environs de Mételin, soit l'ancienne Lesbos, où les Grecs l'ont, à ce qu'on dit, établi le gardien de leur basse-cour. Ils le placent, à cet effet, dans une cage forte où son instinct le porte à avertir, par ses cris répétés, les autres oiseaux, de l'apparition de la *Buse*, du *Milan*, de l'*Épervier*, etc.

C'est à Buffon que j'ai emprunté la figure du *Mitilène* adulte, mais c'est à la complaisance de M. le baron Meyfrein Laugier que je dois la possibilité de donner une représentation exacte d'un individu jeune, de ce rare *Bruant* qu'il possède dans sa riche collection.

Le *Mitilène* est d'un caractère un peu farouche ; il ne commence à chanter qu'au mois de juin. Il a la taille du *Gavoué*, mais il en diffère en ce que le noir des côtés de la tête se réduit à trois bandes étroites, séparées par des espaces blancs ; en ce que le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont nuancés de roux, et que les pennes de cette dernière partie, excepté les intermédiaires, sont bordées de blanc. Le *jeune* a le dessous du corps parsemé de petits traits bruns ; la couleur rousse du dessus de la tête et du cou s'étend sur les joues. On ne sait rien de sa propagation, et tout ce qui jusqu'à ce jour a été dit de cet oiseau n'est à peu près qu'une répétition de ce qu'a écrit Buffon.

Le BRUANT FOU, *EMBERIZA CIA.*

Gmel., Syst. 1. pag. 878. sp. 11. — Le BRUANT DE PREZ, EMBERIZA PRATENSIS, *Briss., tom. 3. pag. 266.* — Le BRUANT FOU, *Buff., tom. 5. pag. 91.* Le BRUANT DE PREZ DE FRANCE, *pl. enl. 30. fig. 2*, le mâle. L'ORTOLAN DE LORRAINE, *pag. 68. pl. enl. 511, fig. 1*, jeunes mâles. Son ORTOLAN DE PASSAGE, qu'il désigne comme la femelle de son ORTOLAN DE LORRAINE, est un mâle de la *Passerine de Neige* en robe d'été. — Le BRUANT FOU, *Cuv., tom. 1. pag. 362.* — *Lath., ind., vol. 1. pag. 404. sp. 17.* — Le BRUANT DE PASSAGE, EMBERIZA CIA, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom. 4. pag. 397.* — Le BRUANT FOU, ou DE PRÉ, *Gérard., tom. 1. pag. 214*, et l'ORTOLAN DE LORRAINE, EMBERIZA LOTHARINGICA, *pag. 219.* — Le BRUANT FOU, ou DE PRÉ, EMBERIZA CIA, *Temm., pag. 315.* — Le BRUANT FOU, EMBERIZA CIA, *Vieill., Faun. franç., pag. 94. fig. 2, mâle en été; fig. 3, tête du même en hiver.*

Le *mâle au printemps* a le cou, la poitrine, les joues et le haut de la tête d'un gris cendré. Une bande noire traverse les yeux, entoure la région des oreilles et vient se réunir à l'angle du bec; quelques traits de cette couleur sont parsemés sur le dessus de la tête. Un large sourcil blanchâtre passe au-dessus des yeux, et est surmonté d'une bande noire qui se prolonge sur la nuque. Le milieu de toutes les plumes du dos, les scapulaires, les rémiges et les deux rectrices intermédiaires sont d'un brun noirâtre; les bords sont plus ou moins roux : cette couleur est bien distincte sur le ventre, l'abdomen et les couvertures de la queue, dont les deux pennes latérales sont moitié blanches; leur baguette est noire; les autres pennes sont entièrement de cette dernière couleur; deux petites bandes blanches traversent le dessus des ailes. Iris et pieds bruns; bec grisâtre. Longueur 6 pouces 3 lignes.

Les couleurs de la *femelle* sont ternes, il est même assez difficile de suivre sur son plumage les diverses bandes qui décorent celui du mâle. La teinte grise de la poitrine et du ventre est parsemée de traits bruns.

Vieillot mentionne quelques variétés qui me paraissent peu importantes.

Cette espèce est de passage en Provence ; elle paraît dès les premiers jours de novembre, quelquefois plus tard, si les froids ne se sont point encore fait sentir. Elle voyage en petites bandes composées de cinq à six individus. Le cri qu'elle fait entendre en volant *zi*, *zi*, *zi*, et son chant *zir*, *zir*, *zir*, *zirre*, sont très-perçans. Elle se met en route de grand matin : on l'entend souvent avant le jour. On a donné le nom de *fou* à cet oiseau, à cause de l'étourderie avec laquelle il donne indifféremment dans tous les piéges. C'est à cette espèce, ainsi que je l'ai dit en parlant du *Bruant Gavoué*, que les Provençaux donnent le nom de *Chic-Moustacho*, de *Chic-Farnous*, ou de *Chic-Gavoué*. C'est à tort que Meyer a fait de ce *Bruant* un synonyme du *Gavoué de Provence*.

Le *Bruant fou* est loin d'être commun dans toutes les parties de la France, où d'ailleurs il n'est que de passage : on le trouve cependant en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Sibérie ; il paraît que c'est dans cette dernière partie de l'Europe qu'il niche. C'est dans les haies et dans les buissons près de terre que la femelle place son nid où elle dépose quatre ou cinq œufs grisâtres, parsemés de taches, de points et de raies cendrées et noirâtres.

Le BRUANT DE ROSEAUX, *EMBERIZA SCHÆNICLUS*.

Gmel., Syst. 1. *pag.* 881. *sp.* 17, et EMBERIZA PASSERINA, *idem*, *pag.* 871. *sp.* 27. — L'ORTOLAN DE ROSEAUX, HORTULANUS ARUNDINACEUS, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 275. — L'ORTOLAN DE ROSEAUX, *Buff.*, *tom.* 5. *pag.* 61. *pl. enl.* 247. *fig.* 2, le mâle ; *pl. enl.* 497, la femelle, et la COQUELUCHE, *pag.* 63, description d'une variété de mâle. — Le BRUANT DE ROSEAUX, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 382. — *Lath.*, *Ind.*, *vol.* 1. *pag.* 403, *var.* Y. — Le BRUANT DE ROSEAUX, EMBERIZA SCHÆNICLUS, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 4. *pag.* 400. — L'ORTOLAN DE ROSEAUX, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 221. — Le BRUANT DE ROSEAUX, EMBERIZA SCHÆNICLUS, *Temm.*, *pag.* 307. — Le BRUANT DE ROSEAUX, EMBERIZA SCHÆNICLUS. *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 95. *fig.* 1, *mâle en été* ; *fig.* 2, *tête du mâle en hiver*.

Les différences que présente le plumage de cet oiseau aux diverses époques de sa vie ont mis les Ornithologistes dans le cas de lui rapporter d'autres espèces, et notamment les *Bruant Gavoué* et *Mitilène* qui ont avec lui quelque rapport, mais ces erreurs ont été reconnues, et j'ai à ce sujet fourni quelques éclaircissemens en traitant de ces deux *Bruans* à leur article respectif.

Le *Bruant des Roseaux* a la tête, le bec, la gorge et le devant du cou d'un noir profond; les joues brunes; un collier blanc entoure les côtés et le derrière du cou et vient se réunir à l'angle du bec. Le ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures d'un blanc pur. Les flancs, légèrement cendrés, ont des traits bruns longitudinaux. Dos et ailes d'un beau roux; sur le milieu de chaque plume une large raie noire. Les deux pennes intermédiaires de la queue brunes bordées de roux; les deux latérales blanches au milieu de leur longueur, noires à leur insertion et terminées par une tache brune alongée; iris et pieds de cette couleur. Tel est le vieux *mâle*. Longueur 5 pouces 9 lignes.

Ceux qui ne sont *âgés que d'un an*, ou *immédiatement après la mue d'automne*, ont les plumes noires de la tête et de la poitrine plus ou moins recouvertes par les extrémités qui en sont rousses, lesquelles disparaissent plus tard par le frottement.

Les individus du même sexe, avant *la mue d'automne*, ont déjà les diverses parties qui doivent se couvrir de plumes noires indiquées par du cendré clair.

La *femelle* a la gorge blanchâtre; toutes les parties inférieures sont lavées de roux et parsemées, surtout sur la poitrine, de traits bruns alongés. La tête est d'un roux cendré. Deux bandes composées de plumes rousses et brunes partent des coins du bec et s'éten-

dent le long du cou. Le reste du plumage ressemble à celui du mâle.

Le cri de ce *Bruant* est monotone, *ifs, ifs*, *reistschah*, celui du mâle, *ti, tu, ti, reitsch*, *reistschah*, il le fait quelquefois entendre pendant les belles nuits d'été. Cet oiseau est insectivore et granivore ; il saisit adroitement les insectes au vol, après lesquels il s'élance avec rapidité, et revient aussi vite, tombant perpendiculairement, se placer et se balancer sur les roseaux, contre lesquels il grimpe avec légèreté.

C'est à l'automne que les *Bruans de Roseaux* fréquentent les plaines ou les hauteurs, où ils cherchent leur nourriture le long des haies et dans les champs cultivés. Leur rassemblement n'est jamais considérable, sept à huit au plus le composent.

C'est près des rivières, des lacs et des étangs que cet oiseau construit son nid dans les herbes et les joncs, ou l'attache à deux ou trois roseaux par des espèces d'anneaux faits avec des filamens de petites plantes, et assez peu serrés pour pouvoir couler aisément le long des tiges; on prétend que, comme celui de la *Fauvette effarvate*, ce nid, dont le tissu est très-serré et suspendu sur l'eau, remonte à mesure qu'elle s'éleve : les matériaux qu'il emploie sont, pour l'extérieur, des joncs secs et de la mousse artistement tissus ensemble, et pour l'intérieur une grande quantité de poils de vache : la ponte est de quatre à cinq œufs d'un blanc terne, avec des veines et des taches d'un brun violet.

On trouve le *Bruant de Roseaux* depuis les Provinces méridionales de l'Italie jusque dans les régions froides de la Suède et de la Russie ; il est abondant en Hollande. Son passage commence vers la fin du mois d'octobre, et dure pendant celui de novembre.

Le BRUANT ORTOLAN, *EMBERIZA HORTULANA.*

Gmel., Syst. 1. *pag.* 869. *sp.* 4. — L'ORTOLAN, HORTULANUS, *Briss., tom.* 3. *pag.* 269, et les variétés qu'il nomme ORTOLAN JAUNE, HORTULANUS FLAVUS, ORTOLAN BLANC, HORTULANUS CANDIDUS, ORTOLAN A QUEUE BLANCHE, HORTULANUS ALBICILLA, ORTOLAN NOIR, HORTULANUS NIGER. — L'ORTOLAN, *Buff., tom.* 5. *pag.* 53. *pl. enl.* 247, *n°* 1, *le mâle*, figure peu exacte. — L'ORTOLAN, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 382. — *Lath. ind., col.* 1. *pag.* 399. *sp.* 5. — Le BRUANT ORTOLAN, EMBERIZA HORTULANUS, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. nat., tom.* 4. *pag.* 393. — L'ORTOLAN PROPREMENT DIT, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 217. Le BRUANT ORTOLAN, EMBERIZA HORTULANA, *Temm., pag.* 311. — Le BRUANT ORTOLAN, EMBERIZA HORTULANA, *Vieill., Faun. franç., pag.* 97. *pl.* 46. *fig.* 3, *mâle en été.*

Le *Bruant Ortolan*, célèbre par la délicatesse de sa chair, est un oiseau dont le chant mérite d'être apprécié. Son ramage a de l'analogie avec celui du *Bruant jaune*, mais il est plus varié. Il chante au printemps la nuit comme le jour, et emprunte quelquefois quelques modulations du chant des autres oiseaux auprès desquels on le place.

C'est dès les premiers jours du mois d'août que les jeunes prennent le chemin des Provinces méridionales, et les vieux ne se mettent guère en route qu'au mois de septembre, et même sur la fin. Leur passage a également lieu en avril. Ils passent la belle saison dans divers cantons de l'Europe qui leur offrent une nourriture plus abondante ou plus de tranquillité pour se perpétuer. Ils sont rares dans les contrées septentrionales. Linnœus range cependant cet oiseau parmi ceux de la Suède.

L'Ortolan construit son nid assez négligemment lorsqu'il le place à terre, mais il y met plus d'art et plus de soins lorsqu'il le construit sur des ceps, ou quelquefois sur le lentisque. Les œufs que la femelle y dépose sont blancs, parsemés de petites macules noirâtres.

Le *mâle en été* a sur la gorge une étroite bande partant de l'angle

du bec, et le tour des yeux jaunes ; joues, tête et cou d'un gris olivâtre ; poitrine jaunâtre ; ventre, abdomen, convertures inférieures de la queue, bord des couvertures alaires, roux ; milieu des plumes, du dos et des scapulaires, rémiges et rectrices brunes ; les deux pennes latérales de la queue, blanches ; dans la moitié de leur longueur, une tache brune alongée vers l'extrémité de la baguette. Bec et pieds roussâtres ; iris brun. Longueur 6 pouces. La *femelle* a le plumage à peu près pareil, mais les couleurs en sont moins vives ; il y a peu de jaune autour de l'œil, et la poitrine est marquée de nombreuses taches brunes. Les *jeunes avant leur première mue* ont le jaune de la gorge peu apparent et teint de grisâtre.

Ses principales variétés accidentelles sont le plumage blanc, jaune de paille, pennes des ailes terminées de blanc ; bec et pieds rouges. Tout le corps d'un brun noirâtre ; tête et cou verts ; bec rouge ; pieds cendrés ; couleurs très-faibles avec la queue blanche. Plumage varié de noir et de blanc.

FAMILLE ÆGITHALES, *ÆGITHALI.*

Vieillot.

CARACTÈRES. — *Pieds* médiocres, grêles. *Tarses* nus, annelés. *Doigts extérieurs*, joints seulement à leur origine, chez les uns ; jusqu'au delà du milieu, chez les autres ; l'intérieur libre ou uni à la base avec l'intermédiaire ; pouce et ongle postérieurs quelquefois plus longs que les autres.

Bec très-court, un peu robuste, conicoconvexe, entier, rarement échancré, à pointe arrondie et épaisse, ou étroite et aiguë, quelquefois inclinée.

Parmi les genres dont est composée cette famille, celui des *Mésanges* est le seul qui renferme des espèces qu'on trouve en Europe.

Genre 25me. — MÉSANGE, *PARUS.*

Linn., Vieill., Temm., Lath.; *Mésange*, *Moustache*, *Remiz*, Cuvier.

Caractères. — *Bec* à base garnie de petites plumes dirigées en avant, rarement glabre, entier, court, conique, subulé, droit, un peu robuste, pointu; mandibule supérieure quelquefois recourbée à sa pointe, plus longue que l'inférieure. *Narines* orbiculaires, petites, couvertes par les plumes du *capistrum*. *Langue* ordinairement tronquée à son extrémité, quelquefois entière.

Tarses grêles. *Doigt intermédiaire* soudé à sa base avec l'externe, totalement séparé de l'interne. *Ongle postérieur* plus long que les extérieurs.

Ailes à penne bâtarde (1), courte ou moyenne; deuxième, troisième et quatrième rémiges à peu près égales entre elles, et les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

On connaît environ trente espèces de Mésange, dont onze se rencontrent en Europe.

Vives et pétulantes, les Mésanges sont continuellement en action; on les voit voltiger sans cesse d'arbre en arbre, en visiter toutes les branches, se suspendre à l'extrémité des plus faibles rameaux, s'y tenir dans toutes les positions, souvent la tête en bas, en suivre le balancement sans lâcher prise, mettre en pièces les bourgeons pour s'en nourrir et parcourir ou furetant dans toutes les fentes et les gerçures de l'écorce : tel est le tableau que fait Vieillot, à qui je l'emprunte, du naturel de ces oiseaux. Les Mésanges se posent rarement à terre. Elles ont l'habitude de faire des amas de provisions, qu'elles placent ordinairement dans des creux d'arbres. Quelques espèces sont carnivores. Pleines de courage et d'audace, elles attaquent les petits oiseaux surtout lorsqu'ils sont embarrassés dans des piéges; elles leur percent le crâne, afin de manger la cervelle; elles se nourrissent aussi d'araignées, de chenilles et de larves d'insectes.

Les Mésanges forment, après les couvées, des bandes nombreuses composées d'une ou de deux familles; elles se rappellent sans cesse, se réunissent un instant et se quittent de nouveau pour se rapprocher encore. Les unes aiment les bois, d'autres se plaisent dans les lieux marécageux; plusieurs mettent beaucoup d'art dans

(1) Cette penne est implantée à l'extrémité de la phalange du long doigt, et immédiatement au-dessous de la première rémige; elle a la roideur et la texture de celle-ci, et elle reste toujours dans un état de repos lorsque l'aile se déploie en éventail.

la construction de leur nid; elles sont très-fécondes, et nourrissent leur nombreuse famille avec un zèle et une activité infatigable.

On trouve des Mésanges dans toutes les parties du monde, excepté dans le Sud du nouveau continent où l'on n'en a pas encore découvert.

La forme variée de leur bec a autorisé Vieillot à y former trois divisions.

A. *Mandibule supérieure à pointe droite.*

La MÉSANGE CHARBONNIÈRE, *PARUS MAJOR.*

Gmel.. Syst. 1. *pag.* 1006. *sp.* 3. — La GROSSE MÉSANGE ou la CHARBONNIÈRE, PARUS MAJOR SIVE FRINGILLAGO, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 539. *sp.* 1. — La CHARBONNIÈRE ou GROSSE MÉSANGE, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 251. *pl. enl.* n° 3, *fig.* 1. — La CHARBONNIÈRE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 379. — *Lath.*, *Ind.*, *vol.* 2. *pag.* 562. *sp.* 1. — La MÉSANGE CHARBONNIÈRE, PARUS MAJOR, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 20. *pag.* 311. — La GROSSE MÉSANGE ou CHARBONNIÈRE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 229. — La MÉSANGE CHARBONNIÈRE, PARUS MAJOR, *Temm.*, *pag.* 287. — La MÉSANGE CHARBONNIÈRE, PARUS MAJOR, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 98. *pl.* 47, *fig.* 1.

Cette espèce, la plus grande des Mésanges d'Europe, est répandue dans l'ancien continent depuis le Danemarck et la Suède jusqu'en Afrique.

On la rencontre toute l'année, mais plus ordinairement en automne, qui est l'époque où elle abandonne les pays septentrionaux, pour venir passer une partie de l'hiver dans nos contrées méridionales. D'un caractère vif et pétulant, toujours en mouvement, cette espèce voltige sans cesse d'un arbre à l'autre, grimpe sur l'écorce, gravit contre les murailles, et cherche ainsi sous le lichen, dans la mousse, de même que sur les bourgeons, des larves de petits insectes dont elle fait sa pâture. Mais tout en rendant service à l'agriculture, elle y nuit d'un autre côté en détruisant un grand nombre d'abeilles dont elle se nourrit également. Elle vit aussi de chenevis, de noisettes et d'amandes qu'elle assujettit entre ses petites serres et qu'elle perce à coups de bec. Elle attaque les

petits oiseaux malades et leur brise le crâne pour en manger la cervelle.

Quoique d'un caractère féroce, les *Charbonnières* aiment la société de leurs semblables; elles voyagent ordinairement en bandes plus ou moins nombreuses. Le mâle fait entendre sa voix dans les beaux jours d'automne, mais il n'en déploie toute l'étendue qu'au printemps. Outre ce ramage, il a deux cris particuliers: l'un, qui présente de la ressemblance avec le grincement d'une lime, lui a valu, en Provence, le nom de *Sarrayer* (Serrurier); ce cri paraît exprimer les syllabes *titipu*, qu'il répète trois ou quatre fois de suite; par l'autre, il semble prononcer *stiti, stiti.*

Lorsqu'on veut tenir cette Mésange en captivité, il ne faut pas la mettre avec d'autres oiseaux, car elle les poursuit sans cesse et finit par les tuer.

C'est dans un trou d'arbre que la femelle place son nid; elle le compose de matières douces et surtout de beaucoup de plumes. La ponte est de neuf à quatorze œufs blancs, tachetés de rougeâtre clair, particulièrement vers le gros bout. Le mâle en partage l'incubation, qui dure douze jours. Les petits nouvellement éclos n'ouvrent les yeux qu'environ dix jours après leur naissance.

Le *mâle* a le dessus de la tête, la nuque, une bande qui, entourant la joue, vient se réunir à la gorge et à la poitrine, et s'étend le long du milieu du ventre, d'un noir lustré. Un grand espace blanc sur la joue; les côtés de la poitrine, le ventre et l'abdomen jaunes; cette couleur, précédée d'un peu de blanc, s'étend depuis la nuque et se fond sur le dos avec une teinte grisâtre; les couvertures supérieures de la queue et les rectrices sont de cette couleur, excepté le bord extérieur des deux pennes latérales qui est blanc; les rémiges sont bordées de cendré bleu. Dans l'état de repos, l'aile paraît traversée par une petite bande

blanche ; cette couleur borde les grandes et petites scapulaires. Le bec et l'iris sont noirs, les pieds couleur de plomb. Longueur 6 pouces. La *femelle* ne diffère du mâle que par sa taille qui lui est inférieure. Les *jeunes* ont le noir de leur plumage moins lustré, et le jaune plus pâle.

La MÉSANGE PETITE CHARBONNIÈRE, *PARUS ATER*.

Gmel., *Syst.* 1. *pag.* 1009. *sp.* 7. — La MÉSANGE A TÊTE NOIRE, PARUS ATRICAPILLUS, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 551. *sp.* 5. — La PETITE CHARBONNIÈRE, *Buff.*, *pag.* 257. — La MÉSANGE PETITE CHARBONNIÈRE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 379. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 2. *pag.* 564. *sp.* 8. — La MÉSANGE dite la PETITE CHARBONNIÈRE, PARUS ATER, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 20. *pag.* 328. — La PETITE CHARBONNIÈRE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 232, et la MÉSANGE A TÊTE NOIRE, *pag.* 238. — La MÉSANGE PETITE CHARBONNIÈRE, *Temm.*, PARUS ATER, *Temm.*, *pag.* 288. — La MÉSANGE PETITE CHARBONNIÈRE, PARUS ATER, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 100. *pl.* 47, *fig.* 2.

Longueur 4 pouces 2 lignes ; tête, gorge et partie du cou noirs ; moustaches, joues et côtés du cou d'un blanc pur ; deux bandes transversales de même couleur sur les ailes ; dessus du corps cendré, dessous d'un blanc sale ; pennes des ailes et de la queue d'une teinte rembrunie ; bec et iris noirs ; pieds de couleur de plomb ; tel est le *mâle*. La *femelle* a moins de noir sur la gorge, et le blanc des côtés du cou est moins étendu.

Les habitudes de la *petite Charbonnière* ressemblent beaucoup à celles des autres espèces. Ainsi que la plupart des mésanges elle grimpe et court sur les arbres, s'accroche avec les pieds à l'extrémité des plus petites branches. Aussi courageuse, mais moins rusée ou plus hardie, elle se prend à tous les piéges. Elle se nourrit de punaises et autres insectes ainsi que de larves : elle avale aussi des semences de pins et de mélèses. Sa ponte est de six à huit œufs blancs parsemés de petits points d'un rouge fauve.

C'est sur la souche d'un vieil arbre élevé, dans un trou de taupe, quelquefois dans un arbre creux ou un trou de muraille qu'elle dispose son nid. Elle habite les pays septentrionaux durant la belle saison, et paraît en automne dans nos provinces méridionales.

La MÉSANGE NONNETTE, *PARUS PALUSTRIS*.

Gmel., *Syst.* 1. *pag.* 1009. *sp.* 8. — Le MÉSANGE DE MARAIS ou la NONETTE CENDRÉE, PARUS PALUSTRIS, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 555. *sp.* 7, et la MÉSANGE A TÊTE NOIRE DU CANADA, PARUS CANADENSIS ATRICAPILLUS, *pag.* 553. *pl.* 29, *fig.* 1. — La NONETTE CENDRÉE, *Buff.*, *pag.* 259. *pl. enl. n°* 3, *fig.* 3. — La MÉSANGE NONETTE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 380. — *Lath. ind.*, *vol.* 2. *pag.* 565. *sp.* 9. — La MÉSANGE NONNETTE CENDRÉE, PARUS PALUSTRIS, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 20. *pag.* 325. — La MÉSANGE DES MARAIS, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 239. — La MÉSANGE NONNETTE, PARUS PALUSTRIS, *Temm.*, *pag.* 291. — La MÉSANGE NONNETTE, PARUS PALUSTRIS, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pl.* 47. *fig.* 3.

Buffon, Brisson, Willulghby, Latham, ont donné comme espèces différentes, ou variétés, des oiseaux qui n'étaient rien moins que ceux qu'ils signalaient. Ces erreurs ont été relevées par Vieillot et Temminck, et on a bien reconnu que le mâle de la *Mésange nonnette* a une calotte d'un noir profond qui s'étend sur la tête *et au delà de l'occiput; le noir de la gorge n'occupe qu'un espace moyen.* Toutes les parties supérieures du corps sont d'un gris brun. Ailes noirâtres, bordées de cendré clair. Joues d'un blanc pur; cette couleur est légèrement lavée de gris sur la poitrine, le ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue; celle-ci est de la couleur des ailes. Longueur 4 pouces 4 lignes. La *femelle* a les teintes moins pures; le noir de la gorge est mêlé de plumes blanchâtres. Cette Mésange *varie accidentellement* et n'a quelquefois point de noir sous le bec. Temminck ajoute qu'on en a vu qui étaient tapirées de blanc.

La *Nonnette* se plaît non-seulement dans les bois, mais elle

fréquente aussi les vergers, les marécages ; elle est commune dans plusieurs parties du nord de l'Europe ; rare en Provence où son apparition n'a lieu qu'aux approches de l'hiver. C'est dans les trous de vieux pommiers ou de poiriers qu'elle place son nid ; elle le construit avec de la mousse et beaucoup de plumes. La femelle y dépose cinq à sept œufs blancs, tachetés de rouge.

Cette Mésange est friande de graines de tournesol; elle fait la guerre aux guêpes et aux abeilles, et ressemble, sous beaucoup d'autres rapports, à ses congénères. Quelques individus ne voyagent point; ceux qu'on trouve dans l'Amérique septentrionale ont les couleurs du plumage distribuées de la même manière que dans les individus d'Europe.

Le MÉSANGE BLEUE, *PARUS CŒRULEUS.*

Gmel., *Syst.* 1. *pag.* 1008. *sp.* 5. — La MÉSANGE BLEUE, PARUS CŒRULEUS, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 544. *sp.* 2. — La MÉSANGE BLEUE, *Buff.*, *tom.* 3. *pag.* 267. *pl. enl. n°* 3. *fig.* 2. — La MÉSANGE BLEUE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 380. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 2. *pag.* 566. *sp.* 12. — La MÉSANGE BLEUE, PARUS CŒRULEUS. *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 25. *pag.* 308. — La MÉSANGE BLEUE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 233. — La MÉSANGE BLEUE, PARUS CŒRULEUS, *Temm.*, *pag.* 289. — La MÉSANGE BLEUE, PARUS CŒRULEUS, *Vieill Faun. franç.*, *pag.* 101. *pl.* 48, *fig.* 1, *adulte; fig.* 2, *jeune.*

Hargneuse, colère et vindicative, tel est le caractère que cette Mésange possède au plus haut degré ; mais ces défauts sont en partie rachetés par un plumage très-agréable et des mouvemens d'une vivacité pleine de grace. C'est en automne que cette jolie Mésange voyage ; on la voit souvent de compagnie avec des *Charbonnières*; leur troupe se répand dans les vergers et les jardins; dès le mois de janvier elles s'isolent, et peu de temps après on ne les voit plus que par couple.

Le *mâle*, dont la longueur est de 4 pouces ½, a le dessus de la tête bleu; les côtés de cette partie et le front blancs. Un petit trait noir qui part du bec, passe à travers les yeux, s'étend sur l'occiput; un petit collier de cette couleur, passant au-dessous des joues, vient se réunir au noir de la gorge. Du blanc sur le dessus du cou. La poitrine, le ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue jaunes; dos, croupion et plumes scapulaires, d'un vert olive clair; petites tectrices des ailes, bords extérieurs des rectrices et des rémiges bleus; bec et iris noirâtre; pieds plombés. Les couleurs de la *femelle* sont moins vives, sa taille est un peu au-dessous de celle du mâle. La couleur blanche est remplacée par du jaunâtre; la bleue, par du brun cendré; la verte olive et la jaune, par des nuances plus ternes; *Jeune avant la première mue.*

Vieillot fait mention d'une variété de cette Mésange qu'on trouve aux îles Canaries, dont le bleu est presque noir et les autres couleurs très-prononcées.

La nourriture de la *Mésange bleue* se compose de chenilles et d'œufs d'insectes, surtout de ceux qui détruisent les fruits; aussi, sous ce rapport, nous est-elle assez utile; mais elle nous cause quelques dommages par l'habitude qu'elle a de pincer les boutons des arbres fruitiers, qu'elle transporte ainsi que le fruit tout formé dans des creux d'arbres où elle établit ses magasins. Elle est avide de la chair des petits oiseaux qu'elle peut saisir. Elle s'accommode, ainsi que d'autres Mésanges, de la graine de chenevis.

C'est dans le trou d'un arbre qu'elle place le berceau de sa jeune famille; une grande abondance de plumes sert à l'y tenir chaudement. On assure que le nombre des œufs qu'elle pond s'élève à plus de vingt. Ces œufs sont blancs, mouchetés de rougeâtre, surtout vers le gros bout.

On peut élever en cage les *Mésanges bleues*, mais il faut avoir soin de placer dans la volière de petites niches où elles puissent se cacher à volonté, et surtout y passer la nuit.

On trouve cette Mésange dans toute l'Europe, sur la Côte d'Afrique et aux Canaries.

La MÉSANGE HUPPÉE, *PARUS CRISTATUS.*

Gmel., Syst. 1. *pag.* 1005. *sp.* 2. — La MÉSANGE HUPPÉE, PARUS CRISTATUS, *Briss., tom.* 3. *pag.* 558. *sp.* 8. — La MÉSANGE HUPPÉE, *Buff., tom.* 3. *pag.* 293. *pl. enl. n°* 502, *fig.* 2. — La MÉSANGE HUPPÉE, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 380. — *Lath., ind., vol.* 2. *pag.* 567. *sp.* 14. — La MÉSANGE HUPPÉE, PARUS CRISTATUS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 20. *pag.* 318. — La MÉSANGE HUPPÉE, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 240. — La MÉSANGE HUPPÉE, PARUS CRISTATUS, *Temm., pag* 290. — La MÉSANGE HUPPÉE, *Vieill., Faun. franç., pag.* 102. *pl.* 48, *fig.* 3.

La longueur de cette Mésange est de 4 pouces 8 lignes; sa huppe, qui a 7 à 8 lignes de hauteur, est noire et blanche; le front, les joues, les côtés du cou, la poitrine, sont de cette dernière couleur. Deux cercles noirs entourent les côtés de la tête; l'un au-dessous de la joue, remonte sur la tempe jusques au coin de l'œil; l'autre s'étend depuis l'occiput jusque sur la gorge et le devant du cou, qui sont pareillement noirs. Un gris roussâtre colore le dessus du corps. Les flancs et l'abdomen sont lavés de roux. Les pennes des ailes et de la queue brunes. Bec et iris noirâtres. Pieds de couleur de plomb. La *femelle* ne se distingue du *mâle* que par une huppe moins longue, et le noir de la gorge mois étendu.

Cette belle Mésange, propre aux parties septentrionales de l'Europe, est rare en France et ne paraît qu'accidentellement dans nos provinces méridionales durant les plus grands froids. Partout elle ne se plaît que dans les forêts de pins ou de sapins.

Sa nourriture ordinaire se compose d'insectes qu'elle attrape sur les arbres en volant. Elle est défiante, fuit les lieux habités, et refuse constamment les alimens qu'on lui présente lorsqu'elle a perdu sa liberté. Meyer dit que c'est dans un creux d'arbre, dans les fentes des vieux murs, dans les amas de pierres, quelquefois dans un trou d'écureuil abandonné qu'elle place son nid, où elle pond huit à dix œufs tachetés de rouge.

Temminck dit qu'on ne la trouve point en Hollande ou du moins très-rarement.

La MÉSANGE A LONGUE QUEUE, *PARUS CAUDATUS.*

Gmel., Syst. 1. pag. 1010. sp. 11. — La MÉSANGE A LONGUE QUEUE, PARUS LONGICAUDUS, *Briss., tom. 3. pag. 571. sp. 13.* — La MÉSANGE A LONGUE QUEUE, *Buff., tom. 3. pag. 284. pl. enl. n° 502, fig. 3.* — La MÉSANGE A LONGUE QUEUE, *Cuv., tom. 1. pag. 380.* — *Lath. ind., col. 2. pag. 569. sp. 20.* — La MÉSANGE A LONGUE QUEUE, PARUS CAUDATUS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom. 20. pag. 320.* — La MÉSANGE A LONGUE QUEUE, *Gérard., tom. 1. pag. 243.* — La MÉSANGE A LONGUE QUEUE, PARUS CAUDATUS, *Temm., pag. 296.* — La MÉSANGE A LONGUE QUEUE, *Vieill., Faun. franç., pag. 103. pl. 49, fig. 1, mâle; fig. 2, tête de la femelle.*

On distingue facilement cette Mésange de toutes les autres par sa longue queue qui fait, à elle seule, plus de la moitié de sa longueur totale, qui est de 5 pouces 4 lignes.

Le *mâle adulte* a une bande blanche sur la tête; cette couleur s'étend sur l'occiput, les joues et la gorge. Le dessous du corps est blanchâtre, légèrement ombré de noirâtre sur la poitrine, et teinté de rouge sur l'abdomen, les flancs et les couvertures inférieures de la queue. Le derrière du cou est entouré par un collier de plumes noires. Le dos est d'un gris rougeâtre; les moyennes plumes des ailes sont de cette couleur, bordées de blanc, ainsi que l'extrémité des scapulaires. Les rémiges et rectrices sont noirâtres; les trois

pennes latérales de la queue blanches à l'extérieur et progressivement plus courtes que les intermédiaires. Bec et pieds d'un brun noirâtre ; iris gris. La *femelle* a les parties latérales du dessus de la tête noires ; le milieu en est blanchâtre. Les *jeunes avant la première mue* ont la tête mélangée de noir et de blanc ; le noir des parties supérieures est moins pur que chez les vieux.

C'est dans les bois, pendant l'été, qu'on rencontre cette Mésange. Elle ne s'approche des habitations, des jardins et des vergers que pendant l'hiver. Ennemis du repos, ces petits oiseaux sont d'un naturel très-vif; voltigeant sans cesse, s'accrochant à l'extrémité des plus faibles rameaux, se quittant rarement ou se ralliant à chaque instant, on les voit accourir promptement aux cris de leurs semblables : *tieyi ti-ti-ti* semble être celui d'appel, mais ils disparaissent tout à coup à un autre, *guicheig*, *guicheig*, que jette le chef de la bande lorsqu'elle est inquiétée. C'est en automne qu'on rencontre cette Mésange ; mais son passage n'a pas lieu tous les ans.

Ces oiseaux vivent en famille depuis leur sortie du nid jusques au printemps; alors chacun fait choix d'une compagne, se retire dans l'épaisseur des bois et s'occupe aussitôt de la construction du berceau d'une nouvelle et nombreuse progéniture ; quelques-uns suspendent leur nid, mais le plus souvent ils l'attachent solidement à des arbrisseaux, à trois ou quatre pieds de terre. Ce nid est ovale et alongé ; il a son entrée sur le côté; il est quelquefois muni de deux issues qui se correspondent : l'extérieur est composé de brins d'herbes, de mousses, de lichens ; l'intérieur est abondamment garni de duvet et de plumes. Les œufs que la femelle y pond sont quelquefois au nombre de vingt ; leur couleur est blanche, ils sont parsemés de petits traits irréguliers, d'un roussâtre pâle.

Les hannetons, les chenilles, les araignées, les larves d'œufs

et d'insectes sont la nourriture habituelle de cette Mésange, qui est répandue dans presque toutes les parties de l'Europe.

B. *Mandibule supérieure un peu recourbée sur l'inférieure.*

La MÉSANGE MOUSTACHE, *PARUS BIARMICUS.*

Gmel., Syst. 1. *pag.* 1014. *sp.* 12. — La MÉSANGE BARBUE ou le MOUSTACHE, PARUS BARBATUS, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 567. *sp.* 12. — La MÉSANGE MOUSTACHE, *Buff.*, *tom.* 3. *pag.* 271. *pl. enl.* n° 618, 1, *le mâle*; 2, *la femelle*. — La MOUSTACHE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 381. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 2. *pag.* 570. *sp.* 23. — La MÉSANGE MOUSTACHE, PARUS BIARMICUS, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 20. *pag.* 323. — La MÉSANGE MOUSTACHE ou BARBUE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 242. — La MÉSANGE MOUSTACHE, PARUS BIARMICUS, *Temm.*, *pag.* 298. — La MÉSANGE MOUSTACHE, PARUS BIARMICUS, *Vieill.*, *Galerie des Oiseaux du jardin du Roi*, *tom.* 1. *pag.* 89. *pl.* 69, *mâle*; — *idem. Faun. franç.*, *pag.* 104. *pl.* 49, *fig.* 3, *mâle*; *pl.* 50, *fig.* 1, *femelle.*

Élégante par sa forme, parée d'agréables nuances, et surtout remarquable par l'espèce de moustache très-prononcée qui descend de chaque côté du bec du mâle, il sera toujours facile de distinguer cette belle mésange de toutes les espèces connues jusqu'à ce jour. Le *mâle* a la tête, le dessus et les côtés du cou d'un gris de perle; la gorge teinte de gris rosé; cette couleur est plus prononcée sur la poitrine et se fond avec celle des flancs qui est roussâtre. L'abdomen est lavé de roux; du noir entre le bec et l'œil, lequel s'étend sur des plumes alongées de chaque côté du cou en forme de moustaches effilées; les couvertures inférieures de la queue sont aussi d'un noir profond. Petites tectrices supérieures noirâtres; les grandes bordées de roux à l'extérieur et blanches sur leur moitié intérieure; les primaires sont extérieurement frangées de blanc. La couleur rousse des tectrices est la même qui s'étend sur le dos et les pennes de la queue; celle-ci

est étagée ; les rectrices latérales sont blanchâtres à l'extérieur. Bec orangé ; iris jaune ; pieds noirs ; longueur totale 6 pouces 2 ou 3 lignes. La *femelle* a la queue moins longue et manque de moustaches : le dessus de la tête et du cou sont d'un gris rembruni. Les couvertures inférieures de la queue sont rousses, et les autres couleurs généralement moins vives. Plumage d'un roux très-clair ; barbes extérieures des pennes des aîles et de la queue d'un noir très-étendu ; très-grande tache de cette couleur sur le dos, *jeune avant la première mue.*

Cette Mésange est rare en France ; son apparition dans nos contrées n'a lieu que lorsque quelques individus s'égarent. M. Marcel de Serres l'a signalée dans son *Essai pour servir à l'Histoire des Animaux du midi de la France.* Au rapport de quelques auteurs, elle est commune aux environs de la Mer Caspienne et au Palus-Méotides ; mais elle ne s'avance pas en Asie à des latitudes plus élevées. Ses habitudes ne ressemblent nullement à celles des autres mésanges ; elle court sur la glace et au bord des eaux comme une *Lavandière.* Ses mœurs sont douces et sociables. Sa nourriture se compose de graines de roseaux, de petits insectes, et quelquefois de limaçons, qu'elle avale entiers avec la coquille. Elle niche dans les jonchaies, donne à son nid une texture assez serrée, et le compose de sommités d'herbes sèches entrelacées avec des roseaux et de petites feuilles. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs blancs parsemés de traits bruns et de petits points.

C. *Bec droit, effilé et aigu.*

La MÉSANGE REMIZ, *PARUS PENDULINUS.*

Gmel., Syst. 1. pag. 1014. sp. 13, et PARUS NARBONENSIS, *idem, pag. 1014. sp. 39.* — La MÉSANGE DE POLOGNE ou le REMIZ, PARUS POLONICUS, SIVE PENDULINUS, *Briss., tom. 3.*

pag. 565. *pl.* 29. *fig.* 2. *sp.* 11. — Le REMIZ, *Buff.*, *tom.* 3. *pag.* 275. *pl. enl.* n° 618, *fig.* 3. La PENDULINE, *idem pag.* 286. *pl. enl.* n° 708, *fig.* 1, sous le nom de MÉSANGE DU LANGUEDOC, est un individu jeune au sortir du nid. — Le REMIZ, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 381. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 2. *pag.* 568. *sp.* 18 et *sp.* 19. — La MÉSANGE REMIZ, PARUS PENDULINUS, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 20. *pag.* 329. — La PENDULINE, *Gérard.*, *tom.* 1, *pag.* 246, qui, fidèle à copier même les erreurs de Buffon, a cru ne pas devoir indiquer le Remiz. — La MÉSANGE REMIZ, PARUS PENDULINUS, *Temm.*, *pag.* 300. — La MÉSANGE REMIZ, PARUS PENDULINUS, *Vieill.*, *Galerie des Oiseaux du jardin du Roi*, *tom.* 1. *pag.* 91. *pl.* 70; — *idem*, *Faun. franç.*, *pag.* 105. *pl.* 50, *fig.* 2, *mâle*; 3, *jeune*.

Le bec de cette Mésange, si intéressante par l'art qu'elle apporte à la construction de son nid, est alongé, pointu et noir; sa queue est courte. Un grand espace noir, partant du front, entoure l'œil et couvre la joue. Le dessus de la tête et du cou sont cendrés; la gorge blanche; les régions inférieures d'un roux rosé; cette couleur est prononcée sur la poitrine et les flancs. Le dos et les scapulaires d'un gris roussâtre; croupion cendré; pennes alaires et caudales noirâtres et bordées de roussâtre en dehors, à l'exception des deux intermédiaires de la queue qui le sont de blanc. Les couleurs du plumage de la *femelle* sont moins vives; elle n'a point le noir du front aussi grand. Les parties inférieures, d'un blanc roussâtre, sont teintes de jaunâtre sur le milieu du ventre. Iris jaune; pieds couleur de plomb. Longueur 4 pouces.

L'oiseau décrit par Buffon sous le nom de *Penduline*, et figuré sous celui de *Mésange du Languedoc*, soit *Parus Narbonensis* de plusieurs auteurs, n'est point une espèce distincte et non plus la femelle de notre *Remiz*, mais seulement un individu *jeune au sortir du nid.*

On trouve le Mésange *Remiz* en Pologne, en Italie, en Sibérie, et dans le midi de la France seulement sur les bords du Rhône, aux environs de Beaucaire, de Tarascon et d'Arles, ne s'écartant jamais des lieux aquatiques où elle a fixé sa demeure. C'est à l'extrémité d'une branche flexible, pendante au-dessus de l'eau,

qu'elle suspend son nid, en choisissant de préférence celles du tremble : elle l'attache solidement avec du chanvre et surtout de la laine, lui donne la forme d'une bourse ou plutôt d'une cornemuse dont l'ouverture est placée sur le côté ; la composition de ce nid curieux est un mélange de duvet des chatons du saule et du peuplier tressés avec de la laine et quelques crins déliés. Ce tissu épais et serré est intérieurement garni d'une couche du même duvet, mais plus fin. Un nid construit avec tant d'art, devait nécessairement exiger des précautions particulières ; il paraît que lorsque la *Penduline* y travaille, elle a soin de se ménager une ouverture correspondante à celle d'où elle entre, et qu'après avoir entrelacé avec son bec et ses pattes les matériaux qu'elle apporte, elle se sert de l'autre issue pour en aller chercher d'autres et augmenter successivement les couches de duvet qui doivent mettre en sûreté sa petite famille ; elle termine son ouvrage en fermant l'une de ces ouvertures et ne laissant que celle qui est tournée du côté de l'eau. Je dois cette nouvelle observation à M. Barridon fils, de Beaucaire, qui a eu la bonté de me procurer un nid commencé ainsi que je viens d'en parler.

La femelle pond trois à quatre œufs blancs alongés. On assure qu'elle fait deux pontes par an. Elle est très-rusée ; on ne peut la prendre à aucun piége, et il est toujours difficile de l'approcher. Elle vit sédentaire en Provence.

FAMILLE TISSERANDS, *TEXTORES*.

Vieillot.

CARACTÈRES. — *Bec* robuste, médiocre ou alongé, à base nue, et formant un angle aigu ou arrondi dans les plumes du front, longicône, pointu, rarement échancré vers l'extrémité de sa partie supérieure.

Pieds médiocres, un peu forts, tarses nus, annelés. *Doigts* au nombre de quatre, trois devant, un derrière; les extérieurs réunis seulement à leur base, l'interne totalement libre; le postérieur épâté.

Les oiseaux qui composent cette famille sont du nombre de ceux qui apportent le plus de soins et le plus d'art à la construction de leur nid. Tels sont les *Tisserins*, les *Troupiales*, les *Carouges*, etc. Nous n'avons en Europe que le *Loriot.*

Genre 26me. — LORIOT, *ORIOLUS.*

Linn., Lath., Cuv., Vieill., Temm.

Caractères. — *Bec* droit, un peu déprimé, conicoconvexe, un peu robuste, comprimé vers le bout; mandibule supérieure formant à sa base un angle aigu dans les plumes du front, échancrée sur chaque bord et inclinée vers son extrémité; l'inférieure plus courte à pointe entaillée, aiguë et retroussée. *Narines* ovales, placées dans une membrane, ouvertes par en haut. *Langue* cartilagineuse, bifide et frangée à son extrémité.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé à sa base avec l'externe, totalement séparé de l'interne.

Ailes à penne bâtarde; deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

Nous ne possédons qu'une seule espèce de ce genre; les autres, au nombre de huit, se trouvent en Afrique, dans l'Inde et en Australasie. Les Loriots vivent d'insectes et de baies. Ils construisent un nid artistement suspendu aux branches d'un arbre élevé.

Le Loriot proprement dit, *Oriolus galbula.*

Oriolus galbula, *Gmel.*, *pag.* 382. *sp.* 1. — Le LORIOT, Turdus oriolus, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 320. — Le LORIOT D'EUROPE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 356. — Le LORIOT, *Buff.*, *pl. enl.* 26, *le mâle.* — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1. *pag.* 186. *sp.* 45. — Le LORIOT PROPREMENT

DIT, ORIOLUS GALBULA, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 18. *pag.* 190. — Le LORIOT D'EUROPE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 150. — Le LORIOT, ORIOLUS GALBULA, *Temm.*, *pag.* 129. — Le LORIOT D'EUROPE, ORIOLUS GALBULA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 107. *pl.* 51, *fig.* 1, *mâle*; *fig.* 2, *femelle*.

La couleur du *mâle vieux* de cette belle espèce est d'un jaune éclatant qui s'étend sur la tête, le cou, le dos, le croupion et tout le dessous du corps. Les ailes, un trait entre le bec et l'œil, les deux rectrices intermédiaires d'un noir profond. L'aile est traversée par une petite bande jaune; l'extrémité des rémiges est lisérée de blanc; le bec d'un rouge rembruni; l'iris d'un rouge vermillon; pieds couleur de plomb. Longueur 8 à 9 pouces. Le *mâle adulte* est d'un jaune moins brillant et d'un noir moins profond : *après la première mue*, les parties supérieures sont d'un vert jaunâtre, les ailes et la queue d'un vert olive; toutes les pennes latérales de cette dernière partie terminées de jaune; le dessus du corps d'un blanc jaunâtre, parsemé de taches verdâtres, alongées, peu prononcées; la *femelle* ressemble beaucoup au mâle à cet âge, elle en diffère principalement par les taches de la poitrine et de l'abdomen qui sont noires et distinctes sur un fond blanchâtre. Les *jeunes* avant la première mue sont grisâtres sur les parties supérieures.

Le passage du *Loriot* a lieu à deux époques de l'année, au mois d'avril et dès la fin d'août, qui est celle où cet oiseau nous quitte pour aller passer l'hiver en Afrique. Dès leur arrivée, le mâle et la femelle se recherchent et se conviennent en peu de temps. L'industrie qu'ils mettent à la construction de leur nid est admirable; ils l'attachent à la bifurcation de deux petites branches; enlacent autour des deux rameaux qui forment cette bifurcation, de longs brins de paille, de chanvre ou de laine, dont les uns allant droit d'un rameau à l'autre, forment le bord

du nid par-devant, et les autres pénétrant dans son tissu en passant par-dessous, et venant se poser sur le rameau opposé, donnent de la solidité à l'ouvrage. L'intérieur est composé d'une couche de mousse, de toiles d'araignées, du nid soyeux des chenilles, de plumes et d'autres matières mollettes sur lesquelles la femelle dépose quatre à cinq œufs alongés blanchâtres, semés de petites taches d'un brun noirâtre. C'est avec des insectes et des larves que les *Loriots* alimentent leurs petits ; ils sont avides de baies, de figues et de cerises.

Le chant de cet oiseau est une espèce de sifflement, *yo, yo, yo*, que précède un petit miaulement qu'il est facile de contrefaire sans le secours d'aucun *appeau.* On prend les *Loriots* de diverses manières ; dans tous les cas, il serait convenable d'en tenir un empaillé qui, d'après l'ardeur que les deux sexes mettent à se rechercher, servirait sans doute à les attirer.

On trouve cette espèce de *Loriot* dans toute l'Europe, en Afrique, et même dans l'Inde, d'où on nous en apporte assez souvent la dépouille.

FAMILLE LEIMONITES, *LEIMONITES.*

Vieillot.

CARACTÈRES. — *Bec* médiocre, droit, entier, à pointe obtuse, un peu renflée, ou aplatie.

Pieds médiocres, un peu robustes. *Tarses* annelés, nus, *Doigts* au nombre de quatre : trois devant, un derrière ; les extérieurs soudés à leur base, le postérieur épaté.

Les *Stournelles*, les *Piquebœufs* et les *Étourneaux* composent cette famille dans la méthode de Vieillot ; le dernier de ces genres est le seul que nous ayons en Europe.

Genre 27me. — ÉTOURNEAU, *STURNUS.*

Linn., Cuv., Lath., Vieill., Temm., Briss.

Caractères. — *Bec* droit, tendu, entier, un peu déprimé, à pointe obtuse et un peu aplatie; mandibule supérieure à bords un peu évasés, plus longue que l'inférieure. *Narines* à ouverture longitudinale couverte en dessus par une membrane un peu gonflée. *Langue* cartilagineuse, aplatie, fendue et coupée carrément à son extrémité.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* réuni à la base avec l'extérieur, et totalement séparé de l'intérieur, pouce et doigt externe égaux. *Ongle postérieur* le plus long de tous.

Ailes moyennes, à penne bâtarde, très-petite et grêle; première, deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes.

Queue à douze rectrices.

Plusieurs oiseaux qui ne pouvaient évidemment faire partie de ce genre, en ont été tour à tour retirés, de sorte que de quinze espèces dont les auteurs l'avaient composé, on n'y reconnaît véritablement que trois ou quatre Étourneaux. Nous en avons deux espèces en Europe : l'une, le *Sturnus unicolor* (*de la Marmora*), se trouve en Sardaigne, en Corse et en Barbarie, et jusqu'à ce jour n'a point encore été rencontrée en Provence; l'autre est connue partout ailleurs.

L'ÉTOURNEAU COMMUN, *STURNUS VULGARIS.*

Sturnus vulgaris, *Gmel., Syst. 1. pag. 801. sp. 1.* — L'ÉTOURNEAU, Sturnus, *Briss., tom. 2. pag. 439.* — L'ÉTOURNEAU ou SANSONNET, *Buff., pag. 203. pl. enl. 75.* — L'ÉTOURNEAU COMMUN, *Cuv., tom. 1. pag. 395.* — *Lath., ind., vol. 1. pag. 321.* — L'ÉTOURNEAU PROPREMENT DIT, Sturnus vulgaris, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom. 10. pag. 515. pl. D. 21. fig. 3.* — L'ÉTOURNEAU D'EUROPE, *Gérard., tom. 1. pag. 154.* — L'ÉTOURNEAU VULGAIRE, Sturnus vulgaris, *Temm., pag. 133.* — L'ÉTOURNEAU COMMUN, Sturnus vulgaris, *Vieill., Faun. franç., pag. 109. pl. 52, fig. 1, mâle en été; fig. 2, tête de la femelle; fig. 3, jeune.*

L'Etourneau commun a tout le corps d'un noir lustré, changeant en vert brillant sur la tête, les ailes et les parties inférieures. La poitrine et le dos ont des reflets pourprés : l'extrémité de toutes les plumes est ornée d'une tache lancéolée, d'un blanc roussâtre, excepté sur les flancs et sur la plus grande partie de l'abdomen : les couvertures des ailes, les pennes de cette partie du corps et celles de la queue sont lisérées de la même couleur. Bec et pieds d'un jaune orangé. Iris couleur de noisette. Longueur 8 pouces ½, *mâle en été : en hiver*, les couleurs du plumage et celles du bec et des pattes sont moins brillantes. La *femelle* a peu de reflets ; les mouchetures de son corps sont en grand nombre, sur les flancs et le ventre ; le bec est quelquefois brun ou couleur de corne. Les *jeunes avant la première mue* ont le plumage d'un brun noirâtre sans taches blanches et sans reflets. Ses variétés accidentelles sont, le blanc et le cendré jaunâtre ; ces couleurs couvrent en totalité, ou en partie, diverses parties de son corps, et sont le plus souvent produites par la privation de sa liberté ou par une nourriture abondante et peu conforme à ses mœurs.

Le vol des *Étourneaux* est très-rapide, il s'effectue par le fréquent battement de leurs ailes ; ils ne planent point. C'est en bande nombreuse et serrée, quelquefois composée de plus de six cents individus, qu'ils traversent la Provence durant le mois d'octobre.

Le temps des amours pour les *Étourneaux* commence dès les premiers jours du printemps ; la possession des femelles est un sujet de querelles qui ne finit que par des combats acharnés, et celles-ci deviennent le prix des vainqueurs. A cette époque, ils font entendre leur ramage : c'est un gazouillement éclatant et continuel qui diffère de leur cri, qui n'est qu'un sifflement long et aigu.

C'est sous les couvertures des édifices, dans les colombiers et le creux des arbres, qu'ils s'établissent pour y élever leur progéniture : de la paille à l'extérieur, des herbes fines et quelques plumes pour l'intérieur leur suffisent. C'est là que la femelle dépose quatre œufs d'un blanc bleuâtre sans aucune tache. Le mâle partage l'incubation. Dans nos climats tempérés, les Étourneaux font deux couvées par an. Leur nourriture se compose de figues, de raisins, d'insectes, de limaçons et de diverses graines. Ils fréquentent les arbres situés dans le voisinage des prairies.

On aura de la peine à croire que cet oiseau, dont le cri ordinaire rauque et aigu ne peut être considéré que comme désagréable, soit susceptible de donner à son gosier la souplesse et la flexibilité propres à répéter les plus doux accens. Il est néanmoins vrai qu'il siffle à s'y méprendre des airs de serinette et qu'il prononce facilement, non-seulement des mots, mais même des phrases entières.

On trouve des Étourneaux dans presque toutes les contrées de l'Europe, dans le Nord de l'Asie, en Barbarie, et même au Cap-de-Bonne-Espérance, selon Kolbe.

FAMILLE CORACES, *CORACES*,

Vieillot.

CARACTÈRES. — *Pieds* médiocres, un peu forts. *Tarses* nus, annelés. *Doigts* au nombre de quatre : trois devant, un derrière, épaté.

Bec en couteau, épais, glabre ou couvert de plumes à sa base, entier ou échancré, rarement plus long que la tête.

Les genres *Corbeau*, *Pie*, *Geai*, *Cassenoix*, *Coracias*, *Choquard*, *Témia*, *Astrapie*, *Quiscale*, *Cassican*, *Rollier*, sont ceux que Vieillot a placé dans cette famille : plusieurs oiseaux de Provence appartiennent à sept de ces genres.

A. *Bec emplumé à sa base.*

Genre 28me. — CORBEAU, *CORVUS.*

Linn., Vieill., Temm., Cuv., Briss., Lath.

Caractères. — *Bec* long, robuste, convexe en dessus, garni à sa base de plumes effilées et dirigées en avant, droit ou un peu arqué, à bords tranchans; mandibule supérieure quelquefois échancrée vers son extrémité. *Narines* ovales et cachées sous les plumes; *Langue* plate, fourchue à sa pointe.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé avec l'externe à la base, totalement séparé de l'interne.

Ailes longues, à penne bâtarde alongée, échancrée; première rémige plus courte que la sixième; deuxième, troisième et quatrième les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

Linné et Latham ont réuni dans ce genre les *Choucas*, les *Choquards*, les *Coracias*, les *Pies*, les *Geais*, les *Cassenoix* et des oiseaux qui appartiennent à une autre famille; mais les habitudes particulières des *Corbeaux*, leur voracité pour les charognes, la mauvaise odeur qui s'exhale de leurs corps, la finesse de leur odorat, ont dû les faire distinguer des espèces qui y avaient été confondues, dont la principale nourriture se compose de fruits, de baies, de semences germées, de vers et d'insectes.

Les corbeaux nichent ordinairement dans les rochers ou à la cime des plus grands arbres. Ils vivent en famille ou isolés. Tous ne font qu'une couvée par an. Ils retiennent dans l'estomac la nourriture destinée à leurs petits, et la dégorgent dans leur bec.

Le Corbeau proprement dit, *Corvus corax.*

Gmel., pag. 364. *sp.* 2. — Le CORBEAU, Corvus, *Briss., tom.* 2. *pag.* 8. *n°* 1. — Le CORBEAU, *Buff., tom.* 3. *pag.* 63. *pl. enl.* 495. — Le CORBEAU, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 397. — *Lath., ind., vol.* 1. *pag.* 150. *sp.* 1. — Le CORBEAU PROPREMENT DIT, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 8. *pag.* 18. — Le CORBEAU, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 123. — Le CORBEAU NOIR, Corvus corax, *Temm., pag.* 107. — Le CORBEAU PROPREMENT DIT, Corvus corax, *Vieill., Faun. franç., pag.* 112.

La longueur de ce Corbeau, le plus grand de ceux d'Europe, est de 22 à 23 pouces. Sa couleur est entièrement noire, avec des reflets pourprés et bleuâtres sur les parties supérieures du corps, notamment sur la poitrine et le devant du cou dont les plumes sont étroites, alongées et pointues; celles du ventre et de l'abdomen ont des nuances verdâtres légèrement chatoyantes : tel est le *mâle*. La taille de la *femelle* est quelquefois un peu plus petite; les reflets de sa robe sont moins brillans; celle des *jeunes* en est privée; leur couleur générale est alors noirâtre.

Tantôt proscrit comme un animal nuisible ou de mauvais augure, tantôt protégé comme un animal utile et bienfaisant, le Corbeau, connu de temps immémorial, a tour à tour été vénéré ou en exécration chez différens peuples. A Rome, lorsque les aruspices faisaient partie de la religion, les moindres actions de ces oiseaux étaient étudiées avec soin; toutes les circonstances de leur vol, le son de leur voix, avaient une signification déterminée. Aujourd'hui encore leur fait-on pressentir des malheurs à venir, sans doute à cause du dégoût et de l'horreur qu'inspirent l'odeur infecte qui s'exhale de leur corps, l'aspect de leur plumage lugubre, leur regard farouche, la férocité de leur caractère et leur croassement rauque et sinistre.

A un grand nombre d'inflexions de voix, le Corbeau joint le talent d'imiter le cri de plusieurs animaux et la parole de l'homme : on en faisait grand cas à Rome avant que les perroquets fussent connus : on l'employait à la chasse des perdrix, des faisans et même des autres corbeaux. Sa chair est interdite aux juifs; elle est d'ailleurs d'un goût répugnant.

Les Corbeaux ont l'habitude de faire des provisions, et de cacher tout ce qu'ils peuvent attraper; cette habitude s'étend, non-seulement sur les comestibles dont ils sont friands, mais encore sur tout ce qui se trouve à leur portée.

On confond souvent les corneilles avec les corbeaux ; mais ceux-ci ne sont point des oiseaux de passage. Ils semblent au contraire particulièrement attachés au rocher qui les a vu naître, ou plutôt, sur lequel ils se sont appariés, et s'ils l'abandonnent le matin pour descendre dans la plaine, ils ne manquent pas d'y retourner le soir. C'est dans les crevasses de ces mêmes rochers qu'ils font leur nid ; ils le placent quelquefois au haut des vieilles tours abandonnées, ou sur les hautes branches de grands arbres isolés : ce nid est fort grand et formé de plusieurs couches de racines qui composent la première ou la plus extérieure ; la seconde est d'os de mammifères, ou d'autres fragmens de substance dure ; l'intérieur est tapissé de graminées, de mousse et de bourre. Les œufs, dont le nombre varie de deux à cinq, sont d'un vert pâle bleuâtre, marqués d'un grand nombre de traits et de taches plus ou moins obscures.

Quand les petits viennent à éclore, ils sont plutôt blancs que noirs ; le mâle et la femelle travaillent à leur fournir leur subsistance, et combattent les oiseaux de proie qui s'en approchent. Peu d'oiseaux prolongent aussi long-temps l'éducation de leurs petits. Lorsqu'ils peuvent sortir du nid, ils se tiennent sur les rochers qui l'avoisinent, faisant entendre un miaulement presque continuel, chaque fois que le père ou la mère leur apportent à manger : ceux-ci les appellent par un cri, *crau*, *crau*, *crau*, plus doux que celui qu'ils jettent lorsqu'ils volent. Cette réunion de famille dure tout l'été, après lequel temps, les jeunes sont chassés par les vieux, qui ne souffrent pas qu'ils se fixent dans l'arrondissement dont ils ont fait choix. Cette espèce de Corbeau est omnivore ; tout paraît lui convenir, viande cuite ou crue, fraîche ou corrompue, insectes, vers et graines. Elle est répandue dans toute l'Europe. On la trouve en Afrique et dans l'Amérique septentrionale. Elle varie du noir au blanc.

Le CORBEAU CORBINE, *CORVUS CORONE.*

Gmel.. Syst. 1. *pag.* 365. *sp.* 3. — La CORNEILLE, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 12. La CORNEILLE VARIÉE, CORNIX VARIA, variété A. *idem*, *pag.* 15. La CORNEILLE BLANCHE, CORNIX CANDIDA, variété B. *idem*, *pag.* 15. — La CORBINE ou CORNEILLE NOIRE, *Buff.*, *tom.* 3. *pag.* 95. *pl. enl.* 483. — La CORNEILLE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 397. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1. *pag.* 151. *sp.* 4. — La CORNEILLE CORBINE, CORVUS CORONE, *Vieill.. Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 8. *pag.* 29. — La CORBINE ou CORNEILLE NOIRE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 126. — La CORNEILLE NOIRE, CORVUS CORONE, *Temm.*, *pag.* 108. — Le CORBEAU CORBINE, CORVUS CORONE, *Vieill.*, *Faun. franç. pag.* ✱.

Cette espèce de Corbeau, généralement connue sous le nom de *Corneille*, a souvent été confondue avec l'espèce précédente, à cause de la ressemblance de son plumage; mais celle dont il s'agit n'a que 18 pouces de longueur totale : son plumage est entièrement noir, à reflets violets et légèrement verdâtres. Les plumes de la poitrine ne sont pas alongées et pointues comme dans le *Corbeau proprement dit*, leur forme est large, arrondie vers le bout, et les longueurs relatives des rémiges présentent des différences notables. Bec et pieds noirs; iris noisette. Cette description convient aux deux sexes, car la *femelle* ne diffère du *mâle* que par une taille un peu plus petite. Les reflets du vêtement sont peu apparens chez les *jeunes*. Les variétés accidentelles de son plumage sont le blanc pur, ou un mélange de noir et de blanc.

Les *Corbines* se tiennent, durant l'été, dans les grandes forêts, d'où elles ne sortent que pour aller chercher leur nourriture. Peu difficiles sur le choix de leurs alimens, tout paraît leur convenir, insectes, poissons, vers, charognes, fruits ou graines; elles sont même très-friandes des œufs d'oiseaux, surtout de ceux de perdrix. En hiver, elles vivent des mêmes substances, en compagnie avec les *Corneilles mantelées* et les *Freux*; c'est alors qu'elles s'approchent de nos habitations, se tenant dans les terres labourées, errant

pêle-mêle avec nos troupeaux, et cherchant à la suite de la charrue les vers et les larves que le soc met à découvert. Le soir elles se retirent dans les bois pour passer la nuit, perchées sur les grands arbres, qu'elles paraissent avoir adoptés. C'est vers le mois de février qu'elles s'isolent pour s'accoupler. Elles placent leur nid sur les arbres de moyenne taille; elles le composent, à l'extérieur, de petites branches et de racines entrelacées, grossièrement mastiquées avec de la terre et du crottin de cheval; le dedans est matelassé avec du chevelu des racines. La ponte est de cinq à six œufs verdâtres, marquetés d'un grand nombre de taches et de traits de couleur obscure : le mâle et la femelle en partagent l'incubation, et se battent avec fureur contre tous les oiseaux qui veulent en approcher. Les familles de *Corbines* vivent en société toute l'année jusqu'au mois de février; ce sont ces bandes nombreuses que l'on voit passer en automne et pendant l'hiver. Ces oiseaux peuvent être considérés comme voyageurs; mais dans ces déplacemens, auxquels les oblige le défaut de nourriture, ils ne parcourent pas de grands espaces. Comme le *Corbeau*, cet oiseau apprend à parler, devient familier, dérobe tout ce qui brille et fait des provisions qu'il ne peut consommer.

On trouve cette espèce de Corbeau dans toute l'Europe, de même que dans l'Amérique septentrionale.

Le CORBEAU MANTELÉ, *CORVUS CORNIX*.

Gmel., *Syst.* 1. *pag.* 366. *sp.* 5. — La CORNEILLE MANTELÉE, CORNIX CINEREA, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 19. — La CORNEILLE MANTELÉE, *Buff.*, *tom.* 3. *pag.* 108. *pl. enl.* 76. — La CORNEILLE MANTELÉE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 398. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1. *pag.* 153. *sp.* 7. — La CORNEILLE MANTELÉE, CORVUS CORNIX, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 8. *pag.* 37. — La CORNEILLE MANTELÉE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 130. — La CORNEILLE MANTELÉE, CORVUS CORNIX, *Temm.*, *pag.* 109. — La CORNEILLE MANTELÉE, CORVUS CORNIX, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 115. *pl.* 53, *fig.* 2.

La longueur du *Corbeau mantelé* est un peu supérieure à celle de la *Corbine ;* elle est de 22 pouces ; une sorte de *manteau* gris blanc s'étend sur le dos, en partant du milieu du cou, jusque sur les couvertures supérieures de la queue ; toutes les parties inférieures sont de cette couleur : la tête, le devant du cou et la poitrine, les ailes et la queue sont d'un beau noir à reflets bleuâtres ; le bec et les pieds d'un noir mat ; iris noisette : *mâle.* La *femelle* ne diffère que par des reflets moins éclatans ; la couleur grise est quelquefois légèrement roussâtre. Ce *Corbeau* varie accidentellement, et son plumage est assez souvent entièrement blanc ou presque totalement noirâtre.

Cette espèce, qui ne se montre qu'en très-petit nombre, est rare en Provence, où elle arrive, de passage, vers le milieu de l'automne. On la voit ordinairement dans les prairies, quelquefois sur les bords de la mer ; pendant l'été elle habite les bois situés sur les montagnes, se réunissant souvent avec les *Freux* et les *Corbines :* elle vit avec ces oiseaux des mêmes alimens ; mais la disette seule la force à se nourrir de cadavres. Elle est friande des poissons que la mer jette sur le rivage, les prend quelquefois à la surface des flots, et s'éloigne de nos côtes à une distance assez grande. Les grenouilles, les mollusques testacés, composent aussi sa nourriture. Dès les premiers jours de février elle retourne dans le Nord de l'Europe. Là, comme les *Corbines*, chaque couple s'isole pour construire un nid sur des pins ou des sapins. La ponte et de cinq à six œufs d'un bleu verdâtre, parsemés de taches et de points bruns. La *femelle* a pour ses petits le plus grand attachement et ne les quitte jamais quel que soit le danger qui la menace. Cet oiseau a deux cris ; l'un grave et l'autre aigu a quelque ressemblance avec celui du coq. On le trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe, de passage dans les unes et sédentaire dans les autres.

Le *Corbeau mantelé* s'allie quelquefois avec le *Corbeau Corbine ;* il en résulte des métis qui tiennent de l'une et l'autre espèce ; cet exemple a lieu dans les pays où l'une des deux est rare.

Le CORBEAU FREUX, *CORVUS FRUGILEGUS.*

Gmel., Syst. 1. *pag.* 366. *sp.* 4. — La CORNEILLE MOISSONNEUSE, CORNIX FRUGILEGA, *Briss., tom.* 2. *pag.* 16. — Le FREUX ou FRAYONNE, *Buff., tom.* 3. *pag.* 103. *pl. enl.* 484, vieux. — *Lath., ind., Ornith., vol. , pag.* 152. *sp.* 5. — Le FREUX, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 397. — La CORNEILLE FREUX ou FRAYONNE, CORVUS FRUGILEGUS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 8. *pag.* 33. — Le FREUX ou la FRAYONNE, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 128. — Le FREUX, CORVUS FRUGILEGA, *Temm., pag.* 110. — Le CORBEAU FREUX, CORVUS FRUGILEGUS, *Vieill., Faun. franç., pag.* 116. *pl.* 54, *fig.* 1, *adulte; fig.* 2, *tête du jeune.*

Longueur totale un pied 5 pouces et demi. Tout son plumage est noir avec des reflets pourprés sur le corps et les ailes, moins éclatans sur les parties inférieures et verts sur la queue, iris bleuâtre, les pieds et les ongles noirs. Cet oiseau ressemble à la *Corbine*, avec lequel on le confond quelquefois ; mais sa tête est moins grosse ; le bec plus long que la tête, très-entier et à pointe droite, est aussi moins fort. La première rémige est plus longue que la neuvième, la deuxième que la sixième, la troisième que la cinquième et aussi longue que la quatrième, qui est la plus alongée de toutes. Le *mâle* et la *femelle* se distinguent des *jeunes* par la nudité du front et de la gorge, qui provient de l'habitude qu'ils ont d'enfoncer leur bec fort avant dans la terre, afin d'y chercher les vers et les petites racines dont ils se nourrissent. Les *Freux* mangent aussi des hannetons et d'autres insectes ; mais on ne les voit jamais se disputer, ainsi que les *Corbines*, les lambeaux dégoûtans de quelques cadavres infects ; ils ont l'habitude d'enfouir des glands et savent les retrouver lorsqu'ils commencent à sortir de terre.

La société a pour les *Freux* le plus grand attrait, aussi se tiennent-ils toute l'année, et surtout en hiver, en bandes très-nombreuses. Ces bandes se répandent pendant le jour sur les terres labourées, et retournent le soir coucher sur les arbres de la lisière des forêts. Presque tous quittent la France aux approches de la belle saison et n'y reparaissent qu'au mois de septembre. Leur apparition en Provence n'a lieu que durant les plus grands froids, encore ne se montrent-ils pas tous les ans, si ce n'est dans le voisinage des Hautes-Alpes.

Le petit nombre de *Freux* qui nichent en France, placent leurs nids sur des arbres élevés et non loin des habitations; la *femelle* y dépose quatre ou cinq œufs d'un vert clair, tachetés et rayés de brun, surtout vers le gros bout. Il n'est pas rare de voir huit à dix nids construits sur le même arbre.

La voix des *Freux* est plus grave que celle des *Corbines*; ils la font entendre très-souvent à l'époque des couvées, lorsqu'ils se jouent dans les airs, et surtout à la fin du jour pour se rallier.

Cette espèce est répandue dans toute l'Europe; mais on la voit rarement dans nos contrées méridionales : elle doit être considérée comme un oiseau du Nord, car elle est commune en Danemark, en Russie et dans l'Asie septentrionale. Ses variétés sont le blanc pur ou le noir mélangé de cette couleur.

Le CORBEAU CHOUCAS, *CORVUS MONEDULA*.

Gmel., Syst. 1. *pag.* 376. *sp.* 6. — Le CHOUCAS, MONEDULA, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 24, le CHOUCAS A COLLIER, MONEDULA TORQUATA, et le CHOUCAS BLANC, MONEDULA CANDIDA, *idem*, *pag.* 27, sont des variétés. — Le CHOUCAS, *Buff.*, *tom.* 3. *pag.* 115, et *pl. enl.* 523, sous le nom de GROLLE ou CHOUCAS GRIS. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1. *pag.* 154. *sp.* 11. — Le CHOUCAS ou PETITE CORNEILLE DE CLOCHER. *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 398. — Le CHOUCAS PROPREMENT DIT, CORVUS MONEDULA, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 8. *pag.* 41. — Le CHOUCAS, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 132. — Le CHOUCAS, CORVUS MONEDULA, *Temm.*, *pag.* 111. — Le CORBEAU CHOUCAS, CORVUS MONEDULA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 117. *pl.* 54, *fig.* 3.

Ce Corbeau, le plus petit de ceux qu'on trouve en Europe, a 13 pouces de longueur totale ; le bec, les pieds et le sommet de la tête sont noirs ; les rectrices, les rémiges et les grandes tectrices, de cette couleur, ont des reflets changeant en violet et en vert. Tout le reste du corps d'un cendré noirâtre, plus clair sur la région des oreilles, le dessus du cou et l'occiput; iris blanchâtre ; *mâle.* La *femelle* et le *jeune* ont les reflets de leur plumage moins apparens : ses variétés accidentelles ne se font remarquer que par le blanc qui colore diverses parties de son corps.

Les *Choucas* ont dans leurs mœurs les plus grands rapports avec les *Freux*; comme ceux-ci ils vivent et nichent en société sur les grands arbres, ou le comble des vieux édifices. Leur nid ne se compose que de quelques buchettes et d'un peu de paille, sur lesquelles ils déposent des œufs d'un blanc verdâtre, tachetés de brun. Ce n'est que dans un cas d'extrême disette qu'ils se déterminent à se nourrir de cadavres; mais ils mangent volontiers des vers de terre, des coléoptères, des graines et des fruits.

Le *Corbeau Choucas* se prive facilement, apprend à parler, et paraît alors ne pas regretter sa liberté. Comme ses congénères, il cache la nourriture qu'il ne peut consommer, dérobe les pièces de monnaie et tout ce qui brille à ses yeux. Il ne cesse de crier en volant ; son cri est aigu et perçant; il semble quelquefois prononcer *tian*, *tian*, *tian.* Cet oiseau est rare et ne se montre que dans les parties élevées de la Provence. Il est plus ou moins répandu dans les autres parties de l'Europe.

Buffon décrit, sous le nom *Chouc*, tom. 3, pag. 119, et figure sous celui de *Choucas*, pl. enl. 522, un oiseau que Latham, Gmelin et d'autres auteurs ont indiqué seulement comme une variété du *Choucas proprement dit*, et Temminck, ailleurs si exact, se tait entièrement sur ce Corbeau ; cependant Frisch, Brisson

et Vieillot le donnent comme une espèce qui doit en être distinguée. A ces diverses opinions, qui semblent rendre douteuse cette distinction spécifique, il me reste à rappeler que M. Vieillot a bien voulu me faire part qu'il existe un individu jeune de ce rare Corbeau dans la riche collection de M. le Comte de Riocour à Paris, et un adulte dans les Galeries du jardin du Roi ; le premier a été tué aux environs de Lyon. Il serait possible que le *Chouc* fût un jour rencontré en Provence ; en attendant, ne l'ayant point vu en nature, je n'ai pas osé me permettre de le ranger parmi les oiseaux de la province que j'explore.

Genre 29me. — PIE, *PICA*.

Vieill., Cuv., Briss.; *Corvus*, Linn., Temm., Lath.

Caractères. — *Bec* plus ou moins garni à sa base de plumes sétacées, dirigées en avant, robuste, médiocre, entier, en couteau, à bords tranchans ; mandibule supérieure droite ou un peu fléchie en arc. *Narines* rondes et cachées sous les plumes du *capistrum*, ou oblongues, et presque totalement à découvert. *Langue* cartilagineuse, aplatie, fourchue à la pointe.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé à sa base avec l'externe, totalement séparé de l'interne.

Ailes courtes à penne bâtarde, grêle, alongée, échancrée vers le bout ; troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes. *Queue* longue, à douze rectrices étagées.

On connaît quinze espèces de Pies, qui se trouvent répandues dans les diverses parties du Monde ; une seule se rencontre en Europe. Le genre de vie de ces oiseaux se rapproche beaucoup de celui des Geais.

La Pie a ventre blanc, *Pica albiventris*.

Gmel., Syst. 1. *pag.* 373. *sp.* 13. — La PIE, Pica, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 35, et la variété du même auteur A, la PIE BLANCHE, Pica candida, *pag.* 39. — La PIE, *Buff.*, *tom.* 3. *pag.* 128. *pl. enl.* 488. — *Lath., ind., vol.* 1. *pag.* 162. *sp.* 32. — La PIE D'EUROPE, *Cuv.*,

tom. 1. *pag.* 398. — La PIE PROPREMENT DITE, PICA MELANOLEUCA, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 26. *pag.* 121. — La PIE, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 139. — La PIE, CORVUS PICA, *Temm., pag.* 113. — La PIE A VENTRE BLANC, PICA ALBIVENTRIS, *Vieill., Faun. franç., pag.* 119. *pl.* 55, *fig.* 1.

Le noir et le blanc composent le plumage de cette espèce de *Pie.* La première de ces couleurs est brillamment reflétée de vert, de bleu et de pourpre sur les ailes et la queue. Il n'y a de blanc que sur les scapulaires, les parties inférieures de la poitrine, le ventre et le côté interne des onze pennes primaires des ailes dans une partie de leur longueur. Iris noisette. Bec et pieds noirs. Longueur totale 18 pouces; *mâle.* Taille un peu plus petite, reflets moins brillans; *femelle.* Reflets très-peu apparens; *jeune.*

On connaît plusieurs variétés accidentelles de cette espèce de *Pie*, telles sont la *Pie* totalement blanche, celle rayée en long de cette couleur et de noir, et d'autres dont le corps était de couleur de crème, ou mélangé de noir, de brun et de blanc.

Voleuse et bavarde, telles sont les principales habitudes de cet oiseau, qui sont passées en proverbe, et qui ne sont rachetées par aucune bonne qualité, car il va à la charogne et fait, sans pitié, sa proie des oiseaux faibles ou engagés dans les piéges.

La *Pie* met une adresse si singulière à cacher ses larcins, qu'il est quelquefois difficile de les trouver; elle pose d'abord l'objet enlevé sur l'ouverture du trou dont elle a fait choix, et l'enfonce à coups de bec. Elle apprend aisément à parler; *margot* est le mot qu'elle prononce le plus facilement. Elle est omnivore et se nourrit dans les champs où elle cause souvent des dommages, de souris, d'insectes, de vers et de semences de légumes. Ainsi que les *Geais*, ces oiseaux font des amas de provisions; ils se battent plus tard entre eux pour en devenir possesseurs. Les *Pies* forment des couples constans et vivent ainsi isolées. C'est ordinairement à la cime des grands arbres des avenues, quelquefois sur les pins, plus rare-

ment sur les buissons qu'elles construisent leur nid avec beaucoup d'industrie. Le *mâle* et la *femelle* y travaillent dès le mois de février, l'appuient sur un embranchement, de manière qu'entouré d'autres branches, de jeunes pousses et d'un épais feuillage, il est couvert et caché ; il est extérieurement composé d'un mortier de terre gachée avec de petites racines et quelques brins de paille ; de petites bûchettes longues, flexibles et nombreuses le recouvrent et le fortifient, et forment au-dessus de ce nid une espèce de claire-voie qui n'a d'ouverture que dans le côté le moins défendu. L'intérieur, garni de de petites racines de chiendent et de débris d'autres plantes, reçoit sept ou huit œufs d'un vert bleuâtre, semé de petites taches brunes, principalement vers le gros bout. Les *Pies* commencent quelquefois plusieurs nids à la fois ; mais elles ne perfectionnent que celui qu'elles destinent à leur nouvelle famille ; elles achèvent les autres lorsque le premier est détruit. Cet oiseau ne fait qu'une couvée par année ; le *mâle* partage avec la *femelle* l'incubation, qui dure ordinairement quatorze jours ; les petits naissent aveugles, et sont tardifs à se suffire à eux-mêmes. On élève facilement les jeunes, pris au nid, en les nourrissant avec du pain mêlé avec du lait caillé ou du fromage mou.

Le vol des *Pies* est moins élevé ou soutenu que celui de la *Corneille ;* aussi ne sont-elles pas voyageuses et aiment-elles se cantonner. Le mouvement paraît être pour ces oiseaux un besoin indispensable ; remuant à chaque instant leur queue, c'est en voltigeant sans cesse d'arbre en arbre et en sautillant par terre qu'elles se promènent et cherchent leur nourriture.

On trouve des *Pies* dans presque toutes les parties de l'Europe ; elles n'habitent que quelques cantons de la Provence ; car on ne les voit jamais sur son littoral. L'espèce est absolument la même dans plusieurs parties de l'Amérique septentrionale : on l'a encore observée à la Chine et au Japon.

Genre 30me. — GEAI, *GARRULUS.*

Vieill., Briss., Cuv.; *Corvus*, Linn., Lath., Temm.

CARACTÈRES. — *Bec* médiocre, garni à sa base, tendu, à bords tranchans; mandibule supérieure à échancrure usée vers le bout, inclinée brusquement à sa pointe. *Narines* presque ovales, ouvertes, glabres ou cachées sous les plumes du *capistrum*. *Langue* cartilagineuse, un peu aplatie, fourchue à son extrémité.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé à la base avec l'externe, totalement séparé de l'interne.

Ailes médiocres, à penne bâtarde, courte, arrondie à son extrémité; les trois premières rémiges étagées; les quatrième et cinquième les plus longues de toutes. *Queue* carrée ou arrondie, à douze rectrices.

Ce genre contient onze espèces qui sont répandues en Europe, en Asie et en Amérique. Les *Geais* ont beaucoup de rapport avec les Pies, leur naturel est très-pétulant comme celui de ces oiseaux, ils sont moins rusés qu'eux, ils habitent les bois et voyagent en grandes troupes.

Le GEAI GLANDIVORE, *GARRULUS GLANDARIUS.*

Gmel., Syst. 1. pag. 386. *sp.* 7. — Le GEAY, GARRULUS, *Briss., tom. 2. pag.* 47, et la variété A du même auteur, le GEAI BLANC, GARRULUS ALBUS. — Le GEAI, *Buff., tom.* 3. *pag.* 146. *pl. enl.* 481. — CORVUS INFAUSTUS, *Lath., ind., vol. 1. pag.* 159. *sp.* 22. — Le GEAI D'EUROPE, *Cuv., tom. 1. pag.* 399. — Le GEAI PROPREMENT DIT, GARRULUS GLANDARIUS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 12. *pag.* 471. — Le GEAI, *Gérard., tom. 1. pag.* 141. — Le GEAI IMITATEUR, CORVUS INFAUSTUS, *Temm., pag.* 115. — Le GEAI GLANDIVORE, GARRULUS GLANDARIUS, *Vieill., Faun. franç., pag.* 121. *pl.* 55, *fig.* 2.

13 pouces sont la longueur ordinaire de la seule espèce de Geai qu'on trouve en Europe. Sa taille est svelte, et les couleurs de son plumage sont agréablement nuancées d'un roux vineux et cendré. Le *mâle* a les plumes du sommet de la tête, une bande qui

s'étend en forme de moustaches en partant de l'angle du bec, et le derrière du coin de l'œil noirs ; cette couleur est aussi celle du dessus des rectrices. Les pennes primaires des ailes sont noirâtres; les secondaires, noires et blanches sur la moitié de la longueur des barbes extérieures; d'autres sont de couleur marron vers leur origine. Les rémiges brunes sur les barbes intérieures, d'un gris cendré le long des extérieures. Les plumes de l'aile bâtarde sont transversalement rayées de noir et de deux teintes bleues. Le dessous de la queue gris. La couleur cendrée, vineuse, qui colore toutes les autres parties du corps, est très-vive sur le cou, grisâtre sur la poitrine, l'abdomen, et passe au blanc pur sur la gorge et les couvertures de la queue. Bec noir; iris blanchâtre. Pieds brun clair. La *femelle* a les couleurs généralement plus faibles. Les plumes du sinciput de cet oiseau sont assez longues pour former une espèce de huppe qu'il relève à volonté.

Le naturel des Geais est vif, pétulant et colère. Ils ont, ainsi que les *Pies*, l'habitude de cacher ou d'enfouir le superflu de leur nourriture. Leurs alimens ordinaires sont des insectes, des vers, des pois, des groseilles, des cerises, des raisins et diverses baies. Ils ont la faculté d'imiter non-seulement les bruits et les sons qu'ils entendent habituellement, mais même la voix humaine. Son cri est cependant désagréable et semblerait peu susceptible de modifications.

C'est dans les bois que ces oiseaux habitent toute l'année ; il en est qui sont de passage à l'époque du printemps et à celle de l'automne. On assure que les individus qui restent pendant l'hiver dans nos climats passent renfermés dans les arbres creux au milieu des provisions de glands et de noix qu'ils ont amassés pendant l'automne. Cette observation peut avoir été faite dans le Nord de la France, mais il n'en est pas de même en Provence où la

douceur du climat peut dispenser ces oiseaux de cette mesure contre la rigueur de la froide saison.

L'espèce de ce Geai est répandue dans toutes les contrées de l'Europe et se retrouve aussi dans plusieurs parties de l'Asie et de l'Afrique. Sonnini l'a rencontrée sur les côtes de la Basse-Egypte et dans les plaines riantes du Delta et du Bahiré.

C'est au mois d'avril que les Geais travaillent à la construction de leur nid, qui se compose de bois sec en dehors, de racines et de filamens d'herbes à l'intérieur ; la femelle y dépose quatre à cinq œufs d'un cendré verdâtre, faiblement pointillés de brun. Ces oiseaux font ordinairement deux pontes par an.

Genre 31me. — CASSENOIX, *NUCIFRAGA.*

Briss., Temm., Vieill.; *Caryocatactes*, Cuv.; *Corvus*, Linn., Lath.

Caractères. — *Bec* garni à sa base de plumes sétacées, dirigées en avant, épais, droit, robuste, entier, convexe en dessus, comprimé par les côtés, à pointe un peu déprimée et presque tronquée; mandibule supérieure un peu plus longue que l'inférieure. *Narines* petites, longues, ouvertes, cachées sous les plumes du *capistrum*. *Langue* cartilagineuse, courte, frangée, bifide et cornée à son extrémité.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé à sa base avec l'externe et totalement séparé de l'interne.

Ailes à penne bâtarde, courte et arrondie à la pointe; troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

La seule espèce connue de ce genre paraît plus ou moins répandue dans toutes les parties de l'Europe. Ses habitudes ont quelques rapports avec celles des Pics.

Le Cassenoix moucheté, *Nucifraga caryocatactes.*

Corvus caryocatactes, *Gmel., Syst. 1. pag. 370. sp. 10.* — Le CASSENOIX, Nucifraga, *Briss., tom. 2. pag. 59.* — Le CASSENOIX, *Buff., tom. 2. pag. 158. pl. enl. 50.* —

Le CASSENOIX ORDINAIRE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 399. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1. *pag.* 164. *sp.* 39. Le CASSENOIX MOUCHETÉ, NUCIFRAGA GUTTATA, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 5. *pag.* 354. — Le CASSENOIX, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 143. — Le CASSENOIX, NUCIFRAGA CARYOCATACTES, *Temm.*, *pag.* 117. — Le CASSENOIX MOUCHETÉ, NUCIFRAGA GUTTATA, *Vieill.*, *Galerie des Oiseaux du jardin du Roi*, *tom.* 1. *pag.* 166. *pl.* 103. — Le CASSENOIX MOUCHETÉ, NUCIFRAGA CARYOCATACTES, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 124. *pl.* 56, *fig.* 1.

Le Cassenoix doit être considéré comme un oiseau erratique plutôt que comme une espèce de passage. Ces oiseaux se réunissent, dans certaines années, en bandes très-nombreuses, et quittent quelquefois les montagnes pour se rendre dans les plaines : dans ce cas on ne les voit guère que dans les parties hautes de la Provence, où leur apparition est accidentelle et doit les faire considérer comme des oiseaux rares. Leur plumage, d'un brun couleur de suie, sans tache sur le sommet de la tête, est remarquable par un grand nombre de mouchetures blanches, en forme de gouttes, disposées longitudinalement sur chaque plume. Ces mouchetures sont plus larges et plus nombreuses sur la poitrine que sur le dos. Les rémiges et les rectrices sont d'un brun noirâtre : ces dernières sont terminées par un grand espace blanc qui diminue en approchant des deux pennes intermédiaires qui sont entièrement noirâtres. Iris de couleur noisette. Bec et pieds de couleur de corne noire. Longueur 13 pouces environ : tel est le *mâle*. La *femelle* à le plumage teint d'une nuance roussâtre.

Ce Cassenoix escalade les arbres à la manière des Pics, et en frappe l'écorce qu'il perce à coups de bec; sa nourriture consiste principalement en larves et en insectes; il mange aussi des noisettes, des glands, des semences du pin et diverses baies; quelquefois même, ajoute Temminck, des œufs et de jeunes oiseaux. Il niche dans des trous d'arbres. Sa ponte est de cinq a six œufs d'un gris fauve, avec des taches, en petit nombre, d'un gris brun clair.

On trouve le Cassenoix dans la plupart des hautes montagnes de l'Europe; Latham dit qu'on le rencontre aussi dans le Nord de l'Amérique.

Genre 32me. — CORACIAS, *CORACIA.*

Vieill; *Corvus*, Linn., Lath.; *Fregilus*, Cuv.; *Pyrrhocorax*, Temm.

Caractères. — *Bec* garni à sa base de plumes sétacées, dirigées en avant, plus long que la tête, entier, un peu grêle, arrondi, convexe en dessus, arqué, pointu. *Narines* un peu arrondies, ouvertes, cachées sous les plumes du *capistrum*. *Langue* cartilagineuse, médiocre, bifide à son extrémité.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* réuni à sa base avec l'externe, totalement séparé de l'interne.

Ailes longues; première rémige la plus courte des primaires; deuxième moins alongée que la sixième; quatrième et cinquième les plus longues de toutes.

Des trois espèces que renferme ce genre, une seule se trouve en Europe, l'autre est d'Afrique; et la troisième a été rencontrée dans la Nouvelle-Hollande. La forme du bec et quelques autres caractères ont engagé Cuvier à rapprocher ces oiseaux des *Huppes;* mais leurs mœurs, qui ont beaucoup de rapport avec celles des *Corbeaux*, les en éloignent.

Le Coracias a bec rouge, *Coracia erythroramphos.*

Corvus graculus, *Gmel.*, *pag.* 377. *sp.* 18. — Le CORACIAS, Coracia, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 3. — Le CRAVE ou le CORACIAS, *Buff.*, *tom.* 3. *pag.* 59. *pl. enl.* Le CORACIAS DES ALPES, 255. — Le CRAVE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 406. — *Lath. ind.*, *vol.* 1. *pag.* 165. *sp.* 41. — Le CORACIAS A BEC ROUGE, Coracia erythroramphos, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 8. *pag.* 2. — Le CRAVE ou CORACIAS, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 136. — Le PYRRHOCORAX CORACIAS, Pyrrhocorax graculus, *Temm.*, *pag.* 122. — Le CORACIAS A BEC ROUGE, Coracia erythroramphos, *Vieill.*, *Galerie des Oiseaux du jardin du Roi*, *tom.* 1. *pag.* 163. *pl.* 103. — Le CORACIAS A BEC ROUGE, Coracia erythroramphos. *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 125. *pl.* 56, *fig.* 2.

Un noir à reflets violets, verts et pourprés, colore entièrement le plumage de cet oiseau. Le bec et les pieds sont d'un rouge de carmin éclatant ; iris brun : *mâle* et *femelle*. Les *jeunes* n'ont point de reflets dans le plumage ; le bec et les pieds sont noirs avant la première mue. Longueur totale 15 pouces.

Le Coracias n'est point rare dans les parties montagneuses de la Provence. C'est dans les fentes de nos rochers escarpés qu'il place son nid ; mais rarement, du moins en Provence, dans les trous des vieux bâtimens. Ses œufs, au nombre de trois à quatre, sont d'un blanc sale, parsemés de quelques taches brunes. Sa nourriture ordinaire se compose d'insectes, de vers et de toutes sortes de baies.

Les Hautes Alpes de la Suisse, de l'Italie, du Tyrol, de la Bavière et de la Carinthie, sont aussi les parties de l'Europe où l'on rencontre cet oiseau.

Genre 33me. — CHOQUART, *PYRRHOCORAX*.

Vieill., Temm., Cuv., Briss.

Caractères. — *Bec* droit et garni à sa base de plumes courtes, dirigées en avant, médiocre, convexe en dessus, un peu grêle ; mandibule supérieure un peu arquée et à échancrure usée vers le bout. *Narines* orbiculaires, ouvertes, cachées sous les plumes du *capistrum*. *Langue* cartilagineuse, aplatie, bifide à la pointe.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* réuni à sa base avec l'externe, totalement séparé de l'interne.

Ailes longues ; première rémige plus courte que la cinquième ; troisième la plus longue de toutes. *Queue* à douze rectrices.

Ce genre paraît n'être composé que d'une seule espèce bien distincte, car Vieillot ne lui rapporte qu'avec doute son *Choquart violet* de la Nouvelle-Hollande, et le *Sicrin* de Levaillant.

Le CHOQUART DES ALPES, *PYRRHOCORAX ALPINUS.*

CORVUS PYRRHOCORAX, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 376. *sp.* 17. — Le CHOUCAS DES ALPES, PYRRHOCORAX, *Briss., tom.* 2. *pag.* 30. — Le CHOQUART ou CHOUCAS DES ALPES, *Buff., tom.* 3. *pag.* 115. *pl. enl.* 531. — Le CHOCARD DES ALPES, *Cuv., tom.* 1. *pag.* 355. — *Lath., ind., vol.* 1. *pag.* 165. *sp.* 40. — Le CHOQUART DES ALPES, PYRRHOCORAX ALPINUS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 6. *pag.* 568. — Le CHOQUARD ou CHOUCAS DES ALPES, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 134. — Le PYRRHOCORAX CHOQUARD, PYRRHOCORAX, PYRRHOCORAX, *Temm., pag.* 121. — Le CHOQUART DES ALPES, PYRRHOCORAX ALPINUS, *Vieill., Galerie des Oiseaux du jardin du Roi, pag.* 165. *pl.* 104. — Le CHOQUART DES ALPES, PYRRHOCORAX ALPINUS, *Vieill., Faun. franç., pag.* 127. *pl.* 57, *fig.* 1.

Ce Choquart a 15 pouces de long ; son plumage est entièrement noir avec quelques reflets peu sensibles. Bec jaune ; iris brun ; pieds d'un rouge vermillon; plante des pieds noire : tels sont les *mâles* et les *femelles adultes.* Dans la *première année* le bec n'est jaune qu'à la base de la mandibule inférieure, et les pieds sont d'un noir luisant. Après la *première-mue* ceux-ci passent au brun-rouge : cette dernière couleur sert à distinguer les pieds de la femelle de ceux du mâle.

C'est dans le voisinage des glaces perpétuelles des Hautes Alpes que cet oiseau vit habituellement; il ne se montre que très-accidentellement sur les montagnes de la Haute-Provence. Sa nourriture se compose de baies, de fruits, d'insectes et même de voiries ; il est friand du chenevis. Il niche sur les rochers les plus escarpés ; rarement sur les arbres. Sa ponte est de quatre œufs blancs tachés de jaune sale. Les mœurs de ce Choquart ont été peu observées.

Genre 34me. — ROLLIER, *GALGULUS.*

Vieill.; *Coracias*, Linn., Temm., Cuv., Lath.

CARACTÈRES. — *Bec* glabre à sa base, plus haut que large, robuste, entier, convexe en dessus, comprimé par les côtés ; mandibule supérieure crochue vers

le bout. *Narines* linéaires, latérales, obliques, à demi-closes en dessus par une membrane, ouvertes en dessous. *Langue* cartilagineuse, frangée à sa pointe.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* réuni à sa base avec l'externe, totalement séparé de l'interne.

Ailes moyennes; première rémige plus courte que la troisième; deuxième la plus longue de toutes. *Queue* à douze rectrices.

Vieillot et Cuvier ont séparé de ce genre plusieurs oiseaux auxquels le premier a appliqué le nom d'*Eurystomus*, et le second celui de *Colaris*. Il ne resterait donc plus que douze à quatorze espèces de vrais Rolliers, dont une seule se trouve en Europe; les autres espèces sont répandues en Afrique et dans l'Asie méridionale. Les Rolliers ont, dans leurs mœurs, quelques rapports avec les Geais.

Le Rollier d'Europe, *Galgulus garrulus*.

Coracias garrula, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 378. *sp.* 1. — Le ROLLIER, Galgulus, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 64. — Le ROLLIER, *Buff.*, *tom.* 2. *pag.* 163. *pl. enl.* 486. — Le ROLLIER COMMUN, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 401. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1. *pag.* 168. — Le ROLLIER PROPREMENT DIT, Galgulus garrulus, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 29. *pag.* 428. — Le ROLLIER D'EUROPE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 146. — Le ROLLIER VULGAIRE, Coracias garrula, *Temm.*, *pag.* 127. — Le ROLLIER D'EUROPE, Galgulus garrula, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 128. *pl.* 57, *fig.* 2.

Le Rollier est sans contredit un de ces oiseaux dont la beauté du plumage ne semble appartenir qu'aux espèces de la Zone Torride; la seule que nous avons en Europe ne se rencontre ordinairement que dans les parties les plus méridionales de cette partie du monde; elle nous arrive d'Afrique tous les ans au mois d'avril, et repasse en octobre, mais toujours en très-petit nombre.

Le *mâle* a la tête, le derrière du cou, la gorge et le haut de la poitrine d'un vert d'aigue-marine; ces deux dernières parties sont ornées de petites plumes alongées dont la baguette est d'une teinte plus claire et plus brillante. Tout le dessus du corps est

d'un bleu clair ; les rémiges sont noires, les couvertures supérieures des ailes sont d'un bleu violet très-éclatant ; dos et scapulaires fauves ; les pennes du milieu de la queue (1) sont d'un brun bleuâtre ; les latérales ont la moitié de leur longueur d'un bleu clair. Iris brun ; bec noirâtre, de couleur de corne à sa base ; pieds jaunâtres. Longueur environ 13 pouces. La *femelle*, qui ne paraît pas devoir être confondue avec le *mâle*, a toutes les parties de la tête, du cou et de la poitrine d'une couleur fauve tirant au gris cendré ; le dos et les parties inférieures sont ternes. Les *jeunes de l'année* ressemblent à la *femelle*.

Les Rolliers, plus sauvages que les Geais et les Pies, se tiennent habituellement dans l'épaisseur des bois ; ils sont d'un caractère farouche, et il est difficile de les approcher. Leur voix sonore se fait entendre d'assez loin. Ils ne se fixent dans aucun pays, et passent toute la belle saison à parcourir diverses parties de l'Europe. Ils s'avancent très-avant dans le Nord ; car on les dit abondans dans les forêts de la Suède.

C'est assez souvent dans les champs labourés, qui sont sur la lisière des bois, que les Rolliers cherchent leur nourriture qui consiste en insectes et en limaçons. Ils nichent dans les trous des arbres, et pondent de quatre jusqu'à sept œufs, d'un blanc lustré.

FAMILLE BACCIVORES, *BACCIVORI.*

Vieillot.

CARACTÈRES. — *Pieds* médiocres, un peu forts. *Tarses* nus annelés. *Doigt intermédiaire* réuni avec l'extérieur jusqu'au milieu, ou seulement à l'origine ; postérieur épaté.

Bec à large ouverture, à base glabre ou emplumée, rarement ciliée, dilatée, à

(1) Temminck, pag. 127, dit que la penne latérale de chaque côté de la queue excède les autres de trois lignes : cette observation ne me paraît point d'une application générale.

dos un peu caréné, à pointe courbée, entière chez les uns, échancrée chez les autres.

Queue à dix ou douze rectrices.

Cette famille est composée de six genres dans la méthode de Vieillot; un seul d'entre eux, le *Jaseur*, se trouve en Europe.

Genre 35me. — JASEUR, *BOMBYCILLA.*

Vieillot; *Bombycivora*, Temm., Cuvier; *Bombycilla*, Briss.; *Ampellis*, Lath.

Caractères. — *Bec* court, un peu déprimé et trigone à sa base, convexe en dessus; mandibule supérieure échancrée, fléchie vers le bout; l'inférieure comprimée, entaillée, retroussée à sa pointe. *Narines* ovales, couvertes par de petites plumes dirigées en avant. *Langue* cartilagineuse, bifide à sa pointe. *Bouche* ample.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* réuni à la base avec l'externe, totalement séparé de l'interne.

Ailes à penne bâtarde très-courte, première et deuxième rémiges les plus longues de toutes; les plumes secondaires élargies à leurs extrémités; à disque ovale, lisse, membraneux et rouge chez l'adulte. *Queue* à douze rectrices.

Les *Jaseurs* ont été classés par Brisson après les *Grives*; Latham et Gmelin les ont réunis aux *Cotingas*; mais Vieillot, Cuvier, Temminck et Illiger les ont séparés de ces genres. Ce sont des oiseaux erratiques qui voyagent en bandes nombreuses, ne se tenant par paires que pendant les couvées. On n'en connaît que deux espèces; l'une se trouve dans l'Amérique du Nord, l'autre est propre aux contrées septentrionales de l'Europe.

Le Jaseur d'Europe, *Bombycilla garrula.*

Ampelis garrulus, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 838. *sp.* 1. — Le JASEUR DE BOHÈME, Bombycilla bohemica, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 333. — Le JASEUR, *Buff.*, *tom.* 4. *pag.* 142. *pl. enl.* 261, sous le nom de JASEUR DE BOHÈME; mais non la variété dont il parle *pag.* 152, qui est le Jaseur du Cèdre, *Bombycilla Cedrorum*, *Vieill.* — Le JASEUR DE BOHÈME, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 349. — *Lath.*, *Syn. vol.* 3. *pag.* 91. — Le JASEUR D'EUROPE, Ampellis garrulus, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 16. *pag.* 523. — Le GRAND JASEUR, Bombycivora garrula, *Temm.*, *pag.* 124. — Le JASEUR D'EUROPE, Bombycilla garrula, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 120. *pl.* 58. *fig.* 1.

Cet oiseau du Nord de l'Europe, dont l'apparition est très-rare en France, a été rencontré quelquefois en Provence durant les grands hivers.

Une agréable distribution de teintes plus ou moins foncées colore son plumage. Le *mâle* a les plumes du sommet de la tête alongées en huppe : les parties supérieures du corps sont d'un cendré rougeâtre, plus foncé en dessus. *Capistrum*, gorge et tour des yeux noirs. Rémiges noires, terminées par une tache angulaire jaune et blanche ; les pennes secondaires sont la plupart ornées d'un prolongement cartilagineux d'un rouge vif. Bec et pieds noirâtres. Longueur 7 pouces 6 lignes.

L'espace noir de la gorge est moins étendu chez la *femelle* ; sa huppe est moins apparente, et quatre ou cinq pennes seulement sont terminées par le prolongement cartilagineux. Temminck nous apprend que les *jeunes avant la première mue* n'ont aucune espèce d'appendice aux pennes secondaires.

D'un caractère très-silencieux, quoique son nom indique le contraire, le Jaseur ne fait entendre, par intervalle, qu'un cri assez faible qui semble exprimer les syllabes *zi, zi, zi.* Il habite, durant l'été, les régions du Cercle Arctique ; passe régulièrement dans les contrées orientales, et accidentellement dans les pays tempérés de l'Europe. C'est toujours en grande troupe qu'ils se montrent. Leur propagation est inconnue. On pense qu'ils nichent très-avant dans le Nord, dans les forêts de sapins, et qu'ils placent leur nid dans les fentes des rochers.

FAMILLE CHÉLIDONS, *CHELIDONES.*

Vieillot.

CARACTÈRES. — *Pieds* courts, grêles. *Tarses* nus ou emplumés. *Doigts* antérieurs unis à la base par une membrane, ou totalement séparés, et le pouce dirigé en

avant, ou les extérieurs réunis à la base, l'externe totalement libre, et le pouce dirigé en arrière.

Bec petit, à base déprimée, ciliée ou glabre, à large ouverture et à pointe échancrée et courbée.

Ailes très-longues. *Queue* à douze rectrices.

Les genres *Hirondelle*, *Martinet*, *Engoulevent* et *Podargue* composent cette famille dans la méthode de M. Vieillot. Les trois premiers de ces genres renferment des espèces qu'on trouve en Provence de même que dans toute l'Europe. Tous ces oiseaux sont essentiellement voyageurs, et presque tous nous quittent aux approches de l'hiver.

Genre 36me. — HIRONDELLE, *HIRUNDO*.

Vieillot, Temm., Cuvier, Linn., Briss.

Caractères. — *Bec* petit, à base déprimée, glabre et presque triangulaire, comprimé et étroit vers la pointe; mandibule supérieure entaillée et courbée vers le bout; l'inférieure droite et plus courte. *Narines* situées à la base du bec, un peu lunulées ou arrondies, closes en arrière par une membrane, à ouverture antérieure arrondie. *Langue* courte, large, cartilagineuse, bifide à son extrémité. *Bouche* très-ample.

Tarses courts, nus, annelés, ou en partie emplumés. *Doigt intermédiaire* soudé à la base avec l'externe, totalement séparé de l'interne.

Ailes longues; première rémige la plus longue de toutes. *Queue* le plus souvent fourchue à douze ou dix rectrices.

Deux divisions ont été formées par Vieillot, pour les oiseaux de ce genre; la première renferme les Hirondelles dont la queue est composée de douze pennes; c'est dans cette section que se rangent toutes les espèces qu'on rencontre en Provence. La seconde comprend celles qui n'ont que dix rectrices, et qui se trouvent dans le nouveau continent.

On connaît environ soixante espèces d'Hirondelles répandues dans presque toutes les parties du globe. Elles quittent les contrées froides de l'Europe aux approches de l'hiver, mais on ne sait point encore dans quels pays elles se rendent pour y passer la mauvaise saison. On

a pensé que plusieurs s'engourdissent comme certains quadrupèdes. Les Hirondelles des Tropiques qui trouvent en tout temps des alimens abondans n'émigrent point, et demeurent sédentaires dans les lieux qui les ont vu naître. Les oiseaux de ce genre mettent beaucoup d'art dans la construction du nid qu'ils bâtissent ; ils se nourrissent, en volant, des insectes qu'ils rencontrent dans les airs, ou en rasant le sol par des temps humides, avec la vélocité de l'éclair. Ils se posent rarement à terre, et se tiennent le plus souvent cramponnés contre les murs ou les rochers. Les Hirondelles se réunissent en bandes très-nombreuses à l'époque de leur départ. Les différences du plumage des *mâles* et des *femelles* sont peu sensibles. Elles font ordinairement deux ou trois pontes.

L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE, *HIRUNDO RUSTICA.*

HIRUNDO RUSTICA, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 1015. — L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE, HIRUNDO DOMESTICA, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 486. *n°* 1, et la variété *A* HIRONDELLE BLANCHE, HIRUNDO ALBA, *pag.* 489. — L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE ou DOMESTIQUE, *Buff.*, *tom.* 7. *pag.* 261. *pl. enl.* 543. *fig.* (Les variétés *Hirondelle de cheminée à gorge couleur de rouille*, et *Hirondelle à ventre roux de Cayenne*, et *Hirondelle au capuchon roux* de cet auteur, doivent être considérées comme des espèces distinctes. — L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 374. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 2. *pag.* 572. — L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE, HIRUNDO RUSTICA, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 14. *pag.* 513. — L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE ou DOMESTIQUE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 340. — L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE, HIRUNDO RUSTICA, *Temm.*, *pag.* 427. — L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE, HIRUNDO RUSTICA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 131. *pl.* 58, *fig.* 2.

Cette Hirondelle a 6 pouces ½ de longueur. Le front et la gorge sont d'un marron roux ; toutes les parties supérieures du corps d'un noir à reflets violets ; cette couleur est brune sur la poitrine, où elle forme une large bande. Les rémiges sont noires : cette couleur est aussi celle des rectrices qui, en exceptant les intermédiaires, ont toutes une tache blanche plus ou moins ronde sur les barbes intérieures. Les deux pennes les plus extérieures sont effilées vers leur extrémité, et dépassent ordinairement de deux pouces la longueur des autres. La queue est four-

chue ; le ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc terne ou roussâtre surtout sur les flancs. Bec noir et iris noisette ; pieds bruns. La *femelle* ne diffère du *mâle* que par des couleurs un peu moins vives.

Les *jeunes* ont les pennes extérieures de la queue plus courtes que les individus *adultes*.

L'arrivée de cette Hirondelle dans nos climats, est l'annonce du retour de la belle saison ; elle est la dernière de ces congénères à nous quitter. Amie de l'homme, elle recherche sa société en se plaisant à construire son nid dans son domicile. C'est dans la partie intérieure la plus élevée des cheminées qu'elle le bâtit ordinairement, à peu près comme celui que confectionne sous les corniches de nos toits l'*Hirondelle de fenêtre*. L'extérieur est de terre gâchée, mélangée de paille et de crins; l'intérieur se compose d'herbes sèches et de plumes. La ponte est de trois à cinq œufs blancs marqués de petites taches brunes et violettes.

Le *mâle* et la *femelle* ont l'un pour l'autre beaucoup de tendresse et d'attachement ; car tandis que celle-ci couve avec assiduité, le *mâle*, qui dort peu, passe la nuit sur les bords du nid, veillant à la sûreté de sa compagne, et cherchant sans doute à l'égayer par un petit gazouillement que les Latins expriment par ces mots : *drensare*, *zinzibulare*, *fritinnire*, *minurisare*.

C'est tantôt au haut des airs, tantôt en rasant la terre ou la surface des eaux, que ces Hirondelles font la chasse aux insectes dont elles se nourrissent. Leurs mœurs sont douces et sociales. Elles gardent un souvenir durable des lieux de leur berceau, et on rapporte qu'on a pu s'assurer, par des expériences renouvelées, qu'elles retournent quelquefois dans le même nid qu'elles ont construit l'année précédente. Le froid les engourdit, et lorsque surprises, à l'époque de leur retour, par un changement de température

âpre et subit, c'est plutôt le défaut de nourriture qui les fait périr que la rigueur de la saison. Elles jettent plusieurs cris en volant. C'est au nombre de trois à quatre cents qu'elles se rassemblent à l'époque de leur départ : un arbre sec est presque toujours, par un temps pluvieux, le lieu du rendez-vous. On dit qu'elles nous quittent pendant les ténèbres. Je doute de ce fait.

Le plumage de cette Hirondelle varie du blanc pur au blanc roussâtre ; on le rencontre plus ou moins mélangé de ces deux couleurs.

On trouve l'*Hirondelle de cheminée* dans toutes les parties de l'Europe habitées par l'homme. Elle émigre régulièrement. On la rencontre en Afrique. Je l'ai reçue du Sénégal.

L'HIRONDELLE DE ROCHERS, *HIRUNDO MONTANA.*

HIRUNDO RUPESTRIS, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 1019. *sp.* 20. — L'HIRONDELLE GRISE DE ROCHERS, *Buff.*, *tom.* 7. *pag.* 300. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 2. *pag.* 576. *sp.* 11. — L'HIRONDELLE GRISE DE ROCHERS, HIRUNDO MONTANA, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 14. *pag.* 522. — L'HIRONDELLE GRISE DE ROCHERS, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 349. — L'HIRONDELLE DE ROCHERS, HIRUNDO RUPESTRIS, *Temm.*, *pag.* 430. — L'HIRONDELLE DE ROCHERS, HIRUNDO MONTANA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 133. *pl.* 59, *fig.* 1.

Les parties supérieures de cette Hirondelle sont d'un brun clair ; les rémiges ont une teinte plus foncée ainsi que les rectrices qui sont presque d'égale longueur et ornées d'une grande tache ovale d'un blanc pur. Les deux pennes du milieu sont de la couleur du dos. La poitrine, le ventre et l'abdomen sont d'un gris roussâtre assez vif sur les flancs. Les couvertures inférieures de la queue sont un peu rembrunies. Les tarses bruns sont garnis d'un léger duvet grisâtre. L'iris est de couleur aurore ; le bec noirâtre. Longueur 5 pouces 2 lignes : tels sont les *vieux des deux sexes*. Les *jeunes de l'année* ont toutes les plumes légèrement bordées

de roussâtre clair. Quelquefois les quatre pennes du milieu de la queue sont sans taches.

Cette espèce d'Hirondelle est de passage en Provence. Cependant quelques individus nichent dans les anfractuosités des rochers escarpés des départemens des Bouches-du-Rhône et du Var ; je l'ai vue sur ceux qui composent la chaîne de la Sainte-Baume. Elle retarde autant son départ que l'Hirondelle de cheminée avec les bandes de laquelle elle voyage. Elle est peu commune en Provence. Son vol est plus lent que celui des autres espèces ; elle habite les Alpes et descend rarement dans les plaines ; elle est commune en Savoie et dans le Piémont. On la rencontre aussi en Afrique, et dans l'Amérique méridionale, suivant Temminck.

Sa nourriture se compose de mouches et d'autres insectes qu'elle saisit en volant.

Son nid est composé de terre gâchée. Les œufs qu'elle pond, au nombre de cinq à six, sont blancs et marqués de petits points bruns.

L'Hirondelle de rivage, *Hirundo riparia*.

Hirundo riparia, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 1019. *sp.* 4. — L'HIRONDELLE DE RIVAGE, Hirundo riparia sive drepanis, *tom.* 2. *pag.* 506. *n°* 12. — L'HIRONDELLE DE RIVAGE, *Buff.*, *tom.* 7. *pl. enl.* 543, *fig.* 2. — L'HIRONDELLE DE RIVAGE, *Cuv. tom.* 1. *pag.* 374. — *Lath. ind.*, *vol.* 2. *pag.* 575. *sp.* 10. — L'HIRONDELLE DE RIVAGE, Hirundo riparia, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 14. *pag.* 526. — L'HIRONDELLE DE RIVAGE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 347. — L'HIRONDELLE DE RIVAGE, Hirundo riparia, *Temm.*, *pag.* 429. — L'HIRONDELLE DE RIVAGE, Hirundo riparia, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 134, *pl.* 59, *fig.* 2.

Cette Hirondelle, la plus petite de celles que nous avons en Europe, a seulement 4 pouces 8 lignes de longueur. Toutes les parties supérieures, les joues et une large bande sur la poitrine, d'un cendré brun ou gris de souris ; la gorge, le devant du cou,

le ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur. Les rémiges et les rectrices d'un brun noirâtre. La queue est fourchue, iris noisette, bec noir, pieds bruns. Cinq petites plumes se voient quelquefois placées à l'insertion du doigt postérieur.

La *femelle* a les couleurs plus ternes que le *mâle*. Les *jeunes à leur sortie du nid* ont toutes les plumes bordées d'un peu de roux. Cette espèce varie, ainsi que presque toutes les Hirondelles, du blanc pur au blanc plus ou moins roussâtre.

C'est au mois d'octobre que cette espèce se montre voyageant le plus souvent de concert avec les *Hirondelles de fenêtre*. Leur nombre est loin d'égaler celui des autres espèces durant leurs migrations, mais il est facile de les distinguer au milieu du rassemblement de ces oiseaux, en observant que l'*Hirondelle de fenêtre* a, dans tous les âges, le croupion entièrement blanc.

Les habitudes de l'*Hirondelle de rivage* diffèrent un peu de celles des autres espèces; c'est de préférence sur les terrains sablonneux, coupés à pic sur le bord des eaux, qu'elle creuse un trou qu'elle approprie pour lui servir de nid : des pailles, des herbes entassées sans art et quelques plumes, sont les matériaux qui le composent. Elle le place aussi dans les carrières, les berges et les falaises escarpées; la femelle y dépose cinq ou six œufs blancs, légèrement transparens. Cette Hirondelle ne se pose jamais ailleurs que sur les rochers où elle s'accroche facilement avec le secours de ses ongles longs et aigus. Elle se tient habituellement sur le bord des eaux qu'elle rase d'un vol rapide, allant et revenant sans cesse sur les mêmes traces à la recherche des insectes dont elle fait sa nourriture.

On avait pensé pendant quelque temps que cette Hirondelle passait l'hiver engourdie au fond des lacs; mais cette immersion, dénuée de fondement, a été combattue avec succès. Spallanzani,

habile observateur, a fait sur ces oiseaux des observations qui ont prouvé que le froid qui suffit pour engourdir les Hirondelles, peut devenir mortel pour elles si on l'augmente.

L'*Hirondelle de rivage* vit sédentaire dans l'île de Malte; elle est répandue dans toute l'Europe. On trouve dans l'Amérique septentrionale une espèce d'Hirondelle qui a les plus grands rapports avec celle dont il est ici question.

L'HIRONDELLE DE FENÊTRE, *HIRUNDO URBICA.*

HIRUNDO URBICA, *Gmel., Syst. 1. pag. 1017. sp. 3.* — La PETITE HIRONDELLE ou LE MARTINET À CUL BLANC, HIRUNDO MINOR SIVE RUSTICA, *Briss., tom. 2. pag. 490. n° 2.* — L'HIRONDELLE AU CROUPION BLANC ou HIRONDELLE DE FENÊTRE, *Buff., tom. 7. pag. 279. pl. enl. 542. fig. 2*, sous le nom de PETIT MARTINET. — L'HIRONDELLE DE FENÊTRE, *Cuv., tom. 1. pag. 374.* — *Lath., ind., vol. 2. pag. 573. sp. 3.* — L'HIRONDELLE À CROUPION BLANC ou DE FENÊTRE, HIRUNDO URBICA, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom. 14. pag. 516.* — L'HIRONDELLE DE FENÊTRE ou À CROUPION BLANC, *Gérard., tom. 1. pag. 344.* — L'HIRONDELLE DE FENÊTRE, HIRUNDO URBICA, *Temm., pag. 428.* — L'HIRONDELLE DE FENÊTRE, HIRUNDO URBICA, *Vieill., Faun. franç., pag. 135, pl. 60, fig. 1. adulte, fig. 2. tête du jeune.*

La tête, la nuque et le haut du dos d'un noir à reflets bleuâtres; ailes, queue et couvertures supérieures de cette partie du corps, d'un noir mat. Gorge, poitrine, ventre, abdomen, couvertures inférieures de la queue et croupion d'un blanc pur, queue fourchue, bec et iris noirs, pieds couleur de chair, couverts de petites plumes blanchâtres. Longueur 5 pouces. La gorge de la *femelle* est d'un blanc sale. Varie accidentellement comme les espèces précédentes du blanc pur au blanc plus ou moins roussâtre.

Cette Hirondelle, la plus commune et la plus répandue des espèces d'Europe, est celle qui bâtit son nid à l'extérieur des maisons, sous la corniche de nos édifices et de nos granges. On sait qu'elle le compose de terre à l'extérieur et particulièrement de

celle qui a été rendue par les vers et que l'on voit çà et là dans les prairies. Le milieu de ce ciment est fortifié par des brins de paille et doublé à l'intérieur d'une grande quantité de plumes qu'elle saisit dans l'air. Les œufs que la femelle y pond sont au nombre de quatre ou cinq, d'un blanc pur sans taches. Ces nids servent plusieurs années aux mêmes couples qui les reconnaissent. Les nouveaux ménages ne s'emparent que des nids vacans. Ces Hirondelles aiment nicher dans le voisinage les unes des autres et s'entr'aider lorsqu'il est nécessaire de réparer les dégradations que leurs édifices peuvent avoir éprouvé. Elles savent même se porter assistance avec autant de zèle que d'intelligence; le fait ci-après, dont M. Thiébaut de Berneaud a été témoin et qu'il rapporte dans son voyage à Ermenonville, en fournit une preuve bien intéressante (1).

Cette Hirondelle arrive dans nos climats huit à dix jours avant l'*Hirondelle de cheminée*, et part avant elle. Elles s'assemblent en grand nombre sur les cordons d'un édifice ou sur les toits, lorsqu'elles sont sur le point d'entreprendre leur voyage.

---

(1) « En sortant de la maison où Rousseau cessa de vivre, plusieurs centaines d'hirondelles rassemblées en nuage, toutes poussant le cri d'alarme, m'arrachèrent aux tristes souvenirs qui m'occupaient. Je voulus connaître le motif de tant d'agitations. Un moineau s'était emparé d'un nid d'hirondelle bâti depuis plusieurs années sous l'avant-toit d'une tourelle voisine; il refusait de le rendre aux époux à qui il appartenait. Tous les deux assaillent vivement l'usurpateur, qui se défend avec force et rend l'attaque impuissante en se blotissant au fond du nid. L'un, harassé de fatigue, laissant à l'autre le soin de continuer le blocus, va demander du secours. Sa prière est écoutée; toutes les hirondelles du canton arrivent, se pressent, menacent l'audacieux, qui se rit de leurs cris. Elles ne peuvent le faire déguerpir : il faut cependant que le crime soit puni. Après une assez longue hésitation et un conseil tumultueux, l'une des assaillantes ouvre un avis lumineux, propose un moyen de venger promptement la république; toutes d'applaudir aussitôt. On place deux gardes à l'entrée du nid, et la bande amie va chercher tout ce qu'il faut pour exécuter l'arrêt prononcé. Chacune apporte son tribut; en un instant l'entrée du nid est fermée avec le même mortier dont il est construit. Quand le moineau fut claquemuré, et par conséquent condamné à une mort certaine, les hirondelles, joyeuses, prirent leur vol et coururent purger les champs et les potagers de ces insectes destructeurs qui sont le fléau de l'industrie agricole. (*Voyage à Ermenonville, pag.* 140).»

L'*Hirondelle de fenêtre* est fréquemment tourmentée par une espèce d'insecte parasite du genre *Ornithomye.*

On la trouve dans toute l'Europe ; elle a été confondue par des Ornithologistes anglais avec une espèce très-voisine qui habite l'Amérique septentrionale.

Genre 37me. — MARTINET, *CYPSELUS.*

Vieillot, Temm. ; *Hirundo*, Linn., Lath. ; *Apus.*, Cuv. ; *Micropus*, Meyer.

Caractères. — *Bec* très-fendu, déprimé et trigone à sa base, comprimé latéralement, étroit à sa pointe ; mandibule supérieure entaillée et courbée vers le bout ; l'inférieure plus courte et un peu retroussée à son extrémité. *Narines* larges, closes en arrière par une membrane, couvertes par les plumes du *Capistrum*, ouvertes vers le milieu. *Langue* courte, cartilagineuse, large, bifide à sa pointe. *Bouche* ample.

Tarses très-courts à demi vêtus. *Doigts* totalement separés ; postérieur articulé sur le côté interne du tarse, tourné en devant. *Ongles* courts, étroits, très-arqués, acuminés, fort rétractiles.

Ailes longues ; première et deuxième rémiges les plus longues de toutes. *Queue* à dix rectrices.

On ne connaît que quatre espèces de ce genre, dont deux sont propres à l'Europe. La structure de leur squelette, la longueur de leurs ailes, tout est disposé dans les martinets pour un vol vigoureux et soutenu. S'agitant sans cesse dans le vague des airs, poursuivant en troupes et à grands cris les insectes dans les plus hautes régions, on dirait que le fluide, qu'ils sillonnent dans tous les sens, leur présente assez d'appui pour pouvoir s'y reposer en volant. Ils rentrent le soir dans leur trou et s'y tiennent blottis. La conformation de leurs doigts s'oppose à ce qu'ils puissent facilement marcher sur un terrain plat. Ils ne pourraient s'élever en usant de la faculté de leurs ailes, si une petite éminence d'où ils s'élancent, n'était à leur portée. Les Martinets ne font qu'une ou deux pontes dans nos climats.

Le MARTINET NOIR, *CYPSELUS APUS.*

HIRUNDO APUS, *Gmel., Syst. 1. pag. 1020. sp. 6.* — Le MARTINET HIRUNDO APOS, *Briss., tom. 2. pag. 512. sp. 15.* — Le MARTINET NOIR, *Buff. tom. 7. pag. 302 et pl. enl. 542, fig. 1,* sous le nom de GRAND MARTINET. — *Cuv., tom. 1. pag. 373.* — Le MARTINET NOIR, *Gérard., tom. 1. pag. 350.* — Le MARTINET DE MURAILLE, CYPSELUS MURARIUS, *Temm., pag. 434.* — Le MARTINET NOIR, CYPSELUS APUS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom. 19. pag. 424. pl. G. 16. fig. 3.* — Le MARTINET NOIR, CYPSELUS APUS, *Vieill., Faun. franç., pag. 137. pl. 60. fig. 3.*

Il est moins grand que l'espèce suivante ; sa longueur est de 7 pouces ½. Il a la gorge d'un blanc cendré, tout le reste du plumage est d'un brun noirâtre légèrement reflété de vert. La *femelle* ne diffère du mâle que par la plaque blanche de la gorge qui est moins étendue.

Le *Martinet noir* est un des oiseaux printaniers qui arrive le dernier dans nos contrées et le premier qui les quitte. Il paraît bien certain qu'il revient habiter tous les ans le même gîte, qu'il choisit ordinairement dans un trou de muraille, dans la fente d'un rocher ou le creux d'un arbre. C'est là que ces oiseaux établissent leur nid dont les principaux matériaux sont quelques brins de fil de chanvre, de petits paquets de lin ou d'étoupe, de paille et de plumes ; l'intérieur est revêtu d'un gluten qui est semblable à un vernis élastique. Cette substance consiste en une humeur visqueuse qui enduit constamment leur bec et qu'ils dégorgent dans l'intérieur de leur nid, dans l'intention sans doute d'en augmenter la solidité. Leur ponte est de deux à quatre œufs d'un blanc pur, de forme très-alongée.

Le vol de ce Martinet est très-rapide, sa vue est si perçante qu'elle lui permet de distinguer un objet de quelques lignes de diamètre à une distance de trois ou quatre cents pieds. Ces oiseaux ont

un cri très-aigu qu'ils font entendre en volant, surtout lorsqu'ils sont réunis en troupes, décrivant mille cercles dans les airs, ou allant et revenant sans cesse autour d'un édifice. Lorsque par un accident quelconque ils tombent à terre où s'y posent volontairement, ils ont toujours beaucoup de peine pour s'élever; ils se traînent plutôt qu'ils ne marchent; la brièveté de leurs pieds les oblige à se tenir ainsi presque couchés sur le ventre, et la longueur de leurs ailes s'opposerait à ce qu'ils puissent reprendre leur vol, si un petit monticule, une pierre, une taupinière ne leur offrait un point de départ.

On trouve le *Martinet noir* dans toute l'Europe. Querhoënt en a vu au cap de Bonne-Espérance; Lapérouse en a trouvé sur la côte Nord-Ouest de l'Amérique : mais Temminck pense que ces oiseaux n'émigrent pas au delà du Tropique.

Le MARTINET A VENTRE BLANC, *CYPSELUS MELBA.*

HIRUNDO MELBA, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 1013. *sp.* 11. — DOMINICENSIS, *Linn.* — La GRANDE HIRONDELLE D'ESPAGNE, HIRUNDO MAJOR HISPANICA, *Briss.*; *tom.* 2. *pag.* 504. *n°* 11. — Le GRAND MARTINET À VENTRE BLANC, *Buff.*, *tom.* 7. *pag.* 316. — *Cuv. tom.* 1. *pag.* 373. — Le MARTINET NOIR À VENTRE BLANC, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 353. — Le MARTINET À VENTRE BLANC, CYPSELUS ALPINUS, *Temm.*, *pag.* 433. — Le GRAND MARTINET À VENTRE BLANC, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 19. *pag.* 422. — Le MARTINET À VENTRE BLANC, CYPSELUS MELBUS, *Vieill.*, *Galerie des Oiseaux du jardin du Roi*, *tom.* 1. *pag.* 192. *pl.* 121. — Le MARTINET À VENTRE BLANC, CYPSELUS MELBA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 138. *pl.* 61, *fig.* 1.

Tout le corps de ce Martinet est d'un brun noirâtre, plus foncé sur la queue et les rémiges. La gorge et l'abdomen sont blancs. La poitrine est ceinte par une large bande de la couleur des parties supérieures; la plupart des plumes ont un petit liséré blanchâtre; les pieds de couleur de chair ont les tarses emplumés. Bec et iris noirs. Longueur 8 pouces ½. *Mâle* : les teintes de la *femelle* et du *jeune* sont moins prononcées.

Cette espèce de Martinet habite le voisinage des Alpes ; on la trouve en Italie, dans les îles de l'Archipel et sur les montagnes du Tyrol ; elle est abondante sur les rochers de Gibraltar, de la Sardaigne et de l'île de Malte. Son vol est beaucoup plus rapide que celui du Martinet noir ; elle se tient ordinairement très-haut dans les airs, et ne s'abaisse que dans les mauvais temps. Elle place son nid dans les vieux édifices, quelquefois sur les rochers qui s'élèvent au-dessus des précipices : elle le compose de paille et de mousse liées ensemble avec une matière gluante qui, lorsqu'elle est sèche, lui donne une consistance fort dure ; la *femelle* y dépose trois ou quatre œufs oblongs, d'un blanc d'ivoire.

Lorsque cet oiseau se retire dans son gîte, il le fait d'emblée, comme les Chauves-Souris, et n'y rentre que de nuit.

Genre 38me. — ENGOULEVENT, *Caprimulgus*.

Vieill., Lath., Cuv., Temm., Briss.

Caractères. — *Bec* petit, très-déprimé et garni à sa base de soies divergentes ; mandibule supérieure à pointe comprimée, échancrée et crochue ; l'inférieure retroussée vers le bout. *Narines* larges, closes par une membrane et à ouverture tubuleuse. *Langue* étroite, cartilagineuse, entière, pointue. *Bouche* très-fendue, très-ample.

Tarses courts en partie emplumés, annelés. *Doigts antérieurs* réunis à leur base par une petite membrane ; postérieur grêle, articulé sur le côté du tarse et versatile chez plusieurs. *Ongle intermédiaire* dentelé sur le bord interne chez la plupart.

Tête aplatie ; *Cou* très-court ; *Oreilles* amples ; *Yeux* grands.

Ailes longues, deuxième ou troisième rémige la plus alongée de toutes. *Queue* de diverses formes, à dix rectrices.

Deux espèces de ce genre ont été trouvées en Provence (1), toutes

(1) L'Engoulevent commun, *Caprimulgus vulgaris*, et l'Engoulevent à collier roux, *Caprimulgus ruficollis* ; une troisième espèce, l'Engoulevent Climacure, *Caprimulgus Climacurus*, Vieill., paraît avoir été accidentellement vue en Provence : je tiens ce témoignage d'une personne digne de foi ; mais n'ayant point eu moi-même sous les yeux cette espèce d'Engoulevent, je n'ai point osé me permettre de la décrire parmi les oiseaux dont je fais l'histoire.

les autres, au nombre d'une trentaine, sont propres à l'Afrique, à l'Amérique, à l'Asie et à l'Austrelasie. Ce sont des oiseaux demi-nocturnes, chassant au crépuscule et quelquefois même avant le coucher du soleil; ils sont tous insectivores et se nourrissent en volant à peu près comme le font les Hirondelles et les Martinets. La bave gluante qui enduit l'intérieur de leur bec, les aide à retenir les gros insectes qu'ils engloutissent dans leur large gosier, qu'ils tiennent presque toujours ouvert. Ils sont peu féconds; leur ponte n'est ordinairement que de deux ou trois œufs.

L'ENGOULEVENT COMMUN, *CAPRIMULGUS VULGARIS.*

CAPRIMULGUS EUROPŒUS, *Gmel., Syst. 1. pag. 1027. sp. 1.* — La TÊTE DE CHÈVRE ou CRAPAUD VOLANT, CAPRIMULGUS, *Briss., tom. 2. pag. 470. sp. 1. pl.* XLIV — L'ENGOULEVENT, *Buff., tom. 6. pl. enl.* 193, sous le nom de CRAPAUD VOLANT. — L'ENGOULEVENT D'EUROPE, *Cuv., tom. 1. pag.* 376. — CAPRIMULGUS EUROPŒUS, *Lath., ind., vol. 2. pag.* 584. *sp.* 5. — L'ENGOULEVENT D'EUROPE, CAPRIMULGUS EUROPŒUS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 10. *pag.* 235. *pl.* D. 21. *fig.* 2. — L'ENGOULEVENT D'EUROPE, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 356. — L'ENGOULEVENT ORDINAIRE, CAPRIMULGUS EUROPŒUS, *Temm., pag.* 436. — L'ENGOULEVENT COMMUN, CAPRIMULGUS VULGARIS, *Vieill., Faun. franç., pag.* 140. *pl.* 61, *fig.* 2.

L'*Engoulevent commun* est un peu plus gros qu'un Merle; il a dix pouces ½ de longueur totale; ses yeux sont grands, de couleur noire ainsi que son bec; les pieds bruns; les tarses emplumés. Tout son plumage est un mélange de points, de taches et de lignes longitudinales et transversales plus ou moins cendrées, noirâtres, brunes et jaunâtres : cependant on doit remarquer que deux espaces blancs se dessinent sur la gorge, aux coins du bec et sur l'extrémité des deux pennes les plus extérieures de chaque côté de la queue. Les couvertures inférieures de cette partie sont rousses, traversées par une dixaine de petites bandes noires en zigzag, les ailes sont colorées de la même manière; le brun noirâtre y domine surtout vers leur extrémité. Les trois rémiges

extérieures ont, dans le milieu de leur longueur, une grande tache blanche; *le mâle.* La *femelle* a toutes les couleurs de sa robe d'une nuance généralement plus claire; ses rectrices et ses rémiges sont privées des taches blanches qui ornent le plumage du mâle. Les *jeunes au sortir du nid* ont déjà tout le plumage coloré et varié comme les adultes : on les distingue à leur petite taille et leur queue plus courte. Tel est le sentiment de Temminck et de Vieillot sur les différences d'âge et de sexe de cet oiseau, que je suis forcé d'accueillir sans partager, n'ayant pas eu occasion de vérifier ce fait, afin d'acquérir la certitude si ce n'est pas à la description de la *femelle* qu'on devrait plutôt rapporter le *jeune.*

Les plumes moelleuses de cet oiseau ressemblent tellement à celles des Chouettes, que leur inspection suffit pour faire comprendre que ses habitudes doivent être nocturnes ou crépusculaires. En effet, c'est ordinairement au crépuscule du soir, et quelquefois même avant le coucher du soleil, que l'*Engoulevent commun* cherche sa nourriture en volant, la bouche ouverte, pour attraper les insectes dont il est avide. Il fréquente de préférence les lieux secs et pierreux. Il se perche différemment que les autres oiseaux; c'est presque toujours dans une position verticale, le plus souvent à l'extrémité d'une branche sèche, de sorte qu'il semble cocher une poule ainsi que le ferait un coq, d'où lui est venu, dans quelques parties de la France, le nom de *Coche-branche.* L'intérieur de son bec est enduit d'une sorte de glu, qui l'aide à retenir les guêpes, les bourdons et les hannetons auxquels il donne la chasse. Son cri a quelque ressemblance avec celui d'un crapaud, d'où vient qu'on le nomme quelquefois *Crapaud volant.*

Cet oiseau nous arrive dès le mois de mai, et nous quitte vers le commencement de septembre; selon le témoignage de Girardin,

il en est qui passent quelquefois l'hiver dans les Vosges, et paraissent se contenter de baies et de petits fruits.

L'Engoulevent commun ne construit point de nid ; un trou, le creu d'un arbre, une fente de rocher lui suffisent pour y pondre deux ou trois œufs d'un fond de couleur blanc, mouchetés de teintes fauves et bleuâtres. On rencontre cet Engoulevent dans presque toutes les parties de l'Europe. Il est plus abondant dans le Midi que dans le Nord.

L'ENGOULEVENT A COLLIER ROUX, *CAPRIMULGUS RUFITORQUATUS.*

ENGOULEVENT A COLLIER ROUX, *Vieill., Encyclop. méthod., Ornith., pag.* 546. — L'ENGOULEVENT A COLLIER ROUX, CAPRIMULGUS RUFFICOLLIS, *Temm., pag.* 438. — L'ENGOULEVENT A COLLIER ROUX, CAPRIMULGUS RUFITORQUATUS, *Vieill., Faun. franç., pag.* 142. *pl. enl.* 62, *fig.* 1.

Cet *Engoulevent*, d'une taille supérieure à celle de l'espèce précédente, a 12 pouces de longueur totale. Ses couleurs principales sont un mélange de gris et de roux, varié de points et de zigzags noirs. Son caractère distinctif est d'avoir la nuque entourée d'un collier roux qui vient aboutir au-devant du cou ; cette dernière partie est blanche. Le milieu des barbes intérieures des trois premières rémiges et l'extrémité des deux pennes latérales de la queue sont ornés d'un grand espace blanc. Le *mâle* et la *femelle* se ressemblent.

Ce rare oiseau, qui manque dans presque toutes les collections, n'est guère connu que par deux individus qui ont été envoyés au Muséum Impérial de Vienne, par M. Natterer qui les tua aux environs d'Algésiras, et par celui rencontré aux environs de Marseille, qui fait partie de la collection de M. Baillon d'Abbeville. C'est à la complaisance de ce naturaliste, qui a eu la bonté de m'en

envoyer un dessin, que je dois la possibilité d'en donner une figure exacte. Cette espèce d'*Engoulevent* ressemble beaucoup à un oiseau de ce genre qu'on apporte quelquefois de Java, mais la dimension de celui-ci, qui n'est que de 8 pouces, servira très-bien à ne point les confondre. Il est probable que l'*Engoulevent à collier* doit vivre en Afrique, d'où il a pu venir nous visiter accidentellement. On ne sait rien de ses mœurs, qui doivent sans doute ressembler à celles de l'*Engoulevent* d'Europe.

FAMILLE MYIOTHÈRES, *MYIOTHERES.*

Vieillot.

CARACTÈRES. — *Pieds* médiocres, grêles. *Tarses* nus annelés. *Doigts* au nombre de quatre; trois devant, un derrière; les extérieurs soudés seulement à leur base, ou jusqu'au milieu, le postérieur mince.

Bec très-fendu, dilaté horizontalement, garni de soies à son origine, courbé vers la pointe, échancré vers le bout de sa partie supérieure, chez les uns; glabre à la base, entier, aplati dessus et dessous, droit et obtus chez d'autres.

Un seul des genres de cette famille, le *Gobe-Mouche*, se trouve en Europe; les autres, savoir : les genres *Platyrhynque*, *Todier*, *Conophage*, *Gallite*, *Tyran*, *Pithys*, *Ramphocène* et *Bécarde*, sont composés d'espèces exotiques : ils sont classés par Themminck dans son Ordre 3me des INSECTIVORES.

Genre 39me. — GOBE-MOUCHE OU MOUCHEROLLE, *MUSCICAPA.*

Vieill., Temm., Cuv., Lath., Linn.

CARACTÈRES. — *Bec* déprimé horizontalement, un peu trigone et garni de soies à sa base, grêle, subulé; mandibule supérieure échancrée et courbée vers le bout, l'inférieure plus courte, droite, un peu aplatie en dessous. *Narines* presque rondes,

glabres, ou couvertes plus ou moins par les soies. *Langue* aplatie, terminée par des soies courtes et roides.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé, avec l'externe à sa base, totalement séparé de l'interne.

Ailes des uns à penne bâtarde courte ; deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes ; des autres, sans penne bâtarde.

Queue à douze rectrices dirigée horizontalement ou verticalement.

On connaît, au moins, cent trente espèces de ce genre, dans lequel Vieillot a formé deux divisions, dont les caractères sont tirés de la forme de la queue. Les *Gobe-Mouches* se trouvent en plus grand nombre dans les pays méridionaux des deux hémisphères, que dans les contrées froides. Nous n'en avons que quatre espèces en Europe, dont trois sont de passage annuel en Provence : ce sont des oiseaux insectivores.

Le GOBE-MOUCHE GRISATRE, *MUSCICAPA GRISOLA.*

MUSCICAPA GRISOLA, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 949. *sp.* 20. — Le GOBE-MOUCHE, MUSCICAPA, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 357. *pl.* XXXV. *fig.* 3. — Le GOBE-MOUCHE, *Buff.*, *tom.* 5. *pag.* 230. *pl. enl.* 565. *fig.* 1. — *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 345. — *Lath.*, *ind. vol.* 1. *pag.* 467. *sp.* 1. — Le GOBE-MOUCHE PROPREMENT DIT, MUSCICAPA GRISOLA, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 21. *pag.* 461. — Le GOBE-MOUCHE PROPREMENT DIT, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 93. — Le GOBE-MOUCHE GRIS, MUSCICAPA GRISOLA, *Tem.*, *pag.* 152. — Le GOBE-MOUCHE GRISATRE, MUSCICAPA GRISOLA, *Vieill.*, *Faun franç.*, *pag.* 143. *pl.* 62. *fig.* 2, *adulte* ; *fig.* 3, *tête de jeune.*

Le plumage de ce Gobe-Mouche est généralement d'un gris rembruni ; le bord des rémiges et des grandes rectrices est d'un blanc sale. Les plumes de la gorge et de la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue blanchâtres, marquées dans leur milieu et sur toute leur longueur d'un trait gris-brun. Bec noirâtre en dessus, jaunâtre à la base en dessous ; pieds bruns ; iris noir. Longueur totale 5 pouces 6 lignes, *mâle adulte.* Les *jeunes*, et peut-être quelquefois les *femelles*, ont sur la gorge et sur

la poitrine un plus grand nombre de traits bruns que les mâles.

C'est le plus souvent au vol que le Gobe-Mouche grisâtre se saisit des insectes dont il fait sa pâture. Il se tient volontiers dans les forêts perché à la sommité des arbres. Il vit solitairement ainsi que dans nos vergers. Un trou d'arbre ou de muraille, un buisson, servent indistinctement à la femelle pour y préparer un nid assez négligemment composé de mousses, de poils, de laine et de plumes. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs blancs tachetés de roussâtre. Ce Gobe-Mouche est de passage en Provence au mois de septembre et reparaît en avril. Il est d'un caractère très-silencieux, et ne fait entendre par intervalle qu'un faible cri. On le trouve dans tous les pays tempérés de l'Europe.

Le GOBE-MOUCHE NOIR, *MUSCICAPA ATRICAPILLA*.

Gmel., *Syst.* 1. *pag.* 874. *sp.* 46. et *pag.* 935. *sp.* 9. Le vieux mâle et l'adulte au printemps. — MOTACILLA FICEDULA, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 956. *sp.* 10. et *pag.* 935. *sp.* 9. Le vieux mâle, la femelle et les jeunes en hiver. — Le GOBE-MOUCHE NOIR, MUSCICAPA NIGRA, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 381. *sp.* 13. et RUBETRA ANGLICANA, *tom.* 3. *pag.* 436. *sp.* 27. — Le TRAQUET D'ANGLETERRE, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 114, vieux mâle. — Le BECFIGUE, *pag.* 88. *pl. enl.* 668, *fig.* 1, femelle. — *Lath.*, *ind. vol.* 1. *pag.* 467. *sp.* 2. Idem, *vol.* 2. *pag.* 517. *sp.* 28. — Le GOBE-MOUCHE NOIR D'EUROPE, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 21. *pag.* 476, et le GOBE-MOUCHE NOIR dit le TRAQUET D'ANGLETERRE, MUSCICAPA ATRICAPILLA, *pag.* 478. — Le GOBE-MOUCHE BECFIGUE, MUSCICAPA LUCTUOSA, *Temm.*, *pag.* 155. — Le GOBE-MOUCHE NOIR, MUSCICAPA ATRICAPILLA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 145. *pl.* 63, *fig.* 1.

Front, base des pennes alaires, à l'exception des premières, bord extérieur des grandes couvertures et des *deux rectrices les plus latérales*, gorge, poitrine, abdomen et couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur ; toutes les autres parties du corps, le bec et les pieds noirs. Longueur totale 5 pouces 2 lignes : *mâle en été*. *Le même en mue* a du gris rembruni sur les parties supé-

rieures, et quelques plumes d'un blanc sale sont parsemées sur les parties blanches de sa robe. Le plumage *de la femelle ou du jeune* est grisâtre sur les parties supérieures, et blanchâtre sur les inférieures.

Il sera toujours difficile de distinguer cette espèce de *Gobe-Mouche* de la suivante qui lui ressemble beaucoup en hiver ; mais il suffira, pour ne point la confondre, d'avoir égard à la longueur de la première penne de l'aile, qui en tout temps n'est *pas plus longue et souvent plus courte que la quatrième* chez le *Gobe-Mouche noir*, tandis qu'elle est *constamment plus longue* chez le *Gobe-Mouche à collier*. Ces deux oiseaux diffèrent encore beaucoup par leur naturel et leur cri. Celui dont il s'agit ici, connu en Provence sous le nom de *vrai Becfigue*, est peu méfiant et se laisse approcher de très-près. Il est de passage au commencement du printemps, et reparaît en août en assez grand nombre. Sa nourriture se compose de mouches et d'autres petits insectes qu'il saisit à la surface des fruits et des feuilles. On le rencontre fréquemment sur les figuiers. Cette espèce niche dans un trou d'arbre, et quelquefois dans la partie la plus touffue de deux rameaux unis de deux arbres voisins. Sa ponte est de quatre à six œufs d'un blanc verdâtre légèrement ondé de brun clair.

Les bois d'oliviers, les parcs, les vergers sont les lieux où se complaît ce *Gobe-Mouche*. On le trouve dans presque toutes les Provinces Méridionales de l'Europe. Il paraît qu'il n'a jamais été rencontré en Hollande.

Le GOBE-MOUCHE A COLLIER, *MUSCICAPA STREPTOPHORA*.

Gmel., *Syst.* 1., *pag.* 935. *sp.* 9. *var. B.* — Le GOBE-MOUCHE NOIR A COLLIER, ou GOBE-MOUCHE DE LORRAINE, *Buff.*, *tom.* 5. *pag.* 232. *pl. enl.* 565, *fig.* 2, *mâle*; 3 *femelle*. — *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 345. — *Lath.*, *Syn.*, *v.* 3. *pag.* 323. *var. B.* — Le GOBE-

MOUCHE NOIR A COLLIER, MUSCICAPA ATRICAPILLA, *Var.*, *Lath.*; COLLARIS, *Vieill*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 21. *pag.* 479. — Le GOBE-MOUCHE A COLLIER ou DE LORRAINE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 95. — Le GOBE-MOUCHE A COLLIER, MUSCICAPA ALBICOLLIS, *Temm.*, *pag.* 153. — Le GOBE-MOUCHE A COLLIER, MUSCICAPA STREPTOPHORA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 145. *pl.* 63, *fig.* 2, *mâle en été*; *fig.* 3, *tête de jeune*.

Longueur totale 5 pouces ¼. Bec, pieds, tête, dos, ailes et queue noirs; front, *demi-collier sur le dessus du cou*, gorge, parties postérieures, base des pennes claire, à l'exception de la première; bord extérieur des pennes secondaires et des grandes couvertures d'un blanc de neige; les deux pennes les plus extérieures de chaque côté de la queue quelquefois blanches en dehors; blanc du front et collier traversé par un trait noir chez des individus; bas du dos blanc ou d'un gris blanc chez d'autres, *mâle en été.* Varié de gris et de noir plus ou moins chargé sur toutes les parties supérieures; d'un blanc moins pur sur toutes les inférieures, sur le front et sur les ailes, *le même en mue.* Gris en dessus; d'un blanc un peu terne sur le front, la gorge et toutes les parties postérieures; plumes du collier grises à l'extrémité et blanches dans le reste; pennes des ailes et de la queue noirâtres, avec du blanc sur le bord extérieur des trois premières rectrices, de chaque côté, *le même en hiver.* Plumage à peu près pareil, avec du roussâtre sur les côtés du dessous du corps; les joues de cette teinte; les ailes et la queue brunes et point de collier, *femelle et jeune*; *première rémige plus longue que la quatrième.* Telle est la description détaillée que donne Vieillot qui, ainsi que Temminck, me paraît avoir bien observé les diverses livrées de ce *Gobe-Mouche.*

Le *Gobe-Mouche à collier* est souvent confondu avec l'espèce précédente, à cause de la ressemblance qui existe dans leur plumage à l'époque de l'automne. On donne à tous les deux le nom de *Becfigue*. M. Lotinguer est le premier qui ait observé que le *Gobe-Mouche à collier* était soumis à une double mue. Vieillot

pense, au contraire, que la plupart des couleurs du plumage de cet oiseau s'épurent sans qu'il perde une seule plume. Il fait son nid dans un trou d'arbre, le compose de mousses et de poils d'animaux. Ses œufs, au nombre de cinq à six, sont d'un bleu verdâtre, pointillés au gros bout de fines taches brunes. Il fréquente l'intérieur des forêts les plus touffues et les plus vastes, se perche ordinairement à la cime des arbres, n'en descend que dans les temps pluvieux. Sa principale nourriture se compose de moucherons comme l'espèce précédente. Le *mâle* jette un cri plaintif; il a un ramage assez agréable qui a quelque rapport avec celui du *Rouge-gorge*. On trouve plus particulièrement ce *Gobe-Mouche* dans les Provinces du centre de l'Europe ; il est rare dans le Midi de l'Italie, peu commun en Provence, et n'a point encore été vu en Hollande.

FAMILLE COLLURIONS, *COLLURIONES.*

Vieillot.

CARACTÈRES. — *Pieds* médiocres, un peu grèles. *Tarses* annelés. *Quatre doigts*, trois devant, un derrière; extérieurs réunis à la base, quelquefois jusqu'au milieu; postérieur grèle.

Bec un peu robuste, convexe, comprimé par les côtés, denté ou échancré; souvent crochu vers le bout de sa partie supérieure; retroussé, très-aigu, et quelquefois entaillé à l'extrémité de l'inférieure.

Des onze genres que Vieillot a placés dans cette famille, celui de *Pie-Grièche* est le seul qui renferme des oiseaux qu'on trouve en Europe.

Genre 40me. — PIE-GRIÈCHE, *LANIUS.*

Linn., Briss., Cuv., Lath., Temm., Vieill.

CARACTÈRES. — *Bec* robuste, médiocre ; garni de soies sur les côtés, convexe en dessus, comprimé latéralement ; mandibule supérieure crochue et dentée vers le bout; l'inférieure plus courte, retroussée et très-aiguë à sa pointe. *Narines* rondes, petites et situées près des plumes du *capistrum*. *Langue* courte, triangulaire, lacérée à sa pointe.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* réuni avec l'externe à sa base, et totalement séparé de l'interne.

Ailes courtes, à penne bâtarde courte; deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

Intrépides, fières et cruelles, telles sont les Pie-Grièches, qui ne le cèdent point en courage aux plus grands oiseaux de proie que quelquefois même elles osent attaquer. Elles vivent de rapine, se saisissent des gros insectes, et tombent aussi sur les petits oiseaux, dont elles déchirent la chair en lambeaux après en avoir mangé la cervelle. La mue paraît double dans certaines espèces. On trouve en Provence toutes les espèces de Pie-Grièches de l'Europe. L'Amérique méridionale paraît ne point en avoir, les *Bataras* et les *Bécardes* y remplacent ce genre. On rencontre des Pie-Grièches aux Indes orientales; on en connaît environ cinquante.

La Pie-Grièche grise, *Lanius excubitor*.

Lanius excubitor, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 300. *sp.* 11. — La PIE-GRIÈCHE GRISE, Lanius cinereus, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 141. *sp.* 1; la variété. PIE-GRIÈCHE BLANCHE, Lanius albus, *pag.* 145, et LA GRANDE PIE-GRIÈCHE GRISE, Lanius cinereus major, *pag.* 146, que je rapporterai de préférence à la *Pie-Grièche Grise* qu'à la *Boréale* de Vieillot, ainsi qu'a cru pouvoir se le permettre cet auteur. (*Voy. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 26. *pag.* 146). — La PIE-GRIÈCHE COMMUNE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 337. — La PIE-GRIÈCHE GRISE, *Buff.*, *tom.* 1. *pag.* 234. *pl. enl.* 445. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1. *pag.* 67. *sp.* 6. — La PIE-GRIÈCHE GRISE, Lanius excubitor, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 26. *pag.* 144. — La PIE-GRIÈCHE GRISE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 85. — La PIE-GRIÈCHE GRISE, Lanius excubitor, *Temm.*, *pag.* 142. — La PIE-GRIÈCHE GRISE, Lanius excubitor, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 148. *pl.* 64. *fig.* 1.

Cette espèce a 9 pouces de long; le dessus de la tête, la nuque, le dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un gris cendré clair; une large bande noire partant du bec, passant sur l'œil, s'étend sur l'orifice des oreilles; les ailes et la queue noires, à l'exception de l'origine des rémiges, de l'extrémité des pennes secondaires, de la presque totalité des deux rectrices extérieures, de la moitié de la troisième, et des extrémités des quatrième

et cinquième qui sont d'un blanc pur. La gorge, la poitrine, et toutes les parties inférieures sont aussi de cette dernière couleur. Les yeux, les pieds et le bec noirs; celui-ci, couleur de corne à son origine; *mâle, vieux. La femelle* a les parties supérieures un peu ternes, les inférieures blanchâtres, les plumes de la poitrine terminées par de petits croissans d'un cendré clair. Moins de blanc à l'extrémité des pennes secondaires des ailes, et plus de noir sur l'origine des caudales. Le *jeune* a le plumage à peu près pareil à celui de la femelle; on y remarque un plus grand nombre de lignes brunes circulaires.

Troûi, *troûi*, sont les mots que, par un cri aigu, cette Pie-Grièche semble exprimer; elle le répète sans cesse lorsqu'elle est perchée au sommet des arbres. Elle est très-courageuse, ainsi que ses congénères, et ne fuit pas toujours à l'approche du chasseur qui, jugeant mal de la sécurité qu'elle montre, qui ne prend sa source que dans son courage, lui suppose des qualités stupides. C'est cette fausse interprétation qui fait qu'on désigne en Provence par le nom de *Darnagas* (nom des Pie-Grièches) ceux dont on veut dépeindre l'inertie.

La *Pie-Grièche Grise* est répandue en Europe, sédentaire dans plusieurs parties de la France, de passage en Provence en printemps et en automne. Elle fréquente les plaines en hiver; les individus d'une même famille sont alors quelquefois réunis. C'est dans les embranchemens fourchus des arbres, ou dans les haies touffues et épineuses que la femelle place son nid. L'extérieur est composé de petites racines fibreuses et de mousse entrelacées ensemble; de petits rameaux tordus en augmentent la solidité; l'intérieur est garni de duvet, de laine et de crins. La ponte se compose de quatre à six œufs d'un blanc roussâtre, tachetés de gris et de brun clair, surtout vers le gros bout où ces taches forment une

couronne. Les petits naissent nus, et ne sont jamais couverts de duvet. Cette Pie-Grièche vit de mulots, de petits oiseaux et d'insectes qu'elle saisit en volant. Gmelin et Latham ont confondu cette espèce avec la suivante, qui vit dans l'Amérique septentrionale, et qu'on trouve aussi en Provence. Brisson fait mention d'une variété toute blanche.

La Pie-Grièche méridionale, *Lanius meridionalis.*

La PIE-GRIÈCHE BORÉALE, Lanius borealis, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 26. *pag.* 136. — La PIE-GRIÈCHE MÉRIDIONALE, Lanius meridionalis, *Temm.*, *pag.* 143. — La PIE-GRIÈCHE BORÉALE, Lanius borealis, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 150, *pl.* 65. *fig.* 1.

La description que Temminck donne de cet oiseau me paraissant présenter plus de conformité avec les individus tués en Provence, qu'avec l'oiseau que Vieillot décrit sous le nom de *Pie-Grièche Boréale*, c'est ce qui m'a déterminé à adopter le nom donné par le premier de ces auteurs. Cependant M. Vieillot a bien voulu m'assurer qu'il considérait sa *Boréale* comme identique avec la *Méridionale* de Temminck.

La Pie-Grièche dont il s'agit a 9 pouces de long. La tête, le dessus du cou et le dos d'un gris foncé ardoisé qui s'éclaircit sur les couvertures supérieures de la queue. La gorge d'un blanc légèrement vineux ; cette dernière teinte davantage prononcée sur la poitrine, les parties inférieures et les flancs qui sont cendrés. Un trait d'un blanc pur, partant du bec, entoure le dessus de l'œil. Les ailes courtes, noires ; l'origine des rémiges et l'extrémité des pennes secondaires sont d'un blanc pur. Les quatre pennes du milieu de la queue quelquefois toutes noires ; les autres colorées comme dans l'espèce précédente. Les pieds, l'iris et le bec noirs ; ce dernier, couleur de corne à la naissance de la mandibule inférieure.

La *femelle* a les couleurs moins pures que le *mâle*, et les parties inférieures variées par des croissans foncés.

M. Vieillot, qui rapporte cette espèce de Pie-Grièche à sa *Boréale*, dit qu'elle se retire, pendant l'été, dans l'épaisseur des forêts, principalement en Amérique ; qu'elle construit son nid dans la fourche d'un petit arbre ; qu'elle le compose d'herbes sèches et de mousse blanchâtre, avec beaucoup de plumes à l'intérieur, et que sa ponte est de cinq à six œufs d'un blanc sale, ou d'un cendré pâle, tachetés vers le gros bout de gris et de stries rousses. Je puis assurer qu'elle niche en Provence, mais la couleur de ses œufs diffère de celle que Vieillot décrit. Ils sont arrondis, bleuâtres, marqués de grandes taches violettes et roussâtres. Il est probable qu'elle doit avoir les mêmes habitudes que la précédente. Temminck pense que les rapports de ces deux espèces étant très-grands, il ne serait pas impossible que dans certains cantons elles ne se mêlassent.

Cette Pie-Grièche est très-rare en Provence. On la trouve, selon Temminck, en Italie, en Dalmatie, en Espagne et en Égypte. Vieillot l'indique comme se trouvant aussi dans l'Amérique septentrionale, où elle a été confondue par plusieurs auteurs, comme n'étant qu'une variété de la Pie-Grièche grise. M. Savi (1) dit ne l'avoir point encore rencontrée en Toscane.

La Pie-Grièche a front noir, *Lanius minor*.

Lanius minor, *Gmel.*, *Syst.* 1, *pag.* 308. *sp.* 49. — l'ÉCORCHEUR VARIÉ, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 154. *sp.* 5. — La PETITE PIE-GRIÈCHE dite d'ITALIE, *Cuc.*, *tom.* 1. *pag.* 337. — La PIE-GRIÈCHE D'ITALIE, *Buff.*, *tom.* 1. *pag.* 236. *pl. enl.* 32, *fig.* 1. — Lanius italicus, *Lath.*, *ind.*, *col.* 1. *pl.* 21. *sp.* 13. — La PIE-GRIÈCHE GRISE A FRONT NOIR, Lanius minor, *Vieill. Nouv. dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 26. *pag.* 146. — La PIE-GRIÈCHE A POITRINE ROSE, Lanius minor, *Temm.*, *pag.* 144. — La PIE-GRIÈCHE A FRONT NOIR, Lanius minor, *Vieill. Faun. franç.*, *pl.* 64. *fig.* 2, adulte ; *fig.* 3, tête du jeune.

(1) Ornitologia Toscana, tom. 1, pag. 102.

Cette Pie-Grièche, qui ne peut être confondue avec la *Pie-Grièche Grise*, en diffère essentiellement par la taille qui n'est que de 8 pouces, par un bandeau noir, passant au-dessus du front chez les deux sexes après la mue du printemps, par son cri et par ses habitudes. Le dessus de la tête, l'occiput, le dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un gris cendré ; la gorge, les couvertures inférieures de la queue, les deux pennes latérales de cette partie du corps entièrement blanches ; la poitrine d'un blanc rosé, légèrement cendré sur les flancs. Une bande couvrant le front, passant sur l'œil et s'étendant sur l'orifice des oreilles d'un noir profond. Ailes noires ; sur les rémiges un miroir blanc. La deuxième rectrice tachée de noir sur le tiers inférieur de sa longueur; sur la troisième une grande tache noire terminée de blanc ; sur la quatrième une plus grande tache noire dont l'extrémité est d'un blanc pur ; les quatre pennes du milieu entièrement noires. Iris, pieds et bec d'un noir grisâtre ; ce dernier couleur de corne à son origine. Tels sont les *mâles après la mue de printemps*. Les *femelles* ont des couleurs plus ternes, la bande noire au-dessus du front, et la couleur des ailes tirent un peu au brun. Les *deux sexes*, les *jeunes de l'année* n'ont point le front paré du bandeau noir ; toutes leurs couleurs sont ternes, et les plumes des ailes sont terminées par un blanc sale.

Le vol de la Pie-Grièche à front noir est droit et soutenu; elle se pose souvent à terre ; naturellement défiante, elle jette continuellement autour d'elle un œil inquiet, et fuit dès qu'on l'approche. C'est en avril qu'elle se montre de passage, et reparaît au mois de septembre. Elle niche sur les arbres, construit son nid à peu près comme la Pie-Grièche Grise. Ses œufs, au nombre de cinq à six, sont d'un blanc roussâtre, marqués d'un assez grand nombre de petites taches rousses, brunes ou violettes, disposées de manière à entourer le gros bout.

Cet oiseau est commun en Italie et en Espagne ; il paraît être moins abondant dans les contrées septentrionales de l'Europe. Sa nourriture ordinaire se compose de petits oiseaux, de Grillons, de Phalènes, de Coléoptères, etc.

La Pie-Grièche écorcheur, *Lanius collurio.*

Lanius collurio, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 300. — L'ÉCORCHEUR COLLURIO, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 151. *sp.* 4. — L'ÉCORCHEUR, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 337. — La PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR, *Buff.*, *tom.* 1. *pag.* 241. *pl. enl.* 31. *fig.* 2, le mâle, et *fig.* 1, la femelle, sous le faux nom de *Pie-Grièche Rousse Femelle.* — *Lath.*, *Syn.*, *vol.* 1. *pag.* 167. — La PIE-GRIÈCHE dite l'ÉCORCHEUR, Lanius collurio, *Vieill. Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 26. *pag.* 141. — La PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 90. — La PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR, Lanius collurio, *Temm.*, *pag.* 147. — La PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR, Lanius collurio, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 153. *pl.* 66. *fig.* 1, mâle ; *fig.* 2, femelle ; *fig.* 3, tête du jeune.

Cette espèce, dont le plumage a quelque rapport avec celui des espèces précédentes, n'a que 6 pouces 3 lignes de longueur. La tête, la nuque, le haut du cou et le croupion sont cendrés. Une bande noire partant du bec entoure l'œil et couvre l'orifice des oreilles ; gorge et couvertures inférieures de la queue blanches ; poitrine et régions abdominales d'un roux rosé ; dos et couvertures des ailes d'un roux marron ; les pennes de celles-ci brunes, bordées de roux. Les quatre rectrices intermédiaires noires ; cette couleur teint l'extrémité des autres pennes jusqu'au tiers de leur longueur ainsi que les baguettes, le reste est d'un blanc pur. Pieds, iris et bec noirs, celui-ci couleur de corne à son origine : *mâle.* La *femelle* a les parties supérieures d'un roux terne ; le ventre est d'un blanc pur ; la bande qui s'étend derrière l'œil est rousse ; de fines raies brunes entourent les plumes des côtés du cou, de la poitrine et des flancs. La queue brune sur les parties qui sont noires chez le *mâle.* Dans *son premier âge*, elle a sur le dos, sur

le croupion, les scapulaires et les couvertures supérieures, un assez grand nombre de lunules brunes. Ces lunules sont multipliées et dessinent agréablement le contour de chaque plume chez les individus *jeunes* qui ont toutes les pennes de la queue, excepté le bord extérieur de la plus latérale, d'un brun noirâtre bordé de roux. Les pennes bâtardes des ailes et les rémiges sont colorées de la même manière. On peut distinguer les jeunes Pie-Grièches Écorcheurs, de la Pie-Grièche Rousse au même âge, par les proportions de la 2me rémige, qui est d'égale longueur avec la 5me chez la Pie-Grièche Écorcheur, et plus longue que la 5me chez l'autre espèce.

Cette espèce de Pie-Grièche est bien remarquable, ainsi que la suivante, par la ruse qu'elle emploie, dit-on, à la chasse des petits oiseaux dont elle contrefait le cri et une partie du ramage, afin de les attirer dans l'épaisseur du buisson où elle se cache. C'est de là qu'elle fond sur eux lorsqu'ils sont à sa portée; mais il paraît que cette ruse ne lui réussit en plein que vis-à-vis les jeunes. Elle se nourrit aussi de lézards, de souris, de hannetons, de sauterelles, etc. Ces Pie-Grièches voyagent ordinairement en famille; elles nous arrivent au printemps et nous quittent à l'automne. L'espèce est répandue dans le Nord et le Midi de l'Europe. On la retrouve au Sénégal et même à Pondichéry. C'est dans les buissons et les haies, à la partie la plus élevée de terre, qu'elle construit un nid composé de mousse, de racines et de matières duveteuses à l'intérieur. Ses œufs, au nombre de cinq à six, sont d'un blanc légèrement lavé de roux, marqués vers le gros bout de taches brunes, verdâtres, grisâtres, qui y forment une zone.

Sonnini fait mention d'une variété tuée en Lorraine qui n'était pas plus grosse qu'une alouette.

La Pie-Grièche rousse, *Lanius rutilus.*

Lanius rufus, *Gmel.*, *Syst.* 1, *pag.* 302, *sp.* 33. Lanius collurio rufus, *id.*, *pag.* 301, *sp.* 12. *var.* γ. — Lanius rufus, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 147. *sp.* 3. — La Pie-grièche rousse, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 337. — La Pie-grièche rousse de France, *Buff.*, *tom.* 1. *pag.* 241. *pl. enl.* 9. *fig.* 2, le mâle. — Lanius rutilus, *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1. *pag.* 70. *sp.* 12. — La Pie-grièche rousse, Lanius rutilus, *Vieill. Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 26. *pag.* 151. — La Pie-grièche rousse, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 87. — La Pie-grièche rousse, Lanius rufus, *Temm.*, *pag.* 146. — La Pie-grièche rousse, Lanius rutilus, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 131. *pl.* 65. *fig.* 2, mâle; *fig.* 3, tête du jeune.

Front, région des yeux et des oreilles d'un noir profond. Cette couleur est aussi celle du dos et des ailes; celles-ci ont un miroir à la naissance des rémiges et les scapulaires d'un blanc pur. Nuque et dessus de la tête d'un roux ardent; gorge et toutes les parties inférieures blanches, lavées de roux sur les flancs. Première penne de la queue plus courte que les autres, blanche, quelquefois tachée de noir sur la barbe intérieure; la 2me a une tache plus grande sur les deux barbes; les autres blanches à leur origine et vers le bout; les deux du milieu entièrement noires. Pieds, iris et bec noirâtres. Longueur 7 pouces, *mâle.* La *femelle* a l'occiput et la nuque d'un roux moins vif, légèrement rayé de brun : le blanc sur les scapulaires est moins grand et terne. Le noir du plumage est rembruni. La poitrine, d'un blanc sale, a des raies transversales brunes en forme de lunules. Ces croissans sont en grand nombre sur le plumage des *jeunes* qu'elles varient agréablement, et sur lequel domine une teinte cendrée et des nuances rousses, surtout sur la place qu'on reconnaît avoir été occupée, sur la tête et la nuque, par une couleur plus vive dans l'oiseau adulte.

Les mœurs de cette espèce de Pie-Grièche ressemblent à celles de l'*Ecorcheur.* Comme celle-ci, elle use de ruse pour attirer vers elle, en contrefaisant leurs chants, les petits oiseaux jeunes dont elle fait sa proie; elle joint à sa nourriture des insectes, tels que

des sauterelles, des scarabées, des grillons, etc. Elle se jette aussi sur les souris, les taupes et les petits lézards. C'est aussi à peu près comme la Pie-grièche Écorcheur que l'espèce dont il est ici question construit son nid, où elle dépose cinq à six œufs arrondis, blanchâtres, marqués vers le gros bout d'une multitude de taches brunes; ces œufs présentent une variété qui est quelquefois alongée, légèrement bleuâtre, parsemée de taches grises et brunes qui l'entourent.

On rencontre la Pie-grièche Rousse dans toute l'Europe, en Égypte, au Cap de Bonne-Espérance. Elle est de passage en Provence où elle se montre au printemps et à l'automne.

FAMILLE CHANTEURS, *CANORI.*

Vieillot.

CARACTÈRES. — *Pieds* médiocres ou un peu alongés. *Jambes* totalement emplumées, très-rarement en partie nues. *Tarses* annelés, glabres. *Doigts extérieurs* quelquefois réunis jusqu'au milieu, ordinairement à la base seule; pouce épaté.

Bec médiocre, presque droit, comprimé par les côtés, subulé, quelquefois entier ou dentelé; mandibule supérieure le plus souvent échancrée, à pointe courbée ou seulement fléchie; l'inférieure entière, retroussée à son extrémité chez quelques-uns, droite chez quelques autres.

Vieillot compose cette Famille de vingt genres; onze de ces genres se trouvent en Europe, ce sont les suivans : *Merle*, *Martin*, *Aguassière*, *Pégot*, *Motteux*, *Alouette*, *Pipi*, *Hoche-Queue*, *Fauvette*, *Roitelet*, *Troglodyte.*

Genre 41me. — MERLE OU GRIVE, *TURDUS.*

Vieill., Temm., Cuv.; *Sylvia*, Savi.

CARACTÈRES. — *Bec* à base glabre ou emplumée, aussi large que haute, ensuite comprimé latéralement, plus ou moins robuste, convexe en dessus; mandibule supé-

rieure échancrée et courbée vers sa pointe; l'inférieure droite et entière. *Narines* ovales, couvertes d'une membrane, situées vers l'origine du bec. *Langue* cartilagineuse, fendue à son extrémité. *Bouche* ciliée chez les uns, glabre chez les autres.

Tarses nus, annelés. *Doigt* intermédiaire soudé avec l'externe à la base, totalement séparé de l'interne.

Ailes moyennes, à penne bâtarde, le plus souvent très-courte; première et deuxième rémiges chez les uns; deuxième et troisième chez d'autres; troisième, quatrième et cinquième chez quelques-uns, les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

Les oiseaux du genre *Merle* présentent une si grande analogie avec les *Fauvettes*, que jusqu'à ce jour divers Ornithologistes ont quelquefois décrit des espèces de l'un de ces genres dans l'autre. Ainsi M. Cuvier place, dans son Règne Animal, le *Merle Rousserolle* en tête de ses Fauvettes; le genre *Cincle* seul sépare ces deux genres dans le Manuel d'Ornithologie de Temminck; Vieillot avait déjà présenté et même indiqué ces rapprochemens dans plusieurs de ses ouvrages; ils viennent d'être opérés par M. Savi, dans son Ornithologie de Toscane. Cet auteur a même réuni aux Merles et aux Fauvettes, sous le nom de *Sylvia*, les Motteux et les Traquets dont il compose ses troisième et quatrième familles. Je suis loin de désapprouver ces changemens, qui nous feront parvenir un jour à une classification des plus naturelles, mais je me contenterai de suivre celle de Vieillot que j'ai adoptée.

Les Merles sont des oiseaux voyageurs; quelques-uns vivent sédentaires. Leur nourriture consiste principalement en insectes, mais ils ne font pas moins grand cas de toute sorte de baies. On donne le nom de *Grives* aux espèces dont le plumage est grivelé, et on conserve celui de *Merles* à celles de couleur uniforme; chez les premiers le mâle est difficile à distinguer de la femelle; chez les autres les différences sexuelles et d'âge sont très-visibles. Ils vivent dans les bois, les parcs et sur les rochers. Ils construisent un nid, travaillé avec assez d'industrie; ils le placent sur les arbres, ou à terre, suivant les habitudes de l'espèce à laquelle il appartient.

On trouve des Merles dans les quatre parties du Monde; on en connaît plus de cent soixante espèces. Temminck en décrit dix d'Europe.

La Grive de Vignes, *Turdus musicus.*

Turdus musicus, *Gmel.*, *Syst.* 1, *pag.* 809. — La PETITE GRIVE, Turdus minor, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 205. *sp.* 2. et les variétés *A*, PETITE GRIVE A TÊTE BLANCHE, Turdus minor leucocephalus? *B*, PETITE GRIVE HUPÉE, Turdus minor cristatus. — La GRIVE, *Buff.*, *tom.* 4. *pag.* 13. *pl. enl.* 406, nommée par erreur la LITORNE. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1. *pag.* 327. — La GRIVE PROPREMENT DITE, Turdus musicus, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 20. *pag.* 223. — La GRIVE PROPREMENT DITE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 108. — Le MERLE GRIVE, Turdus musicus, *Temm.*, *pag.* 164. — La GRIVE DE VIGNES, Turdus musicus, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 156. *pl.* 67. *fig.* 1.

Cette espèce a, dans son plumage, les plus grands rapports avec la *Draine*; mais elle en diffère par la taille, qui n'est que de huit pouces 4 lignes. Toutes les parties supérieures sont d'un gris brun. Une raie blanche part du bec, et passe au-dessus des yeux. Les couvertures moyennes et inférieures sont rousses vers leur extrémité. Cette couleur est aussi celle de la poitrine et des côtés du cou, qui sont parsemés de taches noires triangulaires ou en forme de lunules. La gorge, le ventre et les couvertures de la queue, d'un blanc pur, ont des taches brunes, ovales, nombreuses sur les flancs. Tarses d'un gris jaunâtre, bec brun, iris noir : *mâle.* La *femelle* est ordinairement plus petite; le jaunâtre de la poitrine est plus clair, et l'extrémité roussâtre des couvertures alaires est moins apparente. Les *jeunes avant la première mue* ont des mouchetures rousses sur le dessus du corps. Cette Grive offre plusieurs variétés, qui la montrent tantôt avec la tête blanche, tantôt avec des mouchetures brunes, disposées sans ordre sur un fond blanc. Une des plus remarquables est celle que j'ai figurée pl. 160. Elle a été rencontrée, ainsi colorée, dans l'état de liberté, et m'a été communiquée par M. Thomas jeune.

Cet oiseau, dont la chair succulente est très-estimée, est très-répandu dans toute l'Europe et connu de tout le monde. Son passage a

lieu en octobre et en mars ; quelques individus demeurent pendant l'hiver en Provence ; ils s'approchent alors des habitations, et se tiennent dans les haies ; mais dès que le printemps fait sentir sa douce influence, ces Grives se retirent dans les bois pour s'apparier. C'est à cette époque que, perché pendant plusieurs heures, à la cime d'un arbre, le mâle fait entendre un ramage qui n'est pas sans agrément. Il chante quelquefois jusqu'au mois d'août. Le cri ordinaire de cet oiseau est un petit sifflement, par lequel il semble prononcer *zipp-zipp* : il place ordinairement son nid dans les buissons, sur les arbres peu élevés ; l'extérieur est composé de mousse et d'herbes sèches ; l'intérieur, de brins de paille liés ensemble avec un peu d'argile et du bois pourri. Le mâle et la femelle partagent l'incubation de quatre à six œufs, d'un bleu verdâtre, marqués de points noirs arrondis. La nourriture de cette espèce se compose principalement de vers, d'insectes et de baies ; elle est friande de celles du genévrier.

La Grive Mauvis, *Turdus iliacus.*

Turdus iliacus, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 808. *sp.* 3. — Le MAUVIS, Turdus iliacus, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 208. *sp.* 3. — Le MAUVIS, *Buff.*, *tom.* 4. *pag.* 39. *pl. enl.* n° 51. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1. *pag.* 329. *sp.* 7. — La GRIVE MAUVIS, Turdus iliacus, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 20. *pag.* 236. — Le MAUVIS, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 119. — Le MERLE MAUVIS, Turdus iliacus, *Temm.*, *pag.* 165. — La GRIVE MAUVIS, Turdus iliacus, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 159. *pl.* 68. *fig.* 2.

Cette espèce qu'on confond quelquefois avec la précédente, en diffère par sa taille, qui n'est que de huit pouces, et par la couleur d'un roux ardent des couvertures inférieures des ailes et des flancs qui la font facilement reconnaître ; les taches brunes de la poitrine sont, en outre, irrégulières, alongées et non en forme de lunules. Toutes les parties supérieures, les ailes et la queue sont

d'un brun un peu olivâtre. Une large bande blanche passe au-dessus des yeux, en partant du bec. La gorge et la poitrine, d'un blanc lavé de jaunâtre, sont parsemés de nombreuses taches longitudinales ; l'abdomen est d'un blanc pur ; iris brun ; pieds grisâtres ; bec brun, jaunâtre à la base de la mandibule inférieure.

La *Grive Mauvis* ne se montre en France qu'à l'automne et pendant l'hiver ; elle émigre en petites bandes. Son cri est *tau*, *tau*, *kau*, *kau*. Le mâle fait entendre, dit-on, un ramage agréable. C'est dans le Nord de l'Europe qu'elle niche. Sa ponte est de quatre à six œufs d'un blanc verdâtre, tachetés de noirâtre. Cet oiseau se nourrit, comme le précédent, de baies, de fruits tendres et d'insectes. La *femelle* ne diffère du *mâle* que par des teintes moins vives. *Variété accidentelle* : fond du plumage d'un blanc roussâtre.

La Grive Draine, *Turdus viscivorus*.

Turdus viscivorus, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 806. *sp.* 1. — La GROSSE GRIVE, Turdus major, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 200. n° 1 et la variété *A*, GRIVE BLANCHE, Turdus candidus, *pag.* 204. — La DRAINE, *Buff.*, *tom.* 4. *pag.* 27. *pl. enl.* 489, sous le nom de DRENNE. — La DRENNE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 352. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1. *pag.* 326. — La GRIVE DRAINE, Turdus viscivorus, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 20. *pag.* 228. — La DRAINE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 113. — Le MERLE DRAINE, Turdus viscivorus, *Temm.*, *pag.* 161. — La GRIVE DRAINE, Turdus viscivorus, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 157. *pl.* 67. *fig.* 2, adulte ; *fig.* 3, tête du jeune.

Toutes les parties supérieures d'un gris brun, un peu mêlé de roux sur le croupion. Gorge blanchâtre ; toutes les parties inférieures lavées de jaune, parsemées de taches brunes, triangulaires sur le cou et les joues ; en lunules sur la poitrine, les flancs, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue. Les rectrices latérales terminées de blanc. Cette couleur borde l'extérieur des couvertures des ailes et les rémiges. Pieds jaunâtres ; bec brun, jaune à sa base ; iris noirâtre. Longueur totale 11 pouces.

mâle. La *femelle* a les couleurs généralement plus ternes. Plumes des parties supérieures du corps tachetées de jaunâtre : *jeune avant la première mue. Varie considérablement*, du blanc pur, au blanc plus ou moins roux, ou jaune. On trouve ces variétés dans l'état de liberté, et c'est à la complaisance de M. Ivan fils, pharmacien à Digne, que je dois celle que j'ai figurée planche 163.

C'est à l'automne que s'effectue, en Provence, le passage général de cette espèce de Grive. Leur nombre est bien moins considérable au printemps. Il en est qui vivent sédentaires dans nos contrées Méridionales. Dans ce cas, elles ne se réunissent point par bandes, mais se tiennent par familles. Leur cri, lorsqu'elles sont inquiétées, semble exprimer *trè, trè, trè, trè.* Les individus qui nichent en Provence placent leur nid à la bifurcation des grosses branches ; elles le construisent avec de la mousse, des feuilles, de l'herbe, du crin et de la laine, et le recouvrent de lichens. Leur ponte est de quatre œufs, d'un blanc sale, tachetés de roux, de violet et de brun. Ces oiseaux font deux pontes par an. Le mâle partage l'incubation avec la femelle. C'est avec des chenilles, des limaçons qu'ils nourrissent leurs petits ; plus tard, les baies de divers arbrisseaux, les cerises, les raisins, les graines de genièvre, de lierre et surtout de gui composent leur principale nourriture. Leur humeur est querelleuse ; ils sont très-méfians, et se prennent rarement dans les piéges.

On rencontre la *Draine* dans toute la France ; elle est rare en Hollande, et vit sédentaire en Angleterre. On la voit aussi dans diverses contrées du Nord de l'Europe.

La Grive Litorne, *Turdus pilaris.*

Turdus pilaris, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 807. *sp.* 2. — La LITORNE ou TOURDELLE, Turdus pilaris *sive* turdela, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 214. nº 5. — La LITORNE, *Buff.*, *tom.* 4. *pag.* 32.

et pl. enl. 490, *sous le nom de* CALANDROTTE. — La LITORNE, *Cuvier, tom.* 1. *pag.* 352. — *Lath., ind., vol.* 1. *pag.* 330. *sp.* 11. — La GRIVE LITORNE, TURDUS PILARIS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 20. *pag.* 234. — La LITORNE, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 117. — Le MERLE LITORNE, TURDUS PILARIS, *Temminck, pag.* 163. — La GRIVE LITORNE, TURDUS PILARIS, *Vieill., Faun. franç., pag.* 158. *pl.* 68. *fig.* 1.

Longueur totale 10 pouces. Tête, nuque et partie inférieure du dos de couleur cendrée. Haut du dos et couvertures des ailes châtains. Gorge et poitrine d'un roux ochracé, parsemé de taches longitudinales brunes nombreuses sur les côtés du cou. Plumes des flancs ayant une tache brune lancéolée, bordées de blanc. Ventre et abdomen d'un blanc pur; un trait de cette couleur passe au-dessus des yeux. Pieds et iris bruns. Bec jaune, brun vers sa pointe : *mâle.* Couleurs plus ternes et bec plus obscur : *Femelle.* Varie à peu près comme l'espèce précédente; d'un blanc jaunâtre plus ou moins mélangé de cette couleur et de brun.

Cet oiseau est, en automne, le dernier des espèces du même genre qui effectue son passage en Provence. Il ne se montre que lorsque les rigueurs de l'hiver le forcent à abandonner les hautes vallées des Alpes et les forêts du nord de l'Europe où il niche. Il disparaît aux approches du printemps. A cette époque les rassemblemens nombreux qu'ils formaient n'ont plus lieu et chaque couple s'isole. Nous ne savons rien du chant de cette Grive que nous ne voyons pas dans le temps de ses amours. On dit qu'elle niche en Pologne, dans la Basse-Autriche et en Suède, sur les grands arbres; sa ponte est de quatre ou six œufs, lavés de gris, tachés de roux-brun et de violet.

Les *Litornes* mangent le fruit de l'alisier et celui du genévrier avec beaucoup d'avidité. Les limaces, les insectes, les vers de terre ne leur plaisent pas moins; c'est ordinairement après la pluie qu'on les voit courir à la recherche de ces animaux.

Le Merle Rousserolle, *Turdus arundinaceus.*

Turdus arundinaceus, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 834. *sp.* 25. — La ROUSSEROLLE ou ROUCHE-ROLLE, Turdus arundinaceus, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 219. *n°* 6. — La ROUSSEROLLE, *Buff.*, *tom.* 4. *pag.* 25. *pl. enl.* 513. — La ROUSSEROLLE, *Cuvier*, *tom.* 1. *pag.* 366. — *Lath.*, *ind.*, *col.* 1. *pag.* 334. *sp.* 28. — La GRIVE ROUSSEROLLE, Turdus arundinaceus *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 20. *pag.* 240. — La ROUSEROLLE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 111. — Le BEC-FIN ROUSSEROLLE, Sylvia turdoides, *Temminck*, *pag.* 181. — La GRIVE ROUSSEROLLE, Turdus arundinaceus, *pag.* 160. *pl.* 69. *fig.* 1.

Longueur 7 pouces. Parties supérieures d'un brun-roux ; pennes des ailes et de la queue brunes, bordées d'une couleur plus claire. Un trait blanchâtre au-dessus des yeux. Gorge et abdomen blancs; les autres parties du corps lavées de brun et de roux. Pieds d'un brun clair; iris noirâtre. Le bec brun ; mandibule inférieure jaune. La *femelle* ne diffère presque point du *mâle.*

Cette espèce a été placée tantôt parmi les merles et tantôt parmi les fauvettes ; cette incertitude de la part des naturalistes prouve évidemment que ces deux genres doivent être rapprochés ainsi que M. Savi vient de se déterminer à le faire.

Les marais, le bord des étangs et les jonchaies sont les lieux que fréquente cet oiseau. Dans le temps des amours le mâle chante à toute heure, même la nuit. Il accompagne ordinairement son ramage d'un trémoussement de son corps ; il semble prononcer d'une voix rauque, *tro*, *tret*, *fays*, *huy*, *tret.* Cette espèce construit un nid artistement entrelacé dans les cannes, les joncs, les rouches, et lié avec de petites pailles de roseaux et de filamens de racines. Ses œufs, quelquefois au nombre de cinq, sont d'un blanc verdâtre, maculés de taches cendrées et noirâtres. Les libellules, les mouches, les cousins et les autres insectes aquatiques composent sa nourriture habituelle, et ce n'est que dans des temps de disette qu'elle mange quelques baies. On trouve le Merle-Rousserolle dans toute l'Europe ; il est abondant en Hollande, rare en Allemagne.

Le Merle Noir, *Turdus merula.*

Turdus merula, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 831. *sp.* 22. — Le MERLE, Merula, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 227. *n°* 10. — Le MERLE DE FRANCE, *Buff.*, *tom.* 4. *pag.* 57. *pl. enl.* 2, le mâle; 555, la femelle. — Le MERLE COMMUN, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 351. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1. *pag.* 340. *sp.* 50. — Le MERLE PROPREMENT DIT, Turdus merula, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 20. *pag.* 244. — Le MERLE ORDINAIRE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 98. — Le MERLE NOIR, Turdus merula, *Temm.*, *pag.* 168. — Le MERLE NOIR, Turdus merula, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 161. *pl.* 69. *fig.* 2, *mâle*; *fig.* 3, *tête de la femelle*; *pl.* 70. *fig.* 1. *tête du jeune.*

Le *mâle dans sa seconde année* a le plumage totalement noir sans reflets; le bec, l'intérieur de la bouche et les yeux jaunes. Pieds et iris noirs. Longueur 10 à 11 pouces. *Dans sa première année* le noir est moins pur, les ailes sont d'un brun noirâtre, et le bec est en partie brun. La *femelle* diffère du mâle; elle est d'un brun noirâtre ou couleur de suie; la gorge et la poitrine sont tachetées de brun roux; l'abdomen est d'un cendré foncé. Pieds et bec bruns. Les *jeunes mâles* ressemblent à la femelle. Les *variétés* les plus remarquables que j'ai trouvées en Provence sont: 1° d'un blanc pur; 2° plus ou moins tapiré de blanc; 3° varié de blanc, de brun, de roux et de noir; 4° d'un gris cendré; toutes les plumes traversées par de nombreuses petites lignes: bec jaune; pieds bruns.

Les Merles Noirs sont des oiseaux répandus dans toutes les parties de l'Europe; ils habitent pendant la saison de l'été les forêts de nos Départemens Méridionaux, et en descendent aux approches de l'hiver; ils fréquentent alors les buissons, les haies qui closent nos habitations rurales. Leur queue est fréquemment en mouvement, surtout lorsqu'ils éprouvent quelque agitation provenant de la crainte de quelque danger, d'un mouvement de colère ou de l'émotion du plaisir. Ils font entendre dans ces divers

cas un petit cri accompagné d'un léger trémoussement de leurs ailes. Quoique d'un naturel défiant et sauvage qui lui fait aimer la solitude, ce Merle s'apprivoise facilement; il apprend à retenir des airs, à siffler, et même, dit-on, à prononcer quelques mots. Le chant du mâle est éclatant: il le fait entendre au printemps, à l'époque où il travaille, conjointement avec sa femelle, à la construction du nid qui doit recevoir leur progéniture. Ce nid est ordinairement placé sur les arbres étêtés, dans les buissons fourrés. Des mousses, de petites racines, des herbes sèches, liées ensemble avec de l'argile, sont les matériaux qui le composent à l'extérieur: quelques crins, de la laine et des plumes reçoivent les œufs. Ils sont au nombre de quatre ou cinq d'un vert bleuâtre, avec des taches brunes, nombreuses et peu distinctes; le fond de la couleur de ces œufs est quelquefois d'un blanc sale. La nourriture de cette espèce de Merle consiste en insectes et en baies de toute espèce.

Il me reste à parler d'une variété constante que je rapporte au Merle Noir, et dont le caractère principal est d'avoir, dans son jeune âge, les pennes de la queue traversées par une large bande blanche. (Voyez pl. 170.) C'est à M. Véany fils, de Nice, que j'en dois la connaissance et les renseignemens suivans. On le trouve dans les montagnes d'Ésa, aux environs de Nice, où les gens de la campagne le désignent par le nom de *moineau solitaire de la queue blanche.* Dès la première mue, les plumes de la queue sont remplacées par d'autres toutes noires: alors il ressemble entièrement à l'espèce dont je ne le considère que comme une variété. Le chant d'un individu que je conserve en cage, et qui m'a présenté à la première mue le fait dont je viens de parler, m'a paru plus varié que celui du Merle commun: mais cette différence ne résulterait-elle pas de l'état de captivité dans

lequel il vit, et du voisinage de quelques autres oiseaux chanteurs dont il peut avoir retenu quelques parties du ramage?

Le Merle a Plastron, *Turdus torquatus.*

Turdus torquatus, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 832. *sp.* 23. — Le MERLE A COLLIER, Merula torquata, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 235. Et son MERLE DE MONTAGNE, Merula montana, *pl.* 21. *fig.* 1. *pag.* 232, qui est un individu jeune. — Le MERLE A COLLIER, *Buff.*, *tom.* 4. *pag.* 66. *pl. enl.* 516, mâle, et 182, femelle ou jeune, sous le nom de MERLE DE MONTAGNE. — Le MERLE A PLASTRON, *Cuc.*, *tom.* 1. *pag.* 351. — *Lath*, *ind.*, *vol.* 1. *pag.* 343. *sp.* 66. — Le MERLE A PLASTRON BLANC, Turdus torquatus, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 20. *pag.* 277. — Le MERLE A PLASTRON BLANC, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 102. Et le GRAND MERLE DES MONTAGNES, *pag.* 103. — Le MERLE A PLASTRON, Turdus torquatus, *Tem.*, *pag.* 166. — Le MERLE A PLASTRON, Turdus torquatus, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 162. *pl.* 70. *fig.* 2.

Ce Merle est d'une taille supérieure à celle de l'espèce précédente. Il a 11 pouces et 3 ou 4 lignes de longueur. La couleur des parties supérieures est un brun noirâtre. Le ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont noirs; toutes les plumes de ces parties du corps et celles de la gorge sont bordées de blanc. Une large bande de cette couleur ceint la poitrine. Les couvertures des ailes et les rémiges sont aussi lisérées de blanc. Pieds bruns. Bec jaune; iris noisette : *mâle vieux*. La *femelle* a le noir du plumage nuancé de plus de gris; le plastron est peu apparent; le bec est entièrement brun. Les *mâles jeunes* ne diffèrent des vieux que par le bec qui est brun, et par le plastron qui est roussâtre et peu apparent.

Le cri de cet oiseau semble exprimer *cr*, *cr*, *cr*; il fait entendre au printemps un ramage varié de sons doux et mélodieux. Il voyage par famille, et se montre régulièrement tous les ans aux mois d'avril et d'octobre. Il fréquente les haies et la lisière des bois des montagnes. Son caractère est moins méfiant que celui du Merle Noir. Le Merle à Plastron place son nid à une très-

petite distance de terre, au pied d'un buisson très-fourré, quelquefois sur les sapins, ordinairement sur les roches couvertes de bruyères et de grandes broussailles. Des branches, des racines et de la mousse, entassées sans ordre, servent de base à ce nid; des herbes grossières en garnissent l'extérieur; l'intérieur est enduit d'argile entremêlée de filamens de plantes et de feuilles sèches. La ponte est de quatre œufs bleuâtres, parsemés de petites taches brunes.

On trouve ce Merle dans presque toutes les parties de l'Europe; il est commun sur les hautes montagnes de la Suède, de l'Écosse, de l'Angleterre, de l'Auvergne, de la Savoie et de la Suisse.

Le Merle Bleu, *Turdus cyaneus.*

Turdus cyaneus, *Gmel., Syst. pag.* 834. *sp.* 24. — Le SOLITAIRE, Merula solitaria, *Briss., tom.* 2. *pag.* 268. — Le MERLE BLEU, *Buff., tom.* 4. *pag.* 79. *pl. enl.* 250, sous le nom de MERLE SOLITAIRE, FEMELLE D'ITALIE, et le SOLITAIRE DE MANILLE, *pl. enl.* 564. *fig.* 2. — Le MERLE BLEU, *Cuv., tom.* 11. *pag.* 351. — *Lath., ind., vol.* 1. *pag.* 345. *sp.* 60, le mâle, et Turdus solitarius, et Manillensis, *sp.* 61 *et* 62, femelle et jeune. — Le MERLE BLEU, Turdus cyaneus, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 20. *pag.* 251. — Le MERLE SOLITAIRE, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 106. — Le MERLE BLEU, Turdus cyaneus, *Tem., pag.* 174. — Le MERLE BLEU, Turdus cyaneus, *Vieill., Faun. franç., pag.* 163. *pl.* 70. *fig.* 3, *mâle*; *pl.* 71. *fig.* 1, *femelle.*

Le bleu cendré foncé, et non le beau bleu foncé ou le bleu pur, ainsi que le disent plusieurs Ornithologistes, est la couleur générale du plumage de cet oiseau. Sur les parties inférieures se dessinent, vers l'extrémité des plumes, des croissans noirs bordés de blanc. Les couvertures des ailes, les scapulaires et les rémiges d'un brun noirâtre, lisérées de blanchâtre. Rectrices noires: bec, pieds et iris, de cette couleur. Longueur 8 pouces et demi. *Mâle vieux.* Les *mâles de l'année* ont des lunules brunes sur le

dos et sur plusieurs autres parties du corps. La *femelle* a le bleu des parties supérieures mêlé de brun et de cendré ; la gorge et le devant du cou sont couverts de taches roussâtres, et les autres parties inférieures de lignes transversales en forme de croissans. Les *jeunes* sont à peu près colorés comme la femelle; les taches rousses ou blanchâtres sont nombreuses, et la teinte du plumage est généralement cendrée.

Le *Merle Bleu*, quelquefois désigné sous le nom de *Merle Solitaire*, est propre aux contrées méridionales de l'Europe; on le trouve dans les Pyrénées, en Grèce, en Italie, en Corse, en Provence et en Espagne ; il est rare en Suisse ; on ne le rencontre point dans le Nord. C'est parmi les rochers inaccessibles que cet oiseau vit solitaire ; il ne s'éloigne guère des lieux qu'il a l'habitude de fréquenter, et revient souvent à la même heure se percher sur les murs des vieux édifices qui lui plaisent. C'est le matin, dès le lever du soleil, ou peut de temps avant la nuit, qu'il fait entendre un ramage éclatant et agréablement varié. Son caractère très-défiant le rend difficile à approcher. Son vol est peu étendu, et il se pose fréquemment. C'est dans les rochers et les tours abandonnées qu'il place son nid assez grossièrement construit. Ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un blanc verdâtre légèrement piqués de brun. Sa nourriture consiste en sauterelles, coléoptères et diverses baies sauvages. On peut élever ce merle en cage comme le rossignol ; on le nourrit avec une pâtée composée de farine de pois sans coque, de miel et de beurre ; on la fait cuire au four, et on en râpe chaque jour sa provision. Le Merle Bleu n'est point rare en automne : il vit sédentaire en Provence.

Le Merle de Roche, *Turdus saxatilis.*

Turdus saxatilis. *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 833. *sp.* 114. — Le MERLE DE ROCHE, Merula saxatilis, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 238. Et son PETIT MERLE DE ROCHE, Merula saxatilis minor, qui n'est qu'un individu jeune. — Le MERLE DE ROCHE, *Buff.*, *tom.* 5. *pag.* 75. *pl. enl.* 562, représente le mâle. — Le MERLE DE ROCHE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 351. — *Lath. ind.*, *vol.* 1. *pag.* 336 *sp.* 33, le mâle. Et Turdus infaustus, *pag.* 335. *sp.* 32, femelle ou jeune. — Le MERLE DE ROCHE, Turdus saxatilis, *Vieil.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 22. *pag.* 281. — Le MERLE DE ROCHE, *Gerard.*, *tom.* 1. *pag.* 104. — Le MERLE DE ROCHE. Turdus saxatilis, *Tem.*, *pag.* 1-3. — Le MERLE DE ROCHE, Turdus saxatilis, *Vieil.*, *Faun. franç.*, *pag.* 163. *pl.* 71, *fig.* 2, *mâle*; *pl.* 72, *fig.* 1, *jeune.*

Longueur totale 7 pouces 9 lignes. Tête, cou, gorge et petites couvertures des ailes d'un bleu cendré. Parties supérieures du corps d'un cendré noirâtre; un large espace blanc sur le milieu du dos. Les grandes couvertures des ailes et les rémiges brunes. Poitrine, ventre, abdomen et rectrices d'un roux ardent. Les deux pennes intermédiaires de la queue sont brunes. Toutes les plumes de la poitrine et du ventre lisérées de blanc, usées par le frottement. Bec et iris noirs. Pieds bruns : *mâles vieux.* Les *mâles adultes* ont le bleu cendré de la tête entremêlé de plumes brunes : le bord de l'extrémité des couvertures des ailes est blanchâtre. Le devant de la gorge est quelquefois d'un blanc pur. La *femelle* a toutes les parties supérieures d'un brun terne, tachetées de roussâtre et de quelques mouchetures blanches sur le dos et la gorge. Toutes les parties inférieures d'un roux vif. Chaque plume étant lisérée de blanc et de brun fait paraître sa robe grivelée. La queue est d'un roux pur, sans taches : les deux pennes intermédiaires sont brunes. Cette couleur est aussi celle des ailes dont les plumes ont leur bord terminal blanchâtre. Les *jeunes, avant la mue*, ressemblent à la femelle par les nombreuses mouchetures de leur plumage : ils en diffèrent par leur couleur générale qui est moins

vive et par un plus grand nombre de taches blanches sur les parties inférieures qui sont peu rousses.

Cette jolie espèce de Merle nous quitte en automne et reparaît au printemps. On ne la trouve que dans les lieux les plus sauvages et les plus escarpés. Elle a soin de se poser toujours sur les points culminans des rochers qu'elle fréquente, d'où elle peut mieux apercevoir ce qui se passe autour d'elle : son chant est doux et varié ; il ressemble à celui de la Fauvette à tête noire. C'est dans les fissures des rochers, et quelquefois au plafond d'une caverne que la femelle place son nid. Elle y dépose quatre ou cinq œufs bleus. On rencontre le Merle de Roche dans presque toutes les parties méridionales et tempérées de l'Europe. On le trouve aussi aux Indes Orientales, mais toujours dans les localités ci-dessus indiquées. Sa nourriture se compose de scarabées, de sauterelles et de diverses baies.

Genre 42me. — MARTIN, *ACRIDOTHERES.*

Et *Psaroïdes*, Vieillot ; *Turdus*, Vieill., Linn., Cuv. ; *Pastor*, Temminck.

Caractères. — *Bec* droit, tendre, convexe en dessus, comprimé latéralement, mandibule supérieure à pointe un peu déprimée, inclinée, ou entière, ou échancrée ; l'inférieure plus courte, droite. *Narines* oblongues, couvertes d'une membrane, *langue* cartilagineuse, fourchue à la pointe. *Tête* en partie ou seulement les *orbites* dénuées de plumes.

Tarses nus annelés. *Doigt intermédiaire* soudé avec l'externe à la base, totalement séparé de l'interne.

Ailes moyennes ; deuxième, troisième, quatrième rémiges, les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

Ce genre contient dix espèces qui se trouvent en Afrique et dans les Indes Orientales où ils ont été considérés tantôt comme des animaux sacrés, et tantôt comme des êtres redoutables, selon le plus ou moins

de service qu'ils rendaient à l'agriculture. Une seule parcourt, à des époques irrégulières, plusieurs parties de l'Europe. Les Martins font une guerre cruelle à tous les insectes : ils errent en bande nombreuse. Leur chant est remarquable. Ils apprennent facilement à parler. Leurs mœurs présentent beaucoup d'analogie avec celles des Étourneaux et des Merles dont ils ont été séparés par Temminck et Vieillot.

Le Martin Rose, *Acridotheres roseus.*

Turdus seleucis, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 837. *sp.* 126. — Le MERLE COULEUR DE ROSE, Merula rosea, *Briss.*, *tom.* 2. *pag.* 251. — Le MERLE COULEUR DE ROSE, *Buff.*, *tom.* 4. *pag.* 73. *pl. enl.* 251, sous le nom de MERLE COULEUR DE ROSE DE BOURGOGNE. — Le MERLE COULEUR DE ROSE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 354. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1. *pag.* 344. *sp.* 59. — Le MERLE ROSE, Turdus roseus, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 20. *pag.* 284. — Le MARTIN ROSE, Pastor roseus, *Temm.*, *pag.* 135. — Le MERLE ROSE, Turdus roseus, *Vieil.*, *Faun. franç.*, *pag.* 165. *pl.* 72. *fig.* 2.

La tête qui est huppée, les plumes de la poitrine qui sont effilées et le cou noirs à reflets violets, de même que les ailes et la queue qui tirent un peu sur le brun. Couvertures de la queue et cuisses noirâtres. Dos, ventre et abdomen, d'un beau rose ; couvertures inférieures de la queue noires, rayées de blanchâtre. Iris brun. Pieds jaunâtres. Bec d'un jaune rosé, noir sur le dessus de la mandibule supérieure. Longueur 8 pouces : tel est le *mâle*. La *femelle* a les plumes de la huppe courtes ; les couleurs sont moins vives, et le rose de sa robe est quelquefois mélangé de brun. Les *jeunes de l'année* diffèrent essentiellement des individus adultes. Ils ont toutes les parties du corps d'une seule teinte de brun isabelle ; les ailes et la queue brunes ; toutes les pennes frangées de blanc sale et de cendré. Gorge et milieu du ventre d'un blanc roussâtre ; abdomen d'un blanc pur, le reste des parties inférieures d'un brun cendré. Aucun indice de huppe sur la tête. Pieds bruns. Au *commencement de la seconde*

année la tête et le cou se couvrent de plumes noirâtres, lisérées de cendré. Le bas de la poitrine, le ventre et l'abdomen sont d'un blanc roussâtre lavé de rose. Les pennes des ailes et de la queue d'un brun noirâtre à reflets, bordées de blanchâtre. Dos brun clair; couvertures inférieures et supérieures de la queue brunes, bordées de cendré ou de roussâtre. C'est d'après deux individus jeunes que j'ai reçus de Pondichéry où le Martin Rose paraît être connu sous le nom de *Sounarami*, que je donne les descriptions qu'on vient de lire. M. Bonnelli avait le premier fourni à Temminck plusieurs détails relatifs au plumage de cet oiseau *au sortir du nid*, mais son *second état* n'avait été encore indiqué par aucun naturaliste.

Ce bel oiseau, extrêmement rare en Provence, ne s'y montre qu'accidentellement. Il en passa un grand nombre durant l'automne de 1817; je n'en ai plus vu depuis cette époque. Il habite les parties chaudes de l'Asie et de l'Afrique. Temminck fait erreur en disant que ce Martin est de passage régulier dans les provinces méridionales de l'Italie et de l'Espagne : s'il en était ainsi, on le rencontrerait plus souvent en Provence, ainsi qu'en Toscane où M. Savi (1) ne se l'est procuré que très-fortuitement. Il se montre quelquefois en Piémont; il paraît qu'il est rare partout ailleurs. Il se nourrit de baies, de sauterelles, de vers et de larves de taons qui vivent sur la peau des bestiaux, sur le dos desquels il se perche familièrement. Ces oiseaux voyagent par bandes, et quelquefois de compagnie avec des étourneaux. C'est dans les trous des arbres et dans les fentes des masures que plusieurs auteurs nous assurent que cet oiseau niche; mais aucun ne fait mention de la couleur de ses œufs, de la construction de son nid, ni de son chant.

(1) Ornitologia Toscana, tom. 1, pag. 199.

Genre 43me. — AGUASSIÈRE, *HYDROBATA*,

Vieillot; *Sturnus*, Linn.; *Cinclus*, Temm., Cuv.; *Turdus*, Lath.

Caractères. — *Bec* grêle, emplumé et arrondi à sa base, droit, finement dentelé sur ses bords, un peu comprimé et fléchi à son extrémité. *Narines* oblongues, concaves, couvertes d'une membrane. *Langue* cartilagineuse, fourchue à la pointe. *Genoux* nus. *Tarses* hauts, glabres, annelés. *Doigt intermédiaire* réuni à la base avec l'externe, totalement séparé de l'interne.

Ailes courtes, arrondies, à penne bâtarde très-courte; deuxième rémige la plus longue de toutes. *Queue* plus courte que le pied, à douze rectrices.

Une seule espèce appartient à ce genre. Elle a été classée par Latham avec les *Turdus*; Linné la rangeait parmi les *Sturnus*. Gérardin en a composé une troisième tribu après celle qui renferme le Râle d'eau, *Rallus aquaticus*, en observant cependant que cet oiseau ne peut appartenir à son ordre des Fissipèdes. Temminck, Bechstein, Cuvier et Vieillot en ont formé un genre particulier : les premiers sous le nom de *Cinclus*, et le dernier sous celui d'*Hydrobata*. Peu d'oiseaux offrent dans leur histoire des faits aussi extraordinaires que celui-ci.

L'Aguassière a Gorge Blanche, *Hydrobata albicollis*.

Sturnus cinclus, *Gmel., Syst. 1. pag.* 803. *sp.* 5. — Le MERLE D'EAU, Merula aquatica, *Briss., tom.* 5. *pag.* 252. — Le MERLE D'EAU, *Buff., pl. enl.* 940. — Le CINCLE, *Cuv., tom. 1. pag.* 358. — Turdus cinclus, *Lath., ind., vol. 1. pag.* 343. *sp.* 57. — L'AGUASSIÈRE A GORGE BLANCHE, Hydrobata albicollis, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom. 1. pag.* 219. *pl.* 67. *fig.* 1. — Le MERLE D'EAU, *Gérard., tom.* 2. *pag.* 260. — Le CINCLE PLONGEUR, Cinclus aquaticus, *Tem., pag.* 176. — L'AGUASSIÈRE A GORGE BLANCHE, Hydrobata albicollis, *Vieill., Galerie des Oiseaux du Jardin du Roi, pag.* 244. *pl.* 152. — L'AGUASSIÈRE A GORGE BLANCHE, Hydrobata albicollis, *Vieill., Faun. franç., pag.* 166. *pl.* 73. *fig.* 1.

Tête, dessus et côtés du cou d'un brun foncé. Plumes du dos, des couvertures, des ailes, des flancs, de l'abdomen, des cou-

vertures supérieures de la queue d'un cendré ardoisé, terminées par un croissant noirâtre. Gorge, devant du cou et poitrine d'un blanc pur; ventre d'un roux foncé. Rémiges et rectrices d'un cendré noirâtre. Iris de couleur noisette. Bec presque noir. Pieds d'un brun livide. Longueur 7 pouces et demi. Les seules différences que présente la *femelle* sont : parties supérieures d'un gris peu fauve ; dessus de la tête et devant du cou d'un cendré brun ; moins de blanc sur la poitrine. Les *jeunes au sortir du nid* ont les parties supérieures et les flancs d'un gris foncé ; toutes les inférieures blanchâtres ; la plupart des plumes de la poitrine, du ventre et de l'abdomen sont finement lisérées de brun et de cendré.

Quoique l'*Aguassière à Gorge Blanche* ne soit point rare en Provence, et que je l'aie plusieurs fois rencontrée dans mes excursions aux environs de Grasse, même dans le terroir de Marseille, au quartier des Aygalades, toujours dans le voisinage des cascades, et partout enfin où sont des eaux vives et pures, je n'ai jamais été assez heureux pour observer l'immersion curieuse qui rend si intéressante l'histoire de cet oiseau. C'est à M. Vieillot que j'emprunte les lignes suivantes :

Cette espèce se plaît dans les eaux vives et courantes, dont la chute est rapide, et le lit entrecoupé de pierres, de morceaux de roche, ou couvert de gravier. Tous les oiseaux à pieds palmés nagent et plongent dans l'eau ; ceux à longues jambes ne s'y tiennent qu'autant que leur corps n'y trempe point ; l'*Aguassière* entre tout entière, s'y promène comme les autres sur la terre, y marche d'un pas compté, soit en suivant la pente du lit, soit en le traversant d'un bord à l'autre. Dès que l'eau est au-dessus de ses genoux, elle déploie ses ailes, les laisse pendre et les agite alors comme si elle tremblait, se submerge jusqu'au cou, et en-

suite par-dessus la tête, qu'elle porte sur le même plan que si elle était en l'air, descend au fond, va et revient sur ses pas, le parcourt en tous sens, tout en gobant les chevrettes d'eau douce et autres insectes aquatiques dont elle fait sa principale nourriture.

L'eau est donc pour cet oiseau un élément aussi naturel que l'air ; il n'hésite, ni se détourne pour y entrer, et ses plumes sont enduites, comme celles du Canard, d'une espèce de graisse qui empêche l'eau de les imprégner. Lorsqu'il se promène au fond de l'eau, il paraît revêtu d'une couche de bulles d'air qui le rendent très-brillant.

L'*Aguassière* se pose volontiers sur les pierres entre lesquelles serpentent des ruisseaux ; vole fort vite en droite ligne en rasant la surface de l'eau, comme le *Martin-Pêcheur* : naturellement silencieuse, c'est à ce seul instant qu'elle se fait entendre ; elle jette alors un petit cri. D'un caractère solitaire, ce n'est que dans la saison de l'amour qu'on la voit avec sa femelle, et dans tout autre temps on la rencontre toujours seule. Elle cache son nid avec beaucoup de soin, et le place souvent près des routes et des usines construites sur les ruisseaux, le compose de mousse, et le voûte en forme de four. La femelle y dépose quatre à cinq œufs d'un blanc laiteux, longs d'un pouce, ayant 6 lignes de diamètre au gros bout, et se terminant en pointe très-sensible.

On trouve cet oiseau dans presque toutes les parties de l'Europe, là où sont des sources et des ruisseaux qui tombent des rochers ; mais il ne peut s'accommoder des eaux troubles, ni d'un fond de vase.

Genre 44me. — ALOUETTE, *ALAUDA.*

Vieill., Linn., Temm., Cuv.

Caractères. — *Bec* cylindrique, subulé, garni à sa base de petites plumes, dirigées en avant, et couvrant les narines; droit chez les uns, plus ou moins arqué chez les autres, entier, quelquefois échancré vers le bout de sa partie supérieure. *Narines* arrondies, à demi-closes par une membrane voûtée. *Langue* cartilagineuse, fendue à sa pointe.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé à la base avec l'extérieur, totalement séparé de l'interne. *Ongle postérieur* droit ou presque droit, acuminé, ordinairement plus long que le pouce.

Ailes à penne bâtarde très-courte; deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes; deux secondaires presque aussi alongées que les primaires, échancrées sur le bout, ainsi que les intermédiaires. *Queue* à douze rectrices.

On connaît environ vingt-six espèces d'Alouettes. Toutes sont séminivores, insectivores et herbivores. Quelques-unes se perchent, mais rarement. Vieillot y établit trois divisions dont les caractères sont tirés de la forme du bec. On trouve des Alouettes dans toutes les parties du Monde.

A. Bec un peu grêle, droit ou presque droit, plus haut que large à sa base.

L'Alouette Commune, *Alauda arvensis.*

Alauda arvensis, *Gmel., Syst. 1. pag. 791. sp. 1.* — L'ALOUETTE, Alauda, *Briss., tom. 3. pag. 335, n° 1.* et à la variété ALOUETTE BLANCHE, Alauda candida, *pag. 339.* — L'ALOUETTE D'ITALIE, Alauda italica, *idem, pag. 355.* — L'ALOUETTE, *Buff., tom. 5. pag. 294. pl. enl. 363*; la GIROLE, *pag. 334.* — L'ALOUETTE DES CHAMPS, *Cuv., tom. 1. pag. 378.* — Alauda arvensis, *Lath., ind., vol. 2. pag. 491. sp. 1.* — L'ALOUETTE COMMUNE, Alauda arvensis, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom. 1. pag. 347*, et l'ALOUETTE D'ITALIE, Alauda italica, *pag. 364.* — L'ALOUETTE ORDINAIRE, *Gérard., tom. 1. pag. 248*, et la GIROLE, *pag. 265.* — L'ALOUETTE DES CHAMPS, Alauda arvensis, *Temm., pag. 281.* — L'ALOUETTE COMMUNE, Alauda arvensis, *Vieill., Faun. franç., pag. 168. pl. 73. fig. 2. adulte*; *fig. 3, tête du jeune.*

L'Alouette Commune ne présentant, ainsi que la plupart de ses congénères, ni couleur saillante, ni teinte bien décidée, il n'est

pas étonnant qu'elle ait été confondue avec d'autres espèces. Elle ressemble à l'*Alouette Lulu*, mais elle en diffère par la dimension relative de la queue qui est plus longue ; les rectrices ne sont point terminées par une tache blanche triangulaire. Les mœurs de ces deux oiseaux sont différentes, ainsi que leur chant. Celle dont il s'agit ici à 6 pouces 10 lignes de longueur totale. Toutes les parties supérieures sont mélangées de noirâtre, de roux, de brun et de blanc ; les inférieures lavées de roussâtre. Abdomen d'un blanc pur. On remarque de nombreuses taches noires, longitudinales sur la poitrine, petites sur le cou, plus grandes et moins foncées sur les flancs. Couvertures des ailes bordées de blanchâtre. Rémiges brunes, lisérées de fauve, ainsi que les deux pennes intermédiaires de la queue. Rectrices d'un brun noirâtre; les deux latérales bordées de blanc. Pieds couleur de chair. Iris noir. Bec brun au-dessus, roussâtre en dessous : *mâle*. La *femelle*, qu'il est difficile de distinguer du mâle, a les couleurs généralement plus foncées ; les taches de la poitrine sont plus nombreuses. Les *jeunes avant la mue* ont presque toutes les plumes bordées de blanchâtre, les taches paraissent effacées. Les variétés accidentelles de cette Alouette, la plupart dues à la captivité, sont ainsi qu'il suit : totalement blanche, entièrement noire ou mélangée de cette couleur; plumage de couleur isabelle ; bec croisé; d'un blanc jaunâtre.

L'*Alouette Commune* est très-répandue dans les plaines de Provence où un grand nombre hiverne; d'autres ne sont que de passage au printemps et à l'automne. Elle voyage en bande, composée quelquefois de plus de cent individus. Cette espèce est considérée comme le musicien des champs ; son joli ramage et la facilité qu'elle a à retenir des airs de serinette, en font souhaiter la possession. Elle commence à chanter dès les premiers rayons de

l'aurore; ses accens et ceux de l'Alouette Cochevis, sont les premiers qui frappent dans la campagne l'oreille du cultivateur vigilant, et qui nous annoncent le retour de la lumière. Elle se tait au milieu du jour; mais lorsque le soleil s'abaisse vers l'horizon, le mâle remplit de nouveau les airs de modulations variées, s'élevant perpendiculairement et retombant tout à coup auprès de sa femelle qui le suit des yeux et lui donne le doux prix de ses chansons d'amour.

La femelle fécondée ne tarde pas à préparer son nid. Elle le cache entre deux mottes de terre. Il est plat et presque sans consistance; quelques herbes, de petites racines et du crin le composent. La ponte est de quatre ou cinq œufs, parsemés de taches brunes sur un fond grisâtre. L'Alouette Commune fait deux pontes par an, et quelquefois trois dans les parties méridionales de l'Italie.

Au rapport de plusieurs voyageurs, il paraît que cette Alouette traverse la Méditerranée, et se repose en Corse, en Sardaigne et à l'Ile de Malte; elle termine son voyage sur les côtes de Syrie et de l'Égypte. Sa nourriture se compose de plusieurs sortes de semences, d'insectes et de larves. On la rencontre dans toute l'Europe, en Asie, et dans les parties septentrionales de l'Afrique.

On doit rapporter à l'Alouette Commune, la Girole des auteurs.

L'ALOUETTE CALANDRELLE, *ALAUDA ARENARIA.*

L'ALOUETTE CALANDRELLE, ALAUDA ARENARIA, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 1. *pag.* 343. — L'ALOUETTE A DOIGTS COURTS, ou LA CALANDRELLE, ALAUDA BRACHIDACTYLA, *Temm.*, *pag.* 285. — L'ALOUETTE CALANDRELLE, ALAUDA ARENARIA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 169. *pl.* 74. *fig.* 1, *mâle*; *fig.* 2, *tête du jeune*. — La CALANDRELLE, BONELLI, *Mém. de l'Acad. de Turin.*

La *Calandrelle*, plus petite que l'*Alouette Commune*, n'a que

5 pouces 4 ou 5 lignes de longueur. Sa taille est svelte ; la couleur générale des parties supérieures de son plumage est un roux isabelle, un peu cendré sur le cou ; le milieu de chaque plume brun. Les parties inférieures blanchâtres, lavées de roux sur la poitrine, de chaque côté de laquelle sont une réunion de taches brunes en croissant ; les joues sont rousses ; un trait blanc passe au-dessus de l'œil. Couvertures supérieures de la queue d'un roux brun, ainsi que les deux rectrices intermédiaires ; les autres d'un brun noirâtre ; les deux latérales extérieurement bordées de blanc. Rectrices noirâtres lisérées de blanchâtre. Bec jaunâtre ; iris noir ; pieds couleur de chair. La *femelle* a la tache latérale de la poitrine moins prononcée.

C'est en avril et dès le mois de septembre que ces Alouettes paraissent en Provence. Quelques familles passent l'hiver dans nos plaines et s'y tiennent quelquefois mêlées avec des bandes de l'Alouette Commune. Leurs mouvemens sont vifs et lestes ; elles courent avec beaucoup d'agilité, et ne se perchent jamais. On les élève facilement en cage pour s'en servir comme d'appelans ; elles font rarement entendre leur ramage, qui est assez mélodieux. La Calandrelle fait plusieurs pontes. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont marqués, sur un fond blanchâtre, de nombreuses petites taches irrégulières, grises, rousses et brunes. Son nid, fait avec beaucoup de négligence, ne se compose que de quelques herbes flexibles et de quelques poils qu'elle réunit contre une pierre, dans un sillon, ou entre quelques mottes de terre. Elle ne se tient point dans les bois, et habite en rase campagne. Des graines de diverses espèces et quelques insectes composent sa nourriture ordinaire.

On trouve l'Alouette Calandrelle dans presque toutes les parties méridionales de l'Europe, le long de la Méditerranée. Il paraît

l'abdomen, les flancs et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur. Iris cendré ; bec brun en dessus, roussâtre en dessous. Pieds d'un brun roux : *mâle.* La *femelle* a la tête moins grosse, le bec moins fort, et la tache noire de la poitrine moins étendue. Les jeunes ont le bec jaunâtre ainsi que les pattes ; toutes les parties supérieures du corps et la poitrine sont mouchetés de noirâtre et les plumes lisérées de blanc.

Les habitudes et les mœurs de la *Calandre* ont les plus grands rapports avec ceux de l'Alouette commune ; comme celle-ci, elle a le talent de s'approprier des chants étrangers. Elle niche de même à terre sous une motte de gazon bien fournie, et sa ponte est de quatre à cinq œufs parsemés de larges taches violettes et brunes plus nombreuses vers le gros bout. On prend les Alouettes Calandres aux filets que l'on tend à portée des eaux où elles ont coutume d'aller boire. Elles habitent les parties les plus méridionales de la Provence, les pays de plaines et jamais les lieux montagneux. Elle est commune dans la Crau. On la trouve aussi en Sardaigne et dans plusieurs lieux de l'Italie.

C. Bec alongé et arqué.

L'ALOUETTE DUPONT, *ALAUDA DUPONTI.*

Vieill., Faun. franç., pag. 173. pl. 56. fig. 2.

C'est à M. Dupont, célèbre par ses préparations anatomiques en cire, et que la mort vient d'enlever aux sciences, que l'on doit la connaissance de cette rare espèce. M. Vieillot, qui l'a décrite le premier en la dédiant à ce naturaliste, la compare au Sirli qui habite l'Afrique, et lui trouve les plus grands rapports extérieurs, à l'exception cependant des deux pennes latérales de la queue

qui sont en partie blanches chez l'Alouette Dupont, tandis que le Sirli ne présente nul vestige de cette couleur sur les mêmes rectrices qui sont brunes comme toutes les autres.

C'est à la complaisance de M. Dupont que je dois la possibilité de donner une figure de cette Alouette qu'il m'a communiquée. Je n'ai jamais pu me la procurer en Provence, quoiqu'elle ait été vue plusieurs fois au marché ; je ne puis la considérer que comme un de ces oiseaux d'Afrique qui, semblables au *Coulicou*, traversent la Méditerranée, emportés par quelque coup de vent impétueux, se reposent sur les différentes îles qu'ils rencontrent dans leur trajet, et viennent accidentellement s'abattre dans nos provinces méridionales.

La longueur totale de cette espèce est de 8 pouces. Son plumage est varié de roux et de brun sur les parties supérieures. La gorge est blanche sans taches. Les autres parties inférieures du corps, légèrement lavées de roux, parsemées de taches noirâtres alongées. Les deux rectrices extérieures blanches ; la première en grande partie ; la suivante, seulement à l'extérieur. Bec noir ; pieds couleur de chair ; iris brun : c'est à quoi se borne tout ce qu'on sait de cette nouvelle race d'Alouette.

Genre 45me. — PIPI, *ANTHUS*.

Vieill., Temm., Cuv. ; *Alauda*, Linn., Lath.

Caractères. — *Bec* glabre à sa base, grêle, subulé, droit, à bords un peu courbés en dedans vers le milieu ; mandibule supérieure échancrée à son extrémité, un peu plus longue que l'inférieure. *Narines* un peu ovales, en partie couvertes par une membrane. *Langue* cartilagineuse, fourchue à sa pointe.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé à la base avec l'extérieur, totalement séparé de l'interne. *Ongle postérieur* plus long que le pouce, presque droit, très-grêle, très-aigu chez les uns ; crochu et pas plus long que le doigt chez les autres.

Ailes sans penne bâtarde; première, deuxième, troisième rémiges, les plus longues de toutes; deux secondaires alongées; la plus proche du dos atteignant presque le bout de la première des primaires; les intermédiaires échancrées à leur extrémité. *Queue* un peu fourchue, plus courte que l'aile, à douze rectrices.

Les *Pipis* avaient été long-temps confondus avec les Alouettes; ce sont MM. Bechstein et Meyer qui les ont séparés les premiers, et cet exemple a été suivi par les naturalistes qui leur ont succédé. Les *Pipis* diffèrent principalement des Alouettes par un bec plus fin qui les rapproche des Fauvettes; il est échancré sur chaque côté vers le bout de sa partie supérieure; leur aile est privée de la petite penne bâtarde qu'ont les Alouettes, et leur taille svelte, le mouvement fréquent de leur queue, leur donnent quelque analogie avec les *Hochequeues*. Ce genre contient environ quinze espèces, dont le plus grand nombre se trouve en Europe; d'autres habitent l'Afrique et l'Asie, et quelques-unes dans l'Australasie. Quelques espèces de *Pipis* se perchent, mais rarement. Presque toutes vivent, nichent et ne couchent qu'à terre. Vieillot forme deux divisions parmi ces oiseaux.

A. Ongle postérieur, crochu, et pas plus long que le pouce.

LE PIPI DES ARBRES, *ANTHUS ARBOREUS.*

ALAUDA TRIVIALIS? *Gmel., syst.* 1. *pag.* 796. — L'ALOUETTE DES BOIS ou le CUJELIER, ALAUDA ARBOREA, *Briss., tom.* 3. *pag.* 340. *pl.* 20. *fig.* 1. — La FARLOUSE ou l'ALOUETTE DE PRÉS, *Buff., tom.* 5. *pag.* 319. *pl. enl.* 660. *fig.* 1, en plumage du mois de septembre, et *tom.* 6. *pl. enl.* 654. *fig.* 2, qui est une mauvaise représentation d'un individu jeune, avant la mue, sous le nom de PIVOTE ORTOLANE DE PROVENCE. — *Lath., ind., vol.* 2. *pag.* 493. *sp.* 6. — Le PIPI DES ARBRES, ANTHUS ARBOREUS, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 26. *pag.* 499. — La FARLOUSE ou ALOUETTE DES PRÉS, *Gérard., pag.* 262. — Le PIPI DES BUISSONS, ANTHUS ARBOREUS, *Temminck, pag.* 271. — Le PIPI DES ARBRES, ANTHUS ARBOREUS, *Vieillot, Faun. franç. pag.* 174. *pl.* 77. *fig.* 1, et le PIPI PIVOTE, ANTHUS MACULATUS, *pag.* 176. décrit d'après Buffon.

Longueur totale 5 pouces 8 lignes. Parties supérieures, d'un cendré lavé d'olivâtre; des taches brunes élargies s'étendent sur la tête et le dos. Le blanc jaunâtre de l'extrémité des petites et des moyennes couvertures forme une double bande transversale

sur l'aile. La gorge, le devant du cou et la poitrine d'un roux jaunâtre, de couleur d'ocre. Sur la poitrine, de grandes taches alongées qui remontent vers le bec de chaque côté du cou, et qui, en s'étendant sur les flancs, ne présentent plus que des traits longitudinaux très-étroits. Les régions abdominales et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur. Rectrices brunes, la plus latérale blanche sur la moitié extérieure de sa longueur; la suivante est terminée par une tache triangulaire de cette couleur. Bec brun en dessus, d'un jaune livide en dessous. Iris noir. Pieds jaunâtres : *mâle en automne.* La teinte ocracée du devant du corps est moins vive en été chez les deux sexes. Cette espèce présente une variété. Dans l'état de captivité, la couleur des taches s'affaiblit, ainsi que toutes les autres teintes du corps qui tirent vers le blanc.

C'est à ce Pipi, connu en Provence sous le nom de *Pivo*, souvent *Pivo ortolane* ou *Pivouetto*, que doit être rapporté la *Pivote ortolane* de Buffon, sur l'existence de laquelle Vieillot, Latham et Gmelin n'ont pas osé se prononcer, sans doute, pour n'avoir pas été à portée d'étudier cet oiseau en Provence. C'est dans une incertitude semblable que Temminck a cru devoir le passer sous silence. Quant à moi, je n'hésite pas à reconnaître dans la pl. enl. de Buff., n° 654, fig. 2., sous le nom de *Pivote ortolane*, un individu jeune, avant la mue, de l'*Anthus arboreus* des auteurs, qui est aussi représenté sous celui de *Farlouse* sur la pl. enl. 660, fig. 1, mais paré de la teinte d'ocre jaune qui le colore en automne.

Fidèle compagnon des ortolans, ainsi que le dit Buffon, qui paraît avoir voulu conserver le nom même qui à cause de cette habitude lui a valu, en Provence, le nom de *Pivouetto ortolano*, le Pipi des arbres se montre dès l'apparition des Bruans, avec lesquels il voyage, non de concert, mais à la même époque, c'est-à-dire en avril et en août.

qu'elle émigre vers le continent de l'Afrique. Elle n'a point encore été vue dans le nord de la France, ni en Hollande.

L'ALOUETTE LULU, *ALAUDA NEMORALIS.*

ALAUDA ARBOREA, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 793. *sp.* 3. — Le CUJELIER, *Buff.*, *tom.* 5. *pag.* 314, mais non la *fig.* 2 *de la pag.* 660. — Le LULU ou la PETITE ALOUETTE HUPPÉE, *pag.* 358. *pl. enl.* 503. *fig.* 2. — L'ALOUETTE DES BOIS? CUJELIER LULU? *Cuvier, tom.* 1. *pag.* 378. — ALAUDA CRISTATELLA, *Lath., ind., col.* 2. *pag.* 499. *sp.* 26. — L'ALOUETTE LULU, ALAUDA CRISTATELLA, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom.* 1. *pag.* 366. — Le LULLU ou PETITE ALOUETTE HUPPÉE, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 258, et le CUJELIER? *pag.* 251. — L'ALOUETTE LULU, ALAUDA ARBOREA, *Temm., pag.* 282. — L'ALOUETTE LULU, ALAUDA NEMOROSA, *Vieill., Faun. franç., pag.* 170. *pl.* 75. *fig.* 1, *jeune; pl.* 74. *fig.* 3, *adulte.*

Les caractères qui aideront à reconnaître cette espèce, sont les plumes de la tête un peu alongées, mais pas autant que dans le Cochevis, et la queue courte, carrée, dont les plumes sont terminées par une tache blanche triangulaire; cette tache est prolongée sur les deux pennes latérales; les deux intermédiaires en sont privées. Les parties supérieures de cette Alouette sont rousses, le milieu de chaque plume offre une large tache d'un brun noir. Ces taches sont moins grandes sur la poitrine et encore plus petites autour du cou qui est légèrement grisâtre; toutes les parties inférieures sont d'un blanc roussâtre. Les joues, qui sont brunes, ont vers leur milieu une tache blanchâtre; un trait de cette couleur passe au-dessus du front et s'étend derrière l'œil. Les pattes sont couleur de chair; les ongles jaunâtres. Iris et bec bruns. Longueur 6 pouces: *mâle.* Les taches de la poitrine sont quelquefois plus nombreuses chez la *femelle*, et les parties inférieures moins rousses : elle relève aussi, plus rarement que le mâle, les plumes de la tête.

L'Alouette *Lulu* se perche quelquefois; elle fait alors entendre un ramage qui n'est pas sans agrément; c'est surtout après le coucher du soleil que le mâle déploie un gosier brillant. C'est par cette

musique d'amour qu'il charme les ennuis de sa compagne, occupée à entretenir une douce chaleur sur sa couvée : mais dès que la nouvelle famille est éclose, ses chants cessent ; il n'est plus amoureux. La ponte est ordinairement de quatre à cinq œufs, d'un blanc sale teinté de brun et piqueté de rougeâtre. C'est à la lisière des bois, dans un sillon couvert d'herbe ou de bruyère, qu'on trouve le nid ; des tiges de plantes en forment l'enveloppe extérieure ; le dedans est tapissé d'herbes molles et de crins. Ces Alouettes se réunissent pendant l'hiver en familles quelquefois de trente à cinquante qui ne se mêlent que rarement avec l'Alouette Commune. Elles font entendre en volant *bédouli*, *bédouli*, répété d'un ton plaintif; elles mêlent quelquefois à leur cri d'appel quelques parties de leur ramage *lu*, *lu*, *lu*, *lu*, *lu*, *lu*, *lu*, *lu*, *lu*, qu'elles prononcent d'un ton doux et flûté, d'où Guenau de Montbeillard a tiré leur nom; si elles se posent à terre, elles se tiennent toujours près les unes des autres, et si on leur fait prendre la volée, elles ne cherchent pas d'abord à s'éloigner, mais elles s'élèvent peu à peu, toujours en tournant, passant et repassant au-dessus de la place qu'elles ont quittée, en jetant de temps en temps des cris de rappel, et finissent souvent par s'y abattre de nouveau. Prises adultes, les *lulus* paraissent d'abord ne pas être sensibles à la perte de leur liberté ; mais ce besoin impérieux chez les oiseaux se fait si fortement sentir chez ceux-ci aux premiers jours du printemps, lorsque de nouvelles affections viennent s'emparer de ces petits êtres déjà consumés de regrets, qu'ils périssent si on ne se hâte de les tirer de l'esclavage et de les rendre à l'amitié et à l'amour.

On trouve cette Alouette dans presque toutes les parties de l'Europe, où elle est ordinairement de passage; quelques familles isolées demeurent en hiver en Provence. Sa nourriture se compose d'insectes et de graines huileuses; elle mange le millet. Elle

a été confondue par plusieurs auteurs, et notamment par Buffon, sous les noms de *Pipit Farlouse*, *Cujelier*, *Pipit des buissons*, etc.

L'ALOUETTE COCHEVIS, *ALAUDA CRISTATA*.

ALAUDA CRISTATA, *Gmel.*, *pag.* 796. *sp.* 6. — L'ALOUETTE HUPPÉE ou Le COCHEVIS, ALAUDA CRISTATA, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 357. no 8. — LE COCHEVIS ou LA GROSSE ALOUETTE HUPPÉE, *Buff.*, *tom.* 5. *pag.* 351. *pl. enl.* 503, *fig.* 1, *et pl. enl.* 662, sous le nom de COQUILLADE qui représente une variété. — Le COCHEVIS ou l'ALOUETTE HUPPÉE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 378. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 2. *pag.* 499. *sp.* 25. — L'ALOUETTE LULU, ALAUDA CRISTATELLA, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 1. *pag.* 366. — Le COCHEVIS ou GROSSE ALOUETTE HUPPÉE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 253. — L'ALOUETTE COCHEVIS, ALAUDA CRISTATA, *Temm.*, *pag.* 277. — L'ALOUETTE COCHEVIS, ALAUDA CRISTATA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 171. *pl.* 75. *fig.* 2, *adulte*; *fig.* 3, *tête du jeune*.

Les plumes de la tête forment une huppe très-apparente, que l'oiseau relève à volonté. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun cendré. Les parties inférieures d'un blanc roussâtre. La poitrine est ornée, le long des baguettes, d'étroites taches brunes. Les pennes de la queue noirâtres; les deux intermédiaires brunes; la plus latérale rousse; l'autre seulement bordée de cette couleur. Quelques petites taches brunes forment par leur réunion un trait qui paraît partir des coins du bec; un espace blanchâtre s'étend au-dessus de l'œil. Pieds couleur de chair. Iris noirâtre. Bec brun par-dessus et à son extrémité, jaunâtre en dessous. Longueur 6 pouces 6 ou 7 lignes. Le *mâle* à la tête plus grosse que la *femelle*; on l'en distingue encore, parce qu'il a plus de noir sur la poitrine. Le Cochevis est assez généralement répandu en Europe : on le trouve aussi en Égypte. Il vit sédentaire dans les parties méridionales de la France. Il se tient ordinairement dans les champs qui avoisinent les routes; quelquefois, au milieu d'un vol de moineaux, cherchant, comme eux, les grains non digérés dans le crottin de cheval. On le voit fréquemment à l'entrée des

villages, sur les murs de clôture d'où il fuit dès qu'on l'approche, sans cependant s'abattre très-loin. Les *Cochevis* jettent un cri en s'élevant, *pi pi*, *pi*, *pieou*, qu'ils font entendre aussi dès l'aurore lorsqu'ils se rappellent. Ils ne cessent de chanter dans les beaux jours; mais si le temps est couvert ou pluvieux, ils perdent leur gaîté et oublient leurs chansons. Ils retiennent plus promptement qu'aucun autre oiseau des airs de serinette. On réussit rarement à élever les petits de cette espèce d'Alouette. Les nourritures qui leur conviennent le mieux, sont le cœur de bœuf ou de mouton haché menu, les œufs de fourmis; le millet et le chènevis écrasés. Dans les champs ils mangent des insectes, mais plus communément des graines et des semences. La femelle pose son nid à terre sur les terrains cultivés, le construit de même que l'*Alouette commune*, et y dépose quatre ou cinq œufs, d'un cendré clair parsemé de taches brunes et noirâtres.

B. Bec gros, robuste, plus haut que large, un peu fléchi en arc.

L'ALOUETTE CALANDRE, *ALAUDA CALANDRA*.

ALAUDA CALANDRA, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 799. *sp.* 9. — La GROSSE ALOUETTE ou la CALANDRE, ALAUDA MAJOR SIVE CALANDRA, *Bris.*, *tom.* 3. *pag.* 352. *sp.* 6. *pl.* 20. *fig.* 2. — La GROSSE ALOUETTE ou CALANDRE, *Buff.*, *tom.* 5, *pag.* 336. *pl. enl.* 363. *fig.* 2. — La CALANDRE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 378. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 2. *pag.* 496. *sp.* 17. — L'ALOUETTE CALANDRE, ALAUDA CALANDRA, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 1. *pag.* 371. — La CALANDRE ou GROSSE ALOUETTE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 251. — L'ALOUETTE CALANDRE, ALAUDA CALANDRA, *Temm.*, *pag.* 276. — L'ALOUETTE CALANDRE, ALAUDA CALANDRA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 172. *pl.* 76. *fig.* 1.

Elle est plus grosse que l'Alouette commune; sa longueur totale est de 7 pouces 5 lignes. Toutes les plumes du dessus du corps ont une bordure grise ou rousse sur un fond brun. Au-dessous de la gorge, qui est blanche, est un large demi-collier noir, auprès duquel sont parsemées des taches brunes longitudinales;

On trouve cette espèce dans toute l'Europe. On la rencontre dans les bosquets clair-semés, dans les bruyères, les lieux secs et arides, quelquefois dans les prairies. Elle se perche volontiers, et fait entendre en volant un cri semblable à celui du Hoche-queue jaune. Son vol s'exécute par bonds : son ramage est assez agréable. C'est à terre, dans une touffe d'herbes, que ce Pipi place son nid, composé de tiges d'herbes, d'un peu de mousse et de crin. La ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc sale, marqués de brun. Sa nourriture consiste en petits insectes, vermisseaux et semences.

B. Ongle du pouce presque droit, et plus long que le pouce.

Le Pipi des Buissons, *Anthus sepiarius*.

Alauda moselliana, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 794. *sp.* 16. — L'ALOUETTE DE BUISSON, Alauda sepiaria, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 347. *sp.* 4. — Le CUJELIER, *Buff.*, *tom.* 5. *pag.* 314 ? *pl. enl.* 660. *fig.* 2. — *Lath. ind.*, *vol.* 2. *pag.* 495. *sp.* 11. — Le PIPI DES BUISSONS, Anthus sepiarius, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 26. *pag.* 486. — Le CUJELIER, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 251. — Le PIPIT FARLOUSE, Anthus pratensis, *Temm.*, *pag.* 269. — Le PIPI DES BUISSONS, Anthus sepiarius, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 177. *pl.* 77. *fig.* 2. *en hiver*; *fig.* 3, *tête en été*.

C'est au Pipi des Buissons qu'on donne en Provence le nom de *Pivouettoun*. Quoique de la grosseur du Pipi des Arbres, cette espèce n'a que 5 pouces 4 lignes de longueur totale, parce que sa queue est plus courte. Il ressemble à cette espèce par la distribution des couleurs, mais elles sont généralement plus verdâtres ; les taches du devant du cou et de la poitrine sont plus nombreuses, et celle-ci n'est à aucune époque colorée de jaune. Les rémiges et les rectrices sont noirâtres ; les premières bordées de blanc grisâtre. La penne latérale de la queue est blanche en dehors, depuis son milieu jusqu'à sa pointe ; la suivante a la tache blanche de son extrémité de forme ovale. Les pieds et les ongles jaunâtres ;

le dessous du bec de cette couleur, le dessus brun. Iris noir. Il est difficile de distinguer le *mâle* de la *femelle*. Cependant, Temminck fait la remarque que, *pendant le court espace que dure la reproduction*, *le vieux mâle* a la gorge d'un roux rose très-foncé. Les *jeunes* ont les bordures des plumes des parties supérieures nuancées de verdâtre.

Ce Pipi est le plus petit de ceux qu'on trouve en Europe. Son ramage est simple, mais doux et harmonieux; il jette, ainsi que la femelle, lorsqu'on le fait lever, un cri qui exprime très-bien les syllabes *pi*, *pi*, *pi*, *pi*, *pi-pi-pi-pi*, et se pose ensuite à peu de distance du lieu d'où il est parti. Il voyage en troupe de cinq à dix individus, quelquefois en plus grand nombre. Il en est qui passent l'hiver en Provence. C'est en automne et au printemps qu'ils se montrent. Ils fréquentent pendant l'été les montagnes couvertes de gazon; ils descendent en hiver dans les plaines cultivées, se tiennent parmi les bruyères humides et les lieux marécageux. Ils se perchent rarement.

On trouve le nid de cette espèce dans les touffes d'herbes ou au pied d'un buisson; il est composé des mêmes matériaux que celui du Pipi des Arbres. Sa ponte est de cinq œufs d'un blanc rembruni, chargé de taches brunes irrégulières, nombreuses vers le gros bout. Sa nourriture se compose d'insectes, de vermisseaux et de différentes semences.

Le Pipi Richard, *Anthus richardi*.

Le PIPI RICHARD, Anthus richardi, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 26. *pag.* 491. Le PIPI RICHARD, Anthus richardi, *Temm.*, *pag.* 263. — Le PIPI RICHARD, Anthus richardi, *Buff.*, *pl. color.* 101. — Le PIPI RICHARD, Anthus richardi, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 178. *pl.* 781. *fig.* 1.

Je connaissais depuis long-temps, sous le nom vulgaire qu'on lui donne en Provence (*Fisto Gavouetto*), cet oiseau, auquel M. Vieillot a

imposé celui de l'amateur d'Ornithologie qui le lui a fait connaître le premier, et je cherchais à lui trouver des rapprochemens avec le *Fist* de Buffon, que personne n'a vu depuis cet auteur. Mais on verra à l'article du Pipi Rousseline que c'est à cette dernière espèce seule que le *Fist* doit être rapporté.

Le Pipi Richard est le plus grand de ceux que nous rencontrons en Provence. Il a 6 pouces 6 lignes. Toutes les parties supérieures du corps sont brunes, chaque plume est bordée de roussâtre. Les joues sont d'un brun roux ; un trait blanchâtre, partant de l'œil, s'étend au-dessus de la région des oreilles. Deux traits noirs, formés par une série de petites taches, prennent naissance au coin du bec ; l'un de ces traits vient se confondre avec les taches noirâtres dont la poitrine est parsemée. La gorge, les côtés du cou et l'abdomen sont blancs, lavés de roux sur les flancs et les couvertures inférieures de la queue. Les pennes de celle-ci noirâtres, à l'exception des deux latérales qui sont blanches à l'extérieur et brunes à l'intérieur. La première de ces pennes a la baguette blanche, celle de la seconde est noire. Les grandes couvertures et les rémiges sont brunes, bordées de roussâtre. Pieds couleur de chair ; ongle du doigt postérieur très-long. Iris noir: *mâle vieux*. La *femelle* a les parties inférieures moins rousses que le mâle. Les *jeunes de l'année* ont toutes les plumes lisérées de blanchâtre.

Le cri de cette rare espèce ressemble à celui du Pipi Rousseline, il est fort, et l'oiseau le fait entendre en volant. Il ne se perche jamais, et on le voit chercher plutôt à se blottir à l'abri d'une pierre, que s'y poser dessus. Ses œufs sont blancs, parsemés de nombreuses petites taches rougeâtres irrégulières. Je ne connais point son nid, qui doit ressembler sans doute à celui des autres Pipis. Sa nourriture consiste en insectes, larves et graines.

Je ne puis me permettre d'assurer que son passage soit régulier;

c'est ordinairement dans les premiers jours de septembre et en avril que le Pipi Richard se montre. J'en ai cependant tué en décembre. Il a été rencontré en Picardie, au mois d'octobre.

Le Pipi Rousseline, *Anthus rufus.*

La ROUSSELINE, *Buff.*, *pl. enl.* 661. *fig.* 1, sous le nom d'ALOUETTE DE MARAIS, et le FIST DE PROVENCE, *pl. enl.* 654. *fig.* 1, qui n'est qu'un jeune individu mal représenté, dont les taches de la poitrine sont nombreuses. — Anthus rufus, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 26. *pag.* 493. — Alauda mosellana, *Lath.* — Le PIPIT ROUSSELINE, Anthus rufescens, *Temm.*, *pag.* 267. — Le PIPI ROUSSELINE, Anthus rufus, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 179. *pl.* 78. *fig.* 2, *en été*; *fig.* 3, *tête en hiver*; et le PIPI FIST, Anthus massiliensis, *pag.* 176, qui est un individu jeune, mentionné d'après Buffon.

Le Pipi Rousseline a 6 pouces et demi de longueur totale. Tout le plumage est de couleur isabelle. Les parties supérieures sont brunes; une teinte semblable, mais plus foncée, colore les rémiges et les rectrices. Les joues sont rousses. Une large bande blanchâtre passe au-dessus des yeux. La gorge, le ventre et l'abdomen sont de cette couleur, sans taches chez quelques *individus vieux*; mais on voit ordinairement, de chaque côté de la gorge et sur la poitrine, quelques petits traits bruns; ce sont ceux *de l'année après la mue d'automne.* Trois raies brunes ornent les côtés de la tête; l'une part des coins du bec, et s'étend sur les yeux; l'autre passe au-dessous de la joue, et la troisième descend le long du cou. Les couvertures des ailes et les deux pennes intermédiaires de la queue ont sur leur bord une large bande roussâtre. Première rectrice extérieure presque totalement blanche, à baguette de cette couleur; deuxième d'un blanc roussâtre sur la barbe extérieure, ainsi que sur une partie de la pointe; la baguette en est brune. L'ongle du doigt postérieur est souvent plus court que ce doigt.

Les *jeunes avant la mue d'automne* ont toutes les parties su-

périeures d'un brun foncé ; chaque plume est lisérée de blanchâtre ou de roussâtre. La poitrine et les côtés du cou sont couverts d'un grand nombre de taches brunes, alongées, ordinairement petites, quelquefois arrondies. J'ai rencontré dans les champs une *variété* couleur café au lait.

Trompés par l'imperfection de la figure que Buffon a donné, pl. 654, fig. 1, d'un oiseau qu'il avait reçu de Provence, sous le nom de *Fist*, qu'il lui a conservé, les auteurs, remarquant que l'ongle du pouce est représenté court et crochu, ont cru devoir considérer ce Pipi comme une espèce distincte que Linné nomme *Motacilla Massiliensis*, que Latham rangea parmi ses *Sylvia*, et que Vieillot vient de placer, avec raison, parmi les *Anthus*. Temminck se tait sur cet oiseau. Voici ce qu'il m'est permis d'éclaircir :

Le Pipi Rousseline est très-bien connu en Provence, sous le nom vulgaire de *Fist*, et l'on dit au féminin la *Fisto*. L'individu désigné et figuré par Buffon, qui lui a conservé la dénomination de *Fist de Provence*, n'était évidemment, ainsi que j'en ai la preuve sous les yeux, qu'un jeune Pipi Rousseline, avant la mue d'automne, dont la poitrine et les autres parties du corps étaient parsemés de nombreuses taches arrondies, et dont les ongles pouvaient bien n'avoir point encore l'accroissement qu'ils obtiennent dans l'âge avancé.

Les Pipis dont il s'agit sont de passage dans nos contrées, durant les premiers jours d'avril, et reparaissent vers la fin du mois d'août. Ils ne se montrent que pendant une vingtaine de jours ; ils sont alors assez communs ; ils jettent en partant un cri qui exprime parfaitement le mot *Fist* qu'ils répètent en continuant leur vol, et laissant s'écouler l'intervalle de quelques secondes entre chaque cri, tandis que dans le Pipi des Buissons, par exemple, il en existe une suite rapprochée, qui, tout à coup

se ralentit. Ce cri est aussi bien plus fort chez le Pipi Rousseline, et le vol est plus soutenu.

Les collines pierreuses et sablonneuses sont les lieux que fréquente cet oiseau. Il se plaît dans les terrains arides, garnis de bruyères. Il place son nid sous une motte de gazon, au pied d'un buisson. Ses œufs, au nombre de cinq à six, sont d'un blanc bleuâtre, variés de petites lignes, de taches violettes, et d'un rouge rembruni.

Le Pipi Spipolette, *Anthus aquaticus.*

Alauda campestris spinoletta, *Gmel., Syst. 1. pag.* 794, adulte. Alauda obscura, *Gmel. pag.* 801. *sp.* 33, jeune. — L'ALOUETTE PIPI, *Buff., pl. enl.* 661. *fig.* 2. — *Lath. ind., vol.* 2. *pag.* 495. *sp.* 12. *var. B.* adulte, *Lath. ind., Ornith., vol.* 2. *pag.* 494. *sp.* 7, jeune. — Le PIPI SPIPOLETTE, Anthus aquaticus, *Vieill., Nouv. dict. d'Hist. nat., tom.* 26. *pag.* 495. — La SPIPOLETTE, *Gérard., tom.* 1. *pag.* 261. — Le PIPIT SPIONCELLE, Anthus aquaticus, *Temm., pag.* 265. — Le PIPI SPIPOLETTE, Anthus aquaticus, *Vieill., Faun. franç., pag.* 180. *pl.* 79. *fig.* 1, *en été; fig.* 2, *tête en hiver.*

C'est par le nom de *Pivouetoun Gavoué* qu'on désigne cette espèce en Provence ; elle est loin d'être aussi commune que le Pipi des Buissons avec laquelle on pourrait la confondre, et qu'on nomme vulgairement *Pivouettoun.*

Le Pipi Spipolette a 6 pouces de longueur totale. La tête, le dos et les scapulaires d'un gris olivâtre, avec des taches brunes peu distinctes. Sourcils blanchâtres ; couvertures supérieures des ailes bordées de cette couleur ; gorge jaunâtre ou blanchâtre, avec de nombreuses taches d'un brun olivâtre éteint, disposées de chaque côté du cou, sur la poitrine et sur les flancs. Le ventre et les autres parties inférieures sont d'un blanc jaunâtre. Les rémiges et les rectrices sont d'un brun noirâtre ; la penne caudale extérieure est blanche en dehors, à sa pointe, et en dedans sur un tiers de sa longueur ; la suivante est terminée par une tache de cette couleur. La troisième a quelquefois une marque pareille. Bec

et pieds bruns ; iris noir. Le *mâle* et la *femelle* se ressemblent. M. Vieillot indique plusieurs *variétés* dont le dessus du corps est quelquefois d'un cendré uniforme ; dans d'autres cas les parties inférieures sont privées de toute apparence de jaunâtre , etc. Temminck ajoute que les *vieux mâles* , *pendant le court espace de temps qu'ils vaquent à la reproduction*, ont le devant du cou, la poitrine, la partie supérieure du ventre et les flancs colorés d'une teinte de roux rose, très-claire ; le reste du plumage est comme en automne. Les *jeunes* ne diffèrent pas moins, et ces variétés dans le plumage, fournies par l'âge, les saisons et les localités, ont mis plusieurs auteurs dans le cas de commettre des erreurs en en formant plusieurs espèces.

Ce Pipi est répandu dans presque toute l'Europe. On l'a aussi trouvé dans l'Amérique Septentrionale. Le mâle chante en s'élevant dans l'air , comme le Pipi des Buissons. C'est entre les fentes des pierres et des rochers que cet oiseau construit son nid. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un blanc sale, couverts de petits points bruns , qui sont très-rapprochés sur le gros bout. C'est à l'automne et au printemps que ces Pipis sont de passage en Provence ; il est rare de les rencontrer, du moins chez nous, en bandes nombreuses , ainsi qu'on dit qu'ils se montrent dans les Provinces Septentrionales.

Genre 46me. — HOCHEQUEUE , *MOTACILLA.*

Vieill. , Temm. , Linn. , Lath. , Cuv. ; *Budytes* , Cuv.

Caractères. — *Bec* grêle , cylindrique , subulé , droit ; mandibule anguleuse entre les narines , entaillée vers le bout ; l'inférieure entière. *Narines* glabres , ovales. *Langue* en forme de flèche , garnie à sa pointe de quelques soies.

Tarses nus , annelés. *Doigt intermédiaire* , réuni à la base avec l'extérieur , totalement séparé de l'interne.

Ailes moyennes ; première , deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes ; une des secondaires très-prolongée ; les intermédiaires échancrées à leur extrémité. *Queue* à douze rectrices égales et alongées.

Les Hochequeues avaient été classés par Linné parmi les Fauvettes. Mais leurs mœurs et divers autres caractères ont été suffisans pour les séparer de ces oiseaux. Ils fréquentent les prairies et les lieux humides, se plaisent au bord des ruisseaux et des rivières. Le nom de *Hochequeue* en français et de *Guignoquoué* en provençal leur a été imposé, à cause de l'habitude qu'ils ont de balancer leur queue de bas en haut. Quelques espèces ont été appelées *Bergerettes*, parce qu'elles ont l'habitude de se tenir auprès des bestiaux qui paissent. On connaît dix-neuf espèces d'oiseaux qui doivent faire partie du genre des Hochequeues. On peut y former deux divisions déduites de la forme de l'ongle postérieur, qui dans les uns est arqué, de la longueur du pouce, tandis que dans les autres il est presque droit, subulé, et un peu plus long que ce doigt.

A. Ongle postérieur, courbé, et pas plus long que le pouce.

Le Hochequeue Lavandière, *Motacilla alba.*

Motacilla albida, *Gmel.*, *Syst.* 1. *sp.* 77. Motacilla alba, *Gmel.*, *pag.* 960. *sp.* 11, et Motacilla cinerea, *pag.* 961. *sp.* 79. — La LAVANDIERE Motacilla, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 461. *sp.* 38, et la BERGERONETTE GRISE, Motacilla cinerea, *pag.* 465. *sp.* 39. — La BERGERONNETTE GRISE, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 146. *pl. enl.* 674. *fig.* 1, individu en plumage d'hiver. — Motacilla alba et cinerea, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag* 370. — *Ind.*, *col.* 2. *pag.* 501. *sp.* 1, et *pag.* 582. *sp.* 3. — Le HOCHEQUEUE dit LAVANDIÈRE, Motacilla alba, *Vieill.*, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 14. *pag.* 592. — La LAVANDIÈRE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 328, et la BERGERONETTE GRISE, *pag.* 332. — La BERGERONETTE GRISE, Motacilla alba, *Temminck*, *pag.* 255. — Le HOCHEQUEUE LAVANDIÈRE, Motacilla alba, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 182. *pl.* 79. *fig.* 3, *adulte*; *pl.* 80. *fig.* 1, *jeune*. Longueur totale environ 7 pouces.

Devant, côtés de la tête et du cou d'un blanc pur, de même que le ventre; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue, partie postérieure du dessus de la tête, occiput, derrière et devant du cou, poitrine d'un noir profond; flancs et dos gris; couvertures supérieures des ailes noires, bordées de blanc; rémiges et rectrices noirâtres. Les deux pennes les plus extérieures de la queue blanches intérieurement, bordées de noir; bec, iris et pieds de cette couleur:

tel est le *mâle au printemps. La femelle* a le front et les joues d'un blanc terne ; l'espace noir de l'occiput moins grand.

En plumage d'hiver, la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur, sans aucune tache ; sur la partie inférieure du cou se dessine un hausse-col noir dont les parties latérales remontent vers la gorge : toutes les parties supérieures d'un gris cendré. On rencontre quelquefois des individus qui ont en automne le dessus de la tête noir. La *femelle* se distingue par un plus grand espace blanc au-dessus du front. Les auteurs font mention de plusieurs variétés parmi lesquelles ce Hochequeue est décrit comme étant quelquefois d'un blanc pur ou plus ou moins tapiré de noir sur un fond blanchâtre.

Les *Lavandières* forment à l'automne des petites troupes qui se répandent dans les champs, et se retirent le soir dans les oseraies et sur les saules qui bordent les rivières. C'est en octobre qu'elles sont de passage en Provence ; elles vont souvent par paire, s'appelant et se réclamant sans cesse en volant. Elles reparaissent au printemps. Ces oiseaux sont d'une gaieté et d'une légèreté étonnante ; ils courent avec rapidité sur la grève ; leur allure est pleine de grace, et on les voit fréquemment s'élancer à quelques pieds du sol, se balancer, pirouetter et se jouer en retombant dans le vague des airs. Indépendamment du cri qu'elles font entendre en volant *bist-bist*, *bist-bist*, elles en ont un autre vif et redoublé, d'un timbre net et clair, par lequel elles semblent prononcer *guit*, *guit*, *guit guit guit*. Elles fréquentent le bord des eaux, se posent sur les petites élévations qui sont dans les environs ; on les voit aussi dans les prairies auprès des bestiaux qui paissent, et sur le dos desquels, même en présence du berger, elles se placent pour saisir les insectes parasites qu'elles y cherchent. Leur nourriture se compose ordinairement de limaçons, de phalènes, de mouches, de larves, etc.

Les *Lavandières* placent leur nid à terre sous quelques racines

ou sous le gazon, le plus souvent au bord des eaux. Ce nid est composé d'herbes sèches, de petites racines, de mousse et abondamment garni de crin et de plumes. La ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc légèrement bleuâtre, tachetés de brun.

Il paraît qu'on trouve cette espèce de Hochequeue non-seulement dans toutes les parties tempérées de l'Europe, mais encore en Sibérie, au Kamtschatka, en Afrique et dans l'Inde.

Le Hochequeue Lugubre, *Motacilla lugubris.*

Le HOCHEQUEUE LUGUBRE, *Vieill.*, *Encyclopédie Méthodique*, *pag.* 404. — Le HOCHEQUEUE LUGUBRE, Motacilla lugubris, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 183. *pl.* 80. *fig.* 2, *mâle*; *fig.* 3, *tête de la femelle.* — Motacilla lugubris, *Pallas*, *Fauna*, *Rossica.* — La BERGERONNETTE LUGUBRE, Motacilla lugubris, *Temm.*, *pag.* 254.

Le seul individu, de cette espèce de Hochequeue, que j'ai su avoir été tué en Provence, au mois d'avril, portait la livrée qui pare *le mâle au printemps.* Le sommet de la tête, le dessus du cou et du corps, la gorge et la poitrine étaient d'un noir profond: les rémiges et les huit pennes intermédiaires de la queue de la même couleur. Le front, le tour des yeux, les oreilles, le ventre, les parties postérieures et les deux rectrices latérales étaient d'un blanc pur. Les grandes et petites, couvertures des ailes bordées de blanc. Iris, bec et pieds noirs. Longueur : 7 pouces 6 lignes. *En hiver le mâle et la femelle* ont la gorge et le devant du cou d'un gris blanc; le manteau est quelquefois d'un gris olivâtre. Chez *les jeunes* les parties blanches inclinent au jaunâtre.

Cet oiseau ne s'est donc montré qu'accidentellement dans nos Provinces Méridionales; il paraît, d'après le témoignage de Vieillot, qu'il est moins rare en Picardie et aux environs de Paris. Temminck assure que cette espèce s'accouple quelquefois avec le *Hochequeue Lavandière*, et qu'il résulte de cette union des individus tapirés de

noir et de cendré clair. Ses habitudes et le choix de ses alimens sont conformes à ceux de l'espèce précédente. Mais on ne connaît ni son nid, ni ses œufs. On la rencontre en Russie, en Crimée, en Hongrie et en Égypte.

LE HOCHEQUEUE JAUNE, *MOTACILLA BOARULA.*

MOTACILLA BOARULA, *Gmel., Syst.* 1. *pag.* 997. — MOTACILLA FLAVA, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 471. *n°* 41. *pl.* 23. *fig.* 3. — La BERGERONNETTE JAUNE, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 151. *pl. enl.* 28. *fig.* 1. — *Lath. ind. vol.* 2. *pag.* 503. *sp.* 4 *et* 5. — Le HOCHEQUEUE, ou LA BERGERONNETTE JAUNE, MOTACILLA BOARULA, *Vieill. Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 14. *pag.* 591. — La BERGERONNETTE JAUNE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 335. — La BERGERONNETTE JAUNE, MOTACILLA BOARULA, *Temm.*, *pag.* 257. — Le HOCHEQUEUE JAUNE, MOTACILLA BOARULA, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 184. *pl.* 81. *fig.* 1, *mâle en été*; *fig.* 2, *femelle.*

Parties supérieures cendrées; le croupion d'un jaune olivâtre, gorge et devant du cou noirs; sourcils, poitrine et parties postérieures d'un jaune éclatant : une petite bande blanche passe au-dessus des yeux et s'étend quelquefois sur les parties latérales de la gorge. Couvertures et pennes des ailes noirâtres; pennes secondaires, bordées d'un jaune pâle et blanches à leur base; les six pennes intermédiaires de la queue noirâtres et frangées, en dehors, de vert olive; les six autres blanches, savoir : les plus extérieures de chaque côté, presque en entier; les deuxième et troisième, en dedans, vers le bout, et plus ou moins noirâtres en dehors. Bec brun, pieds rougeâtres; *mâle en été.* Les *femelles et les mâles après la mue d'automne* n'ont point la gorge noire; cette partie est d'un gris blanc; le dessus du corps est d'un gris olivâtre, et le dessous d'un jaune pâle. Les *jeunes* ont les couleurs jaunes plus ternes et inclinant au blanc. La longueur totale de cette espèce est de 7 pouces 6 lignes.

Nous ne voyons jamais ou du moins très-rarement au printemps cette espèce de Hochequeue. Elle ne se montre qu'à l'arrière-saison, se tient au bord des eaux stagnantes ou qui coulent lentement,

cherchant sur la grève les vermisseaux et les petits insectes dont elle se nourrit. Elle agite sans cesse sa queue, jette un cri en volant : *bëst*, *bëst*, *bëst*, et fait entendre un ramage particulier qui paraît être un cri d'appel au moment où elle se pose. D'un naturel solitaire, on la rencontre souvent seule. C'est dans les tas de pierres qu'elle établit son nid; elle le place aussi dans les trous du rivage, dans les trémies. De petites racines, des herbes sèches filamenteuses et quelques mousses en composent principalement la texture. Les œufs qu'elle y dépose, au nombre de cinq à six, sont d'un blanc sale, très-couverts de taches de deux nuances de couleur de chair, surtout vers le gros bout. Temminck dit que leur forme est très-pointue à l'un des bouts.

Le Hochequeue jaune est répandu très-avant dans les contrées du Nord, où il paraît se plaire davantage que dans les Provinces Méridionales. On le trouve à Pondichery, ou du moins ne puis-je me permettre de considérer comme espèce distincte un individu que j'ai reçu de cette partie des Indes, qui est peut-être *la Bergeronnette de Java* de Brisson.

B. L'ongle postérieur presque droit, plus long que le pouce.

Le Hochequeue de Printemps, *Motacilla flava*.

Motacilla flava, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 963. — Motacilla verna, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 468. *n°* 40. — La BERGERONNETTE DE PRINTEMPS, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 149. *pl. enl.* 674. *fig.* 2. — La BERGERONNETTE DE PRINTEMPS, Budytes flavus, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 371. — Motacilla flava, *Lath. ind.*, *col.* 2. *pag.* 504. *sp.* 8. — Le HOCHEQUEUE dite la BERGERONNETTE DE PRINTEMPS, Motacilla flava, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 14. *pag.* 597. — La BERGERONNETTE PRINTANNIERE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 334. — La BERGERONNETTE PRINTANNIÈRE, Motacilla flava, *Temm.*, *pag.* 260. — Le HOCHEQUEUE DE PRINTEMPS, Motacilla flava, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 185. *pl.* 82. *fig.* 1, *mâle*; *fig.* 2, *tête de la femelle*; *fig.* 3, *jeune.*

Le Hochequeue de Printemps avec lequel on pourrait confondre l'espèce précédente, en diffère essentiellement par la forme

des ongles et par la dimension de la queue qui est plus courte, de sorte que l'oiseau dont il s'agit ici n'a que six pouces 8 lignes de longueur totale. La tête est d'un cendré bleuâtre. Toutes les autres parties supérieures d'un vert olivâtre ; une bande blanche va de la partie supérieure du bec au-dessus des yeux. La gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre et l'abdomen sont d'un beau jaune. Des individus ont, sur la poitrine, quelques mouchetures noirâtres, en forme de croissant. La gorge est assez souvent blanchâtre : *mâle*. La *femelle* a les parties supérieures plus nuancées de cendré ; le jaune des parties inférieures est moins vif, et la gorge est blanche. Les *jeunes* ont des teintes généralement ternes, les parties inférieures sont légèrement lavées de jaune ou quelquefois de blanc sale. Temminck me paraît soupçonner, avec raison, que ce Hochequeue est sujet à deux mues : ce qui me porterait à adopter cette opinion, c'est qu'il est des individus qui n'ont point la bande blanche ou jaunâtre qu'on voit au-dessus des yeux des autres ; ce qui indiquerait un changement assez remarquable.

Les Hochequeues de Printemps passent en avril, et reparaissent bientôt dès les premiers jours du mois d'août. Ils se réunissent souvent en bandes nombreuses, et fréquentent alors les terrains élevés, les terres labourées où ils cherchent leur nourriture qui se compose d'insectes aquatiques, de petits vers, de chenilles et de moucherons, dont ils sont très-friands. Ils se tiennent en été dans les lieux humides, dans les prairies, souvent à la suite des troupeaux. Le nid que construit cette espèce de Hochequeue ressemble beaucoup à celui du Hochequeue jaune, mais il paraît intérieurement garni d'un plus grand nombre de plumes, de crin et de laine. Sa ponte est de six à huit œufs d'un blanc sale, nuancés de vert olive, de brun clair, et de couleur de chair. Elle est répandue et abondante dans toutes les parties de l'Europe.

Genre 47me. — MOTTEUX, *ÆNANTHE.*

Vieillot; *Turdus*, *Sylvia*, *Motacilla*, Lath.; *Turdus*, *Motacilla*, Linn.; *Saxicola*, Temm.; *Rubetra*, *Vitiflora*, Briss.

Caractères. — *Bec* plus large que haut à la base, fendu presque jusqu'aux yeux, droit, subulé; mandibule supérieure échancrée, et courbée vers le bout, un peu obtuse à sa pointe; l'inférieure plus courte, entière, droite et pointue. *Narines* à peu près ovales, couvertes d'une membrane. Langue cartilagineuse, échancrée à son extrémité.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire*, soudé avec l'extérieur à sa base, totalement séparé de l'interne.

Ailes à penne bâtarde moyenne; deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

C'est sous les noms de *Motteux*, *Tariers* et *Traquets* que sont connus les oiseaux qui composent ce genre. On en a distingué environ quarante espèces. Sept se trouvent en Europe, six habitent la Provence et y nichent. M. Savi vient de les réunir à sa grande division des *Sylvia*; ils forment le passage des merles aux fauvettes, et sont groupés dans sa troisième famille des *Saxicolæ*. M. Vieillot avait déjà pressenti ces changemens convenables que je n'ai osé me permettre de faire, afin de m'en tenir strictement à la méthode que j'ai adoptée.

Quelques espèces de Motteux habitent, durant la belle saison, dans les lieux secs et pierreux; d'autres fréquentent plus volontiers les prés ou les plaines humides; tous nichent à terre. Ils se tiennent volontiers dans les lieux à découvert, choisissent presque toujours, pour se percher, une petite éminence. Quelques-uns recherchent les buissons, voltigent souvent sur le haut des tiges et s'élancent de là sur les insectes qui passent à leur portée.

Le Motteux noir, *Ænanthe leucura.*

Turdus leucurus, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 820. — Le MERLE A QUEUE BLANCHE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 351. — *Lath. ind.*, *Ornith.*, *vol.* 1. *pag.* 344. *sp.* 58. — Sylvia leucura, *Savi*, *Ornith. Toscana*, *tom.* 1. *pag.* 226. — Le MOTTEUX NOIR, Ænanthe leucura, *Vieillot*, *deuxième édit.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 21. *pag.* 422. — Le TRAQUET RIEUR, Saxicola cachinans, *Temm.*, *pag.* 236. — Le MOTTEUX NOIR, Ænanthe leucura, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 188. *pl.* 84. *fig.* 1.

Ce Motteux, le plus grand de ceux qu'on trouve en Europe, se montre au printemps et à l'automne en Provence. C'est toujours dans les vallons arides et solitaires qu'on le rencontre. Il se pose volontiers sur les vieilles masures dans lesquelles il pénètre pour être à l'abri durant la nuit; je l'ai vu plusieurs fois se percher sur les branches des arbres dépouillés de leurs feuilles, d'où il faisait entendre, au mois d'août, un ramage éclatant et agréable. Quoiqu'il niche parmi les rochers du littoral, je n'ai jamais pu parvenir à me procurer son nid; on m'a cependant remis des œufs qu'on m'a assuré être ceux de l'espèce de Motteux dont il s'agit ici. Ils sont d'un blanc sale tachetés, surtout vers le gros bout, de roux, de brun et de violet.

Les couleurs du Motteux noir *mâle* sont simples; toutes les parties du corps sont d'un noir profond, ainsi que le bec, les yeux, les pattes et les ailes; les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont d'un blanc pur, excepté la moitié inférieure des deux rectrices intermédiaires et l'extrémité de toutes les autres. La *femelle* et le *jeune de l'année* sont d'un noir inclinant à la couleur de suie, partout où le mâle est d'un noir profond. Longueur : 6 pouces ½.

On trouve aussi cet oiseau en Languedoc, en Sardaigne, en Corse, en Espagne et en Italie; il vit isolé ou seulement par paire. Ses habitudes se rapprochent beaucoup de celles du Merle de roche.

Le Motteux Vitrec, *Œnanthe cinereus*.

Motacilla ænanthe, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 966. *sp.* 15. — Le CUL BLANC ou VITREC ou MOTTEUX, Vitiflora, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 449. *sp.* 33. — Le CUL BLANC GRIS, Vitiflora grisea, *pag.* 452. *n°* 34. et le CUL BLANC CENDRÉ, Vitiflora cinerea, *pag.* 454. *n°* 35, du même auteur. — Le MOTTEUX. *Buff.*, *vol.* 6. *pag.* 126. *pl. enl.* 554. 1, *le mâle*; 2, *la femelle*. — Sylvia ænanthe, *Lath. ind.*, *vol.* 2. *pag.* 529. *sp.* 79. — Le MOTTEUX ou CUL BLANC, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 364. — Le MOTTEUX CENDRÉ ou VITREC, Motacilla ænanthe, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *deuxième édit.*, *tom.* 21. *pag.* 419. — Le MOTTEUX ou

CUL BLANC ORDINAIRE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 289. — Le TRAQUET MOTTEUX, SAXICOLA ÆNANTHE, *Temm.*, *pag.* 237. — Le MOTTEUX VITREC, ŒNANTHE CINEREUS, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 187. *pl.* 83. *fig.* 1, *mâle*; *fig.* 2, *tête de la femelle*; *fig.* 3, *jeune.*

Le Motteux présente, suivant ses âges, plusieurs variétés dans le plumage. Le *mâle vieux* a les parties supérieures d'un gris cendré. Un trait partant du bec, passant sur l'œil et s'étendant sur les joues, les couvertures des ailes et les extrémités des rectrices, l'iris, le bec et les pieds noirs. Les deux rectrices intermédiaires blanches sur le tiers de leur longueur; les autres de cette couleur sur les deux tiers, ce qui forme à l'extrémité de la queue une bande noire non interrompue. Les plumes du croupion sont blanches: Cette couleur, lavée de roux, surtout sur la gorge et la poitrine, s'étend sur le ventre et l'abdomen. Un trait blanc se voit au-dessus de l'œil. Longueur totale : 5 pouces 9 lignes.

En automne et en hiver les mâles ont la couleur blanche des parties inférieures du corps, remplacée par une teinte rousse. Cette couleur est aussi mêlée avec le gris des parties supérieures; le noir des ailes et de la queue est moins prononcé.

La *femelle adulte* a le dos, le dessus de la tête et du cou d'un cendré roussâtre. Les rémiges, l'extrémité des rectrices et les couvertures alaires brunes; celles-ci bordées de roussâtre. Une teinte blanchâtre sur les parties inférieures, et rousse sur la gorge et la poitrine, colore aussi les joues sur lesquelles un peu de brun remplace le noir qu'on voit sur celles des mâles. *Les jeunes de l'année, au sortir du nid*, ont les parties supérieures variées de roussâtre, de cendré et maculées de brun. La gorge et le dessous du corps sont pointillés de roux; les rémiges et les pennes de la queue sont terminées de cette couleur. Ce n'est *qu'à sa première mue que le mâle* prend la bande noire entre les yeux et le bec.

On rencontre cette espèce de Motteux toute l'année, depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'octobre, époque à laquelle elle

nous quitte. Elle se tient à son arrivée, à l'automne, dans nos campagnes cultivées, le plus souvent posée sur des mottes d'où lui est venu le nom français de *Motteux*. Elle se montre dès le mois de juillet ; elle habite durant la belle saison les lieux arides et montagneux de la Provence où elle niche en abondance. Cet oiseau prononce en volant, d'une voix forte, les syllabes *far-far*, *far-far*, répétées avec précipitation. Il a aussi un cri sourd, *titren*, *titren*, quand on l'inquiète. Il cherche ordinairement sa nourriture dans les sillons labourés, dans les jachères et les friches ; elle se compose d'insectes et de vermisseaux. Quoiqu'on le rencontre quelquefois réuni, il ne faut pas en conclure que cet oiseau aime la société ; il paraît préférer la solitude. D'un caractère peu communicatif, il se rappelle rarement avec ses semblables ; aussi, ne l'élève-t-on point en cage. On le chasse facilement avec la Chouette, à la vue de laquelle il accourt promptement. Le Motteux Vitrec place son nid sous une motte de gazon, parmi les pierres amoncelées et dans les trous des petits murs secs. Il le compose de mousse, d'herbes fines à l'extérieur, et de plumes à l'intérieur. La ponte est de quatre ou cinq œufs d'un bleu pâle, un peu alongés. Il est répandu dans toute l'Europe ; plus commun dans les pays tempérés que dans le Midi ou le Nord.

Le Motteux Stapazin, *Œnanthe stapazina*.

Motacilla stapazina, *Gmel.*, *Syst. pag.* 966. *sp.* 14. — Le CUL-BLANC ROUX, Vitiflora rufa, *Briss.*, *Orn.*, *vol.* 3. *pag.* 459. *sp.* 37. — Le CUL-BLANC ROUX, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 133. — Sylvia stapazina, *Lath. ind.*, *vol.* 2. *pag.* 530. *sp.* 80. — Le TRAQUET STAPAZIN, Saxicola stapazina, *Temm.*, *pag.* 239. — Le MOTTEUX STAPAZIN, Œnanthe stapazina, *Vieill.*, *nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 21. *pag.* 425, *et Faun. franç.*, *pag.* 189. *pl.* 84. *fig.* 2. *mâle* ; 3, *tête de la femelle*.

La gorge noire dans les deux sexes est le caractère distinctif qui empêchera de confondre cette espèce de Motteux avec le

Vitrec et le *Reynauby*. Le noir de la gorge s'étend sur les joues, autour de l'œil et jusque au coin du bec; les ailes, les deux rectrices intermédiaires et l'extrémité des autres pennes sont de la même couleur : telle est aussi celle des pattes, du bec et de l'iris. Tout le reste du corps d'un blanc légèrement lavé de roussâtre sur la poitrine, la nuque et le dos. Longueur 5 pouces 7 ou 9 lignes. *Mâle en été. Le même, après la mue d'automne*, a les plumes noires des ailes lisérées de roussâtre. Cette couleur est très-prononcée sur la poitrine, et surtout sur les parties supérieures du corps de l'oiseau. Le noir de la gorge est mélangé de petites plumes blanchâtres. Chez la *femelle*, le noir des diverses parties du corps est remplacé par un brun noirâtre ; un large liséré roussâtre borde les plumes des ailes. La gorge a un aspect cendré. Le noir qui termine les pennes caudales, en occupe quelquefois une plus grande partie que dans le *mâle*.

Le *Motteux Stapazin* se montre, de passage, en même temps que le *Vitrec*. Quelques individus nichent sur les rochers du bord de la mer, où on les entend ramager en été d'une manière fort agréable, et répéter quelquefois des parties du chant de quelques oiseaux qu'ils ont occasion d'entendre fréquemment, par exemple celui de l'Alouette. Ils sont assez abondans vers la fin du mois d'août, et forment, à peu près, avec l'espèce suivante, le dixième de la quantité qui voyage en Provence. Cet oiseau dont la propagation était inconnue, construit un nid semblable à celui du Motteux Vitrec. Des herbes fines entrelacées en composent l'extérieur ; la partie intérieure est, dans le fond seulement, garnie de plumes et de mousses flexibles ; il le place entre des pierres. Les œufs de couleur bleu pâle, sont légèrement lavés de petites mouchetures d'un bleu cendré plus foncé.

Sa nourriture se compose de mouches, de sauterelles et de larves d'insectes. On rencontre le *Motteux Stapazin* dans toutes les parties méridionales. Il est peu répandu sur les Pyrénées, et on ne l'a jamais vu dans les Provinces du centre de l'Europe.

Le Motteux Reynauby, *Ænante albicollis*.

Le CUL-BLANC ROUSSATRE, Vitiflora rufescens, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 457. *pl.* 25. *fig.* 4. — Le CUL-BLANC ROUSSATRE, *Buff.*, *col.* 6. *pag.* 132. — Le CUL-BLANC ROUSSATRE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 289. — Le TRAQUET OREILLARD, Saxicola aurita, *Temm.*, *pag*, 241. — Le MOTTEUX REYNAUBY ou à GORGE BLANCHE, Ænanthe albicollis, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 21. *pag.* 424, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 190. *pl.* 85. *fig.* 1, *mâle en été*; *fig.* 2, *mâle en hiver*; *fig.* 3, *tête de la femelle*.

Cette espèce de Motteux pourrait être confondue avec le Vitrec ; mais elle en diffère principalement par la disposition de la bande noire qui chez celui-ci colore le tiers de la longueur des pennes de la queue, tandis qu'il n'y a que le bord extérieur de l'extrémité des rectrices qui soit de cette couleur chez le Motteux Reynauby. Cet oiseau avait été désigné par M. Bonnelly comme la femelle du Stapazin ; mais il est aujourd'hui bien reconnu que l'espèce sous ce nom en est bien distincte.

Le *Motteux Reynauby* a 5 à 6 pouces de longueur totale. Le *mâle au printemps* a une bande noire partant du bec passant sur l'œil. Les ailes, les deux rectrices intermédiaires et l'extrémité latérale des autres pennes de la queue sont d'un noir profond ; le bec, l'iris et les pieds de cette couleur. Tout le reste du plumage, d'un blanc pur, légèrement lavé de roux sur la poitrine et davantage sur le dos. *Après la mue*, le roux des parties supérieures incline au brun et s'étend sur la tête, ainsi que sur les régions abdominales. Les grandes, moyennes et petites couver-

tures des ailes sont lisérées de roussâtre. La *femelle* a seulement du brun noirâtre mêlé de roux sur le méat auditif. La tête, la nuque, le dos et les parties inférieures d'un brun roux. Le reste comme chez le mâle, excepté que le noir qui termine les pennes caudales en occupe une plus grande partie dans la femelle. Les *jeunes de l'année* se distinguent peu des *femelles adultes*; ils n'ont presque aucun indice de couleur foncée sur la région des oreilles.

Ce Motteux est de passage en Provence à la même époque que le *Stapazin*. Il se montre au mois d'août; quelques-uns nichent parmi les rochers arides de notre littoral. Je ne connais ni son nid ni ses œufs; mais les habitudes de cet oiseau que je puis avoir ouï chanter, croyant entendre le *Stapazin*, doivent être semblables à celles de ce dernier.

On le rencontre, ainsi que l'observe très-judicieusement M. Temminck, sur les montagnes de moyenne hauteur des parties méridionales de la France, particulièrement en Italie, sur les Apennins, dans le royaume de Naples, en Sardaigne, mais jamais dans le centre et le nord de l'Europe. Des individus que j'ai reçus du Sénégal ne diffèrent nullement des nôtres.

Le Motteux Traquet, *Œnanthe rubicolla*.

Motacilla rubicola, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 969. *sp.* 17. — Le TRAQUET RUBETRA, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 428. *pl.* 23. *fig.* 1. — Le TRAQUET, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 109. *pl. enl.* 678. *fig.* 1. — Le TRAQUET, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 364. — Sylvia rubicola, *Lath. ind.*, *vol.* 2. *pag.* 523. *sp.* 49. — Le TRAQUET, *Gérard*, *tom.* 1. *pag.* 286. — Le TRAQUET PATRE, Saxicola rubicolla, *Temm.*, *pag.* 246. — Le TRAQUET *proprement dit*, Œnanthe rubicolla, *Vieil.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 21. *pag.* 429, *et* le MOTTEUX TRAQUET, *Faun. Franç.*, *pag.* 191. *pl.* 86. *fig.* 1, *mâle en été*; *fig.* 2, *femelle*; *fig.* 3, *jeune*.

Tête, gorge, dos et petites couvertures des ailes d'un brun noir; chaque plume finement lisérée de roux brun; une grande tache

blanche sur les côtés du cou, sur le haut des ailes et le croupion. Poitrine d'un roux foncé, les parties inférieures d'un roux clair, rémiges et rectrices brunes, iris, bec et pieds noirs; longueur quatre pouces quatre lignes : *mâle.* Toutes les plumes noires de la tête, du dos et des ailes, terminées par une bordure d'un roux jaunâtre; l'espace blanc des côtés du cou, du haut des ailes et du croupion, moins étendu; le roux de la poitrine moins vif : *femelle. Les jeunes, au sortir du nid*, ont les plumes des parties supérieures d'un brun grisâtre, terminées par une petite tache blanchâtre. Quelques plumes rousses, distribuées sur la poitrine, décèlent la couleur qui doit orner cette partie du corps de l'oiseau adulte. Après *la première mue*, *les jeunes* ressemblent à la vieille femelle.

Les terrains secs, arides et en pente, les landes, les bruyères sont les lieux que fréquente cet oiseau; on ne le voit jamais dans les marécages ni au bord des rivières; sans cesse en mouvement, voltigeant avec une légèreté infinie, s'élevant en l'air par petits élans et retombant en pirouettant sur l'extrémité d'une branche posée verticalement, disparaissant et reparaissant à chaque instant, poursuivant un insecte, ne cessant d'agiter et de remuer les ailes et la queue; telles sont les habitudes qui ont fait donner à cet oiseau le nom de Traquet, en le comparant au traquet d'un moulin. On le nomme aussi quelquefois *Ouis-trata* ou *Vouis-chiarchia*, syllabes qu'il semble prononcer.

Les racines des buissons, les crevasses des rochers, les tas de pierres sont les lieux que le Motteux Traquet choisit pour y cacher son nid et y déposer des œufs qui sont d'un bleu verdâtre, marqués de quelques taches légèrement brunes ou roussâtres. Ces œufs sont au nombre de cinq à six.

Cet oiseau est de passage au printemps et à l'automne; on le

trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe ; il est sédentaire en Afrique.

Le Motteux Tarier, *Œnanthe rubetra.*

Motacilla rubetra, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 967. *sp.* 16. — Le GRAND TRAQUET ou *le* TARIER rubetra major sive rubicola. *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 432. *pl.* 24. *fig.* 1. — Le TARIER, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 116. *pl. enl.* 678. *fig.*, *mâle.* — Le TARIER, *Cuv*, *tom.* 1, *pag.* 364. — Sylvia rubetra, *Lath.*, *ind.*, *vol.* 2. *pag.* 525. *sp.* 58. — Le TARIER, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 288. — Le TRAQUET TARIER, Saxicola rubetra, *Temm.*, *pag.* 244. — Le TARIER PROPREMENT DIT, Œnanthe rubetra, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 21. *pag.* 427. *et Faun. Franç.*, *pag.* 193. *pl.* 88. *fig.* 1, *mâle en été*; *fig.* 2, *femelle*; *fig.* 3, *jeune.*

Le *Tarier* a le dessus de la tête et du cou, le dos, les scapulaires, le croupion variés de roussâtre et de noirâtre ; cette dernière couleur occupe le milieu de chaque plume ; les couvertures supérieures de la queue rousses avec des taches noires à leur extrémité ; une plaque brune couvre les joues. Les sourcils et le menton blancs ; cette couleur s'étend de chaque côté de la gorge ; une grande tache d'un blanc pur sur les ailes, dont les couvertures supérieures sont noires : les pennes brunes et blanches à l'origine ; les primaires bordées, en dehors, de gris ; les secondaires, de roussâtre ; la moitié antérieure de la queue blanche, l'autre noirâtre. Le milieu de la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs lavés de roux. Iris, bec et pieds noirs. Longueur 4 pouces 8 à 10 lignes : tel est le *mâle.* La *femelle* a du blanc jaunâtre partout où le mâle a du blanc pur ; l'espace sur l'aile, de cette couleur, est moins grand. Les *jeunes*, *au sortir du nid*, ont des taches blanches et grisâtres sur toutes les parties du corps.

Les habitudes du *Tarier*, diffèrent un peu celles du *Traquet* ; il se perche quelquefois sur de grands arbres, mais seulement lorsqu'il cherche une compagne : on le voit plus souvent sur une

taupinière ou sur de petits buissons, où il déploie toute l'étendue de son gosier, dont les accens sont assez agréables.

Cet oiseau fait son nid au pied d'une touffe d'herbes vertes, dans quelque ornière ou à l'abri de quelque pierre. Les matériaux qu'il emploie sont du foin et du poil de vache; ses œufs, au nombre de quatre à cinq, sont d'un vert bleuâtre, avec quelques taches souvent peu apparentes. Il fait deux couvées, quelquefois trois par an. Sa nourriture se compose d'insectes, de vers et de mouches. Il est de passage au printemps et reparaît en automne en même temps que les fauvettes.

Cette espèce se trouve abondamment dans toutes les contrées tempérées de l'Europe ; on le rencontre aussi dans le nord de la Russie.

Genre 48me. — PÉGOT, *ACCENTOR.*

Vieil., Temm., Cuv.; *Motacilla* et *Sternus*, Linn.; *Sylvia*, Lath.

Bec plus large que haut à sa base, droit, grêle, pointu, à bords recourbés en dedans; mandibule supérieure échancrée et un peu inclinée vers le bout; l'inférieure, droite. *Narines* situées près le capistrum, dans une membrane large et concave. *Langue* cartilagineuse, fourchue à la pointe.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* soudé avec l'externe à la base, totalement séparé de l'interne; pouce le plus fort de tous. *Ongle postérieur* le plus robuste.

Ailes à penne bâtarde, courte, arrondie à la pointe; deuxième et troisième rémiges les plus longues de toutes.

Cette division générique ne se compose que de trois espèces qu'on trouve en Europe et dans l'Asie septentrionale. Elles habitent nos bois pendant l'été et ne s'approchent de nos habitations rurales qu'en hiver. Deux de ces espèces se trouvent en Provence ; la troisième, mentionnée par Temminck, a été rencontrée dans les États Napolitains, en Hongrie, en Sibérie et en Crimée.

Le Pégot des Alpes, *Accentor alpinus.*

Motacilla alpina, *Gmel.*, *Syst.* 1. *pag.* 959. *sp.* 65. sturnus moritanus, *pag.* 804. *sp.* 7. collaris, *pag.* 805. — La FAUVETTE DES ALPES, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 64. *pl. enl.* 668. *fig.* 2. — Le PÉGOT DES ALPES. *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 368 — *Lath.*, *ind. col.* 1. *pag.* 325. *sp.* 11. — La FAUVETTE DES ALPES, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 314 — L'ACCENTEUR PÉGOT ou DES ALPES, Accentor alpinus, *Temm.*, *pag.* 248. — Le PÉGOT PROPREMENT DIT ou LA FAUVETTE DES ALPES, Accentor alpinus, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 25. *pag.* 117. *et Faun. franc.*, *pag.* 195. *pl.* 89. *fig.* 1.

Longueur totale 6 pouces 8 lignes; dessus de la tête et du cou d'un gris cendré, dos pareil et varié de brun; gorge blanche à plumes à écailles brunes; ventre et flancs d'un roussâtre mêlé de blanc et de gris; ailes et queue d'un brun noirâtre, toutes ces plumes lisérées de cendré; petites et moyennes couvertures des ailes terminées par une tache blanche; bec noir à la pointe et jaune à sa racine; pieds jaunâtres, ongles bruns; iris noir. Les couleurs de la *femelle* sont plus ternes que celles du *mâle*.

Ce Pégot habite les montagnes les plus élevées, les plus arides et les plus solitaires des Alpes et des Pyrénées, et ne les abandonne que lorsqu'il s'élève, en hiver, des tempêtes ou des ouragans; on en rencontre alors dans les vallées, où ils viennent se réfugier. Ils sont peu farouches et il est facile de les approcher de très-près. Ils se tiennent ordinairement à terre, où ils courent avec assez de rapidité; ils vont par petites troupes et se rappellent par un cri semblable à celui de la Lavandière. C'est dans les fentes des rochers que cette espèce de Pégot place son nid, quelquefois sous les toits des maisons. Il pond cinq à six œufs verdâtres. Sa nourriture se compose, en été, de hannetons et d'autres insectes; des semences et des plantes alpestres lui suffisent, en hiver. On trouve cet oiseau sur les Alpes, les Pyrénées et presque toutes les parties montueuses de l'Allemagne et de la France. Il se montre tous les hivers dans les parties méridionales de la Provence.

Le PÉGOT MOUCHET, *ACCENTOR MODULARIS.*

MOTACILLA MODULARIS, *Gmel.*, *pag.* 952. *sp.* 3. — Le TRAINE-BUISSON ou MOUCHET, ou FAUVETTE D'HIVER, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 58. *pl. enl.* 615. *fig.* 1. — Le PÉGOT MOUCHET, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 368. — SYLVIA MODULARIS, *Lath.*, *ind. vol.* 2. *pag.* 511. *sp.* 13, *et* SYLVIA SCHŒNOBANUS, *vol.* 2. *pag.* 510. *sp.* 10. — La FAUVETTE ou TRAINE-BUISSON, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 310. — L'ACCENTEUR MOUCHET, ACCENTOR MODULARIS, *Temm.*, *pag.* 249. — Le PÉGOT MOUCHET ou FAUVETTE D'HIVER, ACCENTOR MODULARIS, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 25. *pag.* 119., *et Faun. Franç.*, *pag.* 195. *pl.* 89. *fig.* 2, *adulte*; *fig.* 3, *tête du jeune.*

C'est le matin, dès le point du jour, que cette espèce de *Pégot* commence à se faire entendre. Son chant se compose d'un petit cri doux, tremblant et vivement répété, *trit*, *trit*, *trit*, *trit*, qui, d'un son argentin, permet de le distinguer facilement au milieu des cris de plusieurs autres oiseaux. Son ramage, quoique plaintif et peu varié, ne manque pas d'agrément; on a d'autant plus de plaisir à l'écouter, que la saison de l'hiver où il le fait entendre est celle où les chantres ordinaires des bois se taisent.

Toujours prévoyante, la nature, qui destinait cet oiseau à passer la mauvaise saison chez nous, a eu soin de le vêtir d'une abondante quantité de plumes. Sa longueur totale est de 5 pouces 5 lignes. Le sommet de la tête est cendré avec des taches brunes; les côtés du cou, la gorge et le devant de la poitrine sont d'un gris ardoisé; cette teinte s'éclaircit en s'étendant sur l'abdomen où elle devient blanchâtre. Dos, ailes, flancs, rectrices, rémiges et croupion bruns, bordés de roussâtre : à l'extrémité des plumes des moyennes couvertures une petite tache d'un blanc sale. Bec d'un brun noirâtre vers son extrémité, jaunâtre à la naissance des mandibules. Pieds et iris d'un brun clair. La *femelle* a plus de taches brunes sur le haut de la tête que le *mâle*.

Cette espèce quitte les bois en automne et se montre communément dans nos vergers, dans les haies et les bosquets qui avoisinent nos jardins. En été elle se nourrit d'insectes et de baies, cependant elle se contente, en hiver, de la plupart des semences. Aux approches de la belle saison elle nous fuit, et se retire sur la lisière de nos forêts et finit par s'enfoncer dans les endroits les plus fourrés. C'est là qu'elle place son nid. Elle le compose d'un grand amas de mousse : l'intérieur est de laine, de crin et de plumes douillettement arrangées. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un joli bleu clair sans aucune tache. On trouve cet oiseau dans presque toutes les parties tempérées de l'Europe.

Genre 49me. — FAUVETTE, *SYLVIA*.

Vieillot, Temminck, Cuvier, Lath.; *Motacilla*, Linn.; *Ficedula*, *Curruca*, Cuvier.

Caractères. — *Bec* grêle, subulé, à base un peu comprimée chez les uns, un peu déprimée chez les autres, rarement tout-à-fait droit, toujours étroit à son extrémité; mandibule supérieure entière ou échancrée vers le bout, le plus souvent fléchie à la pointe, l'inférieure droite. *Narines* garnies d'une membrane en dessus, à ouverture de diverses formes, oblongues, linéaires ou lunulées. *Langue* cartilagineuse, lacérée à sa pointe. *Bouche* ciliée.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* réuni à la base avec l'extérieur, totalement séparé de l'interne.

Ailes à penne bâtarde, courte chez le plus grand nombre : rémiges les plus longues variables; les première et deuxième chez les uns, les deuxième et troisième chez les autres, les troisième et quatrième chez plusieurs. *Queue* à douze rectrices.

Ce genre, restreint aux Fauvettes proprement dites, renferme au moins deux cent cinquante espèces qui sont répandues sur tout le globe. On en connaît trente-sept à trente-huit en Europe, parmi lesquelles il règne encore quelque confusion provenant de plusieurs erreurs commises par Buffon et répétées par d'autres écrivains, parce que les planches de son ouvrage ne se rapportent pas toujours aux espèces que cet auteur décrit.

Vieillot y a fait deux divisions propres à en faciliter la détermination. La première se compose des espèces dont le bec échancré est plus ou moins incliné à la pointe de la partie supérieure; la seconde se rapporte à celles dont le bec est parfaitement droit et aigu; cependant les modifications de la forme de cette partie de la tête sont si nombreuses dans les espèces de ce genre, qu'il n'est pas toujours facile de leur assigner la place qu'elles doivent occuper. Bechstein y a aussi fait plusieurs coupures génériques qui ont été adoptées par M. Cuvier; et Temminck les a divisées en riverains et sylvains. Mais le travail le plus important qui ait été fait sur les espèces d'Europe appartenant à ce genre nombreux, est celui de M. Savi, dans son Ornithologie de Toscane (1).

Les oiseaux de ce genre sont ceux que la nature a favorisés de la plus brillante voix; ils habitent en été les bois plus ou moins fourrés, les marais, se tiennent parmi les joncs ou quelquefois dans nos bosquets; presque tous nous quittent aux approches de l'hiver dès le mois de septembre, et retournent au printemps.

Leur nourriture ordinaire consiste en mouches, chenilles, coléoptères, araignées, etc., quelques-uns y joignent des baies et des fruits succulens. Les nids que les Fauvettes construisent sont travaillés avec beaucoup d'art; les halliers, les buissons sont les lieux où elles les placent de préférence; d'autres choisissent des trous d'arbre et de muraille, ou les attachent aux roseaux et aux joncs : il en est qui nichent à terre. La ponte est composée de quatre à six œufs, dont le mâle partage l'incubation.

---

(1) *Ornitologia Toscana; Paolo Savi; Pisa*, 1827.

Cet auteur réunit sous le même nom et dans le grand genre *Sylvia* les Merles, les Motteux et les Fauvettes des auteurs; ces rapprochemens ou la difficulté de séparer ces oiseaux avaient été déjà pressentis et signalés par M. Vieillot; M. Savi nomme *Turdi* sa première famille qui se compose des Merles et des Grives; la seconde, sous le nom de *Monticolæ*, renferme les Turdus *Cyaneus* et *Saxatilis*. Les espèces du genre motteux, proprement dits *Œnanthe*, sont rangées dans sa troisième famille, les *Saxicolæ*. Il a conservé la dénomination d'*Œnanthes* à la quatrième où se trouvent réunis l'*Œnanthe Rubetra* et le *Rubicola*; enfin, les *Phœnicuri*, *Sylviæ*, *Paludicolæ*, *Macroramphi* et *Muscivoræ* sont les autres familles où sont venues se ranger les Fauvettes d'Europe. Plusieurs subdivisions dont les caractères, faciles à saisir, sont déduits de la forme de la queue, de sa couleur ou de celle des yeux, ont été créées pour faciliter les recherches.

La Fauvette Rouge-Gorge, *Sylvia rubecula*.

Motacilla rubecula, *Gmel., Syst. 1. pag. 993. sp. 45.* — Le ROUGE-GORGE, rubecula, *Bris., tom. 3, pag. 418. sp. 21.* — Le ROUGE-GORGE, *Buff., tom. 6. pag. 95. pl. enl. 361. fig. 1.* — La RUBIETTE ROUGE-GORGE, *Cuv., tom. 1. pag. 365.* — Sylvia rubecula, *Lath., ind. vol. 2. pag. 250. sp. 42.* — Le ROUGE-GORGE, Sylvia rubecula, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom. 11. pag. 271.* — Le ROUGE-GORGE, *Gérard., tom. 1. pag. 271.* — Le BEC-FIN ROUGE-GORGE, Sylvia rubecula, *Temm., pag. 215.* — La FAUVETTE ROUGE-GORGE, Sylvia rubecula, *Vieill., Faun. franç., pag. 197. pl. 90. fig. 1, adulte; fig. 2, tête du jeune.*

Toutes les parties supérieures sont d'un gris brun teint d'olivâtre. Le front, le tour des yeux, la gorge et la poitrine d'un roux ardent; ventre, abdomen et couvertures inférieures de la queue blanches; les flancs et les plumes des jambes sont d'un cendré lavé d'olivâtre; les rectrices et les rémiges brunes. Bec et pieds couleur de corne; iris d'un noir brillant. Longueur, 5 pouces 6 lignes. La *femelle* ne diffère du *mâle* que parce que le roux de la poitrine tire plus au jaune, surtout sur la gorge; les parties supérieures sont aussi moins olivâtres. Les *jeunes avant leur première mue* ont leur plumage généralement brun et moucheté de roux sale.

On rencontre cet oiseau dans presque toutes les saisons; leur nombre augmente aux approches de l'hiver, époque à laquelle parcourant nos campagnes, ils viennent chercher leur nourriture jusque devant les maisons; mais aussitôt que les frimats disparaissent, ils se retirent dans les forêts pour y retrouver, sous le feuillage, leur solitude et leurs amours. Le Rouge-Gorge est très-matinal; il fait entendre son ramage dès l'aube du jour. Des sons déliés, tendres et légers, coupés par des accens gracieux et touchans, semblent rappeler les phrases qni composent le chant

admirable du Rossignol. Cette Fauvette a différens cris ; l'un, que l'on entend de loin, *trit*, *tirititit tirit*, *tirititit*, paraît être celui d'appel ; elle en jette un autre d'un son plaintif, *uip*, *uip*, lorsqu'elle reconnaît un individu de son espèce, vers lequel elle se hâte de voler.

C'est dans les bois les plus fourrés, parmi les racines des arbres et les lieux les plus cachés, que cet oiseau construit un nid entremêlé de crin, de feuilles à l'extérieur, et tapissé intérieurement de bourre et de plumes. Sa ponte est de cinq à sept œufs blanchâtres et tachetés de roussâtre. Sa nourriture se compose de vermisseaux, de mouches et de baies.

La Fauvette Gorge-Bleue, *Sylvia suecica*.

Motacilla suecica, *Gmel.*, *Syst.* 1, *pag.* 989, *sp.* 37. — La GORGE-BLEUE, Cyanecula, *Briss.*, *tom.* 3, *pag.* 413, *sp.* 19. — Cyanecula gibraltariensis, du même auteur, *pag.* 417, *sp.* 20. — La GORGE-BLEUE, *Buff.*, *tom.* 6, *pag.* 103, *pl. enl.*, *fig.* 2, mâle adulte; *pl.* 610, *fig.* 1, vieux mâle; *fig.* 2, vieille femelle; *fig.* 3, jeune avant la 1re mue. — La RUBIETTE GORGE-BLEUE, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag.* 365. — Sylvia suecica, *Lath.*, *ind. vol.* 2, *pag.* 251, *sp.* 43. — La GORGE-BLEUE, Sylvia suecica, *Vieil.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11, *pag.* 273. — La GORGE-BLEUE, *Gérard.*, *tom.* 1, *pag.* 275. — Le BEC-FIN GORGE-BLEUE, Sylvia suecica, *Temm.*, *pag.* 216. — La FAUVETTE GORGE-BLEUE, Sylvia suecica, *Vieil.*, *Faun. franç.*, *pag.* 198, *pl.* 90, *fig.* 3.

Cette belle Fauvette a 5 pouces 8 lignes de long. Toutes les parties supérieures sont d'un cendré brun mêlé de roussâtre sur les joues, sourcils d'un blanc sale, *lorums* noirs. Gorge et devant du cou d'un bleu d'azur, au centre de cette couleur, un grand espace blanc arrondi, qui diminue et s'efface entièrement chez les *vieux mâles*. Au-dessous de la couleur bleue s'étend une bande transversale noire, dont quelques plumes sont terminées de blanc ; cette bande est suivie d'une autre plus large de couleur

rousse, qui entoure la poitrine. Le ventre et l'abdomen sont d'un blanc roussâtre, ainsi que les couvertures inférieures de la queue. Les ailes sont de la couleur du dos ainsi que les rectrices intermédiaires; mais les autres pennes de la queue, d'un brun plus foncé, sont d'un roux vif depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur. Bec noirâtre, de couleur de corne à sa naissance ; pieds d'un brun jaunâtre ; iris d'un noir brillant : *mâle adulte*. Les *femelles*, au même âge, ont de chaque côté du cou une raie longitudinale noirâtre, qui se réunit sur le haut de la poitrine; cette raie est composée d'une multitude de taches. Le milieu du cou est blanchâtre. Les *vieilles femelles* ont les plumes du bas du cou bleuâtres disposées en croissant. Les *jeunes* ont le plumage brun tacheté de blanchâtre ; tous ont un grand espace blanc sur la gorge.

Les Gorges-Bleues se tiennent sur la lisière des bois, elles cherchent les lieux humides, fréquentent les marais, les oseraies et même les roseaux. Quoique répandue dans toute l'Europe, cette espèce est peu commune ; elle vit solitaire et on en voit rarement plus de deux ensemble. C'est en avril et au mois de septembre qu'elle se montre. Le chant du mâle est très-doux, mais n'a rien de remarquable, selon le témoignage de Frisch et d'Hermann ; c'est ordinairement en s'élevant droit en l'air qu'il le fait entendre.

Les buissons, les tamaris, les saules et les osiers sont les lieux que la Fauvette Gorge-bleue choisit pour placer son nid ; M. Schinz dit qu'elle le construit quelquefois parmi les racines des arbres mises à découvert par les eaux : du foin, des herbes entrelacées avec de la bourre en sont les principaux matériaux. Ses œufs, au nombre de six, sont d'un bleu verdâtre. Sa nourriture se compose de larves, d'insectes et de vers de terre. On la trouve en Europe ; je l'ai reçue quelquefois du Sénégal.

La Fauvette Tithys, *Sylvia tithys.*

Motacilla atrata, *Gmel., Syst* 1, *pag.* 988., *sp.* 162., vieux mâle; Motacilla gibraltariensis, *Gmel.*, *pag.* 987, *sp.* 160, vieux mâle; et Motacilla erythacus, *Linn.* — Le ROUGE-QUEUE, Phœnicurus, *Briss.*, *tom.* 3, *pag.* 409, *sp.* 17, et le ROSSIGNOL DE MURAILLE DE GIBRALTAR, Ruticilla gibraltariensis, du même auteur, *pag.* 407, de même que son Phœnicurus torquatus, *pag.* 411, *sp.* 18. — Le ROUGE-QUEUE, *Buff.*, *vol.* 6, *pag.* 82. — La RUBIETTE ROUGE-QUEUE, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag.* 365. — Sylvia tithys, *Lath.*, *ind. vol.* 2, *pag.* 512, *sp.* 16.; Sylvia Gibraltariensis et atrata, *id.*, *sp.* 17 *et* 21. — Le ROUGE-QUEUE TITHYS, Sylvia tithys, *Vieil.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11, *pag.* 269. — Le ROUGE-QUEUE, Motacilla erythacus, *Gérard.*, *tom.* 1, *pag.* 285. — Le BEC-FIN ROUGE-QUEUE, Sylvia tithys, *Temm.*, *pag.* 218. — La FAUVETTE TITHYS, Sylvia tithys, *Vieil.*, *Faun. franç.*, *pag.* 199, *pl.* 91, *fig.* 1, *mâle en été; fig.* 2, *tête de la femelle.*

Longueur totale, 5 pouces 5 lignes. Toutes les parties supérieures d'un cendré bleuâtre. Front, *lorums*, joues, gorge et poitrine d'un noir profond; quelques plumes de cette dernière partie du corps bordées de blanchâtre. Bord extérieur des pennes secondaires blanc. Couvertures supérieures et inférieures de la queue d'un beau roux, de même que les rectrices qui ont leur extrémité frangée de brun; les intermédiaires sont entièrement de cette dernière couleur. Iris, bec et pieds noirs : *mâle adulte.* Les *vieux mâles* n'ont point les plumes noires de la poitrine frangées de blanc. La *femelle* a les parties supérieures d'un cendré terne; les inférieures plus claires; les ailes brunes, bordées de gris clair à l'extérieur; le croupion et la queue comme chez le mâle. La teinte grise répandue sur le corps de la femelle de cette espèce empêchera de la confondre avec des individus du même sexe de la Fauvette suivante sur la robe de laquelle domine une couleur roussâtre. Les *jeunes* ressemblent, jusqu'au printemps, aux femelles; mais le roux de la queue de celles-ci est toujours plus ardent.

La *Fauvette Tithys* est rare dans les Provinces Septentrionales

de la France ; on la rencontre en Provence moins fréquemment que la *Fauvette-Rossignol de muraille.* Elle habite les lieux rocailleux, ne se plaît point dans la plaine et, par cette raison, ne se montre qu'accidentellement en Hollande : elle se tient aussi volontiers aux environs des masures et des vieux châteaux isolés, dans les trous des murs desquels elle place son nid; elle le pose aussi sur les solives de la partie la plus haute des vieux édifices; des brins d'herbe et des poils servent à le construire; elle y dépose cinq à six œufs d'un blanc pur et luisant.

Le ramage du mâle semble exprimer les syllabes *fit*, *fit*, *fit*, *tza*, prononcés sur trois tons différens. Cet oiseau est timide et ombrageux, et M. Vieillot, à qui j'emprunte ces détails, ajoute que lorsqu'il se pose, il jette un cri qui peut être expliqué par les syllabes *fitqua*, *tratratsa.* Sa nourriture ordinaire se compose de vers, d'insectes ainsi que de différentes espèces de baies.

La Fauvette-Rossignol de muraille, *Sylvia phœnicurus.*

Motacilla phœnicurus, *Gmel.*, *Syst.* 1, *pag.* 987, *sp.* 34. — Le ROSSIGNOL DE MURAILLE, Ruticilla, *Briss.*, *tom.* 3, *pag.* 403, *sp.* 15. — Le ROSSIGNOL DE MURAILLE CENDRÉ, Ruticilla cinerea du même auteur, *pag.* 406, est un jeune; sa variété B est une femelle, et l'on doit rapporter à la FAUVETTE TITHYS son Ruticilla gibraltariensis. — Le ROSSIGNOL DE MURAILLE, *Buff.*, *tom.* 6, *pag.* 74, *pl. enl.* 351, *fig.* 1 *le mâle*, 2 *la femelle.* — La RUBIETTE-ROSSIGNOL DE MURAILLE ou Gorge-noire, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag.* 365. — Sylvia phœnicurus, *Lath.*, *ind. vol.* 2, *pag.* 511, *sp.* 15. — Le ROUGE-QUEUE ou le ROSSIGNOL DE MURAILLE, Sylvia phœnicurus, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11; *pag.* 267. — Le ROSSIGNOL DE MURAILLE, *Gérard.*, *tom.* 1, *pag.* 282. — Le BEC-FIN DE MURAILLE, Sylvia phœnicurus, *Temm.*, *pag.* 220. — La FAUVETTE dite ROSSIGNOL DE MURAILLE, Sylvia phœnicurus, *Vieill.*, *Faun. franç.*, *pag.* 200, *pl.* 91, *fig.* 3, *mâle en été*; *pl.* 92, *fig.* 1, *femelle.*

Cette espèce de Fauvette est assez commune en Provence, où des individus se tiennent sur les combles des édifices, préférant ceux qui sont inhabités, tandis que d'autres recherchent l'intérieur des bois les plus épais. Le *mâle* a 5 pouces 5 lignes de longueur

totale. Les joues, la gorge et le devant du cou, noirs ; sinciput et sourcils d'un blanc pur ; reste de la tête, dessus du corps, d'un cendré bleuâtre foncé. Poitrine, flancs, croupion et rectrices, excepté les deux intermédiaires qui sont brunes, d'un roux vif. Milieu du ventre blanc : cette dernière couleur termine la plupart des plumes du bas du cou et de la poitrine, surtout dans les *jeunes*, *immédiatement après la* 1re *mue*. Les ailes sont brunes : cette couleur est aussi celle des pattes et du bec à sa naissance ; le reste est noir, ainsi que les yeux. La *femelle*, qu'il faut se garder de confondre avec celle de la *Fauvette tithys*, parce qu'une teinte généralement roussâtre domine sur son plumage, a les parties supérieures grisâtres et les inférieures plus pâles. Les ailes brunes, sont bordées de roux ; cette couleur, presque aussi vive que chez le mâle, règne sur les pennes de la queue, excepté sur les deux intermédiaires. Les *jeunes*, *avant leur* 1re *mue*, ont la tête et le corps d'un gris sale, moucheté de roussâtre.

Le mâle fait entendre au printemps un ramage mêlé d'accens tristes, surtout le soir et le matin. Il jette un petit cri, toujours accompagné d'un mouvement de la queue. C'est de concert avec la femelle que le *Rossignol de Muraille* construit son nid dans des trous d'arbres, des murs de vieilles tours, ou sous des toits de maisons isolées. Ses œufs, au nombre de huit, environ, sont très-pointus, d'un bleu verdâtre clair. La subsistance de cet oiseau consiste en mouches, araignées et chrysalides, petites baies et fruits tendres, tels que les figues. Cette Fauvette se montre au printemps, reparaît en automne, durant les mois de novembre et de décembre, sans doute pour se retirer en Afrique, comme font la plupart de nos oiseaux d'été. On la rencontre dans toute l'Europe, on la trouve aussi au Sénégal.

La Fauvette-Rossignol, *Sylvia luscinia*.

Motacilla luscinia, *Gmel.*, *syst.* 1, *pag.* 950, *sp.* 1. — Le ROSSIGNOL, Luscinia, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 397. *sp.* 13, et sa variété B Luscinia candida. — Le ROSSIGNOL, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 1. *pl. enl.* 615. *fig.* 2. — La FAUVETTE-ROSSIGNOL, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 366. — Sylvia luscinia, *Lath. ind.*, *vol.* 2. *pag.* 506. *sp.* 1. — Le ROSSIGNOL COMMUN, Sylvia luscinia, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11. *pag.* 243. — Le ROSSIGNOL DES BOIS, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 277. — Le BEC-FIN ROSSIGNOL, Sylvia luscinia, *Temm.*, *pag.* 195. — La FAUVETTE-ROSSIGNOL, Sylvia luscinia, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 202. *pl.* 92. *fig.* 2, *adulte*; *fig.* 3, *tête du jeune*.

Longueur, 6 pouces. Toutes les parties supérieures d'un brun teint de roux, surtout sur la queue, où cette couleur est plus vive. Parties inférieures d'un blanc sale, pur sur le devant du cou. Bec brun, foncé en dessus, plus clair en dessous; pieds couleur de chair. Queue arrondie. 1re rémige courte, la 2e plus courte de trois lignes que la 3e et d'égale longueur avec la 5e; tel est le plumage de ceux que je considère comme des mâles. La *femelle* a le devant de la gorge d'un blanc moins pur. *Les jeunes, avant la* 1re *mue*, ont le corps moucheté de roux clair. Il est à remarquer que le devant du tarse des Rossignols est couvert dans toute sa longueur par une écaille d'une seule pièce, caractère que cet oiseau n'a de commun qu'avec la *Fauvette Philomèle*. Il varie entièrement d'un blanc pur au blanc grisâtre. Son plumage est quelquefois seulement bigarré de taches blanches.

De tous les oiseaux le Rossignol est celui qui a le chant le plus harmonieux, le plus varié et le plus éclatant. Qui peut l'écouter sans ravissement dans ces belles nuits du printemps, dans ces temps de calme, où sa voix n'est offusquée par aucune autre! Le chant du Rossignol, dit Buffon, charme toujours, et ne se répète jamais, du moins servilement; s'il redit quelque passage,

ce passage est animé d'un accent nouveau, embelli par de nouveaux agrémens ; il réussit dans tous les genres ; il rend toutes les expressions ; il saisit tous les caractères et sait en augmenter l'effet par les contrastes. Ce coryphée du printemps se prépare-t-il à chanter l'hymne de la nature, il commence par un prélude timide, par des tons faibles presque indécis, comme s'il voulait essayer son instrument et intéresser ceux qui l'écoutent ; mais ensuite prenant de l'assurance, il s'anime par degrés et déploie toutes les ressources de son incomparable organe : coups de gosier éclatans, batteries vives et légères ; fusées de chant, où la netteté est égale à la volubilité ; murmure intérieur et sourd qui n'est point appréciable à l'oreille, mais propre à augmenter l'éclat des sons appréciables ; roulades précipitées, brillantes et rapides, articulées avec force et même avec une dureté de bon goût ; accens plaintifs cadencés avec mollesse ; sons filés sans art, mais enflés avec ame ; sons enchanteurs et pénétrans, vrais soupirs d'amour et de volupté qui semblent sortir du cœur et exprimer une langueur touchante : tels sont les tons passionnés par lesquels, dans un langage sans doute plein de sentiment, ce chantre de la nature, perché sur une branche, semble chercher à plaire, à charmer sa compagne ou bien disputer, devant elle, le prix du chant à des rivaux jaloux de sa gloire ou de son bonheur. M. Vieillot nous a donné, d'après Bechstein, la traduction des syllabes que cet oiseau paraît prononcer lorsqu'il chante; je la lui emprunte et la place ci au bas (1).

(1) Tiouou, tiouou, tiouou, tiouou.
Schpe tiou tokoua.
Tio, tio, tio, tio, tiotia.
Kououtio, kououtio, kououtio, kououtio, kououtio.
Tskouo, tskouo, tskouo, tshouo.
Tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsi.
Kouorror tiou tskoua pipitskouisi.
Tso tso tso tso tso tso tso tso tso tso tsirrhading.
Tsisisi tosisisisisisi.

D'un naturel timide et solitaire, le Rossignol voyage, arrive et part seul ; il paraît en Provence à la fin de mars et se tient alors le long des haies qui bordent les terrains cultivés et les jardins, parce qu'il y trouve une nourriture abondante qui se compose de mouches, de chenilles, de petites phalènes et de baies de quelques arbustes, particulièrement de celles du sureau. Il place son nid dans un buisson, à une petite hauteur de terre, quelquefois même entre des racines; il le construit avec des herbes grossières, des feuilles de chêne au dehors, du crin et de la bourre au dedans. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs arrondis, d'un brun verdâtre. Il chante tout le têmps que dure l'incubation, mais dès que les petits sont éclos, il se tait, et à ses accens mélodieux succèdent des cris rauques et une sorte de croassement.

On désigne plusieurs races dans cette espèce d'oiseau, d'après leurs dimensions et leurs habitudes. On élève le Rossignol en cage pour jouir plus long-temps de son ramage ; mais pour conserver à sa voix le charme qu'elle a lorsqu'il est en liberté, on ne saurait lui prodiguer trop de soins.

On trouve le Rossignol dans presque toutes les parties de l'Europe ; il émigre en hiver pour se rendre en Égypte, en Syrie et en Asie.

Tsorre tsorre tsorre, tsorrehi.
Tsatn tsatn tsatn tsatn tsatn, tsatn tsi.
Dlo dlo dlo dlo dlo dlo dlo dlo dlo.
Kouioo trrrrrrrr itzt.
Lu lu lu ly ly ly lï lï lï lï.
Kouioo didl li loulyli.
Ha guour gouur koui kouîo.
Kouio kououi kououi kououi koui koui koui, ghi ghi ghi.
Gholl gholl gholl gholl ghia hadudoi.
Koui koui korr ha dia dia dillhi.
Hets, hets hets hets hets hets hets hets hets hets hets hets hets kwarrho hostchoi.
Kouia, kouia, kouia, kouia, kouia, kouia, kouia, kouiati, koui, koui, koui, io, io, io, io, io, io, io, koui.
Lu, ly, lï, le, la, lo, lo, didi, io, kouia.
Higuai, guai, guai, guai, guai, guai, guai, tsiotsiopi, kouior.

La Fauvette des Saules, *Sylvia luscinioides*.

SALCIAJOLA, Sylvia luscinioides, *Savi, Ornithologia Toscana, tom. 1. pag. 270. Description de l'Egypte, pl. 13. fig. 3.*

C'est dans son Ornithologie de Toscane que M. Paolo Savi vient de décrire cette nouvelle espèce de Fauvette. Ce professeur a eu la bonté de m'en adresser un individu qui me permet d'en donner une figure exacte. Quoique je n'aie point, jusqu'à ce jour, distingué cet oiseau parmi ses congénères en Provence, je ne crains pas d'assurer qu'avec quelques soins il me sera bientôt facile de l'y rencontrer, et c'est ce qui me détermine à le comprendre dans l'Ornithologie de cette Province.

Le bec de la Fauvette des Saules est d'un noir obscur, d'un gris couleur de chair à la base de la mandibule inférieure. Iris jaunâtre, parties supérieures de la tête, occiput, dos, scapulaires, ailes et queue d'un châtain-olivâtre, sans aucune tache ; cependant les plumes du croupion et de la queue sont faiblement ondulées de petites bandes transversales. Les plumes des joues et des oreilles d'un blanc sale le long de leur tige. Les parties latérales du cou et les parties supérieures de la poitrine et des flancs lavées de roussâtre. Les côtes du cou et de la poitrine ont quelquefois de petits traits bruns lancéolés, très-variables ; la queue est grande, étagée, d'un brun roux ainsi que les pennes des ailes. Les plumes des parties inférieures sont lustrées. Les pieds brun-clair. Longueur, 4 pouces 7 lignes : *mâle ou femelle*.

M. Savi établit diverses comparaisons entre la Fauvette dont il s'agit ici et la *Sylvia Fluviatilis* de Temminck dont elle diffère essentiellement. Quant à moi, c'est avec la Sylvia Cetti que je

lui trouve de plus grands rapports ; mais elle est moins grande.

C'est vers le milieu d'avril que cet oiseau se montre en Toscane ; il doit en être de même en Provence : M. Savi, à qui j'emprunte cette observation et les suivantes, ajoute qu'à cette époque il se tient caché dans les buissons des marais et particulièrement parmi les saules et les tamaris qui croissent au bord des eaux. Ces Fauvettes ne sont point craintives et se laissent approcher facilement ; elles voltigent sur les branches basses, se promènent à terre ou parmi des touffes de joncs, cherchant les vermisseaux et les moucherons dont elles font leur nourriture. Leur nombre diminue en même temps que la saison s'avance, cependant il augmente après les couvées. Malgré toutes ses recherches, M. Savi n'a pu encore parvenir à découvrir le nid et les œufs de ce sylvain.

La Fauvette Cetti, *Sylvia cetti.*

La BOUSCARLE DE PROVENCE, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 45. *pl. enl.* 655. *fig.* 2. Figure inexacte à laquelle (voyez plus bas) le nom de Bouscarle ne doit point être appliqué. — RUSIGNOLO DI PADULE, Sylvia cetti, *Savi*, *Ornith. Tosc.*, *tom.* 1. *pag.* 273. — La FAUVETTE BOUSCARLE DE PROVENCE, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11. *pag.* 169. — USIGNOLO DI FIUME, *Cetti*, *Ucc. di Sardegna*, *pag.* 216. — Sylvia cetti, *de la Marmora*, *Mémoires de l'Académie de Turin*, *tom.* 25. *pag.* 254. — LE BEC-FIN BOUSCARLE, Sylvia cetti, *Temm.*, *pag.* 194. — La FAUVETTE CETTI, Sylvia cetti, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 208. *pl.* 94. *fig.* 3 ; et la FAUVETTE BOUSCARLE, Sylvia fulvescens, *pag.* 208.

C'est à l'exemple des auteurs que je rapporte la Fauvette Cetti à la figure que donne Buffon, pl. enl. 655, fig. 2 ; mais dans cette représentation, inexacte d'ailleurs, on a oublié que les plumes de la queue sont étagées. La description de cette Fauvette est aussi trop succincte pour la déterminer avec certitude, et on ne sait comment expliquer la négligence des citations des planches de cet ouvrage sont si souvent peu d'accord avec l'histoire que

Buffon fait de chaque espèce, ce qui rend l'étude des Fauvettes de cet auteur presque inextricable.

Le nom de Bouscarle de Provence que Buffon a imposé à l'oiseau dont il s'agit ici ne convient nullement, parce que ce sylvain est de la plus grande rareté dans cette partie du midi de la France ; sa patrie est plutôt la Sardaigne ; mais s'il est une Fauvette particulière qui a pu servir de type à cette dénomination que les chasseurs et les gens de la campagne étendent à plusieurs espèces différentes, c'est la *Fauvette Babillarde* seule qui doit être désignée.

Je n'ai jamais rencontré la Fauvette Cetti ; mais je ne doute nullement qu'elle se trouve en Provence, puisqu'on m'a donné un nid et des œufs qui y ont été trouvés. M. Savi paraît l'avoir fréquemment observée en Toscane, et M. Temminck aurait alors raison de ne point partager entièrement l'opinion de M. de la Marmora qui pense qu'elle est sédentaire en Sardaigne, d'où elle n'émigre jamais. Quelques individus ont été tués en Angleterre.

La Fauvette Cetti a toutes les parties supérieures d'une seule teinte d'un brun roux ; les pennes des ailes et de la queue très-larges, de couleur sombre ; un petit trait blanchâtre part du bec et passe au-dessus de l'œil. Gorge, devant du cou et milieu de la poitrine d'un blanc pur ; côtés de la poitrine grisâtres. Flancs, abdomen, couvertures inférieures de la queue rousses, terminées de blanchâtre. Iris noirs ; bec et pieds bruns ; queue à dix rectrices. Longueur, 5 pouces : *mâles ou femelles*.

C'est dans les halliers, dans les petits bois de saules, sur les aunes, etc., qui croissent le long des rivières et dans les lieux marécageux que se tient la Fauvette Cetti. Son cri, qui est une espèce de sifflement, *cic-ciàà*, *cic-ciàà*, la fait facilement découvrir parmi les roseaux des lieux en plaine qu'elle n'abandonne jamais. Son nid est presque toujours placé sur les gros buissons, à peu

de distance de terre : il est composé de tiges d'herbes à moitié décomposées ; l'intérieur est garni de quelques crins et de peu de plumes. Les œufs que la femelle y dépose en mai, sont d'un rouge brun, sans taches. Il paraît qu'elle fait deux couvées.

La Fauvette grise, *Sylvia grisea*.

La FAUVETTE, *Buff.*, *tom.* 6, *pag.* 31, *pl. enl.* 579, *fig.* 1. Représentation inexacte d'une femelle. — La FAUVETTE PROPREMENT DITE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 367. — BIGGIA GROSSA, Sylvia orphea, *Sacc*, *Ornith. Tosc.*, *tom.* 1. *pag.* 250. — La FAUVETTE GRISE, Sylvia grisea, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11. *pag.* 188. — Sylvia hortensis, *Lath.*? — La FAUVETTE ORDINAIRE; *Gérard.*, *tom.* 1, *pag.* 293, décrit une femelle. Sa variété, pag. 275, me paraît devoir se rapporter à la *Sylvia Hortensis* de Temminck qui est notre *Œdonia*. — Le BEC-FIN ORPHÉE, Sylvia orphea, *Temm.*, *pag.* 198. — La Fauvette grise, Sylvia grisea, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 209. *pl.* 95. *fig.* 1, *mâle*; *fig.* 2, *tête de la femelle*.

La Fauvette grise est la plus grande des Fauvettes de France; sa longueur totale est de 6 pouces. C'est à cette espèce que doit être rapportée la *Colombaude* de Buffon, car c'est sous ce nom (*Coulombaoudo*) qu'elle est connue en Provence, où elle n'est pas rare aux époques de son passage.

Le dessus de la tête, le tour des yeux et les joues d'un gris noirâtre qui se fond et s'étend sur le dos en prenant une teinte plus claire, légèrement brune ; la gorge est d'un blanc pur ; le devant du cou et les autres parties inférieures de cette couleur, lavées de rose sur la poitrine, de gris sur les flancs et de roussâtre sur l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue : les rémiges et les rectrices sont d'un cendré sombre, noires sur leur tige, celles-ci blanchâtres à leur extrémité ; cette couleur occupe la moitié de la longueur du bord extérieur de la penne la plus latérale. Pieds d'un brun noirâtre ; bec de cette couleur, jaunâtre à l'origine de la mandibule inférieure : on voit quelques poils noirs à sa racine.

Iris brun : *mâle*. La *femelle* n'a point de noir sur la tête. Un petit trait blanchâtre, partant du bec, aboutit à l'œil. Une teinte légèrement rousse remplace la couleur rose qu'on remarque sur la poitrine du mâle.

Cette espèce de Fauvette se montre au printemps et en automne dans les parties les plus méridionales de la Provence ; elle passe la belle saison dans les montagnes de moyenne élévation, et se tient dans le voisinage des forêts de pins ; le mâle se perche sur ces arbres dans la saison des amours et y fait entendre un ramage qui n'est pas sans agrément. La Fauvette grise niche dans nos départemens méridionaux ; c'est parmi des tas de pierres, contre les vieux murs, au milieu de quelques décombres et des buissons, qu'elle place son nid. L'extérieur de ce nid est composé de brins de paille et de bûchettes ; l'intérieur est garni de poils, de cheveux, de crins, etc. La femelle y dépose 4 à 5 œufs blanchâtres, irrégulièrement mouchetés de jaunâtre et de points obscurs.

On ne trouve point cet oiseau dans le nord de l'Europe, mais il est commun en Italie. Il a été accidentellement rencontré en Suisse, dans les Vosges et dans les Ardennes.

La Fauvette des Fragons, *Sylvia ruscicola.*

Motacilla melanocephala, *Gmel.*, *syst.* 1. *pag.* 970. — Sylvia melanocephala, *Lath. ind.*, *Ornith.*, *vol.* 2. *pag.* 509. *sp.* 7. — OCCHIOCOTTO, Sylvia melanocephala, *Savi*, *Ornith. Tosc.*, *tom.* 1. *pag.* 267. — La FAUVETTE DES FRAGONS, Sylvia ruscicola, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11. *pag.* 186. — Le BEC-FIN MELANOCEPHALE, Sylvia melanocephala, *Temm.*, *pag.* 203. — La FAUVETTE DES FRAGONS, Sylvia ruscicola, *Vieill.*. *Faun. Franç.*, *pag.* 203. *pl.* 86. *fig.* 1, *mâle* ; *fig.* 2, *tête de la femelle.*

La Fauvette des Fragons ressemble à l'espèce précédente, mais elle n'a que 5 pouces 3 lignes de longueur totale. Sa tête est noire ;

cette couleur s'étend sur les joues et l'occiput. Toutes les parties supérieures, c'est-à-dire, le dessus du cou, le dos et les couvertures de la queue, sont d'un gris brun ardoisé. Les ailes courtes ont leurs pennes brunes, bordées d'une teinte plus claire. La queue étagée, longue, noirâtre; la rectrice la plus extérieure blanche jusqu'à la moitié; sur la 2e le blanc est moins étendu ; la 3e n'est blanche qu'à son extrémité : cette couleur est pure sur la gorge, le devant du cou et le milieu du ventre ; les côtés de la poitrine, les flancs et les autres parties inférieures sont d'un gris bleuâtre. Pieds et bec bruns. Iris et tour des yeux rougeâtres : tel est le *mâle*. Chez la *femelle*, le noir de la tête est remplacé par un gris obscur. Toutes les autres parties du corps qui sont d'un gris prononcé sur le *mâle*, sont ici d'un gris brun ou roussâtre.

C'est au printemps et en été que le mâle fait entendre un petit ramage assez agréable, en se tenant perché sur la cime des rameaux les plus élevés des buissons qu'il fréquente ; mais en hiver il n'a qu'un cri rauque, *cee*, *cee*, *cee*, *ce*, *cere*, *ce*, *ce*, qu'il jette en sautillant sur les branches basses des broussailles ou des roseaux où il se tient. On rencontre cette Fauvette dans les vallons de nos côtes maritimes et le voisinage de nos ruisseaux ; elle est rare dans l'intérieur de la Provence. C'est toujours à une petite distance de terre, sur les branches basses des arbrisseaux, qu'elle place son nid. Elle le compose de petites pailles entrelacées avec de la laine et diverses tiges de plantes. Le nombre des œufs que cet oiseau pond est de quatre à cinq : ces œufs sont blancs, avec des points noirâtres, qui sont en plus grande quantité et disposés en couronne vers le gros bout.

Buffon n'a point connu cette Fauvette. On la rencontre dans toute l'Italie, en Espagne et aux Canaries. Il paraît qu'elle ne se montre jamais dans les parties septentrionales de l'Europe.

La Fauvette a tête noire, *Sylvia atricapilla.*

Motacilla atricapilla, *Gmel.*, *syst.* 1. *pag.* 970. *sp.* 18; et Motacilla mosquita, *Gmel.*, *pag.* 970. *sp.* 104, la femelle. — La FAUVETTE A TÊTE NOIRE, Curruca atricapilla, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 380. *n°* 6, et la variété A. — La FAUVETTE NOIRE et BLANCHE, Curruca albo et nigro varia, *pag.* 383. — La FAUVETTE A TÊTE NOIRE, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 38. *pl. enl.* 580, *fig.* 1, *mâle*; 2, *femelle.* — La FAUVETTE A TÊTE NOIRE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 367. — Sylvia atricapilla, *Lath. ind.*, *vol.* 2. *pag.* 508. *sp.* 6. — CAPINERA, Sylvia atricapilla, *Savi*, *Ornith. Tosc.*, *tom.* 1. *pag.* 247. — La FAUVETTE A TÊTE NOIRE, Sylvia atricapilla, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 1. *pag.* 224. — La FAUVETTE A TÊTE NOIRE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 296. — Le BEC-FIN A TÊTE NOIRE, Sylvia atricapilla, *Temm.*, *pag.* 201. — La FAUVETTE A TÊTE NOIRE, Sylvia atricapilla *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 207. *pl.* 94. *fig.* 1, *mâle*; *fig.* 2, *femelle.*

La Fauvette à tête noire est plus petite que la Fauvette grise et plus grande que celle des Fragons; elle a 5 pouces 6 lignes de longueur. Le dessus de sa tête est d'un noir profond chez le mâle; cette couleur s'étend sur l'occiput et passe sur le haut de l'œil, en partant de l'origine de la mandibule supérieure. Les joues, les tempes et le tour du cou sont d'un gris ardoisé, plus clair sur la gorge et inclinant au blanchâtre au milieu du ventre. Le bord extérieur des pennes, les tectrices supérieures de la queue d'un gris brun olivâtre; flancs de cette couleur. Rémiges et rectrices brunes. Bec et iris noirâtres; tour des yeux d'un blanc pur; pieds couleur de plomb. Les couleurs de la *femelle* sont à peu près les mêmes, à l'exception du noir du dessus de la tête qui est remplacé chez celle-ci par une teinte rousse prononcée. Les côtés du cou et la poitrine sont d'un gris lavé de roussâtre. Les *jeunes*, *au sortir du nid*, ressemblent à la femelle; la couleur rousse du dessus de la tête est seulement moins décidée.

Cette Fauvette est commune dans toutes les parties de l'Europe, excepté cependant, selon M. Temminck, au delà des Apennins et

des Pyrénées. On la trouve sur les haies de nos jardins, parmi les broussailles; elle ne s'épouvante guère de l'approche de l'homme. Le mâle a un chant brillant qui tient de celui du Rossignol. Les modulations en sont agréables, flexibles et variées ; on peut l'élever en cage. C'est presque toujours sur les petits buissons d'aubépine et d'églantier que cette Fauvette place son nid à la hauteur de deux ou trois pieds de terre ; elle le compose d'herbes sèches à l'extérieur et de beaucoup de crins à l'intérieur. La ponte est de quatre ou cinq œufs marbrés d'une couleur marron, sur un fond d'une nuance plus claire ; cette espèce se montre en avril et nous quitte à l'automne. M. Vieillot fait la remarque qu'elle étend ses courses jusqu'au Sénégal.

La Fauvette Babillarde, *Sylvia curruca*.

Motacilla dumetorum, *Gmel.*, *syst.* 1. *pag.* 985. *sp.* 31. — La FAUVETTE BABILLARDE, Curruca garrula, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 384. *sp.* 7. — La FAUVETTE BABILLARDE, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 45. *pl. enl.* 580. *fig.* 3. — La FAUVETTE BABILLARDE, *Cuv.*, *tom.* 1. *pag.* 368. — Sylvia curruca, *Lath. ind.*, *col.* 2. *pag.* 509. *sp.* 9. — La FAUVETTE BABILLARDE, Sylvia garrula, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, 2e *édit. tom.* 11. *pag.* 165. — La FAUVETTE BABILLARDE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 299. — Le BEC-FIN BABILLARD, Sylvia curruca, *Temm.*, *pag.* 209. — La FAUVETTE BABILLARDE, Sylvia curruca, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 205. *pl.* 93. *fig.* 1, *mâle; fig.* 2, *tête de la femelle.*

C'est à la Fauvette Babillarde seule que doit être appliqué le nom de *Bouscarle*, que l'on donne vulgairement en Provence à différentes espèces de ce genre, et non à la *Fauvette Cetti*, ainsi que l'ont fait quelques auteurs. Le sylvain dont il s'agit ici a toutes les parties supérieures d'un joli gris, qui incline au bleuâtre sombre sur la tête en dessous et derrière l'œil ; les inférieures blanches, avec une nuance grisâtre sur les côtés de la

poitrine et du ventre. Les couvertures supérieures des ailes légèrement brunes ; les rémiges de cette couleur, frangées à l'extérieur de gris cendré ; les pennes secondaires bordées de roussâtre. La couleur des dix rectrices intermédiaires est semblable à celle des rémiges, mais les deux latérales ont leur bord blanchâtre. Bec noir ; pieds couleur de plomb : *mâle.* Gris du dessus de la tête moins prononcé ; poitrine moins blanche : *femelle.* Tête, dessus du corps et pennes de la queue d'un gris uniforme ; parties inférieures d'un blanc pur ; flancs d'un gris très-clair : *jeune.*

Cette espèce ne fréquente guère nos jardins, à moins qu'il n'y ait des bosquets très-fourrés ou à proximité. C'est dans les taillis de trois ou quatre ans qu'elle se plaît, préférant les endroits les plus épais, les plus solitaires, au bord d'un ruisseau, d'où le mâle, sans sortir de sa retraite favorite, fait entendre un ramage varié. Comme il ne met presque pas d'intervalle entre les reprises, c'est probablement de ce chant continuel que lui est venu le nom de babillarde. Son cri ordinaire est *bjie bjie.*

La Fauvette dont il s'agit fait son nid au milieu des buissons les plus touffus, le place à trois ou quatre pieds de terre, emploie beaucoup de matériaux et lui donne une grande profondeur. Ce sont des herbes à l'extérieur auxquelles succèdent des flocons de laine, du crin et des plumes qui le garnissent intérieurement.

La ponte est de quatre à six œufs blancs glacés d'un gris très-clair, pointillés d'olivâtre et de noir sur le milieu, avec des taches de la première couleur, nombreuses et irrégulières vers le gros bout. Les œufs indiqués par Buffon et Latham n'appartiennent point à cette Fauvette ; on la trouve en Provence pendant toute la belle saison. Elle nous quitte aux approches de l'hiver.

La Fauvette Passerinette, *Sylvia passerina*.

Sylvia passerina, *Gmel.*, *syst.* 1. *pag.* 954. — La PETITE FAUVETTE, Cubruca minor, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 374. *sp.* 3. — La PASSERINETTE, *Buff.*, *col.* 6. *pag.* 36. *pl. enl.* 579. *fig.* 2. — La FAUVETTE PASSERINETTE ou FAUVETTE BRETONE ? *Cuc.*, *tom.* 1. *pag.* 368. — *Lath. ind.*, *col.* 2. *pag.* 508. *sp.* 5. — La PASSERINETTE ou PETITE FAUVETTE, *Gérard.*, *tom.* 1. *pag.* 304. — Le BEC-FIN PASSERINETTE, Sylvia passerina, *Temm.*, *pag.* 213. *idem*, *pl. color.*, n° 24. — Sylvia leucopogon, *Savi*, *Ornith. de Tosc.*, *pag.* 257. — La FAUVETTE PASSERINETTE, Sylvia passerina, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 206. *pl.* 93. *fig.* 3.

C'est sous le nom de *Leucopogon*, donné depuis long-temps par Meyer à la Fauvette Passerinette dont il est question, que M. Savi vient de décrire cette espèce ; en l'étudiant à toutes les périodes de sa vie, il a obtenu la preuve que la *Sylvia Subalpina* de Temminck n'était qu'un mâle après la première mue de sa *Sylvia Leucopogon*, soit *Sylvia Passerina*, de l'auteur précité ; que cette Fauvette n'était sujette qu'à une seule mue ; qu'on trouvait en hiver des individus mâles plus ou moins colorés, ce qui avait donné lieu à l'établissement des deux sexes, et que la même observation était applicable à ceux de la *Sylvia Passerina* qui n'étaient que des jeunes ou des femelles adultes.

Quoique je n'aie pas eu la faculté d'observer aussi heureusement que M. Savi cette Fauvette, je n'en partage pas moins son opinion, et vais donner ci-après des descriptions où doivent se confondre les deux espèces de Temminck, en prenant pour guide l'Ornithologiste Toscan.

Le *mâle adulte* a le bec noir, la base de la mâchoire inférieure couleur de chair. Iris d'un noir obscur. Le contour interne des paupières nu, roussâtre, entouré de petites plumes d'un rouge de brique. Le dessus de la tête, les joues, le dos, le dessus de la queue, les scapulaires et les petites couvertures

des aîles d'un cendré couleur de plomb, inclinant au bleu. Gorge, poitrine, flancs, régions annales et plumes des cuisses d'un roux de brique légèrement violet. Deux traits blancs en forme de moustaches descendent du bec jusqu'à la moitié du cou; les rémiges sont brunes, bordées de jaunâtre. Les rectrices d'un brun noirâtre, la première de ces pennes a les barbes extérieures blanches sur la moitié de leur longueur, la seconde et la troisième ont seulement une tache blanche vers leur extrémité. Les pieds sont de couleur de chair jaunâtre. Longueur, 5 pouces. On doit, d'après cette description, reconnaître le mâle de la Fauvette subalpine de Temminck.

La *femelle adulte* a les paupières d'un blanc grisâtre. Le dessus de la tête, les joues, les tempes, l'occiput, le dos, les scapulaires et les couvertures supérieures de la queue sont de couleur cendrée inclinant légèrement vers une teinte olivâtre. Le front lavé de brun; l'espace entre le bec et l'œil un peu cendré; poitrine, flancs et côtés du cou d'un gris jaunâtre clair; milieu de l'abdomen blanc, légèrement lavé de gris; pennes des ailes et rectrices d'un brun cendré. Couvertures inférieures des ailes et de la queue d'un blanc grisâtre. Première rémige blanche sur le bord externe et à l'extrémité; seconde de cette couleur seulement au bout. Pieds d'un gris jaunâtre. La description ci-dessus de la femelle me paraît devoir convenir à un individu de ce sexe appartenant, selon Temminck, à sa *Sylvia Subalpina*.

Les *jeunes avant la mue d'automne* ressemblent à la femelle, mais les couleurs de leurs parties supérieures sont d'un roux plus obscur; celles des parties inférieures d'un gris roussâtre. Le blanc du bord des ailes et des plumes de la queue est plus élargi et plus sale. C'est aux individus dans ce plumage et selon

qu'ils sont plus ou moins sur le point d'entrer en mue, que doivent être rapportés les mâles et les femelles de la *Sylvia Passerina* des auteurs.

Cette Fauvette est très-rare en hiver, mais elle arrive en assez grand nombre au mois d'avril, et en octobre elle habite le bord des marais parmi les broussailles et les buissons. Son chant, selon M. Savi, ressemble beaucoup à celui de la Fauvette grisette, mais il est plus doux. Lorsque le mâle veut faire entendre sa voix, il se perche sur les extrémités les plus élevées d'un arbuste ; mais si la vue de quelque chose vient l'intimider, il plonge aussitôt au milieu des branches les plus touffues, et disparaît en continuant cependant de faire entendre fréquemment un petit cri. Sa nourriture se compose de petits insectes et de baies de quelques ronces. C'est dans le courant du mois de mars que cette Fauvette construit son nid ; elle le compose de mousses, de racines, de toiles d'araignées ; ses œufs sont au nombre de quatre à cinq, arrondis, d'un bleu verdâtre, avec quelques taches obscures plus grandes et plus nombreuses sur le gros bout. La femelle fait deux couvées par an ; le mâle partage l'incubation.

La Fauvette Subalpine, *Sylvia subalpina*.

Sylvia subalpina, *Temm. et Laug., pl. color. liv. 42. pl. 251. fig. 2, fig. 3. et liv. 4. pl. 29, fig. 1.* — La FAUVETTE SUBALPINE, Sylvia subalpina, *Temm., pag. 214. id. pl. color. n° 6.* — Sylvia subalpina, *Savi, Ornith. Tosc., tom. 1. pag. 257.*

M. Savi vient de faire connaître, ainsi que j'en ai fait mention en donnant la description de la *Fauvette Passerine*, que c'est à cette espèce seule que doit être rapportée la *Subalpine* de Temminck. La planche 218 de mon Ornithologie ayant été publiée à

une époque où M. Savi n'avait point encore fait paraître le premier volume de celle de Toscane, je n'avais point osé me permettre les rapprochemens, si convenables, que nous devons a ce professeur, et qui désormais auront réuni les deux espèces dont il s'agit. C'est donc à l'histoire de la *Fauvette Passerine* que je renvois le lecteur, pour tout ce qui pourrait concerner celle de la *Subalpine*.

La Fauvette pitchou, *Sylvia ferruginea*.

Motacilla provincialis, *Gmel.*, *syst.* 1, *pag.* 958, *sp.* 67. — Le PITCHOU, *Buff.*, *tom.* 6. *pag.* 64, *pl. enl.* 655, *fig.* 1. — Sylvia dartfordiensis, *Lath.*, *ind. vol.* 2, *pag.* 517, *sp.* 31. — La FAUVETTE PITCHOU, Sylvia ferruginea, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11, *pag.* 209. — Le PITCHOU, *Gérard*, *tom.* 1, *pag.* 316. — Le BEC-FIN PITCHOU, Sylvia provincialis, *Temm.*, *pag.* 211. — La FAUVETTE PITCHOU, Sylvia ferruginea, *Vieill. Faun. Franç.*, *pag.* 218, *pl.* 98, *fig.* 2, *mâle*; *fig.* 3, *femelle*.

Tête, dessus du cou, dos et couvertures supérieures des ailes d'un cendré foncé; parties inférieures d'un ferrugineux obscur, ou couleur de lie de vin, avec de petits traits blancs très-visibles sur le cou et la poitrine. Paupières orangées, Iris d'un rouge jaunâtre. Bec noir en-dessus, couleur de corne en-dessous. Ailes courtes, noirâtres, bordées de roussâtre; la queue longue, étagée. Les extérieurs blanchâtres à leur extrémité. Pieds jaunâtres. Longueur totale, 4 pouces 10 lignes : tel est le *mâle*. La *femelle* a les teintes généralement plus pâles; on remarque sur sa gorge un plus grand nombre de traits blanchâtres que chez le mâle, qui étant très vieux n'en porte souvent plus aucune trace. Les *jeunes de l'année* ont un plus grand nombre de petites raies à la gorge, et les parties inférieures sont tapirées de plumes blanchâtres.

Le Pitchou est une des Fauvettes particulières aux contrées

méridionales de l'Europe; on la trouve cependant en Bretagne et en Angleterre. Ses mouvemens sont pleins de vivacité, elle vit d'insectes et surtout de mouches qu'elle poursuit en volant. Quand elle les chasse, elle se cache dans l'épaisseur d'un buisson, les guette au passage, les saisit au vol et revient aussitôt à son poste favori. Son cri, un peu rauque, semble exprimer *cha, cha. cha.* C'est au haut des genêts épineux et dans la partie la plus fournie que la femelle construit son nid; elle le compose, à l'extérieur, de tiges d'herbes sèches avec quelques petites branches mortes de ces arbrisseaux, l'intérieur est garni de laine et de plume. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc un peu verdâtre, couverts de petits points bruns et cendrés, dont la réunion forme souvent une zone vers le gros bout. Cette Fauvette nous quitte en hiver.

La Fauvette Grisette, *Sylvia cinerea.*

Motacilla sylvia, *Gmel., syst.* 1, *pag.* 956, *sp.* 9. — La FAUVETTE GRISE ou la GRISETTE, *Briss.*, *tom.* 3, *pag.* 376, *sp.* 4, *pl.* 21, *fig.* 1. — La FAUVETTE GRISE ou la GRISETTE, *Buff.*, *tom.* 6, *pag.* 43, *pl. enl.* 579, *fig.* 3. — Sylvia cinerea, *Lath. ind.*, *col.* 1, *pag.* 514. — La FAUVETTE CENDRÉE ou GRISETTE, Sylvia cinerea, *Vieill.*, *Nou. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11, *pag.* 172. — La FAUVETTE GRISE ou la GRISETTE, *Gérard.*, *tom.* 1, *pag.* 300. — Le BEC-FIN GRISETTE, Sylvia cinerea, *Temm.*, *pag.* 207. — La FAUVETTE GRISETTE, Sylvia cinerea, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 220, *pl.* 99, *fig.* 2, *mâle.*

Cette Fauvette à 5 pouces 5 lignes de longueur. Le sommet de la tête, les plumes entre le bec et l'œil et celles des joues, cendrées; toutes les parties supérieures d'un cendré roussâtre. Les couvertures supérieures des ailes, d'un roux très-vif sur leur bord; le milieu brun; cette dernière couleur est aussi celle des rectrices, dont la plus latérale est blanchâtre sur la moitié de la

longueur de son bord extérieur ; les deux suivantes n'ont du blanc qu'à leur extrémité. Gorge et milieu du ventre d'un blanc pur. Poitrine légèrement teinte de rose; couvertures inférieures de la queue, d'un blanc sale ; flancs roussâtres; queue étagée. Pieds de couleur de chair; bec jaunâtre; iris brun : cette description appartient aux individus *mâles*. Les *femelles* et les *jeunes avant la mue* se ressemblent. Le gris cendré de la tête est moins distinct et les couvertures des ailes sont d'un roux moins vif. Le blanc des parties inférieures du corps est aussi moins pur.

Cette espèce, qu'on voit communément en Provence, se plaît dans les bosquets et les buissons. Le mâle chante en volant ; on le voit s'élever fréquemment d'un petit vol droit, au-dessus des haies, pirouetter en l'air et retomber en chantant une petite reprise fort vive, fort gaie, toujours la même et qu'il répète à tout moment. C'est dans les broussailles que la Fauvette grisette se plaît à construire son nid, qui est élevé de deux ou trois pieds au-dessous du sol ; elle le place quelquefois dans les champs de vesces et de pois. Des tiges d'herbes sèches en-dehors et quelques flocons de laine sur les côtés le composent ; l'intérieur est garni de crins sur lesquels la femelle dépose quatre ou cinq œufs d'un blanc verdâtre, parsemés de petites taches d'un roussâtre clair et de forme irrégulière. On trouve cette Fauvette dans toute l'Europe. De petits insectes, des mouches font sa nourriture ordinaire.

La Fauvette Œdonie, *Sylvia œdonia*.

La PETITE FAUVETTE, *Buff.*, *tom.* 6, *pl. enl.* 579, *fig.* 2. — La FAUVETTE ŒDONIE ou BRETONNE, Sylvia œdonia, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11, *pag.* 163. — Le BEC-FIN FAUVETTE, Sylvia hortensis, *Temm.*, *pag.* 206. — La FAUVETTE ŒDONIE ou BRETONNE, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 221, *pl.* 99, *fig.* 3. — BIGIONE, Sylvia hortensis, *Savi*, *Ornith. Tosc.*, *tom.* 1, *pag.* 248.

Elle a toutes les parties supérieures d'un gris un peu rembruni et légèrement lavé de vert olive; les inférieures blanchâtres sur le ventre, l'abdomen, les couvertures inférieures de la queue et la gorge. Poitrine et flancs d'un gris roussâtre; du blanc entre le bec et l'œil; les pennes alaires et caudales sont d'un brun clair: cette couleur est celle du bec et des pieds; tel est le *mâle*. La *femelle* a le dessus du corps parsemé de nuances verdâtres, le dessous est d'un cendré clair. Longueur 5 pouces 4 lignes.

La femelle Œdonie fréquente nos vergers; elle se tient dans les bosquets et les taillis des jardins, même au sein de nos villes les plus populeuses. Dans les champs, elle se plaît sur les figuiers et sur d'autres arbres fruitiers; mais dès les approches de l'automne elle nous quitte et va hiverner en Asie et en Afrique, aussi ne se montre-t-elle que plus tard que les autres. La voix du mâle ressemble un peu à celle de la *Fauvette à tête noire*, mais elle est plus mélodieuse et le ramage est plus varié. Cette Fauvette place son nid presqu'à découvert, dans les charmilles et sur les grands arbrisseaux, rarement ailleurs; il est fait à claire voie, composé de tiges d'herbes à l'extérieur, et garni de crins en-dedans. La ponte, selon M. Vieillot, dont les travaux me servent le plus souvent de guide, se compose de 4 ou 5 œufs, marbrés de nuances brunes sur un fond blanc sombre et sale; le même auteur mentionne deux races, qui ne diffèrent entre elles qu'en ce que l'une est plus grande que l'autre: je n'en ai jamais rencontré qu'une seule en Provence. Plusieurs rapprochemens, sur lesquels ont doit se tenir en garde, ont été faits de diverses Fauvettes qu'on a cru être les mêmes que l'espèce dont il s'agit ici; mais Temminck, Vieillot et Savi ont redressé avec soin ces erreurs de nomenclature. La *Fauvette Œdonie* se trouve dans toutes les parties tem-

pérées de l'Europe, elle est plus abondante dans le Midi que dans le Nord.

La Fauvette Épervière, *Sylvia nisoria.*

La FAUVETTE ÉPERVIÈRE, *Cuv*, *tom.* 1., *pag.* 368. — La FAUVETTE ÉPERVIÈRE, Sylvia nisoria, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11, *pag.* 184. — Le BEC-FIN RAYÉ, Sylvia nisoria, *Temm.*, *pag.* 200. — La FAUVETTE ÉPERVIÈRE, Sylvia nisoria, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 223, *pl.* 100, *fig.* 2. — CELEGA PADOVANA, Sylvia nisoria, *Savi*, *Ornith. Tosc.*, *tom.* 1, *pag.* 255.

La Fauvette Épervière a la tête, le dessus du corps d'un gris brun cendré ; la gorge et le milieu du ventre d'un blanc pur ; toutes les plumes terminées par une petite raie brune et une autre blanchâtre ; ailes et queue d'un cendré foncé ; la rectrice latérale terminée par une tache blanche qui s'étend sur la barbe intérieure ; sur la suivante, une tache blanche moins grande ; la troisième et la quatrième seulement bordées et terminées intérieurement de blanc ; bec brun ; iris d'un jaune brillant. Longueur, 6 pouces 5 à 6 lignes : *vieux mâle.* La *femelle* a le cendré des parties supérieures nuancé de brun, point de fines raies transversales brunes et blanches sur les scapulaires et sur le croupion ; les flancs sont légèrement nuancés de roussâtre ; les taches à l'extrémité des pennes caudales moins grandes et d'un blanchâtre terne.

Cette Fauvette est bien remarquable par la multitude de petites raies transversales qui décorent sa robe et qu'on ne voit sur aucune autre espèce de ce genre nombreux. C'est accidentellement qu'elle a été vue en Provence : elle est cependant de passage en Piémont. Sa patrie est le Nord de l'Europe : la Suède, la Hongrie et la plupart des provinces de l'Allemagne. Elle est très-rare dans le Midi de la France.

De toutes ces Fauvettes, celle-ci est, dit Vieillot, la moins agile; ses mouvemens sont gauches et pesans, son vol est cependant très-rapide ; on la voit quelquefois, dans la saison des amours, s'élever en l'air la tête en haut et la queue perpendiculaire; elle s'arrête à quinze ou vingt pieds de hauteur, et descend ensuite lentement battant des ailes et voltigeant encore un instant au-dessus du buisson qu'elle vient de quitter. Son cri ressemble aux sons que le Rossignol fait entendre lorsqu'il prélude, et son chant a de grands rapports avec celui de la *Fauvette grisette.* C'est dans les taillis des plaines, dans les haies et les bosquets qui entourent ou bordent les prairies qu'elle se plaît. Elle construit son nid dans les buissons les plus fourrés. Les matériaux qu'elle emploie sont des herbes et des racines, à l'extérieur ; des crins et de la bourre, à l'intérieur. Les œufs, au nombre de quatre, sont d'un gris blanchâtre. Ils ont des taches irrégulières, confluentes, d'un cendré roussâtre ou d'un gris de plomb.

La Fauvette Collybite, *Sylvia collybita.*

La FAUVETTE ROUSSE, Curruca rufa, *Briss.*, *tom.* 3, *pag.* 387, *sp.* 8. — La PETITE FAUVETTE ROUSSE, *Buff.*, *tom.* 6, *pag.* 54; mais non la *pl. enl.* 581, *fig.* 1, qui est peut-être un individu jeune de la *Fauvette grisette.* — Sylvia rufa, *Lath. ind.*, *vol.* 2, *pag.* 516, *sp.* 27. — Le POUILLOT COLLYBITE, Sylvia collybita, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11, *pag.* 235. — Le BEC-FIN VÉLOCE, Sylvia rufa, *Temm.*, *pag.* 225. — La FAUVETTE COLLYBITE, Sylvia collybita, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 214, *pl.* 97, *fig.* 1. — LUI PICCOLO, Sylvia rufa, *Savi*, *Ornith. Tosc.*, *tom.* 1, *pag.* 292.

Le *mâle* de cette petite espèce de Fauvette a le sommet de la tête, toutes les parties supérieures du corps, d'un vert olive sombre; cette teinte, inclinant au jaune, s'étend sur les joues et les côtés du cou. Gorge blanchâtre; au-dessus des yeux, une étroite raie jaune; les paupières de cette couleur. Rémiges et rectrices brunes, lisérées de jaune.

Ventre, flancs, abdomen et couvertures inférieures de la queue, blancs, nuancés de jaune ; de petits traits de cette couleur sur la poitrine. Première penne de l'aile plus courte que la cinquième. Ce dernier caractère fera distinguer cette espèce de la Fauvette *Fitis* avec laquelle on l'a souvent confondue. Longueur totale, 4 pouces 3 lignes.

La femelle et *les jeunes* se ressemblent ; ils diffèrent du mâle en ce que le dessous de leur corps est d'un jaune blanchâtre où celui du mâle est d'un jaune plus prononcé. Iris et pieds bruns ; bec de cette couleur.

La Fauvette Collybite est commune en Provence ; elle habite les bois pendant la belle saison, et s'approche, en automne, de nos vergers et de nos jardins ; elle se tient volontiers sur les arbres le long des ruisseaux où elle fait entendre fréquemment un cri d'appel *vui*, *vui*. Son ramage semblerait exprimer les syllabes *throid, zip, zap, zip, zap, zip, zap*. Elle se laisse approcher ; elle n'est point timide, et durant les journées les plus froides de l'hiver, quelques individus, qui n'ont point poussé leurs courses plus au Midi, se montrent, voltigeant avec beaucoup de légèreté sur les plus petits arbres des promenades de nos villes ; mais dès que la température s'élève, ils retournent dans les champs. Cet oiseau place son nid sous des feuilles tombées, entre des racines à fleur de terre, quelquefois même dans un vieux trou de taupe. Ses œufs, au nombre de 4 à 6, sont blancs, avec des points isolés d'un rouge noirâtre et pourpré, nombreux et confluent vers le gros bout.

La Fauvette Lusciniole, *Sylvia polyglotta*.

Motacilla hippolaïs, *Gmel.*, *syst.* 1, *pag.* 954, *sp.* 7. — La FAUVETTE DE ROSEAUX, *Buff.*, *tom.* 6, *pl. enl.* 581, *fig.* 2. Temminck observe à propos que la description sous le nom de cette Fauvette appartient à la *Fauvette effarvate*, confusion qui se renouvelle souvent parmi les

oiseaux de ce genre décrits par Buffon. — SYLVIA HIPPOLAÏS, *Lath. ind.*, *vol.* 2, *pag.* 507, *sp.* 4. — La FAUVETTE LUSCINIOLE ou POLYGLOTTE, SYLVIA POLYGLOTTA, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11, *pag.* 200. — La PETITE FAUVETTE A POITRINE JAUNE, SYLVIA, HIPPOLAÏS, *Gérard.*, *tom.* 1, *pag.* 305. — Le BEC-FIN A POITRINE JAUNE, SYLVIA HIPPOLAÏS, *Temm.*, *pag.* 222. — La FAUVETTE LUSCINIOLE, SYLVIA POLYGLOTTA, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 212, *pl.* 96, *fig.* 1 — BECCAFICO CANAPINO, SYLVIA HIPPOLAÏS, *Savi*, *Ornith. Tosc.*, *tom.* 1, *pag.* 287.

Parties supérieures d'un cendré légèrement nuancé de verdâtre. Les inférieures, d'un jaune pâle, tendant au gris sur les flancs. Les sourcils, les paupières et le pli de l'aile jaunes. Les grandes couvertures des ailes, gris brun et bordées de gris olivâtre ; les pennes offrant les mêmes couleurs avec une large bordure blanche en-dessous, les caudales brunes en-dessus, grises en-dessous. Plumes des jambes grises. Dessus du bec d'un gris bleuâtre, jaunâtre en-dessous, robuste, un peu applati ; langue jaune, coupée carrément à son extrémité et terminée par trois soies roides et courtes ; œil brun. Pieds d'un gris orangé. Doigts jaunes en-dessous. Première rémige, presque aussi longue que la quatrième.

Cette description, qui appartient au *mâle*, diffère peu de celle qui convient à la *femelle*. Le jaune des parties inférieures de celle-ci est plus pâle et presque blanc sur la gorge et le milieu du ventre. Les *jeunes* sont blancs en-dessous, faiblement nuancés de jaune sur la gorge et les joues ; le dessus de leur corps est gris. Longueur, 4 pouces 10 lignes.

C'est dans les taillis, les bosquets et quelquefois parmi les roseaux qu'on rencontre cette Fauvette ; mais quoique répandue dans l'Europe, elle n'en habite pas indifféremment tous les cantons. Elle est rare en Provence. Le ramage du mâle a une sorte d'analogie avec celui de l'Effarvate ; il ressemble quelquefois à celui de l'Hirondelle de cheminée. Les cris d'amour semblent exprimer : *dague*, *dague*, *fidhoi*, *fidhoi*, et ceux de l'inquiétude

peuvent se rendre par les syllabes *gre*, *gre*, *re*, *re*, *re*, *re*, prononcées d'un ton aigre. Cette espèce construit un nid fort élégant, le place à l'angle des branches des buissons élevés. Les matériaux employés sont les écorces de bouleau blanc, des coques de chrysalides, de la laine, du duvet des plantes sur les bords et des herbes fines à l'intérieur. Sa ponte se compose de quatre ou cinq œufs de couleur de chair, avec des taches noires, ou d'un rouge sombre.

La Fauvette Sylvicole, *Sylvia sylvicola*.

Sylvia sylvicola, *Lath., ind. supp., col.* 2. *pag.* 53, *sp.* 1. — Le POUILLOT SYLVICOLE, Sylvia sylvicola, *Vieill., Nouv. Dict. d'Hist. Nat., tom.* 11, *pag.* 239. — Le BECFIN SIFFLEUR, Sylvia sibilatrix, *Temm., pag.* 223. — La FAUVETTE SYLVICOLE, Sylvia sylvicola, *Vieill., Faun. Franç., pag.* 210, *pl.* 93, *fig.* 3. — LUI VERDE, Sylvia sylvicola, *Savi, Ornitologia Toscana, tom.* 1, *pag.* 290.

Toutes les parties supérieures de cette Fauvette sont d'un beau vert jaune ; les sourcils, le devant du front, les joues, la gorge et le haut de la poitrine jaunes. Toutes les parties inférieures d'un blanc pur. Un trait brun passe à travers l'œil. Rectrices, rémiges et couvertures alaires brunes en-dessus, bordées de vert, grises en-dessous. Bec et pieds d'un brun jaunâtre. Iris noir : *mâle*. Les couleurs du plumage sont moins vives chez la *femelle ;* sa taille est aussi inférieure ; *les jeunes* lui ressemblent. Longueur, 4 pouces 3 lignes.

Cette espèce est assez rare en Provence. Il paraît qu'elle se tient constamment dans les bois, où elle arrive dès le mois d'avril. Le *mâle* fait entendre un ramage que Bechstein note ainsi en allemand, *s, s, s, s, r. r, r, r, fid, fid, fid.* Ce chant a quelque rapport avec celui du Bruant jaune, mais il est moins fort. Cette Fauvette cons-

truit son nid à terre, lui donne la forme d'un petit four, et le place sous les arbres qui portent le plus d'ombrage, entre des racines exhaussées, ou au pied d'un petit buisson ; l'entrée de ce nid est sur le devant près du sommet ; l'extérieur est composé de tiges d'herbes et de mousse ; des herbes fines et de longs crins en tapissent l'intérieur. Les œufs, au nombre de cinq à sept, sont blancs, couverts de taches et de points d'un roux foncé, confluens et formant une sorte de couronne vers le gros bout.

La Fauvette bonnelli, *Sylvia bonnelli*.

Le BEC-FIN DE NATTERER, Sylvia natterri, *Temm.*, *pag.* 227. — La FAUVETTE BONNELLI, Sylvia bonnelli, *Vieil.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 216, *pl.* 97, *fig.* 3. — LUI BIANCO, Sylvia bonnelli, *Savi*, *Ornitologia Toscana*, *tom.* 1, *pag.* 294.

Sommet de la tête et dos d'un cendré brun, couvertures alaires, rémiges et rectrices brunes, lisérées de vert jaunâtre ; joues grisâtres ; un large sourcil blanc s'étend depuis le bec jusque derrière l'œil. Gorge, poitrine, ventre, abdomen et convertures inférieures de la queue d'un blanc pur lustré. Mandibule inférieure du bec blanche ; la supérieure d'un brun clair. Première rémige plus courte que la cinquième. Pieds d'un cendré brun ; yeux noirs. Longueur, 4 pouces : *mâle*. La *femelle* a les couleurs ternes et plus claires.

M. Bonnelli et M. Natterer sont les ornithologistes qui, les premiers, ont observé la Fauvette dont il s'agit que Vieillot et Temminck se sont empressés de décrire. Il paraît que cette espèce avait été long-temps confondue avec la Fauvette *Collybite et le Fitis* qu'on prend souvent l'un pour l'autre. Elle est commune en Provence à l'époque de ses deux passages, au printemps et à l'automne. J'ai lieu de penser qu'elle niche dans nos Provinces du Midi. M. Savi a trouvé son nid en Toscane. C'est sur les collines, dit-il, que cette Fauvette

le construit. Elle le place sur la terre parmi les herbes. Sa forme est sphérique, l'ouverture en est latérale. Les parois sont entrelacées de foin, de petites herbes ; l'extérieur est revêtu de feuilles sèches. Les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont globuleux, blancs et parsemés de petits points de couleur rougeâtre. Cette Fauvette vit solitaire, et se nourrit de petites mouches, d'araignées, et d'autres insectes.

La Fauvette *Bonnelli* a aussi été observée en Piémont, en Espagne, en Provence, en Lorraine, en Picardie, et probablement dans d'autres parties de l'Europe.

La Fauvette Effarvate, *Sylvia strepera.*

Motacilla arundinacea, *Gmel.*, *syst.* 1, *pag.* 992, *sp.* 167. — La FAUVETTE DE ROSEAUX, Curruca arundinacea, *Briss*, *tom.* 3, *pag.* 378, *sp.* 5. — La FAUVETTE DES ROSEAUX, *Buff.*, *col.* 6, *pag.* 41 ; mais non l'Oiseau figuré sous ce nom, pl. enl. 581, fig. 2, qui représente la *Fauvette Lusciniole*. — La PETITE ROUSSEROLE ou EFFARVATE, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag.* 366. — SYLVIA ARUNDINACEA, *Lath.*, *ind. vol.* 2, *pag.* 510, *sp.* 12. — La FAUVETTE EFFARVATTE, Sylvia strepera, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11, *pag.* 182. — Le BEC-FIN DES ROSEAUX ou EFFARVATE, Sylvia arundinacea, *Temm.*, *pag.* 191. — La FAUVETTE EFFARVATTE, Sylvia strepera, *Vieil.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 219, *pl.* 99, *fig.* 1.

C'est à M. Temminck que nous devons la distinction des caractères qui doivent empêcher de confondre la *Fauvette Effarvate* avec la *Verderolle*. Ces caractères sont principalement tirés de la forme du bec, qui est *plus haut que large chez la première de ces espèces*, et *plus large que haut dans la seconde*. Les couleurs du plumage diffèrent aussi. Malgré ces dissemblances, Vieillot a cru devoir réunir ces deux espèces ; ce que cet observateur judicieux n'aurait sans doute pas fait, s'il avait eu sous les yeux une *Fauvette Verderolle*.

Le *mâle* et la *femelle* de la Fauvette Effarvate se ressemblent. Toutes les parties supérieures sont d'un brun roussâtre, d'une seule

nuance et sans taches. La gorge est blanchâtre ; un trait de cette couleur entoure les yeux. Toutes les parties inférieures sont lavées de roux, surtout sur les flancs. Queue assez longue, arrondie ; bec comprimé ; mandibule supérieure brune, l'inférieure jaunâtre ; yeux noirs ; pieds et ongles d'un gris brun. Les *jeunes de l'année* n'ont point de trait blanchâtre au-dessus des yeux ; les parties inférieures sont plus nuancées de roussâtre, et les pieds ne prennent une teinte brune qu'avec la première mue. On trouve, ajoute Temminck, des individus fortement nuancés de roux assez foncé. Longueur, 5 pouces 2 lignes.

Les bords des rivières, les lacs, les jonchaies, sont les lieux que fréquente cette Fauvette. Le *mâle* fait entendre pendant le jour, et quelquefois durant les nuits calmes, un ramage qui semble exprimer d'une voix rauque *tran tran tran tran tran*, rapidement répété douze à quinze fois de suite. On voit presque toujours cette Fauvette grimper sur les roseaux en les saisissant par la tige et les parcourant en sautillant. C'est aussi parmi eux qu'elle construit un nid en forme de panier oblong, artistement entrelacé dans les roseaux ; elle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc verdâtre, avec des taches brunes et vertes, qui sont plus nombreuses et plus rapprochées vers le gros bout. Sa nourriture se compose de petits hannetons, de limaçons, de taons, de cousins, de libellules, et autres insectes qui vivent dans le voisinage des eaux.

On trouve la Fauvette Effarvate dans la plupart des contrées de l'Europe ; elle ne paraît abondante nulle part, et, malgré l'assertion contraire de Temminck, elle n'est point rare dans le midi de la France.

La Fauvette Verderolle, *Sylvia palustris*.

Sylvia palustris, *Bechstein, Naturg. deut. v. 3, pag. 639.* — Le BEC-FIN VERDEROLLE, Sylvia palustris, *Temm., pag. 192.*

Cette Fauvette n'est point rare, et cependant il paraît que peu

d'ornithologistes ont été à portée de la voir ; ce qui est cause qu'ils l'ont confondue avec la Fauvette Effarvate. Bechstein et Meyer l'ont fait connaître les premiers, et Temminck a assigné les caractères qui empêcheront les naturalistes de confondre désormais l'*Effarvate* avec la *Verderolle*. Vieillot, qui n'a pu vérifier les observations de Temminck, n'a voulu reconnaître que deux races, et M. Savi semble encore vouloir élever des doutes. Mais je répéterai avec pleine conviction ce que j'ai dit en parlant de l'Effarvate, que *le bec de celle-ci est plus haut que large, tandis que celui de la Verderolle est plus large que haut.* Le plumage ne diffère pas moins : il est d'un brun lavé de vert sur la tête. Le dos et le croupion, les ailes et les pennes de la queue sont bruns bordés de cendré. Depuis la racine du bec jusqu'au-dessus des yeux s'étend une étroite bande d'un blanc jaunâtre. Cette couleur est celle qui couvre uniformément toutes les parties inférieures depuis la gorge jusqu'à la queue. Le bec est applati, brun en dessus, jaunâtre en dessous : pieds d'un gris brun ; iris noirâtre. Longueur, 5 pouces 2 lignes. La *femelle* a les couleurs du plumage plus faibles que celles du *mâle*.

Cet oiseau habite les lieux humides, les bords des eaux couverts de saules, jamais dans les roseaux ; se pose le plus souvent à découvert, sur de hautes tiges. Il n'est pas rare dans le midi, le long du Pô et dans les autres contrées orientales de l'Europe ; on le rencontre aussi en Suisse et dans quelques parties de l'Allemagne. Des insectes et quelques petites baies composent sa nourriture habituelle. Son nid, construit avec beaucoup d'art, est de forme sphérique ; on le trouve ordinairement parmi des racines de saules ou d'autres buissons. La ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un cendré clair, couverts de taches foncées et plus claires d'un cendré bleuâtre.

La Fauvette Fitis, *Sylvia fitis.*

Motacilla trochilus, *Gmel.*, *syst.* 1, *pag.* 995, *sp.* 491. — Le POUILLOT ou CHANTRE, Asilus, *Briss.*, *tom.* 3, *pag.* 479, *sp.* 45. — Le POUILLOT ou le CHANTRE, *Buff.*, *vol.* 6, *pag.* 214, *pl. enl.* 651. *fig.* 1. — Sylvia trochilus, *Lath.*, *ind. vol.* 2, *pag.* 550, *sp.* 155. — Le POUILLOT FITIS, Sylvia fitis, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11, *pag.* 237. — Le POUILLOT ou le CHANTRE, Motacilla trochilus, *Gerard.*, *tom.* 1, *pag.* 326. — Le BEC-FIN POUILLOT, Sylvia trochilus, *Temm.*, *pag.* 224. — La FAUVETTE FITIS, Sylvia Fitis, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 217, *pl.* 98, *fig.* 1.

Longueur 4 pouces 6 lignes. Cette Fauvette ressemble à la *Collybite*; elle est un peu plus grande. Le sommet de la tête et les autres parties supérieures du corps sont d'un olivâtre clair; les pennes alaires et caudales brunes, bordées de vert clair; depuis la racine du bec jusqu'au dessus des yeux est une raie d'un jaune terne; un jaune pur colore le fouet de l'aile. La gorge, le dessous du cou et la poitrine sont lavés de jaune, qui se nuance en blanchâtre au milieu du ventre, sur l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue. Les rectrices intermédiaires sont un peu plus courtes que les latérales. La rémige extérieure est courte, la 2e un peu plus courte ou de la même longueur que la 6me. Bec d'un brun jaunâtre, pieds d'un brun couleur de chair; iris brun. La *femelle* a des couleurs moins vives que le *mâle*. Les *jeunes* sont d'un verdâtre rembruni en dessus, et d'un blanc sale en dessous. M. Vieillot signale plusieurs variétés dans la Faune Française, dont les sourcils, les joues et la gorge sont plus ou moins blanchâtres; j'en possède une qui est d'un blanc pur, sa queue est fort longue.

Le Fitis ne revient en Provence qu'au mois d'avril et nous quitte en septembre. Son cri d'appel ressemble à celui de la Fauvette Collybite, *chuit*, *chuit*, il semble prononcer *hiwoen*, *huwoen*, *whia* d'un ton

plaintif; son ramage, selon Bechstein, est exprimé par les syllabes *didi*, *dihu*, *dehi*, *zia*, *zia*.

On rencontre la Fauvette Fitis dans les buissons, les jardins et les vergers; elle vit solitaire ou accouplée, se nourrit de mouches, de cousins et de petites chenilles. Elle a été observée en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Suède et même dans l'Amérique Septentrionale. Son nid, en forme de four, composé de petites herbes, est placé à terre parmi la mousse et les feuilles, ou entre les racines des arbres. Les œufs au nombre de six, sont marqués de taches d'un rouge pourpré, ces petites taches sont plus nombreuses vers le gros bout.

La Fauvette Locustelle, *Sylvia locustella.*

Briss., *Ornith. suppl.*, *tom.* 5, *fig.* 2. — L'ALOUETTE LOCUSTELLE, *Buff.*, *et pl. enl.* 581, *fig.* 3, sous le nom de *Fauvette tachetée.* — Sylvia locustella, *Lath. ind. vol.* 2, *pag.* 515, *sp.* 25. — La FAUVETTE LOCUSTELLE ou A QUEUE EN ÉVENTAIL, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11, *pag.* 198. — LE BEC-FIN LOCUSTELLE, Sylvia locustella, *Temm.*, *pag.* 184. — La FAUVETTE LOCUSTELLE, Sylvia locustella, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 226, *pl.* 101, *fig.* 3.

Cette Fauvette est très-rare en Provence, où elle ne paraît se montrer qu'accidentellement. Elle a été mal décrite et mal figurée par la plupart des auteurs, si ce n'est par Temminck qui l'a dégagée d'une synonimie inexacte qu'on lui appliquait, et Schinz qui l'a représentée avec son nid et ses œufs.

La Locustelle est remarquable par la disposition des pennes de sa queue qui est étagée, et par la tache noirâtre, ovoïde, qui occupe le milieu de chaque plume des parties supérieures de son corps, qui sont d'un brun olivâtre. Les rectrices et les rémiges sont brunes. Devant du cou et milieu du ventre d'un blanc plus

ou moins pur lavé de jaunâtre. Sous la gorge une zone de très-petites taches ovoïdes d'un brun clair, ou d'une teinte fondue. Couvertures inférieures de la queue d'un jaune roussâtre avec des taches brunes qui suivent la direction de la baguette. Bec brun unicolore, en alène. Iris noir, pieds d'un brun olivâtre ; ongle postérieur plus court que le doigt. Longueur, 5 pouces 2 lignes. La *femelle* a les teintes moins vives, mais ressemble du reste au *mâle*. Les couleurs du *jeune* sont encore moins prononcées.

Le ramage de cette espèce est, dit Vieillot, pareil au bruit que le grain fait entendre sous la meule ; il est clair aigu, et semble exprimer en commençant *sr*, *sr*, *sr*, *sr*, *sr*; en d'autres temps elle gazouille d'une manière très-agréable, et chante pendant les nuits, lorsque le ciel est serein. Selon le même auteur, cette espèce a l'habitude de renverser sa queue vers sa tête lorsqu'elle est inquiétée ; elle fréquente les pâturages, se tient dans l'épaisseur des buissons les plus touffus et parmi les bruyères ; on la rencontre aussi au milieu des roseaux qui bordent les étangs et les marais situés au centre des forêts. Son nid est construit à quelques pouces de terre, parmi les joncs et les broussailles épineuses ; de petites tiges de plantes et des matières cotoneuses le composent. Les œufs sont au nombre de cinq à six, d'un gris verdâtre tacheté d'obscur et couronnés vers le gros bout de taches noirâtres. Cette Fauvette n'est commune nulle part, elle est très-rare en Provence, on ne la trouve point dans les contrées septentrionales de l'Europe. MM. Schinz et Nauman parlent avec détail de ses mœurs.

La Fauvette des Joncs, *Sylvia schœnobœnus*.

Sylvia phragmitis, *Bechstein*, *Nat. Deut. col.* 3, *pag.* 633. — La FAUVETTE DES JONCS, Sylvia chœnobœnus, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11, *pag.* 196. — Le BEC-FIN PHRAGMITE, Sylvia phragmitis, *Temm.*, *pag.* 189. — La FAUVETTE DES JONCS, Sylvia chœnobœnus, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 224, *pl.* 101, *fig.* 1.

Cette espèce ressemble un peu à la précédente par les taches

qu'on remarque sur les parties supérieures, mais elle en diffère par l'absence de semblables taches sur les couvertures inférieures de la queue, et par la disposition des pennes de cette partie du corps qui ne sont point étagées. Le sommet de la tête, le dos, et les scapulaires sont d'un gris olivâtre, marqués de taches brunes sur le centre de chaque plume. Croupion et couvertures supérieures de la queue d'une couleur de tan (foncée chez les vieux). Gorge blanchâtre ; sourcils, poitrine et parties postérieures d'un blanc légèrement teint de jaune. Au-dessus des yeux une large bande d'un blanc jaunâtre ; queue d'une seule couleur de brun cendré ; les pennes arrondies. Pli de l'aile et ses couvertures inférieures blanchâtres; rémiges et rectrices brunes, bordées de roussâtre. On voit quelquefois des individus dont la queue est traversée en-dessus par 10 à 12 bandes d'une nuance plus sombre à peine visible. Bec brun, pâle en-dessous. Pieds d'un brun rougeâtre clair : *Mâle*, longueur 4 pouces 8 lignes. La *femelle*, de même que *le jeune mâle après la première mue*, a le haut de la poitrine tacheté de brun.

La Fauvette dont il s'agit pourrait être confondue avec l'espèce suivante (*Sylvia paludicola*) ; mais en étant attentif à saisir les dissemblances que l'une et l'autre présentent, on pourra facilement remarquer que celle *des Joncs* a les plumes du dessus de la tête arrondies en forme d'écailles, tandis que celles de la *Fauvette des Marais* sont allongées.

Les jonchaies, les broussailles épaisses qui bordent les étangs et les marais inondés, sont les lieux où cette espèce se trouve en France ; elle est très-rare en Provence. Selon divers Auteurs, cette Fauvette construit son nid près de terre, parmi les roseaux et les joncs. Elle le compose de feuilles sèches de gramen et d'autres plantes ; le milieu est garni de quelques plumes. Les œufs, au

nombre de quatre ou cinq, sont jaunâtres, finement ponctués, surtout vers le gros bout. Cette Fauvette, ainsi que la plupart de ses congénères, se montre en avril et nous quitte en octobre. Elle est commune en Toscane au mois de septembre. Suivant le témoignage de M. Savi, les petits hannetons, des cousins, des tipules et des agrions composent sa nourriture habituelle. On l'a rencontrée en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, et dans d'autres pays tempérés de l'Europe.

La Fauvette de Marais, *Sylvia paludicola*.

Motacilla aquatica, *Gmel.*, *syst.* 1, *pag.* 953, *sp.* 58. — Sylvia salicaria, *Beckstein*. *Naturg. deut.*, *col.* 3, *pag.* 25, *n°* 138. — Sylvia aquatica, *Lath.*, *ind. ornith.*, *col.* 2, *pag.* 510, *sp.* 11. — La FAUVETTE DE MARAIS, Sylvia paludicola, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 11, *pag.* 203. — Le BEC-FIN AQUATIQUE, Sylvia aquatica, *Temm.*, *pag.* 188. — La FAUVETTE DE MARAIS, Sylvia paludicola, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 225, *pl.* 101, *fig.* 2.

Cette espèce ressemble à la *Fauvette des Joncs*; mais en suivant avec quelque attention sa description, on ne pourra la confondre avec cette dernière. Une bande d'un blanc légèrement teint de roux passe sur les yeux, en partant de chaque côté du bec; une autre de même couleur s'étend sur le dessus de la tête. Les parties supérieures du corps sont roussâtres avec des taches allongées d'un brun noir sur le milieu de chaque plume, larges sur le dos, étroites sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue. Rectrices et pennes des ailes brunes, bordées de roux foncé; gorge blanchâtre, poitrine quelquefois avec un trait noir, de même que les flancs qui sont lavés de roussâtre; queue étagée; bec en alêne, brun en-dessus, pâle à la base de la mandibule inférieure; pieds couleur de chair; iris noir. Longueur 4 pouces 8 lignes. Le *mâle* a des couleurs plus vives que la *femelle*.

Cette espèce de Fauvette ne se montre jamais dans les parties sèches et arides de la Provence ; mais on la rencontre tous les ans, aux mois d'août et septembre, dans les roseaux et les marais des environs d'Arles, sur les bords du Rhône et du Var. Elle voyage par couple, et ce n'est qu'après les couvées qu'elle abandonne les étangs, les marais inondés où elle niche. Son nid et ses œufs n'ont point encore été observés. Aucun auteur ne parle de son chant. M. Savi, qui l'a vue dans les champs, dit qu'elle voltige continuellement, sautillant sur les roseaux et les petits joncs naissans, y poursuivant les insectes dont elle se nourrit. Le même ornithologiste pense qu'elle niche en Toscane où elle est, dit-il, très-commune en automne. Il paraît qu'elle n'est pas moins abondante dans le Piémont et d'autres parties de l'Italie. Elle se montre rarement en Allemagne, et M. Temminck indique comme accidentelle son apparition en Hollande. Cet oiseau, qui doit être considéré comme indigène à l'Europe méridionale, nous quitte aux approches de l'hiver.

La Fauvette Cisticole, *Sylvia cisticola.*

Le BEC-FIN CISTICOLE, Sylvia cisticola, *Temm.*, *pag.* 228 ; *idem pl. color.* 6, *fig.* 3. — La FAUVETTE CISTICOLE, Sylvia cisticola, *Vieil.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 227, *pl.* 102, *fig.* 1. — BECCAMOSCHINO, Sylvia cisticola, *Savi*, *Ornit. Tosc.*, *tom.* 1, *pag.* 280. — Sylvia cisticola, *Schinz*, *Hist. Nat. des Nids*, *etc.*, *pl.* 24.

Temminck est le premier auteur qui a décrit cette jolie espèce de Fauvette, qui a été apportée de Portugal par MM. Linck et Hoffmannsegg, et des environs de Gibraltar par M. Natterer ; elle a depuis été trouvée en Sicile ; M. Savi l'a observée en Toscane, et M. Verani, de Nice, l'a vue sur les bords du Var. M. Savi, à qui j'emprunte la plupart des détails suivans, en a soigneuse-

ment décrit les mœurs dans son Ornithologie de la Toscane. Le nid et les œufs de cette espèce ont été figurés par M. Schinz.

La Fauvette Cisticole a à peine 4 pouces de longueur totale. Le sommet de la tête, la nuque, le dos, et toutes les couvertures des ailes sont couleur de feuille morte, cette teinte dessine le contour de chaque plume, dont le milieu est d'un brun noirâtre, ce qui produit des taches très-larges disposées longitudinalement. Le bas du dos et le croupion sont roux. La gorge et les parties postérieures d'un blanc roussâtre, plus foncé sur les flancs; pennes de la queue étagées, d'un brun noirâtre et frangées de roussâtre en-dessus, de cendré au-dessous; toutes les rectrices latérales terminées en-dessous par une grande tache noire avec du cendré clair à leur extrémité; bec et pieds d'un brun clair; iris noir.

Les étangs, les marais couverts de joncs sont les lieux où se plaît la Fauvette Cisticole; elle voltige sur les tamaris, se jette bientôt parmi les broussailles où elle se cache et poursuit les petits insectes dont elle fait sa nourriture. Parfois elle s'élève au-dessus des roseaux où elle se soutient quelque temps à la même place par un battement particulier de ses ailes. Elle jette alors un petit cri que M. Savi exprime par les syllabes *czin*, faisant à peine sentir la première et la dernière lettre; elle habite presque toute l'année la Toscane, et selon les saisons se tient le long des marais, dans les prés, ou dans les champs plantés de céréales.

Le nid que construit cette espèce de Sylvain est un des plus curieux. La Cisticole fait trois couvées par an. Le nid des deux premières couvées, vu la rareté des matériaux, est moins solide et moins élégant que celui de la troisième qu'elle construit au mois d'août; c'est au milieu d'une épaisse touffe d'herbes du genre *carex*, hautes à environ un pied de terre, qu'elle le place; sa forme est celle d'une

bourse pendante dont l'ouverture est placée vers le haut; les feuilles qui le composent sont artistement liées et comme cousues ensemble avec des duvets de diverses plantes, telles que des *asclépiadées* et des *syngénèses*. La paroi intérieure est composée de laine, de toiles d'araignées, et bien plus encore de duvet végétal. La ponte du *Cisticole* est de quatre à six œufs de couleur blanche, quelquefois changeante en rose ou bleu très-clair.

La Fauvette a moustaches noires, *Sylvia melanopogon*.

Le BEC-FIN A MOUSTACHES NOIRES, SYLVIA MELANOPOGON, *Temm.*, *pl. color.* 245, *fig.* 2. — FORAPAGLIE CASTAGNOLO, SYLVIA MELANOPOGON, *Savi*, *Ornithol. Tosc.*, *tom.* 1, *pag.* 279.

Cette Fauvette a 5 pouces 6 lignes de longueur totale. Le dessus de la tête est noir. Tout le dessus du corps est d'un brun châtain; on voit sur le dos quelques taches noires allongées. Les ailes et la queue sont brunes; la gorge et le milieu de l'abdomen sont blancs, un trait de cette couleur passe au-dessus des yeux en partant du bec. La poitrine, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont lavés de roussâtre. Le bec et les pieds sont noirâtres.

Cet oiseau est peu connu. Il paraît qu'on ne l'a encore rencontré qu'en Toscane; il y est assez rare. C'est au commencement de l'hiver qu'il se montre; on en voit aussi quelques-uns au printemps. M. Savi ajoute que son passage n'est point régulier. Ses mœurs n'ont point été étudiées. Le même auteur a rencontré cette Fauvette voltigeant parmi les roseaux et sur les tamaris. L'individu qui m'a été donné comme tué en Provence, paraît ne s'y être montré qu'accidentellement.

GENRE 50me — ROITELET, REGULUS.

Vieillot, Cuvier; *Motacilla*, Linn.; *Sylvia*, Temm., Lath., Lesson.

CARACTÈRES. — *Bec* très-grêle, court, droit, un peu comprimé latéralement, subulé, pointu, mandibule supérieure finement entaillée vers le bout. *Narines* ovales, couvertes par deux petites plumes décomposées et dirigées en avant. *Langue* cartilagineuse, terminée par de petites soies.

Tarses nus annelés. *Doigt intermédiaire* réuni à la base avec l'externe, totalement séparé de l'interne; postérieur le plus fort de tous.

Ailes à penne bâtarde très-courte; première et septième rémiges égales; troisième et quatrième les plus longues. *Queue* à douze rectrices.

Les Roitelets ont été séparés du genre Fauvette, parce que leur bec n'est nullement déprimé à sa base, et parce qu'ils sont munis de deux petites plumes décomposées qui se dirigent sur les narines. M. Cuvier fait la remarque que ces oiseaux ont le bec en cône très-aigu et à côtés un peu concave. M. Temminch les a laissés dans son genre des *Bec-fins*, où ils forment, selon cet auteur, le passage des vrais *Sylvains* aux *Mésanges*.

Ces oiseaux vivent d'insectes, qu'ils cherchent sur les arbres et qu'ils saisissent au vol. Ils suspendent leur nid aux rameaux; leur ponte est assez nombreuse. On ne connaît que trois espèces de Roitelets, dont deux appartiennent à l'Europe.

LE ROITELET HUPPÉ, *REGULUS CRISTATUS.*

MOTACILLA REGULUS, *Gmel., syst.* 1, *pag.* 995, *sp.* 78. — Le POUL OU SOUCI, APPELÉ VULGAIREMENT ROITELET HUPPÉ, CALENDULA, REGULUS CRISTATUS VULGÒ DICTA, *Brisson*, *tom.* 3, *pag.* 579, *sp.* 17. — Le ROITELET, *Buff.*, *tom.* 6, *pag.* 228, *pl. enl.* 651, *fig.* 3, sous le nom de SOUCI OU POUL. — Le ROITELET, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag.* 369. — SYLVIA REGULUS, *Lath.*, *ind. vol.* 2, *pag.* 548, *sp.* 152. — Le ROITELET HUPPÉ, REGULUS CRISTATUS *Vieil.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, 2e *édit.*, *tom.* 29, *pag.* 420. — Le ROITELET, *Gerard*, *tom.* 1, *pag.* 318. — Le ROITELET ORDINAIRE, SYLVIA REGULUS, *Temm.*, *pag.* 229. — Le ROITELET COMMUN, REGULUS CRISTATUS, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pl.* 102, *fig.* 2.

Longueur totale 4 pouces. Tête ornée d'une petite couronne aurore, bordée de noir sur chaque côté, composée de plumes

longues effilées qui, étant relevées, prennent la forme d'une huppe. Derrière de la tête, dessus du cou, croupion et couvertures supérieures de la queue, d'un olivâtre nuancé de jaune, particulièrement sur les côtés du cou. Gorge, poitrine roussâtres ; abdomen et autres parties inférieures blanchâtres. Rémiges et rectrices brunes, bordées d'olivâtre. Sur l'aile deux bandes transversales blanchâtres. Bec noir; pieds jaunâtres. La *femelle* a les teintes plus faibles que le *mâle* ; elle s'en distingue surtout par sa huppe d'un jaune citron.

Cet oiseau est un des plus petits qu'on rencontre en Europe. Il est peu méfiant, il ne se tient volontiers que dans les bois les plus fourrés, surtout dans ceux de pins ; sans cesse en mouvement parcourant les gerçures des écorces, fouillant dans les paquets de feuilles mortes, se cramponnant à l'extrémité des petites branches, il fait continuellement entendre un petit cri *zi zi zi*, *zi zi zi*, qui décèle sa présence. Il est peu méfiant, se laisse approcher de très-près et ne s'envole qu'à quelques pas de distance lorsqu'on l'effraie. On ne voit jamais cet oiseau en Provence dans le courant de l'été. Ce n'est qu'en automne qu'il se montre dans nos contrées, voyageant en petites bandes et se rappelant sans cesse.

C'est dans les montagnes de l'Allemagne et de l'Angleterre que ce roitelet niche. Son nid, artistement fait, est suspendu à l'extrémité de petites branches de pins ou d'autres arbres. Il est tissu en dehors de mousse, de laine, de toiles d'araignées, et garni intérieurement du duvet le plus doux ; sa forme est sphérique et son ouverture est en haut. Les œufs, au nombre de six à huit, sont d'un jaune couleur de chair sans tache. Quand la *femelle* couve, le *mâle* fait entendre un chant assez court qui n'est pas sans agrément ; il la soulage au milieu du jour dans le travail

de l'incubation. On rencontre le Roitelet Huppé dans toute l'Europe. Sa nourriture se compose de larves, de coléoptères, de petites chenilles, de mouches, et autres petits insectes.

Le Roitelet a moustaches, *Regulus mystaceus.*

Sylvia ignicapilla, *Brehm.* — *Buff.*, *tom.* 6, *pag.* 234. — Le ROITELET HUPPÉ, *Vieill.*, *ois. d'Am. sept.*, *col.* 2, *pag.* 50, *pl.* 106. — *Vieill. Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 29, *pag.* 422. — LE ROITELET A TRIPLE BANDEAU, silvia ignicapilla, *Temm.*, *pag.* 231. — Le ROITELET A MOUSTACHES, regulus mystaceus, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 231, *pl.* 102, *fig.* 3.

Longueur 3 pouces 6 à 8 lignes. Cette espèce, un peu plus petite que la précédente, est plus vivement colorée. Elle avait été long-temps confondue avec elle. M. Vieillot avait cependant reconnu deux races dans l'espèce du Roitelet Huppé ; mais c'est à M. Brehm, saxon, que nous devons définitivement la distinction du Roitelet qu'il a nommé *Sylvia ignicapilla.*

Le *mâle* du Roitelet à Moustaches a les plumes du centre de la tête d'un orangé couleur de feu ; les bords de ces plumes qui composent sa huppe sont noirs. Une bande roussâtre passe sur le front au-dessus de l'œil, et s'étend, d'un blanc pur, sur le côté de la tête. Un trait noir, partant du bec, traverse l'œil : le dessous de cette partie est blanchâtre, et là on distingue, descendant du coin de la bouche, une petite moustache noire. Toutes les autres parties du corps sont colorées comme chez le Roitelet Huppé. Les parties supérieures sont d'un vert doré, la gorge et la poitrine lavés de roussâtre, les autres parties inférieures blanchâtres ; les pennes des ailes et de la queue brunes, bordées de vert ; deux traits blanchâtres traversent l'aile ; bec noir, pieds jaunâtres. — La *femelle* a la huppe d'un jaune terne ; le reste du corps est faiblement coloré.

Le cri du *Roitelet à moustaches* est plus fort que celui du *Roitelet huppé* ou *commun*, il ne se perche que sur la cime des plus grands arbres et se montre par couple ; il est méfiant, on ne l'approche que difficilement ; il paraît dès les premiers jours d'automne, et plus tard au printemps. Cette espèce est rare en Allemagne, en Provence et dans toutes les contrées Orientales. Il est commun en France, aux environs de Paris. M. Vieillot l'a vu dans l'Amérique Septentrionale. Son nid et ses œufs sont semblables à ceux de l'espèce précédente.

GENRE 51me — TROGLODYTE, TROGLODYTES.

Cuvier, Vieillot, Savi, Leach., *Sylvia* ; Temm., Savi. Lath. ; *Motacilla*, Linn.

CARACTÈRES. — *Bec* fin, entier, subulé, pointu, droit, ou un peu arqué ; mandibules égales. *Narines* ovales, couvertes d'une membrane. *Langue* cartilagineuse, divisée à sa pointe.

Tarses nus annelés. *Doigt intermédiaire* réuni à la base avec l'externe, totalement séparé de l'interne.

Ailes courtes moyennes, concaves, arrondies, à penne bâtarde moyenne ; troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes.

Queue à douze rectrices, susceptibles de rester relevées.

On connaît trois ou quatre espèces de Troglodytes, une seule se trouve en Europe, les autres sont propres à l'Amérique. La dénomination de *Troglodyte* donnée à ces oiseaux par Montbeillard, peint parfaitement le goût qu'ils ont pour se tenir dans les petites cavernes, les trous de muraille, et généralement les endroits obscurs. Ils vivent d'insectes, sautillant sans cesse, et faisant entendre à chaque instant un petit ramage. Ils cachent leur nid dans des trous d'arbres. Leur ponte est de six à huit œufs.

Le Troglodyte d'Europe, *Troglodytes Europæa*.

Le Motacilla Troglodytes, *Gmel.*, *syst.* 1, *pag.* 993, *sp.* 46. — Le ROITELET regulus, *Briss.*, *tom.* 3, *pag.* 425. — Le TROGLODYTE, VULGAIREMENT ET IMPROPREMENT LE ROITELET, *Buff.*, *tom.* 6, *pag.* 220, *pl. enl.* 651, *fig.* 2, *sous le nom de* ROITELET. — Le TROGLODYTE D'EUROPE, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag.* 370. — Sylvia troglodytes, *Lath.*, *ind.*, *vol.* 2, *pag.* 547, *sp.* 148. — Le TROGLODYTE D'EUROPE, Troglodytes Europæa, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, 2e *édit.*, *tom.* 34, *pag.* 511. — Le TROGLODYTE, *Gerard*, *tom.* 1, *pag.* 321. — Le TROGLODYTE ORDINAIRE, Sylvia troglodytes, *Temm.*, *pag.* 233. — Le TROGLODYTE D'EUROPE, Troglodytes Europæa, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 232, *pl.* 103, *fig.* 1. — SCRICCIOLO, Troglodytes Europæus, *Savi*, *Ornit. Tosc.*, *tom.* 1, *pag.* 296.

La longueur totale de ce petit Sylvain est de 3 pouces 9 lignes. Le dessus de la tête, du cou et du corps, les plumes scapulaires sont d'un brun tirant un peu sur le roux, légèrement rayé de brun pur; le dessus de l'œil et les joues d'un blanc roussâtre; gorge, devant du cou et poitrine de cette couleur, de même que le ventre, les flancs et les jambes; couvertures supérieures des ailes pareilles au dos et rayées de brun, avec une petite tache ronde blanchâtre à l'extrémité des moyennes; pennes alaires cendrées en dessous, brunes en dessus du côté interne, d'un brun roux avec de petites lignes transversales en dehors; pennes de la queue pareilles; bec noirâtre en dessus, brun en dessous; pieds d'un gris brun. La *femelle*, un peu plus petite que le *mâle*, a les teintes plus rousses, et les raies transversales moins prononcées.

Cet oiseau avait reçu des anciens le nom de *Troglodyte*, que Buffon lui a conservé, sans doute à cause de l'habitude qu'il a de fureter dans les trous des murs, des rochers et de s'y blottir. Pendant l'été il se tient dans les forêts; aux approches de l'hiver on le voit reparaître, il s'approche sans méfiance des habitations rurales, parcourant les haies des jardins, visitant les broussailles.

les piles de bois, les murs tapissés de verdure. C'est ainsi que dans les chantiers, les branchages, sous les écorces, sous les toits et même jusque dans les puits des campagnes il cherche et poursuit les chrysalides, les fragmens d'insectes, les mouches, les araignées dont il fait sa nourriture. Le *mâle* a un ramage sonore, haut, clair et léger, c'est au mois de septembre qu'il commence à le faire entendre, en se tenant dans les fourrés des plus épaisses broussailles. Son cri d'appel, qu'il répète à chaque instant, se compose des syllabes *tirit*, *tirit*, *tirit*, auxquelles il donne un son grave.

Le *Troglodyte* place son nid près de terre, sur des rameaux épais, quelquefois sur une vieille souche ou dans les racines, d'autres fois sous l'avance de la rive d'un ruisseau ou sous un toit de chaume. Ce nid est composé d'un amas de mousse comme jeté au hasard ; le devant est garni de plumes ; sa forme est ronde, avec une petite entrée très-étroite et pratiquée au côté. La ponte est de sept à neuf œufs d'un blanc terne, pointillé de rougeâtre au gros bout.

FAMILLE GRIMPEREAUX, ANERPONTES.

Vieillot.

CARACTÈRES. — *Bec* entier ordinairement grêle, droit ou arqué, très-aigu, ou terminé en forme de coin.

Doigts au nombre de quatre, trois devant, un derrière.

Les oiseaux compris dans cette famille font partie dans la méthode de M. Temminck, de son sixième ordre les *Anysodactyles*, et sont rangés, par M. Cuvier, parmi ses *Tenuirostres*. M. Vieillot a fait deux petites divisions, déduites des proportions relatives des doigts extérieurs et de la forme des rectrices. Parmi les genres qui viennent s'y placer, nous avons en Provence la *Sitelle*, le *Picchion* et le *Grimpereau*, qui appartiennent à la

première de ces divisions. Les autres dénominations génériques, au nombre de six, ne se rapportent qu'à des espèces exotiques.

A. *Pennes caudales entières.*

GENRE 52me — SITELLE. SITTA.

Vieillot, Temminck, Linn., Cuvier, Meyer, Lath.

CARACTÈRES. — *Bec* couvert à sa base de petites plumes dirigées en avant, entier, droit, comprimé latéralement, ou un peu arrondi, terminé en forme de coin; les deux mandibules égales; l'inférieure quelquefois un peu retroussée. *Narines* rondes, ouvertes, cachées sous les plumes du *Capistrum*. *Langue* large à son origine, courte, cartilagineuse, aplatie, cornée et bifide à sa pointe.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* réuni à la base avec l'externe, totalement séparé de l'interne; pouce plus long que celui-ci. *Ongle postérieur* très-crochu, le plus robuste de tous.

Ailes moyennes à penne bâtarde très-courte; deuxième, troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

On ne connaît bien que cinq espèces de Sitelle; une seule se trouve en Europe. Ces oiseaux ont des habitudes communes avec les Pics et les Mésanges, ils grimpent le long du tronc des arbres, et en frappent l'écorce avec leur bec. Leur naturel est solitaire; ils vivent d'insectes et de graines, et nichent dans des trous d'arbre.

LA SITELLE D'EUROPE, *SITTA EUROPÆA.*

SITTA EUROPÆA, *Gmel.*, *syst.* 1, *pag.* 440. — Le TORCHEPOT, SITTA, *Briss.*, *tom.* 3. *pag.* 588, *sp.* 1, *pl.* 29, *fig.* 3. — LA SITELLE OU TORCHEPOT, *Buff.*, *tom.* 6, *pl. enl.* 623, *fig.* 1. — Le TORCHEPOT COMMUN, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag.* 396. — SITTA EUROPÆA, *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1, *pag.* 261, *sp.* 1. — La SITELLE PROPREMENT DITE, SITTA EUROPÆA, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 31, *pag.* 319. — La SITELLE ORDINAIRE, *Gerard*, *tom.* 1, *pag.* 360. — La SITELLE TORCHEPOT, SITTA EUROPÆA, *Temm.*, *pag.* 407. — La SITELLE D'EUROPE, SITTA EUROPÆA, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 234, *pl.* 104, *fig.* 1.

Longeur 5 pouces 4 lignes. Toutes les parties supérieures d'un cendré bleuâtre, gorge et joues blanches; une bande noire, par-

tant du bec, passe sur l'œil et s'étend sur les oreilles et le long des côtés du cou. Poitrine et ventre d'un roux jaunâtre ; flancs et cuisses d'un roux marron ; couvertures inférieures de la queue de cette couleur terminées de blanchâtre. Rectrices latérales, noires vers leur origine, ensuite mi-partie blanches et cendrées ; bec et pieds d'un gris noirâtre ; iris noisette. La *femelle* est un peu moins grande que le *mâle* ; les couleurs de son plumage sont plus ternes.

On rencontre assez communément cette espèce de *Sitelle* dans les bois de haute futaie des départemens du Var et des Basses-Alpes. Elle ne se montre que rarement en hiver dans les parties méridionales de la Provence. Elle s'éloigne peu des lieux de sa naissance, où le trou d'arbre qui lui a servi de berceau, lui tient aussi lieu de magasin pour y amasser des noisettes et différentes graines qu'elle casse à coups de bec, après les avoir fixées entre ses pattes. Le cri que cet oiseau fait entendre d'une voix forte, est *tuí*, *tuí*, *tuí*, *tuí*, *tuí*, qu'il répète en grimpant le long des arbres qu'il frappe de son bec pour faire sortir les insectes cachés sous l'écorce. Le chant du mâle, dit M. Vieillot, semble exprimer *guiric*, *guiric*.

C'est dans un trou d'arbre que la *Sitelle* établit son nid. Si l'ouverture en est trop grande, elle la retrécit avec de la terre grasse. Sa ponte est de cinq à sept œufs d'un blanc sale, pointillés de roussâtre, qu'elle dépose sur de la mousse et de la poussière de bois.

GENRE. 53me. — PICCHION, PETRODROMA.

Vieillot, *Certhia* ; Linné, *Tichodroma*, Illig., Temm., Cuv.

CARACTÈRES. — *Bec* un peu déprimé et triangulaire à sa base, plus ou moins fléchi en arc, grêle, un peu arrondi, entier, pointu. *Narines* à demi-closes en dessus par une membrane, situées vers l'origine du bec, dans une rainure longitudinale. *Langue* très-dilatée à sa base, garnie sur ses côtés de petits crochets très-pointus, et susceptible de se lancer.

Tarses nus annelés. *Doigt intermédiaire* réuni à la base avec l'extérieur, totalement séparé de l'interne ; pouce plus long que ce dernier. *Ongle postérieur* grêle peu courbé, aussi long que le doigt.

Ailes à penne bâtarde courte ; deuxième, troisième, quatrième rémiges les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices, larges, faibles et obtuses à leur extrémité.

M. Vieillot comprend six espèces dans ce genre. On n'en rencontre qu'une seule dans les contrées méridionales de l'Europe. Les observations faites sur le *Picchion de muraille*, ont fait penser à M. Temminck, que ces oiseaux sont sujets à une double mue.

LE PICCHION DE MURAILLE, *PETRODROMA MURARIA.*

CERTHIA MURARIA, *Gmel., syst.* 1, *pag.* 473, *sp.* 2. — Le GRIMPEREAU DE MURAILLE, CERTHIA MURALIS, *Briss.*, *tom.* 3, *pag.* 607, *pl.* 30, *fig.* 1, le mâle. — Le GRIMPEREAU DE MURAILLE, *Buff.*, *tom.* 6, *pag.* 325, *pl. enl.* 372, *fig.* 1 *mâle*, *fig.* 2 *femelle*. — L'ÉCHELETTE OU GRIMPEREAU DE MURAILLE, *Cuvier*, *tom.* 1, *pag.* 409. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1, *pag.* 294, *sp.* 40. — Le PICCHION DIT GRIMPEREAU DE MURAILLE, PETRODROMA MURARIA, *Vieil.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, 2e *édit.*, *tom.* 26, *pag.* 106. — Le GRIMPEREAU DE MURAILLE, *Gerard*, *tom.* 1, *pag.* 367. — LE TICHODROME ÉCHELETTE, TICHODROMA PHŒNICOPTERA, *Temm.*, *pag.* 412. — Le PICCHION DE MURAILLE, PETRODROMA MURARIA, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 236, *pl.* 103, *fig.* 2, *mâle* ; *fig.* 3, *tête de la femelle et du mâle en hiver.*

Tête, dessus du cou et du corps d'un joli cendré ; poitrine et ventre de la même teinte très-foncée. Gorge et devant du cou d'un noir pur (1). Petites couvertures des ailes et partie supérieure des barbes extérieures des pennes d'un rouge vif ; extrémité des pennes alaires noire ; ces pennes ont deux grandes taches blanches, disposées sur la barbe intérieure ; queue noire, terminée de blanc et de cendré. Bec, iris et pieds noirs. Longeur 6 pouces 6 lignes : *mâle en habit*

(1) M. Temminck observe que ce n'est seulement que pendant le court espace de temps que dure la reproduction et l'éducation des jeunes, que l'on voit des *mâles* qui ont la gorge ainsi que le devant du cou d'un noir profond. M. Vieillot ne partage point entièrement cette opinion.

de nôces. La *femelle* et le *mâle en hiver* ont la gorge et le devant du cou d'un gris blanc ; les autres parties du corps sont à peu près colorées comme chez le mâle au printemps.

C'est sur les rochers coupés à pic, le long des remparts et des murailles des vieux châteaux que se tient le *Picchion* dont il est ici question, jamais il ne grimpe sur les arbres. On le voit voltiger par petits bonds, cherchant dans les interstices des rochers des insectes, des larves, des araignées, et surtout les œufs de ces dernières dont il est friand. Il voyage seul et silencieusement; son vol n'est point élevé, et lorsqu'il se transporte d'un vallon à un autre, c'est toujours en volant seulement à quelques pieds au-dessus du sol ; vers l'automne il quitte les contrées tempérées de l'Europe pour se rendre dans des parties plus méridionales. Quelques auteurs assurent qu'il a un chant gai et agréable. Les fentes et les crevasses des rochers sont les lieux qu'il choisit de préférence, pour pondre quatre à cinq œufs d'un blanc pur. On trouve ce *Picchion* en Italie, en Espagne, sur les Alpes Suisses, dans toutes les contrées méridionales de l'Europe, mais jamais dans le Nord.

B. *Pennes de la queue pointues.*

Genre 54me. — GRIMPEREAU, Certhia.

Vieillot, Temm., Linn., Cuv., Lath.

Caractères. — *Bec* médiocre, entier, un peu trigone, comprimé sur les côtés, grêle, fléchi en arc, aigu. *Narines* situées à la base du bec, à demi-couvertes par une membrane, ouvertes dans une rainure longitudinale. *Langue* cartilagineuse, aiguë.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* réuni à la base avec l'externe, totalement séparé de l'interne; postérieurs plus longs que l'intérieur.

Ailes courtes, à penne bâtarde très-courte ; troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes ; première plus courte que la septième. *Queue* à douze rectrices roides, un peu arquées, pointues.

Gmelin, Linné, Brisson et Latham ont réuni bien des espèces dissemblables sous cette dénomination générique. On ne distingue aujourd'hui qu'environ cinq espèces de vrais *Grimpereaux*. Une seule se trouve en Europe, les autres sont propres à l'Amérique.

Le Grimpereau Familier, *Certhia familiaris*.

Certhia familiaris, *Gmel.*, *syst.* 1, *pag.* 469, *sp.* 1. — Le GRIMPEREAU Certhia, *Briss.*, *tom.* 3, *pag.* 603, *sp.* 1. — Le GRIMPEREAU, *Buff.*, *tom.* 6, *pag.* 320, *pl. enl.* 681, *fig.* 1. — Le GRIMPEREAU D'EUROPE, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag.* 408. — *Lath.*, *ind.*, *col.* 1, *pag.* 280. — Le GRIMPEREAU PROPREMENT DIT, Certhia familiaris, *Vieil.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, 2e *édit.*, *tom.* 13, *pag.* 303. — Le Grimpereau ordinaire, *Gerard*, *tom.* 1, *pag.* 365. — Le GRIMPEREAU, Certhia familiaris, *Temm.*, *pag.* 410. — Le GRIMPEREAU FAMILIER, Certhia familiaris, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 237.

Longueur totale 5 pouces. Plumes de la tête, du cou et du dos d'un blanc sale dans le milieu, d'un brun roux sur un côté et noirâtre sur l'autre ; ces couleurs sont disposées par traits alongés. Dessous du corps blanc, nuancé de roux, faible chez les *mâles*. Couvertures supérieures des ailes pareilles au dos. Au-dessus des yeux une bande blanchâtre ; le milieu des pennes alaires est occupé par une tache jaunâtre ; croupion roux ; pennes caudales d'un brun roussâtre, étagées et comme usées par le bout. Pieds gris, iris et bec de couleur noisette. La *femelle* n'a point de jaune sur les parties supérieures ; la bande du milieu des rémiges est blanche ; les parties inférieures sont d'un blanc moins pur. Les *jeunes*, dit M. Temminck, ont le bec moins arqué, quelquefois presque droit.

Les bois, les vergers, le bord des ruisseaux, les arbres touffus, sont les lieux que fréquente ce petit oiseau. Sa vie est très-laborieuse, on le voit sans cesse grimper le long des arbres en tournant autour du tronc, s'aidant de sa queue, à la manière des Pics, et s'élevant en voltigeant par petits bonds ; arrivé à l'extrémité, il en descend tout à coup pour recommencer de la même manière ses recherches

sur l'arbre voisin ; car c'est en visitant les branches qu'il parcourt avec vitesse, en furetant sous leur écorce qu'il se saisit des petits insectes, des larves dont il fait sa nourriture, surtout des punaises des pins dont il est friand ; il jette en voltigeant un cri très-éclatant, qu'on est étonné d'entendre s'échapper du corps d'un si petit oiseau. Il se retire pendant la nuit dans un trou d'arbre. C'est là que la femelle place un nid qu'elle compose d'herbes fines, de mousses liées ensemble avec des toiles d'araignées ; elle y dépose cinq à sept œufs d'un blanc pur, parsemés de nombreuses taches claires et foncées d'un brun roussâtre. Cet oiseau est de passage en Provence au printemps et à l'automne ; en hiver il s'approche des habitations. Il est commun en Hollande, rare en Sibérie.

Famille ÉPOPSIDES, Épopsides.

Vieillot.

Caractères. — *Bec* plus court ou plus long que la tête, glabre à sa base, plus ou moins arqué, entier ou échancré. *Langue* médiocre ou courte, entière ou ciliée à sa pointe.

C'est parmi les *Anisodactyles* que Temminck a rangé les genres qui composent cette famille ; M. Cuvier les a classés parmi les *Tenuirostres*. Les *Fourniers*, les *Polochions*, les *Promérops* et les *Huppes*, sont ceux que M. Vieillot range parmi les *Épopsides*. On trouve une espèce de *Huppe* en Europe. Les autres oiseaux de la famille des *Épopsides* appartiennent à des genres exotiques.

Genre 55me. — PUPUT ou HUPPE, Upupa.

Veillot, Temm., Linn., Cuv., Lath.

Caractères. — *Bec* plus long que la tête, faiblement arqué, trigone à sa base, convexe en dessus, un peu comprimé latéralement, un peu grêle, entier, presque

émoussé ; mandibule supérieure plus longue que l'inférieure. *Narines* petites, ovales, étendues, situées a la base du bec. *Langue* très-courte, triquêtre, entière, obtuse.

Tarses nus, annelés. *Doigt intermédiaire* réuni à la base avec l'externe ; totalement séparé de l'interne.

Ailes à penne bâtarde très-courte, première rémige plus courte que la sixième ; troisième et quatrième, les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

L'on ne connaît que deux espèces de ce genre, l'une ne quitte jamais l'Afrique, l'autre se trouve dans presque toutes les parties de l'Europe. Temminck ne paraît pas partager l'opinion de Vieillot relativement à la distinction des deux espèces dont je parle d'après ce dernier.

Le Puput ou Huppe, *Upupa epops*.

Upupa epops, *Linn.*, *syst.* 1, *pag.* 466. — La HUPPE ou PUPUT, Upupa, *Briss.*, *tom.* 2, *pag.* 455, *sp.* 1, *pl.* 43, *fig.* 1. — La HUPPE, *Buff.*, *tom.* 6, *pag.* 494, *pl. enl.* n° 32. — La HUPPE, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag.* 406. — *Lath. ind.*, *vol.* 1, *pag.* 277. — La HUPPE ou LE PUPUT, Upupa epops, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, 2e *édit.*, *tom.* 15, *pag.* 420 — La HUPPE, *Gerard*, *tom.* 1, *pag.* 373. — La HUPPE, Upupa epops, *Temm.*, *pag.* 415. — Le PUPUT D'EUROPE, Upupa epops, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 238, *pl.* 105, *fig.* 1.

C'est au printemps que cet Épopside arrive en Provence ; il se montre dès les premiers jours de mars, et s'étend jusques dans les contrées les plus Septentrionales de l'Europe pour reparaître à l'automne, époque à laquelle il se retire en Afrique. La huppe élégante qui orne sa tête, la grosseur de son corps et la distribution des bandes noires qui traversent les ailes en font un de nos plus beaux oiseaux. Il a onze pouces de longueur totale ; deux rangées de longues plumes forment sur sa tête une huppe arquée ; ces plumes sont rousses, terminées par une tache noire que précède une nuance blanchâtre ; le restant de la tête, le cou, le haut du dos, la poitrine et le ventre d'un roussâtre vineux ; abdomen et couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur avec quelques taches longitudinales noirâtres sur les flancs. Couvertures supérieures des ailes rayées

transversalement de blanc et de noir ; pennes primaires noires, traversées, vers le tiers de leur longueur, par une bande d'un blanc pur; croupion de cette dernière couleur; rectrices noires, traversées dans leur milieu par une bande blanche : *mâle*. Les teintes du plumage de la *femelle* sont moins pures. Les *jeunes* ressemblent à la femelle, leur huppe est courte ; ils ont une tache blanche sur le menton ; les coins de la bouche d'un jaune paille, et un grand nombre de taches longitudinales sur les flancs.

La *Huppe* vit solitaire, se plaît à terre, dans les endroits humides, où elle cherche des vermisseaux. Elle se nourrit aussi de scarabées, de taupes-grillons, de fourmis, de frai de grenouilles et de divers insectes aquatiques ; elle ne se perche que sur les rameaux inférieurs des arbres. Elle a, dit M. Vieillot, divers cris, l'un qui semble exprimer *zi-zi*, est celui de ralliement, et lorsqu'elle est perchée, elle prononce la syllabe *poour* d'une voix forte et grave presque toujours trois fois de suite, en ramenant chaque fois son bec sur sa poitrine. Le cri du *mâle* semble exprimer *bou*, *bou*, *bou*. C'est dans les trous des arbres, dans les crevasses des rochers et des masures qu'elle pond quatre à sept œufs d'un blanc grisâtre. Son nid est enduit de terre glaise, de matières infectes, et intérieurement tapissé de mousse et de feuilles sèches.

Famille PELMATODES, Pelmatodes.

Vieillot.

Caractères. — *Bec* plus long que la tête, droit ou arqué, pieds courts, jambes dénuées de plumes sur leur partie inférieure.

Doigts extérieurs réunis jusqu'au-delà du milieu.

Deux genres composent cette famille : ce sont les *Guépiers* et les *Martin-pêcheurs*. On trouve une espèce de chacun de ces genres en Europe, ils

forment l'ordre septième des *Alcyons* dans le système de M. Temminck, et sont rangés par M. Cuvier, parmi ses *Syndactyles*.

Genre 56me — GUÊPIER, Merops.

Vieill, Temm., Linn., Lath., Cuv.

Caractères. — *Bec* épais à sa base, alongé, presque tétragone, entier, un peu fléchi en arc, subulé, à pointe aiguë. *Narines* rondes, petites, couvertes à leur origine de petites plumes dirigées en avant, quelquefois totalement glabres. *Langue* étroite, lacérée à la pointe chez la plupart.

Pieds courts. *Jambes* dénuées de plumes sur leur partie inférieure. *Doigts extérieurs* réunis dans la plus grande partie de leur longueur. *Ongle intermédiaire* le plus fort de tous, et dilaté sur son bord interne.

Ailes longues, à penne bâtarde très-courte ou moyenne; première rémige la plus longue de toutes chez les uns, la troisième chez les autres. *Queue* à douze rectrices.

On connaît environ quarante espèces de Guêpiers. Les oiseaux de la Nouvelle-Hollande auxquels ce nom générique a été imposé, appartiennent aux *Polochions* et *Créadions* de M. Vieillot, on n'en a point encore rencontré en Amérique; la patrie de ces oiseaux paraît être l'Afrique et l'Inde. Leur mue est simple et les couleurs du plumage ne changent point. C'est d'insectes diptères et hyménoptères qu'ils composent leur principale nourriture; ils saisissent leur proie en volant. Le plumage des oiseaux de ce genre est toujours enrichi de couleurs vives et éclatantes. On ne rencontre qu'une seule espèce de Guêpier en Europe.

Le Guêpier proprement dit, ou d'Europe, *Merops apiaster*.

Merops apiaster, *Gmel.*, *syst.* 1, *pag.* 460. — Le Guêpier apiaster, *Briss.*, *tom.* 4, *pag.* 532, *sp.* 1. — Le Guêpier, *Buff.*, *vol.* 6, *pag.* 526, *pl. enl.* 938. — Le Guêpier commun, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag.* 415. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1, *pag.* 269. — Le Guêpier proprement dit, Merops apiaster, *Vieil.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, 2e *édit.*, *tom.* 14, *pag.* 11. — Le Guêpier d'Europe, *Gerard*, *tom.* 1, *pag.* 376. — Le Guêpier vulgaire, Merops apiaster, *Temm.*, *pag.* 420. — Le Guêpier d'Europe, Merops apiaster, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pag.* 240, *pl.* 105, *fig.* 2.

Front couleur d'aigue-marine ; dessus de la tête, occiput, nuque et haut du dos d'un marron pur, inclinant au jaune fauve vers le croupion. Gorge d'un jaune doré entourée d'un collier noir ; une bande de cette couleur, partant du bec, passe sur l'œil et s'étend sur l'orifice auditif. Poitrine, ventre et abdomen de la couleur du front. Petites couvertures supérieures d'un vert obscur ; moyennes, d'un marron pur ; les grandes, nuancées de vert et de roux. Rémiges d'un vert bleuâtre, terminées de noirâtre sur leur barbe intérieure. Rectrices de la même couleur, nuancées de vert en dessus, grises en dessous, les deux du milieu plus longues que les autres. Iris rouge ; bec noir ; pieds bruns : tel est le *mâle*. La *femelle* n'en diffère que par la couleur des couvertures supérieures et moyennes des ailes, qui sont verdâtres et faiblement colorées de roux. Les *jeunes*, selon Temminck, ont les parties supérieures d'un brun verdâtre ; la bande qui traverse les yeux est rousse ; la gorge d'un jaune mat est dépourvue du collier noir ; toutes les pennes de la queue sont d'égale longueur ; le bec est faible, moins long ; l'iris rose. Longueur 10 pouces.

Les *Guêpiers* se montrent abondamment en Provence dès le mois d'avril, ils voyagent en troupe nombreuse et repassent en automne, mais en bien petite quantité et comme isolés. Ils s'abattent volontiers dans les vergers pour y attraper, en volant, les guêpes ou les autres insectes qui y sont attirés par le suc mielleux des fleurs ou des fruits des arbres qui s'y trouvent ; ils sont friands de cigales. Ces oiseaux font entendre, dit Buffon, un cri éclatant sans être agréable, accompagné de temps à autre par un craquement du bec, *grulgru*, *rururul*. On trouve le nid du *Guêpier* dans les rives sabloneuses et escarpées des fleuves. Le trou qui recèle sa progéniture a ordinairement six pieds de profondeur et une direction oblique, l'entrée en est large, le fond terminé en rond. Ce nid est garni de mousse. La ponte est de quatre à sept œufs blancs.

On trouve le *Guêpier proprement dit*, en Grèce, en Italie et en Afrique, en Provence et en Languedoc, en Suisse, en Espagne, en Turquie, rarement dans le Nord de la France, en Angleterre et presque jamais dans les autres parties Septentrionales de l'Europe. J'ai reçu des *Guêpiers* absolument semblables à l'espèce d'Europe, du Cap de Bonne-Espérance et de la Côte de Coromandel. Quelques auteurs anciens croyaient que le *Guêpier* volait à rebours.

GENRE 57me. — MARTIN-PÊCHEUR, ALCEDO.

Vieill., Temm., Linn., Cuv., Lath.; *Gracula*; Gmel., *Ispida*, Briss.

CARACTÈRES. — *Bec* long, gros à la base, trigone chez les uns, tétragrone chez les autres comprimé latéralement, droit, très-rarement échancré et incliné vers le bout, à bords trés-légèrement dentelés vers la pointe. *Narines* situées près du *capistrum*, étroites, longitudinales ou oblongues, à ouverture recouverte d'une membrane transparente. *Langue* courte, déliée, en carré long à sa base, triangulaire dans le reste.

Pieds courts placés un peu à l'arrière du corps. *Jambes* denuées de plumes sur leur parties inférieures. *Tarses* arrondis et quelquefois sans écailles. *Doigts* au nombre de trois ou de quatre; les extérieurs réunis presque jusqu'aux ongles; l'intérieur très-court. *Ongles* courbés, comprimés sur les côtés, aigus; l'intermédiaire dilaté sur son bord interne.

Ailes courtes; les quatre prèmières rémiges à peu près égales et les plus longues de toutes. *Queue* à douze rectrices.

Plus de soixante espèces composent ce genre nombreux. Vieillot y a fait plusieurs sections déduites du nombre des doigts et de la forme du bec. Ces oiseaux sont abondans dans les pays chauds, ils sont presque tous ornés d'éclatantes couleurs; le bleu domine souvent sur leur robe. Ils vivent au bord des eaux courantes ou stagnantes, quelquefois par couple, rarement en famille, jamais en troupe, souvent isolés. Leur principale nourriture consiste en poissons. On ne trouve qu'une seule espèce de *Martin-pêcheur* en Europe.

LE MARTIN-PÊCHEUR, PROPREMENT DIT, *ALCEDO ISPIDA*.

ALCEDO ISPIDA, *Gmel.*, *syst.* 1, *pag.* 448, *sp.* 3, et GRACULA ATHIS, *pag.* 398, *sp.* 8. — ISPIDA, *Briss.*, *tom.* 4, *pag.* 471, *sp.* 1, et ISPIDA SENEGALENSIS, *pag.* 485, *sp.* 7. — Le MARTIN-PÊCHEUR ou L'ALCYON, *Buff.*, *vol.* 8, *pag.* 46, *pl. enl.* 77; le BABOUCARD, *idem.* — Le MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE, *Cuv.*, *tom.* 1, *pag.* 416. — *Lath.*, *ind.*, *vol.* 1, *pag.* 252, *sp.* 20. — Le MARTIN-PÊCHEUR PROPREMENT DIT, ALCEDO ISPIDA, *Vieill.*, *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *tom.* 19, *pag.* 396. — Le MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE, *Gerard*, *tom.* 1, *pag.* 380. — Le MARTIN-PECHEUR ALCYON, ALCEDO ISPIDA, *Temm.*, *pag.* 423. — Le MARTIN-PÊCHEUR, ALCEDO ISPIDA, *Vieill.*, *Faun. Franç.*, *pl.* 106, *fig.* 1.

« Il semble, dit Buffon, que ce *Martin-pêcheur* se soit échappé « de ces climats, où le soleil verse avec des flots de la lumière la « plus pure, tous les trésors des plus riches couleurs. » En effet, cet oiseau peut disputer le prix de la beauté à la plupart des espèces des tropiques; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un bleu d'azur éclatant, cette couleur forme des mouchetures sur la tête et les scapulaires, les autres parties supérieures du corps sont d'un verdâtre changeant en aigue-marine. Entre le bec et l'œil, et sur les joues est une bande rousse, sur la gorge et sur les côtés du cou une bande d'un blanc roux; une belle couleur d'un roux ardent couvre la poitrine et s'étend sur l'abdomen, le ventre et les couvertures inférieures de la queue; les plumes de celle-ci sont très-courtes, noirâtres en dessous, d'un beau bleu en dessus. De chaque côté du bec s'étend une bande colorée comme le dessus de la tête; les rémiges sont noires sur leur barbe intérieure, d'un vert bleuâtre sur les extérieures. Bec noir, rougeâtre en dessous; iris et pieds rouges; longueur 6 pouces. La *femelle* a des teintes plus foncées et la couleur azurée du plumage moins éclatante que celle du *mâle*. Les *jeunes* ont les pieds couleur de chair, nuancés de noirâtre; l'iris brun, et le vert du dos d'un bleuâtre foncé.

D'un naturel triste et solitaire, le *Martin-pêcheur* vit seul, si ce n'est dans le temps de la pariade. Sauvage et méfiant, il part de loin d'un vol rapide et file, suivant ordinairement les contours des ruisseaux, en rasant la surface de l'eau et va se poser sur une branche sèche. Il choisit, de préférence, celle qui s'avance sur l'eau; il se pose aussi sur le gravier ou sur une pierre. C'est en s'élevant à huit, à dix pieds de hauteur qu'il se laisse tomber d'à-plomb sur les poissons dont il fait sa nourriture. Il mange aussi des insectes aquatiques, des abeilles et des vers. Dès le mois de mars, les mâles recherchent vivement les femelles et commencent à fréquenter les trous dans lesquels ils se proposent de nicher : ce sont ordinairement ceux des rats d'eau ou des écrevisses ; ils en maçonnent et rétrécissent l'ouverture, et sans autres soins, la femelle y dépose six à neuf œufs d'un blanc pur et luisant.

Le *Martin-pêcheur* est répandu en Europe, il est rare dans le Nord. On le trouve aussi en Afrique, en Égypte et en Asie. On a long-temps attribué beaucoup de propriétés à la peau desséchée de cet oiseau, et aujourd'hui encore on croit que sa présence éloigne les teignes et les dermestes des draps que l'on désire conserver, mais ces vertus sont purement imaginaires.

SUPPLÉMENT

A l'ordre des Sylvains.

LE BOUVREUIL GITHAGINE, *PYRRHULA GITHAGINEA.*

Temm., *pl. color.* 400, *fig.* 1 *et* 2, *mâle et femelle.* — FRINGILLA GITHAGINEA, *Lichst.*, *Voyage en Égypte*, *pl.* 5, *fig.* 8. — Le BOUVREUIL GITHAGINE, PYRRHULA GITHAGINEA, *Lesson*, *Manuel d'Ornith.*, *tom.* 1, *pag.* 339.

Le Bouvreuil Githagine n'avait point encore été rencontré en Europe ; sa patrie est l'Égypte et la Nubie. Il est figuré dans l'ouvrage d'Égypte, et Temminck est le premier qui nous ait donné la description du mâle et de la femelle.

La longueur de ce *Bouvreuil* est de cinq pouces. Le *mâle* a toutes les parties supérieures d'un gris brun teinté de rose clair sur le bord des pennes alaires ; cette dernière couleur s'étend sur la face, les joues, le devant du cou et toutes les parties inférieures ; les rectrices d'un brun clair par-dessus, comme les rémiges, sont aussi bordées de rose, elles sont grises en dessous ; iris et bec d'un roux vif ; pieds couleur de chair. La *femelle* est d'un brun isabelle plus foncé sur le dos que sur les autres parties du corps.

On ne sait rien des mœurs de ce joli *Bouvreuil*, dont l'apparition doit être considérée comme accidentelle en Provence. La couleur de ses œufs et son nid ne sont pas connus.

La Fringille incertaine, *Fringilla incerta*.

Fringilla incerta, *Risso*, *Hist. Nat. de l'Europ. Mérid.*, *tom.* 3, *pag.* 52, *esp.* 135. — Fringilla olivacea, *mâle*, *Raffinesque*, *Caratteri di alcuni nuov. gen.*, &ca., *pag.* 6?

J'ai tout lieu de penser que la *Fringille* décrite sous le nom d'*Olivacea* par M. Raffinesque, doit être le mâle de l'espèce désignée par M. Risso, sous le nom d'*Incerta* que j'ai adopté. Ce qui fortifie mon opinion, c'est la distribution des taches et la couleur terne du plumage qu'on remarque toujours sur les femelles des *Fringilles*, et d'un autre côté, le silence absolu qu'a constamment gardé cet oiseau. Toutes les fois que j'en ai eu en vie afin de les étudier, ils ne m'ont jamais fait entendre qu'un petit cri aigu qui n'avait aucun rapport au ramage ou au chant éclatant des mâles des *Fringilles* qui appartiennent au même genre.

Le *mâle* serait donc décrit par M. Raffinesque comme d'une teinte olivâtre, tacheté de brun sur le dos, blanchâtre sous le ventre; bec et pieds fauves; pennes de la queue bordées de noirâtre. La *femelle* a toutes les parties supérieures d'un gris verdâtre tirant au brun; la gorge d'un blanc roussâtre; les flancs et la poitrine d'une teinte plus obscure, parsemés de quelques taches brunes longitudinales; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc sale; rémiges et rectrices brunes en dessus, grises en dessous, bordées de brun clair; iris noir; bec et pieds d'un brun grisâtre. Longueur 5 pouces 6 lignes.

Cette *Fringille* a le port du Pinson, son bec est un peu plus renflé, ses mouvemens sont vifs. Ses œufs et son nid me sont inconnus.

C'est en automne qu'elle s'est quelquefois montrée en Provence;

il paraît qu'on l'a aussi trouvée en Sicile, aux environs de Palerme, où elle est extrémement rare.

Le Bruant Crocote, *Emberiza melanocephala*.

Emberiza melanocephala, *Gmel.*, *syst.* 1, *pag.* 873, *sp.* 40. — Le FRINGILLE CROCOTE, *Vieill.*, *Ois. chant.*, *pag.* 51, *pl.* 27, *mâle*. — Le BRUANT CROCOTE, Emberiza melanocephala, *Temm.*, *pag.* 303.

Longueur 6 pouces 6 lignes. Sommet de la tête, région des yeux, des oreilles et des joues d'un noir profond; dos, d'un roux foncé inclinant au jaune sur les couvertures supérieures de la queue; ailes et queue brunes, bordées d'une teinte plus claire; gorge, cou, poitrine et les autres parties inférieures d'un beau jaune citron; bec d'un cendré bleuâtre; pieds d'un brun jaunâtre; iris noir; le *mâle au printemps*. En *automne*, les plumes noires de la tête sont terminées par un liséré brun, et le jaune de la poitrine est moins pur. La *femelle* a toutes les parties supérieures d'un cendré roussâtre; la gorge blanchâtre; dessous du corps d'un blanc sale lavé de jaunâtre, surtout vers les couvertures inférieures de la queue, celles des ailes bordées de roux cendré.

Quelques individus de cette espèce de *Bruant* se montrent, de temps en temps, isolés en Provence. Le mâle et la femelle dont je donne la figure, ont été pris au filet aux environs de Marseille. Temminck nous apprend que cet oiseau est commun en Dalmatie, dans tout le Levant et sur le bord de l'Adriatique, ce qui explique ses apparitions dans nos contrées Méridionales. Le même auteur ajoute qu'il se nourrit de semences de plantes potagères et sauvages, de graines et d'insectes. C'est dans les haies et les petits buissons qu'il niche, il choisit les rameaux qui sont à une petite élévation de

terre. Sa ponte se compose de quatre ou cinq œufs blancs, couverts à claire-voie par de très-petits points d'un cendré clair. Je n'ai pu étudier que le cri de la femelle qui est assez éclatant, et nullement aigu comme celui des Bruants, *fou* et *zizi*.

Le Bruant des marais, *Emberiza palustris*.

Emberiza atrata, *Raffinesque, Caratteri di alcuni nuovi generi, &ca., pag.* 6 ?

Cette nouvelle espèce ne peut nullement être confondue avec le *Bruant des Roseaux*, dont elle diffère essentiellement par la grosseur et la forme du bec qui dans l'espèce dont il s'agit est fort bombé et raccourci, tandis qu'il est grêle et pointu dans l'autre. Ces dissemblances avaient également frappé M. Savi, auteur d'une Ornithologie de Toscane, qui m'ayant fait part de ce qu'il en pensait, est convenu avec moi, de nommer *Emberiza palustris*, ce nouveau Bruant, dans le 2e vol. de son Ornithologie actuellement sous presse. J'y rapporte avec un léger doute l'*Emberiza atrata* de Raffinesque.

Le *mâle* a le dessus de la tête et ses côtés d'un noir profond. Les plumes de cette partie du corps sont terminées de roux brun en *automne*; la gorge et le devant de la poitrine de la même couleur. Une bande d'un blanc roussâtre partant de la naissance de la mandibule inférieure s'étend le long du cou, et vient, en forme de collier, se fondre sur la nuque. Toutes les plumes du dos, les couvertures des ailes et les deux rectrices intermédiaires noirâtres au centre et d'un roux fauve sur les bords, très-ardent sur les scapulaires; toutes les parties inférieures d'un blanc lavé de roussâtre, surtout sur les plumes qui avoisinent le tarse. Rectrices brunes bordées d'une

teinte plus claire, excepté les deux latérales qui sont extérieurement lisérées de blanc pur et qui ont la moitié de leurs barbes intérieures de cette couleur; bec et pieds d'un brun noirâtre. La *femelle* a le dessus de la tête roussâtre, ainsi que toutes les autres parties supérieures du corps. Le milieu des plumes de l'occiput, du dos, des couvertures des ailes et des rectrices est d'un brun prononcé. Une bande de cette dernière couleur couvre les joues; une autre partant de la naissance de la mandibule inférieure, entoure la gorge qui est lavée de roussâtre, de même que la poitrine et les flancs; ces deux dernières parties sont parsemées de traits bruns alongés. Le ventre, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue blanchâtres; bec et pieds bruns. Longueur de l'un et de l'autre sexe, 6 pouces et 4 lignes.

Je ne sais rien des mœurs de cette espèce, que je n'ai eu qu'une seule fois occasion de voir dans les champs, au mois de novembre, voltigeant sur des oliviers, où je l'abattis d'un coup de fusil. M. Raffinesque dit qu'elle est de passage en Sicile au printemps et en été. Son nid et ses œufs me sont inconnus, de même que son chant. Il paraît qu'on la trouve aussi en Toscane. Cet oiseau est peut-être moins rare que ce que je pense, et a dû être confondu avec le *Bruant des Roseaux* par les oiseleurs.

ANNOTATIONS

Sur l'Ordre des Sylvains.

Les Oiseaux observés en Europe, d'après le Manuel d'Ornithologie de Temminck, et se rapportant à l'ordre des Sylvains, sont au nombre de 172 espèces, dont 28 n'ont point encore été rencontrées en Provence, savoir :

NOMENCLATURE DE TEMMINCK.		NOMENCLATURE DE VIEILLOT.	
Le Geai imitateur,	*Corvus infaustus*,	Le Geai boréal,	*Garrulus infaustus.*
L'Étourneau unicolore,	*Sturnus unicolor*,	L'Étourneau unicolor,	*Sturnus unicolor.*
Le Gobe-mouche rougeâtre,	*Muscicapa parva*,	Le petit Gobe-mouche d'Allem.	*Muscicapa parva.*
Le Merle à gorge noire,	*Turdus atrogularis*,	Le Merle à gorge noire,	*Turdus atrogularis.*
— nauman,	— *naumanni*,	— nauman,	— *naumani.*
Le Bec-fin rubigineux,	*Sylvia galactotes*,		
— riverain,	— *fluviatilis*,	La Fauvette fluviatile,	— *fluviatilis.*
— trapu,	— *certhiola*,		
— philomèle,	— *philomela*,	— philomèle,	— *philomela.*
— soyeux,	— *sericea*,		
— sarde,	— *sarda*,	— sarde,	— *sardonia.*
— à lunettes,	— *conspicillata*,		
Le Traquet leucomèle,	*Saxicola leucomela.*		
L'Accenteur montagnard,	*Accentor montanellus*,	Le Traquet de montagne,	*Saxicola montanella.*
La Bergeronnette citrine,	*Motacilla citreola*,	Le Hochequeue sheltobriuschka,	*Motacilla citreola.*
L'Alouette nègre,	*Alauda tartarica*,	L'Alouette de Tartarie,	*Alauda tartarica.*
— à hausse-col noir,	— *alpestris*,	— hausse-col noir,	— *alpestris.*
La Mésange à ceinture blanche,	*Parus sibiricus*,	La Mésange à ceinture blanche,	*Parus sibericus.*
— azurée,	— *cyanus*,	La grosse Mésange bleue,	— *cyanus.*
— lugubre,	— *lugubris*,		
Le Bruant à couronne lactée,	*Emberiza pithyornus*,	Le Bruant des pins,	*Emberiza pithyornus.*
— montain,	— *calcarata*,	La Passerine grand montain,	*Passerina lapponica.*
Le Bec-croisé perroquet,	*Loxia pytiopsittacus*,	Le Bec-croisé des sapins,	*Loxia pytiopsittacus.*
Le Bouvreuil Pallas,	*Pyrrhula rosea*,	La Loxie rose,	— *rosea.*
— cramoisi,	— *erythrina*,		
— à longue queue,	— *longicauda*,	Le Bouvreuil à longue queue,	*Pyrrhula longicauda.*
Le Pic leuconote,	*Picus leuconotus*,	Le Pic à dos blanc,	*Picus leuconotos.*
— tridactyle,	— *tridactylus*,	— à pieds velus,	— *hirsutus.*

Oiseaux trouvés en Provence, mais qui n'ont point été mentionnés par Temminck dans son Manuel d'Ornithologie.

Le Coulicou noir et blanc,	*Coccizus pisanus*,	Vieillot.
Le Bouvreuil githagine,	*Pyrrhula githaginea*,	Temm.

La Fringille incertaine,	*Fringilla incerta*,	Risso.
Le Bruant des marais,	*Emberiza palustris*,	Mihi.
La Fauvette des saules,	*Sylvia luscinioides*,	Savi.
— à moustaches noires,	— *melanopogon*,	*id.* (1).

(1) D'autres oiseaux d'Europe appartenant à l'ordre des *Accipitres* et à celui des *Sylvains* ont été nouvellement découverts ou mentionnés par divers Ornithologistes, ils ne sont point encore répand u dans les collections; et la distinction spécifique de la plupart n'a point encore été suffisamment étudiée. Il est à remarquer que je n'ai point dû comprendre dans la liste qui suit les oiseaux qui déjà ont été réunis par Cuvier, Vieillot et Temminck à d'autres espèces bien connues, l'autorité de ces Auteurs me paraissant suffisante.

ACCIPITRES.

Aquila fasciata,	Vieill.	(*Falco Bonnelli, Tamm.*)	Midi de l'Europe.
Falco erythruros,	Raffinesque.		Sicile.
— *cenchris*,	Naumian.		Nord de l'Europe.
— *gallinarum*,	Brehm.	(*F. palumbarius auctorum?*)	Allemagne.
— *fringillarum*,	*id.*	(*F. palumbarius auct?*)	*id.*
— *grœnlandicus*,	*id.*		Nord de l'Europe.
— *cornicum*,	*id.*	(*F. peregrinus auct?*)	Allemagne.
— *hirundinum*,	*id.*	(*F. subbutea auct?*)	*id.*
— *subœsalon*,	*id.*		*id.*
— *architinnunculus*,	*id.*	(*F. tinnunculus auct?*)	*id.*
— *regulus*,	Pallas, Vieillot.		Sibérie.
— *vespertinoïdes*,	Falk., Vieill.		*id.*
— *italicus*,	Brisson, Vieill.		Italie.
— *montanus*,	*id.* *id.*		Europe.
— *bohemicus*,	Meyer, Vieill.		Bohême.
Sparvius macrourus,	Lepechin, Vieill.		Russie.
Strix pulchella,	Pallas, Vieill.		Sibérie.
— *deminuta*,	*id.* *id.*		Monts Ourals.
— *pygmœa*,	Lath., Vieill.		Nord de l'Europe.
— *litturata*,	Retzius, Vieill.		Suède.
— *ascalaphus*,	Savigny.		Sicile.
— *meridionalis*,	Risso.		Alpes maritimes.

SYLVAINS.

Loxia tœnioptera,	Gloger.		Allemagne.
Crucirostra bifasciata,	Brehm.	(*Loxia*)	*id.*
— *subpityopsittacus*,	*id.*		*id.*
— *media*,	*id.*		*id.*
Fringilla olivacea,	Raffinesque.		Sicile.
— *textrix*,	Gerardin.	(*Emberiza Linn.*)	Vosges.

Espèces de *Sylvains* qui doivent être considérées comme propres à la Provence, ou essentiellement méridionales.

Le Coulicou noir et blanc,	*Coccizus pisanus*.
Le Bouvreuil githagine,	*Pyrrhula githaginea*.

Fringilla ornata,	Pr., Max.		Vosges
— *pinnetorum*,	Lepech.		Sibérie.
Emberiza atrata,	Raff.	(*Palustris*? *Roux*)	Sicile, Provence.
— *coccinea*,	Buff., De Sonnini.		Allemagne.
— *rustica*,	Pall., Vieill.		Daourie.
— *fucata*,	Pallas.		Sibérie.
— *spodocephala*,	Pall., Vieill.		Daourie.
— *hyemalis*,	Meyer.		Nord de l'Europe.
— *aureola*,	Pall., Vieill.		Sibérie.
— *militaris*,	Haffelquist, Vieill.		Europe orientale.
— *pusilla*,	Pall., Vieill.		Daourie.
— *rutila*,	*id.* *id.*		Sibérie.
— *chrysophris*,	*id.* *id.*		Daourie.
Parus bicolor,	*id.* *id.*		Sibérie.
— *stromei*,	Pennant, Vieill.		Norwège.
— *albus*,	Lepechin.		Sibérie.
Sturnus daouricus,	Pallas.		Daourie.
Corvus spermologus,	Vieillot.		France.
— *clericus*,	Sparmann.		Suède.
— *leucopheus*,	Vieillot.		Ile de Ferroë.
— *fuscicollis*,	Pall., Vieill.		Daourie.
Podoces panderi,	Fischer.	(*Corvus*)	Russie.
Hirundo daouarica,	Pallas.		Sibérie.
Muscicapa sibirica,	Pennant, Vieill.		*id.*
— *œdon*,	Pall., Vieill.		Daourie.
Lanius castaneus,	Linn., Risso.		Alpes maritimes.
— *brachyurus*,	Pall., Vieill.		Hongrie.
Turdus barbaricus,	Linn., Risso.		Alpes maritimes.
— *pallidus*,	*id.* *id.*		*id.*
— *subpilaris*,	Brehm.		Allemagne.
— *juniperorum*,	*id.*		*id.*
— *minor*,	Nauman.		*id.*
— *auroreus*,	Brehm.		Silésie.
— *ruficollis*,	Pall., Vieill.		Sibérie.
— *Kamtschatkensis*,	Pennant.		Kamtschatka.
Cinclus pallasii,	Temminck.		Crimée.
Alauda kollyi,	*id.*		France.
— *bifasciata*,	*id.*	(*Duponti, Vieill., Roux*?)	Midi de la France.

La Fringille espagnole,	*Fringilla hispaniolensis.*
— tête marron,	— *Italiæ.*
— incertaine,	— *incerta.*
Le Bruant gavoué,	*Emberiza provincialis.*
— mytilène,	— *lesbia.*
— des marais,	— *palustris.*
La Mésange rémiz	*Parus pendulinus.*
Le Rollier d'Europe,	*Galgulus garrulus.*
L'Engoulevent à collier roux,	*Caprimulgus rufitorquatus.*
Le Pie-grièche méridionale,	*Lanius méridionalis.*
Le Merle bleu,	*Turdus cyaneus.*
— de roche	— *saxatilis.*

Alauda mongolica,	Pall. Vieill.	Russie méridionale.
— *picta*,	Herm.	Strasbourg.
Anthus palustris,	Meister.	Alpes.
— *rupestris*,	Faber (*A. aquaticus*, *Bechstein?*)	Nord de l'Allemagne.
— *littoralis*,	Brehr	*id.*
— *erythroïurus*,	Raffinque.	Sicile.
Sylvia authoides,	Vieille	Lorraine.
— *fruticeti*,	Bechst Vieill.	Allemagne.
— *aurorea*,	Pallas.	Sibérie.
— *borealis*,	Lath., Vieill.	Kamtschatka.
— *cyanea*,	Pall., Vieill.	Daourie.
— *longirostris*,	Gmel., Vieill.	Sibérie.
— *mediterranea*,	Hasselqst.	Côtes d'Espagne.
— *fulvescens*,	Vieill.	Languedoc.
— *fuscescens*,	*id.*	*id.*
— *icterina*,	*id.*	Lorraine.
— *flaveola*,	*id.*	*id.*
— *flaviventris*,	*id.*	Paris.
— *fulva*,	Raffin.	Sicile.
— *juncidis*,	*id.*	id.
— *capinera*,	*id.* (*Melanocephala Temm.?*)	*id.*
— *xanthogastra*,	*id.*	*id.*
— *rhodogastra*,	*id.*	*id.*
— *turdella*,	*id.*	*id.*
— *melanca*,	*id.*	*id.*
— *cariceti*,	Nauman, Ill.	*id.*
— *nœvia*,	Linn., Riss	*id.*
— *torquata*,	Risso.	*id.*
— *rubricilla*,	*id.*	*id.*
— *wolfii*,	Brehm.	Allemagne.
Alcedo rudis,	Lath.	Europe orientale.

Le Martin rose,	*Acridotheres rosea.*
Le Pipi Richard,	*Anthus Richardi.*
Le Motteux noir,	*OEnanthe leucura.*
— stapazino,	— *stapazino.*
— Reynauby,	— *albicollis.*
La Fauvette des fragons,	*Sylvia rubicola.*
— cetti,	— *cetti.*
— grise,	— *cisea.*
— passerinette,	— *passerina.*
— subalpine,	— *subalpina,*
— pitchou,	— *arruginea.*
— Bonnelli,	— *Bonnelli.*
— Cisticolle,	— *cisticola.*
— des saules,	— *luscinioides.*
— à moustaches noires,	— *melanopogon.*
Le Picchion de muraille,	*Petrochelma muraria.*
Le Guêpier proprement dit,	*Merops apiaster.*

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE MÉTHODIQUE

DES ORDRES, DES TRIBUS, DES FAMILLES ET DES GENRES

CONTENUS DANS CE PREMIER VOLUME.

AVANT-PROPOS . . . . . Pag. V
INTRODUCTION IX
DE LA NATURE *des oiseaux, etc.* XV
De leur organisation XVIII
De leurs sens et de leurs facultés. XXI
De leur chant XXIII
De leur nourriture XXV
De leur génération et de leur ponte. XXXI
De leurs migrations. XLII
EXPLICATION *de quelques termes d'Ornithologie, dont on se sert pour désigner diverses parties extérieures du corps des oiseaux.* XLVII
EXPLICATION *de la planche représentant un squelette* LIII

ORDRE PREMIER.

ACCIPITRES, *ACCIPITRES* . Pag. 1

TRIBU.

DIURNES, *Diurni* 2

FAMILLE.

VAUTOURINS, *Vulturini* . . . . . *ib.*
Genre 1er. — VAUTOUR, *Vultur* 3
2e. — NÉOPHRON, *Neophron* . . 7
2a bis. — PHÈNE, *Phene* 85

FAMILLE.

ACCIPITRINS, *Accipitrini* 9
Genre 3e. — AIGLE, *Aquila* 10
Genre 4e. — PYGARGUE, *Haliætus.* Pag. 15
5e. — BALBUSARD, *Pandion* . . 18
6e. — CIRCAETE, *Circaetus* . . . 21
7e. — BUSARD, *Circus* 23
8e? — BUSE, *Buteo* 32
9e. — MILAN, *Milvus* 48
10e. — FAUCON, *Falco* 48
11e. — ÉPERVIER, *Sparvius* 62

TRIBU.

NOCTURNES, *Nocturni* 65

FAMILLE.

ÆGOLIENS, *Ægolii* 67
Genre 12e. — CHOUETTE, *Strix* . . . . . *ib.*

ORDRE DEUXIÈME.

SYLVAINS, *SYLVICOLÆ* 89

TRIBU.

ZYGODACTYLES, *Zygodactyli* 90

FAMILLE.

MACROGLOSSES, *Macroglossi* . . . . . *ib.*
Genre 13e. — PIC, *Picus* . . . . . *ib.*
14e. — TORCOL, *Yunx* 101

FAMILLE.

IMBERBES, *Imberbi* 103
Genre 15e. — COULICOU, *Coccysus* . . *ib.*
16e. — COUCOU, *Cuculus* 106

TRIBU.

ANISODACTYLES, *Anisodactyli* 113

FAMILLE.

Granivores, *Granivori* . . . . . Pag. 113
Genre 17e. — Bec-croisé, *Loxia* . . . 114
18e. — Dur bec, *Strobiliphaga*. 116
19e. — Bouvreuil, *Pyrrhula* . 118
20e. — Gros-bec, *Coccothraustes*. 121
21e. — Fringille, *Fringilla* . . 124
22e. — Sizerin, *Linaria* 162
23e. — Passerine, *Passerina* . . 166
24e. — Bruant, *Emberiza* 169

FAMILLE.

Ægithales, *Ægithali* 184
Genre 25e. — Mésange, *Parus* 185

FAMILLE.

Tisserands, *Textores* 198
Genre 26e. — Loriot, *Oriolus* 199

FAMILLE.

Leimonites, *Leimonites* 201
Genre 27e. — Étourneau, *Sturnus* . . . 202

FAMILLE.

Coraces, *Coraces* 204
Genre 28e. — Corbeau, *Corvus* 205
29e. — Pie, *Pica* 214
30e. — Geai, *Garrulus* 217
31e. — Cassenoix, *Nucifraga* . . 219
32e. — Coracias, *Coracias* . . . 221
33e. — Choquart, *Pyrrhocorax*. 222
34e. — Rollier, *Galgulus* . . . 223

FAMILLE.

Baccivores, *Baccivori* 225
Genre 35e. — Jaseur, *Bombycilla* . . . 226

FAMILLE.

Chélidons, *Chelidones* 227
Genre 36e. — Hirondelle, *Hirundo* . . 228
37e. — Martinet, *Cypselus* . . . 236
38e. — Engoulevent, *Caprimulgus*. 239

FAMILLE.

Myiothères, *Myiotheres* . . . . . Pag. 243
Genre 39e. — Gobe-mouche, *Muscicapa*. *ib*.

FAMILLE.

Collurions, *Colluriones* 248
Genre 40e. — Pie-grièche, *Lanius* . . . *ib*.

FAMILLE.

Chanteurs, *Canores* 257
Genre 41e. — Merle ou Grive, *Turdus*. *ib*.
42e. — Martin, *Acridotheres* . . 271
43e. — Aguassière, *Hydrobata*. 274
44e. — Alouette, *Alauda* . . . 277
45e. — Pipi, *Anthus* 286
46e. — Hochequeue, *Motacilla*. 295
47e. — Motteux, *Œnanthe* . . . 303
48e. — Pégot, *Accentor* 311
49e. — Fauvette, *Sylvia* 314
50e. — Roitelet, *Regulus* . . . 358
51e. — Troglodyte, *Troglodytes*. 361

FAMILLE.

Grimpereaux, *Anerpontes* 363
Genre 52e. — Sitelle, *Sitta* 364
53e. — Picchion *Petrodroma* . . 365
54e. — Grimpereau, *Certhia* . . 367

FAMILLE.

Épopsides, *Epopsides*. 369
Genre 55e. — Huppe, *Upupa* . . . . . *ib*.

FAMILLE.

Pelmatodes. *Pelmatodes* 371
Genre 56e. — Guêpier, *Merops*. 372
57e. — Martin-pêcheur, *Alcedo*. 374
Annotations *sur l'ordre des Accipitres* . . 83
Supplément *à l'ordre des Sylvains* 377
Annotations *sur l'ordre des Sylvains* . . . 382

FIN DE LA TABLE.

00034315

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 10 February, 2016